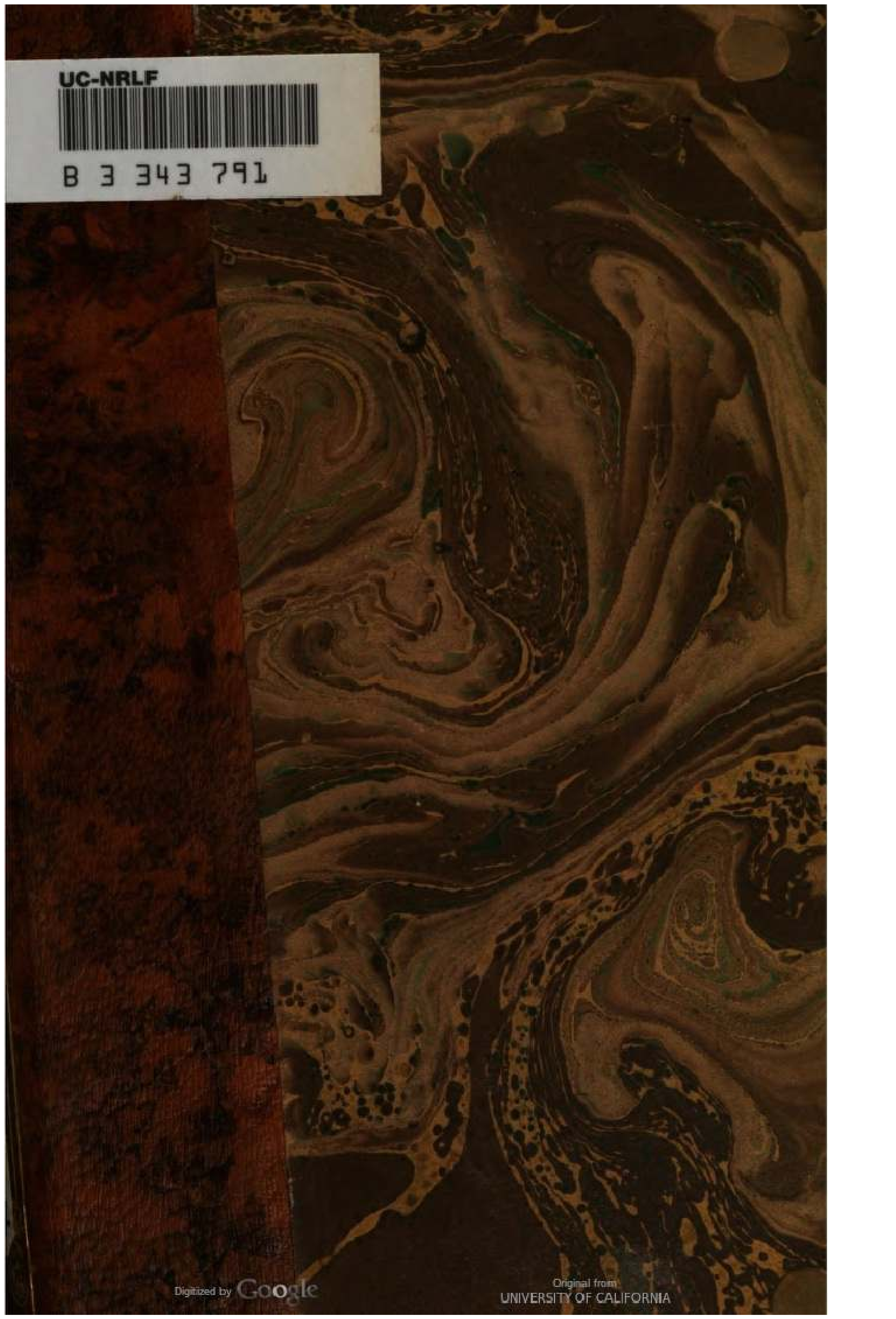
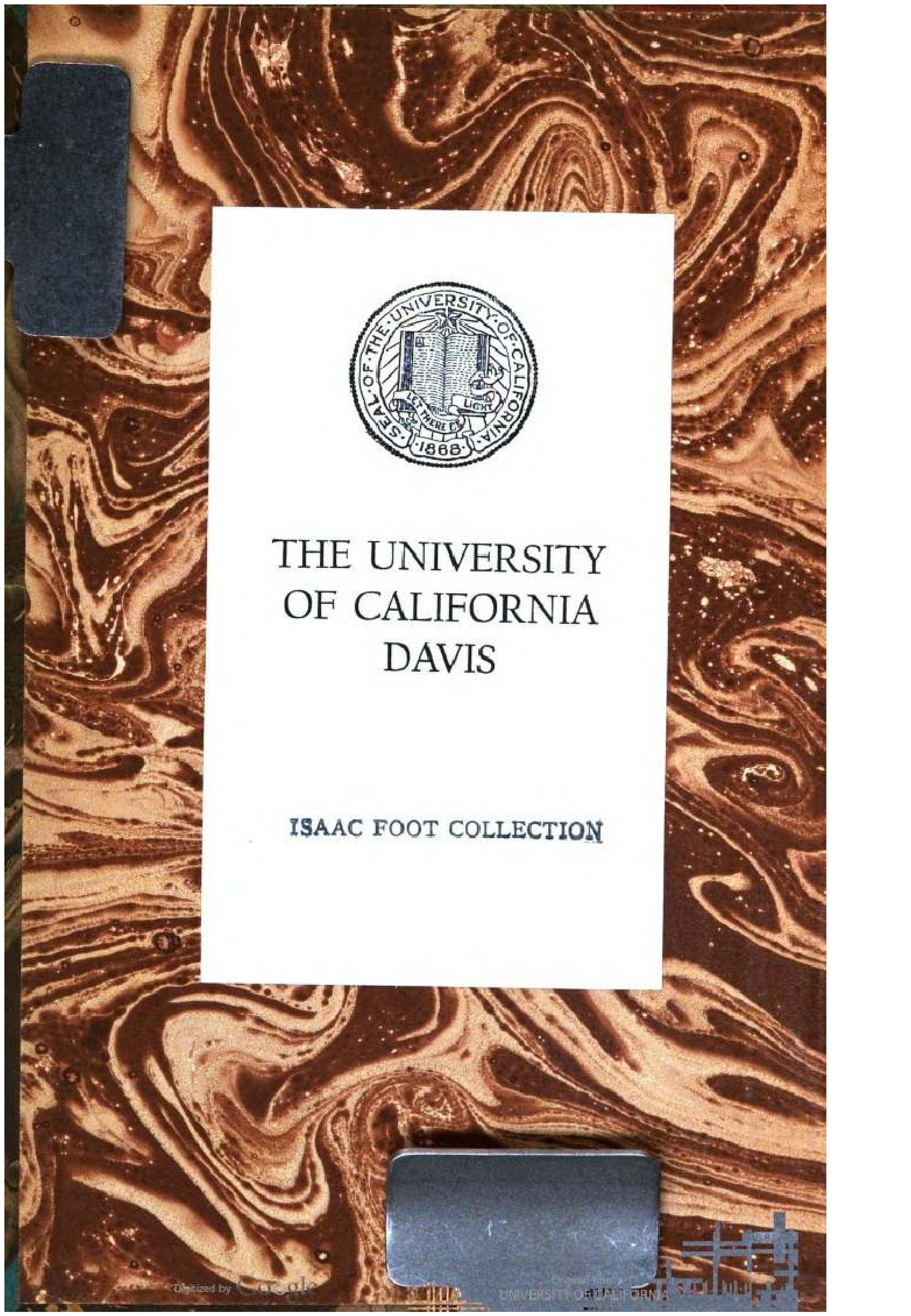
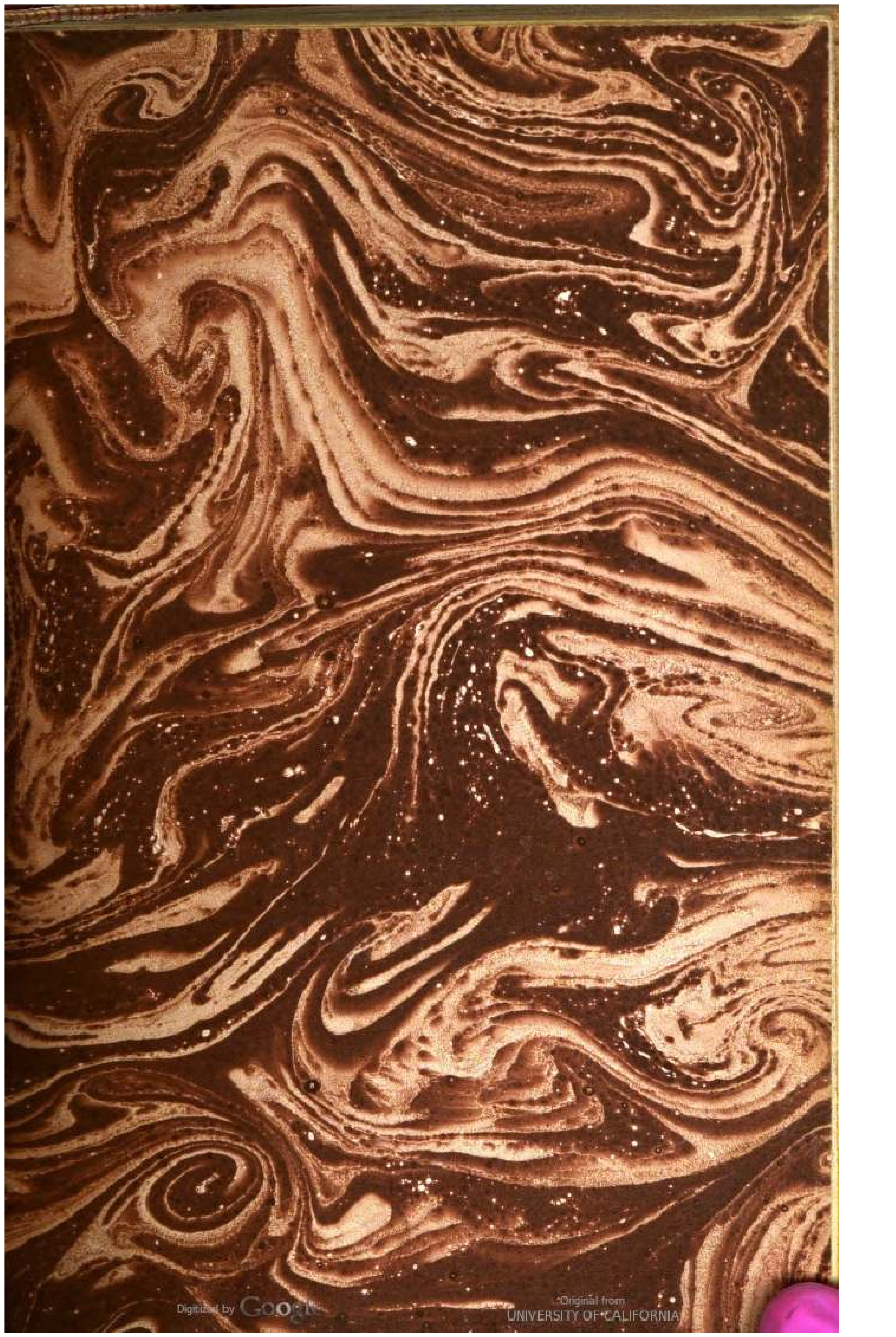



SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868



MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

TOME SIXIÈME

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS



MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

VI





MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

TOME SIXIÈME

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Éclat entre Chamillart et Bagnols, qui en quitte l'intendance de Flandres et met Chamillart en danger. — Mariage de Courcillon avec la fille unique de Pompadour; leur caractère et leur situation. — Mariage, état, caractère de Lanjamet et de sa femme. — Mariage de Louville avec la fille de Nointel, conseiller d'État. — Enlèvement de Mlle de Roquelaure par le prince de Léon. — Mariage du prince de Léon et de Mlle de Roquelaure.

Chamillart s'étoit brouillé avec Bagnols, intendant très-accrédité de Lille et conseiller d'État, dans le court voyage qu'il avoit fait en Flandres. Il chassa d'autorité un principal commis de l'extraordinaire de la guerre, résidant en Flandres, pour friponnerie. C'étoit un homme entièrement à Bagnols, qui fit auprès de Chamillart l'impossible pour le sauver, jusqu'à prendre fait et cause, et déclarer que si cet homme avoit volé il falloit qu'il fût de moitié. Chamillart tint bon, l'autre aussi, qui leva l'étendard et qui entreprit de faire rétablir ce commis malgré le ministre. Il y eut des lettres fortes; Bagnols en demanda justice, tous ses amis se remuèrent, et tous les ennemis de Chamillart. Jamais on ne vit tant de vacarme pour si peu de chose, ni un intendant le prendre si haut contre un ministre son supérieur. Chamillart l'emporta, mais à force de bras, et y usa beaucoup de son crédit. Alors Bagnols demanda à se retirer : nouvel éclat. Le Roi, qui en étoit content, le voulut retenir; on lui fit des avances, il y eut force pourparlers; Chamillart même, qui sentit le Roi fâché, se prêta. Plus on en faisoit pour Bagnols, plus il en

étoit gâté, et plus il prétendoit. A la fin Chamillart l'emporta encore, mais il s'éreinta, et Bagnols quitta l'intendance et vint ameuter à Paris. C'étoit une bonne tête, débauché, fort au goût de tout ce qui avoit servi en Flandres, par son esprit, sa bonne maison, sa grande chère et délicate, et le soin de plaire et d'obliger; d'excellente compagnie, toute sa vie du grand monde, avec beaucoup d'amis et considérables, fort proche du chancelier et des Louvois par sa femme, et fort porté par ce qui en restoit, très-capable et supérieur à son emploi, où il avoit servi avec une grande utilité et distinction.

Mme de Maintenon ne regardoit plus Chamillart depuis le mariage de son fils que comme un homme qui lui avoit manqué : l'aversion avoit succédé à l'amitié. J'ai expliqué ailleurs son intérêt pressant d'avoir un ministre à elle, et elle n'en avoit aucun depuis qu'elle ne comptoit plus sur Chamillart. C'étoit donc à ses dépens qu'elle en vouloit un autre à elle, et il étoit tout trouvé en la personne de Voysin. Le Roi, contre toute coutume, alla de Versailles dîner le 4 juin à Meudon, avec Mme la duchesse de Bourgogne, plusieurs dames et Mme de Maintenon, qui y vit en particulier Mlle Choin, et Mlle Choin étoit outrée contre Chamillart, qui naturellement opiniâtre, et devenu sujet à l'humeur par le mauvais état des affaires et de sa santé, n'avoit jamais voulu procurer un petit régiment d'infanterie au frère de Mlle Choin, qui servoit depuis longues années, quelque chose que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy eussent pu lui dire, et qui piquées du persévérant refus, et ne voulant pas qu'il tombât sur elles, expliquèrent à Mlle Choin tout ce qu'elles avoient dit et fait pour résoudre Chamillart. Je sus ce détail par sa fille Dreux, qui avoit de l'esprit, et qui étant la seule de la maison qui eût du sens, en étoit fort peinée. Je sus encore par le maréchal de Boufflers et par le duc et la duchesse de Villeroy les mouvements de la cabale formée des amis de Bagnols et des ennemis de Chamillart ralliés au maréchal de Villeroy.

Cette conversation si nouvelle et si recherchée par Mme de Maintenon avec Mlle Choin, jusqu'à aller exprès dîner à Meudon, et s'y couvrir du Roi, sans y coucher, m'effaroucha dans ces circonstances, car l'affaire du commis et de la rupture s'étoit passée dès les premiers jours de l'arrivée de Chamillart en Flandres, et avoit éclaté et fait de grands progrès avant même son retour. Je compris que Mme de Maintenon, qui jusqu'alors n'avoit tenu le moindre compte de Monseigneur, ni gardé la plus petite mesure avec la Choin, vouloit profiter de son dépit contre Chamillart, et qu'elle y étoit excitée par ce qui se passoit entre le Roi et Monseigneur sur les bâtiments, dont elle étoit informée par les Noailles. Je craignis un coup de foudre subit pour Chamillart, et je ne crus pas m'en pouvoir reposer sur personne. Je l'en avertis, et je le trouvai instruit et embarrassé. Il n'étoit pas temps de contester avec lui, et de lui reprocher d'avoir pris son parti trop vite et trop haut sur Bagnols, ni sa folle opiniâtreté sur ce régiment pour Choin : il falloit aller au remède, et à temps. Je lui conseillai de parler dès le lendemain au Roi, de lui dire que, quelque honoré qu'il fût de sa place, il y tenoit peu dans le triste état présent, mais qu'il tenoit infiniment à sa personne par son cœur et par reconnoissance, qu'il n'y avoit biens ni fortune pour lesquels il voulût lui donner une minute de peine, qu'il voyoit avec douleur un orage se former contre lui qu'il n'avoit pas mérité, mais que pour peu que le Roi fût embarrassé de lui, ou qu'il en aimât mieux un autre en sa place, il la lui remettroit de tout son cœur, uniquement pour lui plaire et pour mériter la conservation de ses bontés et de l'honneur de ses bonnes grâces, qui lui étoient plus chères que nuls établissements, et sans lesquelles il ne pourroit vivre. Je l'exhortai à n'en pas dire davantage, et sur ce ton, et avec cette force et ce dégagement, de bien regarder cependant le Roi entre deux yeux, dont le plus léger mouvement seroit en ce moment très-significatif, de saisir promptement ce qu'il lui répondroit quand il ne seroit simplement qu'hon-

nête, surtout de ne pas insister à la retraite, et de se bien garder de la sottise de se vouloir faire prier. J'ajoutai qu'avec cette conduite, et à temps comme il étoit encore, j'osois lui répondre, sans être grand clerc à la cour, qu'il seroit bien reçu quand bien même il embarrasseroit le Roi, et que de cette époque ce seroit un nouveau bail passé avec lui, qui sans en dire un seul mot, mais laissant faire le Roi à l'égard de ceux qui l'attaqueroient, leur feroit tomber incontinent les armes des mains.

Chamillart goûta ma pensée; je n'eus pas besoin de l'exorciser, mais bien le dépit de se voir réduit là, et par ce dépit, l'envie de ne rien faire et de se laisser culbuter, voilà ce que j'eus à combattre, et j'en vins à bout enfin avant de le quitter. Je lui recommandai bien que ce compliment se fît dans le cabinet du Roi, et point du tout chez Mme de Maintenon, où elle auroit été présente; il me le promit, et que ce seroit le lendemain. Il m'embrassa, me remercia, et me donna rendez-vous chez lui à son retour de cette espèce d'assaut. Moi-même j'en étois inquiet, quelque bonne espérance que j'en eusse : je craignois le Roi, déjà peut-être circonvenu, de l'incertitude, de la froideur de sa part, le dépit du ministre, qui s'empêtreroit en allant trop loin et qui se feroit prendre au mot.

Le temps me dura fort pendant quinze ou vingt heures que j'allai au rendez-vous. Je fus soulagé du premier coup d'œil. Je vis mon homme gai, léger, qui m'embrassa encore, et qui étoit assuré et ravi. Il me dit qu'il avoit parlé précisément comme je le lui avois conseillé, que le Roi s'étoit mis à sourire, et lui avoit répondu qu'il étoit bien simple de penser que tout ce bruit fît sur lui la moindre impression, qu'il continuât à le bien servir, comme il avoit toujours fait, que pour lui il l'aimeroit toujours, qu'il le soutiendroit, et qu'il vouloit qu'il prît confiance en ce qu'il lui disoit : respects, remerciements, tendresses de Chamillart, bontés encore du Roi là-dessus; et puis parlèrent de leurs affaires. Chamillart en revint rajeuni, et une maison hors de dessus l'estomac. Il n'en parla à qui que ce soit

qu'aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, après la chose faite, qui ne la croyoient pas à ce point de danger, mais qui furent très-aises du succès. Il est vrai que je m'en sus beaucoup de gré. Très-peu de jours après, tous ces bruits et les menées tombèrent : le Roi apparemment les avoit nettement éconduits ; mais je crus devoir conjurer Chamillart de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, et de comprendre par cette affaire qu'il n'étoit pas invulnérable, et que cet avortement de dessein ne feroit qu'irriter et raffiner davantage les personnes à qui il venoit de le faire péter dans la main. Par ce changement d'intendant de Lille, il se fit un mouvement, qui porta le Blanc de l'intendance d'Auvergne à celle d'Ypres : je le remarque à cause de tout ce qu'il lui arriva depuis.

Dangeau maria son fils unique à la fille unique de Pompadour, qui avoit treize ans, d'une taille et d'une beauté charmante qui dure encore. Courcillon avoit vingt et un ans ; j'ai assez parlé de lui et de son père et de sa mère pour n'avoir rien à y ajouter. Ils ne pouvoient pas trouver un plus grand parti pour leur fils, ni M. et Mme de Pompadour un plus dans leur goût pour leur fille, qu'ils vendirent : ils étoient riches, mais fort obérés, et n'avoient rien à donner à leur fille ; ils étoient sans crédit et dans l'obscurité. Loin de pouvoir raccommoder leurs affaires, c'étoient des gens qui, avec de l'esprit l'un et l'autre, avoient sans cesse laissé tout fondre entre leurs mains, jusqu'aux biens de la fortune, à leurs alliances, à leur naissance, sans cesser d'être fort glorieux. Pompadour avec un esprit orné de beaucoup de lecture, l'avoit de travers et sans justesse, et toute sa vie avoit fait autant de sottises que de pas. Son grand père, qu'on appeloit Laurière, étoit frère cadet et oncle des deux marquis de Pompadour, chevaliers de l'ordre en 1633 et 1661, le dernier mort en 1684, père de Mmes de Saint-Luc et d'Hautefort, en qui la branche aînée finit. Le fils de ce premier Laurière épousa une sœur de M. de Montausier, depuis duc et pair et gouverneur de Monseigneur, et de ce mariage vint le marquis

de Pompadour dont il est ici question. Il étoit cadet, et porta longtemps le petit collet. Son aîné mourut, et M. de Montausier l'approcha de Monseigneur, et lui fit donner un régiment d'infanterie et succéder à son père, qui étoit sénéchal et gouverneur de Périgord. C'étoit un homme bien fait, qui avoit même de beaux traits, mais dont la physionomie, le maintien et toute la figure serroit le cœur de tristesse; elle étoit toute faite pour être crieur d'enterrement. Cet extérieur ne trompoit pas; rien de si ennuyeux ni de si affligeant que tout le reste. Il se mit à jouer gros jeu et à perdre. Il devint amoureux de la troisième fille de M. et de Mme de Navailles, qui ne voulurent point de lui. Sa persévérance, le desir de la fille, qui y répondoit, les instances de ses deux sœurs, celles du duc de Montausier vainquirent enfin la résistance. La première nuit des noces ne fut pas modeste : ils passèrent au lit trois jours et trois nuits, et cela se réitéra souvent dans la suite. Pompadour abandonna la guerre, et puis la cour, fit le plongeon au grand monde, et s'enterra dans une entière obscurité. Il vendit son gouvernement et mit ses affaires dans le plus grand désordre. Sans se lasser l'un de l'autre, l'ennui leur prit enfin de leur état; leur fille leur parut propre à les en tirer, en la mariant, non pour elle, mais pour eux.

La duchesse douarière d'Elbœuf, qui les aimoit par les respects infinis qu'ils lui rendoient, vivoit beaucoup avec Mme de Dangeau à la cour, et lui faisoit la sienne par rapport à Mme de Maintenon. Elle imagina ce mariage pour leur plaire et pour s'ancrer de plus en plus. Dangeau, riche et jouissant de gros du Roi, étoit en état d'attendre les biens d'une belle-fille dont l'alliance l'honoroit infiniment, et à laquelle il ne seroit pas parvenu s'il y avoit eu du bien présent. C'étoit à l'âge de Mme de Maintenon une occasion à ne pas perdre pour obtenir des grâces qui lui fissent faire un mariage sans s'incommoder. Mme de Maintenon aimoit extrêmement Mme de Dangeau, et plût à Dieu qu'elle n'eût approché d'elle que des femmes de ce



caractère ! Elle n'osoit oublier d'avoir été recueillie par la mère de Mme de Navailles, et chez elle longtemps en arrivant d'Amérique, et elle se piquoit d'amitié pour Mme d'Elbœuf. Par la même raison elle ne pouvoit ne pas favoriser Mme de Pompadour sa sœur. Le mariage se fit donc sans rien donner à la fille, seule héritière, en tirant le père et la mère d'obscurité, qu'on vit naître à la cour à leur âge comme des champignons. Dangeau, avec l'agrément du Roi et de Monseigneur, céda sa place de menin à Pompadour, et son gouvernement de Touraine à son fils, et Mme de Dangeau sa place de dame du palais à sa belle-fille, que depuis longtemps sa santé et ses privances ne lui laissoient plus guère exercer, et le Roi lui fit la galanterie de lui conserver sa pension de six mille livres de dame du palais, sans qu'elle les demandât, et sans préjudice de celle de sa belle-fille. Voilà donc les Pompadours initiés tout à coup à la cour, à Marly, à Meudon, chez Mme de Maintenon quelquefois. La femme, qui avoit été belle, avoit toujours été désagréable. Jamais elle n'avoit ouvert les yeux qu'à moitié. C'étoit une précieuse de quartier, avec un esprit guindé et une politique accablante, toutefois avec de l'esprit et fort polie. Ils ne bougèrent de chez Dangeau ; l'union entre eux fut continuelle : ceux-là y mettoient la protection, les autres les respects et les adorations, jusque des escapades de leur gendre, qui se moquoit d'eux avec peu de ménagement. Parmi tout cela leur contentement à tous fut extrême et durable.

On sut presque en même temps le mariage de Lanjamet avec la fille d'un procureur à Paris, qu'il avoit longtemps entretenue, puis épousée il y avoit trois ou quatre ans secrètement. Elle avoit eu de la beauté, mais de l'esprit et de l'intrigue comme quatre démons, de la méchanceté et de la noire scélératesse comme quatorze diables. Ce Lanjamet avoit aussi beaucoup d'esprit, quelque petite intrigue et de la valeur. Il avoit été longtemps lieutenant au régiment des gardes. C'étoit de ces insectes de cour qu'on est toujours surpris d'y voir et d'y trouver partout,

et dont le peu de conséquence fait toute la consistance. C'étoit un fort petit homme, vieillot, avec grand nez de perroquet, étrangement élevé et recourbé, qui lui tenoit tout le visage, qui parloit, s'intriguoit, décidoit, et se fourroit partout où il trouvoit des maisons ouvertes, et fort peu d'autres le vouloient recevoir.

Je ne sais par quel prodige il avoit fait une campagne aide de camp du Roi, qui lui avoit donné un petit gouvernement en Bretagne. Il tenoit ses assises chez Mme de Ventadour, chez la duchesse de Lude et chez Monsieur le Grand. Il ne sortoit point de ces lieux-là, et fort peu [1] en d'autres. Sa fatuité se rebéquoit à l'écart en insolence, mais ménagée avec art, quand il n'étoit pas content des gens. Il étoit familier à manger dans la main. Avec tout cela, c'étoit un Breton qui n'étoit pas gentilhomme, et à qui les états en firent un jour l'affront. M. de la Trémoille, qui présidoit, me le conta. Il voulut faire opiner la noblesse; les voix s'élevèrent confusément, et crièrent qu'on fît sortir qui n'avoit pas droit d'opiner, qu'ont les plus pauvres et les plus jeunes gentilshommes. M. de la Trémoille jeta les yeux partout, et dit qu'il ne voyoit là personne qui n'eût droit d'opiner. A ce mot toutes les voix se mirent à crier : « Lanjamet! Lanjamet! qu'il sorte ou nous n'opinerons point; » et tout de suite Lanjamet sortit, sans se défendre et sans prononcer un mot. Son effronterie de s'être fourré là pour s'en faire après un titre fut payée de cet affront. Il ne parut plus depuis aux états, mais il n'en revint pas moins impudent à la cour, c'est-à-dire à Versailles, car il n'étoit pas sur le pied de Marly ni de Meudon. Cette aventure apprit à M. de la Trémoille qu'il n'étoit pas gentilhomme. Sa femme, galante et veuve aussi d'un procureur, fut pour lui, quelque néant qu'il fût, un mariage honteux. Il ne laissa pas de la produire chez Monsieur le Grand, dont par la suite elle brouilla toute la famille, et s'en fit chasser, et de presque partout

1. Et allait fort peu.



où son mari l'avoit fourrée. Depuis la mort du Roi, je ne sais ce qu'ils sont devenus, et je n'en ai ouï parler que sur cette brouillerie, qui la fit chasser avec éclat de chez Monsieur le Grand.

Louville se maria aussi dans ce temps-ci. Depuis son retour d'Espagne, il n'avoit songé qu'à raccommoder ses affaires, se bâtir très-agréablement, mais sagement, à Louville, et vivre à Paris avec ses amis, sans regret à la fortune, et comme si elle ne lui eût jamais présenté des cours et des royaumes à gouverner. Il chercha à se marier sagement aussi ; il épousa une fille de Nointel, conseiller d'État, frère de la duchesse de Brissac et de la femme de Desmarets, contrôleur général, et dans une grande liaison avec lui. La noce s'en fit à Bercy, chez le gendre de Desmarets, qui, outre les familles, fut honorée de la meilleure compagnie. Il eut le bonheur d'épouser une femme bien faite, vertueuse, sensée, gaie, entendue, qui vécut comme un ange avec lui, et qui ne songea qu'à ses devoirs et à entretenir ses amis, quoique beaucoup plus jeune, et qui se fit aimer, estimer et considérer partout. Nointel étoit [fils] de Bechameil, surintendant de Monsieur, duquel j'ai parlé ailleurs.

Le prince de Léon, n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, non-seulement consentit, mais desira se marier. Son père et sa mère, qui avoient pensé mourir de peur qu'il n'épousât cette créature, ne le souhaitoient pas moins. Ils songèrent à la fille aînée du duc de Roquelaure, qui devoit être extrêmement riche un jour, et qui, bossue et fort laide, ayant dépassé la première jeunesse, ne pouvoit guère espérer un parti de la naissance du prince de Léon, qui seroit duc et pair, et à qui cinquante mille écus de rente étoient assurés, sans les autres biens qui le regardoient. Une si bonne affaire de part et d'autre s'avança jusqu'à conclusion ; mais sur le point de signer, tout se rompit avec aigreur, par la manière altière dont la duchesse de Roquelaure voulut exiger que le duc de Rohan donnât plus gros à son fils. I en étoit

justement très-mécontent ; il étoit taquin encore plus qu'avare : lui et sa femme se piquèrent, tinrent ferme et rompirent. Voilà les futurs au désespoir : le prince de Léon, qui craignoit que son père ne traitât des mariages sans dessein de les faire, pour ne lui rien donner ; la prétendue dans la frayeur de l'avarice de sa mère, qui ne la marieroit point et la laisseroit pourrir dans un couvent. Elle avoit plus de vingt-quatre ans, elle avoit beaucoup d'esprit, de ces esprits hardis, décidés, entreprenants, résolus. Le prince de Léon en avoit plus de vingt-huit ; on a vu il n'y a pas longtemps quel étoit son caractère.

Mlles de Roquelaure étoient au faubourg Saint-Antoine, aux Filles de la Croix, où M. de Léon avoit eu la permission de voir celle qu'il devoit épouser. Dès qu'il sentit leur mariage rompu, il courut au couvent, il l'apprit à Mlle de Roquelaure, fit le passionné, le désespéré, lui persuada que jamais leurs pères et mères ne les marieroient, et qu'elle pourriroit au couvent ; il lui proposa de n'en être pas les dupes, qu'il étoit prêt à l'épouser si elle vouloit y consentir, que ce n'étoit point eux qui avoient imaginé leur mariage, mais leurs parents qui l'avoient trouvé convenable, et que leur avarice rompoit, que dans quelque colère qu'ils entrassent, il faudroit bien qu'ils s'apaisassent, et qu'ils demeureroient mariés et affranchis de leurs caprices ; en un mot, il lui en dit tant qu'il la persuada, et encore qu'il n'y avoit pas un moment à perdre. Ils convinrent de leurs faits pour que la fille pût recevoir de ses nouvelles, et il s'en alla donner ordre à l'exécution de ce projet. Mme de Roquelaure et Mme de la Vieuville, qui fut depuis dame d'atour de Mme la duchesse de Berry, étoient de tout temps les deux doigts de la main, et Mme de la Vieuville étoit l'unique personne à qui, ou à l'ordre de qui, Mme de Roquelaure avoit permis à la supérieure de la Croix de confier ses filles, ensemble ou séparément, toutes les fois qu'elle les iroit prendre ou qu'elle les enverroit chercher. M. de Léon, qui en étoit instruit, fit ajuster un

carrosse de même forme, grandeur et garniture semblable à celui de Mme de la Vieuville, avec ses armes et trois habits de sa livrée, un pour le cocher, deux pour des laquais, contrefait une lettre de Mme de [la] Vieuville, avec un cachet de ses armes, et envoie cet épuipage avec un laquais des deux bien instruit porteur de la lettre aux Filles de la Croix, le mardi matin 29 mai, à l'heure qu'il savoit que Mme de la Vieuville les envoyoit chercher quand elle les vouloit avoir. Mlle de Roquelaure, qui avoit été avertie, porte la lettre à la supérieure, lui dit que Mme de la Vieuville l'envoie chercher seule, et si elle n'a rien à lui mander.

La supérieure, accoutumée à cela, et la gouvernante aussi, ne prirent pas la peine de voir la lettre, et, avec le congé de la supérieure, sortent sur-le-champ, et montent dans le carrosse, qui marcha aussitôt, et qui s'arrêta au tournant de la première rue, où le prince de Léon attendoit, qui ouvrit la portière, sauta dedans, et voilà le cocher à fouetter de son mieux, et la gouvernante, presque hors d'elle de ce qui arrivoit, à crier de toute sa force ; mais au premier cri M. de Léon lui fourra un mouchoir dans la bouche, qu'il lui tint bien ferme. Ils arrivèrent de la sorte, et en fort peu de temps, aux Bruyères, près du Ménilmontant, maison de campagne du duc de Lorges, élevé et de tout temps ami intime du prince de Léon [1], qui les y attendoit avec le comte de Rieux, dont l'âge et la conduite s'accordoient mal ensemble, et qui étoit venu là pour servir de témoin avec le maître du logis. Il avoit là un prêtre interdit et vagabond, Breton, tout prêt à les marier ; il dit la messe et fit la célébration sur-le-champ, puis mon beau-frère mena ces beaux époux dans une belle chambre. Le lit et les toilettes y étoient préparées ; on les déshabilla, on les coucha, on les laissa seuls deux ou trois heures ; on leur donna ensuite un bon repas, après lequel ils mirent l'épousée dans le même carrosse qui l'avoit amenée, et sa

1. C'est-à-dire, élevé avec le prince de Léon et de tout temps son ami intime.



gouvernante, qui se désespéroit. Elles rentrèrent au couvent. Mlle de Roquelaure s'en alla tout délibérément dire à la supérieure tout ce qu'il venoit de se passer; et sans la moindre émotion des cris, qui de la supérieure et de la gouvernante gagnèrent bientôt toute la maison, s'en alla tranquillement dans sa chambre écrire une belle lettre à sa mère, pour lui rendre compte de son mariage, l'excuser et lui en demander pardon.

On peut juger de ce que la duchesse de Roquelaure put devenir à cette nouvelle. La gouvernante, toute éperdue qu'elle étoit, lui écrivit en même temps tous les faits, la ruse, la violence qu'elle avoit soufferte, sa justification comme elle put, ses désespoirs. Mme de Roquelaure, dans sa première fureur, ne raisonne point, croit que son amie l'a trahie, court chez elle, la trouve, et dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers. Voilà Mme de la Vieuville dans un étonnement sans pareil, qui lui demande à qui elle en a, ce qui peut être arrivé, et parmi les sanglots et les furies n'entend rien et comprend encore moins. Enfin, après une longue et furieuse quérimonie[1], elle commence à découvrir le fait; elle le fait répéter, expliquer, proteste d'injure, qu'elle n'a pas songé à Mlle de Roquelaure, fait venir tous ses gens en témoignage que son carrosse n'est point sorti de la journée, ni qu'aucun de ses gens n'est allé au couvent; Mme de Roquelaure, toujours en furie, en reproches, qu'après l'avoir assassinée elle l'insulte encore et veut se moquer d'elle; l'autre à dire et à faire tout ce qu'elle peut pour l'apaiser, et à se mettre en furie à son tour de la supercherie qu'on lui a faite. Enfin, après avoir été très-longtemps sans s'entendre, puis sans se calmer, Mme de Roquelaure commença enfin à se persuader de l'innocence de son amie; et toutes deux à jeter feu et flammes contre M. de Léon, et contre ceux qui l'avoient aidé à lui faire cette injure. Mme de Roquelaure étoit particuliè-

1. *Quérimonie*, plainte.

rement outrée contre M. de Léon, qui, pour la mieux amuser, l'avoit continuellement vue depuis la rupture, avec des respects et des assiduités qui l'avoient gagnée, en sorte que, nonobstant l'aigreur avec laquelle l'affaire s'étoit rompue, l'amitié entre elle et lui s'étoit de plus en plus réchauffée, avec promesse réciproque de durer toujours. Elle étoit enragée contre sa fille, non-seulement de ce qu'elle avoit commis, mais de la gaieté et de la liberté d'esprit qu'elle avoit marquée aux Bruyères, et des chansons dont elle avoit diverti le repas.

Le duc et la duchesse de Rohan, aussi furieux, mais moins à plaindre, firent de leur côté un étrange bruit. Leur fils, bien en peine de se tirer de ce mauvais pas, eut recours à sa tante de Soubise, pour s'assurer du Roi dans une affaire qui ne pouvoit pas lui être indifférente, quelque mal qu'elle fût avec son frère. Elle l'envoya à Pontchartrain trouver le chancelier; il y arriva le lendemain de ce beau mariage, à cinq heures du matin, comme le chancelier s'habilloit, à qui il demanda conseil et secours. Il l'exhorta à faire l'impossible pour fléchir son père, et surtout Mme de Roquelaure, et cependant de tenir le large. A peine avoient-ils commencé à parler, que Mme de Roquelaure lui manda qu'elle étoit au haut de la montagne, où elle le prioit de lui venir parler. Ils étoient de tout temps extrêmement amis; elle avoit appris en chemin que le prince de Léon avoit passé pour aller à Pontchartrain; elle ne voulut pas se commettre à l'y voir : c'est ce qui la fit arrêter à un demi-quart de lieue, où le chancelier vint aussitôt à cheval la trouver. Il monta dans son carrosse, et y trouva la fureur même : elle lui dit qu'elle n'étoit pas venue lui demander conseil, mais lui rendre compte, comme à son ami, de ce qu'elle alloit faire, et verser sa douleur dans son sein, et comme au chef de la justice la lui demander toute entière. Le chancelier lui laissa tout dire, puis voulut lui parler à son tour; mais dès qu'elle sentit qu'il la vouloit porter à quelque raison, elle s'emporta de plus en plus, et de ce pas s'en alla tout

droit à Marly, où le Roi étoit, et dont elle n'étoit pas ce voyage. Elle y descendit chez la maréchale de Noailles; la grand'mère paternelle du maréchal de Noailles étoit fille du maréchal de Roquelaure, et l'envoya dire son malheur à Mme de Maintenon, et la conjurer qu'elle pût voir le Roi en particulier chez elle. En effet, elle y entra sur la fin du dîner du Roi, par les fenêtres du jardin, qui étoient toutes des portes, et comme au sortir de table le Roi y entra à son ordinaire, suivi de ce qui avoit coutume d'y être admis à ces heures-là, Mme de Maintenon alla au-devant de lui contre sa coutume, lui parla bas, l'emmena sans s'arrêter dans sa petite chambre, dont elle ferma la porte aussitôt. Mme de Roquelaure se jeta à ses pieds, et lui demanda justice du prince de Léon dans toute son étendue. Le Roi la releva avec la galanterie d'un prince à qui elle n'avoit pas été indifférente, et chercha à la consoler; mais comme elle insistoit toujours à demander justice, il lui demanda si elle connoissoit bien toute l'étendue de ce qu'elle vouloit, qui n'étoit rien moins que la tête du prince de Léon. Elle redoubla toujours ses mêmes instances, quoi que le Roi lui pût dire, tellement que le Roi lui promit enfin que, puisqu'elle le vouloit, elle auroit justice toute entière, et qu'il la lui promettoit. Avec cela, et force compliments, il la quitta et repassa droit chez lui, d'un air fort sérieux, sans s'arrêter à personne.

Monseigneur, les princesses et ce peu de dames qui étoient dans le premier cabinet avec lui et elles, qui entroient toujours dans la petite chambre, et qui cette fois étoient demeurés avec les dames, ne pouvoient comprendre ce qui causoit cette singularité unique, et l'inquiétude se joignit à la curiosité en voyant repasser le Roi, comme je viens de dire. Le hasard avoit fait que personne n'avoit vu entrer Mme de Roquelaure, et ils en étoient [là] lorsque Mme de Maintenon sortit de la petite chambre, et apprit à Mgr et à Mme la duchesse de Bourgogne de quoi il s'agissoit. Cela se répandit incontinent dans la chambre, où la bonté de la cour brilla incontinent



dans tout son lustre : à peine eut-on plaint un moment Mme de Roquelaure, que les uns par aversion des grands airs impérieux de cette pauvre mère, la plupart saisis du ridicule de l'enlèvement d'une créature que l'on savoit très-laide et bossue par un si vilain galant, s'en mirent à rire et promptement aux grands éclats, et jusqu'aux larmes, avec un bruit tout à fait scandaleux. Mme de Maintenon s'y abandonna comme les autres, et corrigea tout le mal sur la fin en disant que cela n'étoit guère charitable, d'un ton qui n'étoit pas monté pour imposer. Elle avoit ses raisons pour avoir des égards pour Mme de Roquelaure, et cependant pour ne l'aimer pas ; du duc de Rohan, ni de son fils, elle ne s'en soucioit en façon du monde. La nouvelle gagna incontinent le salon, et y reçut tout le même accueil. Néanmoins, après avoir bien ri, la réflexion et l'intérêt propre (et il y avoit là bien des pères, des mères, et des gens qui le pouvoient devenir) rangea tout le monde du côté de Mme de Roquelaure ; et à travers les moqueries et la malignité, il n'y eut personne qui ne la trouvât fort à plaindre et n'excusât sa première furie.

Nous étions demeurés à Paris, Mme de Saint-Simon et moi, et nous savions avec tout Paris cet enlèvement fait la veille, mais nous ignorions tout le reste, surtout le lieu où le mariage s'étoit fait, et la part que M. de Lorges y avoit, lorsque, le surlendemain de l'aventure, je fus réveillé à cinq heures du matin en sursaut, et vis en même temps ouvrir mes fenêtres et mes rideaux, et Mme de Saint-Simon et son frère devant moi. Ils me contèrent tout ce que je viens de dire, au moins pour l'essentiel de l'affaire. Un homme de beaucoup d'esprit et de capacité, qui avoit soin des nôtres [1], entra en robe de chambre, avec qui ils allèrent consulter, tandis qu'ils me firent habiller et mettre les chevaux au carrosse. Je ne vis jamais homme si éperdu que le duc de Lorges. Il avoit avoué le fait à Chamillart, qui l'avoit envoyé à Doremieu, avocat alors fort à la mode,

1. De nos affaires.



qui l'avoit extrêmement effrayé. En le quittant, il accourut au logis pour nous faire aller à Pontchartrain; et comme les choses les plus sérieuses sont très-souvent accompagnées de quelques circonstances ridicules, il vint frapper de toutes ses forces à un cabinet qui étoit devant la chambre de Mme de Saint-Simon. Ma fille étoit assez malade; elle la crut plus mal, et dans la pensée qui la saisit d'abord que c'étoit moi qui frappois ainsi, elle accourut m'ouvrir. La vue de son frère l'épouvanta doublement; elle s'enfuit dans son lit, où il la suivit pour lui conter sa déconvenue. Elle sonna pour faire ouvrir ses fenêtres et voir clair, et justement elle avoit pris la veille une jeune fille de la Ferté, de seize ans, qui couchoit dans le cabinet, de l'autre côté, joignant sa chambre. M. de Lorges, pressé de son affaire, lui dit de se dépêcher d'achever d'ouvrir, de s'en aller et de fermer sa porte. Voilà une petite créature troublée, qui prend sa robe et son cotillon, qui monte chez une ancienne femme de chambre qui l'avoit donnée, qui l'éveille, qui veut dire, qui n'ose, et qui enfin lui conte ce qui lui vient d'arriver, et qu'elle a laissé au chevet du lit de Mme de Saint-Simon un beau Monsieur tout jeune, tout doré, frisé et poudré, qui l'a chassée fort vite de la chambre. Elle étoit toute tremblante et fort étonnée. Elles surent bientôt qui c'étoit. On nous en fit le conte en partant, qui nous divertit fort malgré l'inquiétude.

Le chancelier nous raconta les visites matinales qu'il avoit eues la veille, et ce qu'il s'y étoit passé. Il nous conseilla fort l'évasion du prêtre et de tous ceux qui pouvoient témoigner, la soustraction des signatures, et une négative bien résolue, avec quoi il nous assura que M. de Lorges n'avoit rien à craindre. De là nous allâmes à l'Estang, où nous trouvâmes Chamillart fort déplaisant d'une si désagréable affaire, mais peu alarmé. Le Roi avoit ordonné qu'on lui rendît compte de tout, et à mesure de chaque pas et de chaque procédure. Tout cela passoit par Pontchartrain, qui devenoit par là un peu le modérateur des juges; et moyennant sa femme, qui lui avoit écrit,



peut-être beaucoup plus par le mouvement que Mme de Soubise s'étoit donné, nous étions sûrs de lui. Nous revînmes à Paris descendre chez Mme la maréchale de Lorges, fort persuadés que nous n'en aurions que la peine; nous y apprîmes que le prêtre et les valets étoient déjà évadés, et qu'on travailloit à faire disparaître l'acte et les signatures. Mme de Roquelaure avoit fait partir Montplaisir, lieutenant des gardes du corps, fort galant homme et leur ami particulier, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle au duc de Roquelaure à Montpellier, qui fut, s'il se peut, plus furieux que sa femme. Toutefois, après de grands vacarmes, tant à Paris qu'en Languedoc, on commença à comprendre que le Roi, qui vouloit être si exactement et si continuellement informé de tout sur cette affaire, n'abandonneroit pas au déshonneur public la fille de Mme de Roquelaure, ni beaucoup moins à l'échafaud ou à la mort civile en pays étranger le propre neveu de Mme de Soubise.

Le duc et la duchesse de Foix, sœur de Roquelaure, commencèrent à adoucir sa femme, et lui ensuite. Eux et leurs amis leur firent peur de la difficulté des preuves juridiques, des volontés de porter l'affaire à la dernière extrémité de rigueur, de la honte et de la rage du démenti après l'avoir entreprise et suivie; et peu à peu les rendirent capables d'entendre dire qu'il valoit encore mieux faire un mariage convenable en soi, qu'eux-mêmes avoient voulu, que de s'exposer à ces cruels inconvénients et à déshonorer leur fille. Le rare fut que le duc et la duchesse de Rohan se rendirent les plus épineux. Le mari étoit plein de chimères; il n'eût pas été fâché de voir son fils, dont il avoit toujours été mécontent, aller tenter fortune et s'établir en Espagne. La mère, qui avoit une grande prédilection pour le second, auroit été bien aise d'en faire l'aîné. Ils ne se soucièrent donc point d'hasarder[1] le succès ni de hâter la délivrance de leur fils, réduit à se tenir

1. Nous avons déjà vu Saint-Simon ne point aspirer l'*h* de *hasard* et de *hasarder*. Voyez entre autres tome V, p. 141.



caché, et n'eurent point de honte de chercher à profiter du malheur de M. et de Mme de Roquelaure, et de leur tenir le pied sur la gorge, pour en tirer plus que ce dont ils s'étoient contentés lorsque le mariage avoit pensé être conclu, et qui ne s'étoit pas rompu sur le combien de la dot. Ils voulurent encore exiger des conditions plus fortes; il se fit plusieurs négociations là-dessus. Le chancelier, ami de Mme de Roquelaure, et le duc d'Aumont, à la prière du prince de Léon, s'étoient mêlés du mariage la première fois; la même raison les y fit entrer la seconde; mais à bout avec des gens incapables d'aucune considération, la combustion entre les deux maisons devenoit inévitable, si le Roi, à la prière de Mme de Soubise, n'eût fait ce qu'il n'avoit fait de sa vie : il entra lui-même dans tous les détails particuliers; il pria, puis commanda en maître; il manda à diverses fois le duc et la duchesse de Rohan, qui n'y vouloit [1] point aller, leur parla tantôt séparément dans son cabinet, tantôt ensemble, et longtemps, avec une grande bonté, quoique il ne les aimât guère, et une grande patience, et finalement leur donna le duc d'Aumont et le chancelier, non plus pour arbitres, mais pour juges des conditions du mariage, qu'il leur déclara vouloir absolument être fait et célébré avant qu'il allât à Fontainebleau.

Sur le compte que le chancelier et le duc d'Aumont rendirent, que le duc et surtout la duchesse de Rohan ne vouloient demeurer d'accord de rien ni finir, le Roi envoya chercher Mme de Rohan et lui déclara, après tout ce qu'il put d'honnête, que les choses n'en étoient pas venues où elles en étoient pour en demeurer là, et qu'il en eût le démenti, et que si elle et son mari ne consentoient, il sauroit bien achever validement le mariage sans eux, par son autorité souveraine, dans une conjoncture de cette qualité. Il permit ensuite au prince de Léon de le venir remercier, et lui demander pardon de toutes ses

1. *Vouloit* est bien au singulier, se rapportant à la duchesse de Rohan seule.



fautes; et finalement après tant de bruit, d'angoisses et de peines, le contrat fut signé par les deux familles, assemblées chez la duchesse de Roquelaure, mais fort tristement. Les bans furent publiés, et avec la permission du cardinal de Noailles, qui ne se donne guère, les deux familles se rendirent à l'église du couvent de la Croix, où Mlle de Roquelaure étoit gardée à vue, depuis son beau mariage, par cinq ou six religieuses qui se relayoient. Elle sortit du dedans et entra dans l'église, le prince de Léon par une autre porte en même temps, sans compliments de personne, car cela avoit été concerté ainsi, et qu'ils ne se diroient mot. Le curé dit la messe et les maria. La cérémonie finie, chacun signa, et sans se dire une parole, chacun s'en alla de son côté. Les mariés montèrent ensemble dans un carrosse, pour se rendre à quelques lieues de Paris, chez un financier des amis du prince de Léon, en attendant qu'ils eussent une maison dans Paris, où ils payèrent leur folie d'une cruelle indigence, qui ne finit presque qu'avec leur vie, n'ayant presque pas survécu ni l'un ni l'autre le duc de Rohan et M. et Mme de Roquelaure. Ils ont laissé plusieurs enfants.

Pour être correct, il faut ajouter que tout fut signé et consommé avant Fontainebleau, mais que le duc de Rohan, qui étoit tombé malade de dépit, et qui ne voulut jamais donner que douze mille livres de rente à son fils, quoique Mme de Roquelaure en offrît dix-huit si M. de Rohan vouloit aller jusque-là, profita de l'empressement du Roi pour en obtenir des lettres patentes, qui nonobstant toute règle du royaume et toutes lois et coutumes de Bretagne, qui n'y permettent aucune substitution, lui permissent d'en faire une graduelle à l'infini de tous ses biens de Bretagne, où les cadets et les filles seroient fort maltraités. Mme de Soubise et Mme de Roquelaure emportèrent ce consentement, qui ne coûtoit rien au Roi, après quoi il fallut faire la substitution. Il se passa encore deux mois à cet ouvrage, pendant lesquels le Roi envoya plus d'une fois le duc d'Aumont au duc de Rohan pour le presser de finir,

et le manda à Fontainebleau pour l'en presser lui-même. Enfin cet ouvrage fut achevé au bout de deux mois, les lettres patentes expédiées et enregistrées comme il le voulut, et le mariage célébré immédiatement après, en la manière que je l'ai rapportée.

CHAPITRE II.

Cardinal de Bouillon à Rouen et à la Ferté; sa vanité et ses misères. — Baluze publie son *Histoire de la maison d'Auvergne*, fondée surtout sur le faux cartulaire de Brioude, dont le fabricateur se tue dans la Bastille. — Départ des princes pour l'armée de Flandres. — Duc de Bourgogne à Cambray. — Conduite du roi d'Angleterre, incognito à l'armée de Flandres. — Villars à la cour; son dépit et sa morale. — Hanovre général des Impériaux sur le Rhin; orage sur la Moselle. — Armée de Flandres de Mgr le duc de Bourgogne. — Duc d'Enghien nommé à seize ans chevalier de l'ordre. — Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. — État désespéré de Mme de Pontchartrain; son mari résolu à la retraite. — Mort de Mme de Pontchartrain; folies et faussetés de son mari.

Le cardinal de Bouillon, outré de succomber dans toutes les entreprises qu'il avoit tentées pour se soumettre la congrégation réformée de Cluni, et des insultes qu'il en recevoit en personne, ne put durer davantage à Cluni, à Paray, ni dans ces environs. Il obtint permission d'aller passer quelque temps à Rouen, où son abbaye de Saint-Ouen lui donnoit des affaires, mais ce fut à condition de prendre sa route de telle sorte qu'il n'approchât de nulle part plus près de trente lieues de Paris et de la cour. Il demanda la passade à plusieurs personnes dont les maisons étoient plus commodes que les méchants cabarets d'une route de traverse; il eut le dépit d'être refusé de la plupart, entre autres de la Vrillière, qui ne crurent pas de la politique d'héberger un exilé qui avoit déplu au Roi avec tant d'éclat et d'opiniâtreté. Il me fit demander par l'abbé d'Auvergne d'être reçu à la Ferté; je ne crus pas devoir être si scrupuleux : la parenté si proche de Mme de Saint-



Simon avec les Bouillons, l'intimité qui avoit été entre eux et M. le maréchal de Lorges toute sa vie, la manière dont ils en avoient usé dans mon procès au conseil, puis à Rouen, contre le duc de Brissac, les sollicitations publiques que j'avois faites avec eux au grand conseil pour la coadjutorerie de Cluni et ses suites, m'engagèrent d'en user autrement. Ils en furent fort touchés. Le cardinal séjourna chez moi quelques jours, d'où il s'en alla à Rouen, où la singularité du caractère et la proximité d'Évreux le fit recevoir avec beaucoup d'empressement et de respects. Mais sa vanité extrême gâta tout. Il eut une bonne et grande table, où il convia beaucoup de gens, mais il la fit tenir par deux ou trois personnes qui lui étoient là particulièrement attachées, et mangea toujours seul sous prétexte de santé; mais cette persévérante diète en démasqua bientôt l'orgueil. Sa table devint déserte, bientôt après sa maison, et chacun s'offensa d'une hauteur inconnue, même aux princes du sang.

En même temps que cette fierté indigna, la foiblesse de ses plaintes ne lui attira pas l'estime. Sa situation lui étoit insupportable, et il ne pouvoit s'en cacher; elle le fit tomber dans un inconvénient tout à fait misérable : il s'avisa de se faire peindre, et beaucoup plus jeune qu'il n'étoit. Le monde ne l'avoit pas encore déserté à Rouen, et il y en avoit beaucoup dans sa chambre lorsqu'il dit au peintre qu'il falloit ajouter le cordon bleu à son portrait, parce qu'il le peignoit dans un âge où il le portoit encore. Cette petitesse surprit fort la compagnie. Elle la fut bien davantage lorsque le cardinal, voyant qu'on se mettoit en soin d'en chercher quelqu'un pour le faire voir au peintre, dit qu'il n'étoit pas besoin d'aller si loin, et se déboutonnant aussitôt, en montra un qu'il portoit par-dessous, pareil à celui qu'il portoit par-dessus avant que le Roi lui eût fait redemander l'ordre. Le silence des assistants le fit apercevoir de ce qui se passoit en eux ; il en prit occasion d'une courte apologie pleine de vanité, et d'une explication des droits de la charge de grand aumônier. Il préten-

dit n'en être pas dépouillé parce qu'il n'en avoit pas donné la démission, que cela étoit si vrai que, pour ne pas embarrasser la conscience des maisons religieuses et hôpitaux soumis à sa jurisdiction comme grand aumônier, il avoit donné tous ses pouvoirs aux cardinaux de Coislin et de Janson, comme à ses vicaires, lorsqu'ils étoient entrés dans sa charge ; mais il n'ajouta pas qu'ils s'étoient bien gardés d'agir dans ces maisons en vertu de ces pouvoirs, qu'ils n'avoient jamais demandés et qu'ils avoient parfaitement méprisés. A l'égard de l'ordre, il dit que les deux charges de grand aumônier de France et de grand aumônier de l'ordre étant unies, et ayant prêté le serment des deux, il ne s'étoit pas cru délié de l'obligation de porter le cordon bleu et la croix du Saint-Esprit, mais que, par déférence pour le Roi, il se contentoit de les porter par-dessous et sans que cela parût. Avec cette délicatesse de conscience, ou plutôt avec cette misère de petit enfant, que faisoit-il donc de la croix brodée? La portoit-il aussi sur sa veste et par-dessous? Cette platitude et tout son discours acheva de le faire tomber dans l'esprit de ceux qui en furent témoins et de ceux qui l'apprirent. La privation de ces marques extérieures étoit une des choses du monde qui le touchoit[1] le plus ; et comme il n'osoit continuer de les mettre à ses armes, il avoit cessé depuis d'en avoir nulle part, en sorte que sa vaisselle et ses carrosses, tout n'étoit marqué que par des chiffres et des tours semées, sans écussons. C'étoit pour la même raison qu'il n'alloit plus qu'en litière, sous prétexte de commodité ; il en avoit une superbement brodée dedans et dehors, qui avoit un étui pour la pluie et pour aller par pays.

Il fut visité à Rouen par fort peu de gens, de sa famille ou de ses amis. Il s'y occupa des affaires de son abbaye de Saint-Ouen, mais beaucoup plus du sieur Marsollier, chanoine d'Uzès, à qui la *Vie du cardinal Ximénès* avoit

1. Il y a bien au manuscrit *touchoit*, au singulier.



donné de la réputation, que celle qu'il fit depuis de Monsieur de la Trappe n'a pas soutenue, et qu'il faisoit travailler à celle de M. de Turenne. Pendant ce séjour à Rouen, il perdit encore un procès fort important contre les réformés de Cluni, et fort piquant. Il ne put se rendre maître de son désespoir, et acheva de se faire mépriser en Normandie comme il avoit fait en Bourgogne. A la fin il eut ordre de s'y en retourner. Nouvelle rage. Il me fit demander encore passage par la Ferté, et quelques jours de séjour pour y faire des remèdes plus en repos qu'il ne l'eût pu à Rouen. Tout étoit ruse, dessein et fausseté. Il revint donc à la Ferté, où je ne lui envoyai personne pour le recevoir, pour ne pas excéder dans ce qui ne devoit être qu'hospitalité à un exilé de sa sorte. Il y montra autant de foiblesse sur sa santé que sur sa fortune. Il étoit charmé du parc, où il se promenoit beaucoup, mais il rentroit toujours avant l'heure du serein et couchoit dans ma chambre, mangeoit avec deux ou trois de ses gens dans mon antichambre, et ne sortoit point de ces deux pièces, parce qu'elles ne donnoient point sur l'eau comme toutes les autres. Il disoit quelquefois la messe à la chapelle, quelquefois à la paroisse. En sortant de l'église, il lui échappoit souvent de dire à ce qui s'y trouvoit : « Regardez et remarquez bien ce que vous voyez ici, un cardinal-prince, doyen du sacré-collége, le premier après le Pape, qui dit la messe ici ; voilà ce que vous n'avez jamais vu et ce que vous ne reverrez plus après moi. » Jusqu'au peuple rioit à la fin de cette vanité si déplorable.

Il alla à la Trappe, où l'amertume extrême de son état, qu'il témoigna sans cesse à l'abbé et à M. de Saint-Louis, qui avoit été fort connu, aimé et estimé de M. de Turenne, et que lui-même connoissoit fort, leur fit grand'pitié et ne les édifia pas. M. de Saint-Louis, qui après avoir mérité l'estime et les grâces du Roi, qui en parloit toujours avec bonté et distinction, s'étoit retiré là, où depuis près de trente ans il n'étoit occupé que de prière et de pénitence essaya vainement de le ramener un peu, et à la fin lui

parla de la mort, de ce qu'on pense lorsqu'on y arrive, et de l'utilité de se représenter ce terrible moment. « Point de mort, point de mort! s'écria le cardinal, M. de Saint-Saint-Louis, ne me parlez point de cela, je ne veux point mourir. » Je m'arrête sur ces diverses bagatelles pour faire connoître quel étoit ce personnage si rapidement élevé au plus haut, lui personnellement et sa maison, par les grâces et la faveur de Louis XIV, un homme qui a fait tant de bruit dans le monde par son orgueil, par son ambition, qui a paru si grand tant qu'il a été porté par cette même faveur, qui a donné le plus étonnant spectacle par ses fausses adresses, son ingratitude et la lutte de désobéissance qu'il osa soutenir contre ce même roi, son bienfaiteur[1], et par ses propres bienfaits, et qui, depuis sa disgrâce, parut si petit, si vil, si méprisable jusque dans les pointes qu'il hasarda encore, d'où il tomba dans le plus grand mépris partout, et jusque dans Rome, où nous le verrons languir pitoyablement, et y mourir enfin d'orgueil, comme toute sa vie il en avoit vécu. De la Ferté il dépêchoit des courriers sans cesse; il lui est arrivé de s'y trouver avec trois ou quatre valets, tous les autres étant en course. Il y fut visité de quelques gens d'affaires. L'abbé de Choisy, si connu dans le grand monde, le même qui s'alla faire prêtre à Siam, dont on a une si agréable relation de ce voyage et des lambeaux assez curieux de Mémoires, étoit de ses amis de tous les temps. Il passa plusieurs jours à la Ferté, d'où il fit un voyage à Chartres.

Ce séjour à la Ferté dura plus de six semaines. Il avoit projeté de faire entrer Monsieur de Chartres dans ses affaires, malgré tout ce qui s'étoit passé dans celle de Monsieur de Cambray. Il étoit de toute sa vie vendu aux jésuites, qui de leur côté lui étoient livrés. Il crut donc qu'en mettant Mme de Maintenon de son côté par Monsieur de Chartres, le Roi ne pourroit tenir, attaqué

1. *Bienfacteur*, au manuscrit.



de ces deux côtés. Il fit ce qu'il put pour s'attirer une visite de Monsieur de Chartres, qui étoit à Chartres, à dix lieues de la Ferté. N'ayant pu l'obtenir, il se borna à un rendez-vous quelque part, comme fortuit; il n'y réussit point encore. Il vouloit engager ce prélat à faire revoir par le Roi l'important procès qu'il venoit de perdre et qui l'avoit si fort piqué, pour de là l'embarquer. Ce fut l'objet du voyage de l'abbé de Choisy, qui y perdit toute son insinuation, son esprit et son bien-dire : il revint à la Ferté avec force compliments, mais chargés[1] de refus sur tout. On ne peut exprimer quels furent les transports de rage avec lesquels ils furent reçus ni tout ce que vomit le cardinal de Bouillon contre un homme si distant de lui, devant lequel il s'étoit humilié, et en avoit inutilement imploré la protection contre ses prétendus ennemis, contre le Roi, contre les ministres, contre ses amis. Ce dernier trait de mépris acheva de lui tourner la tête. Il comprit son exil sans fin et les dégoûts journaliers, inépuisables, sans secours, sans ressource, sans espérance d'aucun moyen d'adoucir sa situation, beaucoup moins de la changer. Je sus tout cela par le curé de la Ferté, qui étoit homme d'esprit et savant, avec lequel il s'étoit familiarisé dans ses promenades, qu'il avoit même fait manger quelquefois avec lui, lui qui n'avoit pas voulu manger avec ce qu'il y avoit de plus distingué à Rouen, et devant lequel il ne se cachoit pas. J'ai lieu de croire, mais sans en être certain, que ce fut l'époque de la résolution qu'il exécuta près de deux ans après, parce qu'il lui fallut tout ce temps pour arranger dessus toutes ses affaires. Outre la consolation de se trouver [dans] un lieu agréable[2], d'entière solitude et de parfaite liberté, où choqué ni contraint sur rien, il faisoit tout ce qu'il lui plaisoit à son aise, il attendoit sans le dire le départ de la cour pour Fontainebleau.

1. *Chargés*, au pluriel, se rapportant à *compliments*.
2. Saint-Simon avait d'abord écrit : « Outre la consolation d'un lieu agréable » ; il a ensuite, tout en laissant *d'un lieu*, mis *de se trouver* en interligne.

Ce long séjour, que je n'avois pu prévoir, ne laissoit pas de me mettre en peine, et je craignois que le Roi, si justement piqué contre lui, ne le trouvât mauvais. J'en parlai au chancelier et à M. de Beauvillier; je leur dis mon embarras; je leur fis aisément comprendre que je ne pouvois chasser le cardinal de Bouillon de chez moi, que, comme il étoit vrai, je n'avois jamais eu avec lui aucun commerce et n'en avois encore actuellement aucun. Je me trouvai bien d'avoir pris cette précaution. A fort peu de jours de là, il fut parlé au conseil du cardinal de Bouillon, à propos de ses procès perdus contre ces moines. Là-dessus le Roi dit qu'il étoit bien longtemps à la Ferté, que si on vouloit le chicaner, on ne l'y laisseroit pas, qu'il n'avoit pas permission d'approcher plus près de trente lieues, et qu'il n'y en a que vingt de Versailles à la Ferté. Le chancelier saisit ce mot, et après lui le duc de Beauvillier, pour me servir, et il parut que cela fut bien reçu. Enfin, la cour arrivée à Fontainebleau, le cardinal de Bouillon partit aussi de la Ferté, sans que pas un de ses gens sussent où il alloit. Il prit des chemins détournés, et il arriva enfin, toujours dans le même secret réservé à lui seul, à Auny près de Pontoise, où il demanda à coucher et où il fut reçu. C'étoit une maison de campagne du maréchal de Chamilly, qui étoit lors à la Rochelle avec sa femme, où il commandoit et dans les provinces voisines, à qui il n'en avoit ni écrit ni fait parler. C'étoit s'approcher de Paris bien plus que de la Ferté; la cause en fut pitoyable.

Il avoit le prieuré de Saint-Martin de Pontoise, où il avoit dépensé des millions et fait une terrasse admirable sur l'Oise et des jardins magnifiques. Il aima tant cette maison, et encore par vanité, car je lui ai ouï dire que tout ce qui étoit des dehors étoit royal, que dans sa faveur il obtint, moyennant un échange, de détacher cette maison et quelques dépendances du prieuré et d'en faire un patrimoine, qui en effet est demeuré à M. de Bouillon. Il n'avoit pu avoir permission d'y aller; il voulut au moins

la revoir encore une fois par la chatière, et il donna le misérable spectacle de l'aller considérer tous les jours, pendant les sept ou huit qu'il demeura à Auny, tantôt de dessus la hauteur, tantôt tout autour[1], par les ouvertures des murailles des bouts des allées et à travers des grilles, sans avoir osé mettre le pied en dedans, soit qu'il voulût faire pitié au monde par cette ridicule montre d'un extrême desir dont la satisfaction lui étoit refusée, soit qu'il espérât toucher par le respect de n'être pas entré dans sa maison ni dans ses jardins. Cette bassesse fut méprisée et ce fut tout. De là il tira droit en Bourgogne, d'où il étoit venu, où il reçut enfin la permission de s'en aller tout auprès de Lyon s'établir dans une maison de campagne qui lui fut prêtée, pour n'être plus parmi des objets qui l'outroient sans cesse de douleur.

Baluze, dont j'ai parlé, et de son *Histoire de la maison d'Auvergne*, fondée sur les faussetés du cartulaire de Brioude, dont j'ai parlé[2] p. 582 et 583[3], avoit presque toujours été avec le cardinal de Bouillon à Rouen. Son livre, prêt à paroître en 1706, avoit été remis sous clef alors, par l'étrange vacarme qu'excita l'imposture du cartulaire de Brioude, et l'arrêt de mort de la chambre de l'Arsenal contre le faussaire de Bar convaincu de l'avoir fabriqué, et dont les Bouillons eurent le crédit de faire commuer la peine en une prison perpétuelle à la Bastille, où il avoua qu'ils le lui avoient fait faire. Depuis quinze mois de cet événement, il ne s'en parloit plus. L'ouvrage de Baluse, fait avec tout l'art possible, séparé de tout cet espace de temps de son ruineux fondement, parut aux Bouillons pouvoir enfin se montrer. Le chancelier, leur ami, et sujet quelquefois à traiter les choses un peu légèrement, leur en accorda le privilége. Il parut donc en public, et y renouvela toute la scène du faussaire. Savants et ignorants, le soulèvement fut général, et le monde indigné ne se

1. Saint-Simon a écrit : *tout au autour*.
2. Cette répétition est conforme au texte du manuscrit.
3. Pages 109 et suivantes de notre tome V.

contraignit ni sur les Bouillons, ni sur le chancelier, qui leur avoit passé cette impression. Je ne pus m'empêcher de lui en dire mon avis. Il en fut honteux à ne savoir où se mettre, et les Bouillons, avec toute leur hardiesse, fort embarrassés. Ce fut à propos de ce nouvel éclat que Maréchal me conta que de Bar, désespéré de se voir confiné en prison pour le reste de sa vie, malgré les assurances de protection infaillible et des récompenses dont les Bouillons l'avoient repu pour lui faire exécuter cette insigne fausseté, et lassé de ses imprécations contre eux si inutiles, s'étoit cassé la tête contre les murailles, que lui, Maréchal, avoit été appelé pour le visiter dans cette furie et dans cette blessure, de laquelle il étoit mort deux jours après.

Le Roi, qui avoit la foiblesse de ne partir jamais un vendredi, ne fut pas si scrupuleux pour son petit-fils; il fixa son départ au 14 mai. Il sembleroit néanmoins qu'à qui observeroit les jours, celui de l'assassinat d'Henri IV et de la mort de Louis XIII devroit être réputé un jour malheureux pour la France, pour ses rois et pour ceux qui en sont si récemment sortis. Mais le Roi, qui n'a jamais compté que lui pour roi de France, put s'apercevoir en cette occasion que sa cour ne le comptoit pas seul, malgré ses adorations : la messe du Roi, qui, selon la coutume, fut de *Requiem*, frappa tout le monde et l'attrista sur le départ du jeune prince, et ne s'en put contenir[1]. Je n'en fus pas témoin; j'étois à Saint-Denis à l'anniversaire de celui dont, par mon père, je tiens toute ma fortune : c'est à son exemple un devoir qui l'emporte sur tout autre, et auquel je n'ai jamais manqué. Il est vrai que je m'y suis toute ma vie trouvé tout seul, et que je n'ai jamais pu m'accoutumer à un oubli si scandaleux de tant de races comblées par ce grand monarque, dont plus d'une sans lui seroient inconnues et demeurées dans le néant. A mon retour à Versailles, je trou-

1. Et le monde ne s'en put contenir.



vai qu'on y étoit encore blessé du choix de ce jour funeste.

Mgr le duc de Bourgogne étoit parti à une heure après midi pour aller coucher à Senlis, chez l'évêque, frère de Chamillart, dont toute la famille étoit allée l'y recevoir. Il passa à Cambray avec les mêmes défenses de la première fois, mais il y dîna ; à la vérité ce fut à la poste même, où l'archevêque se trouva avec tout ce qui étoit à Cambray. On peut juger de la curiosité de cette entrevue, qui fut au milieu de tout le monde. Le jeune prince embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises ; il lui dit tout haut qu'il n'oublieroit jamais les grandes obligations qu'il lui avoit, et sans jamais se parler bas, il ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards lancés dans les yeux de l'archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le Roi avoit interdit, eurent une éloquence, avec ces premières paroles à l'archevêque, qui enleva tous les spectateurs, et qui, malgré la disgrâce, grossirent alors et depuis la cour de l'archevêque de tout ce qui étoit de plus distingué, et qui, sous divers prétextes de route et de séjour, s'empressoit à mériter d'avance ses bonnes grâces présentes et sa protection future.

M. le duc de Berry partit le 15, dîna à Senlis chez l'évêque, ne passa point par Cambray, et joignit Mgr le duc de Bourgogne à Valenciennes le soir même qu'il y étoit arrivé. C'étoit là qu'étoit M. de Vendôme depuis son arrivée de la cour, et là qu'étoit le rendez-vous de tout le monde. Le roi d'Angleterre ne tarda pas de s'y rendre, dans un incognito si précis toute la campagne, qu'il en devint scandaleux. Il mangea chez Mgr le duc de Bourgogne jusqu'à l'arrivée de son équipage ; il eut après chez lui une table de seize couverts, où il invitoit et où il fut très-gracieux, et mangea chez les officiers généraux qui l'en prièrent. Il choisit son poste, bien que volontaire, à la tête des troupes de sa nation, qui en furent comblées ; jusqu'aux Anglois de l'armée ennemie s'en sentirent de la satisfaction, et la laissèrent échapper. Ce prince vé-

eut avec beaucoup de sagesse, mais fort parmi tout le monde, chercha à plaire et y réussit; il acquit même l'estime et l'affection des troupes et des généraux, par son application et par toute la volonté qu'il montra. Il ne figura pas assez pour s'y étendre davantage. L'électeur gagna les bords du Rhin, où le duc de Berwick l'étoit allé attendre.

Villars arriva avec sa femme presque à ses journées, fort lentement. Il parut outré de changer de pays et d'armée; il lui fâchoit fort de quitter de si abondantes sauvegardes, et n'étoit guère plus content de ne pouvoir traîner sa femme après lui. Elle en étoit ravie, et il lui échappa assez plaisamment qu'elle avoit quitté le service. Villars assura le Roi publiquement que tous ses bataillons en Allemagne excédoient le complet de cinquante hommes chacun, et qu'ils étoient tous beaux à merveilles; puis s'étant mis peu à peu sur la morale, et toujours en public et parlant au Roi, il dit tout haut que la meilleure maxime pour les rois étoit de faire espérer beaucoup et de donner peu : je laisse à penser comment ce mot fut reçu d'un compagnon de sa sorte, élevé et comblé au point où il se trouvoit. L'électeur et Berwick ne trouvèrent pas leur armée à beaucoup près telle que Villars la publioit, mais ce dernier ne s'étoit pas contraint de dire publiquement et plus d'une fois, en parlant des puissances, que s'il ne leur falloit que du plat de la langue, il leur en donneroit tout leur soûl; à cette fois il tint exactement parole.

Les Impériaux furent lents à s'assembler. Le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, commandoit leur armée. Il comptoit qu'elle seroit nombreuse et que le prince Eugène l'y suivroit bientôt. Ce dernier partit fort tard de Vienne, s'amusa chez divers princes en chemin, forma un puissant corps sur la Moselle, et sourd aux cris d'Hanovre, se fit joindre par de gros détachements de son armée, par des ordres précis de l'Empereur, qui eut peine à apaiser Monsieur d'Hanovre, piqué et voulant s'en retourner chez lui. Pour le dire de suite, dès que cette ar-



mée de la Moselle ne put plus donner soupçon de torquets[1], l'électeur et Berwick laissèrent à du Bourg la garde des lignes d'Haguenau, avec le nécessaire pour les défendre contre les entreprises du duc d'Hanovre, et marchèrent avec tout le reste sur la Moselle, où il se forma un gros orage dont on ne put deviner la cause, tandis que Marlborough, à la tête de l'armée de Flandres, se tenoit dans une grande tranquillité. On prétendit qu'il étoit convenu avec le prince Eugène d'attendre qu'il fût prêt, et de ne rien entreprendre sans lui.

L'armée de Mgr le duc de Bourgogne étoit d'abord de deux cent six escadrons et de cent trente et un bataillons en cinquante-six brigades. Il avoit la maison du Roi, la gendarmerie, les carabiniers et le régiment des gardes, dix-huit lieutenants généraux et autant de maréchaux de camp en ligne, sans les gens du détail. Dix sont devenus depuis maréchaux de France, dont quatre n'étoient lors que brigadiers; et nous en voyons aussi qui n'étoient pas de cette armée et qui n'étoient alors que colonels. L'armée se trouva complète, belle, leste, de la plus grande volonté. Jamais armée fournie avec plus d'abondance, ni d'amas de toutes les sortes, avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie. Tout ce qui y servoit se pressa d'arriver sur le départ des princes; il ne restoit plus qu'à se mettre en mouvement. M. de Vendôme, qui prenoit aisément racine partout où il se trouvoit à son aise, montra peu de complaisance pour en sortir. Il fut seul de son avis, mais il se fit croire avec un air de supériorité dont Puységur prévit les suites, et les écrivit au long à M. de Beauvillier, qui ne me cacha pas ses alarmes. Je le fis souvenir de notre conversation de Marly, mais je le trouvai encore fort éloigné de penser que les choses pussent aller jusqu'où je les lui avois prédites. Profitons de l'inaction de ce premier commencement de campagne pour raconter le peu qui se

1. D'embûches, d'attaques.



passa jusqu'à sa véritable ouverture qui [ne] nous permettra guère après de la quitter.

Le Roi nomma à la Pentecôte M. le duc d'Enghien chevalier de l'ordre pour le premier jour de l'an. Il n'avoit que seize ans, et Monsieur le Duc n'y songeoit pas encore; mais il étoit fils de Madame la Duchesse.

Le Roi alla coucher le 18 juin à Petit-Bourg, et le 19 à Fontainebleau. Mme de Pontchartrain étoit à Paris à l'extrémité. Ma liaison intime avec cette famille, et plus encore l'union et l'intimité plus que de sœurs qui étoit entre Mme de Saint-Simon et elle, nous arrêta à Paris. Elle ne voyoit presque plus personne, et n'avoit de consolation qu'avec Mme de Saint-Simon, qui n'en trouvoit aussi qu'auprès d'elle. Le caractère de cette femme accomplie tiendroit trop de place ici; il la trouvera mieux parmi les pièces[1]. Il est trop beau, trop singulier, trop instructif pour le laisser ignorer. Il y avoit longtemps qu'une si grande perte étoit prévue. C'étoit une maladie de femme, venue de trop de couches et trop près à près, de trop peu de ménagement d'abord, qui rendit tous les divers remèdes inutiles. Pontchartrain, qui avoit là-dessus bien des reproches à se faire, en pouvoit combler la mesure par la contrainte continuelle dans tout, et par son étrange humeur, qu'il lui avoit fait essuyer sans cesse. La patience et la douceur dont elle ne s'étoit jamais lassée, jusqu'à être outrée lorsqu'on pouvoit s'apercevoir qu'elle en avoit besoin, avoit infiniment pris sur elle et fort aigri son sang, qu'on ne put enfin calmer ni arrêter. Soit vérité, soit feinte, comme dans les suites cela ne parut que trop, Pontchartrain sentit toute la grandeur de sa perte, et plus d'un an avant qu'elle arrivât, il me confia que si ce malheur, qu'il ne prévoyoit que trop, lui arrivoit, il avoit pris le dessein de se retirer; que dès qu'il la verroit diminuer, il tiendroit sa démission toute prête; que dès que le malheur seroit arrivé, il l'enverroit au Roi, et se

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

retireroit aussitôt dans un petit appartement que son père avoit à l'institution de l'Oratoire, où il passoit les bonnes fêtes[1]; qu'il y demeureroit trois ou quatre mois, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à un lieu et à un genre de vie qui lui convînt et qu'il pût continuer, sur quoi il exigea de moi un secret inviolable.

Il seroit inutile de rapporter ici ce que je lui dis pour détourner un homme de son âge et chargé de famille d'une résolution si téméraire. Je compris que je ne gagnerois rien que par degrés. Quoique il n'eût rien que de très-rebutant, et que je le sentisse tel plus souvent que personne, parce que je le voyois plus souvent et plus intimement, j'avoue que je suis[2] dupe, et qu'il me fit pitié. Je crus que la confiance de son père, qui ne me cachoit rien, ni des affaires, ni de sa famille, et qui cent fois m'avoit déposé ses douleurs sur son fils, que celle de sa mère, qui n'étoit pas moindre, que cette intime liaison de sa femme avec la mienne, que l'intérêt de ses enfants demandoient également de moi tous les soins possibles pour détourner une résolution qui seroit un coup de mort pour le chancelier et la chancelière, et qui seroit la perte de leur famille. Bientôt après je crus démêler qu'outre que ces sortes de résolutions sont souvent le fruit des grandes douleurs, il imaginoit en devoir une signalée à une si grande perte, et que, privé de l'appui qu'il tiroit de la considération de sa femme, il désespéroit de pouvoir se soutenir dans sa place. Ces mélanges, qui venoient de la sensibilité du cœur et de l'orgueil de l'esprit, me parurent former une résolution bien difficile à rompre. Je ne crus donc pas faire une infidélité de communiquer ce secret à Mme de Saint-Simon, pour me servir de son sage conseil; elle en jugea comme moi : lui-même bientôt après s'en ouvrit à elle. Cette inquiétude me fit quitter bonne compagnie, et mes ouvrages de la Ferté et mes plants que j'étois allé voir à Noël, sur un accident qu'on crut qui

1. Les grandes fêtes de l'Église.
2. Saint-Simon a bien écrit *suis*, et non *fus*.

emporteroit Mme de Pontchartrain, pour accourir à temps d'empêcher la démission. J'avois résolu de tâcher à la faire passer par les mains du chancelier; cela lui étoit dû par toutes sortes de raisons, et c'étoit le meilleur moyen de l'arrêter.

La maladie, qui dura encore six mois, donna le temps à Pontchartrain de s'ouvrir au P. de la Tour, général de l'Oratoire, qui confessoit Mme de Pontchartrain depuis son mariage, et à l'abbé de Maulevrier, aumônier du Roi, grand intrigant, avec de l'esprit et de l'ambition, grand ami des jésuites et de Monsieur de Cambray, de qui j'ai parlé quelquefois. Celui-ci le détourna de se retirer à l'Institution, pour ne point faire cette peine aux jésuites, auxquels il étoit aussi livré que son père étoit éloigné d'eux, et pour ne point donner de soi des soupçons de jansénisme, qui pourroient attirer des affaires au P. de la Tour, lequel aussi le détermina à s'en aller à Pontchartrain quand le malheur seroit arrivé, puis à différer sa démission de quelques semaines, enfin de quelques mois. Il y en avoit près de deux que nous ne bougions presque point de cette funeste maison, lorsque Mme de Pontchartrain mourut enfin, sur les onze heures du matin, le 23 juin. La cour étoit à Fontainebleau, le chancelier aussi, qui n'avoit pu quitter, que sa femme désolée alla trouver aussitôt, qui le trouva dans la plus amère affliction, quoique prévue de si loin. Mme de Saint-Simon, que j'avois eu soin de détourner adroitement d'un si douloureux spectacle, avoit, malgré sa vertu, besoin de toutes sortes de secours; je voulus demeurer auprès d'elle. Elle savoit où en étoit Pontchartrain, et l'importance pour ses enfants, ou plutôt pour ceux de son amie, d'empêcher les folies qu'il vouloit exécuter, et me pressa tellement de ne le point abandonner que je la laissai avec Mme la maréchale de Lorges, Mme de Lauzun et ma mère, et m'en allai, sur un message pressant du P. de la Tour, le trouver chez Pontchartrain, d'où, pour abréger beaucoup de choses, nous partîmes tous trois en même carrosse, et Bignon,

intendant des finances, en quatrième, et nous en allâmes à Pontchartrain. Les trois belles-sœurs y vinrent le jour même, et peu à peu la parenté et les liaisons y introduisirent plus de monde.

Dans la situation où étoit toute cette famille, le chancelier et la chancelière, qui n'aimoient point les belles-sœurs, avec qui j'étois fort bien, n'avoient de confiance qu'au P. de la Tour et en moi, et Pontchartrain, qui vouloit toujours parler de sa retraite, qui n'étoit sue là que de nous, laissoit toute la compagnie pour être sans cesse avec nous. Cela me força à demeurer, pour arrêter toujours cette résolution, jusqu'à ce que, Bignon prêt à partir pour Fontainebleau, cette résolution lui fut confiée pour la déclarer au chancelier, mais sans porter de démission. Alors, voyant l'affaire entre les mains du chancelier, je m'en revins à Paris, auprès de Mme de Saint-Simon, et le P. de la Tour retourna à ses affaires. Ce ne fut pas pour longtemps. Le chancelier, outré de plus d'une douleur, et de colère contre son fils sur le rapport de Bignon, m'écrivit la lettre du monde la plus touchante, pour me conjurer de n'abandonner pas ce fou dans ses transports, et pour me témoigner qu'il n'avoit de ressource qu'au P. de la Tour et en moi, ni de repos qu'il ne me sût à Pontchartrain. Je différai pourtant d'y retourner.

Phélypeaux cependant, frère du chancelier, arrivant de Bourbon, avoit été à Pontchartrain, où son neveu lui avoit parlé comme à Bignon, et l'avoit aussi chargé de déterminer son père, qui lui avoit écrit très-fortement et plusieurs fois, à le laisser faire. Phélypeaux, tout apoplectique qu'il étoit revenu des eaux, ne put rien gagner sur son neveu. Il se traîna à Fontainebleau, où il acheva d'effaroucher son frère par tous les détails qu'il lui rapporta, et de l'outrer contre son fils. Il m'écrivit par son frère une lettre si forte et si pressante pour retourner à Pontchartrain, que je ne pus m'en défendre, mais en même temps si précise d'en chasser les belles-sœurs et toute la

compagnie, que je crus qu'elle excédoit. Le fait étoit qu'encore que le chancelier travaillât avec le Roi en la place de son fils, les affaires périssoient faute de signatures et de manutention ordinaire; que le Roi, qui est l'homme du monde à qui les afflictions alloient le moins, commençoit à s'en lasser jusqu'à le trouver mauvais; que la cour en parloit fort et blâmoit en ridicule; que ce qui s'amassoit de gens à Pontchartrain, quoique parenté ou familiers, y donnoit un air d'assemblée et de fête tout à fait déplacé, d'appareil de spectacle, et faisoit une sorte d'amusement à son fils qui le retenoit où il ne devoit pas être, et qui scandalisoit par le contraste et le ridicule éloigné de toute la bienséance de son état. Surtout le chancelier insistoit sur ce que son fils allât enfin à Fontainebleau, ce qu'il s'éloignoit entièrement de faire. Phélypeaux me fit une triste peinture de l'état où il avoit laissé son frère sur la ruine de sa famille et de sa fortune, et, outre la lettre qu'il m'avoit apportée, me conjura encore, de la part du chancelier, de vouloir bien retourner à Pontchartrain, pour tâcher d'en arracher son fils. A tant d'instances Mme de Saint-Simon joignit ses représentations les plus fortes de ne pas refuser un service si important, qui m'étoit demandé avec tant d'instance et de confiance. Je me résolus donc à y retourner, mais avec le P. de la Tour et en nous faisant précéder par l'abbé de Maulevrier, à qui le chancelier avoit parlé très-fortement à Fontainebleaux dès qu'il le sut instruit par son fils même.

Cet abbé, qui aimoit tant à se mêler de tout, et si principalement chez les ministres, qui étoit sec, étoit chargé d'essayer de ramener l'esprit de Pontchartrain aux volontés de son père, et d'insinuer à la compagnie de s'en aller, belles-sœurs et autres. Nous le laissâmes partir, et n'allâmes que le lendemain, le P. de la Tour et moi. Nous trouvâmes que l'abbé, armé des ordres du père et de la mère, ne les avoit adoucis, ni à la compagnie, ni aux belles-sœurs mêmes, ni au fils. Ces trois femmes, qui ignoroient pleinement le dessein de leur beau-frère, ne

cherchoient qu'à lui plaire, à profiter d'une douleur qui les réunissoit, peut-être à le soustraire tout à fait de père et de mère, pour disposer de lui plus à leur gré et en tirer plus gros qu'elles ne faisoient, bien qu'elles ne s'y fussent jamais épargnées. Elles lui firent des plaintes amères du traitement scandaleux qu'elles recevoient pour l'amour de lui. Pontchartrain, de longue main impatient des moindres apparences de joug, frappé de l'idée de s'unir plus étroitement à ce qui étoit de plus proche à sa femme, piqué d'honneur de plus, s'emporta d'une façon étrange, s'opposa nettement au départ, et n'eut pas peine à arrêter des personnes qui ne vouloient s'en aller que pour être retenues. L'abbé de Caumartin nous vint conter l'histoire en descendant de carrosse, sur quoi le P. de la Tour et moi jugeâmes qu'il n'étoit plus du tout question d'exécuter ce que le chancelier m'avoit si précisément demandé par sa lettre et par son frère, mais d'adoucir l'irritation que l'abbé de Maulevrier avoit causée.

Le P. de la Tour aborda Pontchartrain, tandis que j'allai trouver les dames. J'essuyai d'abord une sortie de la comtesse de Roucy. Je m'adressai à Mme de Blansac comme plus liante, mais qui, avec infiniment d'esprit et une apparente douceur, étoit encore bien plus fausse, et n'en alloit que mieux à ses fins. Je leur abandonnai la sécheresse de l'abbé de Maulevrier tant qu'elles voulurent; je leur dis que le chancelier, qui trouvoit toujours son fils si bien avec elles, espéroit de sa solitude un retour nécessaire à la cour : en un mot, je les apaisai, et leurs maris. L'abbé de Maulevrier s'en retournoit à Fontainebleau ; je le chargeai d'une lettre pour le chancelier en secret, qui m'en écrivit plusieurs avec la même précaution. Les déclamations, les désespoirs, les égarements, les raisonnements sans raison et sans fin de Pontchartrain, ses fureurs, ses menaces, et parmi tout cela ses emportements contre son père, uniquement mais sans cesse partagés entre le P. de la Tour et moi, nous mettoient sans cesse aussi à bout

d'expédient, de patience et de compassion. Je n'osois me laisser aller au soupçon de quelque feinte; le P. de la Tour, moins scrupuleux que moi, m'en parla : nous nous y confirmâmes. Les belles-sœurs crurent y voir clair à des vapeurs, à des hurlements, à des transports qui leur parurent peu naturels; elles s'en ouvrirent même à nous; jusqu'aux valets l'écumèrent[1], et ne s'en turent pas. Quoique nous eussions obtenu enfin qu'il fît des signatures pressées, son père s'impatientoit cruellement. Il m'écrivit une lettre si vive, si touchée de la perte commune, si éloquente sur ses malheurs, si offensée contre son fils et contre ses belles-sœurs, si semplie de confiance et de reconnoissance pour moi, que m'ayant prié en même temps de la brûler après l'avoir montrée au P. de la Tour, je crus qu'il étoit de cette même confiance de la lui renvoyer. Je lui mandai nos pensées au P. de la Tour et à moi, et j'obtins qu'il m'écrivit[2] une lettre que je pusse montrer à son fils, qui, sur une réponse qu'il en avoit reçue, ne vouloit plus lui écrire. Enfin, comme le P. de la Tour et moi ne savions plus que devenir, un valet de chambre de Phélypeaux m'apporta secrètement une lettre de la chancelière, par laquelle elle m'avertissoit qu'elle avoit pris le parti de venir elle-même, sans que personne en sût rien que son mari, et qu'elle arriveroit le lendemain. Ce parti nous plut extrêmement, au P. de la Tour et à moi, qui fut d'avis que je lui écrivisse pour l'instruire en chemin de la situation où elle trouveroit les choses, et de ce que nous croyions de la conduite qu'elle devoit tenir. Je l'envoyai attendre par un de mes gens fort sûr, avec ma lettre, à deux lieues de Pontchartrain, qui l'arrêta et qui la lui donna. Elle m'en a souvent bien remercié depuis, comme chose qui lui avoit été bien utile.

Peu après le dîner, il parut deux carrosses dans la mon-

1. *Écumer*, au figuré, soupçonner, se douter de. Nous avons déjà vu ce verbe employé dans le même sens, tome I, p. 200, et tome IV, p. 264.
2. Il y a bien l'indicatif au manuscrit.



cagne, qui surprirent fort tout le monde, parce qu'on ne venoit plus guère à Pontchartrain, mais qui étonnèrent bien plus lorsqu'à leur approche on reconnut que c'étoit la chancelière. Une bombe eût moins effrayé les belles-sœurs, qui furent sur le point de s'aller cacher. Le P. de la Tour et moi, seuls dans la confidence, fîmes si bonne contenance que personne ne s'en douta, ni ne soupçonna depuis que nous en sussions la moindre chose. Le P. de la Tour gagna doucement sa chambre, et moi un corridor, pour voir la réception sans contrainte : elle fut bonne, et à la porte du cabinet qui donne dans la cour. La mère et le fils s'enfermèrent d'abord seuls. Phélypeaux et les deux Bignons, venus avec elle, vinrent à la compagnie. Le P. de la Tour tâcha de remettre la tête fort étourdie aux belles-sœurs. La chancelière leur fit au mieux, et dit qu'elle n'étoit point venue pour chasser personne, ni pour presser son fils sur Fontainebleau, mais pour être avec lui tant qu'il demeureroit à Pontchartrain, et en effet pour les importuner tous si bien de sa présence et de ses compliments, qu'elle fit finir un séjour si ridiculement poussé. Cela réussit bientôt. Je donnai encore une journée à la chancelière, avec qui j'eus beaucoup d'entretiens, et je m'en revins enfin à Paris pour ne plus retourner. Peu de jours se passèrent dans l'embarras que j'avois laissé. Les belles-sœurs, peut-être pour se raccommoder, ou pour abréger leur ennui, furent les premières à porter leur beau-frère au départ. Il capitula sur la réception que lui feroit son père, sur la vie particulière qu'il vouloit mener à la cour, où il ne vouloit, disoit-il, demeurer qu'une année : qui l'eût pris au mot l'auroit bien fâché. Enfin tout le monde partit à la fois : la mère et le fils allèrent droit à Fontainebleau, où le chancelier se contraignit à bien recevoir son fils, mais outré de tout ce qu'il s'étoit passé, persuadé du jeu d'affliction, et que de Pontchartrain il avoit percé jusqu'à Fontainebleau, où on en parloit trop.

La conduite qu'il y tint, les personnages ridicules et

différents qu'il y fit, les affectations de parades, et cent sortes de singularités en public achevèrent de l'y démasquer et de l'y faire mépriser, dont le chancelier et sa femme étoient sans cesse désolés. Mme de Saint-Simon, plus simple, mais plus intimement touchée, eut grand'peine à se résoudre à rentrer dans sa vie accoutumée et à retourner à la cour. J'en étois d'autant plus pressé que le Roi ne s'accommodoit ni des douleurs ni des absences, et que sur les derniers temps de la vie de Mme de Pontchartrain, Mme de Saint-Simon s'étoit excusée d'une fête dont le Roi l'avoit nommée, qui l'avoit trouvé mauvais. Nous logions à notre ordinaire, à Fontainebleau, chez Pontchartrain, au château. Nous y fûmes presque continuellement occupés du chancelier et de la chancelière et de leur fils, avec eux et avec le monde.

Un détail si long et si peu intéressant paroîtra sans doute étrange; aussi m'en serois-je bien gardé sans ce qui se verra en son temps, et à quoi il étoit tout à fait nécessaire.

CHAPITRE III.

Je vais me promener vers la Loire. — Mort de la duchesse de Châtillon. — Mort de Mme de Razilly. — Mariage du fils du duc d'Aumont et de la fille de Guiscard. — Mariage du roi de Portugal avec une sœur de l'Empereur, et de l'archiduc avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbüttel. — Investiture du Montferrat au duc de Savoie. — Mort et deuil du duc de Mantoue; pensions à la duchesse de Mantoue. — Indigence et négligence de l'Espagne; haine de Monsieur le Duc et de Madame la Duchesse pour M. le duc d'Orléans, et sa cause. — Époque de la haine implacable de Mme des Ursins et de Mme de Maintenon pour M. le duc d'Orléans. — Petits succès en Espagne. — Siége et prise de Tortose. — Perte de la Sardaigne. — Perte de Minorque et du Port-Mahon. — Prince Eugène en Flandres; projet sur Bruxelles rejeté; conspiration dans Luxembourg découverte. — Gand et Bruges surpris par les troupes du Roi. — L'électeur retourne sur le Rhin, et le duc de Berwick amène une partie de l'armée en Flandres. — Paresse et funeste opiniâtreté du duc de Vendôme. — Combat d'Audenarde. — Insolence de Vendôme

à Mgr le duc de Bourgogne. — Parole énorme de Vendôme à Mgr le duc de Bourgogne; retraite derrière le canal de Bruges. — Belle action du vidame d'Amiens, et autre belle de Nangis.

Quelque occupé que j'eusse été et de cette perte et de ses suites, je ne l'avois pas moins été d'être au fait de bien des choses considérables en leurs moments, mais dont la plupart se fondent après comme les morceaux de glace, quoique bien des choses importantes dépendent souvent de celles qui se fondent ainsi. J'étois dans l'intime confiance de M. le duc d'Orléans, et ses amis et sa position étoit telle qu'il n'y avoit que moi qui pusse y être pour tout ce qui concernoit la cour. J'avois grand soin de l'informer aussi de bien des choses qui le pouvoient guider ou qui lui pouvoient servir, et je lui écrivois en chiffres, mais par ses propres courriers quand ils s'en retournoient, et par-ci par-là quelques lettres de paille, et en clair, pour amuser, par la poste ou par les courriers de la cour. J'étois demeuré un peu en arrière de choses dont il falloit pourtant l'informer, et j'étois si excédé de la vie dont je sortois que je fus bien aise aussi d'un peu de dissipation. La Vrillière s'en alloit presque seul à Châteauneuf; il me pressa de l'y aller voir; j'y consentis. Je m'y enfermai une journée entière, matin et soir, à faire à M. le duc d'Orléans un volume en chiffres, que j'envoyai sûrement mettre à la poste d'Orléans, pour être à l'abri de l'ouverture. De là, j'allai voir Cheverny et sa femme dans leur belle maison de Cheverny, Chambord, qui en est tout contre, dont j'entendois toujours parler, et que je n'enviai pas; et l'évêque de Blois, qui vint à Cheverny, m'engagea aisément d'aller voir Blois, où j'avois grande curiosité de voir la salle des derniers états, la prison du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, et le lieu où mourut Catherine de Médicis. Je trouvai que pour bâtir le château neuf, Gaston avoit détruit la salle des états, et que le contrôleur, qui occupoit l'appartement de cette funeste reine, étoit sorti avec la clef. Je vis aussi Menars, et j'eus lieu d'être content de ma curiosité par la singulière beauté

des terrasses de cette maison, de la situation de l'évêché à Blois, et du grand parti que ce premier évêque a su en tirer pour le bâtiment qu'il y a fait. Après huit ou douze jours d'éclipse, je retournai à Fontainebleau.

La duchesse de Châtillon mourut. C'étoit Mlle de Royan, fille d'une sœur de la princesse des Ursins, et la Trémoille comme elle, qu'elle avoit élevée et mariée chez elle à Paris, dont j'ai parlé à propos de mon mariage. Elle étoit devenue extrêmement grasse, et le Roi l'avoit fait prier de ne venir point à la cour quand Mme la duchesse de Bourgogne auroit des soupçons de grossesse ni quand elle seroit grosse : elle avoit acquis, en contrefaisant une religieuse du couvent où elle avoit été avant de venir chez sa tante, un tic rare et peu perceptible jusqu'à quelque temps après son mariage, et qui depuis s'étoit augmenté à un point qu'à toutes minutes son visage se démontoit à effrayer, sans qu'elle-même s'en aperçût le plus souvent, par la continuelle habitude.

La femme de Razilly mourut aussi, et ce fut une perte pour son mari et pour sa famille, qui étoit fort nombreuse.

Le duc d'Aumont, qui avoit beaucoup mangé et qui n'étoit pas d'humeur à s'en contraindre, maria Villequier, son fils unique, à la fille unique de Guiscard, à qui Langlée, frère de Mme de Guiscard, avoit laissé un grand bien. Guiscard, outre l'honneur de cette alliance, s'accrocha volontiers à M. d'Aumont. Il étoit en disgrâce depuis Ramillies, et celle du maréchal de Villeroy ne lui promettoit pas sitôt la fin de la sienne. Villequier, avec tout ce bien, trouvoit des assaisonnements fâcheux : un beau-père disgracié, et ses deux frères roués ou pendus en effigie, passés aux ennemis, et qui faisoient parler bien mal d'eux, en attendant une fin qui fut encore plus triste.

L'Empereur avoit fait le mariage d'une de ses sœurs avec le roi de Portugal, qu'un frère de Monsieur de Lorraine, conduisoit à Lisbonne, et de l'archiduc son frère avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbut-

tel, conduite par le prince Max. d'Hanovre. Toutes deux étoient en voyage, et cette dernière avoit passé Milan, où on lui avoit fait une magnique entrée, pour passer ensuite à Barcelone, où étoit l'archiduc, sur la flotte angloise commandée par le chevalier Leake. Monsieur de Savoie ne se pressoit point de mettre en campagne. Il se plaignoit d'avoir été trompé à la précédente guerre par l'empereur Léopold, qui ne lui avoit pas tenu ce qu'il lui avoit promis. Il tint donc si ferme à demeurer les bras croisés jusqu'à ce qu'il eût reçu la satisfaction qu'il demandoit, que l'Empereur se vit forcé de finir avec lui. Il lui donna donc l'investiture du Montferrat, au grand regret et préjudice du droit de Monsieur de Lorraine, et des promesses réitérées qu'il lui en avoit faites.

Monsieur le Prince ne le trouva pas meilleur, qui y prétendoit aussi après la mort du duc de Mantoue, qui arriva le 5 juillet à Padoue, assez promptement. Il laissa beaucoup d'argent comptant, de vaisselle, de pierreries, de meubles magnifiques et de beaux tableaux, mais pas un pouce de terre, depuis que l'Empereur s'étoit emparé de ses États. En lui finit la branche des souverains de Mantoue; les Gonzagues l'avoient peu à peu usurpée, comme tous ces petits souverains d'Italie, et comme eux en avoient fait un État héréditaire. Il y avoit encore deux branches de Gonzague, auxquelles l'Empereur n'eut aucun égard. Monsieur de Mantoue ne fit point de testament. Madame de Mantoue fit donner part au Roi par l'envoyé de Mantoue, de sa part à elle, qui fut traité pour cette fois en envoyé de souverain. Le Roi en prit le deuil en noir, et le quitta au bout de cinq jours. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment à Madame de Mantoue, à qui il donna quarante mille livres de pension, comme elle les touchoit auparavant, sur les quatre cent mille livres qu'il donnoit à Monsieur de Mantoue jusqu'à son rétablissement dans ses États, et qui se retenoient dessus pour elle. Elle eut aussi les trente mille livres de pension du roi d'Espagne, qu'il donnoit à son mari. Ainsi elle eut,



outre son bien, soixante-dix mille livres de pensions. Monsieur de Lorraine prétendit hériter de Charleville, et fit demander au Roi de trouver bon qu'il en prît possession; Monsieur le Prince s'y opposa fortement, pour les droits de Madame la Princesse, et l'emporta.

M. le duc d'Orléans s'étoit arrêté à Madrid plus longtemps qu'il n'avoit cru : rien de prêt d'aucune sorte, indigence de tout, négligence encore plus grande; il fallut chercher des moyens d'y suppléer, et cela n'étoit pas facile : c'est ce qui allongea son séjour. On en prit occasion à Paris de faire courir le bruit qu'il étoit amoureux de la Reine. Monsieur le Duc, enragé de son oisiveté et de la réputation que M. le duc d'Orléans acquéroit, Madame la Duchesse qui le haïssoit pour avoir été trop bien ensemble, se rendirent les promoteurs de ce bruit à la cour, à la ville, et qui gagna les provinces et les pays étrangers, excepté l'Espagne, où il n'en fut pas mention parce qu'il n'y avoit ni vérité ni apparence. M. d'Orléans y étoit occupé à des choses plus sérieuses, et plût à Dieu eût-il été moins touché de trouver des obstacles aux choses les plus urgentes, ou que sa douleur lui eût laissé plus d'empire sur sa langue! Un soir qu'après avoir travaillé tout le jour, comme il ne faisoit autre chose depuis son arrivée, à chercher des expédients pour subvenir à l'incurie extrême de tous préparatifs les plus indispensables pour mettre en campagne et y faire quelque chose, il se mit à table avec plusieurs seigneurs espagnols et des François de sa suite, tout occupé de son dépit, qui tomboit sur Mme des Ursins, qui gouvernoit tout et qui n'avoit pas songé à la moindre des choses concernant la campagne. Le souper s'égaya et un peu trop; M. le duc d'Orléans, un peu en pointe de vin et toujours plein de son dépit, prit un verre, et regardant la compagnie (je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer) : « Messieurs, leur dit-il, je vous porte la santé du c..[1] capitaine et du

1. Le mot est en toutes lettres dans le manuscrit.

c.. lieutenant. » Le propos saisit l'imagination des conviés; personne pourtant, ni le prince lui-même, n'osa faire de commentaire; mais le rire gagna chacun, et fut plus fort que la politique : on fit raison de la santé, sans toutefois répéter les mots, et le scandale fut étrange.

Une demi-heure après au plus, Mme des Ursins en fut avertie. Elle sentit bien qu'elle étoit le lieutenant et Mme de Maintenon le capitaine; et si on se souvient de ce que j'ai raconté là-dessus, p. 403, etc.[1], on verra que cela ne se pouvoit entendre autrement. La voilà transportée de colère, qui mande le fait en propres termes à Mme de Maintenon, laquelle de son côté entra en furie. *Inde iræ*. Jamais elles ne l'ont pardonné à M. le duc d'Orléans, et nous verrons combien peu il s'en est fallu qu'elles ne l'aient fait périr. Jusqu'alors Mme de Maintenon n'avoit ni aimé ni haï M. le duc d'Orléans, et Mme des Ursins n'avoit rien oublié pour lui plaire. Ce fut aussi ce qui la piqua le plus, de voir qu'avec ses soins, les manquements pour le service l'avoient porté à une plaisanterie si cruelle, et qui, en un seul mot, révéloit toute sa politique avec un ridicule qui ne se pouvoit effacer. De ce moment elles jurèrent la perte de ce prince. Il se peut dire qu'il la frisa de bien près; mais échappé de ce péril, il ne cessa d'éprouver tout le reste de la vie du Roi, et jusque dans sa mort, combien Mme de Maintenon lui fut une implacable et cruelle ennemie, par toutes les sortes de persécutions qu'elle lui suscita. Ce fut encore merveilles comment il n'y succomba pas; mais ce n'en fut pas une moindre que l'étrange et triste état où elle sut réduire un prince de son rang, qui a même influé sur le reste de sa vie. Il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de Mme des Ursins à son égard, qui n'accommoda pas les affaires qu'elle eût voulu depuis voir périr entre ses mains. Il est des choses qui ne se peuvent raccommoder, et il faut convenir que ce terrible mot étoit supérieurement de ce genre. Aussi

[1] Pages 458 et suivantes de notre tome III.



M. le duc d'Orléans n'y songea-t-il pas, et alla toujours son chemin à l'ordinaire. Je ne sais même s'il a pu s'en repentir, quelque lieu qu'il en ait eu toute sa vie, tant il le trouvoit plaisant; et il m'a depuis impatienté plus d'une fois en m'en parlant, riant de tout son cœur. J'en sentois tout le poids et toutes les cruelles suites; et toutefois, ce qui m'en piquoit le plus, tout en le lui reprochant, je ne pouvois m'empêcher d'en rire aussi, tant ce grand et funeste ridicule de gouvernement deçà et delà des Pyrénées étoit, en deux mots, clairement asséné et plaisamment exprimé.

A la fin M. le duc d'Orléans trouva moyen d'entrer en campagne, mais sans voir jamais pour plus de quinze jours à la fois, et non pas même toujours, de subsistances assurées. Il prit au commencement de juin le camp de Ginestar, d'où il envoya Gaëtano, lieutenant général, avec trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, enlever à Falcete, à cinq lieues de Ginestar, douze cents hommes de pied, quatre cents chevaux et mille miquelets. Ils furent surpris et se voulurent sauver dans les montagnes, mais ils furent suivis de si près que leur cavalerie s'enfuit à toutes jambes, qu'on leur tua près de cinq cents hommes, et qu'on prit autre[1] cinq cents hommes prisonniers, beaucoup d'officiers, tout leur bagage et toutes leurs munitions. Don Joseph Vallejo, détaché du même camp sur le chemin de Tortose à Tarragone, défit la garde de tous les bestiaux du pays amassés en un lieu, battit les miquelets qui s'opposèrent à sa retraite, et ramena mille bœufs et six mille moutons, que M. le duc d'Orléans fit distribuer à ses troupes. Il fit enlever encore d'autres petits postes, dont on lui amena beaucoup de prisonniers. Il en fit aussi beaucoup auprès de Tortose, enleva cinq barques qui y portoient des farines et des chairs salées, et l'investit le 12 juin.

Il avoit établi deux ponts sur l'Èbre, l'un au-dessus,

1. *Autre* est bien le texte du manuscrit.



l'autre au-dessous de la place; sa garnison étoit de neuf bataillons, deux escadrons et deux mille miquelets. La tranchée fut ouverte la nuit du 21 au 22, à demi-portée de mousquet. Le terrain, presque tout roc, causa bien de la difficulté; les vivres en causèrent beaucoup davantage. Hasfeld, longtemps depuis maréchal de France, y fit de grands devoirs d'homme de guerre, et de soins pour la subsistance; j'ai ouï dire à M. le duc d'Orléans qu'il n'en seroit jamais venu à bout sans lui, et qu'il étoit le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible. L'artillerie et le génie servirent si mal que M. le duc d'Orléans se voulut charger lui-même de ces deux parties si principales, qui lui causèrent beaucoup de soins et de peine. Un de ses ponts se rompit; point de bateaux, de planches, de cordages; tout manquoit généralement. La réparation de ce pont, outre le temps et l'inquiétude, coûta des peines infinies à ce prince, qui en vint enfin à bout. La nuit du 9 au 10 juillet, on se logea dans le chemin couvert; les assiégés le défendirent fort valeureusement, et firent après une sortie pour en déloger les assiégeants, qui les repoussèrent. Le lendemain ils capitulèrent pour livrer leurs portes, et partir quatre jours après et être conduits à Barcelone. Ils firent rendre en même temps le château d'Arcès au royaume de Valence, qui étoit une retraite de miquelets qui incommodoit beaucoup. Ils perdirent environ la moitié de leur garnison, et M. le duc d'Orléans environ six cents hommes, et personne de connu que Monchamp, son major général, un des six aides de camp que le Roi envoya au roi d'Espagne en Italie pour veiller sur sa personne, après la découverte de la conspiration dont j'ai parlé alors. Ce fut une perte que ce Monchamp, en tout genre. Lambert, dépêché par M. le duc d'Orléans, vint apprendre cette bonne nouvelle au Roi, qui en fut d'autant plus aise que M. le duc d'Orléans avoit surmonté toutes les difficultés possibles. En Estrémadure, ni ailleurs en Espagne, il ne se passa rien de marqué. M. le duc d'Orléans eut la gloire de resserrer, d'écarter, et de pousser



même Staremberg le reste de la campagne, quoique plus foible que lui. Mais il étoit dit que chaque année seroit fatale à l'Espagne, et que semblable à un puissant arbre usé par les siècles, il lui en coûteroit ses plus grosses branches l'une après l'autre.

J'ai parlé en son temps du duc de Veragua, qui, vice-roi de Sardaigne à l'avénement de Philippe V, fut beaucoup plus qu'accusé d'avoir voulu, pour de l'argent, livrer cette île à la maison d'Autriche, et en perdit sa vice-royauté. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse et de souplesse, qui de retour à Madrid avoit trouvé moyen de se mettre si bien avec Mme des Ursins, que non-seulement tout fut oublié, mais qu'il fut fait conseiller d'État, et de plus admis aux affaires dans le cabinet. Il avoit un fils qui n'avoit pas moins d'esprit, d'art et de capacité que lui, mais dont l'extérieur tortu, grossier, sale et laid démentoit toutes ces qualités; il s'appeloit le marquis de la Jamaïque. Il vint, à je ne sais quelle occasion, chargé d'un compliment au Roi, et il parut à tout le monde un gros vilain lourdaud, à qui le peu d'usage de notre langue augmentoit encore les désagréments naturels. Ils étoient embarrassés en Espagne à qui confier la Sardaigne; elle fut offerte à la Jamaïque, qui la refusa. On capitula avec lui, on lui promit cent mille écus, mais il ne vouloit point partir sans les avoir touchés; dans l'impossibilité de les lui compter, on eut recours aux expédients : la Sardaigne abondoit en blés; on lui permit d'en prendre jusqu'à concurrence du payement des cent mille écus; moyennant cela il partit. Barcelone et toute la Catalogne en souffroit une disette extrême, toute la côte en étoit dépourvue, Gênes se trouvoit hors de moyens de les secourir, et la défense d'y transporter des grains étoit exactement observée; de manière qu'on se promettoit tout en Espagne du murmure des troupes de l'archiduc et des pays qu'il avoit occupés dans cette famine.

La Jamaïque profita de la conjoncture, et leur fit passer des blés en abondance. Non content de se payer ainsi des



cent mille écus qui lui avoient été accordés en blés de Sardaigne, il voulut profiter seul de cet étrange commerce, qui rendoit la vie et les forces au parti de l'archiduc. Cette tyrannie mit au désespoir la Sardaigne, qui ne peut vivre que de la vente de ses blés, et qui, ne pouvant fléchir l'avarice de son vice-roi, lui préféra l'archiduc et traita secrètement, en sorte que cette conquête ne lui coûta que d'envoyer quelques vaisseaux se présenter devant Cagliari. Le vice-roi, abandonné en vingt-quatre heures, remit l'île au commandant des vaisseaux pour l'archiduc, à une condition qu'on lui tint, ce fut d'être porté libre, lui et tous ses effets, en Espagne, avec tous ceux qui le voudroient suivre : peu de seigneurs s'embarquèrent avec lui, et nuls autres. Le merveilleux est qu'il fut reçu à Madrid avec acclamations. Disons d'avance que ce ne fut pas la plus considérable perte que fit l'Espagne cette année : le chevalier Leake se présenta au mois d'octobre à l'île de Minorque, qui se soumit aussitôt à l'archiduc; le Port-Mahon fit très-peu de résistance, tellement qu'avec cette conquête et Gibraltar, les Anglois se virent en état de dominer la Méditerranée, d'y hiverner avec des flottes entières, et de bloquer tous les ports d'Espagne sur cette mer. Il est temps de parler de la Flandre.

Le prince Eugène passa la Moselle le dernier juin, embarqua son infanterie à Coblentz, et marcha sur Maestricht. On avoit eu, dans notre armée, quelque envie de surprendre Bruxelles, et il y avoit quatre mille échelles préparées pour ce dessein; il fallut consulter le Roi, qui n'en fut pas d'avis, et ce projet demeura sans exécution. En même temps on découvrit une conspiration à Luxembourg : quelques ouvriers et des gens du peuple crurent pouvoir profiter de la maladie du comte d'Hostel, gouverneur de la place, qui étoit à l'extrémité, pour y faire entrer les ennemis; le prince Eugène s'en étoit mis à portée. Druy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps, très-bon officier et fort galant homme, commandoit là sous

le comte d'Hostel; il fit arrêter un boulanger, qui découvrit tous les complices, qui furent pendus.

Bergheyck cependant cherchoit les moyens de tirer quelque reste de parti de ce grand soulèvement qu'il avoit si bien concerté, qui, selon toutes les apparences, auroit réussi si le succès d'Écosse avoit répondu à notre attente. Le grand bailli de Gand, fort accrédité dans la ville, y avoit continué ses pratiques, et mis les choses au point d'exécution, tandis qu'à Bruges, Bergheyck procuroit aussi les mêmes menées pour réussir à la fois. Il n'y avoit pas un bataillon entier dans ces deux places, et les bourgeois y étoient fort bien intentionnés pour l'Espagne. L'armée de Mgr le duc de Bourgogne sembloit ne songer qu'à subsister en attendant de voir ce que feroient les ennemis. Artagnan fut détaché le 3 juillet, avec un gros corps, sous prétexte de subsistance; et le soir du même jour, Chemerault partit du camp de Braine-l'Alleu, avec deux mille chevaux et deux mille grenadiers, pour faire un fourrage sur Tubise, mais en effet pour marcher diligemment à Ninove. Il s'y arrêta quelque temps, et continua après sa marche sur Gand. A six heures du matin, le 4, il s'en trouva à une lieue, où il reçut nouvelles de la Faye, brigadier des troupes d'Espagne : il lui mandoit qu'il étoit parti la veille de Mons, avec soixante officiers ou soldats de son régiment déguisés, et qu'il étoit maître de la porte de la chaussée, dont il avoit eu peu de peine à s'emparer. Là-dessus, Chemerault avec ses troupes poussa à Gand le plus diligemment qu'il put, mais non assez pour ne pas laisser la Faye en grand danger, et le grand bailli et ses bourgeois en grand'peine. Enfin il arriva, et se rendit maître de la ville sans essuyer un seul coup, et le peuple en témoignant sa joie.

Chemerault trouva dans la ville quantité d'artillerie et de munitions. Il dépêcha le chevalier de Nesle à Mgr le duc de Bourgogne, qu'il trouva sur le midi faisant faire halte à son armée sur le ruisseau de Pepingen, qui à cette nouvelle se remit aussitôt en marche. Comme la tête arrivoit



au moulin de Goiche, l'armée ennemie parut sur les hauteurs de Saint-Martin-Lennik; on crut qu'elle venoit attaquer dans la marche : la cavalerie se mit en bataille pour donner le temps à l'infanterie d'arriver. Tout d'un coup on vit l'armée ennemie s'arrêter et commencer à camper; là-dessus notre armée fila vers la Dendre; les ennemis détendirent et marchèrent en arrière. L'arrière-garde de Mgr le duc de Bourgogne passa la Dendre à Ninove, le 6, à sept heures du matin, et toute l'armée vint camper, la droite sur Alost, la gauche à l'Escaut et à Schelebel. Deux jours après, la citadelle de Gand capitula, dont trois cents Anglois sortirent. Gacé, fils du maréchal de Matignon, apporta la première nouvelle au Roi. Scheldon, mestre de camp réformé anglois, aide de camp de M. de Vendôme et qui avoit fait la capitulation avec la citadelle, apporta la seconde; et en même temps Fretteville, dépêché par le comte de la Mothe, apprit au Roi qu'il s'étoit rendu maître de Bruges avec la même facilité. Il n'y avoit dans le secret de cette entreprise que Bergheyck, qui la procura, les deux fils de France, le chevalier de Saint-Georges, M. de Vendôme, Puységur, et au moment de l'exécution les conducteurs de l'entreprise. Les deux fils de France, avec le chevalier de Saint-Georges, suivis de la principale généralité, entrèrent avec pompe à Gand, où, pour marquer leur confiance, ils descendirent à l'hôtel de ville. où ils furent magnifiquement festoyés. Ce fut une joie à Fontainebleau qui se put dire effrénée, et des raisonnements sur les fruits de ce succès, qui passoient de bien loin le but. Je fus fort sensible à un si agréable début, mais j'en craignis l'ivresse, et je ne pus m'empêcher de mander à M. le duc d'Orléans ce que j'en pensois.

La marche de l'armée du prince Eugène, de la Moselle en Flandres, fit séparer en deux celle de l'électeur, qui l'avoit suivi quelque temps. Il vint de sa personne passer quelques jours à Metz, retournant à Strasbourg. Avec ce qu'il remenoit, l'armée du Rhin étoit de quarante-deux bataillons et de soixante-treize escadrons; le duc de Ber-



wick mena en Flandres trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons.

Il paroissoit aisé de profiter de deux conquêtes si facilement faites, en passant l'Escaut, brûlant Audenarde, barrant le pays aux ennemis, rendant toutes leurs subsistances très-difficiles et les nôtres très-abondantes, venant par eau et par ordre dans un camp qui ne pouvoit être attaqué. M. de Vendôme convenoit de tout cela et n'alléguoit aucune raison contraire; mais pour exécuter ce projet si aisé, il falloit remuer de sa place et aller occuper ce camp : toute la difficulté se renfermoit à la paresse personnelle de M. de Vendôme, qui, à son aise dans son logis, vouloit en jouir tant qu'il pourroit, et soutenoit que ce mouvement, dont on étoit maître, seroit tout aussi bon différé. Mgr le duc de Bourgogne, soutenu de toute l'armée, et jusque par les plus confidents de Vendôme, lui représentèrent[1] vainement que, puisque de son propre avis ce qui étoit proposé étoit le seul bon parti à prendre, il valoit mieux pris qu'à prendre, qu'il n'y avoit aucun inconvénient à le faire, qu'il s'en pouvoit trouver à différer et à hasarder d'y être prévenu, qui, de l'aveu même de Vendôme, seroit un inconvénient très-fâcheux. Vendôme craignoit la fatigue des marches et des changements de logis; cela renversoit le repos de ses journées, que j'ai décrit ailleurs : il regrettoit toujours les aises qu'il quittoit : ces considérations furent les plus fortes.

Marlborough voyoit clairement que Vendôme n'avoit du tout de bon et d'important à faire que ce mouvement, ni lui que de tenter de l'empêcher. Pour le faire, Vendôme suivoit la corde, qui étoit très-courte ; pour l'empêcher, Marlborough avoit à marcher sur l'arc, fort étendu et courbé, c'est-à-dire vingt-cinq lieues à faire contre Vendôme six au plus. Les ennemis se mirent en marche avec tant de diligence et de secret, qu'ils en dérobèrent trois forcées sans que Vendôme en eût ni avis ni soupçon,

1. Ce verbe est bien au pluriel.



quoique partis de fort proche de lui. Averti enfin, il méprisa l'avis, suivant sa coutume, puis s'assura qu'il les devanceroit en marchant le lendemain matin. Mgr le duc de Bourgogne le pressa de marcher dès le soir; ceux qui l'osèrent lui en représentèrent la nécessité et l'importance : tout fut inutile, malgré les avis redoublés à tous moments de la marche des ennemis. La négligence se trouva telle qu'on n'avoit pas seulement songé à jeter des ponts sur un ruisseau qu'il falloit passer presqu'à la tête du camp; on dit qu'on y travailleroit toute la nuit.

Biron, maintenant duc et pair et doyen des maréchaux de France, avoit pensé être mis auprès de la personne de M. le duc de Berry cette campagne. Il étoit lieutenant général, commandoit une des deux réserves, et il étoit à quelque distance du camp, d'où il y communiquoit d'un côté, et de l'autre à un corps détaché plus loin. Ce même soir il reçut ordre de se faire rejoindre par ce corps plus éloigné, et de le ramener avec le sien à l'armée. En approchant du camp, il trouva un ordre de s'avancer sur l'Escaut, vers où l'armée alloit s'ébranler pour le passer. Arrivé à ce ruisseau, où on achevoit les ponts, et dont j'ai parlé, Motet, capitaine des guides fort entendu, lui apprit les nouvelles, qui avoient enfin fait prendre la résolution de marcher. Alors, quelque accoutumé que fût Biron à M. de Vendôme par la campagne précédente, il ne put s'empêcher d'être étrangement surpris de voir que ces ponts non encore achevés ne le fussent pas dès longtemps, et de voir encore tout tendu dans l'armée. Il se hâta de traverser ce ruisseau, d'arriver à l'Escaut, où les ponts n'étoient pas faits encore, de le passer comme il put, et de gagner les hauteurs au delà. Il étoit environ deux heures après-midi, du mercredi 11 juillet, lorsqu'il les eut reconnues et qu'il vit en même temps toute l'armée des ennemis, les queues de leurs colonnes à Audenarde, où ils avoient passé l'Escaut, et leurs têtes prenant un tour et faisant contenance de venir sur lui. Il dépêcha un aide de camp aux princes et à M. de Vendôme, pour les en informer et demander leurs

ordres, qui les trouva pied à terre et mangeant un morceau. Vendôme, piqué de l'avis si différent de ce qu'il s'étoit si opiniâtrément promis, se mit à soutenir qu'il ne pouvoit être véritable. Comme il disputoit là-dessus avec grande chaleur, arriva un officier par qui Biron envoyoit confirmer le fait, qui ne fit qu'irriter et opiniâtrer Vendôme de plus en plus. Un troisième avis confirmatif de Biron le fit emporter, et pourtant se lever de table, ou de ce qui en servoit, avec dépit, et monter à cheval, en maintenant toujours qu'il faudroit donc que les diables les eussent portés là, et que cette diligence étoit impossible. Il renvoya le premier aide de camp arrivé dire à Biron qu'il chargeât les ennemis, et qu'il seroit tout à l'heure à lui pour le soutenir avec des troupes. Il dit aux princes de suivre doucement avec le gros de l'armée, tandis qu'il alloit prendre la tête des colonnes et se porter vers Biron le plus légèrement qu'il pourroit. Biron cependant posta ce qu'il avoit de troupes le mieux qu'il put dans un terrain fort inégal et fort coupé, occupant un village et des haies et bordant un ravin profond et escarpé, après quoi il se mit à visiter sa droite, et vit la tête de l'armée ennemie très-proche de lui. Il eut envie d'exécuter l'ordre qu'il venoit de recevoir de charger, moins dans aucune espérance qu'il conçût d'un combat si étrangement disproportionné que pour se mettre à couvert des propos d'un général sans mesure, et si propre à rejeter sur lui et sur n'avoir pas exécuté ses ordres toutes les mauvaises suites qui se prévoyoient déjà. Dans ces moments de perplexité arriva Puységur avec le campement, qui, après avoir reconnu de quoi il s'agissoit, conseilla fort à Biron de se bien garder d'engager un combat si fort à risquer. Quelques moments après survint le maréchal de Matignon, qui, sur l'inspection des choses et le compte que Biron lui rendit de l'ordre qu'il avoit reçu de charger, lui défendit très-expressément de l'exécuter et le prit même sur lui.

Tandis que cela se passoit, Biron entendit un grand feu

sur sa gauche, au delà du village. Il y courut et y trouva un combat d'infanterie engagé. Il le soutint de son mieux avec ce qu'il avoit de troupes, pendant que plus encore sur la gauche les ennemis gagnoient du terrain. Le ravin, qui étoit difficile, les arrêta et donna le temps d'arriver à M. de Vendôme. Ce qu'il amenoit de troupes étoit hors d'haleine. A mesure qu'elles arrivèrent, elles se jetèrent dans les haies, presque toutes en colonne, comme elles venoient, et soutinrent ainsi l'effort des ennemis et d'un combat qui s'échauffa, sans qu'il y eût moyen de les ranger en aucun ordre; tellement que ce ne fut jamais que les têtes des colonnes qui, chacune par son tronc[1] et occupant ainsi chacune un très-petit terrain, combattirent les ennemis, lesquels étendus en ligne et en ordre profitèrent du désordre de nos troupes essoufflées et de l'espace vide laissé des deux côtés de ces têtes de colonnes, qui ne se remplissoit qu'à mesure que d'autres têtes arrivoient, aussi hors d'haleine que les premières. Elles se trouvoient vivement chargées en arrivant, et doublant et s'étendant à côté des autres, qu'elles renversoient souvent, et les réduisoient par le désordre de l'arrivée à se rallier derrière elles, c'est-à-dire derrière d'autres haies, parce que la diligence avec laquelle nos troupes s'avançoient, jointe aux coupures du terrain, causoient[2] une confusion dont elles ne se pouvoient débarrasser. Il en naissoit encore l'inconvénient de longs intervalles entre elles, et que les pelotons étoient repoussés bien loin avant qu'ils pussent être soutenus par d'autres, qui survenant avec le même désordre ne faisoient que l'augmenter, sans servir beaucoup aux premiers arrivés à se rallier derrière eux à mesure qu'ils se présentoient au combat. La cavalerie et la maison du Roi se trouvèrent mêlées[3] avec l'infanterie, ce qui combla la confusion au point que nos troupes se méconnurent les unes les autres. Cela donna loisir aux enne-

1. Saint-Simon a écrit *tron*.
2. Il y a bien au manuscrit *causoient*, au pluriel.
3. Saint-Simon a écrit *mêlés*, au masculin.

mis de combler le ravin de fascines assez pour pouvoir le passer, et à la queue de leur armée de faire un grand tour par notre droite pour en gagner la tête, et prendre en flanc ce qui s'y étoit le plus étendu, et avoit essuyé moins de feu et de confusion dans ce terrain moins coupé que l'autre.

Vers cette même droite étoient les princes, qu'on avoit longtemps arrêtés au moulin de Royenghem-Capel pour voir cependant plus clair à ce combat si bizarre et si désavantageusement enfourné. Dès que nos troupes de cette droite en virent fondre sur elles de beaucoup plus nombreuses, et qui les prenoient par leur flanc, elles ployèrent vers leur gauche avec tant de promptitude, que les valets de la suite de tout ce qui accompagnoit les princes tombèrent sur eux avec un effroi, une rapidité, une confusion qui les entraînèrent avec une extrême vitesse, et beaucoup d'indécence et de hasard, au gros de l'action à la gauche. Ils s'y montrèrent partout, et aux endroits les plus exposés, y montrèrent une grande et naturelle valeur, et beaucoup de sang-froid [1] parmi leur douleur de voir une situation si fâcheuse, encourageant les troupes, louant les officiers, demandant aux principaux ce qu'ils jugeoient qu'on dût faire, et disant à M. de Vendôme ce qu'eux-mêmes pensoient. L'inégalité du terrain que les ennemis trouvèrent en avançant, après avoir poussé notre droite, donna à cette droite le temps de se reconnoître, de se rallier, et malgré ce grand ébranlement, pour n'en rien dire de plus, de leur résister. Mais cet effort fut de peu de durée. Chacun avoit rendu des combats particuliers de toutes parts, chacun se trouvoit épuisé de lassitude et du désespoir du succès parmi une confusion si générale et si inouïe. La maison du Roi dut son salut à la méprise d'un officier des ennemis, qui porta un ordre aux troupes rouges, les prenant pour des leurs. Il fut pris, et voyant qu'il alloit partager le péril

1. Voyez tome I, p. 221 et note 1, et tome II, p. 255, note 1.



avec elles, il les avertit qu'elles alloient être enveloppées et leur montra la disposition qui s'en faisoit, ce qui fit retirer la maison du Roi un peu en désordre. Il augmentoit de moment en moment : personne ne reconnoissoit sa troupe; toutes étoient pêle-mêle, cavalerie, infanterie, dragons; pas un bataillon, pas un escadron ensemble, et tous en confusion les uns sur les autres.

La nuit tomboit; on avoit perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avoit pas achevé d'arriver. Dans une situation si triste, les princes consultèrent avec M. de Vendôme ce qu'il y avoit à faire, qui, de fureur de s'être si cruellement mécompté, brusquoit tout le monde. Mgr le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la bouche en lui disant d'un ton impérieux, devant tout le monde, qu'il se souvînt qu'il n'étoit venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. Ces paroles énormes, et prononcées dans les funestes moments où on sentoit si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui par le délai de décamper étoit cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune prince à qui elle furent adressées y chercha une plus difficile victoire que celle qui se remportoit actuellement par les ennemis sur lui; il sentit qu'il n'y avoit point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence, et fut assez maître de soi pour le garder. Vendôme se mit à pérorer sur ce combat, à vouloir montrer qu'il n'étoit point perdu, à soutenir que, la moitié de l'armée n'ayant pas combattu, il falloit tourner toutes ses pensées à recommencer le lendemain matin, et pour cela profiter de la nuit, rester dans les mêmes postes où on étoit, et s'y avantager au mieux qu'on pourroit. Chacun écouta en silence un homme qui ne vouloit pas être contredit, et qui venoit de faire un exemple aussi coupable qu'incroyable, dans l'héritier nécessaire de la couronne, de quiconque hasarderoit autre chose que des applaudissements. Le silence dura donc sans que personne osât

proférer une parole, jusqu'à ce que le comte d'Évreux le rompit pour louer M. de Vendôme, dont il étoit cousin germain et fort protégé : on en fut un peu surpris, parce qu'il n'étoit que maréchal de camp.

Il venoit cependant des avis de tous côtés que le désordre étoit extrême. Puységur, arrivant de vers la maison du Roi, en fit un récit qui ne laissa aucun raisonnement libre, et que le maréchal de Matignon osa appuyer. Sousternon, venant d'un autre côté, rendit un compte semblable. Enfin Cheladet et Puyguyon, survenant chacun d'ailleurs, achevèrent de presser une résolution. Vendôme ne voyant plus nulle apparence de résister davantage à tant de convictions, et poussé à bout de rage : « Oh bien ! s'écria-t-il, Messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant Mgr le duc de Bourgogne, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » Ces paroles, qui ne pouvoient manquer d'être prises dans un double sens, et qui furent par la suite appesanties, furent prononcées exactement telles que je les rapporte, et assénées de plus de façon que pas un des assistants ne se méprit à la signification que le général leur voulut faire exprimer. Les faits sont simples, ils parlent d'eux-mêmes : je m'abstiens de commentaires, pour ne pas interrompre le reste de l'action. Mgr le duc de Bourgogne demeura dans le parfait silence, comme il avoit fait la première fois, et tout le monde, à son exemple, en diverses sortes d'admirations muettes. Puységur le rompit à la fin pour demander comment on entendoit de faire la retraite. Chacun parla confusément. Vendôme, à son tour, garda le silence, ou de dépit ou d'embarras, puis il dit qu'il falloit marcher à Gand, sans ajouter comment, ni aucune autre chose.

La journée avoit été fort fatigante, la retraite étoit longue et périlleuse ; chacun mettoit son espérance pour l'avenir dans l'armée que le duc de Berwick amenoit de la Moselle. On proposa de faire avancer les chaises des princes, et de les mettre dedans pour les conduire plus commodé-



ment vers Bruges et au-devant de cette armée. Cette idée vint de Puységur; d'O y applaudit fort, Gamaches ne s'y opposa pas. On les demanda, et sur-le-champ on commanda cinq cents chevaux d'escorte. Là-desus Vendôme cria que cela seroit honteux; les chaises furent contremandées, et l'escorte déjà commandée servit depuis à ramasser les fuyards. Alors ce petit conseil tumultueux se sépara. Les princes, avec ce peu de suite qui les avoit accompagnés, prirent à cheval le chemin de Gand; Vendôme, sans plus donner nul ordre ni s'informer de rien; ne parut plus en aucun lieu; ce qui s'étoit trouvé là d'officiers généraux retournèrent à leurs postes, ou pour mieux dire, où ils purent, ainsi que le maréchal de Matignon, et firent passer en divers endroits de l'armée l'ordre de se retirer. La nuit étoit tantôt close; on entendoit encore plusieurs combats particuliers en divers endroits; enfin les premiers avertis s'ébranlèrent.

Cependant les officiers généraux de la droite et ceux de la maison du Roi tenoient leur petit conseil entre eux, et ne pouvoient comprendre comment il ne leur venoit point d'ordre, lorsque celui de la retraite leur arriva. Mais tandis qu'ils demeuroient en cette attente et en suspens, ils se trouvèrent environnés et coupés de toutes parts. Chacun d'eux alors fut bien étonné. Ils recommençoient à raisonner sur les moyens d'exécuter leur retraite, lorsque le vidame d'Amiens, qui, comme tout nouveau maréchal de camp, ne disoit pas grand'chose, se mit à leur remontrer que tandis qu'ils délibéroient ils alloient être enfermés; puis voyant qu'ils continuoient en leur incertitude, il les exhorta à le suivre, et se tournant vers les chevau-légers de la garde, dont il étoit capitaine : « Marche à moi! » leur dit-il, en digne frère et successeur du duc de Montfort; et perçant à leur tête une ligne de cavalerie ennemie, il en trouva derrière elle une autre d'infanterie, dont il essuya tout le feu, mais qui s'ouvrit pour lui donner passage. A l'instant, le reste de la maison du Roi, profitant d'un mouvement si hardi, suivit cette compagnie,



puis les autres troupes qui se trouvèrent là, et toutes firent leur retraite ensemble, toute la nuit et en bon ordre, jusqu'à Gand, toujours menés par le vidame, qui, par avoir su prendre à temps et seul son parti avec sens et courage, sauva ainsi une partie considérable de cette armée. Les autres débris se retirèrent comme ils purent, avec tant de confusion que le chevalier du Rosel, lieutenant général, n'en eut aucun avis, et se trouva le lendemain matin avec cent escadrons, qui avoient été totalement oubliés. Sa retraite, ainsi esseulée et en plein jour, devenoit très-difficile, mais il n'étoit pas possible de soutenir le poste qu'il occupoit jusqu'à la nuit; il se mit donc en marche.

Nangis, aussi tout nouveau maréchal de camp, aperçut des pelotons de grenadiers épars; il en trouva de traîneurs; bref, de pure bonne volonté, il en ramassa jusqu'à quinze compagnies, et par cette même volonté, fit avec ces grenadiers l'arrière-garde de la colonne du chevalier du Rosel, si étrangement abandonnée. Les ennemis passèrent les haies et un petit ruisseau, l'attaquèrent souvent; il les soutint toujours avec vigueur. Ils firent une marche de plusieurs heures qui fut un véritable combat A la fin ils se retirèrent par des chemins détournés, que l'habitude d'aller à la guerre avoit appris au chevalier du Rosel, grand et excellent partisan. Ils arrivèrent au camp, après y avoir causé une cruelle inquiétude pendant quatorze ou quinze heures qu'on ignora ce qu'ils étoient devenus.

Mgr le duc de Bourgogne ne fit que traverser Gand sans s'y arrêter, et continua de marcher jusqu'à Lawendeghem, avec la tête des troupes, qui y arrivoit. Il y établit son quartier général et son camp, le long et derrière le canal de Bruges, pour y faire reposer ses troupes en sûreté, avec l'abondance des derrières, en attendant qu'on prît un parti et la jonction de Berwick. M. de Vendôme (je continue de rapporter simplement les faits) arriva séparément à Gand, entre sept et huit heures du matin, trouva des

troupes qui entroient dans la ville, s'arrêta avec le peu de suite qui l'avoit accompagné, mit pied à terre, défit ses chausses, et poussa sa selle tout auprès des troupes, en les voyant défiler. Il entra aussitôt après dans la ville, sans s'informer de quoi que ce fût, se jeta dans un lit, et y demeura plus de trente heures sans se lever, pour se reposer de ses fatigues. Ensuite il apprit par ses gens que l'armée étoit à Lawendeghem ; il l'y laissa, continuant à ne s'embarrasser de rien, à bien souper et se reposer de plus en plus dans Gand plusieurs jours de suite, sans se mêler en aucune sorte de l'armée, dont il étoit à trois lieues. Peu de jours après, le comte de la Mothe prit le fort de Plassendal, dont la garnison passa toute au fil de l'épée, qui fut un poste important à la communication des canaux. Les ennemis allèrent prendre le camp de Warwick, et se rendirent maîtres de nos lignes, où il n'y avoit que de petits détachements d'infanterie.

On cacha tant qu'on put la perte qu'on fit en ce combat, où il y eut beaucoup de tués et de blessés : Biron, lieutenant général; Ruffé et Fitzgérald, maréchaux de camp; Croy, brigadier d'infanterie; le duc de Saint-Aignan, le marquis d'Ancenis, ces deux derniers blessés; beaucoup d'officiers de gendarmerie, force officiers particuliers, prisonniers; Ximène, colonel du Royal-Roussillon infanterie, et la Bretanche, brigadier de cavalerie de réputation, tués; quatre mille hommes et sept cents officiers prisonniers à Audenarde, sans ce qu'on en sut depuis, et la dispersion, qui fut prodigieuse.

CHAPITRE IV.

Lettres au Roi et autres. — Biron à Fontainebleau. — Propos singulier de Marlborough à Biron sur le roi d'Angleterre. — Audacieux mot à Biron du prince Eugène sur la charge des Suisses qu'avoit son père. — Situation de la cour rappelée. — Conduite de la cabale de Vendôme. — Lettre d'Alberoni. — Examen de la lettre d'Alberoni.



Dès que Mgr le duc de Bourgogne fut à Lawendeghem, il écrivit[1] au Roi en fort peu de mots, et se remit du détail au duc de Vendôme. En même temps, il manda à Mme la duchesse de Bourgogue, en termes formels, que l'ordinaire opiniâtreté et sécurité du duc de Vendôme, qui l'avoit empêché de marcher, deux jours au moins plus tard qu'il ne falloit et que lui ne vouloit, causoit le triste événement qui venoit d'arriver; qu'un autre pareil lui feroit quitter le métier, s'il n'en étoit empêché par des ordres précis auxquels il devoit une obéissance aveugle; qu'il ne comprenoit ni l'attaque, ni le combat, ni la retraite; qu'il en étoit si outré qu'il n'en pouvoit dire davantage. Le courrier qui portoit ces lettres en prit, en passant à Gand, une que Vendôme écrivit au Roi, de cette ville, en se mettant au lit, par laquelle il tâchoit de persuader, en une page, que le combat n'étoit pas désavantageux. Peu après il en dépêcha un autre par lequel il manda au Roi, mais en peu de mots, qu'il auroit battu les ennemis s'il avoit été soutenu, et que si, contre son avis, on ne se fût pas opiniâtré à la retraite, il les auroit certainement battus le lendemain; pour le détail, il s'en remettoit à M. le duc de Bourgogne. Ainsi ce détail, renvoyé de l'un à l'autre, ne vint point, aigrit la curiosité, et commença les ténèbres dans lesquelles Vendôme avoit intérêt de se sauver. Un troisième courrier apporta au Roi une fort longue dépêche, toute de la main de Mgr de Bourgogne, une fort courte de M. de Vendôme, qui s'excusoit encore du détail sur divers prétextes; et toutes les lettres que le courrier avoit pour des particuliers, le Roi les prit, les lut toutes, une entre autres jusqu'à trois fois de suite, n'en rendit que fort peu, et toutes ouvertes. Ce courrier arriva après le souper du Roi, tellement que toutes les dames qui suivent leurs princesses dans le cabinet le soir furent témoins de ces lectures, dont le Roi ne dit presque rien, parce qu'à Fontainebleau, où il n'y a qu'un

1. Saint-Simon a mis *écrivoit*, probablement par erreur.



cabinet, elles sont toutes dans le même. Mme la duchesse de Bourgogne eut une lettre de Mgr le duc de Bourgogne et une petite de M. le duc de Berry, qui lui mandoit que M. de Vendôme étoit bien malheureux, et que toute l'armée lui tomboit sur le corps. Dès que Mme la duchesse de Bourgogne fut retournée chez elle, elle ne put se contenir de dire que M. le duc de Bourgogne avoit de bien sottes gens auprès de lui; elle n'en dit pas davantage.

Biron, relâché pour quelque temps sur sa parole, à condition de ne passer point par notre armée, arriva à Fontainebleau le 25 juillet. Sa sagesse lui fut un bouclier utile à l'indiscrétion et à l'impétuosité des questions. Le Roi le vit plusieurs fois en particulier chez Mme de Maintenon, où Chamillart ne fut pas toujours, et le Roi lui promit le secret, à quoi il étoit fort fidèle; mais Biron, encore plus politique, ne lui mentit point, mais se sauva tant qu'il put de répondre sur le détachement qu'il avoit avant l'action, et sur sa prise, qui lui faisoient ignorer beaucoup de choses. Il étoit fort de mes amis, et je le vis tout à mon aise; il m'instruisit beaucoup : outre ce qu'il me conta de l'armée et du combat, j'appris de lui deux faits qui méritent de trouver place ici.

L'armée du prince Eugène n'avoit pas joint lors du combat, mais sa personne y étoit, et y commandoit partout où il se trouvoit, par courtoisie de Marlborough, qui conservoit l'autorité entière, mais qui n'avoit pas la même estime, la confiance, l'affection qu'Eugène s'étoit acquise. Biron me dit que le lendemain du combat, étant à dîner avec beaucoup d'officiers chez Marlborough, ce duc lui demanda tout à coup des nouvelles du prince de Galles, qu'on savoit être dans notre armée, ajoutant des excuses de le nommer ainsi. Biron sourit dans sa surprise, et lui dit qu'ils n'auroient point de difficulté là-dessus, parce que, dans notre armée même, il ne portoit point d'autre nom que celui de chevalier de Saint-Georges, et s'étendit sur ses louanges assez longtemps. Marlborough, qui l'écouta avec grande attention, lui répondit qu'il lui fai-

soit grand plaisir de lui en apprendre tant de bien, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher de s'intéresser beaucoup en ce jeune prince, et aussitôt se mit à parler d'autre chose Biron remarqua en même temps de l'épanouissement sur son visage et sur celui de la plupart de la compagnie.

L'autre fait est du prince Eugène. Parlant avec lui du combat, ce prince lui témoigna une grande estime de ce qu'il avoit vu faire à nos troupes suisses, qui en effet s'étoient fort distinguées. Biron les loua beaucoup. Eugène en prit occasion d'en vanter la nation, et de dire à Biron que c'étoit une belle charge en France que d'en être colonel général « Mon père l'avoit, ajouta-t-il d'un air allumé; à sa mort nous espérions que mon frère la pourroit obtenir; mais le Roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfants naturels que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, et il n'y a rien à dire; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de se trouver en état de faire repentir des mépris. » Biron ne répondit pas un mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le Roi, changea poliment de conversation. Dans le peu que Biron fut parmi eux, il remarqua une magnificence presque royale chez le prince Eugène, et une parcimonie honteuse chez le duc de Marlborough, qui mangeoit le plus souvent chez les uns et les autres, un grand concert entre eux deux pour les affaires, dont le détail rouloit beaucoup plus sur Eugène, un respect profond de tous les officiers généraux pour ces deux chefs, mais une préférence tacite et en tout pour le prince Eugène, sans que le duc de Marlborough en prît jalousie. Monseigneur entretint peu Biron, quoique très-familier avec lui; Mme la duchesse de Bourgogne beaucoup et souvent; il la mit en état de répondre à diverses choses qu'on avoit tâché d'embarrasser : on n'eut jamais un vrai détail; ce ne furent que morceaux détachés les uns après les autres : Mgr le duc de Bourgogne ne fit pas assez de réflexion combien un détail effectif lui importoit à donner, ce que Vendôme n'avoit garde de faire.

Maintenant il faut se souvenir de la situation de la cour et de ses principaux personnages, de leurs vues, de leurs intérêts, que j'ai expliqués en divers endroits, et surtout de ma conversation avec le duc de Beauvillier, dans le bas des jardins de Marly, sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne pour la Flandre : on y a vu la liaison intime des bâtards avec Vaudemont et ses puissantes nièces, et de Vendôme principalement, celle des valets intérieurs principaux avec eux, de Bloin surtout, le mieux de tous et le plus dans la confiance libre du Roi, celui de tous aussi qui étoit le plus délié, le plus hardi, le plus précautionné, qui avoit le plus d'esprit et de monde, qui voyoit le plus de bonne compagnie et de plus choisie, le plus initié dans tout par ses galanteries, et qui, outre sa place de premier valet de chambre, avoit cent occasions de voir le Roi à revers tous les jours, et de prendre tous ses moments par ses détails continuels de Versailles et de Marly, dont il étoit le gouverneur et le tout, par une assiduité sans quitter jamais, et par être sans cesse dans les cabinets à toutes les heures de la journée; il venoit à Fontainebleau, y passoit du temps, et là comme ailleurs disposoit des garçons bleus et de tout le subalterne intérieur, et de ces dangereux Suisses, espions et rapporteurs, dont j'ai parlé à propos de la scène terrible sur Courtenvaux; de l'abandon de Chamillart, d'ailleurs si entêté, à M. de Vendôme, à M. du Maine, qu'il avoit pris pour protecteur, surtout à M. de Vaudemont, qui étoit son oracle et qui lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit à l'instant même, et les choses les plus contraires à son goût et à son opinion, dont il s'est plu quelquefois à montrer des épreuves qui jamais ne lui ont manqué : ce n'est point trop dire que ce ministre étoit une cire molle entre ses mains, et Vaudemont en étoit si assuré qu'il en a fait jusqu'à des essais inutiles, sinon pour s'en vanter à ses familiers.

Il faut surtout ne pas perdre de vue l'intérêt de tous ces personnages de perdre et de déshonorer à fond Mgr le duc de Bourgogne, pour n'avoir point à compter avec lui du

vivant du Roi, et à sa mort s'en trouver débarrassés pour gouverner Monseigneur sur le trône. C'étoit là l'intérêt général qui les réunissoit tous, quittes, comme je l'ai dit ailleurs, à se manger après les uns les autres à qui le gouvernement resteroit. Mlle Choin et ses intimes en étoient jusqu'au col, et par même raison; et le pauvre Chamillart, qui n'en voyoit rien, dont l'intérêt étoit tout opposé par mille raisons, et trop homme de bien et d'honneur pour tremper dans ce complot s'il avoit pu le connoître, étoit leur instrument aveugle, sans pouvoir être, je ne dis pas arrêté, mais enrayé le moins du monde par les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, d'ailleurs ses amis de confiance et de déférence, ni par l'alliance si proche et si nouvelle qu'il venoit de contracter avec eux par le mariage de son fils. A plus forte raison j'y pouvois bien moins encore, avec toute l'amitié et la confiance qu'il avoit pour moi. Sa femme et ses filles étoient dépourvues de tout sens, excepté la petite Dreux, mais qui étoit entraînée, ses frères des stupides, et le reste de l'intime familier des gens de peu, appliqués à leur fait, ineptes à la cour à n'en entendre pas même le langage. Madame la Duchesse s'unit intimement à ce redoutable groupe, par les mêmes vues sur Monseigneur et par sa haine personnelle; mais cet arrière-recoin s'expliquera mieux dans la suite. Il ne faut pas oublier l'intime liaison de Mme de Soubise avec Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy, et les dangers de ses conseils, dans la prudence de sa conduite particulière, qu'elle mettoit aisément à part et à couvert, dans le triste état où pour lors sa santé étoit réduite.

La cabale, d'abord étourdie du fâcheux événement, en attendoit plus de détail et de lumière, et, pour éviter les faux pas, s'arrêta dans les premiers moments à écouter. Sentant bientôt le danger de son héros, elle se rassura, jeta des propos à l'oreille pour sonder comment ils seroient reçus, et prenant aussitôt plus d'audace, s'échappèrent[1]

1. A partir d'ici, Saint-Simon quitte le singulier pour le pluriel.



tout haut par parcelles. Encouragés par cet essai, qui ne trouva pas de forte barrière parmi le monde, étonné et sans détail de rien, ils poussèrent la licence, ils hasardèrent des louanges de Vendôme, des disputes vives contre quiconque ne se livroit pas à leurs discours, et s'encourageant par le succès, osèrent passer au blâme de Mgr le duc de Bourgogne, et tôt après aux invectives, parce que leurs premiers propos n'avoient pas été réprimés. Il n'y avoit que le Roi ou Monseigneur qui l'eussent pu. Le Roi les ignoroit encore; Monseigneur étoit investi, et n'étoit pas pour oser imposer. Le gros des courtisans, dans les ténèbres sur le détail de l'affaire, et dans la crainte des personnages si accrédités et de si haut parage, ne savoient et n'osoient répondre; ils se contentoient de demeurer dans l'attente et dans l'étonnement. Cela haussa de plus en plus le courage de la cabale. Faute de détails, que Vendôme n'avoit garde de fournir, on osa semer des manifestes, dont l'artifice, le mensonge, l'imposture ne gardèrent aucun ménagement, et furent poussés jusqu'à ce qui ne peut avoir d'autre nom que celui d'attentat. Le premier qui parut fut une lettre d'Alberoni, personnage duquel j'ai assez parlé pour n'avoir pas besoin ici de le faire connoître. Elle est telle qu'elle ne peut être renvoyée parmi les pièces [1]; la voici :

« Laissez, Monsieur, votre désolation, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les discours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux, et il s'en moque. A l'égard des trois marches qu'on dit qu'il s'est laissé dérober et qu'il n'avoit qu'à défendre la Dendre, tout le monde sait ici que M. de Vendôme vouloit la défendre, et qu'après trois jours, il lui a fallu se rendre au sentiment de ceux qui opinoient à passer l'Escaut pour éviter de combattre, et c'est alors qu'ils y ont été obligés, comme Son Altesse le leur avoit

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

prédit, leur disant que toutes les fois qu'ils marqueront à M. le prince Eugène d'éviter d'en découdre, il les y obligera malgré eux. Touchant que Son Altesse devoit attaquer la tête qui étoit à l'Escaut, il avoit bien mieux pensé, car d'abord qu'il eut avis par M. de Biron qu'une partie de l'armée ennemie avoit passé, il voulut l'attaquer pendant qu'il voyoit la poussière des colonnes de ladite armée, qui étoit au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde; mais comme son avis fut seul, il ne fut pas écouté. C'étoit à dix heures du matin; à quatre heures après midi on donna ordre à M. de Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il falloit la soutenir; et il donna ordre à M. Janet, son aide de camp, de porter l'ordre à la gauche, afin qu'elle attaquât, qui en retournant fut tué. Cet ordre ne fut pas exécuté, par un mauvais conseil qui fut donné à M. le duc de Bourgogne, disant qu'il y avoit un ravin et un marais impraticable; cependant M. de Vendôme, accompagné de M. le comte d'Évreux, y avoit passé avec trente escadrons une heure auparavant. Pour ce qui regarde la retraite, M. de Vendôme opina de ne la point faire la nuit, mais comme de ce sentiment il n'y avoit que lui et M. le comte d'Évreux, il fallut céder, et à peine eut-il dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avoit qu'à se retirer, que tout le monde à cheval, et avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. M. de Vendôme, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin, prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux, qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il falloit tâcher de joindre M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du Roi et le royaume, car l'épouvante qui étoit dans l'armée au-



roit causé une esclandre[1] bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges, qui est un point essentiel, rassuré les esprits et donné confiance aux troupes, a donné lieu au officiers de se reconnoître et de reconnoître leur terrain, enfin a mis les ennemis dans l'inaction; et vous pouvez être sûr que s'ils veulent faire un siége, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres, de Lille, de Mons ou de Tournay. Or voyez quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de celles-là, M. de Vendôme prendra Audenarde, se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seroient embarrassés. Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au Roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte : je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité, *in civitate omnium gnara, et nihil reticente*, dit notre Tacite. Permettez-moi après cela que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æque immemores*, mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

Voilà toute la lettre qui fut incontinent distribuée partout. Il s'agit maintenant d'en faire l'analyse, quoique le mensonge et l'artifice en sautent aux yeux.

Il faut avouer que, pour insinuer mieux ses faussetés, elle commence par une vérité. Il n'est que trop vrai que dès qu'il arrive un malheur aux François, ils croient tout perdu, et se conduisent de façon que tout l'est en effet. C'est ce qu'a démontré Hochstedt, Barcelone, Ramillies, Turin, et toutes les actions malheureuses de cette guerre, au contraire des ennemis, qui se soutiennent et savent

1. Saint-Simon fait *esclandre* du féminin.



réparer leurs malheurs, comme on l'a vu à Fleurus, à Neerwinden, et en toutes les affaires qui nous ont réussi à la guerre précédente. Mais ce n'est pas le vice de la nation, c'est celle [1] des généraux, à qui la tête tourna à Hochstedt et à Ramillies, et qui firent pis encore à Turin, où, de complot formé, ils empêchèrent par deux fois M. le duc d'Orléans, outré et fort blessé, de faire sa retraite en Italie, comme je l'ai expliqué alors. Qu'il n'y ait mot de vrai dans les discours tenus contre M. de Vendôme, qui s'en moque, cela s'appelle une impudence tournée en lui en habitude et aux siens, avec un succès qui ne suppose pas qu'on ose le blâmer sans la plus grande évidence, à laquelle il faut venir.

On demeure si étonné de la hardiesse démesurée avec laquelle Alberoni tâche de donner le change sur les trois marches des ennemis dérobées à M. de Vendôme, qui ont causé tout le désastre, qu'on seroit tenté de se reposer de la réponse sur la notoriété publique, qu'il ose lui-même s'approprier. Jamais il ne fut question de deux partis à prendre, jamais M. de Vendôme ne disconvint de celui seul qui étoit le bon et l'unique; il n'y eut de dispute que sur le temps. Mgr le duc de Bourgogne, tous les officiers généraux en état de parler, jusqu'aux plus attachés et aux plus familiers de M. de Vendôme, furent tellement persuadés du danger de différer le mouvement à faire, qu'ils l'en presssèrent trois jours durant, et que leurs plaintes de n'être pas écoutés volèrent par toute l'armée. Biron, qui dans son détachement en étoit instruit, ne put cacher sa surprise à Motet de voir les ponts qui n'étoient pas encore faits sur ce ruisseau de la tête du camp, et de le voir encore tendu lorsqu'il le passa. Il ne s'en cacha point à Fontainebleau, et pas une lettre de l'armée, quand à la fin on en reçut, qui nè rendît les mêmes témoignages, et sur l'unanimité du parti unique, sans aucune dispute de M. de Vendôme, et sur sa fatale opiniâtreté d'en avoir

1. C'est la faute.

différé le mouvement de trois jours, et sur les trois marches que les ennemis lui dérobèrent, et sur son incrédulité à cet égard, poussée jusqu'au moment qu'il vit de ses yeux ce que Biron lui manda, qu'il méprisa avec emportement les deux premières fois, et qu'il crut à demi et à peine la troisième, qui le fit monter à cheval.

Il est donc clair que ce parti de défendre la Dendre, que cette réponse flatteuse sur le prince Eugène, est une histoire en l'air, controuvée après coup pour donner à son maître un air de héros, et pour faire malignement sentir que Mgr le duc de Bourgogne ne vouloit point combattre. Mais à qui Alberoni espère-t-il de persuader que M. de Vendôme fût assez peu compté dans son armée pour qu'elle ne se remuât qu'à la pluralité des voix? Ces voix, qui étoient-elles? Ce n'est pas celle de Mgr le duc de Bourgogne, à qui Vendôme sut dire bientôt après devant tout le monde qu'il se souvînt qu'il n'étoit venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. Étoit-ce le maréchal de Matignon, envoyé là uniquement pour profaner son bâton à l'obéissance de Vendôme, et dont on n'a jamais pensé que la capacité suppléât à la dignité? Étoient-ce des lieutenants généraux? En quelle armée en a-t-on vu dont la voix fût prépondérante à celle du général? et quelle comparaison de l'autorité des maréchaux de France que nous avons vus à la tête des armées à celle du duc de Vendôme? Enfin y avoit-il là quelque mentor attaché par le Roi à son petit-fils, dont la sagesse, et la confiance du Roi en elle, suppléât au caractère, et fût en droit de balancer Vendôme? L'imagina-t-on de Gamaches, d'O, de Razilly, ni d'eux ni de pas un des officiers généraux des plus distingués de l'armée? C'est ce qui n'a été imaginé de personne, et que la cabale de Vendôme n'a aussi osé l'avancer. Qui étoit donc en état, en droit, en moyen de le contredire? Et quels que soient les conseils de guerre, en a-t-il tenu aucun? et qui de ses partisans a osé l'avancer? Que veut donc dire Alberoni quand il débite avec cette effronterie deux partis en dispute qui ne furent jamais, et l'élection

du plus mauvais, par lequel on se flattoit d'éviter un combat, contre le meilleur, soutenu par Vendôme, mais qui ne passa point parce qu'il fut seul de son avis, tandis que ce fut, non son avis, mais son opiniâtre et seule volonté qui, contre celle de Mgr le duc de Bourgogne et les efforts de tout ce qui des généraux osa lui parler, qui le retint trois jours sans s'ébranler et sans pourvoir ni aux ponts ni à la marche, dont le succès fut si malheureux, bien loin qu'aucun avis ait prévalu sur le sien.

La même réponse servira au mensonge qui suit le premier, et qui se répand sur toutes les parties de ce qu'il avance. Il dit que son héros, qui avoit bien mieux pensé (on ne voit pas en quoi), voulut attaquer les ennemis sitôt qu'il eut avis d'eux par Biron et qu'il vit la poussière de leur armée au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde, à dix heures du matin, mais qu'étant demeuré seul de son sentiment, il ne fut point écouté. Sans rien répéter de ce qui vient d'être dit sur l'autorité entière et sans partage de M. de Vendôme dans l'armée, discutons le reste de ce court récit, court, dis-je, et serré pour jeter de la poudre aux yeux, et cacher l'imposture par l'audace et l'air de simplicité. Qui est plus croyable en ces faits, d'Alberoni ou de Biron, de Puységur et du maréchal de Matignon, acteurs principaux dans le fait dont il s'agit, et de tout ce qui se trouva avec et autour des princes et de M. de Vendôme, qui mangeoient un morceau lorsqu'ils reçurent les trois avis coup sur coup de la part de Biron? Mais démêlons les faits.

Biron, détaché de l'armée avec sa réserve, à portée d'un autre corps plus éloigné, reçoit, le soir précédant l'action, ordre de se faire joindre par ce corps et de marcher, etc. Il faut un temps pour envoyer à ce corps le plus éloigné, un second pour qu'il se mette en marche et qu'il joigne Biron, un troisième pour que Biron arrive au ruisseau de la tête de l'armée, où il trouve Motet qui travailloit aux ponts, et où Biron s'étonne de voir le camp encore tout tendu. Quelle heure pouvoit-il donc être? De là il

faut que l'armée détende, charge, prenne les armes et monte à cheval, se forme, se mette en marche, passe le ruisseau, en un mot, arrive au lieu où les princes et M. de Vendôme mirent pied à terre pour manger. Aussi étoit-il deux heures après midi lorsque Biron vit l'armée des ennemis, et par une conséquence sûre, bien plus de deux heures lorsque le premier avis de Biron arriva à la halte des princes et de Vendôme, et non pas dix heures du matin, comme Alberoni le glisse adroitement. Or qui ne sent de quelle conséquence sont, en pareilles circonstances, quatre heures de plus ou de moins? Qui nous en apprend l'heure? C'est Biron, c'est Puységur, c'est le maréchal de Matignon, qui le joignirent, ce sont les trois porteurs d'avis coup sur coup, ce sont tous ceux qui étoient autour des princes et de M. de Vendôme lorsqu'ils les reçurent. De poussière, Alberoni pardonnera la négative, Biron la vit de la hauteur qu'il avoit gagnée : elle étoit bien loin du lieu où Vendôme faisoit sa halte, et la hauteur entre lui et la poussière; quels yeux pouvoit avoir Vendôme pour la découvrir? Il la découvrit en effet si peu qu'il maintint faux le premier et le second avis de Biron, qu'il ne cessa de manger qu'au troisième, qu'il s'emporta, et qu'il dit qu'il falloit donc que ce fussent tous les diables qui eussent porté là les ennemis. Voilà donc une seconde fausseté, aussi avérée que la première. A l'égard de l'avis de Vendôme de charger qui ne fut pas suivi, c'est un mensonge qui n'a pas même la moindre couleur, puisque tout ce qui étoit là présent en si grand nombre, d'officiers généraux et autres, furent témoins de ce qu'il s'y passa, et l'ont tous dit, écrit et raconté.

Vendôme, après cet emportement qui le fit sortir de table, que lui causa le troisième avis de Biron, lui renvoya le premier des trois hommes qu'il lui avoit envoyés, et fit ce que j'ai rapporté ci-devant, sans que M[gr] le duc de Bourgogne, ni qui que ce soit, lui dît un mot pour lui rien représenter. Il n'y eut donc point de partage d'avis, ni d'abord, puisque M. de Vendôme comptoit les ennemis

encore bien loin. par conséquent hors de portée de pouvoir être chargés, ni depuis les avis, puisque sur les deux premiers il se débattit tout seul pour soutenir que les ennemis ne pouvoient être là, et que sur le troisième, après sa première fougue, il prit les partis qu'on a vus tout haut et sans réplique aucune, qui furent exécutés à l'instant, en présence de tout ce qui les environnoit de gens. Il ne put donc songer à faire charger qu'au moment qu'il en donna l'ordre, et on s'y opposa si peu qu'on a vu que Biron le reçut, qu'en peine de l'exécution, Puységur, survenu avec le campement, l'en détourna, et qu'un instant après le maréchal de Matignon arriva, qui le lui défendit et qui prit sur soi la défense. Voilà des témoins qui valent mieux qu'Alberoni, et qui le démentent sur toutes ses impostures. Celle qui suit, pour rendre les autres vraisemblables, est une supposition manifeste. « C'est[1], à son dire, à dix heures du matin que Vendôme reçoit avis de Biron que les ennemis paroissent, et que lui, duc de Vendôme, voyant aussi la poussière de leurs colonnes, etc., voulut les faire charger et n'en fut pas cru; et tout de suite ajoute qu'à quatre heures après midi on donna ordre à Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il la falloit soutenir, et envoya Janet porter ordre à la gauche d'attaquer, qui ne fut pas exécuté par un mauvais conseil donné à Mgr le duc de Bourgogne, disant qu'il y avoit un ravin et un marais impraticable, que cependant M. de Vendôme avoit passé, accompagné de M. le comte d'Évreux, avec trente escadrons. »

Disons d'abord que Grimaldi envoya aux ordres de ce qu'il feroit, que celui qui y vint ne trouva plus M. de Vendôme, déjà parti pour aller à Biron, que cet officier s'adressa à Mgr le duc de Bourgogne, qui ayant été témoin de l'ordre que M. de Vendôme avoit envoyé à Biron d'at-

1. Saint-Simon a mis entre guillemets cette fin de l'alinéa.



taquer les ennemis, renvoya l'officier de Grimaldi avec le même ordre d'attaquer, lequel en arrivant à lui le trouva déjà attaqué lui-même, et en lieu où il ne put être soutenu à temps, par l'obstacle du ravin. Démêlons maintenant le petit roman d'Alberoni avec tout son artifice.

Il vient d'être démontré qu'il étoit deux heures après midi quand Biron aperçut l'armée des ennemis et qu'il en envoya le premier avis, que Vendôme n'en crut rien et ne s'ébranla de son repas qu'au troisième avis du même Biron : on peut juger par là de l'heure qu'il pouvoit être; cependant Alberoni veut qu'il ne fût que dix heures du matin. Mais que fit donc son héros jusqu'à quatre heures après midi que, sur l'attaque de Grimaldi, il commença à donner des ordres? Voilà six heures d'une singulière patience depuis des nouvelles si intéressantes des ennemis, et un prodigieux temps perdu que l'apologiste ne remplit de rien. Mais il falloit gagner quatre heures après midi, parce qu'en effet M. de Vendôme n'arriva guère plus tôt au lieu où on combattoit. Est-ce en y allant avec la tête des colonnes qu'il passa si aisément ce ravin? Qu'est-ce que toute cette fable, sinon pour tomber sur Mgr le duc de Bourgogne, et pour montrer toujours Vendôme ardent à combattre et le jeune prince toujours obstacle à l'empêcher? Il n'y a qu'à se souvenir de ce qui vient d'être expliqué et démontré tout à l'heure de ce qui se passa sur le troisième avis de Biron, pour se convaincre que ce dernier récit d'Alberoni est une imposture controuvée de point en point. A l'égard du ravin, c'est Biron qui l'avoit reconnu, c'est les ennemis qui ne le passèrent qu'à force de fascines : ce sont des faits, mais qui n'ont aucun trait à Mgr le duc de Bourgogne, qui n'imagina pas de défendre ni d'ordonner quoique ce soit qu'avec et de l'avis de M. de Vendôme. Mais qui peut ignorer qu'un ravin, le plus creux et le plus difficile, ne soit souvent à mille pas plus haut qu'un fossé ou un enfoncement médiocre, et plus loin encore un rien qui se passe en escadron? Pour Grimaldi, il ne reçut d'ordre que des ennemis qui l'atta-

quèrent; c'est ce qui commença le combat. Pourvu que Mgr le duc de Bourgogne soit en faute, tout est bon à Alberoni. « On ordonna, dit-il, à Grimaldi d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, c'est-à-dire Mgr le duc de Bourgogne, et tout de suite c'est ce prince qui, malgré l'ordre envoyé par Vendôme à la gauche d'attaquer, défend de l'exécuter. » On ne peut être moins d'accord avec soi-même, ni moins conséquent dans l'appréhension de combattre qu'Alberoni prête si audacieusement à ce jeune prince, ni se souvenir moins de n'être venu à l'armée qu'à condition d'obéir à Vendôme, comme ce duc osa le lui dire en face et tout haut devant tout le monde, que ces contradictions si continuelles et si hautement exécutées. C'est aussi faire trop peu de cas des hommes de leur mentir si complétement et si grossièrement.

De ce joli petit conte, et si bien inventé, Alberoni saute entièrement le combat, et vient tout d'un coup à la retraite. Il en a bien ses raisons : disons-en un mot.

Aux fautes si funestes que la paresse, l'orgueil et l'opiniâtreté avoient fait faire à M. de Vendôme, la rage de s'être si lourdement trompé, et à la face de toute l'armée et de tant de gens qui avoient osé l'avertir, mit le comble aux fautes précédentes, si des intentions plus criminelles n'y eurent point de part : au moins ce qui se passa dans la suite de cette campagne en put autoriser les soupçons. Sans s'y arrêter, on ne peut guère au moins disconvenir que la tête lui tourna, et qu'il ne montra rien de capitaine en toute cette journée. Dans la pensée où il étoit de l'éloignement des ennemis, rien ne le pressoit d'envoyer si fort à l'avance Biron et Grimaldi, qui ne s'étoient pas portés là sans son ordre, et il parut bien qu'il croyoit les ennemis encore bien éloignés, puisque le campement arriva avec Puységur aussitôt que Biron, suite de son opiniâtre prévention. Si, au contraire, il avoit cru les ennemis si à portée, c'étoit une folie de leur exposer un aussi petit nombre de troupes, qui de si longtemps ne pouvoient être soutenues. L'engagement pris, c'est où la tête lui

tourna comme au maréchal de Villeroy à Ramillies, avec cette différence que le maréchal choisit pernicieusement son terrain et que Vendôme ne fut pas le maître du sien, que le maréchal, après cette première faute, qui rendit toute sa gauche inutile, fit avec le reste tout ce qu'il étoit possible à un meilleur général que lui, que sa retraite se fit avec le plus grand ordre, sans honte, sans dommage, et que la tête ne lui tourna qu'après, par ne se croire en sûreté nulle part, et abandonner des places à l'abri desquelles il eût pu réparer sa faute et son malheur, et qu'il céda aux ennemis un pays immense, qu'ils n'auroient pu espérer qu'après bien d'autres succès et de dangereux siéges.

Ici M. de Vendôme, ivre de dépit et de colère, voit sa poignée de troupe avancée exposée seule à toute l'armée des ennemis, et sans songer à ce qu'il veut entreprendre, enlève ce qu'il trouve sous sa main, autre poignée de monde en comparaison de l'armée opposée, va à perte d'haleine, les fait donner d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle, redouble de la même sorte de tout ce qui suit à mesure que chaque troupe arrive, les fait battre toutes en détail et en confusion, n'a pas le tiers de son armée, puisque, de l'aveu de tous et du sien même, la moitié n'en étoit pas arrivée à la nuit au lieu du combat, et qu'une partie de l'autre arrivoit encore à toute course, chacun à part comme il se trouvoit et pouvoit, accourant au feu et donnant tout de suite là où il le rencontroit. De là le pêle-mêle que j'ai décrit, l'impossibilité de se remuer, de se reconnoître, de boucher les intervalles trop étendus, de discerner les endroits propres, d'avoir ni temps ni moyen de se remuer, de se démêler, de faire aucun mouvement utile, en un mot un combat qui ne put être qu'un désordre, où il n'y eut que les fuyards qui pussent gagner. Nul ordre cependant de M. de Vendôme, nulle ressource de sa part que sa valeur, mais sans vue, sans dessein, sinon de vaincre, mais vaincre le triple de soi, à force de bras, sans aucun moyen de guerre, et dans ce chaos sans pou-

voir en exécuter aucun. M. de Vendôme commandoit seul; toutes ces fautes ne se pouvoient mettre sur le compte de personne : voilà pourquoi Alberoni saute le combat à joint pied. Suivons-le présentement à la rètraite.

« Pour ce qui regarde la retraite, dit-il, M. de Vendôme opina de ne la point faire de nuit; mais comme de ce sentiment il n'y avoit que lui et M. le comte d'Évreux, il fallut céder. »

Voilà la première et la seule vérité qui se trouve dans toute cette lettre, mais frauduleusement estropiée. Non-seulement Vendôme opina à ne se point retirer de nuit, mais à ne se point retirer du tout, avec ses *sproposito*[1] ordinaires, à disputer qu'il n'y avoit rien de perdu, qu'il se falloit tenir comme on pourroit, chacun où il se trouvoit, et recommencer le combat dès ce qu'il[2] seroit jour. Au chaos qui étoit dans les troupes, qui ne pouvoit au moins diminuer pendant la nuit, sous le feu des ennemis au triple d'elles, mêlées avec eux en des endroits, enveloppées en d'autres, à portée de l'être encore plus par la supériorité du nombre et l'audace du succès, sans qu'on pût y donner aucun ordre ni peut-être s'en apercevoir, comme avant la nuit il seroit arrivé à la maison du Roi sans l'avis de l'officier ennemi pris par les chevau-légers, à qui il porta un ordre les prenant pour des siens, on laisse à penser ce que seroient devenues nos troupes pendant la nuit, et de quel avantage on se pouvoit flatter d'un combat si étrangement inégal à recommencer avec le jour : la moitié de l'armée n'étoit pas là, de l'aveu de M. de Vendôme, contre toute celle des ennemis; cette moitié battue partout, et partout en détail; combien de tués, de prisonniers, de fuyards, qui diminuoient encore ce petit nombre; peu de tués et de blessés, et point de fuyards parmi les victorieux, comme il arrive toujours; l'autre moitié de l'armée seroit arrivée, mais l'auroit-on

1. *Sproposito*, au pluriel *spropositi*, mot italien qui signifie chose dite hors de propos.
2. Tel est bien le texte du manuscrit.



su placer à propos, de nuit? Elle n'auroit donc approché que de jour, et cependant le combat recommencé avec tous les désavantages que je viens de remarquer. Malgré ce renfort, qui auroit démêlé la confusion de ce renouvellement de combat, puisque la journée qui finissoit n'avoit cessé de l'accroître? C'étoit donc achever de perdre cette première partie de l'armée, sans nulle espérance raisonnable d'en tirer aucun succès, et s'exposer ensuite avec l'autre moitié à la totalité de l'armée victorieuse.

Voilà ce qui empêcha personne d'être de l'avis de M. de Vendôme, outre qu'il n'y eut aucun de ce qui l'entendit qui ne fût indigné de l'opiniâtreté avec laquelle il soutint qu'il n'étoit point battu, excepté le peu de ceux qui, comme le comte d'Évreux, lui étoient vendus sans réserve. M. de Vendôme parloit tellement contre sa pensée qu'il céda contre son orgueil et sa coutume. Il vouloit ou ce qu'il n'est pas permis de penser, ou par une fanfaronnade si déplacée montrer qu'il n'étoit point battu, et faire accroire qu'il avoit des ressources dans sa capacité, quoique si éclipsée avant et pendant toute l'action. Il devoit bien sentir que qui que ce soit ne se laisseroit persuader qu'il n'y avoit rien de perdu, qu'il fût raisonnable ni même possible de demeurer toute la nuit comme on étoit, et de se commettre de nouveau, dès qu'il seroit jour, à recommencer un combat aussi désavantageux. Il ne chercha donc qu'à imposer sur son courage de cœur et d'esprit, et à se préparer pour la suite de quoi donner du spécieux aux ignorants et aux sots, et à sa cabale de quoi dire, et rejeter toute la honte sur M[gr] le duc de Bourgogne, par l'énorme propos qu'il osa lui tenir, et qu'Alberoni remet adroitement sous les yeux par ces paroles : « A peine, continue sa lettre [1], eut-il (Vendôme [2]) dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avoit qu'à se retirer, que tout le monde à cheval, avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller

1. Entre *sa* et *lettre*, Saint-Simon a écrit *la* : *sa la lettre*.
2. Ce nom est ainsi entre parenthèses au manuscrit.

aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. »

Ce verbiage est bien artificieux, mais Alberoni s'y trahit lui-même du premier mot : *A peine eut-il dit*, etc. Cela montre bien que celui à qui il le dit n'étoit le maître de rien, puisqu'il fallut attendre cette parole de M. de Vendôme pour que la retraite se fît. Par conséquent, c'étoit à lui à la régler, à l'ordonner, à prescrire aux officiers généraux qui étoient là les dispositions de cette retraite, et en envoyer les ordres à ceux qui n'y étoient pas. Attendoit-il cela de la capacité d'un prince de l'âge de Mgr le duc de Bourgogne ou de son autorité, qu'il lui avoit si nettement et si fraîchement déclarée être nulle en sa présence? L'attendoit-il du maréchal de Matignon, qui, à l'opprobre de son office, lui étoit subordonné en tout? L'attendoit-[il] des officiers généraux qui se trouvèrent là? En un mot, on voit un homme qui ne sait plus depuis longtemps où il en est, qui ne conserve de sens que pour jeter de la poudre aux yeux, et rejeter ses fautes et sa honte sur Mgr le duc de Bourgogne, qui dit que l'armée se peut retirer et qu'il faut aller à Gand, qui n'ajoute pas un mot de plus, et qui en laisse l'ordre et la manière à l'abandon et au hasard. Après cela, Alberoni a bonne grâce de dire que chacun s'en alla avec précipitation! Que peuvent devenir des gens qui n'ont point d'ordre, qui n'osent en demander à un général qu'ils voient avoir perdu la tramontane et ne savoir ce qu'il dit, être furieux jusqu'à insulter l'héritier nécessaire de la couronne? Il est aisé de comprendre que personne ne se hasarda à aucune question, que chacun se hâta de s'éloigner d'un homme aussi dangereux, mais aussi vide à la repartie, et que dans ce chaos nocturne, où personne ne reconnoissoit ni sa division, ni même sa troupe, chacun devint ce qui put [1], regardant seulement Gand comme le lieu où se rassembler.

1. Saint-Simon a bien écrit : ce qui put.

La proposition faite aux princes de gagner Ypres, de Gand, en poste, et celle de les mettre dans leurs chaises de poste avec une escorte, pour gagner Gand, contre laquelle M. de Vendôme cria et qu'il empêcha, sont des choses qui, n'ayant pas été goûtées d'eux ni exécutées, ne peuvent aussi leur être imputées. La première étoit tout à fait ridicule, mais elle n'étoit que cela, puisque l'armée se retirant sur Gand, la crainte du danger ne pouvoit causer ce conseil. Celle des chaises de poste vint d'un homme dont on n'accusera pas la valeur, ni le courage d'esprit, ni l'ignorance en matière d'honneur; l'idée en vint à Puységur, qui fait aujourd'hui l'honneur des maréchaux de France: trop frappé en ce moment de la fatigue des princes, qui après avoir passé toute la journée à cheval, avoient encore toute la nuit et la matinée à y être, voyant d'ailleurs la confusion inévitable avec laquelle cette retraite s'alloit faire, qui ne s'exécuteroit que par parties séparées les unes des autres, il n'imagina pas que les princes dussent suppléer à ce que M. de Vendôme abandonnoit à l'aventure, ni entreprendre de mettre en ordre un si étrange chaos. Mais sans pousser plus loin cette discussion, elle devient inutile dès qu'il demeure sans contestation certain que les princes n'adoptèrent ni n'exécutèrent ni l'une ni l'autre. Retournons à la lettre: « M. de Vendôme, continue-t-elle, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin (à Gand [1]), prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux, qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il falloit tâcher de joindre l'armée de M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du Roi et le royaume, car l'épouvante qui étoit dans l'armée auroit causé une esclandre [2] bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Ven-

1. Ces deux mots sont ainsi entre parenthèses au manuscrit.
2. Voyez ci-dessus, p. 60 et note 1.



dôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges, qui est un point essentiel, et a rassuré les esprits et redonné la confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnoître et de connoître leur terrain, et enfin a mis les ennemis dans l'inaction; et vous pouvez être sûr que s'ils veulent faire un siége, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres ou de Lille, de Mons ou de Tournay. »

La transition est admirable : M. de Vendôme fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp. Mais qui fait donc une arrière-garde en se retirant de devant les ennemis, si ce n'est celui qui est chargé de l'armée? Mais où la fit-il, M. de Vendôme? que rassembla-t-il pour la faire? où parut-il? quels ordres y donna-t-il? S'il n'eut que ses aides de camp avec lui, qu'étoient devenues les troupes? Et pourquoi Alberoni omet-il de marquer quelles furent celles que son héros honora de sa présence en cette occasion? Voilà peut-être la première retraite où il n'ait été mention nulle part du général; mais celle-ci tint du reste de la journée : chacun fit la sienne à part, comme il put et voulut, et il ne se peut une démonstration plus claire de cette vérité, outre le témoignage de toute l'armée, que l'oubli des cent escadrons à la tête desquels le chevalier du Rosel se trouva le lendemain en sa même place, sans avoir reçu ni ordre ni avis de qui que ce fût, abandonné de toute l'armée, retirée pendant la nuit. Oublier cent escadrons, les laisser seuls à la merci de l'armée victorieuse, il est bien difficile de trouver une preuve plus évidente qu'un général a perdu absolument la tête, et qu'il n'est occupé que de la retraite de sa personne, qu'il fait seul avec ses aides de camp, dans un oubli parfait de toutes ses troupes et dans l'incurie entière de ce que son armée devient. C'est un fait qui ne se peut ni contester ni pallier, et qui prouve démonstrativement tout ce que je viens de dire; aussi n'a-t-il été ni contesté ni pallié : M. de Vendôme, avec son audace accoutumée, n'a pas fait le moindre semblant de

le savoir, ses défenseurs l'ont passé sous silence, et se sont flattés d'en étouffer la voix par le bruit et la hardiesse de leurs clameurs.

Alberoni a recours ici à la même ruse de la confusion des heures dont il s'étoit servi sur celle de l'arrivée des avis de Biron au duc de Vendôme. Il le fait arriver ici à Gand sur les neuf heures du matin. C'est toujours près de deux heures de plus données à son arrière-garde imaginaire. Mais il se donne bien garde de faire mention de ce qu'il devint à Gand, ni de ce qu'il y trouva, ni combien il y resta. Trente heures de lit sans s'informer ni des princes ni de l'armée, ni de ce que chacun étoit devenu ni devenoit, tout cela est de même parure que tout le reste, et que l'oubli total du chevalier du Rosel et de ses cent escadrons. Alberoni, qui le sent, coule rapidement, et se jette à la résolution d'un poste admirable, malgré tous les officiers généraux. Mais la vérité est que ce poste étoit déjà pris avant que le duc de Vendôme y eût plus songé qu'à son armée, et qu'il ronfloit tranquillement dans son lit à Gand avant d'y avoir pensé, tandis que les princes étoient venus dans ce même poste avec ce qui avoit pu y arriver de troupes, qui s'y rendirent successivement. Puységur, si longuement et si savamment maréchal des logis de l'armée de Flandres, et sur lequel M. de Luxembourg s'est toujours si utilement reposé de ses marches, de ses campements, de ses fourrages et de tous les terrains, étoit bien l'homme à donner ce conseil à Mgr le duc de Bourgogne, et Vendôme et les siens à se l'approprier après. Il est vrai qu'après que Vendôme fut arrivé à Lawendeghem, il y eut des raisonnements sur ce que dit Alberoni, et qu'il fut résolu de s'arrêter dans ce camp ; mais le choix et la fermeté à y rester sont des louanges gratuites, dont le bruit n'est bon qu'à couvrir tout ce qui vient d'être remarqué, et qui a été trop public pour oser être contesté.

Alberoni prétend que ce camp si savamment choisi a rendu la confiance aux troupes et réduit les ennemis à



l'inaction. Il vit bientôt l'Artois sans contribution, M. de Berwick tout occupé à le protéger, de gros détachements de la grande armée y marcher encore, et néanmoins n'y pouvoir empêcher le désordre. Ce n'est pas là une inaction, et dans un pays jusqu'alors si fort éloigné de ces ravages. A l'égard de la confiance, pas un officier supérieur n'en eut en M. de Vendôme. La licence, le peu de subordination, la tolérance de tout, la familiarité affectée avec le menu avoient gagné le soldat, le cavalier, le dragon, le menu officier, et la jeunesse débauchée, inappliquée, licencieuse : tout cela adoroit M. de Vendôme, tout cela faisoit la multitude et le cri public, tout cela se répandoit dans les garnisons, dans les provinces, dans Paris, où la cabale savoit bien en tirer toutes sortes d'avantages. « Or vous voyez, continue la lettre, quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de ces places, M. de Vendôme prendra Audenarde et se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seroient embarrassés. »

Cela s'appelle payer bien hardiment d'effronterie. L'impossibilité de la négative force Alberoni de laisser glisser un aveu tacite que le succès de ce combat met les ennemis en moyen de faire le siége de celle de ces quatre grandes places qu'ils voudront; et il tâche d'éblouir là-dessus, en promettant les prouesses de son héros sur Audenarde, en ce cas, et sur l'Escaut. Il sent bien ce que c'est qu'Audenarde pour être le juste équivalent d'une de ces places si importantes, dont les unes ferment toute entrée dans le pays ennemi, et les autres l'ouvrent entièrement dans le nôtre; il renvoie donc à la carte par une habile réticence, comptant bien que le très-grand nombre, qui n'y connoît rien par rapport aux mouvements des armées, l'en croira sur sa parole, en les étourdissant de ce grand mot de devenir maîtres de l'Escaut. La suite de cette campagne infortunée a montré les avantages que M. de Vendôme sut tirer de sa défaite et de vanteries pré-

maturées de son valet. Je n'aurai que trop lieu de m'y étendre lorsqu'il en sera temps. Achevons la lettre. « Voilà, dit-elle, la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au Roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité : *in civitate omnium gnara et nihil reticente*, dit notre Tacite. »

Après avoir suivi mot à mot Alberoni, comme je viens de faire, et montré, avec une évidence à laquelle on ne se peut refuser, que sa lettre n'est qu'un tissu d'artifice et de mensonge, les uns adroits, les autres hardis, sans mélange d'aucune trace de vérité, il n'y a plus à répondre à cette forfanterie. Jusqu'à son origine, qu'il ose débiter en preuve, est fausse, outre qu'il y a bien loin de Rome du temps de Tacite et de son histoire à Rome d'aujourd'hui, et des personnages peints dans cette histoire à un homme de la lie du peuple, tel qu'Alberoni. Avec un peu de jugement, il eût évité de citer celui qui nous a montré Séjan dans tous ses vices, ses desseins pernicieux, sa superbe, l'abus si dangereux de sa faveur, et qui en opposite nous a laissé la Vie d'Agricola, également bon citoyen, et véritablement grand dans la paix et dans la guerre. On n'a pas peine à voir auquel des deux M. de Vendôme ressemble le plus. Mais Alberoni Romain! Il étoit d'un petit village auprès de Bayonne, où ses parents vinrent d'Italie s'habituer. Pourquoi une transplantation si éloignée? Elle sent bien le crime et la fuite de la punition, mais je l'ignore, parce qu'on ne s'est pas avisé encore de donner l'histoire des Alberoni. Son père y vivoit de son métier de jardinier, et vendoit tous les jours des fruits, et plus encore, des légumes, à Bayonne, où mille gens l'ont ouï dire à leurs pères, et où quelques-uns encore l'ont vu. Celui-ci s'en retourna dans son village originaire, près de Parme. J'ai raconté ailleurs comment il fut connu du duc de Parme, qui lui fit prendre le petit collet pour qu'il pût approcher de ses antichambres, à l'occasion de quoi il s'en servit auprès de M. de Vendôme, et par quelles bas-

sesses et quelles infamies il le gagna, combien il fut le rebut des bas valets et de leur table, et les coups de bâton qu'il en reçut en pleine marche d'armée, sans que M. de Vendôme fût ému de ses plaintes et de ses pleurs. Le voici maintenant devenu son principal confident et son apologiste. Il continue : « Permettez-moi après cela que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois (c'étoit une lettre faite pour courir, et qui n'étoit écrite à personne), que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum æque immemores;* mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours fort bien fait. »

Alberoni ne pouvoit mieux terminer sa lettre. Il y dit enfin au moins une vérité : c'est que de tout ce qui se disoit, M. de Vendôme n'en étoit pas moins tranquille. Son audace le soutenoit contre la clarté du jour; de plus il connoissoit ses forces. Il les avoit tant de fois si heureusement essayées qu'il ne craignit pas de les éprouver contre l'héritier nécessaire de la couronne. Il avoit de forts croupiers, l'intérêt étoit grand et commun, les mesures bien prises; pour cette fois Alberoni a dit une vérité. Mais de nous parler de l'Italie et des merveilles de son héros, qu'en dirent le prince Eugène et Staremberg, qu'en dirent tous les officiers principaux, quand par son retour le bâillon leur tomba de la bouche? Il y laissa tout perdu, et il le sentit si bien que sa plus grande joie fut de quitter l'Italie. J'ai raconté tous ces faits en leur temps, et avec quelle précipitation il en partit, sans avoir voulu donner quelques jours de plus à la nécessité la plus urgente, ni instruire et rendre raison de rien à M. le duc d'Orléans, qui lui succédoit, parce qu'il ne sut que lui dire.

CHAPITRE V.

Campistron et sa lettre. — Lettre du comte d'Évreux à Crosat; son caractère. — Grand sens de la duchesse de Bouillon et son adresse. — Succès de ces lettres. — Mesures pour Mgr le duc de Bourgogne. — Duchesse de Bourgogne. — Le Roi impose à demi sur les lettres. — Adresse des Bouillons. — Vigueur de la cabale de Vendôme. — Chamillart conseille mal Mgr le duc de Bourgogne pour tous deux. — Époque de la haine pour Chamillart de Mme la duchesse de Bourgogne. — Singulière adresse du duc de Vendôme auprès de Mme la duchesse de Bourgogne.

Cette lettre d'Alberoni inonda en peu de jours la cour, la ville, les provinces. Deux jours après qu'elle eut commencé à se débiter et à étonner par sa hardiesse, il s'en distribua une autre, mais avec grande mesure. J'en vis une entre les mains du duc de Villeroy. Il ne l'avoit que pour quelques heures, avec promesse de n'en point laisser tirer de copies, et je jugeai qu'elle lui venoit de Bloin, son grand ami de table et de plaisir. Elle étoit de Campistron[1], qui ne s'en cachoit pas, et qui en étoit donné pour auteur par ceux qui la montroient. Campistron étoit de ces poëtes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avoit ramassé je ne sais où, et l'avoit mis chez le grand prieur, d'où, sentant que la maison crouloit, il en étoit sorti comme les rats, et s'étoit fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il étoit devenu son secrétaire, inconvénient qui dans la suite valut toute la confiance de M. de Vendôme à Alberoni, auquel il dictoit les lettres qu'il ne vouloit pas exposer aux copistes de Campistron. Sa lettre étoit bien écrite pour le style, écrite même en homme de guerre à faire juger qu'un autre que lui y avoit mis la main. Elle étoit, comme celle d'Alberoni, un tissu de mensonge, sans un seul mot de vérité, mais dont le profond

1. Saint-Simon, ici et ailleurs l'appelle *Capistron*.



artifice, adroitement conduit, se présentoit avec toute la délicatesse et le spécieux le plus propre à lui donner un air de vérité, en couvrant en même temps tout le vrai de ténèbres, et à rebuter de les vouloir percer. Tout l'art possible y est principalement employé, et on voit que c'est tout le but de la pièce, au dessein de tomber à plomb sur Mgr le duc de Bourgogne, de l'attaquer personnellement sur tout ce qui est le plus sensible, et de lui arracher ce que les hommes ont de plus précieux. Il ne se peut une pièce mieux faite dans cette vue, ni plus cruellement assénée. Ses moindres traits sont d'appeler Gamaches et d'O les gouverneurs des princes, de les nommer des marauds, de dire que le maréchal de Matignon méritoit d'être mis au conseil de guerre, malgré sa dignité, pour avoir été de leur avis sur la retraite, que M. de Vendôme les avoit publiquement traités ainsi, et en face, et parlant à eux, et qu'il en avoit écrit au Roi en mêmes termes.

L'énormité de cette lettre, en comparaison de laquelle celle d'Alberoni n'étoit que fleurs et mesure, en fit faire les différents usages. Celle d'Alberoni fut répandue à pleines mains, pour préparer, soulever, exciter; l'autre ne se confia qu'en mains sûres, pour la montrer partout, mais avec un air de mystère et de confiance qui ajoutât à la séduction, et qui fit valoir, aux dépens de Mgr le duc de Bourgogne, le malheur de l'État que M. de Vendôme n'eût pas été cru, et le sien d'avoir affaire à un prince contre qui, avec de si bonnes raisons, il ne lui étoit pas permis de se défendre en révélant tout ce qui s'étoit passé. Avec cette adresse, la pièce ne laissa pas d'être vue jusque dans les cafés, les spectacles, et les autres lieux publics de jeu, de débauche, et même de promenades publiques, et parmi les nouvellistes. On eut soin qu'elle ne fût pas ignorée dans les provinces, et jusque dans les pays étrangers, mais toujours avec tant de précaution qu'ils demeurassent les maîtres de toutes les copies, également actifs à la répandre partout, et précautionnés à n'en laisser



échapper aucune dont ils auroient trop craint l'usage contre eux.

Le comte d'Évreux fut le seul de tout état qui se mit de niveau avec ces deux valets. Né quatrième cadet de M. de Bouillon, avec une figure fort ordinaire et un esprit au-dessous, le jargon du monde et surtout celui des femmes, et tout ce qu'il avoit en lui tourné à l'ambition, suppléa aux autres qualités, avec des vues et une certaine adresse. J'ai raconté dans le temps par quelles routes il parvint à la charge de la cavalerie, et le triste mariage qu'il fit, qui fut un nouveau lien pour lui au duc de Vendôme. Ils étoient enfants des deux sœurs, et son beau-père s'étoit chargé des affaires de Vendôme. Il s'attacha de plus en plus à lui, et il compta par son secours sur une rapide fortune. Il s'y livra d'autant plus entièrement que Vendôme lui donna tous les agréments qu'il put dans l'armée, et par charge et personnellement, et qu'il l'avoit fort aidé, l'hiver précédent, aux décisions que le Roi fit en faveur de sa charge contre celle de colonel général des dragons, qu'avoit Coigny. Le comte d'Évreux, qui voyoit ses frères dans la disgrâce, et hors de toute espérance du côté du Roi, et fort peu de celui de leur père, ne visoit pas à moins qu'à sa charge de grand chambellan, et comptoit que pour l'emporter il ne lui falloit rien moins que toute la protection du duc de Vendôme. Telle fut la cause de son abandon à lui, du personnage qu'il crut faire en cette journée d'Audenarde, qu'il voulut couronner en se faisant son champion, par un raffinement de politique.

Il écrivit donc à Crosat une apologie de M. de Vendôme, dans le même esprit des deux dont je viens de parler, et qui ne cédoit guère à Campistron sur le compte de Mgr le duc de Bourgogne, duquel il avoit toujours été traité avec une bonté marquée, mais de qui il n'espéroit pas comme de M. de Vendôme, auquel il jugea qu'il ne pouvoit faire un sacrifice plus agréable, ni qui l'engageât plus puissamment à un grand retour. Cette lettre étoit faite pour être montrée, et Crosat n'avoit garde de la re-

tenir captive. Touché de l'honneur du maître auquel il s'étoit donné, plus encore de se parer d'une lettre que lui écrivoit un gendre dont il se faisoit un si grand honneur, il la montra quatre jours durant à qui la voulut voir, et en laissa échapper quelques copies. Le bruit qu'elle fit réveilla Mme de Bouillon, qui avoit infiniment d'esprit, et qui frémit des suites. Elle courut chez Crosat, lui chanta pouille d'avoir ainsi commis son fils, avec cette hauteur et cet air imposant dont elle savoit faire un si grand usage, n'eut point de repos qu'elle n'eût retiré le peu de copies que Crosat en avoit laissé glisser, et dépêcha à son fils pour lui faire honte et peur de sa folie, et lui demander une autre lettre à Crosat, qu'on pût faire passer pour la première et l'unique, puisqu'il n'y avoit pas moyen de nier qu'il lui en avoit écrit une, et qui fût tournée de manière à pouvoir être montrée sans danger, et néanmoins passer pour la première. Je ne sais si elle lui en envoya le modèle, mais son courrier la rapporta telle qu'elle la desiroit. On verra bientôt le grand parti qu'elle en sut tirer.

En même temps que la lettre d'Alberoni et les extraits retenus des deux autres devinrent publics, la cabale se déchaînoit par degrés en cadence. Leurs émissaires paraphrasoient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les halles mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies; les mauvais lieux, le pont Neuf en retentirent; les provinces les plus éloignées en furent soigneusement remplies. Les vaudevilles[1], les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeoient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume, avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter, tandis qu'à la cour et dans le grand monde, les libertins

1. Au manuscrit : *Les vaux de ville.*

et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connoissoient mieux le terrain, s'y joignirent, et entraînèrent si bien la multitude qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle. En huit cela devint dangereux, parce que les clefs de meute, encouragés [1] par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardoient tellement comme la leur que quiconque oseroit contredire auroit tôt ou tard affaire à eux.

Dès avant ce fracas, le duc de Beauvillier, rempli de tout ce que je lui avois dit dans les jardins de Marly sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne, et informé par ses lettres de Flandres, étoit venu dans ma chambre me faire comme une amende honorable, le cœur pénétré de douleur. Je me contentai de le prier de comprendre qu'on ne gagnoit rien en place à ignorer tout ce qui se passoit à la cour, les intérêts, les liaisons, les vues, les motifs, et de se persuader enfin que mon éloignement du rang, des prétentions, des vices, des personnes, ne me faisoient [2] point bâtir des chimères. Je convins avec lui, lors du fracas, qu'il étoit hors du vraisemblable ; mais je le priai de s'avouer aussi que les choses les moins croyables arrivoient plus souvent qu'on ne pensoit, et n'étoient pas au-dessus de la prévoyance, quand, au temple de l'ambition, on ne captive pas son esprit jusqu'à méconnoître les ambitieux, et à se faire un scrupule de croire des gens capables de tout ce qu'elle leur inspire dans des places, dans une faveur et dans des apparences favorables à y réussir. Nous raisonnâmes beaucoup, et à bien des reprises, lui, le duc de Chevreuse et moi, sur les moyens d'ouvrir les yeux au Roi et d'arrêter cette furie. Ce n'étoit pas que tout fût corrompu à la cour en faveur du duc de Vendôme ; mais la crainte arrêtoit, et la plus qu'appa-

1. Il y a bien le masculin au manuscrit.
2. *Faisoient*, au pluriel, est l'orthographe de Saint-Simon.

rente inutilité de s'opposer au torrent persuadoit le silence et l'inaction. Boufflers et bien d'autres étoient de ceux-là.

Nous convînmes, les deux ducs et moi, de ce qu'il falloit faire passer à Mgr le duc de Bourgogne sur sa conduite à tenir tant là qu'ici, pour ses lettres, et cependant je faisois avertir Mme la duchesse de Bourgogne, par Mme de Nogaret, de tout ce je jugeois qu'elle devoit savoir et faire. Elle-même m'envoyoit cette dame consulter avec moi, et me dire franchement où elle en étoit avec le Roi et Mme de Maintenon, ce qu'elle y pouvoit et ce qu'elle n'y pouvoit pas. Je ne crois pas qu'elle eût de goût pour la personne de Mgr le duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avoit pour elle; je pense aussi qu'elle trouvoit sa piété pesante, et d'un avenir qui le seroit encore plus; mais parmi tout cela elle sentoit le prix et l'utile de son amitié, et de quel poids seroit un jour sa confiance. Elle n'étoit pas moins touchée de sa réputation, d'où dépendoit tout son poids pendant bien des années, jusqu'à ce qu'il en pût avoir par lui-même devenu roi, et que, jusque-là, succombant à cet orage, déshonoré, et par conséquent l'objet de la honte et de la peine du Roi et de Monseigneur, il n'en pouvoit résulter que les plus grands malheurs, au moins la plus triste vie, dont il étoit impossible qu'elle-même ne portât sa part. Je lui fis comprendre par la même dame à qui elle avoit affaire. Elle étoit fort douce et encore plus timide; mais la grandeur de l'intérêt l'excita par-dessus son naturel. Elle se trouva de plus cruellement piquée et offensée des insultes de Vendôme à son époux, parlant publiquement à lui, et de tout ce que ses émissaires publioient d'atroce et de faux. Quelque mesuré, quelque en garde que la conscience de Mgr le duc de Bourgogne le retînt contre lui-même, il n'avoit pu s'empêcher de répandre son cœur dans ses lettres à son épouse, qui, avec ce qui lui revint d'ailleurs, furent pour elle de vifs aiguillons. Elle fit donc tant et si bien qu'elle l'emporta auprès de Mme de Mainte-



non sur les artifices voilés et les charmes enchanteurs pour elle de M. du Maine. Elle la gagna, elle l'émut, elle l'engagea de parler au Roi, assiégé de toutes parts, et auprès duquel il n'y avoit qu'elle qui pût percer en faveur de la vérité et de son petit-fils. La princesse y réussit jusqu'à opérer un miracle.

Depuis l'éclat de l'affaire de l'archevêque de Cambray, Mme de Maintenon, qui avoit échoué à culbuter M. de Beauvillier, ne l'avoit vu que par des hasards rares, et encore plus rarement lui avoit dit quelques paroles générales; mais jamais un particulier d'un instant, et l'avoit toujours regardé en ennemie. En cette occasion, le desir de servir la princesse et le prince lui fit vouloir un entretien particulier avec le duc, pour se concerter avec lui et se bien instruire des faits. Elle en eut plusieurs, et lui confia ce qui se passoit d'elle au Roi là-dessus à mesure, et raisonnoit avec lui sur ce qu'il y avoit à dire et à faire. Ce n'étoit pas qu'elle lui eût pardonné d'être demeuré en place malgré elle: on le verra en son lieu; mais tant qu'elle eut besoin de ses lumières et de son concert pendant toute cette campagne, elle se livra à lui de bonne foi sur tout ce qui en concerna les événements et les suites. et lui aussi en profita dans les mêmes vues, et se concerta avec elle en tout avec la même confiance. Dans tout cela je ne fus pas seulement nommé à Mme de Maintenon, ni d'elle, mais je savois tout ce qui se passoit d'elle par M. de Beauvillier et par Mme de Nogaret. Mme de Maintenon ébranla le Roi, et le piqua ensuite en lui apprenant les lettres et tout ce qui étoit répandu. Il en parla en plein conseil d'État, et demanda avec quelque chaleur si on n'en avoit pas ouï parler. On répondit un peu en tâtonnant qu'on n'avoit vu que celle d'Alberoni; et comme le Roi témoigna curiosité de la voir, Torcy, qui timidement, mais de tout son cœur, étoit indigné de tout ce qui se publioit, et qui peut-être, averti par Beauvillier, s'en étoit nanti à tout hasard, la tira de sa poche, et, par ordre du Roi en fit la lecture

Le Roi se récria, mais toutefois ménageant un peu M. de Vendôme, et demanda assez sévèrement à Chamillart pourquoi il ne lui avoit point parlé de ces lettres. Il s'en tira en niant qu'il les eût vues ; mais sur-le-champ il reçut ordre du Roi d'écrire de sa part à Vendôme, à son Alberoni (ce fut son terme), à Crosat et à son gendre (ce fut encore son expression) des lettres fortes, et aux trois derniers qu'ils mériteroient punition, et ordre de demeurer dans le silence ; à Crosat en particulier, défense de laisser voir à qui que ce fût la lettre du comte d'Évreux ; et cela fut exécuté aussitôt. Je ne comprends pas comment Campistron fut oublié ; le Roi sentit peut-être que la gravité de son crime demandoit plus que des paroles, et voulut éviter à Vendôme un châtiment qui retomboit sur lui. Les ministres, de leur côté, timides, se contentèrent de répondre, et n'osèrent rien dire de leur chef. Telle étoit la terreur de Vendôme et de sa cabale, jusque dans le conseil du Roi, et telle la réduction de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne, dans l'intimité du cabinet du Roi, son grand-père.

Crosat sortit mieux d'affaire, par la prévoyance que j'ai remarqué qu'avoit eue Mme de Bouillon. M. de Bouillon arrivoit de Turenne, où il avoit fait un voyage, dans lequel il s'étoit donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton à califourchon sur son petit château d'Ayen, comme les Anglois brûlent un pape de paille tous les ans à Londres. Ils étoient alors dans la plus grande animosité de leur éternel procès sur la mouvance et les droits de Turenne. Il trouva tout ce vacarme. Instruit par sa femme de ce qu'elle avoit fait, ils distribuèrent la seconde lettre du comte d'Évreux, qu'ils assurèrent fermement être l'unique que leur fils eût écrite, et la véritable qui, sans parler des généraux, disoit seulement qu'il n'y avoit rien de gâté, et que l'armée étoit de quatre-vingt mille hommes, pleine de courage, et s'en tenoit sur ces généralités sans entrer en rien. Ils blâmèrent l'imprudence du comte d'Évreux, et M. de Bouillon



alla porter cette lettre au Roi, et lui faire une apologie, dont le besoin et le fréquent usage de sa race leur en ont donné à tous une grande expérience. Mais cette seconde lettre en disoit trop peu pour pouvoir passer pour la première. Il se trouva des gens charitables qui le firent sentir au Roi et à Mme de Maintenon, et qui leur contèrent le tour de politique et de sagesse de Mme de Bouillon, de sorte qu'ils n'en furent pas les dupes. Pour Mgr le duc de Bourgogne, [il] le fut ou le voulut bien être tout du long. Il reçut les apologies et les protestations du comte d'Évreux, et chercha à lui faire oublier le dégoût de la réprimande que le Roi lui avoit fait faire, par lui marquer des bontés et des distinctions qui scandalisèrent étrangement contre lui, et qui refroidirent à son égard l'armée et beaucoup de ceux qui tenoient pour lui à la cour.

La cabale fut étourdie de voir Mme de Maintenon échapper à M. du Maine et se dévouer à Mme la duchesse de Bourgogne, de ce que le Roi avoit dit au conseil, qui avec raison en étoit regardé comme le fruit, et des lettres que Chamillart avoit eu ordre d'écrire. Mais, réflexion faite, ils trouvèrent que le peu que le Roi avoit dit et fait répondoit peu à ce qu'il devoit à son petit-fils, et à ce qu'il donnoit toujours à l'empire qu'il avoit laissé prendre à Mme de Maintenon sur lui. Ils en conclurent que le Roi avoit été entraîné plutôt qu'aigri, et qu'en tenant ferme, ils l'embarrasseroient entre son goût si décidé pour M. du Maine, pour M. de Vendôme, pour la bâtardise en général, pour ses valets principaux en particulier, et sa déférence d'habitude pour Mme de Maintenon, et son amitié d'amusement pour Mme la duchesse de Bourgogne ; et que s'ils pouvoient tenir bon comme ils avoient commencé, le Roi se laisseroit moins aller à l'une et à l'autre qu'il ne s'en trouveroit importuné et fatigué, et assez peut-être pour leur fermer la bouche. Au pis aller, ils virent aller leurs desseins en fumée par toute autre conduite ; ils y sacrifièrent donc tout, et redoublèrent de jambes à répandre ces lettres et tout ce qu'ils purent inventer de plus

atroce sous l'artifice le plus captieux. Ils étoient trop bien conduits pour se méprendre. Bloin et M. du Maine connoissoient bien le Roi; ils l'obsédoient; il se plaisoit à l'être par eux; le goût et l'habitude y étoit. Les cris de Mme la duchesse de Bourgogne redoublèrent à mesure que la cabale redoubla ses coups; Mme de Maintenon l'appuya, et le Roi s'en rebuta au point qu'il gronda durement plus d'une fois la princesse, et lui reprocha qu'on ne pouvoit plus tenir à son humeur et à son aigreur. Ce coup porta jusqu'en Flandres. Chamillart, régenté par Vaudemont et ses nièces, et si enivré de M. du Maine et de M. de Vendôme, dont l'intérêt le plus vif étoit d'achever la perte radicale du jeune prince, d'autant plus nécessaire à achever qu'elle étoit si publiquement commencée, Chamillart, dis-je, se laissa induire à écrire à Mgr le duc de Bourgogne, par laquelle [1], oubliant ce qu'ils étoient l'un et l'autre, il lui conseilloit de bien vivre avec M. de Vendôme.

Cette lettre fit tout l'effet qu'en avoient espéré ceux qui l'avoient ménagée. Mgr le duc de Bourgogne, si brillant à Nimègue avec le maréchal de Boufflers, et à Brisach entre Tallart et Marsin, avoit été abattu dès l'ouverture de la campagne par les contrariétés et les procédés audacieux que Vendôme avoit affectés avec lui. Élevé dans la frayeur du Roi, ce seroit trop peu dire la crainte, elle s'étendoit jusqu'à ceux qui avoient son affection et sa confiance au point qu'il ne pouvoit douter que Vendôme les possédoit. Sa sagesse le rendoit défiant de soi-même, et sa dévotion extrême, mais encore peu éclairée jusqu'aux discernements nécessaires, le rapetissoit et l'étrécissoit. Sensible au point où il l'étoit, la conduite de Vendôme à son égard et les deux propos qu'il avoit eu l'insolence de lui adresser en public le tenoient de court, par religion, à proportion de la colère et de l'indignation qu'il en avoit conçue [2]. Gamaches et d'O n'étoient pas ses confidents, et ne l'auroient pas même été bons, et il n'avoit per-

1. Une lettre par laquelle.
2. *Conçue* ne s'accorde qu'avec le dernier nom.

sonne dans l'armée à qui ouvrir son cœur et par qui s'éclairer.

Les lettres de M. de Beauvillier étoient, comme lui, remplies de piété, de modération, de mesure; celles de Madame la duchesse[1], il n'en avoit pas la même opinion. Il n'en recevoit point d'autres, et il étoit abandonné à son chagrin et à ses réflexions. L'embarras où il se trouva changea l'extérieur qui jusqu'alors avoit tant plu à l'armée : il se renferma dans son cabinet à écrire de longues lettres; il se rendit peu visible; le sérieux et un air d'embarras succédèrent à l'air gai et ouvert qu'il avoit eu auparavant. Cette lettre de Chamillart, venue en cadence de cette aigreur du Roi à Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle ne lui laissa pas ignorer pour qu'il ne lui imputât pas de faire pour lui moins qu'elle ne pouvoit, le resserra de plus en plus, et le plongea dans une amertume qui fut visible. Il se rapprocha de Vendôme peu à peu, qui, à son ordinaire, alloit chez lui tête haute, et qui, profitant de sa douceur, avoit l'audace d'y mener Alberoni à sa suite. Le jeune prince affecta de parler davantage à Vendôme, et même à Alberoni, quand l'occasion s'en présentoit. Ce changement solitaire d'une part, et de l'autre cette foiblesse, fit un facheux effet dans l'armée. Personne de ceux qui s'étoient le plus élevés en faveur de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne commencèrent[2] à craindre tout de bon et à se taire, à se présenter moins chez lui et à se rapprocher de M. de Vendôme, et le gros de l'armée, qui ne voit que l'écorce, à blâmer le jeune prince, pour ne pas dire pis; ce qui en avoit toujours été contre lui à s'applaudir et à insulter; et la cabale à triompher de sa fermeté, à profiter plus insolemment que jamais de la conjoncture, à répandre doucement le conseil de Chamillart à Mgr le duc de Bourgogne, et la rebuffade du Roi à Mme la duchesse de Bourgogne, malgré l'appui de Mme de Maintenon, à qui ils osèrent espérer d'impo-

1. De Bourgogne.
2. Tel est bien le texte du manuscrit.

ser par leur audace, et la forcer de se ménager avec eux.

Mgr le duc de Bourgogne, qui sentit bien que son changement de conduite avec M. de Vendôme ne plairoit pas à Mme la duchesse de Bourgogne, ni à ceux qui s'intéressoient en lui, s'en excusa à elle sur le conseil de Chamillart, qui selon lui ne pouvoit être hasardé de sa tête, et qui lui avoit fait craindre, s'il n'y déféroit pas, d'être rappelé honteusement. A ce coup je mis si bien le doigt sur la lettre aux ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qu'avec tous leurs scrupules et leur charité, ils ne purent ne se pas rendre à l'évidence des vues et du but des chefs mâles et femelles de la cabale. Mme la duchesse de Bourgogne fut outrée contre Chamillart, et ne lui pardonna jamais sa lettre à son époux et les funestes effets qu'elle causa.

J'étois instruit à mesure, et de tout, comme j'instruisois de même le côté où je tenois, et je me gouvernai de façon à l'être aussi de l'autre par des conversations avec Chamillart, à qui toutefois je me montrois à découvert, et par des gens assez neutres, qui ne laissoient pas d'en savoir beaucoup, et qui ne se cachoient pas de moi, quoique je me montrasse tout publiquement tel que j'étois, jusqu'à disputer souvent avec beaucoup de chaleur. Parmi tout cela, j'étois fort peiné de Chamillart; son aveuglement me piquoit : je craignis pour lui, qui, bien que partie importante, ne laissoit pas, en comparaison des bâtards, des Lorraines et des valets, d'être la partie foible, et déjà mal avec Mme de Maintenon, d'avec qui cette conduite l'éloignoit encore. La colère de Mme la duchesse de Bourgogne me fit peur pour lui; j'avertis ses filles de sa sottise et de la colère de la princesse : l'ivresse leur offusquoit l'entendement; elles me soutinrent que j'étois mal informé. A la fin Mme Dreux s'aperçut de quelque chose; elle parla à Mme la duchesse de Bourgogne, qui dissimula, et la petite Dreux crut tout en sûreté. Vendôme, qui en fut averti, ne raisonna pas de même, tout superbe



qu'il fût : la piété et la timidité du prince le rassuroit[1], mais il étoit inquiet de ce qu'il lui étoit revenu de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme de Maintenon, de nouveau outrées de cette lettre, et qui ne s'en prenoient pas à Chamillart seul. Il craignit une Italienne offensée, qui trouvoit tant d'honneur et d'applaudissement à l'être, qui avoit mis Mme de Maintenon dans ses intérêts, qui partageoit avec elle l'injure et le dépit d'avoir été surmontées en crédit, et qui, avec elle et sous sa conduite, étoit si libre avec le Roi, et si à portée de lui à toutes les heures. Ces réflexions eurent assez de pouvoir sur le duc de Vendôme pour l'abaisser à témoigner à Mgr le duc de Bourgogne son déplaisir de ce que Mme la duchesse de Bourgogne gardoit si peu de mesures sur son compte, et sans descendre dans aucune excuse ni justification sur quoi que ce fût, le prier de lui en écrire, parce qu'il n'osoit le faire lui-même. L'audace de ce trait fait voir ce que la timidité et la piété mal entendue attire de mépris même aux dieux de ce monde. En même temps, il fut adroit et hardi : hardi en ce que, ne se mettant en aucune sorte de devoir, il employoit celui à qui il en devoit tant et en tant de sortes, celui par qui il avoit offensé la princesse, à lui conserver la porte d'une excuse marquée ou d'un respect vague, comme il le voudroit; adroit en ce qu'après avoir subjugué le prince dans sa propre armée, avec un scandale si éclatant, mis la ville, la cour, les provinces presque en entier de son côté à visage découvert, vaincu la princesse en crédit au milieu de la cour et dans l'intrinsèque du Roi, il lui présentoit une voie de réconciliation, au moins apparente, qu'il se flattoit d'autant plus qu'elle pourroit ne pas rejeter qu'il n'ignoroit pas les reproches qu'elle avoit déjà essuyés, et que le refus de le recevoir par ce témoignage de respect lui en devoit faire craindre d'autres, tandis que le Roi lui sauroit gré de rendre à sa petite-fille cette soumission pleine de modestie apparente. C'étoit, à

1. Nous avons déjà vu à maintes reprises le verbe au singulier après plusieurs sujets.



vrai dire, un grand effort de politique. Le plus surprenant est que Mgr le duc de Bourgogne ne fit aucune difficulté de se charger du compliment; il fut reçu comme il méritoit de l'être : elle répondit à son époux qu'elle le prioit de se persuader que jamais elle n'aimeroit ni n'estimeroit Vendôme, et de lui dire de sa part qu'elle ne parloit point, et qu'elle ne savoit pourquoi on l'avoit entretenu d'elle. Elle ajouta ensuite à M. le duc de Bourgogne que rien ne lui feroit oublier tout ce que Vendôme avoit fait contre lui, et que c'étoit l'homme du monde pour qui elle auroit toujours le plus d'aversion et de mépris. Nous verrons avec quel courage elle sut lui tenir parole. Vendôme comprit de la sécheresse de la réponse à quoi il devoit s'en tenir; aussi n'alla-t-il pas plus loin : son orgueil put se repentir d'avoir été même jusque-là.

CHAPITRE VI.

Intrigue d'Harcourt pour le ministère. — Mouvements sourds du maréchal de Villeroy. — Situation, vues et manéges de d'Antin. — Caractère, vues, manéges de Madame la Duchesse, et son éloignement de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme la duchesse d'Orléans. — Duchesse de Villeroy intime de Mme la duchesse d'Orléans et fort en faveur de Mme la duchesse de Bourgogne. — Caractère de la duchesse de Villeroy et ses chemins. — Convenances de liaison entre Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans. — Conduite de Madame la duchesse à l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne. — Embarras de d'Antin avec Madame la Duchesse sur Mme la duchesse de Bourgogne; il se conserve bien enfin avec toutes deux.

Ces capitales intrigues en enfantèrent de petites : Harcourt était en Normandie, refroidi avec Mme de Maintenon, dont l'humeur volage était de prendre en gré, puis en confiance, avec raison, et de laisser là sans cause ceux qu'elle y avoit pris. Je n'ai point su s'il y avoit eu d'autres raisons, mais l'ambition d'Harcourt en étoit fort affligée. Il crut l'occasion bonne à saisir de ces étranges aventures, et s'en vint à Fontainebleau sans y être attendu. D'entrer

dans la cabale dominante n'étoit pas un moyen de rentrer en privance avec Mme de Maintenon; de s'y déclarer contraire, les ducs de Beauvillier et de Chevreuse l'y auroient trop incommodé. Il étoit au fait de tout, et de la situation présente de Chamillart: son but fut toujours le ministère: il se flatta d'y parvenir à ses dépens. Mais pour y arriver il ne falloit pas se rendre M. du Maine contraire, dont il avoit toujours été le client, et qui étoit l'âme et le grand ressort de la cabale de Vendôme. Il résolut donc à faire le bon citoyen, qui cède à ses alarmes et qui accourt. Il trouva à Fontainebleau Catinat, qui y avoit été mandé, et avec qui le Roi eut plusieurs conférences, moins sur la Flandre que sur la Savoie, où le maréchal de Villars fut souvent embarrassé. Harcourt, avec adresse, tâcha de laisser croire qu'il avoit été mandé aussi, et fut peiné au dernier point de n'y avoir pas réussi, et de n'avoir pu parvenir à voir le Roi en particulier. Mme de Caylus, sa bonne amie et cousine germaine, n'étoit point venue à Fontainebleau, et lui manqua beaucoup. A son défaut, il s'abaissa à courtiser Mme d'Heudicourt, et même Mme de Dangeau, avec qui il lui fut aisé de faire le capitaine et le politique. Avec ses raisonnements, il les persuada si bien, et leur donna des alarmes si chaudes, qu'elles ne donnèrent point de repos à Mme de Maintenon qu'elle ne l'eût entretenu. De cette sorte, il ne perdit pas son voyage, et se remit comme il put à rapprocher [1] ce sanctuaire.

D'autre part marchoit sourdement un autre homme, qui, las de s'enfoncer dans le désespoir, reprenoit haleine jusqu'à la joie et à l'orgueil, à la mesure du danger de la Flandre et des fautes du réparateur des siennes. De sa maison de Villeroy, où il s'étoit établi pendant Fontainebleau, il y faisoit de courts et de rares voyages, et il n'y en faisoit aucun sans que Mme de Maintenon l'entretînt chez elle, à la ville, avec le plus grand mystère. Elle avoit toujours conservé du goût et de l'estime pour lui, et elle

1. *Rapprocher* activement, dans le sens de *se rapprocher de*.



étoit épouvantée sur la Flandre, jusqu'à se prendre à tout. Elle lui demanda des mémoires sur cette guerre, qu'il lui faisoit donner par Desmarest, son ami de tout temps. Le maréchal, qui n'ignoroit pas où Vendôme et Chamillart en étoient avec elle, tomboit rudement sur tous les deux; ainsi Harcourt et lui confirmoient, sans le savoir, ce qu'ils faisoient l'un et l'autre. Il fit beaucoup de mal à Chamillart, et plut plus qu'Harcourt, parce qu'il ne garda aucune mesure sur le duc de Vendôme. Ce commerce secret se soutint pendant toute la campagne de Flandres, et flatta Villeroy des plus agréables espérances, quoique il n'aperçût aucun changement favorable dans le Roi. Il avoit encore pour lui Mme la duchesse de Bourgogne, liés par la haine commune des deux hommes qui leur étoient odieux. Il étoit appuyé de sa belle-fille intimement, comme je le dirai bientôt, avec Mme la duchesse de Bourgogne, et il étoit instruit de tout par son fils, qui servoit alors de capitaine des gardes. Ainsi, ce maréchal, si profondément abîmé, commençoit à voir de loin la clarté du jour, et ne renonçoit pas aux plus grands retours de la fortune.

D'Antin n'étoit pas celui qui formoit les moins hautes pensées. Ancré par les facilités que lui donnoit sa charge, il ne bougeoit de l'intérieur des cabinets, et hors les heures du lever et du coucher du Roi, ses premiers valets de chambre n'étoient pas plus privilégiés ni guère plus assidus que lui. Dans ces temps si particuliers, le Roi, souvent pressé par le silence qu'il s'imposoit ailleurs, se soulageoit par quelques mots sur les nouvelles, que d'Antin saisissoit, et comme très-bon homme de guerre qu'il étoit, dans l'éloignement de ses périls, il n'avoit pas de peine à briller parmi les valets ni même avec les deux bâtards, à s'emparer de la conversation et à la prolonger, d'autant que le Roi, souvent inquiet, se plaisoit à l'entendre discourir pertinemment sur les mouvements et les discussions de la Flandre. Lors même que Chamillart apportoit des nouvelles à ces heures-là, d'Antin s'approchoit



hardiment, et si on déployoit une carte, il s'en saisissoit à l'instant, et y montroit ce qu'on cherchoit et souvent ce qu'on vouloit dire; et il n'en manquoit pas l'occasion de faire valoir ses talents, toujours au poids de la flatterie.

Une situation si brillante le rendit bientôt considérable aux deux partis pour savoir de lui les choses plus particulières, mais infiniment plus à Mme la duchesse de Bourgogne qu'aux partisans de M. de Vendôme, qui savoient aisément tout par les valets et par M. du Maine, à qui la foiblesse que le Roi avoit pour lui cachoit peu de choses. Mme la duchesse de Bourgogne voyoit le Roi en garde contre elle sur la Flandre, et qu'à cause d'elle il ne s'ouvroit pas là-dessus à Mme de Maintenon, comme sur presque toutes les autres choses. Les valets étoient à M. du Maine, à Bloin, plusieurs directement à M. de Vendôme, presque aucun à Mme de Maintenon, qui ne les voyoit presque jamais, excepté Fagon, qui en homme d'honneur déploroit ce qu'il voyoit, mais qui en politique se renfermoit dans ce qui ne le commettoit point. La jeune princesse eut donc recours à d'Antin : elle le traita avec plus de distinction; il le sentit, et en habile homme il comprit qu'elle devoit être ménagée, qu'il le pouvoit sans choquer les chefs de l'autre parti, avec qui tous il étoit si anciennement ou si naturellement lié, que la princesse pourroit dans les suites le porter aux choses les plus hautes s'il savoit se servir à propos de la passion qui l'occupoit alors toute entière, et qui méritoit d'autant plus toute son attention à lui que Mme de Maintenon partageoit cette même passion avec elle. Il se mit donc à lui rendre compte de ce qu'elle desira, et en un moment se mit sur le pied de l'avertir et d'entrer dans sa confidence. Ce manége lui réussit au point que la princesse, qui avec raison faisoit cas de son esprit et de sa capacité, s'ouvrit à lui des lettres de son époux, lui en montra même, et lui consulta[1] ses plus importantes réponses.

1. Et lui demanda conseil sur...

Je savois tout cela par Mme de Nogaret, qui, par ordre de Mme la duchesse de Bourgogne, me disoit souvent les avis de d'Antin et me demandoit ce que j'en pensois. Il poussa sa pointe, et ses louanges mêlées avec ses conseils, jusqu'à hasarder de marcher, mais légèrement, sur les traces de l'abbé de Polignac. Cette double conduite ne la toucha point, mais n'étoit pas aussi pour l'offenser. Il s'introduisit chez elle aux heures de privance, se rendit assidu à son jeu, et il essaya par cette voie de pénétrer jusque chez Mme de Maintenon, à quoi néanmoins il réussit peu, par l'extrême clôture de ce sanctuaire. Assuré des bâtards et des valets, sûr aussi que Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon par elle ne lui seroient point contraires, il ne pensa à rien moins qu'à la place de Chamillart, à portée, comme il étoit, d'entrer avec le Roi dans tout ce qui regardoit la guerre de plus inquiétant et de plus délicat, et peu à peu de s'y mettre de plus en plus, et culbuter un ministre malheureux en succès, déjà dépouillé des finances, tombé dans la disgrâce de Mme de Maintenon, et sans retour auprès de Mme la duchesse de Bourgogne. Harcourt et lui étoient ainsi rivaux sans le savoir; mais d'Antin avoit bien plus beau jeu par ce commerce direct et continuel avec le Roi, où l'autre ne pouvoit atteindre, même par audiences rares. Quand je dis qu'ils en vouloient tous deux à la place de Chamillart, je m'explique : ce n'étoit pas à sa charge; le Roi, accoutumé à les remplir de gens de peu, pour les chasser comme des valets s'il lui en prenoit envie, et pour empêcher que leur autorité ne les portât à des fortunes trop hautes et embarrassantes, n'auroit jamais fait un seigneur secrétaire d'État. Ils n'imaginoient pas aussi sortir le Roi de cette politique, et Harcourt étoit trop glorieux pour vouloir être le premier secrétaire d'État de l'ordre de la noblesse qu'il y eût jamais eu en France; mais ils visoient tous deux à entrer dans le conseil, avec une inspection sur la guerre immédiate et supérieure à celui qui succéderoit à Chamillart.

Plein de ces espérances, d'Antin couroit légèrement sa carrière, lorsque Madame la Duchesse s'aperçut que sa liaison avec Mme la duchesse de Bourgogne passoit le jeu et le frivole, et s'en piqua extrêmement. Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevoit peu, sa figure étoit formée par les plus tendres amours, et son esprit étoit fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominée. Tout amusement sembloit le sien; aisée avec tout le monde, elle avoit l'art de mettre chacun à son aise; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire, avec une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui avoit mille charmes. N'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvoit défendre de la rechercher, ni de se persuader, jusqu'aux personnes qui lui étoient les plus étrangères, d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avoient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînoit, et ceux qui avoient le plus de raisons[1] de la haïr avoient besoin de se les rappeler souvent pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur en aucun temps; enjouée, gaie, plaisante, avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises et aux contre-temps, libre dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, elle avoit passé sa jeunesse dans le frivole et dans les plaisirs, qui en tout genre, et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche. Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtoit rien; mais peu de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs, et en chansons les plus cruelles, dont elle affubloit gaiement les personnes qu'elle sembloit aimer et qui passoient leur vie avec elle. C'étoit la sirène des poëtes, qui en avoit tous les charmes et les périls; avec l'âge, l'ambition étoit venue, mais sans

1. Saint-Simon a écrit *raison* au singulier, mais il a mis *les* à la ligne suivante.



quitter le goût des plaisirs, et ce frivole lui servit longtemps à masquer le solide.

Les assiduités et l'attachement si marqué de Monseigneur pour elle, qu'elle avoit enlevé au peu d'esprit, aux humeurs et à l'aigreur de Mme la princesse de Conti, la rendoient considérable. On a vu ailleurs sa liaison intime avec la Choin et les nièces de Vaudemont, en attendant qu'elles se mangeassent les unes les autres à qui demeureroit l'entière autorité sur Monseigneur lorsqu'il seroit devenu le maître. Elle ne pouvoit donc pas avoir en attendant des vues différentes des leurs, surtout à l'égard de Mgr le duc de Bourgogne; d'ailleurs elle se voyoit en état de figurer grandement par là dans tous les temps. Elle en sentoit aussi le besoin par rapport à Monsieur le Duc, jaloux, brutal, farouche, d'une humeur insupportable et féroce, que le desir de commander des armées pendant longtemps, et toujours la crainte du Roi avoit retenu à son égard, et qu'elle avoit un si pressant intérêt de retenir toujours dans la même mesure. Mme la princesse de Conti étoit devenue tout à fait nulle, et Mme la duchesse d'Orléans à peu près de même, ayant néanmoins tout ce qui peut donner beaucoup à compter; mais il n'est pas temps de s'étendre sur elle. Il ne s'agissoit jamais pour rien de l'autre princesse de Conti, de Madame la Princesse, ni de Madame : aucune d'elles n'avoient[1] jamais existé pour rien. C'étoit donc Mme la duchesse de Bourgogne qui seule offusquoit Madame la Duchesse. Aimable et bien plus jeune qu'elle, il ne se put qu'elle ne fût regardée, et par des esclaves que Madame la Duchesse comptoit parmi les siens. Nangis, entre autres, devint quelquefoiss un spectacle pour qui avoit d'assez bons yeux pour profiter de ce plaisir, qui n'étoit pas médiocre, et dont Marly fut le théâtre le plus commode et le plus ordinaire.

Un rang dans les nues rabaissoit bien proche de terre

1. Il y a bien *n'avoient*, au pluriel.



une divinité si fort accoutumée à l'être; et quoique elle eût négligé des privances gênantes, inalliables avec la liberté et les plaisirs, celles que Mme la duchesse de Bourgogne s'étoit personnellement acquises avec le Roi et Mme de Maintenon mettoient sans cesse Madame la Duchesse au désespoir. Ses projets sur Monseigneur lui en étoient une autre source : elle craignoit tout de ce côté-là d'une jeune princesse toute occupée à lui plaire, qui y réussissoit, et qu'elle avoit lieu de craindre qui n'eût trouvé le chemin du cœur. Maîtresse d'elle, il n'y parut pas. Elle ajouta aux recherches de devoir et de respect toutes celles qu'elle crut propres à la bien mettre avec Mme la duchesse de Bourgogne. Le grand défaut de celle-ci étoit la timidité. On s'étendra ailleurs davantage sur elle. On lui avoit fait peur de ce qui étoit caché sous les charmes de Madame la Duchesse; elle ne répondit donc à ses avances qu'en tremblant, avec beaucoup de politesse, mais sans passer au delà, et cette retenue fut un autre aiguillon à la vaincre. Une autre intrigue déconcerta ce projet.

La duchesse de Villeroy avoit passé les premières années de son mariage dans une sorte de retraite, et à la cour presque comme n'y étant pas, par des raisons qui ne méritent pas de trouver place ici. Mme la duchesse d'Orléans menoit une vie fort régulière et fort éloignée de la dissipation et des plaisirs. Les dames, avant l'arrivée de Mme la duchesse de Bourgogne, se partageoient volontiers entre les trois filles du Roi, et s'adonnoient plus à une qu'aux deux autres. La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, avoit le grappin sur la duchesse de Villeroy, l'amie si intime de son père, de son frère, et de toute sa famille; et la liberté de sa maison plaisoit bien plus à cette jeune mariée que la contrainte où elle croyoit être chez sa belle-mère, qui n'étoit pas même toujours à la cour. Cette liaison la mit naturellement dans celle de Mme la duchesse d'Orléans. Elles se convinrent toutes deux, et lièrent une amitié étroite, qui

dura toujours intime. Enfin le maréchal de Villeroy, comme s'il eût eu un pressentiment de sa disgrâce, mais en effet ennuyé de voir sa belle-fille renfermée chez Mme la duchesse d'Orléans, et jaloux de voir quelques jeunes femmes, et peut-être Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun, approchées de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui on en laissoit voir très-peu en cette familiarité, demanda la même faveur pour sa belle-fille à Mme de Maintenon, qui la lui accorda aussitôt. La maréchale d'Estrées, qui toujours s'entêtoit de quelqu'un, comme un amant d'une maîtresse, se prit là d'une telle amitié pour la duchesse de Villeroy qu'elle ne la pouvoit quitter : les plus légères absences étoient réparées par des lettres et par des présents. Cette intimité lia la duchesse de Villeroy avec toutes les Noailles et avec Mme d'O, et bientôt par elles avec Mme la duchesse de Bourgogne si fortement que le goût de la maréchale d'Estrées ayant changé bientôt après, comme cela lui arrivoit toujours, la duchesse de Villeroy demeura de son chef une espèce de favorite, et la demeura toujours depuis.

Elle se ménagea avec soin, avec sagesse et prudence, et même avec dignité. C'étoit une personne de fort peu d'esprit, mais de sens, de vues, de conduite, haute, courageuse, franche et vraie, fort altière, fort inégale, fort pleine d'humeur, même volontiers brutale, qui aimoit fort peu de personnes, mais qui n'en étoit que plus attachée à ce qu'elle aimoit, et qui, à l'exemple de son oncle l'archevêque de Reims, se rendoit si nettement et si publiquement justice sur sa naissance, qu'elle en embarrassoit très-souvent. Elle étoit grande, un peu haute d'épaules, de vilaines dents et un rire désagréable, avec le plus grand air, le plus noble, le plus imposant, et un visage très-singulier et fort beau. Personne ne paroit tant une cour et un spectacle, et elle dansoit fort bien. Le Roi, qui avec des sentiments fort opposés à ceux de sa jeunesse, conservoit toujours un goût et un penchant pour les femmes aimables, mit la duchesse de Villeroy des

fêtes et des voyages de Marly, d'abord par complaisance pour le maréchal de Villeroy et après sa disgrâce, pour elle-même.

Madame la Duchesse n'avoit jamais pu pardonner à Mme la duchesse d'Orléans le rang et les honneurs qui la distinguoient si fort des princesses du sang. Quoi que celle-ci eût pu faire vers cette sœur, l'autre s'en étoit toujours éloignée. Leur rapprochement à la mort de Mme de Montespan n'avoit pas duré. Ce même éloignement s'étoit bassement communiqué à leurs favorites. La duchesse de Villeroy ne s'étoit pas contrainte sur Madame la Duchesse, qui à son tour ne l'avoit pas ménagée. Sa faveur auprès de Mme la duchesse de Bourgogne ne lui inspira rien de favorable pour Madame la Duchesse. Mme d'O desiroit depuis longtemps de former une liaison entre Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans; mais sa politique, qui lui faisoit tout craindre et ménager, l'avoit ralentie dans les progrès. La duchesse de Villeroy, plus hardie, se mit en tête d'y réussir, et en eut tout l'honneur. Les deux princesses ne se convenoient guère, et néanmoins leur liaison très-véritable dura toujours.

La paresse, l'empesé, les mesures toujours compassées de l'une, la vivacité, la liberté de l'autre, l'extrême timidité de toutes deux, avoient besoin de tiers qui soutinssent cette liaison, dont nous verrons les progrès et les fruits. Toutes deux y avoient déjà intérêt. Celle que l'attachement de Monseigneur pour Mme la princesse de Conti lui avoit fait desirer avec elle s'étoit bientôt changée en simples bienséances par le changement de Monseigneur. Elle sentoit le foible du Roi pour ses filles, elle n'osoit s'éloigner de toutes à la fois. Elle n'ignoroit pas que Madame la Duchesse cherchoit à lui faire une affaire avec le Roi et avec Monseigneur de n'avoir pas répondu aux avances qu'elle en avoit reçues, et à la faire passer dans leur esprit pour dédaigner les princesses. Il ne restoit donc plus que Mme la duchesse d'Orléans dont l'amitié un peu particulière pût démentir ces plaintes; elle se trouvoit



d'autant mieux placée que sa conduite avoit été sans reproche, et que M. le duc d'Orléans étoit frère de Madame sa mère. Mme la duchesse d'Orléans en avoit des raisons plus pressantes : isolée au milieu de la cour, épouse par force d'un prince si au-dessus d'elle, qui se piquoit d'indifférence pour elle et d'être toujours amoureux ailleurs avec éclat, chargée de trois filles, dont l'aînée commençoit à peser par son âge, auxquelles sa naissance fermoit tout établissement en Allemagne, tout la pressoit de faire l'impossible pour la marier à M. le duc de Berry, et c'est à quoi l'amitié de Mme la duchesse de Bourgogne la pouvoit conduire. Madame la Duchesse, qui se trouvoit dans le même cas, et qui possédoit Monseigneur, osoit aussi lever les yeux jusqu'à cette alliance; elle ne pouvoit se dissimuler que la situation où elle se trouvoit avec Mme la duchesse de Bourgogne ne l'en approchoit pas. Ce qui acheva de la piquer fut le personnage qu'elle lui vit soutenir sur le combat d'Audenarde. Toute la cour, jusque-là peu attentive à une jeune princesse dont toutes les faveurs ne pouvoient consister qu'à donner quelques légers agréments, entrevit d'abord de quoi elle étoit capable, et quelque temps après, par la suite et le succès de sa conduite, comprit qu'elle pourroit bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour, et peut-être encore de l'État. Ce fut le poignard qui perça le sein de Madame la Duchesse. Dès lors sa politique changea à l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne. Ce ne fut plus des soins et des empressements, mais une indifférence insolemment marquée. Elle espéra lui donner de la crainte du côté de Monseigneur, et l'amener ainsi à ce que ses avances n'avoient pu en obtenir. Elle ne s'en tint pas là : elle hasarda de se moquer d'elle, d'en parler licencieusement, de mêler des menaces sur Monseigneur, et cela devant des personnes qu'elle savoit liées avec d'autres par qui ces propos pourroient être rendus à Mme la duchesse de Bourgogne et lui faire peur. Elle les sut en effet, mais ils ne réussirent pas mieux qu'avoient fait ses souplesses,



sinon à exciter une haine dont il ne lui seroit pas aisé d'éviter les coups. La cour intérieure disposée de la sorte, il n'est pas étrange que Madame la Duchesse, fort unie avec d'Antin par les plaisirs, par ce qu'ils s'étoient, par la cour et les vues sur Monseigneur, peut-être encore plus par la sympathie des mêmes voies et des mêmes vertus, par l'habitation continuelle des mêmes lieux, se sentît offensée des ménagements si assidus de d'Antin pour Mme la duchesse de Bourgogne. Madame la Duchesse les reprocha à d'Antin comme une liaison prise avec son ennemie; d'Antin glissa, badina, mais ne se détourna point. Sa sœur s'en irrita davantage: elle éclata, et se porta jusqu'à vouloir donner des ridicules à son frère et à Mme la duchesse de Bourgogne. Cela fit peur à d'Antin; il craignit de reculer tout d'un coup pour avoir voulu marcher trop vite; il tâcha d'apaiser Madame la Duchesse par moins d'empressement pour Mme la duchesse de Bourgogne: il fut peut-être assez adroit pour le faire valoir à toutes les deux.

Quoi qu'il en soit, ceux qui pénétrèrent le fond de cette bizarre intrigue se divertirent souvent des embarras de d'Antin, des hauteurs de Madame la Duchesse avec lui, et de le voir enrager plus à découvert qu'il n'eût voulu de ne pouvoir être en deux lieux à la fois. Cela dura tout pendant[1] Fontainebleau, et après encore. A la fin, l'heureux gascon fut assez habile pour en sortir sans avoir aliéné Mme la duchesse de Bourgogne et sans s'être gâté avec Madame la Duchesse. Je ne voyois tout cela que par ricochet; mais les filles de Chamillart, qui le voyoient en plein chez Madame la Duchesse, qui ne se cachoit pas d'elles, surtout de ma belle-sœur, et qui y passoient presque toutes leurs soirées jusque bien avant dans la nuit, où d'Antin étoit souvent à ces heures-là, me contoient tout, et me mettoient, par ce que nous rassemblions, en état de tout savoir et à mesure.

1. Le manuscrit porte bien *tout pendant*



CHAPITRE VII.

Décret violent de l'Empereur contre l'Italie; projets de la réunir en ligue contre lui. — Prince de Conti desiré pour la Flandre, demandé pour l'Italie. — Ruse de Vaudemont au secours de Vendôme. — Tessé plénipotentiaire à Rome et en Italie; sa commission; son départ. — L'Artois sous contribution. — Faute de Mgr le duc de Bourgogne. — Conduite de Vendôme. — Boufflers entre dans Lille, et remet à flot Surville et la Fresclière; cause de la disgrâce du dernier. — Troupes, etc., dans Lille. — Le Rhin tranquille. — Troupes mal choisies dans Lille et autres fâcheux manquements; dispositions de Boufflers. — Sécurité de Vendôme. — Lille investi, 12 août. — Misérables flatteries. — Tranchée ouverte, 22 août. — Alberoni à Fontainebleau. — Retour par Petit-Bourg à Versailles. — Opiniâtre lenteur de Vendôme à s'ébranler. — Jonction de l'armée du duc de Berwick avec celle de Mgr le duc de Bourgogne; Berwick prend une seule fois l'ordre du duc de Vendôme; se déporte de tout commandement; maréchal de Matignon s'en va malade et ne revient plus. — Force de l'armée après la jonction. — L'armée à Tournay; dévotions mal interprétées; divisions; chemin pris par l'armée. Camps des deux armées opposées. — Inquiétude de la cour. — Flatteries misérables. — Je parie contre Cani que Lille sera pris sans combat et sans secours. — Bruit étrange sur ce pari, et sa suite. — Position des deux armées. — Fatale et artificieuse opiniâtreté de Vendôme. — Mensonge en plein de Pont-à-Marck. — Mensonge en plein de Mons-en-Puelle.

L'Empereur avoit fait passer, dès le mois de juin, à la diète de Ratisbonne un décret qu'il fit incontinent après afficher dans Rome et par toute l'Italie. Il y déclaroit abusif l'hommage du royaume de Naples au saint siége, que Naples et Sicile n'en relevoient point, que le Pape n'avoit aucun droit à la nomination des évêchés et des autres bénéfices de ces royaumes. L'Empereur y déclaroit qu'il vouloit rentrer dans tous les droits de l'Empire en Italie, réunir les fiefs usurpés, examiner l'aliénation des autres, et qu'il prétendoit que le Pape fît raison au duc de Modène des usurpations que la chambre apostolique avoit faités[1] sur lui. La vérité est que les droits de l'Empire en Italie

1. *Fait*, sans accord, au manuscrit.

étoient la plupart fort clairs, qu'ils s'étendoient beaucoup, que les usurpations étoient grandes et peu ou point fondées. Cet édit ou décret fit grand'peur à Rome et à toute l'Italie; la puissance de l'Empereur y parut très-redoutable; on s'y repentit de l'y avoir moins crainte que celle des François, et de l'avoir tant aidée à les en chasser. Venise, qui y avoit le plus contribué, fut la première à exciter le Pape sur le danger commun, à lui proposer une ligue de toute l'Italie avec la France, où on ne désespéroit pas de faire entrer Monsieur de Savoie, qui se pourroit laisser toucher du danger commun, et d'y attirer la France, pressée comme elle se trouvoit, qui par cette puissante diversion ne seroit plus seule, et se reverroit comme avant la bataille de Turin.

Venise, qui la première avoit mis cette affaire sur le tapis, et qui ne cessoit d'en presser la conclusion, craignoit trop l'Empereur dans sa terre ferme d'Italie et du Frioul pour oser se montrer, mais vouloit paroître être entraînée. Ce fut donc Rome qui en fit au Roi les premières ouvertures. Il les reçut avec froideur, parce qu'il ne voyoit pas grande apparence que le duc de Savoie y voulût entrer, qu'il ne voyoit rien de la part de Venise, et qu'il n'a jamais bien goûté l'importance des diversions. On fut donc longtemps à se résoudre de permettre au Pape d'acheter des armes, de lever des troupes dans son propre comtat d'Avignon, enfin de lui donner des officiers de nos troupes ses sujets. On en étoit alors aux suites du combat d'Audenarde : l'Artois sous contribution, Arras, Dourlens, la Picardie menacée, les troupes que Berwick avoit amenées du Rhin répandues pour couvrir ces pays, Cheladet, avec un gros détachement de la grande armée, occupé au même secours, et le Roi fort touché de ces ravages si proches, dont il n'avoit pas ouï parler depuis sa minorité. Le contrecoup de la mauvaise humeur en retomba naturellement sur l'affaire d'Audenarde.

Mme de Maintenon, piquée au vif d'avoir vu son crédit foiblir sous celui de Vendôme, tira sur le temps, hasarda



de le faire rappeler, et de lui substituer le prince de Conti, qui s'étoit toujours déclaré pour Mgr le duc de Bourgogne dans tout ce qui s'étoit passé en Flandres, dont la naissance et la réputation imposeroit et calmeroit tout. La ligue d'Italie le demandoit pour chef, pour ôter toute dispute entre les divers généraux par la supériorité de son rang, et donner par son nom plus de poids aux affaires. Le Roi fut fort en balance. Le maréchal d'Estrées, qui vouloit toujours figurer, poussé de plus par son frère, qui soupiroit ardemment après un chapeau, se proposoit pour l'ambassade de Rome comme un homme également propre aux négociations et au commandement des troupes. Je sus par Caillières, à qui Torcy l'avoit dit, que j'étois aussi sur les rangs. Cet avis m'engagea [à] renouveler les raisons que j'avois eues d'éviter cette ambassade la première fois que j'y avois été destiné, mais dont je ne fus délivré que par la promotion du cardinal de la Trémoille. J'en parlai fortement au duc de Beauvillier, au chancelier, à Chamillart. J'y ajoutai les raisons du commandement des troupes, que je leur fis valoir en faveur du maréchal d'Estrées, parce que peu m'importoit qui allât à Rome pourvu que ce ne fût pas moi, et je fis dire les mêmes choses à Torcy par Caillières. Peu de jours après ces mesures, j'appris par ce dernier qu'on avoit changé de dessein sur un ambassadeur, que le Pape ne seroit pas en puissance de protéger dans Rome, même contre les insultes de l'Empereur et celles que le cardinal Grimani, qui étoit par intérim vice-roi de Naples, lui voudroit faire faire, et qui commettroient trop de dignité du Roi.

M. du Maine écuma[1] ce qui se passoit. Il prit l'alarme sur la froideur du Roi à l'égard de la ligue d'Italie, et sur l'envoi très-possible du prince de Conti en Flandres, qui étoit l'unique chose à faire pour y prévenir tous les inconvénients d'une division devenue sans remède, et la moindre satisfaction raisonnablement due à Mgr le duc de

1. Voyez ci-dessus, p. 38, note 1.

Bourgogne. Les chefs de la cabale, avertis par celui-ci, qui en étoit l'âme, n'en furent pas moins effarouchés que lui. Après tant de grands pas faits et si éclatants pour réussir dans leur dessein, c'eût été pour eux le dernier désespoir de se voir privés de la massue qui avoit déjà si bien joué sur le jeune prince, et de laquelle ils se proposoient bien de l'atterrer sans ressource avant la fin de la campagne. Vaudemont vint au secours : il fit un mémoire sur la ligue d'Italie, qui ne laissa rien à desirer sur son utilité, sa possibilité et son exécution prompte. Soit que Tessé, dans une fortune qui ne pouvant plus croître ne demandoit plus que le bon esprit d'en savoir jouir en repos, eût encore le desir de faire, soit que Vaudemont l'eût entêté de l'emploi d'Italie, il lui donna comme par amitié son mémoire, à condition, pour se mieux cacher et produire plus efficacement, que Tessé le donneroit comme sien. Torcy, à qui il le remit, avoit toujours été d'avis de cette ligue. Il trouva le mémoire frappant; il en fut d'autant plus surpris qu'il connoissoit la portée de Tessé : il le lut au conseil, il y fut applaudi, et il détermina le Roi. Presque aussitôt après, le Roi donna audience particulière au nonce, après à l'ambassadeur de Venise, enfin à M. le prince de Conti, qu'il fit entrer dans son cabinet. Le tête-à-tête y fut court. Le prince alla de là chez lui, où le nonce vint et y fut longtemps enfermé avec lui. Dans le haut de l'après-dînée, il fut chez Mme de Maintenon à la ville fort longtemps. C'étoit le lieu où, à Fontainebleau, elle faisoit venir ceux qu'elle vouloit entretenir à loisir sans être interrompue. Je ne crois pas qu'elle eût jamais entretenu M. le prince de Conti de la sorte, ni même guère reçu chez elle que des moments. Cette audience fit beaucoup parler.

Sept ou huit jours après, Tessé fut déclaré plénipotentiaire du Roi à Rome et par toute l'Italie, avec pouvoir de prendre le caractère d'ambassadeur si et quand il le jugeroit à propos, et de général des troupes s'il y en alloit. Sa mission fut de traiter et de convenir des contingents de



chacun en troupes, artillerie, munitions, vivres, fourrages, argent, des choses à faire, des temps à être prêts et de ceux à exécuter, de presser et veiller à tout, à commander partout en attendant le prince de Conti promis, mais non encore déclaré, à lui préparer les voies, à servir sous lui, ou à part à ses ordres, à aller et venir par l'Italie comme plénipotentiaire où besoin seroit, ou à demeurer à Rome ambassadeur, comme il seroit jugé le plus à propos. Il obtint une grosse somme pour son équipage, partit le 1er septembre, avec pouvoir d'offrir vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Il s'embarqua à Antibes, d'où le marquis de Roye le passa à Gênes sur les galères du Roi. Là il s'associa pour tout le reste du voyage de Monteleon. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, et surtout d'intrigue, dévoué à Vaudemont jusqu'à l'abandon, et que nous avons vu l'acteur principal du mariage du duc de Mantoue. C'étoit de quoi soulager et éclairer Tessé, et tenir Vaudemont bien averti, et en état d'influer. De Gênes ils allèrent chez le grand-duc, ensuite à Venise, enfin à Rome, furent reçus partout avec de grands honneurs et de grandes démonstrations de joie, et s'arrêtèrent assez longtemps en chacun de ces lieux.

Par cette ligue mieux concertée, l'Empereur se fût trouvé une puissance sur les bras en Italie, formidable par comparaison à ses autres besoins, qui lui auroient rendu la défensive fort embarrassante, et nous un soulagement présent, dont les suites pouvoient être les plus importantes pour une heureuse continuation de guerre ou pour une paix avantageuse, et cela par l'impétuosité de la cour de Vienne. Mais il avoit fallu trop de machines et de temps pour nous mettre et nous arranger cette ligue dans la tête. Le Roi ne fit qu'accepter tard et avec peine un projet qu'il eût dû former, proposer et presser. Il perdit un temps le plus précieux à employer qu'il ait peut-être eu de tout son règne. La démarche éclatante qu'il en fit enfin, au lieu de ne l'avoir apprise que par les effets, alarma les alliés : ils sentirent tout le poids d'une diver-

sion si puissante. Hormis la Flandre, où ils s'étoient trop engagés pour pouvoir reculer, ils cessèrent de songer à rien faire d'aucun autre côté, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en sûreté de celui d'Italie.

Cependant le Pape, encouragé et fatigué de la lenteur de ses alliés d'Italie, leur voulut donner un exemple qui les pressât de l'imiter. Il leva des troupes de tous côtés, munit ses places, fortifia divers postes, prit à son service des officiers généraux partout où il put. Il tâcha de suspendre le luxe et de tirer de l'argent des cardinaux riches. Il obtint, quoique avec peine, les suffrages et les signatures du sacré collége pour tirer du château Saint-Ange le trésor que Sixte V y avoit amassé et laissé pour les plus grands besoins de l'Église. Il y avoit cinq millions d'or, il s'en servit de cinq cent mille écus[1] à payer ses troupes et aux préparatifs de guerre, qu'il commença et fit assez heureusement contre ce peu d'Impériaux épars par l'Italie. Leur gros étoit dans l'armée du duc de Savoie. N'allons pas maintenant plus loin de ce côté-là, et revenons à Fontainebleau et en Flandres.

Le duc de Berwick, établi dans Douay, étoit arrivé trop tard pour sauver l'Artois des courses et des contributions. Sa présence servit seulement à les en faire retirer avec plus d'ordre, sans leur faire rien perdre de leur butin. Leur gros s'étoit établi à la Bassée, d'où ils avoient pensé surprendre Dourlens, et s'étendre alors en Picardie. Ils s'étoient aussi rendus maîtres d'un faubourg d'Arras, et avoient manqué heureusement cette place. Ils eurent trois millions cinq cent mille livres de ce malheureux pays. Ils l'exigèrent la plupart en provisions de toutes les sortes, ce qui montra leur dessein de faire un grand siége. Le prince Eugène, retourné au-devant de son armée, s'étoit longtemps arrêté à Bruxelles, et y avoit fait préparer un convoi immense, qui fut de plus de cinq mille chariots, outre ceux des gros bagages de leur armée, qu'ils envoyèrent à

1. Tel est le texte du manuscrit, mais les mots *de cinq cent mille écus* y sont en interligne.



vide pour revenir pleins avec ce convoi. Lorsqu'il fut en état, le prince Eugène l'escorta lui-même avec son armée jusqu'à celle du duc de Marlborough, avec une peine et des précautions infinies. On ne pouvoit ignorer dans la nôtre de si grands préparatifs et une marche si pesante et si embarrassée; le duc de Vendôme en voulut profiter, et la faire attaquer par la moitié de ses troupes. Le projet en étoit beau, et le succès sembloit y devoir être favorable. En ce cas, l'action étoit également glorieuse et utile : elle ôtoit aux ennemis le fruit de leur victoire, leur causoit une perte infinie par celle de ce prodigieux amas dont nous aurions profité en partie; leur siége étoit avorté, et ils ne pouvoient plus rien entreprendre que très-difficilement du reste de la campagne. Ypres, Mons, Lille ou Tournay, une de ces places étoit leur objet, et rien de si important que d'en empêcher le siége. Néanmoins, M[gr] le duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi; il fut soutenu dans cet avis par quelques-uns, contredit par un bien plus grand nombre. Pour moi, j'avoue franchement que je ne compris jamais quelles pouvoient être les raisons de ne le pas attaquer, et que je ne pus me satisfaire de ce peu qui en furent alléguées, encore moins par rapport à M[gr] le duc de Bourgogne, sitôt après la désastreuse affaire d'Audenarde, et tout ce qui s'en étoit suivi sur son compte.

M. de Vendôme, si opiniâtre jusqu'alors, et si rempli de cette obéissance à ses vues, sous la condition de laquelle M[gr] le duc de Bourgogne avoit le commandement honoraire de son armée, ne s'en souvint plus dans cette occasion décisive : il céda tout court, en protestant de son avis, et laissa tranquillement passer le convoi. Il suivoit son projet, qui n'étoit pas de faire une belle et utile campagne, mais d'en faire faire une à ce prince qui le perdît sans retour. L'opiniâtreté et l'audace y avoient servi à Audenarde; il n'espéra pas ici un moindre succès de sa déférence : par tous les deux, il alla également à son but. Tel fut l'étrange malheur qu'il n'y eût personne que d'O et

Gamaches auprès de Mgr le duc de Bourgogne. Il écrivit ses raisons au Roi et à son épouse dans la crainte d'être désapprouvé, laquelle eut le bon esprit d'en être très-affligée, et de ne le laisser apercevoir qu'à ce qu'elle avoit de plus confidentes. Le Roi, voyant la chose manquée, fit semblant d'être satisfait des raisons de son petit-fils. Ce qui me surprit fut que traitant cela avec Chamillart tête à tête, il me soutint que Mgr le duc de Bourgogne avoit raison. Je le pressai de m'en dire les siennes; il me les promit dans un autre temps, qui n'est jamais venu. Ma conjecture est qu'il n'en avoit aucune, que l'affaire étoit manquée, qu'il étoit fort éloigné du projet de Vendôme, quoique entraîné par parties sans s'en douter, et que fâché d'avoir eu à blâmer le jeune prince à Audenarde, quoique fort mal à propos, il voulut tout aussi mal à propos le défendre ici, pour ne pas paroître lui être toujours contraire.

Boufflers n'étoit rien moins que content dans sa grande fortune. Il ne se consoloit point du panneau qui lui avoit coûté son changement de charge. Il ne s'accoutumoit point à ne plus commander d'armées, tout aussi peu à se trouver naturellement suspendu de ses fonctions de gouverneur de Flandres, depuis que le théâtre de la guerre y étoit établi. Il étoit aussi gouverneur particulier de Lille. C'étoit un homme fort court, mais pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnoissance et d'attachement pour le Roi, d'amour pour la patrie. Il crut que les ennemis préféreroient Lille aux autres places qu'ils étoient en état d'assiéger; il en dit ses raisons au Roi, et sans en avoir parlé à personne, il lui demanda la permission de s'y aller jeter, et de défendre la place qui seroit assiégée, puisque toutes étoient de son gouvernement général. Il fut loué et remercié, mais éconduit. Boufflers, qui s'étoit préparé en secret pour avoir de l'argent et ce qui lui étoit nécessaire, n'avoit pas fait cette proposition pour en demeurer à l'honneur de l'avoir faite. Il revint à la charge dans une audience qu'il eut au sortir du lever du Roi,



dans son cabinet, qu'il lui avoit demandée. Le Roi fut après à la messe, et de là chez Mme de Maintenon, où il fit entrer le maréchal, avec lequel il fut assez longtemps. Tout au sortir de cette seconde audience (c'étoit le jeudi 26 juillet), il partit. En cette dernière audience, il fit deux actions d'un aussi galant homme qu'il étoit. Il demanda au Roi, et obtint avec peine, que Surville et la Freselière allassent à Lille servir sous lui. Il n'avoit avec eux ni parenté ni liaison particulière; ils étoient perdus sans retour : il saisit cette occasion de les remettre à flot, sans qu'eux ni personne pour eux eussent pu le deviner.

On a vu en son lieu l'étrange affaire qui perdit Surville. La Freselière, fils d'un père aimé et révéré de tout le monde et des troupes, mort fort vieux, lieutenant général, et lieutenant général de l'artillerie, lui avoit succédé en cette dernière charge, qu'il faisoit avec capacité et valeur. Devenu maréchal de camp, il ne pouvoit prendre jour qu'une seule fois dans l'armée par campagne, seulement pour y être reconnu. Il prétendit le prendre à son tour comme tous les autres, et il y avoit été favorisé la campagne avant celle-ci par le maréchal de Villars, dans l'armée duquel il commandoit l'artillerie. Celle-ci, il se mit dans la tête d'établir en droit ce qu'il n'avoit eu que par tolérance. Il fut refusé. Il insista, et le fut encore. Le toupet lui monta; il envoya la démission de sa charge, sans que tout ce que M. du Maine pût lui dire et faire fût capable de l'arrêter. C'étoit vers la mi-mai, au moment du départ. La réponse à cette folie fut un ordre de se rendre à la Bastille. Avant partir, Boufflers étoit allé de chez Mme de Maintenon chez Chamillart, s'informer de ce qu'il trouveroit à Lille, et travailler courtement là-dessus avec lui, de chez qui il partit. Ce fut de dessus son bureau qu'il écrivit à la Freselière, en lui envoyant l'ordre, que Chamillart expédia sur-le-champ. Boufflers prit celui qu'il fit expédier en même temps pour Surville, passa en Picardie à une terre d'Hautefort qui étoit sur son chemin, où



Surville s'étoit retiré pour vivre, et l'emmena à Lille avec lui. Nous devions aller, Mme de Saint-Simon et moi, avec le maréchal et la maréchale de Boufflers, le lendemain de ce départ, à Villeroy voir la maréchale. Toute la cour, qui ne le sut que fort tard, applaudit fort à une si belle action et décorée de tant de générosité. La défense de Namur répondoit de celle que Boufflers feroit ailleurs. Il eut à Lille toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, force artillerie, trois ingénieurs principaux, dix-neuf bataillons, deux autres bataillons d'invalides, quelque cavalerie, deux régiments de dragons, et il enrégimenta trois mille hommes de la jeunesse de la ville et des environs, qui voulut de bon gré servir au siége. Les ennemis y amenèrent d'abord cent dix pièces de batterie et cinquante mortiers.

L'électeur de Bavière étoit cependant à Langendel, avec un pont sur le Rhin couvert d'une redoute, et le duc d'Hanovre dans ses lignes d'Etlingen, delà le Rhin, avec un détachement commandé par Mercy derrière la forêt Noire, tous ces côtés-là fort tranquilles.

Il étoit pourtant vrai que la plupart des bataillons qui étoient dans Lille se trouvèrent des nouveaux, dont la plupart n'avoit jamais entendu tirer un coup de mousquet, et qu'il n'y avoit que médiocrement de poudre. Il s'y trouva quantité d'autres manquements. Boufflers mit à profit le peu de temps qu'il eut libre depuis son arrivée à Lille. Il y avoit apporté cent mille écus du sien, qu'il avoit empruntés, répondit pour le Roi de tout ce qu'il prit ou emprunta en Flandres, ce qui alla à plus d'un million, et enrégimenta quatre mille fuyards d'Audenarde, qu'il trouva encore relaissés dans la ville et dans les environs. L'armée du Roi étoit toujours à Lawendeghem, tranquille derrière le canal de Bruges. M. de Vendôme s'y moquoit de l'opinion du siége de Lille, comme d'une imagination folle et ridicule, et sa cabale faisoit l'écho à Paris et à la cour, qui en furent les dupes. On auroit pu dans l'intervalle jeter bien des choses très-nécessaires qui man-

quoient dans Lille, si on l'avoit voulu croire l'objet des ennemis. M. de Vendôme avoit eu l'imprudence ou la malice de déclarer tout haut que Mᵍʳ le duc de Bourgogne avoit ordre de secourir à quelque prix que ce fût la place que les ennemis assiégeroient, mais que pour Lille il la prenoit sous sa protection, et répondroit bien que les ennemis ne se hasarderoient pas à une entreprise d'un si grand engagement dans notre pays. Lille étoit investi le 12 août, à ce que le Roi apprit le 14 par plusieurs courriers de Flandres; que le même jour il en arriva un de l'armée, d'où on mandoit qu'on croyoit les ennemis déterminés à faire le siége de Tournay, et que là-dessus l'armée alloit marcher. On en voulut douter encore quelques jours : à la fin les visages allongèrent, mais la flatterie prit d'autres langages. Les uns ne feignirent[1] point de dire, d'un ton indifférent, qu'on s'étoit passé de Lille si longtemps qu'on s'en passeroit bien encore; Vaudemont et la cabale le prirent d'un autre ton : ils répandirent qu'une entreprise si folle étoit le plus grand bonheur qui pût arriver, et qu'il falloit que les prospérités eussent aveuglé les ennemis pour s'être engagés si avant dans notre pays, pour y échouer devant une place de cette conséquence, et avec une armée moins nombreuse que la nôtre. Ces misérables contes ne déplurent pas au Roi, mais infiniment à Mᵐᵉ la duchesse de Bourgogne, qui le fit sentir à quelques dames qui osèrent les lui tenir.

Le roi Auguste, qui n'avoit point de troupes en Flandres, vint incognito à l'armée des ennemis. Le prince Eugène fit le siége, et ouvrit la tranchée le 22 août. Le duc de Marlborough commandoit l'armée d'observation. Il passa l'Escaut, pour se mettre en situation d'empêcher la jonction du duc de Berwick avec Mᵍʳ le duc de Bourgogne, dont l'armée étoit toujours en son même camp de Lawendeghem. Tandis qu'on étoit tout occupé de ces intéressantes nouvelles à Fontainebleau, Alberoni y arriva sans

1. Voyez tome V, p. 111 et note 1.



y être attendu, et mit pied à terre chez Chamillart. Il y passa vingt-quatre heures, ne vit ni le Roi ni le monde, et s'en retourna tout court. On peut juger de la curiosité qu'il donna à tout le monde, et de tous les raisonnements qui se firent. Étoit-il secrètement mandé ? étoit-ce réprimande ? étoit-ce envoi, excuses personnelles, ou éclaircissement des faits passés ? Mais rien de tout cela, pas même raisonnements sur les affaires de Flandres. Le duc de Parme tremblant, mais fort desireux de la ligue d'Italie, avoit pris cette voie pour la presser, pour offrir tout ce peu qu'il pouvoit faire, pour entrer dans des détails, bientôt discutés quand on parle, mais qui sont sans fin quand on écrit. Ce fut là le vrai sujet du voyage d'Alberoni; mais de croire qu'entre lui et Chamillart il n'y eut point quelque épisode de Flandres, et qu'il ne vit point en secret M. du Maine, M. de Vaudemont et les plus importants de la cabale, je pense que ce seroit fort se tromper. Quatre ou cinq jours après, le Roi partit de Fontainebleau, le lundi 27 août, pour aller coucher à Petit-Bourg, et le lendemain à Versailles.

Le Roi témoigna ne vouloir rien épargner pour se conserver une place aussi importante que Lille, et qui étoit personnellement une de ses premières conquêtes. Il parut surpris de la tranquillité de son armée, toujours derrière le canal de Bruges, dans ce même camp où elle étoit venue d'Audenarde. Il y dépêcha un courrier avec un ordre positif de marcher au secours. M. de Vendôme le renvoya avec des représentations et des délais, qui lui en attirèrent un second avec les mêmes ordres encore plus pressants. Personne dans l'armée n'en comprenoit l'inaction. Mgr le duc de Bourgogne pressoit et faisoit d'autant plus presser M. de Vendôme par ce peu de gens d'assez de poids pour l'oser faire, que ce prince se souvenoit des propos d'Audenarde et de ceux qu'avoit réveillés l'opposition qu'il avoit montrée à attaquer le grand convoi du prince Eugène. Les efforts furent vains au premier courrier; ils ne réussirent pas mieux au second, par

le retour duquel Mgr le duc de Bourgogne ne laissa pas ignorer au Roi qu'il ne tenoit pas à lui ni aux généraux qu'il ne fût obéi : Vendôme demeuroit ferme en ses remises et ne vouloit point s'ébranler.

A cette dernière désobéissance, le Roi se fâcha autant qu'il put se fâcher contre M. de Vendôme, et dépêcha un troisième courrier avec le même ordre à ce duc, et un autre ordre particulier à son petit-fils de marcher avec l'armée, malgré M. de Vendôme s'il continuoit à vouloir différer. Alors il n'y eut plus moyen de s'en défendre, mais encore avec lenteur, sous prétexte de rassembler ce qui étoit séparé et de faire les dispositions nécessaires. Plus de prévoyance, ou plutôt de volonté, eût prévenu ce dernier délai, dans un temps où [on] en avoit perdu un si précieux, et où tous les instants n'en étoient que plus chers. Lorsqu'il fallut se déterminer sur le choix de la route à prendre pour joindre le duc de Berwick, qui avoit reçu les ordres pour s'avancer de son côté, M. de Vendôme, maître absolu ou complaisant sans réplique, comme il lui convenoit pour ses vues, et comme il l'avoit bien montré à Audenarde sur l'attaque du convoi, et en dernier lieu pour se mettre en marche de Lawendeghem, ne voulut admettre aucun raisonnement; il décida avec autorité pour le chemin de Tournay, et dit en même temps que lorsqu'on s'approcheroit de Lille, il permettroit les délibérations, parce que les divers partis qu'on pourroit prendre le mériteroient bien. Le détail de ce qui se passa jusqu'à la jonction seroit ici inutile; il suffit de dire que Mgr le duc de Bourgogne arriva avec son armée le mardi 28 août à Ninove, sur le minuit. Le lendemain jeudi 29, le duc de Berwick le vint saluer sur les neuf heures du matin. Il étoit accompagné d'un très-petit nombre de gens principaux de son armée, qu'il avoit laissée à Gamarache, et qui joignit le 30 la grande armée dans sa marche à Lessines

Berwick, avec ses dignités et son bâton de maréchal de France, orné des lauriers d'Almanza, et plus que tout cela

aux yeux du Roi, bâtard encore plus que Vendôme, puisqu'il l'étoit lui-même, passa comme ses confrères sous les Fourches claudiennes[1] le jour même de la jonction de son armée, pour laquelle il prit l'ordre du duc de Vendôme, avec une indignation dont il ne se cacha pas : il ne mit pas le pied chez M. de Vendôme; il déclara publiquement qu'il remettoit son armée à Mgr le duc de Bourgogne, pour être incorporée dans la sienne par un nouvel ordre de bataille et de campement, qu'il n'avoit plus rien à y faire, qu'il ne prétendoit à aucun commandement ni à aucune fonction, et qu'il ne se mêleroit de quoi que ce soit, sinon de se tenir auprès de la personne de Mgr le duc de Bourgogne.

Razilly s'en étoit allé pour ne plus revenir, à cause de la mort de sa femme, et d'O avoit été mis en sa place auprès de M. le duc de Berry. Le maréchal de Matignon étoit allé malade à Tournay, avec un passe-port des ennemis. Il y fut assez mal, et de là, sous prétexte de sa santé, gagna Paris, d'où il eût mieux fait de n'avoir bougé. Berwick avoit proposé cet expédient pour s'épargner le calice de prendre l'ordre. Il fut accepté pour le lui éviter chaque jour, mais le Roi se roidit à le lui faire avaler une fois en arrivant, pour qu'il ne manquât rien au triomphe de Vendôme sur tous les maréchaux de France. On peut juger de l'effet que produisit cette suspension et cette séparation dans l'armée; quelle aigreur! quelle division! Jamais armée si formidable qu'après cette espèce d'incorporation : cent quatre-vingt-dix-huit escadrons, quarante-deux en outre de dragons, cent trente bataillons, outre ce qui en fut dispersé dans les places et dans les postes et ce qui n'avoit pas rejoint depuis Audenarde, tous les corps distingués, la plupart des vieux et de ceux d'élite, celle de la cour en militaire, double équipage de vivres et d'artillerie, abondance d'argent et de toutes choses, commodités à souhait du pays et du voisinage de

1. Caudines.

nos places, vingt-trois lieutenants généraux, vingt-cinq maréchaux de camp en ligne, soixante-dix-sept brigadiers; en un mot, ce qui de mémoire d'homme ne s'étoit jamais vu, et une ardeur de combattre qui ne pouvoit être plus vive, plus naturelle, plus générale.

Dans cet état, on marcha à Tournay; on y séjourna pour faire passer la rivière plus commodément, et on comptoit sur un combat décisif. Beauveau, évêque de Tournay, publia des dévotions pour implorer la bénédiction de Dieu sur nos armes; Mgr le duc de Bourgogne y assista, entre autres à une procession générale. La cabale et les libertins ne le lui pardonnèrent pas; les interprétations furent les plus malignes, et fort publiques. On trouva d'ailleurs que son temps eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournay, et que c'étoit prier que s'acquitter d'un devoir si urgent et si principal. Il y avoit en effet beaucoup à s'aviser sur les différents partis à prendre, mais il n'y eut presque point de consultation; ce peu même fut aigre et tumultueux[1]. Vendôme saisit toute l'autorité; le jeune prince, trop battu, trop mal soutenu, le laissa faire; chacun de ce qui étoit là de principal trembla et mesura ses paroles. Berwick, uniquement attaché à suivre Mgr le duc de Bourgogne, se renfermoit à lui dire en particulier ce qu'il pensoit, et affectoit assez de témoigner son mécontentement et son inutilité. Il s'en ouvrit en particulier à d'O, et continua à ne voir Vendôme que chez le prince, improuvant en effet la plupart de ce qui se faisoit.

Vendôme se prenoit à lui aigrement de sa réserve, de son inutilité, de son air de censeur dans son silence, surtout des douces oppositions que le jeune prince montroit quelquefois à ses sentiments, quoique inutilement. Berwick ne fut pas ménagé par la cabale, mais elle ménagea incomparablement moins l'héritier nécessaire de la cou-

1. Saint-Simon a écrit *tumultumeux*.



ronne, et acheminoit contre lui ses desseins à grand pas. Enfin, parmi toutes ces agitations, on envoya les bagages à Valenciennes; on acheva de passer l'Escaut à Tournay; on en partit le 2 septembre, et on se mit à longer la Marck par des pays coupés et fâcheux, doublant presque le chemin à cause de la tortuosité du ruisseau. Jusqu'au capitaine des guides trouvoit ce parti-là le moins bon de tous à prendre, soit que l'armée se fût éloignée du cours du ruisseau pour le doubler après à sa source, comme on fit, soit qu'elle l'eût passé près de Tournay, où il n'y avoit rien de plus facile. Après beaucoup de peine et de fatigue, elle arriva le 4 septembre à Mons-en-Puelle, vers la source de la Marck, où elle séjourna cinq jours. Elle s'étoit approchée ainsi du grand chemin de Douay à Lille. Elle attendoit Saint-Hilaire, avec beaucoup d'artillerie de Douay pour en être joint à Orchies. Marlborough campoit cependant au dedans de la Marck, sa droite à Pont-à-Marck, sa gauche à Pont-à-Tressin. Pendant ce petit séjour de notre armée, il faut voir ce qui se passoit à la cour, d'où elle attendoit des ordres sur le choix des partis à prendre.

L'agitation y étoit extrême jusqu'à l'indécence. On n'y étoit occupé que de l'attente d'une bataille décisive ; chacun étoit entraîné à la desirer dans la réduction où en étoient les choses ; il ne sembloit même plus permis d'en douter. L'heureuse jonction des deux armées avoit été regardée comme un présage certain du succès. Chaque retardement aigrissoit l'impatience ; depuis le départ de Tournay jusqu'au courrier dépêché de Mons-en-Puelle, il n'en étoit point venu. Chacun étoit dans l'inquiétude ; le Roi même demandoit des nouvelles aux courtisans, et ne pouvoit comprendre ce qui retardoit les courriers. Les princes et tout ce qui servoit de seigneurs et de gens de la cour étoient dans cette armée. On voyoit à Versailles le danger de ses plus proches, de ses amis, et les fortunes en l'air des maisons les plus établies. Les prières de quarante heures étoient partout; Mme la duchesse de Bourgogne

perçoit[1] les nuits à la chapelle, tandis qu'on la croyoit au lit, et mettoit ses dames à bout par ses veilles. A son exemple, les femmes qui avoient leurs maris à l'armée ne bougeoient des églises. Le jeu, les conversations même avoient cessé. La frayeur étoit peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passoit-il un cheval un peu vite, tout couroit sans savoir où. L'appartement de Chamillart étoit investi de laquais, jusque dans la rue; chacun vouloit être averti du moment qu'il arriveroit un courrier; et cette horreur dura près d'un mois jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille. Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, étoit encore plus troublé, les provinces à proportion davantage. Le Roi avoit écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, et en des termes qui convenoient au danger; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale.

La flatterie parmi tout cela ne laissoit pas de se présenter de front, et de se transformer en mille différentes manières; jusque-là que Mme d'O s'en alloit plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène, dont les grandes actions et la réputation alloient périr avec lui dans une si folle entreprise, et que, tout ennemi qu'il étoit, elle ne pouvoit s'empêcher de regretter un capitaine d'un si rare mérite. La cabale, plus bruyante que jamais, répondoit d'une victoire assurée et de la certitude que le secours de Lille ne pouvoit échapper à M. de Vendôme. J'écoutois ces propos avec indignation; j'avois très-présent tout ce qui s'étoit passé avant et après Audenarde; qu'il n'avoit fallu rien moins pour ébranler M. de Vendôme de derrière le canal de Bruges que trois ordres exprès par trois courriers consécutifs, et le dernier chargé d'un ordre précis à Mgr le duc de Bourgogne de faire marcher l'armée malgré lui s'il s'y opposoit encore: les délais que sous divers prétextes il y avoit encore apportés; le choix d'autorité d'un

1 Voyez tome II, p. 393 et note 1.



chemin le plus long ; treize jours de marche, de son aveu, pour arriver sur Lille, encore s'il n'arrivoit point d'embarras, sans compter les séjours imprévus et nécessaires: il falloit, disoit-il après, le temps de délibérer le par où l'on s'y prendroit pour le secours. Je voyois un si grand temps perdu, et si précieux, tant de loisir au prince Eugène de bien assurer toutes ses avenues, et cependant de presser le siége, et à Marlborough de bien choisir ses postes, de les reconnoître, de prévoir tout, pour, de quelque côté qu'on voulût percer, se présenter au-devant avec tous ses avantages, que le projet de Vendôme et de sa cabale, qui m'avoit saisi en gros dès le choix de Mgr le duc de Bourgogne pour commander cette armée, me devint évident. Je ne crus jamais que M. de Vendôme voulût secourir Lille, mais qu'après avoir osé attaquer le prince aussi hardiment et aussi cruellement qu'il avoit fait, de dessein manifestement formé, pendant toute la campagne, sa résolution étoit bien prise de lui faire avorter ce secours si important entre les mains, de l'accabler de tout le blâme, et de l'écraser de la sorte sans retour.

Un soir que, dans l'impatience de ce courrier qu'on attendoit toujours de Mons-en-Pucllc, je causois chez Chamillart avec cinq ou six personnes de sa famille après souper, et où étoit la Feuillade, pénétré de ma conviction et du dépit de toutes les vanteries de bataille, de victoire et de secours que j'entendois là, sans mot dire de colère, jusqu'à en désigner le jour et le moment, la patience m'échappa tout d'un coup, et je proposai à Cani, que j'interrompis, de parier quatre pistoles qu'il n'y auroit point de combat, et que Lille seroit pris et point secouru. Grand bruit parmi ce peu que nous étions d'une proposition si étrange, et force questions des raisons qui m'y pouvoient porter. Je n'avois garde de leur dire la véritable; je répondis froidement que c'étoit mon opinion. Cani et son père, à l'envi, me protestèrent qu'outre le desir ardent de Vendôme et de toute l'armée, les ordres les plus précis et les plus réitérés étoient partis pour le

secours, que c'étoit jeter mes quatre pistoles dans la rivière que de les parier, et qu'ils m'en avertissoient parce que Cani parieroit à jeu sûr. Je leur dis avec le même flegme, mais qui couvroit tout ce qui bouilloit en moi, que j'étois persuadé de tout ce qu'ils avançoient, mais qu'en deux mots je ne changeois point d'avis, et que je le soutenois à l'angloise. Je fus encore exhorté; je tins bon, et toujours avec ce peu de paroles. A la fin, ils consentirent en se moquant de moi, et Cani me remerciant du petit présent que je lui voulois bien faire. Nous tirâmes quatre pistoles lui et moi de notre poche, et nous les mîmes entre les mains de Chamillart. Jamais homme ne fut plus étonné. En serrant ces huit pistoles, il m'emmena tout à l'autre bout de la chambre : « Au nom de Dieu, me dit-il, faites-moi la grâce de me dire sur quoi vous fondez votre persuasion, car je vous répète, en foi d'homme d'honneur, que j'ai dépêché les ordres les plus positifs, et qu'il n'y a plus aucun moyen de s'en dédire. » Je me tirai d'avec lui par le temps perdu que les ennemis auroient bien employé, et par l'impossibilité qui se trouveroit à l'exécution des ordres et des desirs. Je n'avois garde, quelque intime[1] que nous fussions, d'en dire davantage à un pupille de Vaudemont et de ses nièces, et aussi entêté de Vendôme, et trop homme d'honneur, mais trop incapable en même temps d'ouvrir les yeux, pour espérer de lui faire rien voir d'un projet qu'ils n'avoient eu garde de lui laisser apercevoir, et pour lequel, sans s'en douter, il les avoit jusqu'alors si utilement servis.

Rien de plus simple que ce pari et que la manière dont il s'étoit fait, dans un particulier où je passois une partie de presque toutes mes soirées. Je n'avois pas même voulu m'expliquer sur rien, sinon tête à tête avec Chamillart, de l'amitié et de la discrétion duquel j'étois assuré, lorsqu'il me pressa dans ce bout de la chambre, où il me promit même le secret de ce que je lui dirois, et où je ne lui

1 Il y a bien le singulier au manuscrit.



dis rien que de vague, de mesuré, de public. Une très prompte expérience, et très-fâcheuse dans la suite, m'apprit qu'il n'y avoit rien de plus imprudent. Dès le lendemain, ce pari fut la nouvelle de la cour; on ne parla d'autre chose. On ne vit point à la cour sans ennemis; je n'y devois donner d'envie à personne, mais les amis considérables que j'y avois me faisoient regarder comme quelqu'un et quelque chose à mon âge. Les Lorrains ne me pouvoient pardonner diverses choses que j'ai racontées, et beaucoup d'autres qui n'ont pas valu la peine d'être écrites. M. du Maine, dont j'avois esquivé les prodigieuses avances, et qui ne pouvoit ignorer ce que je sentois sur son rang, ne m'aimoit pas, par conséquent Mme de Maintenon. Je m'étois trop vivement déclaré lors du combat d'Audenarde pour que la cabale de Vendôme me le pardonnât. Ils ne laissèrent donc pas tomber mon pari. Monsieur le Duc et Madame la Duchesse s'y joignirent pour l'affaire de Mme de Lussan, que j'ai racontée, et ma cessation de les voir. D'Antin, outré fort mal à propos d'une préférence pour l'ambassade de Rome, qui même n'avoit pas eu lieu, et grandement dédommagé par la fortune qu'il avoit saisie depuis, s'y épargna peut-être moins que personne. Mon laconisme fit peut-être sentir aux coupables à qui et à quoi j'imputois la perte prochaine de Lille. Bref, ce fut dès le lendemain un vacarme épouvantable. La noirceur alla jusqu'à m'accuser d'improuver tout, d'être mécontent, et de me délecter de tous les mauvais succès. Ces propos furent soigneusement portés jusqu'au Roi; ils lui furent adroitement persuadés; cette réputation de tant d'esprit et d'instruction, dont ils s'étoient si bien trouvés après mon choix pour Rome, fut renouvelée et rafraîchie dans son esprit avec art, et je me trouvai entièrement perdu auprès de lui, sans le savoir que plus de deux mois après, et sans même me douter de rien à son égard de fort longtemps. Tout ce que je pus alors fut de laisser tomber ce grand bruit, et me taire pour ne pas donner lieu à pis.



Enfin ce courrier de Mons-en-Puelle tant attendu arriva, et ne fit que redoubler les transes et l'aigreur des esprits. Il rapporta que l'armée étoit enfin à Mons-en-Puelle, campée sur quatre lignes, la droite vers Blouïs, la gauche sur Tumières, la réserve et les dragons à Alligny-sur-la-Marck, dans laquelle il n'y avoit pas une goutte d'eau; qu'on attendoit Saint-Hilaire et sa nombreuse artillerie venant de Douay; que les ennemis avoient leur droite appuyée vers Hennequin à un marais, leur gauche à Frettin à un autre marais, plusieurs chemins creux devant eux, surtout à leur droite; qu'ils occupoient le village d'Entiers devant leur gauche; qu'ils se retranchoient partout, et Entiers même, et qu'ils travailloient à établir quantité de batteries; que notre armée se disposoit à déboucher devant eux dans la plaine, pour se mettre en bataille et tâcher à les chasser de là; que nous occupions es châteaux de Plouy-de-l'Assessoy et du Roseau et la cense[1] d'Ainville; que ce débouché n'avoit qu'un quart de lieue de large entre les bois du Roi à gauche et le château du Roseau à droite, où commence un pays inaccessible; qu'on y travailloit à faire huit chemins; que notre grosse artillerie devoit aller par Falempin, parce qu'on comptoit de porter notre gauche par Seclin, vis-à-vis la droite des ennemis. En cette disposition, il y avoit deux partis à choisir: l'un de déposter les ennemis de vive force, l'autre de jeter du secours dans Lille, qui le pouvoit aisément recevoir par le côté de la citadelle, tandis qu'on tenoit les ennemis de si près. Ce dernier parti étoit l'avis de tous les généraux, celui de laisser consumer aux ennemis leurs munitions et leurs vivres, de les jeter dans la nécessité des convois, et d'attendre de leur impuissance ce qui ne s'en pouvoit espérer par la force.

M. de Vendôme, qui avoit tant hésité et retardé pour s'ébranler, qui, ferme pour le chemin de Tournay, ensuite pour longer la Marck, avoit si nettement déclaré qu'il

1. Voyez tome III, p. 336, note 1.

seroit d'avis de mûres délibérations lorsqu'il seroit question des moyens et de la manière du secours, ne s'en souvint plus dès qu'on en fut là : il maintint fort et ferme qu'il falloit attaquer ; ses dépêches ne chantoient que bataille et victoire ; ses chiens de meute ne publioient autre chose, tandis qu'ayant pu si commodément passer la Marck près de Tournay, il avoit constamment refusé d'abréger huit journées et beaucoup de peine et de fatigues, se porter de plein-pied dans un pays ouvert et tout proche de Lille, préféré les inconvénients dont il se trouvoit maintenant enveloppé, sur la seule crainte de trouver les ennemis au-devant de lui avant d'être suffisamment déployé devant eux, sur la seule confiance de les écraser à force d'artillerie, qui lui en fit aller chercher le renfort de Saint-Hilaire par le long détour qu'il voulut prendre. Mais parlons ici franchement ; rien de tout cela ; mais le second tome d'Audenarde, mais plus pourpensé ; la même lenteur et la même opiniâtreté à s'ébranler, la même ruine parla perte d'un temps précieux, ne rien faire quand il pouvoit tout faire, vouloir tout quand il ne pouvoit plus rien, et qu'il le sentoit mieux que personne. Ainsi voulut-il passer la nuit comme on étoit après le combat d'Audenarde, et le recommencer le lendemain, quoique il vît ce dessein insensé et impraticable ; ainsi publia-t-il qu'il eût battu les ennemis si on l'eût voulu croire, pour affubler M[gr] le duc de Bourgogne du dommage et de la honte de toute cette action, et s'en attirer gloire et honneur, tandis que, complaisant une seule fois à l'opposition de l'attaque du convoi, pour l'insulter mieux, il s'étoit rendu si absolu toutes les autres, et l'avoit si audacieusement montré au jeune prince parlant publiquement à lui. On voit la même conduite, la même cadence en ce secours ; et quand par ses lenteurs et ses détours, en fermant la bouche à tout le monde, il a tant fait que de laisser prendre et accommoder en plein loisir à Marlborough un poste inattaquable, et qu'il juge très-bien qui ne s'attaquera pas, il ferme la bouche à tous après avoir promis

la liberté de délibérer, crie, écrit, córne bataille et victoire, et prépare à Mgr le duc de Bourgogne tout l'affront d'avoir manqué le secours.

Ce prince, qui n'avoit pas oublié les propos d'Audenarde, tint aussi pour attaquer les ennemis. Ce courrier tant attendu fut dépêché pour recevoir les ordres du Roi sur le parti auquel on devoit s'arrêter, tandis que les dispositions s'achevoient et que Saint-Hilaire se hâtoit de joindre. Mais ce ne fut pas tout ce qu'il rapporta : on apprit que le jour qu'on étoit arrivé à Orchies, M. de Vendôme avoit fait passer à Pont-à-Marck quelques troupes de l'autre côté de ce ruisseau pour reconnoître les ennemis, qui, le ruisseau entre eux et notre armée, l'avoient côtoyée[1] le plus près qu'ils avoient pu, et que ce détachement les ayant trouvés éloignés, parce que ce jour-là ils s'étoient mis dans le poste que je viens d'expliquer, M. de Vendôme envoya prier Mgr le duc de Bourgogne de pousser à Pont-à-Marck, où il étoit, et où il lui avoit proposé de faire passer l'armée; que tous les officiers généraux trouvèrent dangereux de se commettre à une action, demi-passés, ce qui pouvoit arriver si le duc de Marlborough étoit averti à temps et se reployoit sur nous; que Mgr le duc de Bourgogne ne se déclara pas assez nettement, quoique Cheladet, lieutenant général, criât qu'il falloit rompre son épée et n'en porter jamais si on ne passoit point dans un moment si favorable; que le duc de Berwick, outré de tout ce que j'ai raconté, garda un silence opiniâtre; qu'enfin le temps s'étant écoulé en délibérations, la marche s'étoit continuée sur Orchies. Il n'est pas croyable le bruit qu'en fit la cabale, et les avantages qu'elle en prit sur le fils de la maison, dans sa maison même, et partout. Il retentit dans les provinces et dans Paris par le soin de ses émissaires, et cela s'établit et pénétra partout. Comme il venoit peu de lettres de Flandres, et toutes laconiques et vaines, chacun s'étant fait sage

1. Avaient côtoyé notre armée.



par son expérience, il n'est pas possible de représenter l'excès de l'étonnement, lorsqu'au retour de tout le monde de l'armée, on sut que tout ce qu'il y avoit de véritable de ce grand débat de Pont-à-Marck, c'étoit qu'Artagnan, lieutenant général, y avoit passé en effet à la tête d'un gros détachement, avec ordre de longer la Marck de l'autre côté jusqu'à sa source, qui en étoit fort proche, afin de reconnoître le pays et d'y faire faire trois chemins, pour faciliter l'armée à reployer sur les ennemis après qu'elle auroit doublé la source de la Marck; le tout sans que M. de Vendôme, ni autre quel qu'il fût, eût imaginé de faire passer l'armée à Pont-à-Marck, de l'autre côté de ce ruisseau, ni de changer quoi que ce fût au premier projet.

La nouvelle consultation faite au Roi par les dépêches de ce courrier si l'on combattroit ou non le fâcha à tel point, après les ordres positifs qu'il en avoit donnés tant de fois, qu'il ne put s'empêcher, contre sa coutume, d'en laisser voir sa colère. Il dit avec émotion que, puisqu'ils vouloient encore des ordres, ils en auroient trois heures après, et trois heures après son arrivée ce même courrier repartit avec des ordres plus pressants que jamais. Mais on n'en fut pas quitte pour ce mensonge de dispute de Pont-à-Marck. Il fut répandu, avec une assurance et un déchaînement qui ferma la bouche jusqu'au retour des officiers principaux de l'armée de Flandres, qu'il s'étoit tenu un conseil de guerre à Mons-en-Puelle pour discuter le pour et le contre de l'attaque des ennemis, et si le pour l'emportoit, les moyens et la manière de la faire; que d'O et Gamaches bonnetèrent[1] les officiers généraux, leur représentèrent avec autorité qu'il s'agissoit beaucoup moins de la conservation de Lille que de celle des princes; qu'intimidés de la sorte, M. de Vendôme fut le seul pour l'attaque; que Mgr le duc de Bourgogne, qui étoit d'abord de

1. L'emploi de ce verbe est encore usité au sens actif : voyez le *Dictionnaire de l'Académie*. M. Littré, qui cite cet exemple, l'a mal interprété parce que les éditions antérieures à celle-ci avaient mal ponctué la phrase.



cet avis, se rendit à l'opinion uniforme des officiers généraux; que M. le duc de Berry maltraita un peu le duc de Guiche en ce conseil; que le duc de Berwick se déclara aussi pour la négative; que ce fut en conséquence de ce qui s'étoit passé en ce conseil que le courrier avoit été dépêché pour consulter encore une fois le Roi et recevoir ses derniers ordres; que Vendôme y avoit parlé aigrement et fortement, mais en général, et qu'en sortant de l'assemblée il avoit traité d'O et Gamaches durement. Il est inconcevable avec quelle célérité cette nouvelle fut répandue, fut reçue, pénétra tout, révolta tout le monde, et fit de bruit et de désordre : la cour, Paris, les provinces en retentirent. D'O et Gamaches y passèrent pour avoir agi dans l'esprit et le désir de Mgr le duc de Bourgogne, sans lequel ils n'eussent osé d'eux-mêmes se charger d'une commission si dangereuse, si honteuse, si importante, d'où résultèrent des cris et des clameurs sans retenue, aussi tristes contre Mgr le duc de Bourgogne que flatteurs pour le duc de Vendôme. Toutefois, ce qu'il y eut de véritable est qu'il ne fut non-seulement pas la moindre question de conseil de guerre, mais pas même mention de consulter personne. Bien est-il vrai que la cabale que Vendôme avoit dans l'armée fit si bien qu'elle persuada généralement toutes les troupes, mais sans dire un mot de ce conte imaginaire de conseil de guerre, que le duc de Vendôme et les siens seuls vouloient combattre, que Mgr le duc de Bourgogne s'y opposoit, que cela fit un fracas étrange dans l'ardeur où elles étoient d'en venir aux mains, et l'impatience extrême des retardements, d'où la licence s'y glissa au point qu'elles se mirent à crier au Vendômiste ou au Bourguignon sur ceux qui passoient à la tête des camps ou des postes, suivant l'attachement qu'elles leur croyoient, et plus encore suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'elles avoient de leur courage. Cela dura, entretenu sous main, après avoir été excité de même. Le contre-coup en fut porté avec la dernière promptitude à la cour, à Paris, dans les provinces, à nos



autres armées, enfin jusque chez les étrangers et chez les ennemis, et fit l'effet le plus sinistre. Je me contente ici d'un récit nu dans la plus exacte vérité; il est tellement au-dessus de toute réflexion que je n'y en ferai aucune.

CHAPITRE VIII.

Chamillart à l'armée. — Aigreur hardie de Monsieur le Duc. — Vendôme et Berwick replâtrés par Chamillart. — Canonnade d'Entiers. — L'armée repasse l'Escaut. — Chamillart de retour à Versailles. — Divers mouvements du Roi. — Indifférence de Monseigneur. — Monseigneur entraîné pour toujours contre Mgr le duc de Bourgogne. — Audacieux et calomnieux fracas contre Mgr le duc de Bourgogne. — Mensonge en plein sur le P. Martineau. — Mensonges en plein sur Nimègue et Landau. — Prévention du Roi; déchaînement incroyable contre Mgr le duc de Bourgogne. — Fautes sur fautes de Vendôme. — Mort et deuil d'un fils de quatre ans et demi de M. du Maine; misère de Monsieur le Prince. — Du Casse arrive avec les galions. — — Exilles et Fenestrelles pris par le duc de Savoie. — Éloge du maréchal de Boufflers et ses soins à Lille. — Grande défense à Lille. — Le chevalier de Luxembourg se jette avec du secours dans Lille; est fait lieutenant général. — L'électeur de Bavière à Compiègne, où Chamillart le va trouver. — Bruxelles tristement manqué par l'électeur de Bavière. — Inondations et mouvements contre les convois. — La Mothe chargé de s'opposer au convoi; sa protection· son caractère; battu par le convoi à Winendal.

Parmi tout cela, Vendôme, presque toujours au lit ou à table à Mons-en-Puelle, déchargé, suivant sa coutume, de tous les détails sur les uns et sur les autres, ne pensa jamais qu'à multiplier ses chemins et son artillerie, et ne compta de venir à bout des ennemis qu'en les écrasant par un feu d'enfer. Au retour du courrier, et Saint-Hilaire prêt à joindre, la surprise fut extrême à la cour d'y voir disparoître Chamillart, et à l'armée de l'y voir arriver presque aussitôt que le courrier. En effet, le 7 septembre, un vendredi matin, ce courrier si souvent nommé arriva à Versailles, et en fut redépêché trois heures après. Quelques heures ensuite il en fut envoyé un autre pour faire

avancer l'escorte au-devant de Chamillart, et le soir de ce même jour, ce ministre partit à huit heures et demie de Versailles, allant coucher, comme on crut, à l'Estang, mais pour l'armée de Flandres[1]. Il arriva à Mons-en-Puelle le lendemain samedi, à six heures du soir.

La cabale triompha de ce voyage avec cette audace, vrai ou faux, de tirer avantage de tout. Elle publia que le seul objet de ce voyage étoit d'arrêter M. de Vendôme dans l'importance de ses fonctions, qu'il vouloit tout quitter, que ce contre-temps avoit paru si fâcheux que le Roi avoit mieux aimé se priver pour quelques jours de son ministre, quoi[que] si nécessaire dans les circonstances présentes, et l'envoyer au duc de Vendôme pour l'empêcher, comme que ce pût être, d'abandonner l'armée et les affaires de la guerre, comme il le vouloit. D'autres, plus simples, débitèrent que le Roi, embarrassé de tant d'avis divers sur un point si critique, avoit envoyé Chamillart, instruit à fond de ses intentions, pour écouter chacun sur les lieux, décider ensuite, et gagner ainsi le temps qui se perdoit en courriers. Mais la vérité est que le Roi, qui, sur les ordres si exprès et si positifs qu'il venoit de donner par ce dernier courrier, ne doutoit pas d'une bataille à son arrivée, desira que Chamillart fût sur les lieux pour être en état, après le combat, d'ordonner de toutes choses, pour que rien ne manquât, et en bien profiter s'il étoit heureux, ou s'il bastoit mal, mettre ordre à tout, et empêcher les suites de têtes tournées comme à Ramillies, veiller à la conservation de tout ce qui se pourroit, en surintendant dont les ordres s'étendent dans tous les départements, en homme d'autorité et de confiance à la main des généraux, capable de consulter avec eux et de les décharger de tous autres soins que des purement militaires. Quelque sage que fût cette mission, la plupart la trouvèrent ridicule. Monsieur le Duc, toujours enragé de ne rien faire, dit tout haut qu'il n'étoit pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde,

1. Mais partit en réalité pour l'armée de Flandres.



parce que, dès qu'on l'avoit su, chacun en avoit pensé mourir de rire. Cani demeura auprès du Roi pendant l'absence de son père, lui porta les dépêches, écrivit plusieurs fois sous lui les réponses ou les ordres qu'il dictoit, et pourvut au courant des affaires, ce qui parut d'une confiance bien singulière pour son âge.

Le duc de Berwick donna un lit à Chamillart. Il travailla sur-le-champ à raccommoder le duc de Vendôme avec lui. Que ne peut point un ministre, et un ministre favori? Les deux ducs se visitèrent réciproquement; Berwick consentit à parler et à traiter affaires avec Vendôme, mais toujours sans vouloir de commandement. Mgr le duc de Bourgogne se rapprocha aussi de Vendôme, qui, éloigné de nouveau, daigna de son côté faire quelques pas. Tout cela fut brusque, mais sincère aussi, comme on le peut imaginer. Ils passèrent en délibérations la plupart de la nuit. M. le duc de Berry y fut admis à tout, et y montra du sens et beaucoup d'envie de faire. Aussi, pour le dire en passant, Vendôme le fit-il fort valoir, et sa cabale ne perdit point d'occasion de l'exalter de toute la campagne. C'étoit le fils favori de Monseigneur, à qui ils n'avoient garde de déplaire; c'étoit exciter la jalousie de Mgr le duc de Bourgogne, s'ils l'avoient pu, et c'étoit se servir de l'un pour perdre et plus sûrement anéantir l'autre.

Le 9, lendemain de l'arrivée de Chamillart, il passa les défilés avec les princes, les ducs de Vendôme et de Berwick, et une très-courte élite d'officiers généraux; et furent reconnoître les retranchements des ennemis. Ils les longèrent, et de très-près, d'un bout à l'autre, y essuyèrent même assez de feu, et dès lors il résulta de cet examen une impossibilité réelle de forcer un poste si bon de soi, auquel l'art avoit ajouté tout ce qui s'en pouvoit attendre. Ils occupoient le même terrain que j'ai expliqué de la Marck à la Deule, ayant Temple-Mars au centre. Malgré ce qui sautoit aux yeux de tous, Vendôme tint toujours fort et ferme pour attaquer : c'étoit un parti pris qui convenoit

trop à ses vues pour l'abandonner, un parti conforme aux ordres tant de fois réitérés, aux desirs si marqués du public, à l'ardeur si manifestée des troupes, un parti de valeur et d'audace, qui le feroit briller de gloire à bon marché, parce qu'il en voyoit bien l'exécution impossible, et qu'il n'étoit pas assez fou pour l'entreprendre contre sa propre conviction, et contre l'avis sans exception de tout ce qui avoit été admis à cette importante promenade. Cette artificieuse rodomontade n'empêcha pas Chamillart, libre en Flandres de la tutelle de Vaudemont et de ses nièces, de mander au Roi la vérité telle qu'il l'avoit trouvée, et que l'avoient vue comme lui tous ceux qui avoient visité les lignes de Marlborough avec lui, et nettement que les choses étoient en tel état qu'on avoit eu raison de lui demander encore une fois ses ordres. Il en falloit croire ce ministre, si peu prévenu pour Mgr le duc de Bourgogne, si admirateur du duc de Vendôme, et qui sortoit d'être témoin de la colère du Roi sur ce dernier courrier, et des ordres que lui-même avoit dépêchés par les siens trois heures après son arrivée.

Le 10, l'armée marcha, passa sans aucun obstacle, partie dans la source de la Marck, partie au-dessus, et se mit la droite à Ennevelin, le centre à Avelin, la gauche à l'hôpital près de Houpelin. Mais les ennemis ayant retiré la même nuit quatre brigades d'infanterie et quelques dragons qu'ils avoient dans Seclin, nous y portâmes notre gauche. M. de Vendôme fit canonner le village d'Entiers, auquel leurs retranchements étoient attachés, et qu'ils avoient aussi très-bien retranché. Ils cannonèrent aussi notre camp, surtout ce qui se trouva le plus vis-à-vis d'Entiers. M. de Vendôme, qui, avec sa présomption accoutumée, ne doutoit pas de trouver Entiers abandonné, trouva fort étrange que rien n'y eût branlé, et qu'il ne parût pas au bout de dix-huit heures de canonnade que rien y fût endommagé. Les choses se trouvant au même état le 12, sans apparence de pouvoir attaquer le village d'Entiers tandis que tant d'artillerie y réussissoit si peu, et sans

espérance qu'elle y fît plus d'effet, sans moyen d'attaquer les retranchements, même sans nous être rendus maîtres d'Entiers, ou au moins l'avoir détruit, les visages commencèrent à s'allonger, et M. de Vendôme à s'apercevoir que ce feu d'enfer, par lequel il avoit compté de les écraser, ne leur nuiroit guère et les embarrasseroit encore moins. Enfin, après avoir occupé quatre jours ce camp, d'où M. de Vendôme prétendoit tout foudroyer, il fallut le quitter, lui-même avouant enfin qu'il ne s'y pouvoit rien entreprendre. Il fut donc résolu de faire un grand tour pour les aller prendre par leurs derrières. On ne fut pas sans inquiétude qu'ils n'ouvrissent leurs retranchements pour faire à l'armée du Roi la civilité de la reconduire; mais tout se passa tranquillement : ils ne songeoient qu'à avancer leur siége, le mettre à couvert, prendre la place, et point à voler le papillon[1] ni à se commettre. L'armée alla donc camper à Bersé, puis à Templeuve, où on vouloit demeurer quelques jours; mais par le défaut de subsistance, il fallut passer l'Escaut pour en trouver. Il[2] le repassa donc le 17, et campa la droite à Erinnes, et la gauche au Saussoy près de Tournay. On fit en même temps quelques détachements à portée de rejoindre au moment qu'on le voudroit.

Chamillart arriva de l'armée à Versailles pendant le souper du Roi, le mardi 18 septembre. Le Roi travailla avec lui au sortir de table jusqu'à son coucher, et ne fut qu'un moment avec les princesses. Chamillart rendit compte de tout ce qu'il avoit vu, et de la pleine espérance dans laquelle il avoit laissé M. de Vendôme de couper tous les convois des ennemis et de leur ôter toute subsistance, c'est-à-dire de les réduire enfin à abandonner leur siége.

Le Roi avoit besoin de ces intervalles de consolation et d'espérances : quelque maître qu'il fût de ses paroles et de son visage, il sentoit profondément l'impuissance où il

1. A s'amuser à des minuties. Nous avons déjà vu cette expression tome V, p. 3.

2. Saint-Simon a bien écrit *Il*, et non *Elle*.

tomboit de jour en jour de résister à ses ennemis. Ce que j'en ai raconté sur Samuel Bernard, à qui il fit presque les honneurs de ses jardins de Marly, d'intelligence avec Desmarets, pour en tirer un secours qu'il refusoit et qui ne se pouvoit trouver ailleurs, en est une grande preuve. On remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venoit d'être investi, il répondit non-seulement avec bonté, mais qu'il se servit du terme de *reconnoissance pour sa bonne ville*, et qu'en le prononçant son visage s'altéra, deux choses qui de tout son règne ne lui étoient point échappées. D'un autre côté, il avoit quelquefois des distractions de fermeté qui édifioient moins qu'elles ne surprenoient. Lors de la jonction du duc de Berwick avec la grande armée, il remarqua un soir, chez Mme de Maintenon, beaucoup de tristesse et d'inquiétude en Mme la duchesse de Bourgogne. Il s'en étonna et lui en demanda la cause. Il chercha à la rassurer par le repos et la satisfaction qu'il se sentoit de la jonction de ses armées. « Et les princes, vos petits-fils? reprit-elle vivement. — J'en suis en peine, lui répondit-il, mais j'espère que tout ira bien. — Et moi, répliqua-t-elle, c'est de cela aussi que je suis triste et en peine. » Le Roi, lors de ce frémissement de la cour que j'ai raconté sur l'attente à tous moments d'une bataille, désoloit la cour par ses sorties de tous les jours de Versailles pour la chasse ou pour la promenade, parce qu'on ne pouvoit savoir qu'après son retour les nouvelles qui arrivoient pendant qu'il étoit dehors : soit que ce fût une habitude qu'il ne voulût pas montrer dépendante de son inquiétude, soit qu'il n'en eût pas assez pour que ces amusements lui cédassent.

Pour Monseigneur il en paroissoit tout à fait exempt, jusque-là que le jour qu'on attendoit Chamillart de retour de Flandres, après Ramillies, où le Roi l'avoit envoyé voir et chercher lui-même des nouvelles, dont lui ni personne ne recevoit aucune, Monseigneur s'en alla dîner à Meudon,

et dit qu'à son retours il sauroit toujours bien les nouvelles. Il en fit autant plus d'une fois, tandis que cette attente d'une bataille en Flandres, pour le secours de Lille, colloit tout le monde aux fenêtres pour voir arriver les courriers. Il se trouva présent lorsque Chamillart vint apporter au Roi la nouvelle de l'investiture de cette place, et qu'il en lut la lettre : à la moitié Monseigneur s'en alla; le Roi le rappela pour entendre le reste; il revint et l'entendit : la lecture achevée, il s'en alla encore, et sans avoir dit un seul mot. Entrant chez Mme la princesse de Conti, il y trouva Mme d'Espinoy, qui avoit des grands biens de ses enfants en Flandres, et qui avant ceci comptoit d'aller faire un tour à Lille. « Madame, lui dit-il en arrivant et en riant, comment feriez-vous à cette heure pour aller à Lille? » Et tout de suite leur en apprit l'investiture. Ces choses-là blessoient véritablement Mme la princesse de Conti. Arrivés à Fontainebleau pendant tous les mouvements de cette année [1], Monseigneur se mit un jour chez elle à réciter, par amusement, une longue enfilade de noms bizarres d'endroits de la forêt : « Mon Dieu ! Monseigneur, s'écria-t-elle la belle mémoire que vous avez là ! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles choses. » Il ne tint qu'à lui de sentir le reproche, mais il ne songea pas qu'il en pût profiter.

Malgré cette insensibilité, la cabale de Vendôme, dont il étoit environné et possédé, réussit auprès de lui dans toutes ses vues. Il loua fort un soir à son coucher M. le duc de Berry devant tout le monde; il le fit encore d'autres fois, et jamais il ne fit mention en bien de Mgr le duc de Bourgogne. Il dit même une autre fois à son coucher qu'il ne le comprenoit point, qu'il s'étoit trouvé plusieurs fois à la tête des armées, mais qu'il n'y avoit jamais contredit MM. de Duras, de Lorges et de Luxembourg, avec qui il étoit, parce qu'il les croyoit plus capables que lui. Il oublioit apparemment Heilbronn, où il ne voulut jamais

1. On peut hésiter, en lisant le manuscrit, entre *année* et *armée;* mais *année* est plus probable.



attaquer le prince Louis de Baden, quoi que pût faire et lui dire M. le maréchal de Lorges, lui en remontrer l'importance et la facilité, qui l'a eu sur le cœur toute sa vie. La crédulité de Monseigneur pour ceux qui l'obsédoient alloit à un point incroyable à qui n'en a pas eu l'expérience, comme j'aurai occasion dans la suitte de le montrer. Il avala donc contre son propre fils tout le poison qui lui fut présenté ; il laissa voir qu'il en étoit plein, et il n'en revint de sa vie. Son goût n'étoit pas pour lui ni pour ceux qui avoient eu le soin de son éducation : une piété trop exacte le contraignoit et l'importunoit. Son cœur étoit pour le roi d'Espagne, et ne s'est jamais démenti pour lui. Il aimoit aussi M. le duc de Berry, qui l'égayoit par son goût pour la liberté et les plaisirs. La cabale en sut bien profiter. Elle avoit un trop puissant intérêt à écarter foncièrement Mgr le duc de Bourgogne de l'estime, de l'affection, de la confiance de Monseigneur, qu'ils vouloient gouverner quand il seroit le maître, et n'avoir point à lutter contre le fils et l'héritier de la maison, pour ne pas entretenir soigneusement l'éloignement qu'ils avoient formé.

Ils se mirent donc, au retour de Chamillart, à publier hardiment que Vendôme seul avoit voulu combattre dans tous les temps, qu'il eût fait lever le siége honteusement aux ennemis, qu'il les auroit battus, écrasés, sauvé la France, si à dix fois différentes on eût voulu le croire. L'éponge étoit passée sur Audenarde, les délais du départ de derrière le canal de Bruges effacés, l'oisiveté réelle de Mons-en-Puelle ignorée. Tout retentit des mensonges grossiers du dessein proposé à Pont-à-Marck et du conseil de guerre de Mons-en-Puelle. La carte blanche, ajoutoient-ils faussement, avoit été envoyée depuis à leur héros, mais trop tard; et ces éloges redoublés retomboient à plomb contre Mgr le duc de Bourgogne. On rappela tout ce qui avoit été inventé de pis sur Audenarde ; on lui disputa les choses précédentes les plus notoires qui lui avoient fait le plus d'honneur, qui jusqu'alors étoient

demeurées certaines sans contredit aucun; on lui reprochoit ce qui s'étoit passé à Nimègue, dont j'ai parlé p. 346 [1]. M. du Maine, sur qui tout porta, à la double douleur du Roi, qui ne l'a pas fait servir depuis, trouvoit trop bien son compte à la confusion du fait passé, que la cabale n'avoit garde de l'oublier, et de n'y pas insister. Elle obscurcissoit le jeune prince à Brisach, et semoit avec adresse que, las de tant d'efforts qu'il y avoit faits, et prévoyant qu'il lui en coûteroit de plus grands encore devant Landau, il étoit revenu avec tant de promptitude qu'il n'en avoit reçu la permission qu'en chemin.

Les plus modérés en apparence prirent un autre tour, et d'une adresse bien plus dangereuse. Ils n'accusoient point sa valeur et ne disoient rien qui eût un air odieux; ils s'en prirent à sa dévotion. Ils disoient que la réflexion sur tant de sang répandu, sur la perte de tant d'âmes, sur la mort de tant de gens tués sans confession s'il donnoit la bataille, l'avoient [2] épouvanté, qu'il n'avoit pu se résoudre d'en être responsable à Dieu, que par cette raison il avoit voulu s'en décharger sur le Roi, et avoir encore une fois ses ordres précis, que c'est ce qui lui avoit fait dépêcher ce courrier de Mons-en-Puelle. De là ils passoient aux raisonnements politiques, discutoient le peu d'aptitude d'un prince si scrupuleux pour commander des armées et gouverner un royaume, rendirent autant qu'ils purent sensibles leurs craintes et leur opinion. De là, tombant sur quelques amusements véritablement trop petits, et sur d'autres déplacés de ce prince, ils exagérèrent quelques tenues de table trop longues, et quelques parties de volant, et tournèrent en ridicule des mouches, guêpes crevées, un fruit dans de l'huile, des grains de raisins écrasés en rêvant, et des propos d'anatomie, de mécaniques et d'autres sciences abstraites, surtout un particulier trop long et trop fréquent avec le P. Martineau, son confesseur. Pour rendre le prince plus petit et plus inca-

1. Page 276 de notre tome III.
2. Il y a bien au manuscrit *avoient*, au pluriel.

pable, voici l'histoire qu'ils inventèrent sur du vrai, qu'ils firent courir partout.

Le P. Martineau eut la curiosité de visiter les retranchements du duc de Marlborough à la suite des princes, lorsqu'avec les ducs de Vendôme et de Berwick, Puységur et fort peu d'autres officiers généraux et Chamillart, ils les longèrent de près, comme je l'ai raconté, pour examiner si et par où ils pouvoient s'attaquer. A ce fait véritable, voici ce qu'ils y ajoutèrent de parfaitement faux : c'est que le P. Martineau étoit si affligé de ce que Mgr le duc de Bourgogne s'étoit opposé à cette attaque, qu'il l'avoit mandé à ses amis, dans la crainte même d'être accusé d'avoir pu donner un avis si éloigné de son sentiment. Non contents d'un si noir artifice, et qui mettoit en valeur et en fait de guerre le prince si fort au-dessous de son confesseur, ils osèrent répandre que Martineau avoit eu peur qu'on ne se prît à lui dans l'armée d'un parti qui la désespéroit, et qu'il n'avoit pu s'empêcher de s'y laisser entendre que, si il en avoit été cru, les retranchements auroient été attaqués. La calomnie devint publique. Le P. de la Chaise, qui en fut averti, et qu'il se disoit de plus que le P. Martineau lui en avoit mandé sa pensée, se crut obligé de montrer au Roi ce que le P. Martineau lui avoit écrit de la curiosité qu'il avoit eue, sans qu'il y eût dans toute la lettre un seul mot qui pût donner lieu à ce qui se publioit. Le P. de la Chaise la fit voir à bien des gens pour laver cette calomnie, qui ne laissa pas de porter tout[1] entière sur Mgr le duc de Bourgogne, et en ridicule et en sérieux, comme les inventeurs se l'étoient bien proposé.

Voilà donc les trois les[2] plus impudents mensonges, les trois histoires les plus complétement composées qu'il soit possible d'imaginer, celle-ci, l'affaire de Pont-à-Marck, et le conseil de guerre de Mons-en-Puelle, ignorés parfaitement dans l'armée, démentis par tout ce qui en arriva,

1. Saint-Simon a écrit ici *tout*, sans accord.
2. *Les* est ainsi répété au manuscrit.



officiers généraux et particuliers, dont l'étonnement fut extrême d'apprendre à leur retour ce dont ils n'avoient jamais ouï parler, et qui néanmoins coururent les provinces, les autres armées et les pays étrangers, avec des circonstances à n'en pouvoir douter. Répondre au fait de Nimègue, qui l'eût osé? C'eût été rouvrir les plaies de M. du Maine, et celles du Roi par conséquent. A l'égard de Brisach et de Landau, la chose fut agitée en plein conseil du Roi. Tallart, qui prévoyoit ce qui pouvoit arriver du projet de Landau, et qui en effet causa la bataille de Spire, ne proposa ce siége qu'à condition expresse du retour de Mgr le duc de Bourgogne, Brisach pris. Ce prince écrivit au Roi pour demeurer et faire ce siége; il contesta, et n'oublia rien de tout ce qu'il put représenter de plus fort; Tallart et Marsin en furent témoins; et enfin il ne partit que sur la dernière réponse du Roi, qui, après plusieurs refus et ordres de revenir, lui manda positivement que le siége de Landau ne s'entreprendroit résolûment point tant qu'il seroit à l'armée.

Quoi de plus clair que ces réponses et que ces faits? Mais toute évidence fut ici inutile. Le complot étoit trop bien fait, et la cabale trop habile et trop organisée. Ses émissaires de tous états étoient infinis; ils pénétroient partout, ils persuadoient partout les louanges de leur héros et leurs plus cruels artifices contre un prince qu'ils avoient bien résolu de perdre, et contre qui, après en avoir tant fait, ils ne se crurent pas en sûreté de reculer, mais dont ils n'eurent jamais la moindre envie. Maîtres déjà de la maison paternelle, comment ne l'être pas du public? On a vu à quel point ils avoient persuadé et aliéné Monseigneur, et tous les avantages qu'ils avoient pris sur le Roi, malgré Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon même. Outre ce qu'il lui échappoit à ses bâtards et à ses valets de trop conforme aux impressions qu'il recevoit d'eux, toujours à l'affut de lui en donner des plus sinistres, il s'étonna aigrement plus d'une fois en public, parmi ces crises, de ce que la bataille ne se



donnoit point, et après de ce que les retranchements n'étoient pas encore attaqués. Le rare est que, dans toute sa cour, ce n'étoit presque jamais qu'à Vaudemont qu'il adressoit la parole sur la Flandre, et que si quelqu'un à ces portées-là, même des princes du sang, hasardoient[1] de mêler quelque mot dans la conversation, cela tomboit aussitôt, le Roi le plus ordinairement n'y répondant point, et Vaudemont toujours tenant le dé et le sachant manier à merveilles. La cabale triompha donc si pleinement partout, qu'il fut vrai que ce qu'elle osa à Audenarde ne fut que des coups d'essais, et que c'en fut ici de maîtres. Non-seulement le public de tous états étoit enlevé, non-seulement la mode et le bon air étoient gagnés, mais le rapide progrès fut tel qu'il emporta les politiques, et qu'il est vrai exactement de dire qu'il n'y avoit pas sûreté à paroître le moins du monde pour Mgr le duc de Bourgogne dans sa maison paternelle, et que tout ce qui y exaltoit à ses dépens le duc de Vendôme étoit sûr de plaire au Roi et à Monseigneur. De là on peut juger quel put être le déchaînement et la licence, jusque-là que le Roi, n'osant aussi trouver publiquement mauvais que quelqu'un osât parler en faveur de son petit-fils, réprimanda publiquement le prince de Conti, qui le faisoit en toute occasion, et qui haïssoit Vendôme, d'avoir parlé et raisonné des affaires de Flandres chez la princesse de Conti, sa belle-sœur, tandis qu'on ne parloit et qu'on ne s'entretenoit d'autre chose à Versailles. Pour d'écriture, il n'en étoit point : personne n'osoit rien mander à l'armée de ce qu'il se passoit et disoit à Paris et à la cour, ni de l'armée rien qui pût éclaircir ni apprendre quoi que ce fût, tant la terreur de Vendôme y étoit répandue.

Mgr le duc de Bourgogne vivoit à l'armée en de cruelles brassières. Sa douceur, sa timidité, sa piété avoit augmenté l'audace, et l'audace portée à l'excès avoit achevé de l'abattre. M. de Beauvillier, plus timide qu'il ne devoit l'être,

1. Ce pluriel est au manuscrit.

M. de Chevreuse, enchaîné de raisonnements et de mesure, se désoloient avec moi, et m'avouoient souvent que je ne leur avois prédit que trop vrai et vu que trop clair; mais de remède, ils n'en voyoient que dans la patience, dans le retour de l'armée, qui éclairciroit bien des choses, et dans le temps; et quand je les pressois pour des partis plus prompts et plus décents, ils me fermoient la bouche, ils s'affligeoient de ce qui n'étoit plus temps[1], ils m'opposoient la volonté impuissante de Mme de Maintenon, qui se laissoit voir entière sur cet article au duc de Beauvillier, comme je l'ai déjà dit; et à cette réponse majeure je n'avois rien à répliquer. Je n'ignorois pas où on en étoit de ce côté-là par Mme la duchesse de Bourgogne, avec qui mon commerce alloit toujours sur la Flandre par Mme de Nogaret. Le peu de temps que cette princesse pouvoit avoir à elle, elle le donnoit à ses larmes et à écrire, et dans la vérité elle parut infatigable, et pleine de force et de bons conseils. Mme de Maintenon étoit touchée au dernier point de sa douleur, et piquée au vif de sentir, pour la première fois de sa vie, qu'il y avoit des gens qui, par rapport à eux, avoient pris sur elle le dessus auprès du Roi.

Tandis que l'armée reprenoit un peu haleine, ses généraux s'occupoient toujours des moyens de secourir Lille. Vendôme, fécond en projets spécieux et hardis, vouloit faire un grand tour pour prendre Marlborough par ses derrières, tantôt le tromper par de fausses marches, l'engager à dégarnir ses retranchements, et revenir tout court sur soi les attaquer. Mais lent en effet à toute exécution facile, comme on ne l'avoit que trop éprouvé, pouvoit-on se flatter de tromper des chefs si attentifs et si actifs, et de quelque succès par de longs détours, qui marqueroient le projet assez tôt à des ennemis bien postés, et qui pour ainsi dire n'auroient qu'à se retourner dans leur cerceau pour faire à temps face partout et opposer les mêmes

1. Ils s'affligeaient sur ce qu'il n'était plus temps de faire.



obstacles? Berwick et tout ce qu'[il] y avoit là de meilleur parmi les principaux officiers généraux s'opposèrent à ces entreprises vaines et ruineuses. Ce maréchal, si légèrement réconcilié avec le duc de Vendôme, avoit déjà recommencé à déplaire à un homme qui n'étoit pas plus sincèrement revenu à lui. On commença aussi à s'apercevoir que si, après avoir tant perdu de temps précieux à s'ébranler et à arriver, au lieu de s'enivrer de l'espérance d'une bataille, on eût tourné toutes ses pensées à jeter des secours dans Lille durant qu'on le pouvoit, comme je l'ai remarqué, à donner à la place les moyens de durer, à fatiguer cependant les ennemis, à les jeter dans la nécessité des convois, et à leur en ôter les moyens par les postes qu'on pouvoit prendre, on seroit venu à bout de leur arracher cette conquête, et de les précipiter de plus dans des embarras les plus fâcheux pour leur retraite. Ce fut donc à cette ressource, mais trop tard, qu'on se résolut de s'attacher désormais, et l'armée fit les mouvements et les détachements nécessaires pour y réussir.

Parmi des événements si intéressants, il en arriva un à la cour qui le fut fort peu, mais qui toucha fort le Roi : M. du Maine perdit son troisième fils, qui avoit quatre ans et demi. Le Roi continua de faire pour lui ce qu'il n'avoit point fait pour les enfants de la Reine, dont il a perdu beaucoup et dont on n'a jamais pris le deuil quand ils n'avoient pas sept ans faits : il ordonna que Monseigneur et la cour le prendroient pour huit jours, et il envoya Souvré, maître de sa garde-robe, faire compliment de sa part à Monsieur le Prince et à Madame la Princesse à Écouen, où ils étoient. Monsieur le Prince ne manqua pas de se donner le plaisir de venir à Versailles jouir de la distinction de croire y figurer avec le Roi, parce qu'il n'y eut que le Roi et lui qui ne prirent pas le deuil.

Incontinent après, il vint une consolation plus solide que n'avoit été cette affliction : du Casse, qui étoit allé chercher les galions dont on avoit si grand besoin, les ramena riches de cinquante millions en or et argent,



et de dix millions de fruits. Il arriva au port du Passage et y entra le 27 août. Bientôt après aussi on sut que Monsieur de Savoie avoit pris Fenestrelle; il avoit aussi pris Exilles quelque temps auparavant, malgré les forfanteries du maréchal de Villars, qui libéral en courriers, parce qu'il ne les payoit point, promettoit toujours des merveilles, et se donnoit souvent pour être sur le point d'attaquer et battre ce prince. Il prit deux ou trois méchants petits postes retranchés dans les montagnes, qu'il fit fort valoir, et fut réduit toute la campagne à prendre l'ordre des ennemis. Heureusement pour lui, quelque important que fût un côté si jaloux, ce fut un point dans la carte en comparaison des choses qui se passoient en Flandres, qui absorboient toute l'attention.

Le prince Eugène n'avoit pas dissimulé sa joie lorsqu'il sut qu'il auroit affaire au maréchal de Boufflers, et qu'il craignoit moins un homme comblé d'honneurs et de récompenses qu'il n'eût fait un officier général dont toutes les espérances de fortune auroient été fondées sur sa défense. Il éprouva qu'il s'étoit trompé, et je ne comprends pas comment le souvenir de la défense de Namur ne lui avoit pas donné une autre opinion de Boufflers, qui à la vérité, en fut fait duc, mais qui, à cette exception, grande à la verité, étoit déjà tout ce qu'il étoit à Lille. L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'étoit où il excelloit. Sa valeur étoit nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il voyoit tout et donnoit ordre à tout sous le plus grand feu comme s'il eût été dans sa chambre; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffoit la tête, pas même les plus fâcheux contre-temps. Sa prévoyance s'étendoit à tout, et dans l'exécution il n'oublioit rien. Sa bonté et sa politesse, qui ne se démentoit en aucun temps, lui gagnoit tout le monde; son équité, sa droiture, son attention à se communiquer et à prendre conseil, sa patience à laisser débattre avec liberté, sa délicatesse à faire toujours honneur de leurs conseils, quand ils avoient réussi, à ceux qui les lui avoient donnés, et des actions à ceux qui les



avoient faites, lui dévouèrent les cœurs. Les soins qu'il prit en arrivant pour faire durer les munitions de guerre et les vivres, l'égale proportion qu'il fit garder en tous les temps du siége en la distribution du pain, du vin, de la viande, et tout ce qui sert à la nourriture, où il présida lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et qu'il prit lui-même des hôpitaux, le firent adorer des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis les troupes de salade[1], qui faisoit[2] la plus nombreuse partie de sa garnison, les fuyards d'Audenarde et les bourgeois qu'il avoit enrégimentés, et en fit des soldats qui ne furent pas inférieurs à ceux des vieux corps.

Accessible à toute heure, prévenant pour tous, attentif à éviter, autant qu'il le pouvoit, la fatigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguoit pour tous, se trouvoit partout, et sans cesse voyoit et disposoit par lui-même, et s'exposoit continuellement. Il couchoit tout habillé aux attaques, et il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade. On ne peut comprendre comment un homme de son âge, et usé à la guerre, put soutenir un pareil travail de corps et d'esprit, et sans sortir jamais de son sens froid[3] et de son égalité. On lui reprocha qu'il s'exposoit trop : il le faisoit pour tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure ; il le faisoit aussi pour l'exemple et pour sa propre inquiétude que tout allât et s'exécutât bien. Il fut légèrement blessé plusieurs fois, s'en cachoit tant qu'il pouvoit, et n'en changeoit rien à sa conduite journalière ; mais un coup à la tête l'ayant renversé, il fut porté chez lui malgré lui. On le voulut saigner ; il s'y opposa de peur que cela ne lui ôtât des forces, et voulut sortir : sa maison étoit investie ; il fut menacé par les cris des soldats, qu'ils quitteroient leurs postes s'ils le revoyoient de plus de vingt-quatre

1. *Troupes de salade*, c'est-à-dire formées d'hommes de corps différents. Nous avons déjà vu cette expression tome I, p. 355

2. *Faisoit* est bien au singulier.

3. Voyez tome II, p. 255, note 1.

heures de là : il les passa assiégé chez lui, forcé à se faire saigner et à se reposer; quant il reparut on ne vit jamais tant de joie. Abondance à sa table, sans aucune délicatesse, il se traita toujours à proportion comme les autres pour les vivres, et outre ce qu'il avoit porté d'argent pour soi, il en emprunta encore en arrivant tout ce qu'il put, et s'en servit libéralement pour le service, pour donner aux soldats et secourir des officiers, avec une simplicité admirable dans toutes ses actions; et voilà comme il arrive quelquefois que la bonté et la droiture de l'âme étend l'esprit et l'éclaire dans de grandes occasions.

Il faudroit un journal de ce grand siége pour raconter les merveilles de la capacité et de la valeur de cette défense. Les sorties furent fréquentes, et tout fut disputé pied à pied tant que chaque pouce de terre le pût être. Ils repoussèrent jusqu'à trois fois de suite les ennemis d'un moulin, le reprirent, et à la troisième fois le brûlèrent. Ils soutinrent l'attaque de leur chemin couvert par trois endroits à la fois et par dix mille hommes, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, et le conservèrent. Ils en reprirent quelques jours après la seule traverse dont les ennemis étoient demeurés maîtres, qu'ils leur enlevèrent par une sortie. Dans une autre, ils rechassèrent les assiégeants des angles saillants de la contrescarpe, dont ils étoient maîtres depuis huit jours. Ils repoussèrent par deux fois sept mille hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon [1]; à la troisième, ils perdirent un angle du tenaillon, mais ils demeurèrent maîtres des traverses, du chemin couvert et d'un retranchement fait derrière ce tenaillon, et le prince Eugène fut blessé à cette attaque. Quelques jours après, le chemin couvert des ouvrages à corne fut encore attaqué et conservé, mais l'autre angle du même tenaillon demeura

1. Ouvrage de fortification qui se trouve quelquefois placé sur chacune des faces d'une demi-lune, dont il laisse le saillant découvert. (*Dictionnaire de M. Littré.*)



aux ennemis. Tant d'actions et si grosses affoiblirent fort la garnison. La poudre commençoit à manquer. Le maréchal de Boufflers trouvoit moyen de donner de ses nouvelles. On songea à y faire entrer quelque secours, s'il étoit possible; le chevalier de Luxembourg, maréchal de camp, et aujourd'hui maréchal de France, fut chargé de le tenter. Il y marcha de Douay, et l'exécuta bravement la nuit du 28 au 29 septembre, et y jeta avec lui deux mille cavaliers, ayant chacun un fusil au lieu de mousqueton, et soixante livres de poudre en croupe, ce qui donna à la place deux mille fusils et plus de cent mille livres de poudre. Deux régiments d'infanterie qui s'y devoient jeter avec lui ne purent y réussir. Il y eut peu de perte. Le chevalier de Luxembourg fut fort applaudi d'une si vigoureuse action, et fut fait sur-le-champ lieutenant général.

Le 5 octobre, le chemin couvert et le tenaillon furent attaqués par seize mille hommes. L'action fut longue et bien disputée. Ils emportèrent enfin le tenaillon et une demi-lune derrière, mais les assiégés conservèrent encore quelques coupures du chemin couvert. Cette demi-lune ne fut prise que par la faute d'un lieutenant-colonel, qui s'étoit endormi, et qui fut surpris tout au commencement de l'action; Boufflers fut assez bon pour n'avoir pas voulu le nommer. L'action du 9 au 10 octobre fut encore plus vive : ils attaquèrent par trois fois le chemin couvert et furent repoussés autant de fois; à la quatrième, ils l'emportèrent, arrachèrent les palissades des traverses et mirent quantité de gabions. Quatre cent dragons firent une sortie sur eux, les rechassèrent par un long combat, ôtèrent les gabions, rétablirent les palissades, tellement que les ennemis n'en furent de rien plus avancés. Ce fut le quinzième grand combat depuis le commencement du siége. Le 13 octobre, le chemin couvert fut attaqué en plein jour, trois fois à heures différentes, et les assiégeants toujours repoussés. Ils y revinrent une quatrième avec plus de troupes, et se rendirent maîtres d'une tra-

verse du chemin couvert. La brèche du bastion gauche étoit de cinquante toises, que le maréchal avoit fort fait escarper et accommoder avec des arbres et tout ce qu'il avoit pu trouver de grilles de fer. Le chevalier de Luxembourg fit le 16 une grande sortie, renversa quelques travaux, tua assez de monde, mais il ne put les chasser du chemin couvert. Ils travailloient fort à saigner le fossé et à faire de nouvelles brèches avec leur artillerie. On ne finiroit point à coter simplement tous les beaux faits d'armes qui s'y exécutèrent.

On étoit cependant fort occupé de toutes les mesures qu'on pouvoit prendre pour empêcher les convois aux ennemis, qui en avoient déjà amené un fort considérable devant la place, et en même temps de profiter de l'occupation de toutes leurs troupes pour faire quelque diversion, et se dédommager par quelque chose. L'électeur de Bavière avoit remis à du Bourg le commandement de l'armée du Rhin, qui n'avoit qu'à subsister tranquillement, séparée des Impériaux par ce fleuve, lesquels ne pensoient aussi qu'à vivre. Le duc d'Hanovre, hors d'état de rien entreprendre et lassé d'une campagne aussi insipide, étoit retourné chez lui, et l'électeur étoit à Compiègne, où le roi lui fit trouver toutes sortes d'équipages de chasses, et où il lui envoya le duc d'Humières, qui en étoit gouverneur et capitaine, pour lui en faire les honneurs. Il y vivoit dans ces amusements, lorsque sa petite cour fut tout d'un coup surprise d'y voir arriver Chamillart. Ce qui l'y conduisit éclata peu de jours après. L'électeur s'en alla en poste à Mons avec peu de suite; Bergheyck, dont les soins infatigables pour la subsistance de nos troupes, le détail et l'ordre de toutes choses, furent sans cesse d'une utilité infinie, Puyguyon, lieutenant général, Saint-Nectaire, Ourches, maréchaux de camp, et l'électeur sur le tout, s'approchèrent de Bruxelles par divers côtés, avec trois mille chevaux et vingt-quatre bataillons. Ils avoient un train d'artillerie et des vivres avec eux. Tout cela arriva sur Notre-Dame de Hall, et tout aussitôt après à

Bruxelles, qu'on crut insultable[1] et dégarni de troupes. C'étoit vers le 20 septembre. Les ennemis, tard avertis, mais qui excellèrent toujours à mettre tous les instants à profit, y jetèrent tout ce que le temps leur permit de troupes, et par là réduisirent l'électeur à une attaque dans les formes. Cela leur donna le temps d'assembler un assez gros corps pour marcher à Bruxelles. Nous n'en avions aucun pour pouvoir soutenir l'électeur, qui, trouvant toute autre chose que des bourgeois sans défense, et sur l'affection desquels il comptoit toujours, se vit en péril d'être battu et pris par ses derrières. Il leva donc si brusquement cette manière informe de siége, qu'il y laissa toute son artillerie et toutes les marques d'une retraite plus que précipitée, et rentra dans Mons peu de jours après en être sorti.

La Connelaye, capitaine aux gardes, qui commandoit à Nieuport, eut ordre alors d'en lâcher les écluses. On espéroit par là mettre assez d'eau dans le pays pour empêcher les convois, que les ennemis ne pouvoient tirer que d'Ostende, ou les obliger à un détour qui donneroit le temps d'arriver aux troupes qu'on envoyoit au comte de la Mothe, chargé de les couper. Le duc de Berwick alla à Bruges, où quarante bataillons et cinquante escadrons se rassemblèrent en même temps. Les chariots que les ennemis envoyoient à Ostende pour charger le convoi ne purent passer l'inondation; ils prirent le parti d'aller s'ouvrir le chemin par Plassendal, où étoit le comte de la Mothe, et où Puyguyon marcha en même temps avec quarante bataillons. Cependant les chariots vides arrêtés par l'inondation trouvèrent le moyen de passer, et arrivèrent à Ostende. La question fut du retour : ils le firent comme par degrés et avec les plus grandes précautions, pour s'approcher au plus près et passer ensuite à force ouverte.

Berwick, tout porté sur les lieux, fut pressé par les officiers principaux de faire lui-même l'attaque de ce convoi;

1. Facile à attaquer.



mais il répondit qu'il ne falloit pas ôter à un gentilhomme qui servoit depuis bien des années l'occasion d'acquérir le bâton de maréchal de France, puis leur ferma la bouche en leur montrant l'ordre précis de la cour qui commettoit cette expédition à la Mothe. Lui et la duchesse de Ventadour, qui l'avoit obtenu de Chamillart son ami, étoient enfants des deux frères; Mme de Ventadour le regardoit comme le sien. C'étoit un homme désintéressé, plein de valeur, d'honneur et d'ambition, qui servoit toute sa vie, été et hiver, qui avoit toujours eu des corps séparés depuis longtemps, et qui touchoit au but; mais en même temps l'homme le plus court, le plus opiniâtre et le plus incapable qui fût peut-être parmi les lieutenants généraux. Berwick se retira de sa personne, et la Mothe se mit en marche. Les ennemis avoient retranché le poste de Winendal pour couvrir la marche de leur convoi, qui étoit immense; la Mothe crut faire merveilles d'attaquer ce poste. Les dispositions en furent longues, et peut-être médiocres; elles donnèrent le temps aux ennemis d'y être renforcés, et au convoi de s'avancer. La Mothe ne pensa pas même à débander un gros corps de dragons qu'il avoit, pour en embarrasser du moins la tête et l'arrêter, tandis qu'il seroit occupé à l'attaque de Winendal. Bref, il l'attaqua; Cadogan le défendit mieux, ébranla la Mothe, sortit sur lui, le poussa, le battit, le dissipa avec la moitié moins de forces que n'en avoit la Mothe, et cependant le convoi arriva au camp du prince Eugène, qui manquoit absolument de tout, et y rendit l'abondance et la joie.

Le dépit de ce triste succès fut extrême dans l'armée, et la douleur à la cour, où on triomphoit des assiégeants assiégés eux-mêmes, également hors d'état de continuer le siége par le manquement général de toutes choses, et de savoir par où se retirer à travers tous les différents postes de notre armée. La Mothe y fut un peu pillé[1], mais la même protection qui lui avoit valu la commission dont il

1. Maltraité en paroles.

s'étoit si mal tiré sut bien le protéger encore assez pour le faire paroître au Roi plus malheureux qu'ignorant. Albemarle menoit le convoi. Vendôme s'en alla à Bruges prendre le commandement des troupes qu'avoit la Mothe. On ne laissa pas d'être surpris et de raisonner sur la prière que le duc de Marlborough envoya faire presque aussitôt après à Mgr le duc de Bourgogne, de lui vouloir accorder un passe-port pour ses équipages, et qui lui fut envoyé, mais uniquement pour les siens. On jugea qu'il vouloit mettre à couvert beaucoup d'argent qu'il avoit tiré des sauvegardes; mais ne pouvoit-on pas soupçonner, après l'arrivée du convoi, ou qu'il se moquoit, ou qu'il avoit envie de découvrir quelque chose par un envoi qui parut avec raison fort déplacé?

M. de Vendôme, qui avoit quarante-trois bataillons et soixante-trois escadrons, mit sa droite au Moordick et sa gauche au canal qui va de Bruges à Plassendal, pour empêcher les convois d'Ostende et de l'Écluse. Marlborough s'alla camper à Rousselaer, faisant mine de l'attaquer pour faire passer les convois, contre lesquels les inondations furent fort grossies. Les ennemis y jetèrent des barques pour y décharger leurs chariots, qui amenèrent au prince Eugène tout ce qu'elles purent.

CHAPITRE IX.

Menin et Ath manqués par les Albergotti oncle et neveu. — Vendôme, pour fermer les convois, assiége Leffinghem[1], où le chevalier de Croissy est pris pour la troisième fois de la guerre. — État de Lille. — Capitulation de Lille; Boufflers en rien subordonné à Vendôme. — Boufflers entre dans la citadelle de Lille. — Leffinghem pris l'épée à la main par les troupes de Vendôme. — Le duc de Beauvillier m'arrête à la cour. — Calomnies grossières contre moi. — Mort de Tréville; abrégé de lui. — Mort et caractère de Lyonne. — Enfants de ministres emblent[2] toutes les charges de la cour. —

1. Saint-Simon écrit tantôt *Leffinghem*, tantôt *Effinghem*.
2. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.



Jarzé remercie de l'ambassade de Suisse; le comte du Luc y est nommé — Duc d'Enghien, chevalier de l'ordre. — Mort en spectacle du maréchal de Noailles; son caractère et celui de sa femme. — Retour du duc de Noailles à la cour. — Mort de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille; Bernaville lui succède. — Mort et caractère de la maréchale de Villeroy. — Mort et caractère de la comtesse de Beuvron. — Mort et caractère du comte de Marsan.

Parmi tous ces mouvements si vifs, on songeoit toujours à des entreprises: on avoit des intelligences dans Menin; on en crut la surprise facile, on la résolut. La commission étoit agréable, son succès promettoit un avancement certain à celui qui en seroit chargé: Albergotti étoit ami intime de M. de Vendôme pour lui avoir sacrifié dans les derniers temps M. de Luxembourg, à qui il devoit tout; il l'étoit de Mlle Choin, par conséquent fort bien avec Monseigneur, et par là même considéré de Mgr le duc de Bourgogne. Il fit donner cette commission à son neveu, qui étoit brigadier, et qui s'appeloit Albergotti comme lui. Le luxe et la bonne chère avoient corrompu nos armées, surtout en Flandres: des haltes froides[1] n'y étoient plus que pour des drilles[2], on y étoit servi avec la même délicatesse et le même appareil que dans les villes et aux meilleures tables. Les apprêts retardèrent; le détachement attendit longtemps; il arriva sur Menin quatre heures plus tard que l'heure concertée; les ennemis eurent le temps d'être avertis et de couvrir la place: Albergotti n'eut d'autre parti à prendre que de revenir. Un autre en auroit été perdu, mais avec de si bons appuis il n'y parut seulement pas.

A peu de temps de là, son oncle voulut réparer cette faute; il partit de l'armée avec un gros détachement pour aller surprendre Ath, où il y avoit une intelligence: il fit comme son neveu, il arriva trop tard, et les gens qui y étoient déjà entrés furent obligés d'en sortir et de se sauver au plus vite. L'extrême sang-froid[3] d'Albergotti n'en

1. Voyez tome I, p. 255, note 1.
2. *Drille*, fantassin. « Il ne se disait guère que par raillerie. » (*M. Littré.*)
3. Voyez tome I, p. 221 et note 1, et tome II, p. 255, note 1.

fut pas ému; il revint au camp, et n'essuya aucuns reproches, ni de ceux qui la commandoient[1], ni de la cour. Le gros des troupes et de Paris le ménagea beaucoup moins. On voloit ainsi le papillon[2] de tous côtés. L'armée subsistoit tranquillement près de Tournay, tandis que M. de Vendôme assiégeoit Leffinghem, et promettoit que dès qu'il l'auroit pris, il ne pourroit plus rien passer au prince Eugène, qui recevoit en attendant tous ses besoins[3] par des barques. Le chevalier de Croissy fut pris dans une sortie, et mené dans Leffinghem; il avoit déjà été pris deux autres fois de cette guerre. Les ennemis avoient trois mille hommes dans Leffinghem, à ce que M. de Vendôme mandoit au Roi: il se trouvera bientôt qu'il n'y en avoit que la moitié; mais ces suppositions du double étoient marché donné[4] pour Vendôme; le Roi et le public s'étoient accoutumés à lui en passer bien d'autres.

Avec toutes ses prouesses, Lille succomboit. Les ennemis y avoient fait le 20 et le 21 trois brèches nouvelles, saigné le fossé, et achevé une galerie qui alloit jusqu'au pied d'une des brèches. La place devenoit insultable[5]; la poudre et les munitions manquoient, les vivres diminués jusqu'à une extrême incommodité, et presque plus de viande. Tant d'insurmontables nécessités résolurent enfin le maréchal de Boufflers, de l'avis de toute sa brave garnison, de battre la chamade. Il ne lui fut rien refusé de tout ce qu'il demanda. Les principaux articles furent que les malades et blessés qui sont dans la ville pourront être transportés dans nos places; que les dix-huit cents chevaux entrés avec le chevalier de Luxembourg seront conduits à Douay par le plus court chemin, les priviléges des habitants conservés, et quatre jours accordés à M. de Boufflers pour se retirer dans la citadelle, avec tout ce

1. Qui commandaient l'armée.
2. Voyez ci-dessus, p. 141, note 1.
3. *Besoins*, choses nécessaires à l'existence.
4. Étaient autant de gagné.
5. Voyez ci-dessus, p. 156 et note 1.

qu'il y voudra faire entrer en tout genre. Cette capitulation fut signée le 23 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et avoir combattu sans cesse à disputer le terrain jusqu'à un pouce.

Ce qu'il y eut de singulier en cette capitulation fut la liberté de l'envoyer à Mgr le duc de Bourgogne, pour être tenue s'il l'approuvoit, sinon demeurer nulle et comme non avenue. Je dis exprès Mgr le duc de Bourgogne : Boufflers avoit expressément obtenu du Roi, et en partant, qu'il ne prendroit et ne recevroit jamais l'ordre, ni aucuns ordres du duc de Vendôme, qu'il ne lui seroit subordonné en aucun cas possible, et qu'il ne reconnoîtroit que Mgr le duc de Bourgogne. Coetquen fut chargé de la lui porter à son camp sous Tournay; il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que tandis qu'elle s'acheva, Coetquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée, et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince. Coetquen retourna vers lui avec l'approbation de la capitulation, et chargé de louanges pour le maréchal et pour sa garnison, mais avec point ou fort peu d'argent. Boufflers envoya au Roi Tournefort, entré avec le chevalier de Luxembourg, et lieutenant des gardes du corps, rendre compte de sa défense, qui reçut de la cour, de Paris, et de toute l'Europe, les plus grands applaudissements. Par sa lettre, il pressa fort le Roi de faire payer l'argent qu'il avoit été obligé d'emprunter des bourgeois, pour les travaux et pour faire subsister la garnison. Il comptoit d'avoir six mille hommes, y compris quelques dragons, dans la citadelle. Il offrit à tous les soldats qui y étoient destinés de donner congé à ceux qui n'y voudroient pas entrer; pas un seul ne l'accepta. Comme il y entra le dernier, pour achever de donner quelques ordres, pendant quelques heures, elles parurent si longues aux soldats que l'inquiétude leur en prit, et si forte qu'elle alla jusqu'au murmure. Dès qu'il parut, leur



joie éclata en louanges les plus flatteuses, et tous promirent de faire des merveilles sous un chef qui leur en montroit si bien l'exemple, et qui prenoit tant de soins d'eux. Ce fut donc le 26 octobre au soir qu'ils furent tous renfermés dans la citadelle, qui étoit un vendredi.

Le jeudi, veille de ce jour, M. de Vendôme fit attaquer Leffinghem l'épée à la main. Puyguyon avoit là un camp qui l'assiégeoit sous ses ordres depuis trop de temps pour un poste comme celui-là, que les ennemis avoient accommodé, et où ils avoient mis quinze cents hommes avec un colonel anglois. Ils venoient de débarquer quatorze bataillons sur les dunes près de Leffinghem pour le secourir. Fourbin et le chevalier de Langeron les en empêchèrent avec les troupes qu'ils avoient à Nieuport, sur les vaisseaux et sur les galères, à qui ils firent mettre pied à terre. La présence de ce secours imminent et la prise de Lille excitèrent M. de Vendôme à emporter enfin ce poste : il le fut en effet, et si aisément qu'il n'en coûta pas une douzaine de soldats. On leur en tua une centaine, et on eut tous les autres prisonniers, presque tous Anglois. Le pauvre comte de la Mothe, qui étoit venu se promener au camp de Puyguyon, se trouva à l'action. Vendôme, à son ordinaire, en fit un trophée : il envoya le chevalier de Roye en porter la nouvelle au Roi, qui, infatigablement le même pour Vendôme, le régala d'un brevet de mestre de camp au chevalier de Roye, pour la bonne nouvelle.

J'avois compté d'aller à la Ferté assez tôt après le retour de Fontainebleau pour y profiter encore un peu de la belle saison. Plusieurs amis considérables me voulurent arrêter, par rapport aux grandes attentes où on étoit sur la Flandre. J'étois pleinement convaincu qu'il ne s'y passeroit rien, et que Lille ne seroit point secouru. D'ailleurs je commençois à me sentir à bout de l'audace et du triomphe de la cabale ennemie de Mgr le duc de Bourgogne, et je ne respirois que l'éloignement de la cour, lorsque le duc de Beauvillier, épuisé de raisons pour me retenir, s'avisa de me demander si je ne voudrois pas au



moins, pour l'amour de Mgr le duc de Bourgogne, faire l'effort de demeurer encore quelques jours à la cour. Il désarma ainsi mon impatience. Je lui promis de rester jusqu'à ce que lui-même me rendît la liberté, mais je le priai de ne pas excéder le peu de forces que je pouvois conserver parmi ces criminelles menées, auxquelles on ne pouvoit rien opposer. Il me le promit, et de plus de mander à Mgr le duc de Bourgogne la violence que je me faisois en sa seule considération. Ce délai ne me réussit pas, et ne servit de rien à ceux qui l'avoient desiré. J'étois odieux à toute cette cabale. Elle avoit emmuselé les plus convaincus de ses crimes. J'ose dire à peine que j'étois peut-être le seul à qui il restât assez de courage pour le conseil et pour ne pas tenir la vérité captive, qu'ils ne laissoient pas de craindre le premier, que l'autre leur étoit d'autant plus odieux qu'ils avoient tout subjugué. Non contents des clameurs qu'ils firent retentir partout sur le pari dont j'ai parlé, et dont ils firent un si pernicieux usage, ils eurent recours à un autre artifice, de la grossièreté duquel ils n'eurent pas honte, parce qu'ils l'avoient perdue sur tout il y avoit longtemps : ils se mirent donc à semer que je tombois sur Mgr le duc de Bourgogne plus rudement que personne. Le monde, témoin de ma vivacité pour lui et contre eux, en rit; je méprisai aussi une imposture si manifeste; mais à la fin elle réussit à mettre le comble à mon dépit, et à mon impatience d'aller respirer chez moi un air plus sain et plus tranquille, et M. de Beauvillier me le permit. Reprenons durant cet intervalle diverses choses que la suite des événements de Flandres a fait laisser en arrière.

Tréville mourut à Paris dans le temps que les ennemis investirent Lille. J'ai assez fait connoître ce personnage peu guerrier, fort du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévot et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours recherché, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût, pour n'avoir plus à en rien dire. Ses vrais amis l'avoient fait rentrer un



peu en lui-même : depuis plusieurs années il vivoit plus retiré et plus particulièrement occupé de son salut. Il étoit fort à son aise et point marié. Son père, comme je l'ai dit, étoit mort commandant une des deux compagnies des mousquetaires.

Lyonne, fils aîné de ce grand ministre des affaires étrangères, mourut bientôt après, dans une obscurité aussi profonde que le lustre de son père avoit été éclatant. C'est très-ordinairement le sort des enfants des ministres; mais de ce règne seulement ils ont trouvé, avec tant d'autres moyens de s'élever, celui de faire à leur famille des charges de la maison du Roi une planche après le naufrage. Ainsi la noblesse en demeure exclue, et le demeurera apparemment toujours; tellement qu'excepté les grandes charges toujours de ce règne possédées par des ducs et des maréchaux de France, on voit aujourd'hui les Cent-Suisses et les deux charges de maîtres de la garde-robe, celles de grand maréchal des logis et de capitaine de la porte, aux enfants des ministres morts ou congédiés. A l'égard de celles de premier écuyer et de premier maître d'hôtel, je ne pense pas qu'on les trouve plus hautement possédées, non plus que celle de grand maître des cérémonies, encore du ministère. Reste celle de grand prévôt demeurée à un gentilhomme; car pour les bâtiments, qui de mains viles avoient passé à un seigneur, ils sont bientôt retombés à peu près d'où ils avoient été tirés. Lyonne, qui en fut un des premiers exemples, eut la charge de maître de la garde-robe, de Montglat, père de Cheverny, que le mauvais état de ses affaires lui fit vendre. Une assiduité exacte d'une année entière, et de deux années l'une, fut plus forte que Lyonne. Il servit peu sa première année, encore moins sa seconde, après quoi il ne prit plus la peine de paroître à la cour. La Salle, qui étoit l'autre [1], servit continuellement pour tous deux, et c'est ce qui le rendit si agréable au Roi. Lyonne passa sa vie à Paris avec des nouvellistes. Il avoit

1. L'autre maître de la garde-robe.



son banc fixe aux Tuileries avec eux, dont pas un n'étoit connu de personne. Il avoit été riche, s'étoit brouillé avec sa femme, Lyonne aussi et héritière, qu'il avoit perdue, et ne vit jamais un homme qui eût un nom ni un état. Il ne laissa qu'un fils, très-bien fait, brave, bon officier, qui fit la folie d'épouser la servante d'un cabaret de Phalsbourg, qui s'est trouvée une femme de vertu et de mérite. Il n'en a point eu d'enfants. Il a voulu longtemps faire casser ce mariage, sans avoir pu y réussir, et n'a presque point vécu avec sa femme. Il étoit un des favoris de Monsieur le Duc dans sa toute-puissance, pendant laquelle il mourut assez brusquement, et fut regretté. Sa femme a toujours vécu dans la piété et dans la retraite, où elle est encore aujourd'hui à Paris.

Jarzé, nommé avec la surprise de tout le monde, comme je l'ai dit, à l'ambassade de Suisse, s'en repentit. C'étoit un homme fort avare, quoique sans enfants. Il étoit allé chez lui en Anjou; il y fit une grande chute, qui l'incommoda d'autant plus qu'il n'avoit qu'un bras : il manda qu'il étoit hors d'état de faire son ambassade. Elle fut donnée au comte du Luc, qui, comme Jarzé, avoit perdu un bras, et tous deux à la bataille de Cassel.

Le Roi donna, à un chapitre extraordinaire tenu pour le duc d'Enghien, permission de porter l'ordre au cardinal de la Trémoille, en attendant qu'il fût reçu. Il avoit été nommé à la Pentecôte.

Bientôt après, le maréchal de Noailles donna à toute la cour le spectacle d'une mort qui put lui fournir de grandes réflexions. C'étoit un homme d'une grosseur prodigieuse et entassée, qui, précisément comme un cheval, mourut aussi de gras-fondu. Aussi étoit-il grand mangeur, et faisoit chez lui grande et délicate chère, mais pour sa famille et pour un très-petit nombre d'autres gens. Né dans l'intérieur de la cour, d'un père et d'une mère en charge et qui tenoient intimement au cardinal Mazarin et à la Reine mère, il en avoit pris tout l'esprit et conformé en tout le sien, tout pesant, grossier, et moins que mé-

diocre qu'il étoit. Jamais homme plus renfermé, plus particulier, plus mystérieux, ni plus profondément occupé de la cour; point d'homme si bas pour tous les gens en place; point d'homme si haut, dès qu'il le pouvoit, et avec cela fort brutal. On l'a vu sans cesse, et en public, duc et capitaine des gardes, porter comme un page la queue de Mme de Montespan, tandis que celle de la Reine ne l'étoit, et ne l'est encore, que par l'exempt des gardes en service auprès d'elle, et ce même homme, commandant en Languedoc, avoir ses gardes le long de son drap de pied à la messe, et ses aumôniers tournés vers son prie-Dieu [1], avec la même pompe et toutes les mêmes cérémonies de la messe du Roi, et tout le reste de même. Le Roi, qui étoit l'idole à qui il offroit tout son encens, étant devenu dévot, le jeta dans la dévotion la plus affichée: il communioit tous les huit jours, et quelquefois plus souvent; les grands [2] messes, vêpres, le salut, il n'y manquoit que pour des temps de cour ou des moments de fortune. Avec tout cela il étoit fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette, et d'en faire des parties secrètes avec Rouillé du Coudray, son ami intime, et grand et très-public débauché, à la fortune duquel il contribua fort, et son fils encore plus, dans la régence de M. le duc d'Orléans.

Louville m'en a conté une aventure que je ne certifie pas, mais qu'il m'a assurée, et quoique sujet quelquefois à se frapper et à s'engouer, il étoit homme fort vrai. L'histoire est telle: M. de Noailles étoit amoureux d'une fille de la musique du Roi, fort jolie, et cet amour qui fit du bruit, j'en ai ouï fort parler dans le temps. Il étoit en quartier, et alors il logeoit dans l'appartement de quartier, sous le cabinet du Roi. M. de Noailles et la fille convinrent de leurs faits; elle vint passer la nuit chez lui. Malheureusement le cardinal de Noailles arriva trop matin, et à son ordinaire alla descendre chez son frère. Les valets lui dirent qu'il n'étoit pas éveillé; cela ne l'arrêta

1. Voyez tome II, p. 398, note 1.
2. Telle est l'orthographe de Saint-Simon.



point : il se fait ouvrir et entre. On peut juger de ce que put devenir le couple fortuné. La fille se fourre la tête dans le lit et le chevet par-dessus ; le maréchal s'écrie dolemment qu'il a une migraine à mourir, qu'il ne peut ni parler ni entendre parler, qu'il ne sait s'il pourra se lever pour aller chez le Roi, et qu'il veut se reposer en attendant. Le bon cardinal prend cela pour argent comptant, plaint son frère, lui conseille de se donner la matinée, et sort pour le laisser en repos. Voilà les amants bien soulagés. La fille, qui étouffoit de l'issue de l'aventure, et de ce que qu'elle s'étoit mise sus, n'eut rien de plus pressé que de sortir de sa cache, de prendre ses cottes et de s'enfuir. Le maréchal vouloit tuer le valet confident. Il continua de faire le malade, mais il fallut pourtant aller chez le Roi, où il fit accroire à son frère qu'il faisoit un grand effort. On prit grand soin d'étouffer l'aventure; mais tout se sait à la fin. Il faisoit sa cour jusqu'aux basses maîtresses de Monseigneur. Ce prince aima quelque peu de temps la Raisin, qui étoit fort belle, et comédienne excellente. Elle se trouva un peu incommodée à Fontainebleau : M. de Noailles y envoyoit sans cesse savoir de ses nouvelles, lui faisoit toutes sortes de présents, et l'alloit voir avec les plus grands respects du monde. Avec tout cela, ce n'étoit ni un méchant homme ni un malhonnête homme; et quoique très-avare de crédit, il n'a pas laissé de faire des plaisirs et de rendre des services. Il plaisoit au Roi par son extrême servitude et par un esprit fort au-dessous du sien, à Mme de Maintenon aussi, au contraire de sa femme, qu'ils n'aimoient point, et dont ils craignoient l'esprit, les menées, la hardiesse.

C'étoit elle qui gouvernoit mari, enfants, famille, affaires, manéges de cour, avec une gaieté, une liberté d'esprit, comme si elle n'eût jamais rien eu à faire, et qui, à force d'esprit et d'adresse, sans s'étonner ni se rebuter de rien, fit toujours du Roi et de Mme de Maintenon tout ce qu'elle voulut, pareillement de Mme la duchesse de Bourgogne, et gouverna à son gré toutes les princesses, tous

les ministres et tous les gens en place, et tout cela sans bassesse; une femme noble, magnifique, libérale, pleine d'entrailles pour ses enfants, pour sa famille, pour son nom, extrêmement capable d'amitié, qui eut toujours des amis en nombre, et qui en mérita encore davantage; une femme qui ne disoit pas tout ce qu'elle pensoit, mais jamais ce qu'elle ne pensoit pas; naturellement bonne, douce, sans humeur, franche autant que la cour le peut permettre avec prudence, à qui aussi il ne falloit pas marcher sur le pied, qui disoit alors à qui que ce pût être son fait, mais qui n'étoit point haineuse. Elle vit encore, pleine de sens, d'esprit et de santé à quatre-vingt-sept ans, en patriarche de sa nombreuse famille, fort riche et fort donnante, dévote tant qu'elle peut, toujours allante, faisant les délices de ses amis, dont elle a encore beaucoup, et conserve ce badinage avec lequel elle a toujours réussi aux choses même les plus sérieuses.

M. de Noailles ne se consola point d'avoir donné sa charge à son fils. Ce vide lui fut insupportable, quoique toujours à la cour et dans la même considération. Dans les premiers temps, les gardes continuèrent à prendre les armes pour lui dans leurs salles. Le Roi le sut, et le trouva mauvais; ils ne les prirent plus. Cela fut insupportable au maréchal, à tel point qu'il cessa d'y passer, et qu'il fit toujours depuis le tour par les cours pour aller chez sa fille de Guiche et partout où il avoit affaire. Sa maladie fut très-brusque et courte. Il mourut le 2 octobre sur les cinq [heures] du soir, dans son fauteuil, au milieu de sa famille et de toute la cour qu'il avoit tant aimée, en présence de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui tous spectacles étaient bons, et des trois filles du Roi, qui y accoururent et le virent passer. Le cardinal son frère eut la douleur que le saint sacrement fût longtemps dans l'appartement du malade, qui mourut sans avoir pu le recevoir. Le deuil fut nombreux, l'affliction peu étendue. La maréchale de Noailles a eu le bon esprit de n'avoir presque pas remis le pied à la cour depuis,



et encore des moments de devoir, et jamais depuis la mort du Roi. Le duc de Noailles, qui commandoit en Roussillon, où il n'y avoit rien à faire, revint à la cour fort tôt après.

Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, mourut en même temps fort vieux. Bernaville, lieutenant de Roi sous lui, lui succéda dans cet emploi de première confiance.

La maréchale de Villeroy mourut le 20 octobre, à Paris, d'une maladie fort courte et qui n'avoit point paru dangereuse. Elle étoit sœur du duc de Brissac, mari de la mienne. Leur mère étoit sœur du duc de Retz, père de l'héritière qui épousa le duc de Lesdiguières, duquel l'autre maréchale de Villeroy étoit tante paternelle, en sorte que par la mort du duc de Lesdiguières, gendre de M. de Duras, les Villeroy ont eu les deux immenses successions de Lesdiguières et de Retz. La maréchale de Villeroy étoit sans cela fort riche par la prédilection entière de sa mère. Le maréchal de Villeroy et elle, dans les commencements, n'avoient pas toujours été fort contents l'un de l'autre. Le vieux maréchal, plus sage que son fils, et qui avoit éprouvé le même sort avec sa femme, les empêcha de se brouiller. Il y eut toujours entre eux plus de considération réciproque que de tendresse. La maréchale étoit extrêmement petite, la gorge nulle, d'ailleurs d'une grosseur tellement démesurée qu'à peine pouvoit-elle se remuer; ses bras étoient plus gros qu'une cuisse ordinaire, avec un petit poignet et une petite main mignonne au bout, la plus jolie du monde: le visage exactement comme un gros perroquet, et deux gros yeux sortants qui ne voyoient goutte; elle marchoit aussi tout comme un perroquet. Avec une figure si peu imposante, jamais femme n'imposa tant : avec une grande hauteur, elle avoit une grande politesse, noble, discernée, qui est devenue si rare et qui touche si fort. Personne aussi n'avoit plus d'esprit, ni plus de sens et de justesse, avec un tour unique, et très-salé et plaisant quand elle vouloit, mais toujours avec dignité. Elle étoit d'un excellent conseil, et la meilleure et la plus sûre amie du monde, et avec



toute sa gloire, d'un commerce le plus aisé et le plus délicieux. Tout le monde ne lui convenoit pas, mais un choix délicat.

C'étoit la personne du monde qui se respectoit le plus et qui se faisoit le plus naturellement respecter par les autres. Le Roi et Mme de Maintenon la craignoient, et jamais elle ne fit un pas pour s'en approcher, quoique passant sa vie à Versailles, où elle avoit toujours chez elle une cour, indépendamment de son mari et en ses absences. Elle souffroit du ridicule de ses grands airs. Souvent il étoit en particulier sa perruque chez elle; elle ne disoit mot, mais elle ne s'y accoutumoit point. Elle eut le bon sens de n'être rien moins qu'éblouie de l'envoi de son mari en Italie; elle en craignit les revers, et m'en parla franchement, quoique elle me reprochât quelquefois, comme en badinant, que je n'aimois point le maréchal. A sa prison elle fut outrée de douleur; je la vis dès les premiers jours, que sa porte étoit fermée, excepté à ses plus intimes amis. Son bon esprit ne put être consolé par toutes les marques de bonté que le Roi prodigua au maréchal et par tout ce qu'il lui manda à elle. A son retour elle fut vivement touchée de son inflexibilité à rejeter le salutaire conseil du chevalier de Lorraine, que j'ai expliqué en son temps. Mais elle fut abîmée de douleur à la bataille de Ramillies et de tout ce qui la suivit. Il y avoit déjà longtemps qu'elle étoit fort dans la piété, qui augmenta toujours depuis. Elle tomba entre des mains qui en abusèrent. Le P. Poulinier, qui a été abbé de Sainte-Geneviève, étoit un saint, mais de ces saints grossiers et durs, et sans aucune connoissance du monde. C'étoit la femme du monde la plus sensible et d'une conversation qu'on ne pouvoit quitter. Il la condamna au silence le plus exact sur le malheur de son mari, et sur Chamillart, qu'elle accusoit de les avoir fort aggravés[1] : elle y fut si fidèle que non-seulement il ne lui en échappa jamais rien, mais si

1. Saint-Simon a oublié qu'il avait écrit *malheur* au singulier.



quelque ami particulier se licencioit un peu là-dessus devant elle, elle changeoit aussitôt de discours, et si il y revenoit, elle le faisoit agréablement taire. Elle étoit occupée en des réparations continuelles.

Elle avoit la folie des Cossés sur leur naissance, et l'avoit fait souvent sentir à ses enfants, et quelquefois à son mari. Depuis elle me disoit quelquefois en riant, mais tête à tête, que les Villeroy n'étoient pas si mauvais que je le pensois, et je riois aussi. L'époque de Ramillies fut celle de sa retraite, qu'elle fit insensiblement, et bientôt après se retira entièrement de tout. Cette femme, accoutumée à la plus excellente compagnie, qui ne pouvoit se remuer ni lire, se mit à passer sept ou huit mois à Villeroy toute seule, et à Paris à fermer sa porte à tout le monde ; ses meilleurs amis n'y étoient reçus que mandés, et peu souvent. Sa charmante conversation, à force de se retrancher tout, étoit devenue pesante ; elle les exigeoit [1] des autres avec tant de rigueur qu'on ne savoit de quoi l'entretenir. Sa vue l'empêchoit de travailler ; le jeu, qu'elle avoit fort aimé, elle se l'étoit retranché depuis longtemps sous ce prétexte de sa vue. Ainsi sa vie se passoit dans son fauteuil en prière, et en lectures de piété que lui faisoient ses domestiques. Je lui disois souvent qu'elle se feroit mourir ; elle glissoit et badinoit là-dessus, et avec son agrément ordinaire me jetoit quelques mots fort à propos de morale et de pénitence. Je ne lui dis que trop vrai : une vie si opposée à celle qu'elle avoit toujours menée et si contraire à la nature, à laquelle rien n'étoit accordé, la tua en deux ou trois ans. Son P. Poulinier, qui ne la voulut jamais croire mal, ne prit pas la peine de la voir en sa dernière maladie ; elle reçut tous ses sacrements sans lui. Peu avant de mourir elle me demanda ; elle oublia que j'étois à la Ferté : j'eus une douleur extrême de sa perte et de m'être trouvé absent. Sa mort fut celle des justes, et avec toute sa connoissance et les plus

1. Elle exigeait ces retranchements.



grands sentiments; ses amis, en très-grand nombre, en furent amèrement touchés; elle n'avoit que soixante ans.

La comtesse de Beuvron ne tarda pas à la suivre. Son nom étoit Rochefort, d'une bonne noblesse de Guyenne, et on voyoit bien encore qu'elle avoit été belle, à soixante-dix ans qu'elle mourut. Elle avoit été fille de la Reine; on l'appeloit Mlle de Théobon. Le comte de Beuvron l'épousa, celui dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de la première femme de Monsieur, dont le chevalier, depuis comte de Beuvron, étoit capitaine des gardes. Elle étoit veuve depuis longtemps et sans enfants, avec fort peu de bien. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit et de monde, de fort bonne compagnie, pour qui Madame prit la plus grande et la plus constante amitié; elle lui écrivoit tous les jours sans y jamais manquer lorsqu'elle n'étoit pas auprès d'elle. Les intrigues du Palais-Royal l'avoient éloignée plusieurs années de Madame, comme je l'ai raconté à l'occasion de ce qu'elle la prit auprès d'elle, avec la maréchale de Clérembault, à la mort de Monsieur, qui lui avoit défendu de les voir. La comtesse de Beuvron étoit toujours demeurée dans la plus grande union avec la famille de son mari, et étoit comptée dans le monde. Elle étoit extrêmement de mes amis[1]; elle en avoit, et en méritoit, qui la regrettèrent fort. D'ailleurs c'étoit une femme qui avoit bec et ongles, très-éloignée d'aucune bassesse, assez informée, mais qui aimoit fort le jeu.

Fort tôt après mourut le comte de Marsan, frère cadet de Monsieur le Grand et du feu chevalier de Lorraine, qui n'avoit[2] ni leur dignité, ni leur maintien, ni rien de l'esprit du chevalier, qui, non plus que le grand écuyer, n'en faisoit aucun cas. C'étoit un extrêmement petit homme, trapu, qui n'avoit que de la valeur, du monde, beaucoup de politesse et du jargon de femme, aux dépens desquelles

1. Saint-Simon a bien écrit *amis*, au masculin, ce qui est justifié par la suite de la phrase.

2. On lit ici *rien* en interligne au manuscrit, qui deux lignes plus bas donne *faisoient*, au pluriel.

il vécut tant qu'il put. Ce qu'il tira de la maréchale d'Aumont est incroyable. Elle voulut l'épouser et lui donner tout son bien en le dénaturant. Son fils la fit mettre dans un couvent, par ordre du Roi, et bien garder. De rage, elle enterra beaucoup d'argent qu'elle avoit en lieu où elle dit qu'on ne le trouveroit pas, et en effet, quelques recherches que le duc d'Aumont ait pu faire, il ne l'a jamais pu trouver. M. de Marsan étoit l'homme de la cour le plus bassement prostitué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes mains. Il avoit eu tout le bien de la marquise d'Albret, héritière, qui le lui avoit donné en l'épousant, et avec laquelle il avoit fort mal vécu. Il en tira aussi beaucoup de Mme de Seignelay, sœur des Matignons, qu'il épousa ensuite; et quoique deux fois veuf et de deux veuves, il conserva toujours une pension de dix mille francs sur Cahors, que l'évêque la Luzerne lui disputa, et que M. de Marsan gagna contre lui au grand conseil. Il tira infiniment des gens d'affaires, et tant qu'il put des contrôleurs généraux. Ce riche Thévenin, dont j'ai parlé à l'occasion du legs qu'il fit au chancelier de Pontchartrain, qu'il refusa, Marsan le servit dans sa maladie, qui fut longue, comme un de ses valets, et fut la dupe de cette infamie, qui ne lui valut rien. Bourvalais, autre fameux financier, auprès duquel il fut plus heureux, il disoit qu'il étoit le soutien de l'État. dont quelqu'un impatienté lui répondit qu'il l'étoit en effet, comme la corde l'est des pendus. Lui surtout et Matignon, son beau-frère, tirèrent des trésors des affaires qui se firent du temps de Chamillart, à tous les environs duquel il faisoit une cour rampante. Monsieur le Grand, qui en étoit blessé, l'appeloit le chevalier de la Proustière, et disoit qu'il avoit pris le perruquier de l'abbé de la Proustière pour lui faire mieux sa cour. C'étoit un très-bon homme, assez imbécile, cousin germain de Chamillart et de sa femme, qui gouvernoit toute la dépense et le domestique de leur maison, honnête homme et désintéressé, mais fort incapable.

Jamais fadeur ne fut pareille à celle de M. de Marsan, avec toutes ses manières d'un vieux galant auprès des dames, et ses bassesses avec les gens qu'il ménageoit. Il n'avoit pas honte d'appeler Mme de la Feuillade *ma grosse toute belle*, qui étoit une très-bonne femme, mais beaucoup plus Maritorne[1] que celle de don Quichotte. Elle-même en étoit embarrassée, et la compagnie en rioit. Enfin un homme si bas et si avide, qui toute sa vie avoit vécu des dépouilles de l'Église, des femmes, de la veuve et de l'orphelin, surtout du sang du peuple, mourut enragé de malefaim, par une paralysie sur le gosier, qui, lui laissant la tête dans toute sa liberté et toutes les parties du corps parfaitement saines, l'empêcha d'avaler. Il fut plus de deux mois dans ce tourment, jusqu'à ce qu'enfin une seule goutte d'eau ne put plus passer, sans que cela l'empêchât de parler. Il faisoit manger devant lui ses gens, et sentoit tout ce qu'on leur donnoit avec une faim désespérée, et mourut en cet état, qui frappa tout le monde, si fort instruit des rapines dont il avoit toute sa vie vécu. Il avoit vingt mille livres de pension du Roi, qui en donna douze mille livres aux deux fils qu'il laissa de sa seconde femme, huit mille à l'aîné, quatre mille au second. Il n'en avoit point eu de la première. Il avoit soixante-deux ans.

CHAPITRE X.

Victoires du roi de Suède sur les Moscovites; Lewenhaupt défait par le Czar. — Divers succès des mécontents, qui perdent les montagnes d'Hongrie. — Estaing défait les miquelets en Catalogne. — Succès en Espagne, qui terminent la campagne. — Retour du maréchal de Villars à la cour. — Le Pape sans secours, fort malmené par les troupes impériales, est forcé à recevoir à Rome Prié, plénipotentiaire de l'Empereur. — Intrigue de chapeaux à Rome. — L'abbé de Polignac obtient la nomination du roi d'Angleterre. — Démêlé de Feriol, ambassadeur de France à Constantinople. — Mort, naissance

1 *Marietornet*, au manuscrit.

et caractère du comte de Fiesque. — Mort, naissance et caractère de Bréauté. — Mort et caractère de l'abbé de la Rochefoucauld. — Mort de l'abbé de Châteauneuf. — Mort et abrégé de la comtesse de Soissons; époque et suite de la charge de surintendante. — Mort d'Overkerke, général en chef des Hollandois — Desmarest fait ministre d'État; marie sa fille au marquis de Béthune Orval. — Mariage d'Armentières avec la fille de Mme de Jussac; fortune de lui et de ses frères. — Retour de M. le duc d'Orléans à la cour. — Mariage de Tonnerre avec la fille de Blansac. — Je suis averti à la Ferté, par l'évêque de Chartres, qu'on m'a mis fort mal auprès du Roi; je retourne bientôt après à la cour.

Le roi de Suède eut divers événements avec les Moscovites. Il les battit dans la fin d'août, leur tua beaucoup de monde et trois de leurs généraux, passa le Borysthène, se proposant toujours de percer jusqu'à Moscou et de détrôner le Czar, qui deux mois après eut sa revanche sur le général Lewenhaupt, qu'il défit entièrement allant joindre le roi de Suède avec un fort gros corps des recrues, de l'argent et force provisions de guerre et de bouche, dont ce prince commençoit fort à manquer dans des pays assez déserts, que les Moscovites avoient eux-mêmes dévastés pour lui ôter toute subsistance. A son tour le roi de Suède gagna une autre bataille, força les retranchements que les Moscovites avoient faits devant eux, en tua beaucoup, en prit quantité, et s'ouvrit ainsi le passage pour continuer sa route vers Moscou, succès qui lui devint funeste.

Ragotzi se soutint en Hongrie. Son parti se maintint dans la haine de la cour de Vienne, quoique quelques-uns de ses généraux se fussent accommodés avec elle, et les mécontents battirent un fort gros corps des troupes impériales. Néanmoins ils perdirent bientôt après toutes leurs places des montagnes.

En Catalogne, d'Estaing battit, tua, prit et dissipa un grand nombre de miquelets et quelques troupes réglées qui étoient avec eux, ce qui donna un grand pays de subsistance. Hasfeld emporta la ville de Denia et son château, avec ille Portugais ou Anglois prisonniers de guerre, et prit



ensuite celle d'Alicante, dont il bloqua aussi le château. Cela termina la campagne en Espagne, et M. le duc d'Orléans s'en alla à Madrid pour les ordres nécessaires et les mesures à prendre pour l'hiver et pour la campagne suivante. Le comte de Staremberg, qui commandoit l'armée de l'archiduc, essaya, après la séparation de l'armée, une entreprise sur Tortose, qui fut bien près de réussir. Le détachement qu'il y envoya s'étoit saisi d'un ouvrage et d'un faubourg que cet ouvrage couvroit. Le gouverneur, qui étoit Espagnol, enferma d'abord dans une église les bourgeois qui lui étoient suspects, attaqua les ennemis, reprit vaillamment le faubourg et l'ouvrage, et les chassa entièrement. Ce fut grand dommage qu'il y fut tué.

La campagne étoit finie en Savoie, où nous perdîmes quelques places, comme je l'ai rapporté. Le maréchal de Villars y auroit fait une plus triste campagne encore sans les progrès du Pape sur cette poignée d'Impériaux laissée en Italie, dont tout le corps étoit à l'armée du duc de Savoie, et qui le voulut quitter pour aller imposer au Pape. Tôt après, les armées du Roi et de Savoie entrèrent en quartier d'hiver, et le maréchal de Villars arriva à la cour avec les airs avantageux qui ne le quittoient jamais, et qui lui réussirent toujours auprès du Roi, qui fut le seul qui crût qu'il avoit fait une belle campagne.

Il parut divers manifestes de l'Empereur, qui fit arrêter le nonce à Vienne, le relégua ensuite, tellement qu'il fut rappelé. Tant qu'il ne fut question que de paroles et de cette poignée d'Impériaux en Italie, le Pape se conduisit fort vigoureusement; mais après la séparation des armées en Savoie, et que toutes les troupes qu'y avoit l'Empereur furent entrées dans l'État ecclésiastique, le Pape eut lieu de se repentir de s'être trop hâté, et trop compté [1] sur [une] ligue aussi lentement tissue et aussi mal exécutée que la fut celle qui avoit enfin été résolue, et la réclama

1. Et d'avoir trop compté.



en vain. Il demanda Feuquières pour commander les troupes de cette ligue, qui lui fut accordé, mais ce fut tout. Il souffrit tant d'insolences du cardinal Grimani, vice-roi de Naples par intérim, qu'il l'eût privé de la pourpre, comme il l'en menaça plus d'une fois, si les plus sages cardinaux en avoient été crus. Les Impériaux cependant vivoient à discrétion dans l'État ecclésiastique; les troupes du Pape, destituées d'alliés, n'osoient se présenter nulle part devant eux. Cette oppression força le Pape à recevoir enfin dans Rome le marquis de Prié en qualité de plénipotentiaire de l'Empereur, au grand regret du maréchal de Tessé, à qui des raisons de cérémonial avoient fait prendre le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Il les faut maintenant laissser dans ces embarras, dont on ne verra la fin que dans les commencements de l'année prochaine.

Il s'étoit passé depuis six ou sept mois une intrigue à Rome, dont en ce temps-ci l'abbé de Polignac sut profiter. La mort de l'évêque de Munster avoit mis sur les rangs pour lui succéder l'évêque d'Osnabruck et d'Olmutz, frère du duc de Lorraine, et le baron de Metternich, aussi ardemment soutenu par les Hollandois, qui craignoient un prince appuyé et dangeureux dans leur voisinage, que le prince de Lorraine l'étoit par l'Empereur, dont l'amitié et l'intérêt étoient également pour ce prince. Metternich, très-canoniquement élu, craignit les voies de fait et porta l'affaire à Rome, qui après un examen d'autant plus exact que le Pape craignoit d'irriter l'Empereur, ne laissa pas de décider en faveur de Metternich. L'Empereur se fâcha, menaça, et obtint un examen nouveau, contre toutes les règles et tout exemple. Ce coup d'autorité ne lui réussit pas mieux; Metternich gagna une seconde fois sa cause. Après ce double succès, les Hollandois menacèrent à leur tour, malgré les liens de la ligue commune contre la France, et finalement l'Empereur céda, et Metternich prit possession.

Vienne, piquée d'avoir succombé, en voulut tirer une



réparation tout à fait en la disposition du Pape, et lui demanda un chapeau pour le prince de Lorraine. Le Pape, qui en étoit avare, et qui craignoit d'accoutumer l'Empereur à prescrire, différa tant qu'il put, et l'habile abbé de Polignac saisit la conjoncture pour se faire d'un asile peu honorable, et d'une planche après tant de naufrages, une route pour arriver à la pourpre, que nous lui avons vu manquer une fois par la préférence du Roi pour l'archevêque de Bourges, pour la nomination de Pologne, comme je l'ai raconté en son temps. J'ai dit qu'il étoit fort connu du Pape dès son premier voyage à Rome, et lié d'amitié avec lui par le commerce des belles-lettres, desquelles ce pape s'étoit toujours piqué. On peut juger que l'insinuant et ambitieux abbé, depuis son retour à Rome, n'avoit rien laissé à faire pour s'avancer de plus en plus en ses bonnes grâces. Il y avoit si bien réussi que Sa Sainteté ne cherchoit qu'un prétexte de le promouvoir, et de rougir ainsi notre rote, qui, à l'exception de la plus que singulière fortune du cardinal de la Trémoille, ne l'avoit pas été depuis Henri IV, en la personne de M. Séraphin, bâtard inconnu du chancelier Olivier, et si estimé du cardinal d'Ossat.

Le Pape desiroit fort, sur l'exemple de la Trémoille, faire passer Polignac aux deux couronnes ensemble, pour compensation du prince de Lorraine; mais la dextérité de l'abbé ni le crédit de ses amis ne purent faire goûter cet expédient au Roi; et l'Empereur, enflé des prospérités de sa grande alliance, déclara nettement que si le Pape faisoit un sujet pour les deux couronnes avec le prince de Lorraine, il prétendoit avoir en même temps un autre chapeau au nom de l'archiduc, comme roi d'Espagne. Cette prétention étoit absurde : l'archiduc n'étoit point roi d'Espagne, à Rome moins que partout ailleurs, où Philippe V étoit seul reconnu, avoit reçu un légat à Naples, tenoit actuellement un ambassadeur à Rome, qui étoit le duc d'Uzeda, et avoit un nonce à Madrid. L'Empereur d'ailleurs ne pouvoit contester au Roi un droit égal au

sien, et il n'avoit pas le moindre prétexte de plainte que l'abbé de Polignac passât pour la France avec le prince de Lorraine pour lui; c'étoit le roi d'Espagne seul qui en auroit été lésé. A cette difficulté il s'en joignit une autre dans notre cour.

Mme de Soubise, qui pour être depuis longtemps mourante, et alors fort près de sa fin, n'en étoit pas moins attentive à l'élévation des siens et à l'établissement de ses enfants, fut bientôt informée de ce qui se passoit là-dessus; elle sentit combien une promotion de traverse éloigneroit celle des couronnes : elle écrivit donc au Roi, et lui demanda d'insister à ce que le prince de Lorraine passât comme couronne pour l'Empereur. Le Roi n'eut garde de lui refuser cette complaisance, mais elle ne fit qu'augmenter la difficulté. L'Empereur, qui sentoit ses forces, et qui vouloit engager à une reconnoissance indirecte de son frère comme roi d'Espagne, déclara que dans une promotion, même pour les couronnes, il prétendoit un chapeau sur le compte particulier de l'archiduc. Cette fermeté éloigna encore plus la promotion des couronnes, sans débarrasser le Pape de la prétention de l'Empereur pour le prince de Lorraine. Là-dessus, Mme de Soubise demanda au Roi de faire passer son fils avec le prince de Lorraine, en reprenant sa nomination comme de couronne, qui alors pourroit servir à l'abbé de Polignac. Mais la difficulté d'un chapeau pour l'archiduc demeura en l'un et l'autre cas si entière, qu'elle devint obstacle à toute promotion. L'Empereur s'en irrita; il n'en sentit pas moins la foiblesse du Pape, qui n'avoit pas eu le courage de rejeter avec hauteur une si étrange proposition. Mais cependant l'abbé de Polignac prit un autre tour : il avoit toujours fort ménagé la cour de Saint-Germain en France et à Rome; il se tourna vers elle pour avoir sa nomination. Cette marque de royauté étoit comme la seule qui restât au malheureux roi d'Angleterre, et Rome n'en pouvoit pas faire de difficulté à un prince qui perdoit tout pour la religion, qui n'avoit d'asile que Rome,

et qui y étoit traité en roi. Avec toutes ces raisons, ce prince crut en avoir de bonnes d'introduire l'exercice de son droit par un sujet agréable au Pape et protégé par la France. Torcy, qui dans l'affaire de la nomination de Pologne n'avoit pas voulu décider entre ses deux amis, et avoit remis le choix au Roi, sans porter l'un plus que l'autre, fut ravi d'une occasion de revenir sur l'abbé de Polignac, et le servit de toutes ses forces. Il obtint donc en ce temps-ci la nomination du roi d'Angleterre pour la promotion des couronnes, et le Pape, qui ne demandoit qu'un prétexte de le faire cardinal, l'agréa avec plaisir.

Feriol, ambassadeur du Roi à Constantinople, s'y brouilla fort sur la fin de cette année. Le grand vizir, mécontent du ministre de Hollande, lui fit plusieurs menaces, suivies de mauvais traitements faits à ses domestiques, qui lui firent craindre de n'être pas en sûreté chez lui, dans un pays où tant d'expériences ont appris même aux ambassadeurs des premières têtes couronnées que leur caractère et le droit des gens est peu respecté. Ce ministre d'Hollande[1] voulut se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre; sa surprise fut grande du refus absolu qu'il fit de le recevoir, malgré l'union si étroite des deux nations, et si conjointement alliées dans la guerre contre la France. L'Hollandois, ne sachant que devenir, espéra trouver plus de générosité dans l'ennemi que dans l'allié: il s'adressa à Feriol, qui le reçut chez lui et prit sa protection, en quoi il mérita louange et approbation, mais avec une hauteur sur les plaintes du grand vizir qu'il auroit dû éviter, et qui lui attira beaucoup de dégoûts, dont il se tira avec la même hauteur. Il arriva en ce temps-ci un aga pour s'en plaindre de la part de la Porte. Le fait et le contraste m'ont paru d'une singularité à mériter de n'être pas oubliés.

Je devois avoir parlé de la mort du comte de Fiesque

1. Saint-Simon écrit ici *d'Hollande*, après avoir écrit *de Hollande* six lignes plus haut.



avant celle du maréchal de Noailles, qui la suivit de peu de jours. Ce comte étoit d'une branche aînée de cette illustre maison, qui a donné des papes, des souveraines, et une foule de cardinaux, de prélats et de personnes considérables, l'une des quatre premières de Gênes. Après le malheur de celui qui périt en tombant dans la mer, au moment de sa conjuration si secrètement concertée pour le faire souverain de sa république, toute sa maison fut proscrite. Une branche aînée vint s'établir en France, dont celui-ci fut le dernier. Scipion comte de Fiesque, son bisaïeul, fut chevalier d'honneur d'Élis. d'Autriche, femme de Charles IX, et de Louise de Lorraine, épouse d'Henri III, qui le fit chevalier du Saint-Esprit le dernier jour de 1578. Il n'abandonna point la reine Louise dans sa retraite, et mourut à soixante-dix ans à Moulins, en 1598. Alphonsine Strozzi, sa femme, fut dame d'honneur de la Reine. Leur fils unique fut tué jeune au siége de Montauban, à la tête de son régiment. Sa veuve, qui étoit le Veneur, fille et petite-fille des deux comtes de Tillières, chevaliers du Saint-Esprit, fut dame d'atour de la seconde femme de Gaston, et gouvernante de Mademoiselle. Elle eut une fille, mère de Bréauté, dont je parlerai tout à l'heure, et trois fils. L'un demeura abbé, un autre chevalier de Malte, tué devant Mardick en 1646, et l'aîné, qui épousa la tante paternelle de la duchesse d'Arpajon et du marquis de Beuvron, père du maréchal duc d'Harcourt, qui fut mère du comte de Fiesque, de la mort duquel je parle. Elle étoit veuve, sans enfants, de Louis de Brouilly, marquis de Piennes, de laquelle j'ai suffisamment parlé p. 194 et 195[1]. Elle n'eut qu'une fille, mère de Guerchy, fait chevalier de l'ordre en 1639, et le comte de Fiesque, dont il s'agit ici.

C'étoit un homme de fort bonne compagnie, d'esprit et orné, un fort honnête homme, qui avoit été galant, avec une belle voix, qui chantoit bien, et qui faisoit rarement

1. Pages 242 et 243 de notre tome II.



des vers, mais aisément, jolis et d'un tour fort naturel. Il fit une chanson sur Bechameil et son entrée en sa terre de Nointel si plaisante, si ridicule, si fort dans le caractère de Bechameil, qu'on s'en est toujours souvenu. Le Roi, qui le sut, la lui fit chanter un jour à une chasse, et en pensa mourir de rire[1]. Il étoit singulier, brusque, particulier, avoit peu servi, et fait quelques campagnes aide de[2] camp du Roi, qui bien aise de l'obliger sans qu'il lui en coûtât rien, et aux dépens des Génois, qu'il vouloit mortifier, lui fit payer cent mille écus par eux pour de vieilles prétentions, lorsque le doge de Gênes vint en France. Ce fut M. de Seignelay, son ami, qui les lui valut, sans que lui-même y eût pensé. C'étoit un homme né fort libre, ennemi de toutes sortes de contraintes, et qui fit toujours peu de cas du bien et de la fortune. Il fut toujours considéré et recherché par la meilleure compagnie. On a vu en son lieu son étrange aventure avec Monsieur le Duc, qui tâcha de la réparer depuis, et qui le servit dans cette dernière maladie comme un de ses domestiques. On a vu aussi son intime liaison avec M. de Noirmonstiers, à qui il donna le peu qu'il avoit par son testament. Il n'avoit jamais été marié, et n'avoit que soixante et un ans. Sa sœur est morte depuis fort peu d'années, abbesse de Notre-Dame de Soissons pendant près de cinquante ans, et une très-digne et bonne abbesse. Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'amis considérables, dont il fut fort regretté.

Bréauté, son cousin germain, le suivit deux mois après. C'étoit un fort gros et grand homme, petit-neveu paternel du Bréauté célèbre par son duel, ou plutôt son combat de vingt-deux François contre vingt-deux Espagnols. Ces Bréautés étoient d'une fort ancienne maison de Normandie, illustrée par les alliances et les emplois, et dont plusieurs étoient pour aller loin, qui furent tués jeunes. Le père de celui-ci fut un de ceux-là, que le maréchal de Bas-

1. Voyez tome III, p. 410.
2. Saint-Simon a écrit *du*.

sompierre loue fort en ses *Mémoires*. Son fils aîné, élevé enfant d'honneur de Louis XIII, fut tué à dix-huit ans, aux lignes d'Arras, en 1654, sans avoir été marié. Le cadet est celui dont je parle, qui avoit très-peu servi, et qui, avec fort peu d'esprit, n'avoit pas laissé d'être mêlé à la cour autrefois. Il se maria médiocrement, et se ruina en plein; on prétendit que ce fut à souffler[1]. Il perdit son fils unique à dix-neuf ans, qui avoit un régiment, et sa femme ensuite. La dévotion suivit la misère : il se retira à Saint-Magloire, d'où il fallut sortir quelque temps après, faute d'y pouvoir payer sa pension. Le duc de Foix, dont il étoit parent, le retira généreusement chez lui. Mais lui et Mme de Foix étoient fort répandus dans le monde, dînoient rarement chez eux, et n'y soupoient jamais. Bréauté, qui étoit de grand appétit et gourmand, ne s'accommodoit pas de la nourriture du domestique; il alloit chercher à vivre aux tables du voisinage, où il ennuyoit souvent par ses sermons. Il étoit tout occupé de piété et de bonnes œuvres. Ce fut lui qui entreprit la fameuse affaire de Langlade, condamné aux galères et mort à la Tournelle, pour un vol commis chez le comte de Montgommery, où il logeoit. Bréauté fit reconnoître son innocence, rétablir sa mémoire, et marier bien la fille unique qu'il avoit laissée, des dommages et intérêts qu'il lui fit obtenir. Il lui étoit resté de sa soufflerie[2] des remèdes qu'il faisoit lui-même; apparemment qu'il les fit mal à la fin, car il mourut très-brusquement pour en avoir pris pour une légère incommodité avec une santé très-robuste. Je l'ai fort vu à l'hôtel de Lorges, qui lui étoit fort commode parce que M. de Foix logeoit vis-à-vis.

Deux abbés fort différents l'un de l'autre moururent incontinent après, l'abbé de la Rochefoucauld et l'abbé de Châteauneuf. Le premier étoit oncle paternel de M. de la Rochefoucauld. Il avoit un mois moins que lui et soixante-quatorze ans. Le peu qu'il avoit il le partagea toujours

1. A chercher la pierre philosophale.
2. Voyez dix-huit lignes plus haut.



avec lui tant qu'il fut pauvre; leur amitié fut la plus intime et dura toute leur vie. Ils logoient ensemble et ne se quittèrent jamais, tellement que l'abbé de la Rochefoucauld passa sa vie à la cour sans en être, et sans sortir presque jamais de chez M. de la Rochefoucauld, où il étoit absolument le maître. Cela lui donnoit quelque considération, même du Roi. D'ailleurs, c'étoit le meilleur gentilhomme du monde, le plus noble et le plus droit, mais aussi le plus imbécile, et qui ressembloit le mieux à un vicaire de village. Il étoit passionné de la chasse, et n'en manquoit jamais; cela l'avoit fait appeler l'abbé Tayaut. Il n'eut jamais d'ordres, mais force abbayes, et grosses, que M. de la Rochefoucauld lui fit donner, et qu'il eut toutes à sa mort pour son petit-fils, dont nous verrons qu'il se repentit bien.

L'abbé de Châteauneuf est celui qui fut envoyé en Pologne redresser la conduite de l'abbé de Polignac, dont j'ai parlé à cette occasion, homme de beaucoup d'esprit, de savoir et de bonne compagnie, desiré dans les meilleures, et frère de Châteauneuf ambassadeur à Constantinople, en Portugal et en Hollande, mort conseiller d'État, et ancien prévôt des marchands longtemps depuis.

Quelque temps auparavant la comtesse de Soissons étoit morte à Bruxelles dans le plus grand délaissement, pauvre et méprisée de tout le monde, même fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils. Ce fut en sa faveur que le cardinal Mazarin, son oncle, inventa au mariage du Roi la nouvelle charge de surintendante, à cause de quoi il en fallut une en même temps à la Reine mère, qui fut la princesse de Conti, son autre nièce, et comme tout va toujours en se multipliant et en s'affoiblissant, Madame, parce qu'elle étoit fille d'Angleterre, en eut une aussi, qui fut Mme de Monaco : c'est l'unique exemple pour les filles de France.

Rien n'est pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le Roi ne bougeoit avant et après son mariage, et qui étoit la maîtresse de la cour, des fêtes et



des grâces, jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maîtresses la jeta dans une folie qui la fit chasser avec Vardes et le comte de Guiche, dont l'histoire est trop connue et trop ancienne pour la rapporter ici. Elle fit sa paix et obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à Mme de Montespan, dont le mari ne voulut recevoir aucune chose du Roi, qui ne sachant comment la faire asseoir, ne pouvant la faire duchesse, supposa que la charge de surintendante emportoit le tabouret. La comtesse de Soissons, de retour, se trouva dans un état bien différent de celui d'où elle étoit tombée. Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, brûlée en Grève pour ses poisons et ses maléfices, qu'elle s'enfuit en Flandres. Son mari étoit mort fort brusquement à l'armée, il y avoit longtemps, et dès lors on en avoit mal parlé, mais fort bas dans la faveur où elle étoit. De Flandres elle passa en Espagne, où les princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. Elle ne put donc paroître en aucun lieu publiquement, et moins au palais qu'ailleurs.

La Reine, fille de Monsieur, n'avoit point d'enfants, et avoit tellement gagné l'estime et le cœur du roi, son mari, que la cour de Vienne craignit tout de son crédit pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France. Le comte de Mansfeld étoit ambassadeur de l'Empereur à Madrid, avec qui la comtesse de Soissons lia un commerce intime dès en arrivant. La Reine, qui ne respiroit que France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le roi d'Espagne, qui avoit fort ouï parler d'elle, et à qui les avis pleuvoient depuis quelque temps qu'on vouloit empoisonner la Reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il permit à la fin que la comtesse de Soissons vînt quelquefois les après-dînées chez la Reine par un escalier dérobé, et elle la voyoit seule avec le Roi. Les visites redoublèrent et toujours avec répugnance de la part du Roi. Il avoit demandé en grâce à la Reine de ne jamais goûter de rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savoit bien qu'on



ne le vouloit pas empoisonner. Il faisoit chaud, le lait est rare à Madrid, la Reine en desira, et la comtesse, qui avoit peu à peu usurpé des moments de tête-à-tête avec elle, lui en vanta d'excellent, qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la Reine, qui l'avala, et qui mourut peu de temps après, comme Madame sa mère. La comtesse de Soissons n'en attendit pas l'issue, et avoit donné ordre à sa fuite. Elle ne s'amusa guère au palais après avoir vu avaler ce lait à la Reine; elle revint chez elle, où ses paquets étoient faits, et s'enfuit en Allemagne, n'osant pas plus demeurer en Flandres qu'en Espagne. Dès que la Reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avoit pris, et de quelle main: le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons, qui ne se trouva plus; il fit courir après de tous les côtés, mais elle avoit si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Elle vécut obscurément quelques années en Allemagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut à son retour le premier emploi de cette cour, qui est la présidence du conseil de guerre. A la fin la comtesse de Soissons retourna en Flandres, puis à Bruxelles, où je crois avoir dit que, tandis que Philippe V en fut maître, les maréchaux de Boufflers, de Villeroy, et tous les François distingués, eurent défense de la voir. Il se peut dire qu'elle y passa le reste de sa vie, et qu'elle y mourut en opprobre. Mme la duchesse de Bourgogne en prit le deuil pour six jours, que le Roi ne porta point, ni la cour, quoique la princesse de Carignan, mère du comte de Soissons, fût princesse du sang, la dernière de sa branche.

En ce même temps mourut aussi, au camp devant Lille, M. d'Overkerke, général en chef des Hollandois et de leur armée, qui étoit des bâtards de Nassau-Orange, et qui avoit été dans l'intime confiance du roi Guillaume, dont il étoit grand écuyer.

Desmarets, revenu de si loin au contrôle général des finances, très-bien avec Chamillart et appuyé des ducs de



Chevreuse et de Beauvillier, qui tous trois l'y avoient porté avec tant de sueurs, fit entendre par eux la grandeur et la capacité de son travail, la nécessité pour le bien des affaires de l'accréditer dans le public, et la convenance de le faire ministre d'État, comme l'avoient été ceux qui l'avoient précédé dans son emploi. Le Roi, qui comptoit alors avoir besoin de lui et qui commençoit à s'y accoutumer, se laissa prendre à cette amorce, et le fit ministre. Il avoit déjà deux filles mariées, l'une à Goesbriant, l'autre à Bercy, intendant des finances, qui faisoit tout sous lui. Incontinent après cette grâce, il maria bien autrement la troisième; ce fut au marquis de Béthune Orval, qui avoit la perspective du duché de Sully après le duc de Sully, qui n'avoit point d'enfants, et après le chevalier de Sully, qu'on croyoit marié secrètement de façon à n'en avoir point non plus. Ce M. de Béthune étoit un homme qui n'avoit point paru à la cour et comme point à la guerre, riche, mais noyé dans une mer de procès, qu'on l'accusoit d'aimer beaucoup, et à la poursuite desquels il occupoit toute sa vie. Le Roi voulut donner deux cent mille livres à la fille de Desmarets, comme il avoit accoutumé aux mariages des filles de ses ministres: mais celui-ci ne le voulut pas, dans la presse où étoient les finances. Au lieu de cette somme, le Roi voulut donner une pension de douze mille livres; Desmarets ne la vouloit que de huit mille livres: enfin elle fut de dix mille livres.

Il se fit quelques jours auparavant un autre mariage, par des circonstances singulières qui le rendirent[1] heureux. Depuis les deux Eustaches, père et fils, de Conflans, tous deux capitaines des gardes du corps de Charles IX et d'Henri III, et le dernier chevalier du Saint-Esprit et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, cette maison étoit entièrement tombée. Le dernier Eustache avoit vendu presque toutes ses terres. Il perdit un second fils fort jeune, de la plus grande espérance; ce que l'aîné

1. *Rendit*, au manuscrit.

fit de mieux fut de se raccrocher par les biens de sa mère, qui étoit Jouvenel, dont il eut Armentières, et par un riche mariage avec une Pinart. Il en fit un second fort plat. Du premier un fils unique, qui mena une vie honteuse et obscure, et mourut sans enfants d'un indigne mariage qu'il avoit fait. Sa sœur du second lit ne se maria point; elle retira tout ce qu'elle put de ces débris; la duchesse d'Orval la retira chez elle, où elle a passé presque toute sa vie, ayant de la considération et des amis. On l'appeloit Mlle d'Armentières. Elle vécut fort vieille. Étant devenue riche par ses soins et par la mort de son frère, elle assista à son tour son amie, qui étoit devenue pauvre, substitua son bien à ses cousins, et en laissa l'usufruit à la duchesse du Lude, son amie intime de tous les temps. Ses cousins étoient dans la dernière pauvreté. Ils sortoient du frère puîné du premier Eustache, capitaine des gardes de Charles IX, dont ils étoient la quatrième génération, et divisés en deux branches. Ils n'avoient pu faire aucune alliance, et ils vivoient à leur campagne de leurs choux et de leur fusil. L'aînée de ces deux branches finissoit à un seul mâle, qui se fit prêtre pour avoir du pain, et que le succès de ce mariage fit dans la suite évêque du Puy. Le chef de la branche cadette, devenu celui de toute cette maison, vécut de même, et se trouva heureux d'épouser en 1667 une fille de Daguesseau, maître des comptes, dont le fils a été si estimé et si considéré, intendant de Languedoc, puis conseiller d'État, et du conseil royal des finances, et le petit-fils est depuis devenu chancelier de France, avec diverses fortunes. De ce mariage sortirent trois fils, appelés à la substitution de Mlle d'Armentières.

L'aîné, brave homme et honnête homme, mais sans la moindre trace d'esprit, que l'éducation n'avoit pu réparer, se battit contre Pertuis dans leur première jeunesse, et furent tous deux enfermés quinze ou seize ans durant dans une citadelle. Les deux cadets se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, et de desir de se relever, malgré leur pauvreté et l'obscurité où ils [se] trouvoient. L'aîné des

deux fut envoyé enfant et sans pain, page du grand maître de Malte; le cadet s'intrigua comme il put, et servit de même. Tous deux, à force de vouloir, firent des connoissances, et s'ornèrent l'esprit à force de lecture, dans laquelle ils acquirent beaucoup. La maréchale de Chamilly, qui les connut à la Rochelle, où ils servoient, les prit en amitié, les attira chez elle à Paris, où ils virent la bonne compagnie, dont ils surent profiter. Ils firent une autre connoissance, que cette maréchale ne leur procura pas, mais qui devint le fondement de leur fortune, ce fut de Mme d'Argenton. Elle les trouva de si bonne compagnie qu'elle les présenta à M. le duc d'Orléans, avec qui elle les fit souper chez elle, et leur acquit sa familiarité. Il vaqua chez lui une place de chambellan qu'elle procura à Conflans, et bientôt après une autre à d'Armentières qui sortoit de sa prison. Ils se firent des amis au Palais-Royal. Armentières, par le même crédit, devint maître de la garde-robe.

Mme de Jussac, dont j'ai parlé lorsqu'on la mit sans titre auprès de Mme la duchesse d'Orléans qu'elle avoit élevée, et qui l'aimoit passionnément, avoit une fille mariée à M. de Chaumont, du nom d'Ambly, qui avoit un régiment. Elle en avoit une autre fort jolie, dont elle vouloit aussi se défaire, mais son bien étoit fort court. Son bonheur fit que Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, revenu malade d'Espagne, fort dégoûté de son emploi, s'en voulut défaire. Il fallut attendre le retour de ce prince, qui, pour la première fois, pressé pour la même grâce par Mme d'Argenton d'une part, et par Mme la duchesse d'Orléans de l'autre, donna l'agrément de la charge de Sassenage à d'Armentières, en faisant son mariage avec la fille de Mme de Jussac, qui y trouva encore d'autres facilités de grâces, et qui, toujours avec l'appui [de] Mme d'Argenton, fit passer à Conflans la charge de maître de la garde-robe qu'avoit son frère devenu premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc d'Orléans arriva le 6 décembre, et fut aussi

bien reçu que le méritoit sa glorieuse et pénible campagne, qui ne le raccommoda pourtant pas avec Mme des Ursins, ni avec Mme de Maintenon.

Ce fut en ce temps-ci que le comte de Tonnerre épousa la fille de Blansac, dont j'ai assez parlé p. 653[1] pour n'avoir rien à y ajouter. Ce mariage le fit sortir de la Bastille immédiatement avant de le célébrer.

J'ai avancé le récit de quelques menus événements de la fin de cette année, comme j'en ai retardé quelques-uns auparavant, pour ne pas interrompre celui des choses de Flandres, où il est temps de retourner. Mais auparavant il faut dire que je ne fus pas longtemps à la Ferté sans y recevoir une lettre de l'évêque de Chartres, datée de Saint-Cyr, qui m'avertissoit qu'on m'avoit rendu les plus mauvais offices du monde auprès du Roi et de Mme de Maintenon, et qui avoient pris. Je lui récrivis à l'instant par un exprès pour avoir plus d'éclaircissement qu'un avis si vague, et pour lui fournir, sur ce que je savois qu'on avoit répandu contre moi sur Lille et sur mon pari, de quoi me défendre en attendant qu'il m'eût instruit et que je pusse avec plus de précision parer aux coups qu'on m'avoit portés. Je ne fus pas surpris, mais embarrassé d'être instruit, parce que Monsieur de Chartres étoit retourné à Chartres lorsque mon exprès arriva à Saint-Cyr, et qu'il ne voulut pas depuis m'en apprendre davantage. De cette affaire-là, j'en fus noyé plus d'un an, et la façon dont j'en sortis se verra en son temps. Je ne demeurai pas longtemps à la Ferté, et je voulus être à la cour pour le retour de M. le duc d'Orléans, et surtout pour celui de Mgr le duc de Bourgogne.

1. Page 336 de notre tome V.



CHAPITRE XI.

Chamillart renvoyé en Flandres; récompenses de la défense de Lille — Retour de Chamillart à la cour; tranchée ouverte devant la citadelle de Lille, 29 octobre; l'Artois désolé et délivré. — Chamillart juge des avis des généraux; sa partialité. — Audace de Vendôme. — Berwick retourne de sa personne sur le Rhin, où l'armée se sépare. — Incroyable hardiesse de Vendôme. — Marlborough passe l'Escaut sans opposition. — Mensonge prodigieux de Vendôme. — Fautes personnelles de Mgr le duc de Bourgogne, dont avantages pris contre lui avec éclat. — Belle mais difficile retraite de plusieurs détachements de l'armée, où Hautefort se distingue sans combat, et Nangis en combattant. — Étrange ignorance du Roi, à qui le duc de la Trémoille apprend cette action à son dîner. — Sousternon perdu. — Saint-Guillain perdu et repris par Hautefort et Albergotti. — Position des armées. — État de la citadelle de Lille. — Boufflers reçoit un ordre de la main du Roi de capituler. — Ordre aux princes de revenir, et à Vendôme de séparer l'armée, et malgré ses adroites instances, de revenir aussi.

Lille perdu, question fut d'un parti à prendre. Quoique M. de Vendôme eût assuré que la prise de Leffinghem empêcheroit les convois des ennemis, on n'en crut pas moins la citadelle un peu plus tôt, un peu plus tard perdue, et le Roi voulut d'autant plus tôt se fixer à quelque chose, que les ennemis faisoient divers mouvements, et n'avoient que vingt bataillons devant cette citadelle pour en faire le siége. Cette raison de décision, et celle d'éclaircir plusieurs choses qui s'étoient passées depuis que Chamillart étoit revenu de Flandres, firent prendre le parti subit de l'y renvoyer. Il partit donc le mardi 30 octobre, à quatre heures du matin, de Versailles, pour aller coucher à Cambray; et Chamlay, si expert dans la connoissance des moindres lieux et des plus petits ruisseaux de la Flandre, partit à midi du même jour pour l'y suivre. Si la cour fut surprise de voir si près à près disparoître Chamillart, l'armée ne le fut pas moins de le voir arriver à Tournay. Il y porta les grâces répandues sur ceux qui venoient de

sortir si glorieusement de Lille : Surville, sorti de la citadelle de Lille avec un coup de mousquet fort considérable, eut dix mille livres de pension : Lée, qui étoit aussi à Douay pour être trépané d'un autre coup de mousquet, eut l'expectative, les marques et la pension de grand-croix de Saint-Louis, en attendant la première vacante; Raunes, Ravignan, Coetquen, Permangle furent faits maréchaux de camp; Maillebois, dès avant la fin du siége, Belle-Isle (tous deux maintenant maréchaux de France, et le premier duc héréditaire après bien de diverses et d'étranges fortunes), Tourrotte, Martinville et Sourzy furent faits brigadiers, et quelques autres.

La tranchée fut ouverte devant la citadelle de Lille la nuit du 29 au 30 octobre. Ils attaquèrent l'avant-chemin couvert le 7 novembre, dont ils furent repoussés avec assez de perte, et le 10 Chamillart arriva, et rendit compte le soir même de son voyage au Roi, chez Mme de Maintenon : ainsi son voyage fut de douze jours, dont il en passa huit à l'armée, pendant lesquels son fils travailla avec le Roi, comme il avoit fait pendant son précédent voyage de Flandres. En attendant, les ennemis désoloient l'Artois, et le prince d'Auvergne fortifioit la Bassée. Cheladet y marcha avec trente escadrons, et à la fin leur fit quitter prise et abandonner la Bassée; mais il en coûta bon au pays.

Le desir de la cour, dont Chamillart fut porteur, étoit la garde de l'Escaut. M. de Vendôme l'en avoit infatuée, séduit par l'avantage de couper la retraite aux ennemis, et comptant pour rien la plus que très-difficile garde de quarante lieues du cours de cette rivière. Berwick, peu ployant sous le poids de Vendôme et peu soucieux du mépris qu'il faisoit de son sentiment, ne crut pas le devoir taire dans une occasion si importante, où il ne voyoit que de pitoyables raisonnements. L'altercation recommença donc entre eux plus vive que jamais, et Mgr le duc de Bourgogne, autant qu'il l'osoit, étoit pour Berwick. Toutes ces disputes s'écrivoient au Roi, qui lui firent prendre le parti d'envoyer Chamillart, devant lequel les généraux

plaidèrent chacun leur avis. Il tâcha vainement de les raccommoder; il écouta tout, il discuta toutes les raisons de part et d'autre à diverses reprises. C'étoit à cet homme de robe, de plume et de finance, à décider des mouvements de guerre les plus savants et les plus importants, et à en décider seul; c'étoit pour cela qu'il étoit envoyé, quoique il n'eût jamais vu de guerre que dans son cabinet et dans ses deux voyages de Flandres, si près à près et si courts. Il prit un parti mitoyen, dans la confiance de l'exécution duquel il repartit pour se rendre auprès du Roi. Mais à peine étoit-il à trente lieues de la frontière que Vendôme reprit son premier dessein de la garde de l'Escaut, sans en pouvoir être détourné par personne. Chamillart, plus enivré que jamais de Vendôme en ce voyage, y avoit peu ménagé Mgr le duc de Bourgogne, et le ménagea encore moins dans le compte qu'il rendit au Roi en arrivant. Ce compte fut rendu chez Mme de Maintenon, en sa présence. Elle entendit tout sans oser souffler; elle rendit tout à Mme la duchesse de Bourgogne. On peut juger ce qu'il en résulta entre elles deux, et quelle fut la colère de la princesse, avec le mécontentement qu'elle avoit déjà précédemment conçu contre le ministre, et l'indignation de Mme de Maintenon, auprès de laquelle il étoit déjà de longue main si mal.

Le premier effet du retour de Chamillart fut un ordre envoyé dès le lendemain à Berwick de s'en aller prendre le commandement des troupes demeurées sur le Rhin, où néanmoins la campagne étoit depuis longtemps finie, et où on n'attendoit plus que l'arrivée des quartiers d'hiver pour se séparer. Berwick sentit tout le coup que Vendôme lui faisoit porter, l'inutilité de ce voyage, et le dégoût de le faire sans le voile d'aucun prétexte, et n'y menant aucunes troupes, sans même avoir la permission de passer à la cour, tant ils eurent peur qu'il n'y parlât au Roi et au monde. Il ne dit mot, et obéit. Pour achever cela de suite, il ne fut pas quinze jours sur le Rhin qu'il y reçut les ordres pour les quartiers d'hiver, à quoi du Bourg auroit

été tout aussi bon que lui; mais il pesoit trop à Vendôme par la force et la justesse de ses raisonnements, et il avoit fallu l'en soulager.

Dès qu'il fut parti, Vendôme écrivit au Roi que maintenant il étoit au large, et il ajouta en propres termes que désormais il étoit si sûr d'empêcher les ennemis de passer l'Escaut, qu'il lui en répondoit sur sa tête. Avec un tel garant, et si fort à la cour, le moyen de n'y pas compter? Aussi y triompha-t-on d'avance; et sans se souvenir de toutes les déplorables fadeurs qui avoient eu tant de cours sur l'impossibilité aux ennemis de prendre Lille et de se retirer de devant, sinon avec un passe-port pour n'y pas périr de faim, les mêmes flatteries recommencèrent sur la malheureuse destinée de ces conquérants, qui s'alloient trouver enfermés sans aucune ressource. On ne fut pas longtemps amusé de ce roman : le duc de Marlborough vint à Harlebeck et à Vive-Saint-Éloy, le prince Eugène à Rosebeck, qui montrèrent ainsi qu'ils en vouloient à l'Escaut. Nous avions des retranchements sur Audenarde, gardés par Hautefort, et l'armée voulut s'en approcher; mais dans ce mouvement, Marlborough passa l'Escaut sur quatre ponts, à Gavre et à Berkem, la nuit du 26 au 27, sans opposition quelconque et sans trouver aucunes de nos troupes. Le Roi l'apprit par un courrier de M. de Vendôme, qui ajoutoit dans sa lettre au Roi, en termes formels, qu'il le supplioit de se souvenir qu'il lui avoit toujours mandé la garde de l'Escaut impossible.

Il falloit que ce grand général n'eût aucune sorte de mémoire, ou qu'il comptât le Roi, la cour, son armée et tout le public pour bien peu de chose. En moins de quinze jours, répondre au Roi sur sa tête qu'il empêchera aux ennemis de passer l'Escaut, et dès qu'ils l'ont passé, écrire au Roi qu'il le supplie de se souvenir qu'il lui a toujours mandé qu'il étoit impossible d'empêcher les ennemis de le passer, et cela sans qu'il fût rien arrivé entre-deux qui eût fait changer ni la face des choses ni à lui de langage, ce sont de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables, mais



vérités toutefois, qui ont eu le Roi, la cour, l'armée pour témoins, et dont M. de Vendôme, ni cette formidable cabale qui l'appuyoit avec un si incroyable succès, n'ont pas seulement tenu compte de se disculper, mais bien d'en étouffer le bruit à force d'en renouveler d'anciens et de nouveaux propos contre Mgr le duc de Bourgogne. Ce nouveau vacarme ne put empêcher un contradictoire si prompt, si net, si précis, si important, de la même bouche, et de cette bouche prise sans cesse pour le seul oracle de la guerre, malgré les succès[1]. Les réflexions seroient trop au dessous du fait pour s'y arrêter ici : voyons le court détail de cette affaire, dont la cabale se battit, comme on dit, avec les pierres du clocher. Elles n'empêchèrent pas de trouver et de dire que ce trait ne pouvoit être méconnu pour être du même homme qui en avoit fait un tout pareil à M. le duc d'Orléans sur le passage du Pô.

L'armée étoit au Saussoy, près de Tournay, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avoit gagné jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là avec quelques détachements. Le soir il manda à Mgr le duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevoit de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyoit qu'il devoit marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Mgr le duc de Bourgogne se déshabilloit pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre, sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui alors raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point, pour être prêt de plus grand matin, enfin le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos, et de marcher le matin, comme M. de Vendôme le lui conseilloit. Après avoir un peu balancé, le jeune prince prit ce dernier parti ; il se coucha, il se leva le lendemain au jour,

1. *Succès*, dans le sens d'issue, de résultat final.



il déjeuna longtemps. Comme il alloit sortir de table, il apprit que l'armée entière des ennemis avoit passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède; il en fut outré de déplaisir. La vérité est que quand il auroit suivi le premier et le seul bon des trois avis, avant qu'on eût détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit auroit été bien avancée, et qu'au chemin qu'il falloit faire, on auroit trouvé les ennemis passés il y auroit eu plus de six ou sept heures. Mais il est des messéances qu'il faut éviter, et c'est le malheur de n'avoir personne auprès de soi qui le sente, ou qui en avertisse quand soi-même on n'y pense pas. Le premier parti auroit été inutile à empêcher le passage, mais très-utile au jeune prince à marquer de la volonté et de l'ardeur.

A cette faute il en ajouta une autre, qui sans pouvoir avoir aucun air d'influer à la tranquillité de ce passage si important, en montra une que toutefois Mgr le duc de Bourgogne n'avoit pas, et dont il crut très-mal à propos pouvoir se dissiper innocemment. Il avoit mangé, il étoit fort matin, il n'y avoit plus à marcher; pour prendre un nouveau parti sur un passage fait auquel on ne s'attendoit pas, au moins si brusquement, il falloit attendre ce qu'il plairoit à M. de Vendôme; on étoit tout auprès de Tournay: Mgr le duc de Bourgogne y alla jouer à la paume. Cette partie subite scandalisa étrangement l'armée et renouvela tous les mauvais discours. La cabale, qui ne put accuser la lenteur du prince, par la raison que je viens d'expliquer, et parce que M. de Vendôme ne lui avoit pas mandé de marcher à l'heure même, mais le lendemain matin, la cabale, dis-je, se jeta sur la longueur du déjeuner en des circonstances pareilles, et sur une partie de paume faite si peu à propos; et là-dessus toutes les chamarures les plus indécentes et les plus audacieuses, à l'armée, à la cour, à Paris, pour noyer la réelle importance du fait de M. de Vendôme par ce vacarme excité sur l'indécence de ceux de Mgr le duc de Bourgogne en ces mêmes moments.

Hautefort, se voyant pris par ce passage des ennemis, par sa droite et par sa gauche, se retira sans avoir pu être entamé. Sousternon, lieutenant général, et voisin du lieu du passage, averti de quelque mouvement, manda à Nangis, maréchal de camp, de marcher à lui avec le détachement qu'il avoit, qui étoit de neuf bataillons et de quelque cavalerie. Il obéit, et reçut en chemin avis d'un gros corps ennemi qui le séparoit du quartier d'où il sortoit, par conséquent du gros des autres quartiers. Les avis continuèrent; il arriva au quartier de Sousternon et n'y trouva personne. Il prit donc un grand tour pour retourner d'où il étoit venu dans l'obscurité de la nuit. Le jour venu, il continua sa marche sur les quartiers voisins, de proche en proche, pour essayer de joindre Hautefort. Il fut attaqué et fit une vigoureuse défense, toujours marchant et gagnant du terrain sur une chaussée entre des marais, et ramassant les traîneurs des autres quartiers qui filoient devant et après. Dépêtré enfin de cette rude escarmouche, il rencontra du canon abandonné, qu'il ne voulut pas laisser et qu'il emmena. Ce retardement donna lieu à une autre attaque plus vive, et qui, plus ou moins vigoureusement poussée et repoussée, selon qu'il pouvoit se retourner dans l'incommodité de ce long défilé, dura, avec une grande valeur et beaucoup de perte, jusqu'à ce qu'il eut[1] joint la queue de quelques autres quartiers, qui s'arrêtèrent pour l'attendre. Sousternon étoit avec ceux-là. Ils furent encore suivis et toujours attaqués jusqu'à un ruisseau, au delà duquel Hautefort s'étoit posté pour les attendre, et protéger leur passage par le feu qu'il fit de derrière le ruisseau, qu'il avoit bordé d'infanterie à droite et à gauche. Là finit ce combat désavantageux, qui fit perdre beaucoup de monde. Les quartiers épars, ainsi rassemblés là, s'y rafraîchirent un peu, et à quelques jours de là, rejoignirent l'armée. Hautefort fut fort approuvé, même des ennemis, qui louèrent fort sa retraite; Souster-

1. Il y a bien l'indicatif.

non au contraire perdit la tramontane, et fut fort blâmé; Nangis au contraire, aujourd'hui maréchal de France, s'en tira avec tête et valeur.

Le Roi ignora cette action plusieurs jours, et l'auroit ignorée davantage sans [que] le duc de la Trémoille, dont le fils unique y étoit et s'y étoit même distingué, dépité de ce que le Roi ne lui en disoit pas un mot, prit son temps [1] qu'il servoit le Roi à son petit couvert de parler du passage de l'Escaut, où il dit que son fils avoit beaucoup souffert avec son régiment. « Comment, souffert? dit le Roi; il n'y a rien eu. — Une grosse action, » répondit le duc, et la raconta tout de suite. Le Roi l'écouta avec grande attention, le questionna même, et avoua devant tout le monde qu'il n'en avoit rien su. On peut juger de sa surprise et de celle qu'il causa. Il arriva qu'un moment après être sorti de table, Chamillart, sans être attendu, entra dans son cabinet. Le Roi expédia ce qui l'amenoit, et qui étoit court, puis lui demanda ce que vouloit dire l'action de l'Escaut, dont il ne lui avoit point parlé. Le ministre, embarrassé, répondit que ce n'étoit rien du tout. Le Roi continuant à le presser, à rapporter des détails, à citer le régiment du prince de Tarente, Chamillart avoua que l'aventure du passage étoit si désagréable en elle-même, et ce combat si désagréable aussi, celui-ci peu important, l'autre sans remède, que Mme de Maintenon, à qui il en avoit rendu compte, n'avoit pas jugé à propos qu'il en fût importuné, et qu'ils étoient convenus qu'il ne lui en seroit point rendu compte. Sur cette singulière réponse, le Roi s'arrêta tout court et n'en dit plus mot. Cependant on tomba rudement sur Sousternon; il écrivit de longues justificatives. Le fait est qu'il pouvoit être plus vigilant, et surtout plus entendu en sa retraite, et à donner mieux ordre à celle des autres quartiers; mais, avec toute la vigilance possible, il n'eût pu empêcher le passage avec le peu de troupes qu'il avoit, et en un endroit de l'Escaut

1. C'est-à-dire : « et l'aurait ignorée davantage si le duc de la Trémoille... . n'avait pas pris son temps..... »



où le mousquet portoit bien plus loin que le travers de la rivière. Néanmoins il en fut la victime. Le maréchal de Villeroy alors étoit perdu; son oncle, le P. de la Chaise, étoit mourant. Ainsi privé de ces deux appuis, et ayant affaire à M. de Vendôme, par conséquent peu soutenu du comte de Toulouse, lequel il étoit capitaine des gardes, il perdit sa fortune, et n'a pas servi depuis.

Un peu avant cet événement, la garnison d'Ath nous avoit surpris Saint-Guillain, d'où un bataillon étoit sorti pour escorter des chariots de fourrages pour notre armée. Cette perte fâchoit d'autant plus que nous y avions de gros magasins. Albergotti alla tâcher de le reprendre, et Hautefort l'y alla renforcer au sortir de cette affaire que je viens de raconter. Ils le reprirent avec six cents hommes qui étoient dedans prisonniers de guerre, et tous nos magasins, qu'ils ne s'avisèrent pas de brûler. L'Escaut passé, le duc de Marlboroug alla passer la Dendre et camper à Wetter, près de Gand, notre armée près de Douay, et le prince Eugène, qui n'avoit fait que s'approcher tout près de l'Escaut pour en favoriser le passage, et qui ne le passa point, s'en retourna à son siége.

Les ennemis, établis du 9 sur l'avant-chemin couvert, commencèrent à faire jouer leur artillerie et à travailler à des sapes. Ils tentèrent aussi de se rendre maîtres du chemin couvert, sans succès. Le maréchal de Boufflers fut encore légèrement blessé, le 21, d'un éclat de grenade qui lui fit une contusion à la tête, en visitant le chemin couvert, qui ne l'arrêta pas un moment sur rien. Mais tout lui manquoit, et dans les premiers jours de décembre il ne lui restoit que vingt milliers de poudre, et très-peu d'autres munitions, encore moins de vivres. Ils avoient mangé huit cents chevaux, tant dans la ville que dans la citadelle; et Boufflers, qui ne se distinguoit que par son activité et sa prévoyance, en fit toujours servir à sa table dès que les autres furent réduits à cette ressource, et en mangea lui-même. Il trouva toujours des inventions de donner de ses nouvelles et d'en recevoir. Le Roi, voyant

l'état des choses, lui envoya un ordre de sa main de se rendre, qu'il garda secret, sans vouloir y obéir encore de plusieurs jours, et différa tant qu'il lui fut possible.

L'Escaut forcé, la citadelle de Lille sur le point d'être prise, notre armée, poussée à bout de fatigues et plus encore de nécessité, demeura peu ensemble, et fut bientôt séparée faute de pain, au scandale universel, tandis qu'il n'étoit pas douteux que les ennemis, campés près de Gand, n'en voulussent faire le siége. Les choses en cet état, les princes ne pouvoient plus demeurer en Flandres avec bienséance ; ils eurent donc ordre de revenir : ils insistèrent à demeurer à cause de Gand. Une autre raison arrêtoit encore Mgr le duc de Bourgogne. M. de Vendôme ne sembloit pas avoir reçu les mêmes ordres, et faisoit publiquement toutes ses dispositions particulières, comme un homme qui comptoit de passer l'hiver sur la frontière, et d'y commander en attendant le retour du printemps et de l'ouverture de la campagne. Mais tandis qu'il en usoit ainsi, il ne se vantoit pas d'avoir reçu son congé, et qu'il attendoit la réponse aux représentations qu'il avoit faites sur la nécessité qu'il demeurât l'hiver. Il se sentoit toucher au moment de rendre compte ; il commençoit à le craindre, et à redouter de près ce que de loin il avoit si témérairement méprisé et si audacieusement insulté. Ses représentations ne réussirent pas. Il s'inquiéta de voir Mgr le duc de Bourgogne différer son départ et observer le sien ; il redoubla donc ses instances, jusqu'à s'abaisser à demander comme une grâce ce qu'il avoit d'abord proposé et offert comme une chose nécessaire au service du Roi. Pendant cette lutte, les princes reçurent des ordres réitérés et absolus : ils partirent, et se rendirent à la cour. J'y étois revenu une quinzaine auparavant ; je m'y étois mis au fait de tout ce qui s'étoit passé pendant ma courte absence ; et pendant tout ce que M. le duc d'Orléans m'avoit pu donner de temps dans les trois jours d'intervalle entre son arrivée et celle des princes, je l'avois bien instruit de tout le principal et le plus pressé à savoir de

ce que la contrainte des courriers et du chiffre m'avoit empêché de lui pouvoir mander. La jalousie des princes du sang, et un bel air de débauche, l'avoit rendu enclin à Vendôme, par éloignement du prince de Conti. J'en craignis pour lui l'écueil sur Mgr le duc de Bourgogne. Je l'avois informé exactement et au long, quoique en chiffre, des principaux événements de la campagne et de la cour; à son retour, je lui expliquai plus de détails, et je lui fis comprendre combien seroit premièrement injuste, puis dangereux pour lui dans les suites, de prendre le change: il ne fut pas longtemps sans s'applaudir d'avoir suivi mon conseil.

CHAPITRE XII.

Retour des princes à la cour. — Mécanique de chez Mme de Maintenon et de son appartement. — Réception du Roi et de Monseigneur à Mgr le duc de Bourgogne et à M. le duc de Berry, à qui ensuite Mgr le duc de Bourgogne parle longtemps et bien. — Apophthegmes peu discrets de Gamaches. — Citadelle de Lille rendue; honneurs infinis faits au maréchal de Boufflers. — Retour et réception du duc de Vendôme à la cour. — Retour et réception triomphante du maréchal de Boufflers à la cour; fait pair, etc. — Extrême honneur que je reçois de Mgr le duc de Bourgogne. — Retour du duc de Berwick à la cour. — Beau projet de reprendre Lille. — Boufflers renvoyé en Flandres. — Tranchée ouverte à Gand; la Mothe dedans. — Soirée du Roi singulière.

Mme la duchesse de Bourgogne étoit dans une grande agitation de la réception que recevroit Mgr le duc de Bourgogne, et de pouvoir avoir le temps de l'entretenir et de l'instruire avant qu'il pût voir le Roi ni personne. Je lui fis dire de lui mander d'ajuster son voyage de façon qu'il arrivât à une ou deux heures après minuit, parce que de la sorte, arrivant tout droit chez elle et ne pouvant voir qu'elle, ils auroient tout le temps de la nuit à être ensemble seuls, les premiers[1] du matin, avec le duc de Beauvillier et peut-être avec Mme de Maintenon, et l'avantage

1. Les premiers temps.



encore que le prince salueroit le Roi et Monseigneur avant que personne fût entré chez eux, et que personne n'y seroit témoin de sa réception, à très-peu de valets près, et même écartés. L'avis ne fut pas donné, ou s'il le fut, il ne fut pas suivi. Le jeune prince arriva le lundi 11 décembre, un peu après sept heures du soir, comme Monseigneur venoit d'entrer à la comédie, où Mme la duchesse de Bourgogne n'étoit pas allée, pour l'attendre. Je ne sais pourquoi il vint descendre dans la cour des Princes, au lieu de la grande. J'étois en ce moment-là chez la comtesse du Roucy, dont les fenêtres donnoient dessus. Je sortis aussitôt, et arrivant au haut du grand degré du bout de la galerie, j'aperçus le prince, qui le montoit entre les ducs de Beauvillier et de la Rocheguyon, qui s'étoient trouvés à la descente de sa chaise. Il avoit bon visage, gai et riant, et parloit à droite et à gauche. Je lui fis ma révérence au bord des marches. Il me fit l'honneur de m'embrasser, mais de façon à me marquer qu'il étoit encore plus instruit qu'attentif à ce qu'il devoit à la dignité, et il ne parla plus qu'à moi un assez long bout de chemin, pendant lequel il me glissa bas qu'il n'ignoroit pas comment j'avois parlé et comme[1] j'en avois usé à son égard. Il fut rencontré par un groupe de courtisans, à la tête desquels étoit le duc de la Rochefoucauld, au milieu duquel il passa la grand'salle des gardes, au lieu d'entrer chez Mme de Maintenon par son antichambre de jour et par les derrières, bien que son plus court, et alla, par le pallier du grand degré, entrer par la grand'porte de l'appartement de Mme de Maintenon. C'étoit le jour du travail ordinaire de Pontchartrain, qui depuis quelque temps avoit changé avec Chamillart du mardi au lundi. Il étoit alors en tiers avec le Roi et Mme de Maintenon, et le soir même il me conta cette curieuse réception, qu'il remarqua bien, et dont il fut seul témoin. Je dis en tiers, parce que Mme la duchesse de Bourgogne alloit et venoit, mais

1. Il y a bien ici *comme*, et quatre mots plus haut, *comment*.



pour le bien entendre, il faut un moment d'ennui de mécanique.

L'appartement de Mme de Maintenon étoit de plein pied et faisant face à la salle des gardes du Roi. L'antichambre étoit plutôt un passage, long en travers, étroit, jusqu'à une autre antichambre toute pareille de forme, dans laquelle les seuls capitaines des gardes entroient, puis une grand'chambre très-profonde. Entre la porte par où on y entroit de cette seconde antichambre et la cheminée, étoit le fauteuil du Roi, adossé à la muraille, une table devant lui, et un ployant autour pour le ministre qui travailloit. De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenoit Mme de Maintenon, avec une petite table devant elle; plus loin, son lit dans un enfoncement; vis-à-vis les pieds du lit, une porte et cinq marches à monter, puis un fort grand cabinet, qui donnoit dans la première antichambre de l'appartement de jour de Mgr le duc de Bourgogne, que cette porte enfiloit, et qui est aujourd'hui l'appartement du cardinal Fleury. Cette première antichambre ayant à droite cet appartement, et à gauche ce grand cabinet de Mme de Maintenon, descendoit, comme encore aujourd'hui, par cinq marches dans le salon de marbre contigu au palier du grand degré du bout des deux galeries, haute et basse, dites de Mme la duchesse d'Orléans et des Princes. Tous les soirs Mme la duchesse de Bourgogne jouoit dans le grand cabinet de Mme de Maintenon avec les dames à qui on avoit donné l'entrée, qui ne laissoit pas d'être assez étendue, et de là entroit, tant et si souvent qu'elle vouloit, dans la pièce joignante, qui étoit la chambre de Mme de Maintenon, où elle étoit avec le Roi, la cheminée entre eux deux. Monseigneur, après la comédie, montoit dans ce grand cabinet, où le Roi n'entroit point, et Mme de Maintenon presque jamais.

Avant le souper du Roi, les gens de Mme de Maintenon lui apportoient son potage avec son couvert, et quelque autre chose encore. Elle mangeoit, ses femmes et un valet de chambre la servoient, toujours le Roi présent, et



presque toujours travaillant avec un ministre. Le souper achevé, qui étoit court, on emportoit la table ; les femmes de Mme de Maintenon demeuroient, qui tout de suite la déshabilloient en un moment et la mettoient au lit. Lorsque le Roi étoit averti qu'il étoit servi, il passoit un moment dans une garde-robe, alloit après dire un mot à Mme de Maintenon, puis sonnoit une sonnette qui répondoit au grand cabinet. Alors Monseigneur, s'il y étoit, Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, et les dames qui étoient à elle[1] entroient à la file dans la chambre de Mme de Maintenon, ne faisoient presque que la traverser, précédoient le Roi, qui alloit se mettre à table suivi de Mme la duchesse de Bourgogne et de ses dames. Celles qui n'étoient point à elle, ou s'en alloient, ou si elles étoient habillées pour aller au souper (car le privilége de ce cabinet étoit d'y faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne sans l'être[2]), elles faisoient le tour par la grand'salle des gardes, sans entrer dans la chambre de Mme de Maintenon. Nul homme, sans exception que de ces trois princes, n'entroit dans ce grand cabinet. Cela expliqué, venons à la réception et à tout son détail, auquel Pontchartrain fut très-attentif, et qu'il me rendit tête à tête très-exactement une demi-heure après qu'il fut revenu chez lui.

Sitôt que de chez Mme de Maintenon on entendit la rumeur qui précède de quelques instants ces sortes d'arrivées, le Roi s'embarrassa jusqu'à changer diverses fois de visage. Mme la duchesse de Bourgogne parut un peu tremblante, et voltigeoit par la chambre pour cacher son trouble, sous prétexte d'incertitude par où le prince arriveroit, du grand cabinet ou de l'antichambre. Mme de Maintenon étoit rêveuse. Tout d'un coup les portes s'ouvrirent : le jeune prince s'avança au Roi, qui maître de soi plus que qui ce fût, perdit à l'instant tout embarras, fit

1. A la duchesse de Bourgogne; les mots *M. le duc de Berry* ont été ajoutés après coup, en interligne.

2. Sans être habillé.

un pas ou deux vers son petit-fils, l'embrassa avec assez de démonstration de tendresse, lui parla de son voyage, puis, lui montrant la princesse : « Ne lui dites-vous rien ? » ajouta-t-il d'un visage riant. Le prince se tourna un moment vers elle, et répondit respectueusement, comme n'osant se détourner du Roi, et sans avoir remué de sa place. Il salua ensuite Mme de Maintenon, qui lui fit fort bien. Ces propos de voyage, de couchées, de chemins, durèrent ainsi, et tous debout, un demi-quart d'heure ; puis le Roi lui dit qu'il n'étoit pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il auroit d'être avec Mme la duchesse de Bourgogne, et le renvoya, ajoutant qu'ils auroient loisir de se revoir. Le prince fit sa révérence au Roi, une autre à Mme de Maintenon, passa devant le peu de dames du palais qui s'étoient enhardies de mettre la tête dans la chambre au bas de ces cinq marches, entra dans le grand cabinet, où il embrassa Mme la duchesse de Bourgogne, y salua les dames qui s'y trouvèrent, c'est-à-dire les baisa, demeura quelques moments, et passa dans son appartement, où il s'enferma avec Mme la duchesse de Bourgogne.

Leur tête à tête dura deux heures et plus ; tout à la fin Mme d'O y fut en tiers; presque aussitôt après la maréchale d'Estrées y entra, et peu de moments après Mme la duchesse de Bourgogne sortit avec elles, et revint dans le grand cabinet de Mme de Maintenon. Monseigneur y vint à l'ordinaire au sortir de la comédie. Mme la duchesse de Bourgogne, en peine de ce que Mgr le duc de Bourgogne ne se pressoit point d'y venir saluer Monseigneur, l'alla chercher, et revint disant qu'il se poudroit; mais remarquant que Monseigneur n'étoit pas satisfait de ce peu d'empressement, elle envoya le hâter. Cependant la maréchale d'Estrées, folle et étourdie, et en possession de dire tout ce qu'il lui passoit par la tête, se mit à attaquer Monseigneur de ce qu'il attendoit si tranquillement son fils, au lieu d'aller lui-même l'embrasser. Ce propos hasardé ne réussit pas : Monseigneur répondit sèchement que ce n'étoit pas à lui à aller chercher le duc de Bourgogne, mais

au duc de Bourgogne à le venir trouver. Il vint enfin. La réception fut assez bonne, mais elle n'égala pas celle du Roi à beaucoup près. Presque aussitôt le Roi sonna, et on passa pour le souper. Vers l'entremets, M. le duc de Berry arriva, et vint saluer le Roi à table. A celui-ci, tous les cœurs s'épanouirent. Le Roi l'embrassa fort tendrement. Monseigneur le regarda de même, n'osant l'embrasser en présence du Roi. Toute l'assistance le courtisa. Il demeura debout auprès du Roi le reste du souper, où il ne fut question que de chevaux de poste, de chemins et de semblables bagatelles. Le Roi parla assez à table à Mgr le duc de Bourgogne, mais ce fut tout d'un autre air à M. le duc de Berry. Au sortir de table, ils allèrent tous dans le cabinet du Roi à l'ordinaire, au sortir duquel M. le duc de Berry trouva un souper servi dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle lui avoit fait tenir prêt de chez elle, et que l'empressement conjugal de Mgr le duc de Bourgogne abrégea un peu trop. Le lendemain se passa en respects de toute la cour. Ce lendemain mardi 11, le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain, et vint voir le Roi le mercredi avec la reine sa mère.

Je témoignai au duc de Beauvillier, avec ma liberté accoutumée, que j'avois trouvé Mgr le duc de Bourgogne bien gai au retour d'une si triste campagne. Il n'en put disconvenir avec moi, jusque-là que je le laissai en dessein de l'en avertir. Tout le monde en effet blâma également une gaieté si peu à propos. Le mardi et le mercredi, occupés les soirs par le travail des ministres, se passèrent sans conversation; mais le jeudi, qui souvent étoit libre, Mgr le duc de Bourgogne fut trois heures avec le Roi chez Mme de Maintenon. J'avois peur que la piété ne le retînt sur M de Vendôme, mais j'appris qu'il avoit parlé à cet égard sans ménagement, fortifié par le conseil de Mme la duchesse de Bourgogne, et rassuré sur sa conscience par le duc de Beauvillier, avec qui il avoit été longtemps enfermé le mercredi. Le compte de la campagne, des affaires, des choses, des avis, des procédés, fut rendu tout

entier. Un autre peut-être, moins vertueux, eût plus appesanti les termes; mais enfin tout fut dit, et dit au delà des espérances, par rapport à celui qui parloit et à celui qui écoutoit. La conclusion fut une vive instance pour commander une armée la campagne suivante, et la parole du Roi de lui en donner une. Il fut ensuite question d'entretenir Monseigneur : cela vint plus tard de deux jours; mais enfin il eut une assez longue conversation avec lui à Meudon, et avec Mlle Choin, à laquelle il parla encore davantage tête à tête. Elle en avoit bien usé pour lui auprès de Monseigneur. Mme la duchesse de Bourgogne la lui avoit ménagée. La liaison entre cette fille et Mme de Maintenon commençoit à se serrer étroitement. La Choin n'ignoroit pas la vivacité que l'autre avoit témoignée pour le jeune prince : son intérêt n'étoit pas de se les aliéner tous, dont Mgr le duc de Bourgogne recueillit quelque fruit en cette importante occasion.

Gamaches et d'O avoient suivi les princes. Ce dernier, entièrement disculpé par eux, rapproché déjà par les manéges de sa femme et par la constante protection du duc de Beauvillier, fut reçu comme toutes choses non avenues. L'autre, bavard et franc Picard, eut le bon sens de s'en aller aussitôt chez lui, pour éviter les questions importunes. Peu capable de conseiller Mgr le duc de Bourgogne, il n'avoit pu se contraindre de reprendre en face et en public les enfantillages qui échappoient à Mgr le duc de Bourgogne, et sur son exemple, à M. le duc de Berry. Il leur disoit quelquefois qu'en ce genre ils auroient bientôt un plus grand maître qu'eux, qui seroit Mgr le duc de Bretagne.

Revenant une fois de la messe à la suite de Mgr le duc de Bourgogne, dans des moments vifs où il l'auroit mieux aimé à cheval : « Vous aurez, lui dit-il tout haut, le royaume du ciel, mais pour celui de la terre, le prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. » Mais ce qu'il dit, et tout publiquement encore, aux deux princes sur le roi d'Angleterre fut admirable. Ce pauvre



prince vivoit sous son incognito dans le même respect avec les deux princes que s'il n'eût été qu'un médiocre particulier. Eux aussi en abusoient avec la dernière indécence, sans la moindre des attentions que ce qu'il étoit exigeoit d'eux, à travers tous les voiles, jusqu'à le laisser très-ordinairement attendre parmi la foule dans les antichambres, et ne lui parloient presque point. Le scandale en fut d'autant plus grand qu'il dura toute la campagne, et que le chevalier de Saint-Georges s'y étoit concilié l'estime et l'affection de toute l'armée par ses manières et par toute sa conduite. Vers les derniers temps de la campagne, Gamaches, poussé à bout d'un procédé si constant, s'adressant aux deux princes devant tout le monde : « Est-ce une gageure ? leur demanda-t-il tout à coup ; parlez franchement ; si c'en est une, vous l'avez gagnée, il n'y a rien à dire ; mais au moins, après cela, parlez un peu à M. le chevalier de Saint-Georges, et le traitez un peu plus honnêtement. » Toutes ces saillies eussent été bonnes tête à tête, et fort à propos, mais en public, ce zèle et ces vérités n'en pouvoient couvrir l'indiscrétion. On étoit accoutumé aux siennes, elles ne furent pas mal prises, mais elles ne servirent de rien.

Boufflers, à bout de tout comme je l'ai dit, ne put différer que de peu de jours à obéir à l'ordre du Roi qu'il avoit reçu de capituler. Il fit donc battre la chamade, et il obtint tout ce qu'il voulut par sa capitulation, qui, sans dispute, fut signée le 9, de la meilleure grâce du monde. Le prince Eugène étoit comblé d'honneur et de joie d'être venu à bout d'une si difficile conquête, malgré une armée plus forte que la leur, et commandée par l'héritier nécessaire de la couronne, et par Vendôme, qui en discours l'avoit si peu ménagé en Italie et en Flandres, quoique enfants des deux sœurs.

Un jour avant que la garnison sortît, le prince Eugène envoya demander au maréchal de Boufflers s'il voudroit bien recevoir sa visite, et dès qu'il y eut consenti, Eugène la lui rendit. Elle se passa en force louanges et civilités de



part et d'autre ; il pria le maréchal à dîner chez lui pour le lendemain, après que la garnison seroit sortie, et il fit rendre à Boufflers toutes sortes de respects et tous les mêmes honneurs qu'à soi-même. Lorsque la garnison sortit, le maréchal ne marcha point à sa tête, mais vint se mettre à côté du prince Eugène, que le chevalier de Luxembourg et tous les officiers saluèrent. Après que toute la garnison eut défilé, le prince Eugène fit monter le maréchal et le chevalier de Luxembourg dans son carrosse, se mit sur le devant, et voulut absolument que le chevalier de Luxembourg, qu'il avoit fait monter devant lui, se mît sur le derrière auprès du maréchal de Boufflers, et donna toujours la main et la porte à tous les officiers françois que Boufflers mena dîner chez lui. Après dîner, il leur donna son carrosse et beaucoup d'autres carrosses pour les mener coucher à Douay, eux et les officiers principaux. Le prince d'Auvergne, et je pense que ce ne fut pas sans affectation, à la tête d'un gros détachement, lui toujours à cheval, les conduisit à Douay. Il eut ordre du prince Eugène d'obéir en tout au maréchal, à qui il le dit, comme à sa propre personne. Le maréchal fit coucher le prince d'Auvergne à Douay cette nuit-là.

Le Roi fut un peu choqué de ce que, parmi les trois otages que le prince Eugène voulut retenir dans Lille, à son choix, pour le payement des dettes faites par les François dans la ville, il exigea que Maillebois en seroit un, et ne se cacha point qu'il le vouloit comme étant le fils aîné de Desmarets. Il lui permit de venir à la cour voir son père et d'y passer quelques jours.

Dans l'intervalle de la capitulation et de la sortie de la garnison, et lors de sa sortie, les ennemis ne se cachèrent point du siége de Gand qu'ils alloient faire. Le duc de Marlborough s'étoit déjà campé tout auprès, et c'est ce qui rendit la séparation de notre armée si surprenante. Mais il n'y avoit plus ni pain ni farines : il fallut céder honteusement et périlleusement à la nécessité. Ils tinrent parole,



Gand fut investi le 11 décembre par Marlborough, entre le grand et le petit Escaut, et par le prince Eugène entre la Lys et l'Escaut, après avoir pourvu à Lille, où il laissa une grosse garnison. Le comte de la Mothe commandoit dans Gand, où il avoit vingt-neuf bataillons, plusieurs régiments de dragons, abondance de vivres, d'artillerie, de munitions de guerre, et devant les yeux le grand exemple du maréchal de Boufflers.

M. de Vendôme arriva à Versailles le matin du samedi 15 décembre, et salua le Roi comme il sortit de son cabinet pour venir se mettre à table pour dîner à son petit couvert. Le Roi l'embrassa avec une sorte d'épanouissement qui fit triompher sa cabale. Il tint le dé pendant tout le dîner, où il ne fut question que de bagatelles. Le Roi lui dit qu'il l'entretiendroit le lendemain chez Mme de Maintenon. Ce délai, qui lui étoit nouveau, ne lui fut pas de bon augure. Il alla faire la révérence à Mgr le duc de Bourgogne, qui l'accueillit bien, malgré tout ce qui s'étoit passé. Vendôme fut faire sa cour à Monseigneur chez Mme la princesse de Conti, à son retour de la chasse : c'étoit là surtout qu'il se croyoit[1] dans son fort. Il fut reçu au mieux et fort entretenu de riens; il voulut en profiter et engager un voyage d'Anet. Sa surprise fut grande et celle des assistants, à la réponse incertaine de Monseigneur, qui fit pourtant entendre, et sèchement, qu'il n'y iroit point. Vendôme parut embarrassé, et il abrégea sa visite. Je le rencontrai dans le bout de la galerie de l'aile neuve, comme je sortois de chez M. de Beauvillier, qui tournoit au degré du milieu de la galerie. Il étoit seul, sans flambeaux ni valets, avec Alberoni, suivi d'un homme que je ne connus point; je le vis à la lueur des miens : nous nous saluâmes poliment de part et d'autre; je n'avois aucune habitude avec lui. Il me parut l'air chagrin, et en chemin de chez M. du Maine, son conseil et son principal appui.

1. Ce mot n'est qu'une conjecture; une correction le rend difficile à lire.



Le lendemain, il ne fut pas une heure avec le Roi chez Mme de Maintenon. Il demeura huit ou dix jours à Versailles ou à Meudon, et ne mit pas le pied chez Mme la duchesse de Bourgogne : ce n'étoit pas pour lui une chose nouvelle. Le mélange de grandeur et d'irrégularité qu'il avoit dès longtemps affecté l'avoit, ce lui sembloit, affranchi des devoirs dont on se dispense le moins. Son abbé Alberoni se montroit à la messe du Roi, en courtisan, avec une effronterie sans pareille. Enfin ils s'en allèrent à Anet. Dès avant que d'y aller il s'étoit aperçu de quelque décadence, puisqu'il s'abaissa jusqu'à convier le monde de l'y venir voir, lui qui, les autres années, faisoit grâce d'y recevoir, y regorgeoit de tout ce qu'il y avoit de plus grand et de plus distingué, et ne s'y daignoit apercevoir du médiocre. Dès ce premier voyage, il sentit sa diminution par celle de sa compagnie. Les uns s'en excusèrent, d'autres manquèrent à l'engagement qu'ils avoient pris d'y aller. Chacun se mit à tâter le pavé sur un voyage de quinze lieues, qui se mettoit, les années précédentes, pour le moins à côté de ceux de Marly. Vendôme se tint à Anet jusqu'au premier Marly, où il vint le jour même. Il en usa de la sorte, toujours à Marly et à Meudon, jamais à Versailles, jusqu'au changement dont j'aurai bientôt lieu de parler.

Le Roi avoit dépêché au maréchal de Boufflers, à Douay, pour le presser de revenir. Il arriva le dimanche 15 décembre, le lendemain du duc de Vendôme, héros factice de faveur et de cabale, sans que pas un des siens mêmes le crût tel ; l'autre, héros malgré soi-même, par l'aveu public des François et de leurs ennemis. Jamais homme ne mérita mieux le triomphe, et n'évita avec une modestie plus attentive, mais la plus simple, tout ce qui pouvoit le sentir. Sa femme fut au-devant de lui dès le matin, à quelques lieues de Paris, l'y amena dîner chez lui à huis clos et sans qu'on sût son arrivée, et de là à Versailles à la nuit, droit à leur appartement et sous clef.

Aussitôt il manda au duc d'Harcourt, en quartier de capitaine des gardes, qu'il le prioit de faire dire au Roi qu'il étoit arrivé, et qu'il attendoit le moment de lui aller faire sa révérence. Le Roi, qui venoit de finir l'audience de M. de Vendôme, lui fit dire sur-le-champ de venir le voir chez Mme de Maintenon. En voyant ouvrir la porte, le Roi fut au-devant de lui, et dans la porte même l'embrassa étroitement à deux et trois reprises, lui fit des remerciements flatteurs et le combla de louanges. Pendant ces moments ils s'étoient avancés dans la chambre, la porte s'étoit fermée, et Mme de Maintenon étoit venue féliciter le maréchal, qui suivoit le Roi, lequel aussitôt se tournant à lui, lui dit qu'ayant aussi grandement mérité de lui et de l'État qu'il venoit de faire, c'étoit à son choix qu'il en mettoit la récompense. Boufflers s'abîma en respects, et répondit que de si grandes marques de satisfaction le récompensoient au-dessus de ce qu'il pouvoit non-seulement mériter, mais desirer. Le Roi le pressa de lui demander tout ce qu'il voudroit, et d'être sûr de l'obtenir à l'heure même; et le maréchal toujours retranché dans la même modestie. Le Roi insista encore pour qu'il lui demandât, pour lui et pour sa famille, tout ce qu'il pouvoit desirer, et le maréchal persista à se trouver trop magnifiquement payé de ses bontés et de son estime. « Oh bien! Monsieur la maréchal, lui dit enfin le Roi, puisque vous ne voulez rien demander, je vais vous dire ce que j'ai pensé, afin que j'y ajoute encore quelque chose si je n'ai pas assez pensé à tout ce qui peut vous satisfaire : je vous fais pair, je vous donne la survivance du gouvernement de Flandres pour votre fils, et je vous donne les entrées des premiers gentilshommes de la chambre. » Son fils n'avoit que dix ou onze ans. Le maréchal se jeta aux genoux du Roi, comblé de ses grâces par-dessus toutes espérances; il eut aussi en ce même moment la survivance pour son fils des appointements du gouvernement particulier de Lille. Le tout ensemble passe cent mille [livres] de rente.

Ces trois grâces, si bien méritées, étoient uniques alors, chacune dans leur genre. Celle à laquelle le maréchal fut le plus sensible, quoique touché de toutes au point où il devoit l'être, fut la première.

La porte en étoit fermée depuis longtemps; le Roi s'étoit repenti de ces quatorze pairs qu'il avoit faits en 1663, tous ensemble, qui l'engagèrent aux quatre qu'il y ajouta en 1665. Il s'étoit déclaré qu'il n'en feroit plus. De là les ducs vérifiés ou héréditaires qu'il fit depuis, que les ignorants ont crus de son invention, et qui sont de toute ancienneté, mais dont il n'y avoit plus. Bar n'a jamais été autre, les trois Nemours, Longueville, Angoulême, Estampes, et je ne sais combien d'autres. L'archevêque de Paris par sa faveur et par sa parole, et le duc de Béthune par le billet qu'il avoit de sa main, comme je l'ai dit ailleurs, la lui forcèrent encore, et avec nouvelle protestation qu'il n'en feroit plus. Dégoûté aussi des survivances, par le peu de satisfaction qu'il avoit éprouvée de jeunes gens comblés avant l'âge, et qui n'ayant plus rien de solide à prétendre, ne se soucioient plus de rien mériter, il s'étoit si nettement expliqué sur cela depuis bien des années que personne n'osoit plus y songer. C'étoit une grâce réservée aux seuls secrétaires d'État, parce qu'il n'en put jamais refuser à ses ministres, et qu'il se complaisoit à se servir de jeunes gens dans ces places si importantes, pour montrer qu'il gouvernoit seul et qu'il les formoit, bien loin d'être gouverné par eux, quoique jamais prince ne le fût tant que lui.

Les grandes entrées, depuis la mort du père de la Feuillade, M. de Lauzun étoit le seul homme qui les eût sans charge qui les donnât. Outre la distinction et la commodité, cette grâce étoit regardée comme principale, par la facilité qu'elle donnoit de parler au Roi sans témoins et sans audiences, rares et difficiles à obtenir, et qui toujours faisoient nouvelle, et de lui parler tous les jours et en différentes heures avec toute liberté.

Boufflers eut la satisfaction qu'il ne se trouva qui que



ce soit, parmi une cour si envieuse et dans toute la France, qui n'applaudît à ce que le Roi fit pour lui, et qui ne trouvât également juste et séant qu'il fût récompensé par une dignité la première du royaume, dont l'éclat passoit à sa postérité, par une privance également flatteuse par sa familiarité et sa singularité, enfin par la conservation dans sa famille, même sur la tête d'un enfant, d'un gouvernement qu'il avoit si dignement défendu, presque malgré le Roi, et sans aucun besoin de le faire, ni par son devoir d'y aller, ni pour sa réputation, toute acquise, ni pour sa fortune, si grandement dès lors achevée.

On remarqua à sa gloire la différence de la défense de Namur, avec une excellente garnison, mais sous la tutelle de l'ingénieur Mesgrigny, quoique cette défense eût éte fort belle, d'avec celle de Lille, qui avoit roulé sur lui seul, presque sans garnison que de milices et de troupes nouvelles qui ne valoient pas mieux, des munitions de guerre et de bouche très-médiocres, encore moins d'argent, et de l'avoir fait durer plus de six semaines au delà de ce que le célèbre Vauban, qui avoit construit la place à plaisir, avoit dit qu'il la pourroit défendre, muni de tout ce qu'il auroit desiré.

Mais ce qui mit le comble à la gloire de Boufflers, et tout le monde à ses pieds, fut cette rare et vraie modestie de laquelle rien ne le put ébranler, et qui lui fit constamment rapporter à sa garnison toute la réputation qui l'environnoit, et à la pure bonté du Roi l'éclat nouveau dont il brilloit par des grâces si distinguées et si complètes. A le voir, on eût dit qu'il en étoit honteux; et à travers la joie qu'il ne cachoit pas, on étoit saisi d'une vérité et d'une simplicité si naturelles qui sortoient de lui, et qui relevoient jusqu'à ses moindres discours. Il le détournoit toujours de ses louanges par celles de sa garnison, et il avoit toujours quelque action de quelqu'un à raconter toute prête pour fermer la bouche sur les siennes.

Ce contraste avec Vendôme, arrivé de la veille, se fit bien remarquer : l'un, élevé à force de machines et entassant les montagnes comme les géants, appuyé du vice, du mensonge, de l'audace, d'une cabale ennemie de l'État et de ses héritiers, un héros factice, érigé tel par volonté, en dépit du vrai ; l'autre, sans cabale, sans appui que de sa vertu, de sa modestie, du soin de relever les autres et de s'éclipser derrière eux, vit les grâces couler sur lui de source jusqu'à l'inonder, et les applaudissements des ennemis suivis des acclamations publiques, jusqu'à changer la nature des courtisans, qui s'estimèrent comblés eux-mêmes de ses récompenses.

N'oublions pas qu'il fit donner six mille livres d'augmentation de pension au chevalier de Luxembourg, qui en avoit déjà autant, et qui avoit été fait lieutenant général, comme je l'ai dit, pour être entré dans Lille avec le secours et les poudres qu'il y jeta.

Peu de jours après le retour de Mgr le duc de Bourgogne, Cheverny sortant d'avec lui tête à tête, et qui étoit homme très-véritable, me fit un récit que je ne puis me refuser de mettre ici, et que toutefois je n'y puis écrire sans confusion. Il me dit que, lui parlant avec liberté des propos tenus sur lui pendant la campagne, le prince lui dit qu'il savoit comment et avec quelle vivacité j'en avois parlé, qu'il étoit instruit aussi de la manière dont M. le prince de Conti s'en étoit expliqué, et ajouta que lorsqu'on avoit la voix de deux hommes semblables, on avoit lieu de se consoler des autres. Cheverny, qui en étoit plein, me le vint raconter à l'instant. Je le fus de confusion d'être mis à côté d'un homme plus supérieur encore à moi en ce genre qu'il ne l'étoit en rang et en naissance ; mais je sentis avec complaisance combien M. de Beauvillier m'avoit effectivement tenu parole lorsque je voulus aller à la Ferté.

Le duc de Berwick arriva à la cour le dimanche 23 décembre. Il ne se contraignit ni en particulier ni en public sur M. de Vendôme, ni sur tout ce qui s'étoit passé en

Flandres. A son exemple, presque tout ce qui en étoit revenu commença à parler. Les manéges sur le secours de Lille, les mensonges de Pont-à-Marck et de Mons-en-Puelle, celui sur les retranchements de Marlborough, le passage de l'Escaut, furent dévoilés et mis au clair; l'ignorance où la retenue d'écrire en avoit laissé le gros du monde y causa un étonnement étrange, puis une indignation à quoi la cabale de Vendôme ne put opposer que des verbiages entortillés et des menaces secrètes, qui démontrèrent encore plus manifestement les vérités si longuement suffoquées. Cette cabale commençoit à être embarrassée du succès si différent de l'arrivée de son héros, du peu de gens qui alloient à Anet, et du bruit fort répandu que Mgr le duc de Bourgogne serviroit la campagne suivante, et n'auroit que des maréchaux de France sous lui. L'air de disgrâce commençoit à se faire sentir; elle ne tarda pas à se déclarer toute entière.

Chamillart, pénétré de l'importance de la perte de Lille, amoureux du bien de l'État et de la gloire personnelle du Roi, avoit conçu le dessein de le reprendre incontinent après la séparation de l'armée des ennemis, et le départ du prince Eugène et du duc de Marlborough de Hollande. Son projet étoit fait, beau, bien conçu, bien digéré; il y avoit mis la dernière main à son dernier voyage de Flandres, et tous ses arrangements faits, jusqu'à des troupes de l'armée qui avoit servi en Dauphiné et en Savoie, qu'il faisoit venir en Flandres. Il vouloit faire marcher le Roi pour donner vigueur aux troupes, et à lui seul l'honneur de la conquête; mais comme l'argent étoit difficile et que ce siége seroit cher, il avoit résolu que les équipages seroient courts, et surtout que les dames ne seroient point du voyage, qui ne causent que beaucoup de dépense et d'embarras à mener sur la frontière.

Pour s'en mieux assurer, il falloit cacher ce projet en entier à Mme de Maintenon, et obtenir du Roi d'y consentir et de lui en garder le secret jusqu'au bout. Chamlay, à qui Chamillart le confia, et avec qui il acheva de prendre les



plus justes mesures, approuva fort cet excellent projet, mais en ami il avertit Chamillart qu'il jouoit à se perdre, que Mme de Maintenon ne lui pardonneroit point, qu'un semblable dessein pour Mons, où Louvois ne vouloit point mener les dames, l'avoit perdu sans ressource, quoique plus ancré et plus établi que lui, que tout cela avoit passé sous ses yeux, qu'il se fît sage par un si funeste exemple, et qui avoit suivi la conquête de Mons de si près, puisque lui-même ne pouvoit avoir oublié qu'il savoit par le Roi même que si Louvois ne fût pas mort le jour qu'il mourut si subitement, il étoit arrêté le lendemain même; et il est vrai que Chamillart me l'a conté, et dit qu'il l'avoit appris du Roi.

Chamillart sentit tout le danger; mais il étoit courageux, il aimoit l'État, et je puis dire le Roi comme on aime une maîtresse: il le compta pour tout, soi pour rien, et passa outre. Tout bien mâché et bien préparé, il communiqua son projet au Roi, qui fut charmé de l'ordre, de la facilité, de la beauté.

Là-dessus le maréchal de Boufflers, destiné à faire ce siége sous le Roi, eut communication de tout, et fut renvoyé en Flandres sous prétexte d'y donner divers ordres pendant une partie de l'hiver, en effet pour disposer tout sur les lieux et y attendre le Roi. Mais pour ne donner point d'ombrage, on se contenta pour lors de laisser en Flandres les officiers généraux nommés dès avant la fin de la campagne, pour y servir l'hiver, sans leur rien communiquer du secret; on ne voulut pas même renvoyer aucun colonel, ni aucun des officiers particuliers qui étoient revenus.

Le Roi, engoué de ce projet, et qui n'avoit pas accoutumé de rien cacher à Mme de Maintenon, importuné sans doute de ne travailler à cela que chez lui avec Chamillart, à des heures rompues, ne put tenir plus longtemps à se mettre au large, se promettant bien qu'il rendroit Mme de Maintenon capable des solides et pressantes raisons qui devoient la faire demeurer à Versailles avec Mme la

duchesse de Bourgogne et toutes les dames. Il lui confia donc cet admirable projet. Mme de Maintenon eut l'adresse de cacher sa surprise et la force de dissimuler parfaitement son dépit; elle loua le projet, elle en parut charmée, elle entra dans les détails, elle en parla à Chamillart, admira son zèle, son travail, sa diligence, et surtout d'avoir conçu un si beau et grand exploit, et de l'avoir rendu possible.

Boufflers partit le 26 décembre, et le même jour Berwick eut une longue audience du Roi chez Mme de Maintenon, où il parla en toute liberté, malgré toute sa timide politique; mais il étoit à bout des procédures et des procédés. Les régiments des gardes françoises et suisses eurent ordre le même jour de se tenir prêts à marcher le 1er février. On verra, dans les commencements de l'année prochaine, le succès de ces grands préparatifs.

La tranchée fut ouverte à Gand la nuit du 24 au 25 décembre, où le comte de la Mothe avoit pour deux mois de vivres, tant pour la garnison que pour les habitants, qui étoient quatre-vingt mille, beaucoup de canon et de mortiers, et quatre cents milliers de poudre. Mme de Ventadour, qui s'obstinoit à le vouloir voir maréchal de France, lui procura encore cette défense, pour effacer le funeste succès de ce grand convoi des ennemis qu'il vouloit enlever, et qui le battit si vilainement, par où s'acheva la perte de Lille.

La dernière soirée de cette année fut fort remarquable, parce qu'elle n'avoit point eu d'exemple. Le Roi étant entré, au sortir de son souper, dans son cabinet, avec sa famille, à l'ordinaire, Chamillart y vint sans être mandé. Il dit au Roi, à l'oreille, qu'il lui apportoit une grande dépêche du maréchal de Boufflers. Aussitôt le Roi donna le bonsoir à Monseigneur et aux princesses, qui sortirent avec tout ce qui étoit dans les cabinets, et le Roi travailla une heure avec son ministre avant de se coucher, tant il étoit épris du grand projet de la reprise de Lille.



CHAPITRE XIII.

1709. — La Mothe rend Gand, et est exilé. — La Boulaye, gouverneur d'Exilles, à la Bastille, pour l'avoir rendu — La Junquière dégradé et prisonnier pour avoir rendu le Port-Mahon. — Mort de Mme de Villetaneuse. — Mort des deux neveux du maréchal de Boufflers. — Mort du président Molé. — Mort, fortune et caractère de la maréchale de la Mothe et de son mari. — Mort de la duchesse d'Holstein; sa postérité et ses prétentions. — Mort du prince George de Danemark. — Voyage oublié du prince royal de Danemark en France, qui pensa perdre Broglio, qui lors commandoit en Languedoc, et est mort maréchal de France — Projet de la reprise de Lille avorté. — Froid extrême et ruineux. — Vendôme exclu de servir. — Deux cent mille [livres] de brevet de retenue au duc d'Harcourt sur sa charge de Normandie. — Pensions de la duchesse de Ventadour. — Grâces pécuniaires à Mlle de Mailly. — Accidents de la Châtre: son caractère. — Prié plénipotentiaire, puis ambassadeur de l'Empereur à Rome; sa fortune, son caractère. — Embarras et conduite de Tessé à Rome. — Mort de Quiros; sa fortune; sa défection.

Dès en arrivant à Douay, Boufflers se mit à rassembler une armée. Il y fut tôt après suivi des officiers généraux qu'on y envoya, et de tous les colonels qui à leur retour avoient salué le Roi et en avoient été bien reçus. Boufflers, quoique tout occupé de l'exécution du grand projet de reprendre incontinent Lille, ne laissoit pas de songer à délivrer Gand, en tombant sur les quartiers des ennemis séparés les uns des autres par les rivières; mais c'est bien dit qu'il y songea, car il n'eut pas même le temps d'y travailler. La tête tourna à la Mothe; car il étoit entièrement incapable de lâcheté et d'infidélité, et il n'avoit qu'à mériter le bâton par une telle défense, sûr de l'obtenir. Il se laissa empaumer par un capitaine suisse, qui eut peur pour sa compagnie et peut-être aussi pour sa peau, qui lui persuada si bien de se rendre au bout de trois jours de tranchée ouverte qu'il capitula, et sa garnison, de vingt-neuf bataillons et de plusieurs régiments de dragons, sortit

toute entière le 29 décembre, et fut conduite à Gand[1]. Elle y laissa quatre-vingts milliers de poudre, quatre mille mousquets de rechange et beaucoup de canon. Il n'y eut ni sédition, ni murmure des bourgeois, ni aucun coup de main depuis l'investiture jusqu'à la capitulation. La Mothe surprit extrêmement les chefs des corps qu'il assembla, non pour les consulter, mais pour leur déclarer la résolution qu'il avoit prise, et sans prendre leur avis. Capres, lieutenant général des troupes espagnoles, et qui avoit le titre de gouverneur de Gand, ne put jamais être persuadé de signer la capitulation, et cet exemple fut suivi de beaucoup d'autres.

Gevaudan, aide de camp du comte de la Mothe, et fort attaché à M. du Maine, à qui il fut depuis, apporta cette belle nouvelle au Roi, qui ne voulut pas le voir, et qui pour réponse envoya au comte de la Mothe une lettre de cachet qui le reléguoit chez lui près de Compiègne, en un lieu qui s'appelle Fayet. Ni la duchesse de Ventadour ni Chamillart ne purent enfin parer ce coup, après tant d'autres sottises qu'ils lui avoient sauvées, et il y demeura plus d'un an, sans être plaint de personne.

Les ennemis s'en moquèrent fort, et se trouvèrent bien heureux qu'il n'eût pas tenu deux jours davantage : il plut si abondamment et si continuellement qu'ils auroient été forcés de lever le siége pour n'y être pas noyés, et la saison devint tout de suite si rigoureuse qu'ils n'auroient pu y revenir. La Mothe n'eut jamais d'autre excuse que celle que la place étoit mauvaise, et qu'il avoit voulu conserver une si belle et nombreuse garnison; mais elle n'étoit pas meilleure quand il y entra avec elle : pour tenir trois jours, ce n'étoit pas la peine de s'en charger. Jamais homme si inepte; et l'esprit de vertige et d'aveuglement étoit tellement répandu sur nous depuis très-longtemps, que l'ineptie étoit un titre de choix et de préférence en tout genre, sans que les continuelles expériences en pussent désabuser.

1. Nous reproduisons exactement le texte de Saint-Simon.



De cette affaire-là nous évacuâmes Bruges et le fort de Plassendal, qui ne se pouvoient plus soutenir ; ce qu'il y avoit de troupes se retira à Saint-Omer. Ces faciles conquêtes couronnèrent la belle campagne du prince Eugène et du duc de Marlborough. Ils séparèrent leurs armées, et ils s'en allèrent triompher à la Haye, et y donner leurs soins aux préparatifs de la campagne prochaine; ils y furent assez longtemps tous deux. Le prince Eugène s'en alla après à Vienne; Marlborough demeura à la Haye, avec parole au prince Eugène, qu'il lui tint, de ne point passer la mer qu'il ne fût de retour à la Haye, pour ne point laisser leur ami Heinsius ni les états généraux sans l'un des deux.

La Boulaye, qui s'étoit rendu prisonnier de guerre avec sa garnison à Exilles, dont il étoit gouverneur, fut échangé en ce temps-ci. Il étoit chargé de choses fort fâcheuses; il vint demander d'être mis à la Bastille, pour y être condamné ou justifié. Il y a apparence qu'il ne fit que prévenir ce qui étoit résolu. Il y fut interrogé plusieurs fois.

La Junquière, qui s'étoit laissé prendre si vilainement au Port-Mahon, fut mis à Toulon au conseil de guerre, où présida Langeron, lieutenant général des armées navales. Il fut jugé à être cassé et à garder prison; ensuite le Roi lui ôta ses pensions et la croix de Saint-Louis, le fit casser et dégrader des armes, l'envoya dans un château de Franche-Comté, et fit mettre en diverses prisons les officiers qui étoient avec lui à Exilles[1].

Mme de Villetaneuse, vieille bourgeoise fort riche et sans enfants, mourut les premiers jours de cette année, et enrichit par ses legs les enfants du duc de Brancas, fils de sa sœur, la duchesse de Luxembourg, fille de sa cousine germaine, et la comtesse de Boufflers, fille de Guénégaud, son cousin germain. Cette comtesse de Boufflers étoit veuve du frère aîné du maréchal, avec qui elle vivoit en grand'intelligence. Elle avoit eu deux fils, dont il prit

1. Le manuscrit porte bien ici le nom d'Exilles, dont il a été question dans le paragraphe précédent; il faut lire probablement Port-Mahon.

soin. L'aîné mourut en sortant de l'académie[1]; l'autre, fort peu après, se battit en duel si imprudemment que ce combat ne se put pallier, et qu'il lui fallut aller chercher fortune hors du royaume, où il est mort assez tôt après.

Molé, président à mortier, mourut aussi, fort mal dans ses affaires. Il avoit obtenu sa survivance pour son fils fort jeune. Le Roi n'avoit jamais oublié les services que lui avoit rendus pendant les troubles de sa minorité le premier président Molé, à qui il donna les sceaux.

La maréchale de la Mothe mourut le 6 janvier, dont la généalogie et la fortune méritent d'être expliquées pour la singularité. Elle étoit seconde fille de Louis de Prie, marquis de Torcy, et de Fr. fille de Guy de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, et de la fille du maréchal de Souvré, qui fut gouverneur de Louis XIII. Mme de Lansac fut gouvernante de Louis XIV. Elle étoit ainsi grand'mère de la maréchale de la Mothe, qui fut gouvernante des enfants de Louis XIV, de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils. Elle eut en survivance pour les derniers la duchesse de Ventadour, sa fille, qui ensuite a eu aussi en survivance la princesse de Soubise, femme de son petit-fils, après la mort de laquelle elle a eu la duchesse de Tallart, sa petite-fille, qui par la démission longtemps depuis de Mme de Ventadour, est maintenant gouvernante en titre. Ainsi le maréchal de Souvré, Mme de Lansac, la maréchale de la Mothe, la duchesse de Ventadour, et les deux belles-sœurs petites-filles de celle-ci, font cinq générations de gouverneurs et de gouvernantes des enfants de France, dont trois rois et plusieurs Dauphins.

Le maréchal de la Mothe fut fait maréchal de France avant trente-huit ans, en 1642, à force de grandes et de belles actions, à quantité desquelles il avoit commandé en chef. Il continua avec le même bonheur encore deux ans, avec la vice-royauté de Catalogne. Il obtint en ce pays-là le

1. *Academie*, lieu d'exercices pour les jeunes gens. Voyez tome I, p. 3.



duché de Cardone, confisqué sur le propriétaire demeuré fidèle à l'Espagne, et à ce titre il eut un brevet de duc, c'est-à-dire des lettres non vérifiées. En 1644, il perdit la bataille de Lerida contre les Espagnols, et leva le siége de Tarragone. Il fut calomnié; les intrigues de la cour s'en mêlèrent; c'étoit un homme qui n'avoit d'appui que ses actions et son mérite : il fut arrêté, et demeura quatre ans à Pierre-Encise; son innocence fut prouvée au parlement de Grenoble. Il épousa ensuite la maréchale de la Mothe, qui étoit fort belle et qui a toujours été fort vertueuse. En 1651, il fut une seconde fois vice-roi de Catalogne; il y força les lignes de Barcelone, et défendit cette place cinq mois durant. Il mourut à son retour à Paris en 1657, à cinquante-deux ans, et laissa trois filles, qui ont été duchesses d'Aumont, de Ventadour et de la Ferté, et la maréchale de la Mothe, pauvre, à trente-quatre ans.

Elle vécut la plupart du temps à la campagne. Elle y étoit lorsque Mme de Montausier, ne pouvant suffire à ses deux charges de gouvernante de Monseigneur et de dame d'honneur de la Reine, obtint enfin d'être soulagée de la première. M. le Tellier et M. de Louvois, son fils, étoient lors en grand crédit, et fort attentifs à procurer, tant qu'ils pouvoient, les principales places à des personnes sur qui ils pussent compter, au moins à en écarter celles qu'ils craignoient. M. de Louvois avoit épousé l'héritière de Souvré, que le maréchal de Villeroy son tuteur lui sacrifia, ou plutôt à sa faveur. La maréchale de la Mothe étoit cousine germaine du père de Mme de Louvois; elle étoit belle et d'un âge convenable, d'une conduite qui l'étoit aussi. Ils furent avertis à temps que Mme de Montausier obtenoit enfin de quitter Monseigneur. Ils bombardèrent la maréchale de la Mothe en sa place, que personne ne connoissoit à la cour, avant que qui que ce soit sût qu'elle étoit enfin vacante. C'étoit la meilleure femme du monde, qui avoit le plus de soin des enfants de France, qui les élevoit avec le plus de dignité et de politesse, qui

elle-même en avoit le plus, avec une taille majestueuse et un visage imposant, et qui avec tout cela n'eut jamais le sens commun et ne sut de sa vie ce qu'elle disoit; mais la routine, le grand usage du monde la soutint. Elle passa sa vie à la cour dans la plus grande considération, et dans une place où, malgré une vie splendide et beaucoup de noblesse d'ailleurs, elle s'enrichit extrêmement, et laissa encore de grands biens après avoir marié grandement ses trois filles. Sa santé dura autant que sa vie. Elle coucha encore dans la chambre de Mgr le duc de Bretagne la nuit du vendredi au samedi. Elle s'affoiblit tellement le samedi qu'elle reçut les sacrements, et mourut le dimanche, à quatre-vingt-cinq ans.

La duchesse d'Holstein, sœur du roi de Suède, mourut de la petite vérole à Stockholm, où elle étoit demeurée, auprès de la reine sa grand-mère, depuis la mort de son mari, tué en une bataille que le roi de Suède gagna, comme je l'ai dit en son lieu. L'un et l'autre étoient fort aimés du roi de Suède. Elle étoit l'aînée de la reine de Suède qui vient de mourir, épouse du roi de Suède, landgrave de Hesse-Cassel, qui est le même que nous avons vu prince héréditaire de Hesse-Cassel, battu par Medavid en Lombardie dans le temps de la bataille de Turin, et battu par le maréchal de Tallart à la bataille de Spire. Cette duchesse d'Holstein laissa un fils bossu et médiocre sujet, qui fut gendre du czar Pierre Ier. Il mourut jeune, après sa femme, et ne laissa qu'un fils tout à fait enfant, sous la tutelle de l'évêque d'Eutin, oncle paternel. Il a maintenant quatorze ans, et depuis la dernière révolution de Russie y est allé, appelé par la czarine Élisabeth, sœur cadette de sa mère, qui lui a fait une maison et le traite en héritier présomptif de la Russie. Il prétend que le roi de Suède l'est à son préjudice, et au moins lui succéder[1] au titre de sa mère. Le roi de Suède n'a point d'enfants, et voudroit bien que son neveu, fils de son frère, lui suc-

1. Et il prétend au moins lui succéder.



cédât en Suède, qui est gendre du roi d'Angleterre. La Suède s'est déclarée élective, et il y a deux partis dans les états. Ce duc d'Holstein prétend encore le duché d'Holstein et le comté d'Oldenbourg, que le roi de Danemark lui retient et à ses pères, quoique de même maison tous deux, et ces États étant l'apanage de ses cadets. Voilà bien des prétentions, qui, si elles avoient toutes lieu, feroient dans le Nord un trop formidable monarque.

Cette matière étrangère me rappelle la mort du prince George de Danemarck, sans enfants de la reine Anne d'Angleterre, son épouse, arrivée dans les derniers temps de l'année qui vient de finir. Le peu de figure qu'il a fait toute sa vie, même en Angleterre, où il l'a toute passée, m'y a fait faire moins d'attention. C'étoit un très-bon homme, fils de Frédéric III roi de Danemarck, et frère de Christiern V grand-père du roi de Danemarck d'aujourd'hui. Il avoit épousé en 1685 la seconde fille du duc d'York, mort à Saint-Germain roi d'Angleterre, Jacques II. Ce prince George s'établit en Angleterre sans songer plus à son pays, y vit tranquillement la révolution qu'y fit le prince d'Orange en 1688, vécut paisible à sa cour, et ne se mêla jamais de rien, non pas même depuis que sa femme fut reine, qui avoit toujours fort bien vécu avec lui avant et depuis. Il eut le titre de duc de Cumberland, la Jarretière, et depuis le couronnement de sa femme, le vain titre d'amiral d'Angleterre, de généralissime de toutes les forces de la Grande-Bretagne, et le gouvernement des Cinq Ports, sans s'être jamais mêlé de rien. Il avoit eu plusieurs enfants, tous morts jeunes avant lui.

Il me fait souvenir de dire que le roi de Danemark, son neveu, mal avec sa femme et sa mère, s'étoit mis [à] voyager sur la fin de l'année précédente, et qu'il étoit en ce temps-ci à Venise pour y voir le carnaval. Il étoit venu en France étant prince royal, et promettoit fort peu, et je m'aperçois que j'ai oublié ce voyage. Quoique incognito,



il fut reçu partout en France avec une grande distinction. Il s'arrêta assez longtemps à Montpellier, venant d'Italie, et y fit l'amoureux d'une dame que Broglio aimoit aussi. Il commandoit en Languedoc par le crédit de Basville, frère de sa femme. Il s'avisa de trouver mauvais que le prince royal tournât autour d'elle et qu'elle le reçût bien. Sa jalousie l'emporta à manquer de respect au prince jusqu'à le menacer. Son gouverneur à son tour le menaça de le faire jeter par les fenêtres. Sur cela, courriers à la cour : le Roi suspendit Broglio de tout commandement, et ordonna à Basville de le mener demander pardon en propres termes au prince. Basville l'exécuta, et s'entremit si bien que le prince demanda au Roi le rétablissement de Broglio, auquel il ne laissa pas, et son gouverneur aussi, de faire essuyer force rudes mortifications. Le Roi se fit prier, et n'accorda le rétablissement de Broglio que lorsque le prince fut sur le point de partir de Montpellier.

Il ne vit le Roi et Monseigneur qu'en particulier dans leur cabinet : le Roi le fit couvrir et demeura debout : Monseigneur lui donna la main et un fauteuil, mais sans sortir de son cabinet et seuls. Il y eut un grand bal paré, fort magnifique, dans le grand appartement du Roi à Versailles, où il fut sans rang, incognito; mais le Roi lui vint parler plus d'une fois, et au rang près, tous les honneurs[1] et les distinctions les plus marquées. M. de la Trémoille, qui par sa mère étoit son cousin germain, en fit les honneurs. Il logea à Paris dans une maison garnie. Monsieur et Madame, aussi sa cousine germaine, eurent pour lui les plus grandes attentions. Il fut assez peu à Paris, et s'en retourna en Danemark en voyageant.

Tandis que Boufflers achevoit d'user sa santé pour les préparatifs secrets de la reprise de Lille, Mme de Maintenon n'oublioit rien pour en faire avorter le projet. La première

1. Il eut tous les honneurs.

vue l'avoit fait frémir, le réflexion combla la mesure de son dépit, de ses craintes, et de sa résolution de rompre ce coup. Être séparée du Roi pendant un long siége, le laisser livré à un ministre à qui il sauroit gré de tout le succès, et pour qui son goût ne s'étoit pu démentir jusqu'alors, un ministre sa créature à elle, qui avoit osé mettre son fils dans la famille de ceux qu'elle regardoit comme ses ennemis, qui sans elle, et par cette même famille, avoit eu le crédit de ramener Desmarets sur l'eau, de vaincre la répugnance extrême du Roi à son égard, de le faire contrôleur général des finances, enfin ministre, c'étoient déjà des démérites qui alloient jusqu'à la disgrâce. Mais sa conduite sur Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, et le projet fait et résolu à son insu du siége de Lille, et sans l'y mener, lui montra un danger si pressant qu'elle crut ne devoir rien épargner pour le rompre, et pour se défaire après d'un ministre assez hardi pour oser se passer d'elle, assez accrédité auprès du Roi pour y réussir, et assez puissant par ses autres liaisons pour avoir soutenu Vendôme malgré elle, contre Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne. Elle alla d'abord au plus pressé, et profita de tous les moments avec tant d'art, que le projet de Lille ne parut plus au Roi si aisé, bientôt après difficile, ensuite trop hasardeux et ruineux; en sorte qu'il fut abandonné et que Boufflers eut ordre de tout cesser, et de renvoyer tous les officiers qu'on avoit fait retourner en Flandres.

Mme de Maintenon fut heureuse d'avoir eu à s'avantager de l'excès du froid : il prit subitement la veille des Rois, et fut près de deux mois au delà de tout souvenir. En quatre jours la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, ce qu'on n'avoit jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes. Les curieux observateurs prétendirent qu'il alla au degré où il se fait sentir au delà de la Suède et du Danemark. Les tribunaux en furent fermés assez longtemps. Ce qui perdit tout, et qui fit une année de famine en tout genre de production de la terre, c'est qu'il dégela parfai-

tement sept ou huit jours, et que la gelée reprit subitement aussi rudement qu'elle avoit été : elle dura moins, mais jusqu'aux arbres fruitiers et plusieurs autres fort durs, tout demeura gelé. Mme de Maintenon sut tirer parti de cette rigueur de temps si extraordinaire, qui en effet auroit causé d'étranges contre-temps pour un siége. Elle y joignoit toutes les autres raisons dont elle se put aviser, et vint ainsi à bout de ce qu'elle crut la plus importante affaire de sa vie, avec le mérite d'avoir approuvé d'abord ce qu'elle ne parut détruire que par les plus fortes raisons. Chamillart en fut très-touché, mais peu surpris. Dès qu'il vit le secret échappé et Mme de Maintenon instruite, il n'espéra plus que foiblement. Ce prélude put dès lors lui faire craindre l'accomplissement personnel de ce que Chamlay lui avoit prédit.

Cependant M. de Vendôme continuoit à être payé comme un général d'armée qui sert l'hiver, et d'avoir cent places de fourrage, quoique dans Anet, et des voyages de Marly et de Meudon. Cela avoit tout à fait l'air de servir la campagne suivante; personne n'osoit en douter, et la cabale en prenoit de nouvelles forces. Ce petit triomphe ne fut pas long. M. de Vendôme vint à Versailles pour la cérémonie ordinaire de l'ordre, à la Chandeleur. Il y apprit qu'il ne serviroit point, et qu'il ne seroit plus payé de général d'armée. Le camouflet fut violent; il le sentit en entier; mais, en homme alors aussi mesuré qu'il l'avoit été peu dans la confiance en ses appuis, il avala la pilule de bonne grâce, parce qu'il en craignit de plus amères qu'il sentoit n'avoir que trop méritées, et auxquelles celle-ci le pouvoit si naturellement conduire. C'est ce qui le rendit pour la première fois de sa vie si endurant. Il n'en fit pas mystère, sans néanmoins s'expliquer si c'étoit de son gré ou non, s'il en étoit aise ou fâché, mais comme d'une nouvelle qui auroit regardé un indifférent, et sans changer de conduite sur rien, sinon en discours, dont l'audace fut rabattue, comme n'étant plus de saison. Il fit vendre ses équipages.

Le duc d'Harcourt avoit voulu vendre sa charge de lieutenant général de Normandie. Marché fait à trois cent mille livres avec le Bailleul, capitaine aux gardes, le Roi refusa l'agrément. Harcourt se plaignit fort de l'embarras où cela le mettoit, et obtint par là deux cent mille livres de brevet de retenue sur cette charge, qu'il garda.

En même temps, le Roi conserva à la duchesse de Ventadour douze mille livres de pension qu'elle avoit comme survivancière de sa mère, une autre de dix mille livres qu'elle avoit antérieurement, tellement qu'avec quarante-huit mille livres d'appointements de gouvernante en titre par la mort de sa mère, elle eut du Roi soixante-dix mille livres de rente.

M[lle] de Mailly, fille de la dame d'atour, eut aussi six mille livres de pension et vingt-cinq mille écus sur l'hôtel de ville, en récompense d'un avis que sa mère donna à Desmarets, dont le Roi tira quelque chose. Cela s'appelle faire des affaires, et Desmarets n'étoit pas homme, tout rébarbatif qu'il fût, à ne se pas prêter là-dessus aux dames, surtout à celles qui tenoient à M[me] de Maintenon de si près.

Il arriva, le jeudi 17 janvier, un accident à la Châtre, à la comédie à Versailles, qui en apprit de précédents. C'étoit un homme de qualité, fort bien fait, qui ne le laissoit point ignorer, fils du frère de la maréchale d'Humières, fort honnête homme, fort brave, extrêmement glorieux, fort dans le monde, et toute sa vie amoureux et galant. On l'appeloit *le beau berger*, et volontiers on se moquoit de lui. Il étoit lieutenant général, mais homme sans nul esprit, et de nul talent à la guerre ni pour aucune autre chose. Ses manières étoient naturellement impétueuses, qui redoublèrent peu à peu et qui le menèrent à des accès fâcheux. Ce soir-là, au milieu de la comédie, le voilà tout d'un coup à s'imaginer voir les ennemis, à crier, à commander, à mettre l'épée à la main, et à vouloir faire le moulinet sur les comédiens et sur la compagnie. La Valière, qui se trouva assez près de lui, le prit à brasse-

corps, lui fit croire que lui-même se trouvoit mal, et le pria de l'emmener. Par cette adresse, il le fit sortir par le théâtre, mais toujours voulant se ruer sur les ennemis. Cela fit grand bruit, en présence de Monseigneur et de toute la cour.

On en sut après bien d'autres. Un de ses premiers accès lui arriva chez M. le prince de Conti, qui avoit la goutte à Paris, et qui étoit auprès de son feu sur une chaise longue, mais assez reculé de la cheminée et sans pouvoir mettre les pieds à terre. Le hasard fit qu'après quelque temps la Châtre demeura seul avec M. le prince de Conti. L'accès lui prit, et c'étoit toujours les ennemis qu'il voyoit et qu'il vouloit charger : le voilà tout à coup qui s'écrie, qui met l'épée à la main, et qui attaque les chaises et le paravent. M. le prince de Conti, qui ne se doutoit de rien moins, surpris à l'excès, voulut lui parler; lui toujours à crier : « Les voilà ! à moi ! marche ici ! » et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler; M. le prince de Conti à mourir de peur, qui étoit trop loin pour pouvoir ni sonner ni pouvoir s'armer de pelle ou de pincettes, et qui s'attendoit à tout instant à être pris pour un ennemi et à le voir fondre sur lui : de son aveu, jamais homme ne passa un si mauvais quart d'heure. Enfin quelqu'un entra, qui surprit la Châtre et le fit revenir ; il rengaîna et gagna la porte. M. le prince de Conti exigea le secret et le garda fidèlement; mais il chargea le domestique qui étoit entré de ne le laisser jamais seul avec la Châtre. Il envoya prier le lendemain le duc d'Humières qu'il lui pût dire un mot de pressé, et qu'il savoit bien qu'il avoit la goutte et ne pouvoit sortir; il lui confia son aventure, comme au plus proche parent, pour en avertir Mme de la Châtre, l'assurer qu'elle demeureroit secrète, et voir entre eux ce qu'il y avoit à y faire. Il en eut depuis quantité d'autres, avec un air toujours égaré, empressé, turbulent, qui le faisoit éviter, mais qu'il soutint, et qui ne le séquestra point du monde ni même de la cour. On verra en son temps ce qu'il devint.



Nous avons laissé Rome dans un cruel embarras. La ligue d'Italie n'avoit aucune exécution, et sa conclusion et sa publicité précoce ne fit qu'ouvrir les yeux à la grande alliance sur le danger qu'elle couroit de perdre l'Italie, et irriter extrêmement L'Empereur contre le Pape, qui, dans l'espérance d'entraîner par son exemple, avoit pris le premier les armes contre ses troupes, comme je l'ai raconté, et avec succès tant qu'elles n'eurent affaire qu'à ce peu qui étoient demeurées éparses en Italie, et dont le gros formoit toute la force de l'armée du duc de Savoie ; mais sitôt que ce gros eut quitté cette armée, qui fit finir la campagne de ce côté-là de meilleure heure, et qu'il eut paru en Italie, les troupes du Pape n'osèrent plus tenir la campagne, ni tenir nulle part contre elles. Les Impériaux se mirent à ravager l'État ecclésiastique, et à y vivre à la tartare : ils tirèrent des contributions immenses, et chassèrent de partout les troupes du Pape. L'Empereur, content de sa vengeance et des insultes qu'il faisoit faire au Pape par le cardinal Grimani, de Naples, où il étoit vice-roi par intérim, ne vouloit que le forcer à reconnoître l'archiduc comme roi d'Espagne. Le Pape étoit aux hauts cris, alléguoit le respect dû à sa dignité, sentoit où on vouloit l'amener, et ne savoit que devenir : on n'étoit plus au temps des excommunications, et l'Empereur savoit très-bien séparer le spirituel du temporel du Pape.

Il avoit envoyé le marquis de Prié en Italie avec le caractère de son plénipotentiaire à Rome, où on ne vouloit point le recevoir. Tessé, qui prévit aisément quel seroit le succès de ce ministre impérial s'il étoit une fois admis, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher ; mais il n'avoit que des paroles, et point de secours à prêter d'aucune espèce. Les cris de tout l'État du Pape, et de Rome même, qui se sentoit cruellement de la ruine des campagnes, devinrent si grands que le Pape commença à en craindre presque autant que des Impériaux, et consentit enfin à recevoir le plénipotentiaire impérial dans Rome et à entrer en affaires avec lui.

Prié étoit peut-être l'homme de l'Europe le plus propre à cette commission. C'étoit un Piémontois de fort peu de naissance, de beaucoup d'esprit et fort orné, de beaucoup d'ambition et de talents, qui l'avoient assez rapidement élevé dans les armées et dans la cour de Savoie, où pour la première fois l'ordre de l'Annonciade, qui constitue seul les grands de cette cour, fut avili pour lui. Parvenu dans son pays à tous les honneurs où il n'auroit osé prétendre, il le trouva désormais trop étroit pour la fortune qu'il se proposoit, et se servit de ce qu'il y avoit acquis pour passer au service de l'Empereur avec plus de considération; il y parvint aux premiers grades. Son génie avantageux, audacieux plut à une cour aussi superbe et aussi entreprenante que fut toujours celle de Vienne, et lui parut propre à la bien servir. Il en obtint cet emploi de plénipotentiaire, et ne trompa point les espérances qu'elle en avoit conçues.

Arrivé à Rome, il demeura froid et tranquille en attendant qu'on vînt à lui. Le Pape attendoit de son côté quelles propositions il voudroit faire, puisqu'il n'étoit venu que pour négocier, mais à la fin, lassé d'une présence muette qui n'apportoit aucun soulagement au pillage qui l'avoit fait recevoir, envoya enfin savoir de lui ce qu'il étoit chargé de faire. Sa réponse fut désolante: il répondit qu'il n'étoit point venu pour parler, mais seulement pour écouter ce qu'on lui voudroit dire; et sur les représentations de la nécessité urgente d'arrêter les excès des Impériaux, qui continuoient toujours, il s'en défendit modestement sur ce qu'il n'avoit aucun pouvoir de leur imposer. On entendit de reste une réponse si dure et en même temps si méprisante: le Pape sentit qu'il n'y avoit point de paix ni de trêve à espérer de ces cruels saccagements que par terminer tous différends avec l'Empereur. L'humiliation étoit extrême, mais le couteau étoit dans la gorge; il fallut ployer.

Dans ces circonstances, Tessé se trouva dans une situation violente. Il n'avoit pu parer l'admission de Prié. Il

avoit senti combien sa présence lui seroit pesante et même personnellement embarrassante, du génie hardi dont il étoit, poussé par Grimani, et soutenu de l'armée impériale qui ravageoit l'État ecclésiastique. Il prit donc le parti d'éviter au moins les inconvénients personnels, et d'être malade avant l'arrivée de Prié à Rome : il se plaignit d'une fistule, et s'enferma chez lui. De son cabinet, il se débattit comme il put; et j'ajouterai, pour n'avoir pas à revenir à une affaire dont la suite fut longue, qu'il écrivit trois lettres au Pape. Elles sont si propres à caractériser ce maréchal, qu'on a vu, depuis 1696 surtout, dans les plus principaux emplois de guerre et de paix, et qu'on venoit de choisir pour la plus importante de ce règne, que j'ai cru les devoir mettre parmi les pièces[1], avec les réflexions qu'elles m'ont paru mériter. Ces trois pièces serviront à faire juger de ce qui a réussi avec tant d'avantage et de continuité à la cour de Louis XIV, et de ce qui aussi a été si utilement employé en ses affaires, surtout depuis la révolution d'Espagne. Tessé se complut tellement en ces trois productions de son esprit, qu'il les envoya à la cour et à Paris, où il les fit répandre.

Don Fr.-Bern. de Quiros mourut vieux, aux [eaux] d'Aix-la-Chapelle, qu'il étoit allé prendre dans la rigueur du mois de janvier. Il avoit été toute sa vie dans les négociations, et il s'y étoit rendu habile, toujours dans les cours étrangères ou dans les assemblées pour la paix. A la révolution d'Espagne, il se donna à Philippe V, qui l'employa de même ; la bataille de Ramillies et ses rapides suites le retournèrent vers la maison d'Autriche : il fut ambassadeur de l'archiduc comme roi d'Espagne à la Haye, où il avoit passé beaucoup d'années avec le même caractère, que lui avoit donné Charles II. Cette défection ne lui fit pas honneur, et les intérêts de Philippe V ne laissèrent pas d'en souffrir; mais la passion des alliés étoit telle contre les deux couronnes, et surtout en Hollande, où le

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

pensionnaire Heinsius gouvernoit tout, que la considération de Quiros n'en fut point altérée. Pour la naissance, elle étoit fort commune, et bien au-dessous des emplois et de la capacité.

CHAPITRE XIV.

Mort et caractère du P. de la Chaise. — Surprenant aveu du Roi. — Énorme avis donné au Roi par le P. de la Chaise. — P. Tellier confesseur; manière dont ce choix fut fait. — Caractère du P. Tellier. — Pronostic de Fagon sur le P. Tellier. — Avances du P. Tellier vers moi. — Mort de Mme d'Heudicourt; son caractère, et de son mari, et de son fils. — Mort du chevalier d'Elbœuf; d'où dit *le Trembleur*. — M. d'Elbœuf ne passe point la qualité de prince aux Bouillons, en son contrat de mariage avec Mlle de Bouillon, en 1656. — Mort du comte de Benavente; sa charge de sommelier du corps donnée au duc d'Albe. — Fin et mort de Mme de Soubise. — Entreprise de M. de Soubise rendue vaine.

La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'étoit usé jusque dans la racine, et n'en étoit par là que plus agréable au Roi : le P. de la Chaise mourut le 20 janvier, aux grands Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il étoit petit-neveu du fameux P. Cotton, et neveu paternel du P. d'Aix, qui le fit jésuite, où il se distingua dans les emplois de professeur, et après dans ceux de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province. Il étoit gentilhomme, et son père, qui s'étoit bien allié et avoit bien servi, auroit été riche pour son pays de Forez s'il n'avoit pas eu une douzaine d'enfants. Un de ceux-là, qui se connoissoit parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux, qu'il montoit très-bien, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse, pour laquelle ce prélat étoit passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

Les deux frères étoient à Lyon dans les emplois que je viens de dire, lorsque le P. de la Chaise succéda en 1675



au P. Ferrier, confesseur du Roi; ainsi le P. de la Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de Pâques lui causa plus d'une fois des maladies de politique pendant l'attachement du Roi pour Mme de Montespan; une entre autres, il lui envoya le P. Dechamps en sa place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jésuite a été fort connu provincial de Paris, et par la confiance de Monsieur le Prince le héros, dans les dernières années de sa vie.

Le P. de la Chaise étoit d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avoit de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnoissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy. Il étoit désintéressé en tout genre, quoique fort attaché à sa famille; il se piquoit de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il étoit soigneux de bon choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit; facile à revenir quand il avoit été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avoit fait faire : on en a vu en son lieu un exemple sur l'abbé de Caudelet; d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connoissant mieux qu'il ne le montroit, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation; le *Cas de conscience*, et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine; mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambray, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.



Il eut toujours sur sa table le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, qui a fait tant de bruit depuis et de si terribles fracas; et quand on s'étonnoit de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondoit qu'il aimoit le bon et le bien partout où il le rencontroit, qu'il ne connoissoit point de plus excellent livre ni d'une instruction plus abondante, qu'il y trouvoit tout, et que comme il avoit peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préféroit celle-là à toute autre.

Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay. Son indépendance de Mme de Maintenon fut toujours entière, et sans commerce avec elle; aussi le haïssoit-elle, tant pour cette raison que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents, par ce qu'elle connoissoit de la disposition du Roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu à peu dans la confiance du Roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de Monsieur de Cambray, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à déshonorer le clergé de France, par les ignorants et les gens de néant que Monsieur de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous autres.

Vers quatre-vingts ans, le P. de la Chaise, dont la tête et la santé étoient encore fermes, voulut se retirer : il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagèrent[1] à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevoient plus que lui, et qui sentoient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il desiroit sincèrement le repos, et il pressa le Roi de le lui accorder, tout aussi inutilement : il

1. Ce verbe est bien au pluriel.



fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude, qui l'accueillirent[1] bientôt après, ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connoissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le Roi, et jusqu'à la fin se fit apporter le cadavre, et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour de Versailles, il s'affoiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au Roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du Roi de la sienne, tendre et prompte; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le P. Tellier, provincial, et le P. Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avoit accompli ce que sa conscience pouvoit lui demander, et s'il avoit pensé au bien et à l'honneur de la Compagnie : sur le premier point, il répondit qu'il étoit en repos; sur le second, qu'ils s'apercevroient bientôt par les effets qu'il n'avoit rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement, à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au Roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du P. de la Chaise, qui y avoit beaucoup de mémoires et de papiers. Le Roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le P. de la Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux Pères : « Il étoit si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochois quelquefois, et [il] me répondoit : « Ce n'est pas moi qui suis « bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement les Pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le P. de la Chaise.

Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens,

1. Le manuscrit porte *accueillèrent.*

en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avoit toujours compris que ce seroit une perte; mais on n'imagina jamais que sa mort seroit une plaie universelle et profonde comme elle la devint, et comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du P. de la Chaise, à qui les ennemis même des jésuites furent forcés de rendre justice après, et d'avouer que c'étoit un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

Maréchal, premier chirurgien du Roi, qui avoit sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité[1] plus d'une fois, nous a conté à Mme de Saint-Simon et à moi une anecdote bien considérable, et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le Roi, dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le P. de la Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avoit raconté une grande marque qu'il lui en avoit donnée: que peu d'années avant sa mort, il lui avoit dit qu'il se sentoit vieillir, qu'il arriveroit peut-être plus tôt qu'il ne pensoit qu'il faudroit choisir un autre confesseur, que l'attachement qu'il avoit pour sa personne le déterminoit uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa Compagnie, qu'il la connoissoit, qu'elle étoit bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétoit qu'il la connoissoit, que son attachement à sa personne et à sa conservation l'engageoit à le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandoit, que c'étoit une Compagnie très-étendue, composée de bien des sortes de génies et d'esprits dont on ne pouvoit répondre, qu'il ne falloit point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne lui pouvoit répondre, et qu'un mauvais coup étoit bientôt fait et n'étoit pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le Roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba.

1. Dont j'ai parlé.



Cette considération unique fit rappeler les jésuites par Henri IV, et les fit combler de biens. La pyramide de J. Chastel[1] les mettoit au désespoir; ils trouvèrent, sous Louis XIV, Fourcy, prévôt des marchands, capable de les écouter, et en état de l'oser par le crédit de Boucherat, chancelier de France, son beau-père, qui appuyé du Roi contint le Parlement : Fourcy fit abattre la pyramide sans en laisser la moindre trace ; son fils, sortant du collége, en eut l'abbaye de Saint-Vandrille, de plus de trente-six mille livres, à l'étonnement public, et en jouit encore ; c'est même un fort honnête homme et considéré, qui ne s'est point soucié d'être évêque.

Le Roi n'étoit pas supérieur à Henri IV; il n'eut garde d'oublier le document du P. de la Chaise, et de se hasarder à la vengeance de sa Compagnie, en choisissant hors d'elle un confesseur : il vouloit vivre, et vivre en sûreté. Il chargea les ducs de Chevreuse et de Beauvillier d'aller à Paris, de s'informer, avec toutes précautions qu'ils pourroient apporter, de qui d'entre les jésuites il pourroit prendre pour confesseur.

Monsieur de Chartres et le curé de Saint-Sulpice ne regardoient pas ce choix avec indifférence; ils voulurent y influer. Toutefois ils n'en avoient nulle commission; elle n'étoit donnée qu'aux deux ducs, dont ils n'étoient pas à portée : l'affaire de Monsieur de Cambray avoit élevé un puissant mur de séparation entre eux. Le malheur voulut que la mort du P. de la Chaise arrivât dans la conjoncture où les affaires de Flandres entre Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme avoient rapproché Mme de Maintenon et M. de Beauvillier jusqu'à l'entière confidence là-dessus, et aux mesures communes, comme je l'ai raconté. Ces affaires prenoient un cours qui répondoit à leurs soins; mais elles n'étoient pas finies : le commerce, la confiance, les mesures continuoient encore là-

1. Cette pyramide avait été élevée sur l'emplacement de la maison du père de Jean Chastel, qu'on avait rasée après l'attentat commis par son fils sur Henri IV le 27 décembre 1594.



dessus. Mme de Maintenon profita de la conjoncture, et malgré tout ce qui s'étoit passé, elle obtint que l'évêque de Chartres et le curé de Saint-Sulpice, qui n'étoient qu'un, seroient admis par les deux ducs à conférer sur le choix. L'un et l'autre étoient prévenus d'estime et d'affection pour Saint-Sulpice, comme l'étoit Monsieur de Cambray. La Chétardie en étoit curé; il n'existoit pas lors de l'affaire de Monsieur de Cambray, et dans la vérité c'étoit un homme de bien, mais une espèce d'imbécile: j'aurai lieu d'en parler ailleurs. Mené par Monsieur de Chartres, il appuya sur le P. Tellier: les jésuites avoient dressé pour lui toutes leurs batteries; les deux ducs en furent les dupes, et bientôt après l'Église et l'État les victimes.

Le P. Tellier, lors provincial de Paris, eut l'approbation décisive des deux ducs; sur leur rapport le Roi le choisit, et ce choix fut incompréhensible de ce même prince qui, pour beaucoup moins en même genre, avoit ôté le P. le Comte à Mme la duchesse de Bourgogne, dont il étoit confesseur depuis plusieurs années, et fort goûté d'elle et de toute la cour, et le fit aller à Rome sans que les jésuites, avec tout leur art et leur crédit, pussent parer le coup. La délibération du choix d'un confesseur dura un mois, depuis le 20 janvier que mourut le P. de la Chaise, jusqu'au 21 février, que le P. Tellier fut nommé. Il fut, comme son prédécesseur, confesseur aussi de Monseigneur, contrainte bien dure à l'âge de ce prince. J'anticipe ici ce mois, pour ne pas couper une matière si curieuse.

Le P. Tellier étoit entièrement inconnu au Roi; il n'en avoit su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le P. de la Chaise avoit faite de sujets propres à lui succéder. Il avoit passé par tous les degrés de la Compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avoit été chargé de la défense du culte de Confucius, et des cérémonies chinoises, il en avoit épousé la querelle, il en avoit fait un livre qui pensa



attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index; c'est en quoi j'ai dit qu'il avoit fait pis que le P. le Comte, et qu'il est surprenant que malgré cette tare il ait été confesseur du Roi.

Il n'étoit pas moins ardent sur le molinisme, sur le renversement de toute autre école, sur l'établissement en dogmes nouveaux de tous ceux de sa Compagnie sur les ruines de tous ceux qui y étoient contraires, et qui étoient reçus et enseignés de tout temps dans l'Église. Nourri dans ces principes, admis dans tous les secrets de sa Société par le génie qu'elle lui avoit reconnu, il n'avoit vécu depuis qu'il y étoit entré que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du desir d'y parvenir, de l'opinion que pour arriver à ce but il n'y avoit rien qui ne fût permis et qui ne se dût entreprendre; son esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, et ne faisant cas d'aucun que suivant la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupoit tout entier. Cette cause dans toutes ses branches lui étoit devenue la plus personnelle, et tellement son unique affaire qu'il n'avoit jamais eu d'application ni travail que par rapport à celle-là, infatigable dans l'un et dans l'autre. Tout ménagement, tout tempérament là-dessus lui étoit odieux; il n'en souffroit que par force ou par des raisons d'en aller plus sûrement à ses fins; tout ce qui en ce genre n'avoit pas cet objet étoit un crime à ses yeux et une foiblesse indigne.

Sa vie étoit dure, par goût et par habitude; il ne connoissoit qu'un travail assidu et sans interruption; il l'exigeoit pareil des autres, sans aucun égard, et ne comprenoit pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étoient de fer, sa conduite en étoit aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la

Société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvoit ployer, il étoit profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importoit plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avoient reçues. C'étoit un homme terrible, qui n'alloit à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres; et ces quatre ou cinq même n'en approchoient qu'en tremblant, et n'osoient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposoit il s'éloignoit de son objet, qui étoit le règne despotique de sa Société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui y étoit non-seulement contraire, mais de tout ce qui n'y seroit pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur, jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avoit ni parents ni amis, qu'il qu'il étoit né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il étoit de la lie du peuple, et ne s'en cachoit pas, violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettoit rien moins, et tint exactement parole; il eût fait peur au coin d'un bois : sa physionomie étoit ténébreuse, fausse, terrible; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers : on étoit frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avoit consacré corps et âme à sa Compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre dieu qu'elle, et qui avoit passé sa vie enfoncé dans



cette étude, du génie et de l'extraction qu'il étoit, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connoissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étoient bons pour arriver à ses fins. Il avoit achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa Société, qui, pour l'ardeur de son naturel et son roide, avoit été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le Roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avoit que Bloin et Fagon dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinoit l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le Roi lui demanda s'il étoit parent de MM. le Tellier; le Père s'anéantit : « Moi, Sire, répondit-il, parent de MM. le Tellier! je suis bien loin de cela; je suis un pauvre paysan de basse Normandie, où mon père étoit un fermier. » Fagon, qui l'observoit jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le jésuite, quel sacre[1]! » et haussant les épaules, se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'étoit pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avoit fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites, d'un homme qui redoutoit cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa Compagnie.

Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'Église, l'État, le savoir, la doctrine, et tant de gens de bien de toutes les sortes, gémissent encore aujourd'hui, et parce que j'ai eu une connoissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la cour.

1. *Sacre*, au figuré, homme capable de toutes sortes de rapacités, et même de crimes. (*Dictionnaire de M. Littré.*)



Mon père et ma mère me mirent entre les mains des jésuites pour me former à la religion, et y choisirent fort heureusement; car quelque chose qu'il se publie d'eux, il ne faut pas croire qu'il ne s'y trouve par-ci par-là des gens fort saints et fort éclairés. Je demeurai donc où on m'avoit mis, mais sans commerce avec d'autres qu'avec celui à qui je m'adressois; celui-là avoit le soin en premier des retraites qu'ils donnoient, à leur noviciat, à des séculiers plusieurs fois l'année. Il s'appeloit le P. Sanadon, et son emploi le mettoit en relation nécessaire avec les supérieurs, par conséquent avec le P. Tellier, provincial lorsqu'il fut choisi pour être confesseur. Ce père Tellier, de son goût et de son habitude farouche, ne voulut voir que ce qu'il lui fut impossible d'éviter. A son goût se joignit aussi la politique, pour se montrer au Roi plus isolé, en effet pour être plus indépendant et se dérober mieux aux égards et aux sollicitations.

Je fus fort surpris que quinze jours ou trois semaines après qu'il fut dans ce ministère, car c'en étoit un très-réel, tout séparé des autres, le P. Sanadon me vint dire qu'il vouloit m'être présenté : ce furent ses termes, et ceux du P. Tellier lorsqu'il me l'amena le lendemain. Je ne l'avois jamais vu, et je n'avois été ni envoyé lui faire compliment; il m'en accabla, et conclut par me demander la permission de me venir voir quelquefois, et la grâce de vouloir bien le recevoir avec bonté. En deux mots, c'étoit qu'il vouloit lier avec moi; et moi qui m'en défiois, et qui n'en avois que faire par la situation de ma famille, où personne n'étoit dans l'Église, j'eus beau m'écarter poliment, je fus violé. Il redoubla ses visites, me parla d'affaires, me consulta, et pour le dire, me désola par le danger de le rebuter d'une manière grossière, et celui d'entrer en affaires avec lui. Cette liaison forcée, à laquelle je ne répondis que passivement, dura jusqu'à la mort du Roi; elle m'apprit bien des choses, qui se trouveront chacune en leur temps.

Il falloit qu'il se fût informé de moi au P. Sanadon, qui



apparemment lui apprit mes intimes liaisons avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, peut-être celles que j'avois avec Mgr le duc de Bourgogne, qui étoit alors profondément cachée, et avec M. le duc d'Orléans. Il étoit vrai que dès lors je pointois fort, mais c'étoit sous cloche; et quoique j'entrasse depuis longtemps en beaucoup de choses importantes, le gros du monde ne s'en apercevoit pas encore parfaitement.

La cour fut délivrée d'une manière de démon domestique en la personne de Mme d'Heudicourt, qui mourut sur les huit heures du matin, à Versailles, le jeudi 24 janvier. J'ai parlé suffisamment d'elle, p. 95 et 96[1], de sa fortune, de son mariage par l'hôtel d'Albret, et de l'intime liaison qu'elle y fit avec Mme de Maintenon, qui dura toute leur vie, et de tout ce qui s'en est suivi. Elle étoit devenue vieille et hideuse. On ne pouvoit avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvoit aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespérément méchante, par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passoit sa vie avec Mme de Maintenon, avec le Roi. Tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfants du Roi, même bâtards, tout fléchissoit le genou devant cette mauvaise fée, qui ne savoit que nuire et jamais servir. Madame la Duchesse étoit fort bien avec elle, et sut toujours s'en servir. Son appartement étoit un sanctuaire, où n'étoit pas admis qui vouloit. Mme de Maintenon, qui ne la quitta point durant sa maladie, et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée. Elle et le Roi y perdirent beaucoup de plaisir; et le monde, aux dépens de qui elle le donnoit, y gagna beaucoup, car c'étoit une créature sans âme.

Son mari en tiroit parti le bâton haut, sans presque vivre avec elle; mais il s'en étoit fait craindre. C'étoit un

1. Pages 351-354 de notre tome I.

vieux vilain, fort débauché et horrible, qui étoit souffert à cause d'elle; et ne laissoient pas de se tourmenter l'un l'autre. Il étoit gros joueur, le plus fâcheux et le plus emporté, et toujours piqué et furieux. C'étoit un plaisir de le voir couper à Marly au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret, à renverser ce qui l'importunoit derrière, et leur casser les jambes; d'autres fois cracher derrière lui au nez de qui l'attrapoit.

Sa femme, avec tout son esprit, craignoit les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits. Cette folie alla au point de mourir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans; elle en redoubla d'*occupées*, c'étoit le nom qu'elle donnoit à ses veilleuses. Son fils, qui n'étoit point poltron, avoit la même manie, jusqu'à ne pouvoir être jamais seul le soir ni la nuit dans sa chambre.

C'étoit une manière de chèvre-pied[1], aussi méchant et plus laid encore que père[2], très-commode aux dames, et par là dans toutes les histoires de la cour, ivrogne à l'excès; il y a de lui mille contes plaisants de ses frayeurs des esprits et de ses ivrogneries. Il faisoit les plus jolies chansons du monde, où il excelloit à peindre les gens avec naïveté, et leurs ridicules avec le sel le plus fin. Le grand prévôt et sa famille, honnêtes gens d'ailleurs, en étoient farcis, et n'étoient mêlés à la cour avec personne : Heudicourt s'avisa de faire une chanson sur eux, si naturelle et si ridiculement plaisante qu'on en rioit aux larmes. Le maréchal de Boufflers, en quartier de capitaine des gardes, étant derrière le Roi, à la messe, où le silence et la décence étoient extrêmes, vit parler et rire autour de lui; il voulut imposer. Quelqu'un lui dit la chanson à l'oreille; à l'instant, voilà cet homme si sage, si grave, si sérieux, si courtisan, qui s'épouffe de rire, et qui à force de vouloir se retenir, éclate. Le Roi se tourne une fois, puis une se-

1. De satyre.
2. Saint-Simon avait d'abord écrit : *que père et mère*; puis il a biffé les deux derniers mots.



conde, le tout pour néant; les rires continuèrent aux larmes. Le Roi, dans la plus grande surprise de voir le maréchal de Boufflers en cet état, et derrière lui, et à la messe, lui demanda en sortant de la chapelle, et assez sévèrement, à qui il en avoit eu. Le maréchal à rire de nouveau, qui lui répondit comme il put que cela ne pouvoit lui être conté que dans son cabinet. Dès qu'il y fut entré, le Roi reprit la question: le maréchal la satisfit par la chanson, et voilà le Roi aux éclats à l'entendre de sa chambre. Il fut plusieurs jours sans pouvoir regarder aucun de ces Montsoreaux sans éclater; toute la cour de même : ils furent réduits à disparoître pour quelque temps[1].

A force de boire, Heudicourt s'abrutit tout à fait, mais fort longtemps depuis la mort du Roi, et s'est enfin cassé la tête sur un escalier de Versailles, dont il mourut le lendemain. Sa mère, qui mettoit les gens en pièces, en sérieux ou en ridicule, et qui avoit toujours quelque *mais* accablant quand elle entendoit dire du bien de quelqu'un devant le Roi ou Mme de Maintenon, ne fut regrettée que d'elle. Je disois d'elle et de Mme de Dangeau, qui dans les mêmes privances en étoit la contre-partie parfaite, qu'elles étoient le mauvais ange et le bon ange de Mme de Maintenon.

La mort du chevalier d'Elbœuf, arrivée sept ou huit jours après, fit moins de bruit dans le monde. Il étoit fils aîné du duc d'Elbœuf et de sa première femme, qui n'eut que lui et Mme de Vaudemont. Elle étoit fille unique du comte de Lannoy, chevalier de l'ordre en 1633, premier maître d'hôtel du roi et gouverneur de Montreuil, mort en 1649. Elle épousa en 1643 le comte de la Rocheguyon, premier gentilhomme de la chambre du Roi en survivance de son père. Il étoit fils unique des célèbres M. et Mme de Liancourt, et fut tué au siége de Mardick en 1646, ne laissant qu'une fille unique, qui épousa M. de la

1. Cette anecdote est déjà racontée au tome IV, p. 371 et 372.

Rochefoucauld, le grand maître de la garde-robe, le grand veneur, et si bien toute sa vie avec le Roi. Sa veuve épousa M. d'Elbœuf, avec qui elle ne fut pas heureuse; ce fut en 1648. Il en eut le gouvernement de Montreuil, qu'il joignit à celui de Picardie, qu'il avoit eu de son père. Il s'emporta si étrangement contre sa femme, qui étoit grosse, qu'il la prit entre ses bras pour la jeter par la fenêtre; la frayeur qu'elle en eut la saisit à tel point, que le fils dont elle accoucha naquit tremblant de tout son corps, et ne cessa de trembler toute sa vie. Elle mourut à Amiens en 1654, à vingt-huit ans.

Deux ans après, M. d'Elbœuf se remaria à Mlle de Bouillon, à qui, non plus qu'à ses parents, il ne voulut jamais passer la qualité de prince dans le contrat de mariage, parmi tout le lustre dont brilloit alors M. de Turenne. Il en eut le duc d'Elbœuf d'aujourd'hui et le prince Emmanuel son frère. L'état de l'aîné leur fit prendre le parti de l'engager aux vœux de Malte, à se contenter de ce qu'il en put tirer, et à lui faire tout céder à son cadet du second lit. Il choisit on ne sait pourquoi le Mans pour sa demeure, où il vit toujours la meilleure compagnie du pays. Il n'étoit pas ignorant, avoit de l'esprit et de la politesse, même de la dignité, et ne laissoit pas d'être considéré dans sa famille. Il n'étoit point mal fait, et avoit cinquante-neuf ans. Lui et Mme de Vaudemont étoient frère et sœur de mère de la mère du duc de la Rocheguyon et de M. de Liancourt, qui furent leurs héritiers. Ils en eurent la terre de Brunoy, et fort peu de chose d'ailleurs, et je crois rien de Mme de Vaudemont lorsqu'elle mourut.

Le comte de Benavente, de la maison de Pimentel, grand d'Espagne de la première classe, chevalier du Saint-Esprit et sommelier du corps, mourut à Madrid dans une grande considération. Il a été ci-devant assez parlé de lui, à propos du testament de Charles II et de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, pour n'avoir rien à y ajouter. Il laissa un fils, savant, obscur, toujours hors

de Madrid, et fou des jésuites. Le roi d'Espagne manda au duc d'Albe, son ambassadeur en France, par un courrier exprès, qu'il lui donnoit la charge de sommelier du corps, qui est une des trois grandes, et de laquelle je parlerai en son lieu : c'est notre grand chambellan, mais tel qu'il étoit autrefois.

Mme de Soubise touchoit enfin au bout de sa brillante et solide carrière. Sa beauté lui coûta la vie. Soutenue de son ambition et de l'usage qu'elle avoit fait de l'une et de l'autre, je ne sais si elle fut fort occupée d'autres pensées[1], prête à voir des choses bien différentes. Elle avoit passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint : du veau et des poulets ou des poulardes rôtis ou bouillis, des salades, des fruits, quelques laitages, furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie; et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avoit eu beaucoup d'enfants, dont quelques-uns étoient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois : la vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion. Mme de Soubise qui ne demandoit pas la même préparation, s'en trouva enfin attaquée elle-même quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchissante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle put; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise, qui, d'achat ou d'embellissement et d'augmentations, leur revient à plusieurs millions.

De là, plus que jamais occupée de faveur et d'ambition, elle entretenoit son commerce de lettres avec le Roi et Mme de Maintenon, et se soutint dans sa même considération à la cour et dans son même crédit. On a vu avec

1. Saint-Simon, en ajoutant après coup *d'autres pensées* en interligne, a oublié d'effacer *en* devant *fut fort occupée*.



quelle attention elle suivit la promotion de son fils, à propos de ce que j'ai raconté du chapeau demandé par l'Empereur pour le prince de Lorraine, évêque d'Olmutz. Elle avoit souvent dit que quelques rangs que les maisons eussent acquis, il n'y avoit de solide que la dignité de duc et pair, et c'étoit aussi à quoi elle avoit toujours tendu. Je ne sais par quelle fatalité son crédit, qui emporta tant de choses si étranges, ne put obtenir celle-là. Elle se trouvoit à la portée d'autres gens considérables, dont le Roi craignit peut-être les cris et l'entraînement contre son goût, à l'occasion de cette grâce accordée à Mme de Soubise. Quoi qu'il en soit, elle n'y put parvenir; ce devoit être un des miracles de la constitution *Unigenitus*, comme on le verra dans la suite.

Cependant Mme de Soubise, hors d'espérance d'y arriver de plein saut, cherchoit à s'y échafauder. La mort de Mme de Nemours lui parut ouvrir une porte, non pas telle qu'elle la vouloit, mais pour bien marier une fille du prince de Rohan pour rien. Matignon, parvenu par son ami Chamillart au comble des richesses, cherchoit partout un mariage pour son fils qui pût le faire duc. Il comptoit d'avoir le duché d'Estouteville de la succession de Mme de Nemours; il espéra du crédit de Mme de Soubise, joint à celui de Chamillart, y réussir. Il convint de prendre pour rien une fille du prince de Rohan, et d'en reconnoître trois cent mille livres de dot, moyennant cette grâce. Mme de Soubise y mit les derniers efforts de son crédit; mais elle étoit mourante, la grâce d'ailleurs impossible, au point qu'il eût été plus aisé d'obtenir franchement une érection, comme on le verra parmi les pièces [1]; et l'affaire avorta. Mme de Soubise n'eut donc pas le plaisir de voir son fils duc, ni sa petite-fille en faire un. Elle ne vécut pas assez pour avoir la joie de voir la calotte rouge sur la tête de son second fils, par les délais de la promotion des couronnes.

1. Voyez tome I p. 420, note 4.



Elle mourut à soixante et un ans, le dimanche matin 3 février, laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage dû tout entier à sa beauté et à l'usage qu'elle en avoit su tirer. Malgré de tels succès, elle fut peu regrettée dans sa famille. Son mari ne perdit pas le jugement ; la douleur ne l'empêcha pas de chercher à tirer parti de la mort de sa femme et du local de sa maison pour faire un acte de prince, non même étranger, mais du sang.

La Merci est vis-à-vis l'hôtel de Guise, et le portail de l'église vis-à-vis la porte de cette maison, le travers étroit de la rue entre-deux. Il s'y étoit fait accommoder une chapelle. De longue main il prévoyoit la mort de sa femme, et il résolut de l'y faire enterrer. Le fin de ce projet étoit, sous prétexte d'un si proche voisinage, de l'y faire porter tout droit sans la faire mener à la paroisse, distinction qui n'est que pour les princes et les princesses du sang, qu'on ne porte point aux leurs, mais tout droit au lieu de leur sépulture. Sa femme morte, il brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, qui ne se douta jamais de la cause réelle, et qui se rendit en dupe à la commodité de la proximité, tellement que Mme de Soubise fut portée droit de chez elle à la Merci, et plus tôt enterrée qu'on ne se fût aperçu de l'entreprise. La chose faite, le cardinal de Noailles la trouva mauvaise, gronda le curé, et ce fut tout : il étoit des amis de Mme de Soubise; mais le monde, réveillé par ce peu de bruit, mit incontinent le doigt sur la lettre. On en parla beaucoup, et tant et si bien que les mesures furent prises contre les récidives. En effet, M. de Soubise étant mort en 1712, il fut porté à sa paroisse, et de là à la Merci. J'ai voulu ne pas omettre cette bagatelle, qui montre de plus en plus ces entreprises en toutes occasions, et par quels artifices les rangs et les distinctions de ce qu'on appelle princes étrangers, de naissance ou de grâce, se sont peu à peu formés.

CHAPITRE XV.

Étrange histoire du duc de Mortemart avec moi. — Mort, maison, famille et caractère de Madame de Maubuisson, — Mort, emplois et caractère d'Avaux — Étrange et singulier motif de Louvois, qui causa la guerre de 1688. — Mort et caractère de Mme de Vivonne. — Mort et caractère de Boysseuil. — Retraite sainte de Janson.

Peu de jours avant la mort de Mme de Soubise, il m'arriva une de ces aventures auxquelles ma vie a été sujette, qui sont de ces bombes qui tombent sur la tête sans qu'on puisse les prévoir ni même les imaginer. Je finissois d'ordinaire mes journées par aller, entre onze heures et minuit, causer chez les filles de Chamillart, où j'apprenois souvent quelques choses, et à ces heures-là il n'y avoit plus personne. Causant un soir avec elles trois et leur mère, les ducs de Mortemart et de la Feuillade s'y trouvèrent, et Mme de Cani, depuis le mariage de laquelle son frère étoit admis à toutes heures. C'étoit une manière de fou sauvage, extrêmement ivrogne, que son mariage rapprivoisoit au monde sans que le monde se rapprivoisât à lui. Il n'avoit ouï parler chez lui que de l'esprit des Mortemarts. Voulant se mettre dans le monde, il crut qu'au nom qu'il portoit il en falloit avoir comme eux. Ne s'en donne pas qui veut, ni tel qu'on le desire : ses efforts n'aboutirent qu'à une maussade copie de Roquelaure, assez mauvais original lui-même. Je ne le connoissois comme point; je ne le rencontrois que chez MM. et Mmes de Chevreuse et de Beauvillier, et encore fort rarement, aux heures familières où j'y allois ; il y étoit sérieux, silencieux, emprunté, et y demeuroit le moins qu'il lui étoit possible. La solitude, la mauvaise compagnie, le vin surnageoient toujours au reste de sa conduite, et M. et Mme de Beauvillier, quelquefois aussi M. et Mme de Chevreuse, malgré leurs extrêmes mesures, surtout pour ce qui re-

gardoit leur famille m'en contoient leurs peines et leurs douleurs.

Ce soir-là, n'y ayant qui que ce soit que cette compagnie, et aucuns domestiques, la conversation se tourna sur le bruit répandu d'une promotion de l'ordre à la Chandeleur, et qui ne se fit point. Ces Messieurs là-dessus me firent quelques questions sur le rang que les princes étrangers y ont obtenu aux diverses promotions, excepté à la première, et sur ce que MM. de Rohan et de Bouillon ne sont point chevaliers de l'ordre. J'expliquai simplement et froidement les faits qui m'étoient demandés, sentant bien à qui j'avois affaire; et en effet M. de Mortemart se mit à faire des plaisanteries là-dessus fort déplacées. Il s'en engoua, croyant dire merveilles; elles me jetèrent dans un silence profond. La Feuillade et les dames, qui vouloient savoir, tâchèrent inutilement de m'en tirer, et M. de Mortemart à pousser de plus belle. Quoique ses plaisanteries ne me regardassent point, et ne tombassent que sur les rangs, auxquels pourtant il n'avoit pas moins d'intérêt que moi et tous les autres, je sentis assez d'impatience pour faire une sage retraite; je voulus m'en aller : on me retint malgré moi, et je ne voulus pas forcer les barricades de leurs bras. M. de Mortemart cependant disoit toujours et ne tarissoit pas. A la fin je lui dis je ne sais quoi de très-mesuré, en deux mots, sur des plaisanteries si déplacées dans sa bouche, et pour cette fois je m'en allai. Je fus quelques jours sans y retourner; la famille s'en inquiéta : ils craignirent avec amitié que je ne fusse fâché; ils en parlèrent à Mme de Saint-Simon; j'y retournai, ils m'en parlèrent aussi : je glissai là-dessus, mais résolu à laisser désormais le champ libre au duc de Mortemart quand je l'y trouverois.

Cette année, il n'y eut point de bals à la cour, et de l'hiver il n'y eut, contre la coutume du Roi, qu'un seul voyage de Marly; on y alla quatre jours après ce que je viens de rapporter. Depuis quatre ans Mme de Saint-Simon et moi n'en manquions aucun voyage; nous fûmes éconduits de

celui-ci. Le voyage fini, et moi encore à Paris, la comtesse de Roucy, qui en avoit été, vint à Paris, où elle m'avertit que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy avoient fait des plaintes amères à Mme d'Urfé et à Pontchartrain, comme à mes amis et pour me le dire, de ce que j'avois dit que je voudrois qu'elles fussent mortes et toute leur maison éteinte, bien aise au reste d'être défait de Mme de Soubise, qui n'avoit que trop vécu.

Si Mme de Roucy m'eût appris que j'étois accusé d'avoir tramé contre l'État, elle ne m'eût pas surpris davantage, ni mis dans une plus ardente colère. Bien que mon cœur ni mon esprit ne me reprochassent point des sentiments si misérables, je repassai tout ce qui pouvoit m'être échappé depuis quelque temps; j'eus beau m'y épuiser, mes réflexions et mes recherches furent inutiles. Je m'en allai à Versailles débarquer chez Pontchartrain, qui me confirma ce que sa belle-sœur m'avoit appris, et qui ajouta que Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy lui avoient dit qu'ils la tenoient[1] du duc de Mortemart, qui le leur avoit dit à Marly. Alors je contai à Pontchartrain la soirée dont je viens de parler, à quel point mon silence et ma retenue avoient été poussés[2], combien de si honteuses échappées et si éloignées de moi l'avoient été de tous propos tenus, avec combien de réserve je m'étois borné aux réponses les plus courtes et les plus simples; et je le priai et le chargeai de le dire de ma part aux deux sœurs. Au partir de là je m'en allai trouver Mme d'Urfé, qui m'ayant confirmé les mêmes choses, et sur le duc de Mortemart, je la priai et chargeai de dire le soir même à ces mêmes deux sœurs que je réputerois à injure extrême d'être accusé de penser si indignement, que j'avois cette confiance que personne ne me reconnoîtroit à de tels sentiments, de la lâcheté desquels j'étois trop incapable pour croire avoir besoin de m'en justifier, que néanmoins, outre les cinq

1. Qu'ils tenaient la nouvelle. Quelques mots plus loin, Saint-Simon a bien écrit : « *le* leur avoit dit. »
2. *Poussées*, au manuscrit.



dames et le duc de la Feuillade, témoins uniques de ce qui s'étoit passé, qu'elles en pouvoient interroger, je m'offrois de donner en leur présence, et en celle de quiconque elles voudroient nommer, le démenti au duc de Mortemart en face, et le démenti net et entier sur elles, sur leur maison, sur Mme de Soubise, et sur tout ce qui directement ou indirectement pouvoit avoir trait ou faire entendre rien de semblable. J'ajoutai, et toujours avec charge de le leur dire, que je ne désavouois pas l'impatience avec laquelle je supportois beaucoup de choses sur leur rang contre le nôtre, mais que dans mes desirs, ni si j'étois homme à faire des châteaux en Espagne, je ne serois pas content de revoir l'ordre et la règle rétablie sur les rangs, telles qu'elles[1] le devoient être dans un royaume conduit par les lois de la sagesse et de la justice, si elles et leur maison n'existoient plus.

Ma commission, et toute entière, fut faite le soir même. Mlle de Lislebonne y répondit à merveilles, et avec cet air de franchise qu'elle avoit assez souvent; sa sœur aussi, mais avec moins d'esprit, en quoi elle étoit aussi fort inférieure à son aînée. Toutes deux chargèrent Mme d'Urfé de m'assurer qu'elles avoient été si étonnées qu'elles n'avoient point de peine à se persuader que je n'avois rien de semblable dans le cœur ni dans la bouche, ce qu'elles accompagnèrent de toutes sortes de marques d'estime, de discours obligeants et de compliments pour moi. Elles tinrent le même langage à Pontchartrain lorsqu'il leur parla.

Mme la duchesse de Ventadour, le prince de Rohan son gendre, et Monsieur de Strasbourg n'avoient appris cela que par Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy. Je ne leur fis rien dire, non plus qu'eux ne m'avoient point fait parler comme avoient fait les deux sœurs. Mme de Ventadour en fut apparemment piquée; elle continua ses plaintes, et moi, content de ce que j'avois fait, je les laissai tomber.

1. *Elles*, les règles. Au manuscrit, il y a *telle* au singulier, et *elles* au pluriel.



Cette noirceur ne prit pas, mais ne laissa pas de faire du bruit. J'étois outré contre le duc de Mortemart; et tout gendre qu'il fût de M. de Beauvillier, qui étoit pour moi toutes choses et en tout genre, je crus pousser toute considération à bout de ne pas l'aller chercher, mais bien résolu à l'insulter la première fois que je le rencontrerois. Il étoit à Paris depuis Marly, et je l'attendois au retour avec impatience. Mme de Saint-Simon, à qui, ni à personne, je m'étois bien gardé d'en laisser rien entendre, ne laissoit pas d'être inquiète. Elle la fut encore plus de ce qu'elle remarqua que, pressé par le duc de Charost, intimement de nos amis, je n'avois pas voulu lui conter cette histoire, qui n'avoit pas été toute entière jusqu'à lui. Elle se hâta de la lui conter en mon absence, et lui de l'aller dire à M. de Beauvillier, qui accourut aussitôt chez moi. Il n'est pas possible d'exprimer tout ce qu'il sentit et dit en cette occasion, jusqu'à déclarer qu'entre son gendre et moi il abandonneroit son gendre. Il l'envoya chercher à Paris, qui ne trouvant ni M. ni Mme de Beauvillier chez eux, monta chez M. de Chevreuse, où il crut les rencontrer. Il ne trouva que Mme de Chevreuse, qui renvoya sa compagnie, et ne retint que Mme de Lévy sa fille, devant qui, sans rien apprendre au duc de Mortemart, elle lui demanda seulement ce qui s'étoit passé entre lui et moi chez Mme Chamillart. Il lui en fit le récit tel que je l'ai rapporté. Mme de Chevreuse le questionna fort, et voyant qu'elle n'en tiroit rien de plus, elle lui conta tout le fait. Le duc de Mortemart, à son tour, entra dans une grande surprise et parut fort en colère, nia nettement et absolument qu'il eût rien dit d'approchant de ce qu'il apprenoit là qu'on lui imputoit d'avoir dit, se récria sur la noirceur d'une chose qu'il faudroit qu'il eût inventée, puisqu'il ne m'avoit jamais entendu rien dire qui en pût approcher. Il en dit autant après à M. de Beauvillier, et s'offrit de le soutenir à Mlle de Lislebonne, et à Mme d'Espinoy, à Mme d'Urfé et à Pontchartrain. MM. de Chevreuse et de Beauvillier me le dirent de sa part, et me prièrent de

trouver bon qu'ils me l'amenassent pour me le dire lui-même. Je ne tardai pas à instruire Pontchartrain et Mme d'Urfé de cette négative entière, et de la faire porter par eux à Mlle de Lislebonne et à Mme d'Espinoy.

Cependant nulle exécution de sa part, et les deux sœurs fermes à maintenir son rapport. Personne ne devoit être plus pressé que lui de se tirer par ce démenti éclatant du personnage de délateur infâme, quand il auroit été vrai que j'eusse dit ce qu'on m'imputoit, ou d'imposteur exécrable, et dans toutes les circonstances qui accompagnoient une telle imposture. De cette façon je demeurai dans l'incertitude si le duc de Mortemart, leur parlant de ce qui s'étoit passé, chose en soi inexcusable, ne s'étoit point échauffé de discours en discours assez pour leur laisser croire ce qu'elles me firent dire, et en bons rejetons des Guises, me commettre contre le gendre de M. de Beauvillier.

Quoi qu'il en soit, les choses en demeurèrent là, sans que le duc de Mortemart m'en ait jamais parlé, d'où je jugeai son cas fort sale. Sa famille répandit son désaveu partout, et de mon côté je ne m'y épargnai pas, et à publier le démenti que j'avois offert, dont les témoins n'étoient pas récusables, et qui fut avoué partout de Mlle de Lislebonne et de Mme d'Espinoy. Je ne sais comment le duc de Mortemart s'en tira avec elles. L'affaire demeura nette à mon égard, très-sale au sien. Je demeurai froid et fort dédaigneux avec lui lorsque je le rencontrois, lui fort embarrassé avec moi. M. de Beauvillier, sans que je lui en parlasse, peiné de nous voir de la sorte, et blessé de ce que son gendre n'étoit point venu chez moi, comme lui et le duc de Chevreuse l'y avoient voulu mener, et que même il ne m'avoit pas dit un mot sur cette affaire, quelque temps après lui défendit de se trouver chez lui quand j'y serois; M. et Mme de Chevreuse de même; tellement qu'il n'y entra plus lorsque j'y étois, et qu'il en sortoit à l'instant que j'y arrivois. Cela dura ainsi plusieurs années, sans que j'en aie été moins intimement avec sa propre

mère et tout le reste de sa famille. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai à parler du duc de Mortemart; mais je dois le témoignage à la Feuillade qu'il rendit, sans que je lui en parlasse, justice à la vérité, et partout et hautement, quoique nous ne fussions en aucune mesure d'amitié ni de commerce.

Madame de Maubuisson mourut à quatre-vingt-six ans, dans son abbaye près Pontoise, plus considérée encore pour son rare savoir, pour son esprit et pour son éminente piété, que par ce qu'elle étoit née et environnée. Elle étoit fille de Frédéric V électeur palatin, élu roi de Bohême en 1619, défait, dépouillé et proscrit en 1621, et ses États avec sa dignité électorale donnés au duc de Bavière, mort en Hollande en ce triste état, en 1632, à trente-huit ans, laissant de la fille du roi Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants sans patrimoine. L'aîné, Charles-Louis, fut rétabli dans ses États du Rhin par la paix de Munster, en 1648, avec un nouvel et dernier électorat, créé en sa faveur, le haut Palatinat et la dignité de premier électeur étant conservés à l'électeur de Bavière. Ce Charles-Louis n'eut qu'un fils et une fille, qui fut seconde femme de Monsieur et mère de M. le duc d'Orléans et de la duchesse de Lorraine. Le fils fut le dernier électeur de cette branche, et mourut sans enfants en 1706. Son électorat et ses États passèrent au duc de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold, etc. Madame de Maubuisson eut trois autres frères, qui parurent dans le monde : le prince Robert, qui s'établit en Angleterre, et qui y parut avec réputation dans le parti du malheureux roi Charles Ier, pendant les guerres civiles qui conduisirent ce monarque sur l'échafaud, à la honte éternelle des Anglois; le prince Maurice, qui, comme Robert, ne se maria point, et qui périt en mer à trente-trois ans, en 1654, allant tenter un établissement en Amérique; Édouard, qu'on appeloit le prince palatin, se fit catholique, passa longtemps en France, y épousa Anne Gonzague, sœur de la reine de Pologne, et fille de Charles duc de Mantoue et



de Nevers, qui dut son État à Louis XIII en tant de façons, à la valeur personnelle de ce grand roi au pas de Suse si célèbre, dont j'ai parlé ailleurs, et au mépris qu'il fit de la peste qui infectoit alors les Alpes et les lieux où il passa.

Cette Anne Gonzague, belle-sœur de Madame de Maubuisson, est la même qui, sous le nom de princesse palatine, figura si habilement dans la minorité de Louis XIV, opéra la sortie des princes du Havre, et se lia d'une si grande amitié avec Monsieur le Prince qu'à son retour, après la paix des Pyrénées, ils marièrent leurs enfants, en 1663, quelques mois après la mort d'Édouard, qui mourut catholique à Paris. Elle eut deux autres filles : la princesse de Salm, dont le mari fut gouverneur de l'empereur Joseph, et la duchesse d'Hanovre, de qui j'ai parlé plus d'une fois, qui n'eut que deux filles : l'une mère du duc de Modène d'aujourd'hui, l'autre que son oncle le prince de Salm persuada à l'empereur Léopold de faire épouser à Joseph, son fils, empereur après lui, qui n'en a laissé que la reine de Pologne, électrice de Saxe, et l'électrice de Bavière, aujourd'hui impératrice.

Ce prince Édouard et la princesse palatine sa femme avoient avec eux Louise-Hollandine, sœur d'Édouard, née 1622, qui se fit catholique à Port-Royal, où elle fut élevée, et dont elle prit parfaitement l'esprit. Elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, qui alla réformer celui de Maubuisson ; elle s'y fit religieuse, et en fut nommée abbesse en 1644. Elle étoit sœur aînée de Sophie, née 1630, mariée, 1658, à Ernest-Auguste duc d'Hanovre, créé neuvième électeur par l'empereur Léopold, 19 décembre 1692. C'est cette Sophie que Madame aimoit tant, à qui elle écrivoit sans cesse, et beaucoup trop, comme on l'a vu à la mort de Monsieur. Ce fut elle que le parlement d'Angleterre déclara, le 23 mars 1701, la première à succéder à la couronne d'Angleterre après le roi Guillaume prince d'Orange, et Anne sa belle-sœur, princesse de Danemark, et leur postérité, au préjudice de

cinquante-deux héritiers plus proches, mais tous catholiques. Sophie, entre plusieurs enfants, laissa, en mourant veuve en 1714, son fils aîné Georges-Louis, duc et électeur d'Hanovre, qui succéda à la reine Anne d'Angleterre, père du roi d'Angleterre d'aujourd'hui.

Ainsi Madame de Maubuisson étoit sœur du père de Madame et du père de Madame la Princesse et de ses sœurs, de la mère de l'électeur d'Hanovre roi d'Angleterre, fille de la sœur du roi d'Angleterre Charles Ier, tante des deux rois d'Angleterre ses fils, et grand'tante de l'impératrice Amélie femme de l'empereur Joseph. Tant d'éclat fut absorbé sous son voile. Elle ne fut principalement que religieuse, et seulement abbesse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit jamais d'être distinguée en rien : elle ne connut que sa cellule, le réfectoire, la portion commune ; elle ne manqua à aucun office ni à aucun exercice de la communauté, écarta les visites, la première à tout et la plus régulière, ardente à servir ses religieuses, avec un esprit en tout supérieur et un grand talent de gouvernement, dont la charité, la douceur, la prévenance, la tendresse pour ses filles étoit l'âme, et desquelles aussi elle fut continuellement adorée : aussi n'étoit-elle contente qu'avec elles, et ne sortit jamais de sa maison. Les autres se souvenoient d'autant plus de ce qu'elle étoit qu'elle sembloit l'avoir entièrement oublié, avec une simplicité parfaite et naturelle. Son humilité avoit banni toutes les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs maisons, et tout air de savoir les moindres choses, encore qu'elle égalât beaucoup de vrais savants. Elle avoit infiniment d'esprit, aisé, naturel, sans songer jamais qu'elle en eût, non plus que de science.

Madame, Madame la Princesse, le roi et la reine d'Angleterre l'alloient voir, toujours plus souvent qu'elle ne vouloit. Madame et Madame la Princesse lui étoient extrêmement attachées. La feue Reine, Madame la Dauphine de Bavière, l'avoient été voir plusieurs fois ; la maison de Condé souvent, Monsieur aussi, et sa belle-sœur, la prin-

cesse palatine, très-souvent tant qu'elle vécut. Pour peu qu'elle n'eût pas été attentive à rompre et à éviter les commerces, les visites les plus considérables et les lettres n'auroient pas cessé; mais elle ne vouloit pas retrouver le monde dans le lieu qu'elle avoit pris pour asile contre lui.

Elle conserva sa tête, sa santé, sa régularité entières jusqu'à la mort, et laissa sa maison inconsolable. Quoique peu au goût de la cour, par celui de terroir qu'elle avoit apporté de Port-Royal, et qu'elle conserva chèrement dans sa maison et dans elle-même, sans s'en cacher, elle ne laissa pas d'avoir une grande considération toute sa vie, qui fut sans cesse le modèle des plus excellentes religieuses et des plus parfaites abbesses, auquel très-peu ou point ont pu atteindre. Mme la duchesse de Bourgogne étoit sa petite-nièce : toute la famille royale, excepté le Roi, en prit le deuil pour sept ou huit jours; celui de Madame et de Madame la Princesse dura le temps ordinaire aux nièces.

En même temps mourut M. d'Avaux. Son grand-père, son père, son frère aîné et le fils de ce frère, furent tous quatre successivement présidents à mortier, et le dernier est mort premier président. M. de Mesmes, frère de d'Avaux, avoit eu de la Basinière, son beau-père, la charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre, dont d'Avaux eut la survivance pendant sa première ambassade en Hollande, que son neveu eut ensuite. D'Avaux et son frère étoient neveux paternels du président de Mesmes et de M. d'Avaux, surintendant des finances, célèbre par sa capacité et le nombre de ses importantes ambassades. Tous deux étoient aînés du père du président de Mesmes et de d'Avaux duquel je parle ici. D'avaux l'oncle mourut sans alliance, en 1650; et son frère aîné, mort la même année, ne laissa que Mme de Vivonne et une religieuse naine à la Visitation de Chaillot, sœurs de mère de la duchesse de Crequy, qui a été dame d'honneur de la Reine.

D'Avaux le neveu avoit été conseiller au Parlement, maître des requêtes, enfin conseiller d'État. C'étoit un fort bel homme et bien fait, galant aussi, et qui avoit de l'honneur, fort l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse et beaucoup de politesse. Il alla d'abord ambassadeur à Venise, ensuite plénipotentiaire à Nimègue, où, en grand courtisan qu'il étoit, il s'attacha à Croissy, qui l'étoit avec lui, et frère de Colbert, lequel le fit secrétaire d'État des affaires étrangères à la disgrâce de Pompone. D'Avaux, quelque temps après la paix de Nimègue, fut ambassadeur en Hollande. Le nom qu'il portoit lui servit fort pour tous ces emplois, et le persuada qu'il en étoit aussi capable que son oncle. Il faut pourtant avouer qu'il en avoit des talents, de l'adresse, de l'insinuation, de la douceur, et qu'il fut toujours partout parfaitement averti. Il s'acquit en Hollande une amitié et une considération si générale, et jusque des peuples, et sut si bien se ménager avec le prince d'Orange, parmi les ordres positifs et réitérés qu'il avoit de chercher à lui faire de la peine en tout jusque dans les choses inutiles, qu'il auroit fait tout ce qu'il auroit voulu pour le Roi, sans cette aversion que le prince d'Orange ne put jamais vaincre, et dont j'ai expliqué en son lieu la funeste origine, qui le jeta dans le parti opposé à la France, de laquelle il devint enfin le plus grand ennemi.

D'Avaux fut informé dès les premiers temps, et longtemps encore les plus secrets, du projet de la révolution d'Angleterre, et en avertit le Roi. On se moqua de lui, et on aima mieux croire Barillon, ambassadeur du Roi en Angleterre, qui trompé par Sunderland et les autres ministres confidents du roi Jacques, mais perfides et qui trempoient eux-mêmes dans la conjuration, abusé par le Roi d'Angleterre même dupe de ses ministres, rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on y donnoit n'étoient que des chimères.

Ils devinrent pourtant si forts, et d'Avaux marquoit tant de circonstances et de personnes, qu'il ne tint qu'à



nous de n'être pas les dupes, en faisant le siége de Maestricht, qui déconcertoit toutes les mesures, au lieu de celui de Philisbourg, qui n'en rompit aucune. Mais Louvois vouloit la guerre, et se garda bien de l'arrêter tout court. Outre sa raison générale d'être plus maître de tout par son département de la guerre, il en eut une particulière très-pressante, que j'ai su longtemps depuis bien certainement, et qui est trop curieuse pour l'omettre, puisque l'occasion s'en présente si naturellement ici.

Le Roi, qui aimoit à bâtir, et qui n'avoit plus de maîtresse, avoit abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avoit pour Mme de Montespan, et le rebâtissoit pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois étoit surintendant des bâtiments. Le Roi, qui avoit le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres ; les trémeaux ne faisoient encore que de s'élever, et n'étoient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui étoit alors très-aisé ; Louvois soutint que la fenêtre étoit bien. Le Roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui étoit entier, brutal, et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain, le Roi vit le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excelloit, le Roi ne laissoit pas de le consulter sur ses bâtiments. Il lui demanda s'il avoit été à Trianon ; le Nôtre répondit que non ; le Roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain, il le vit encore ; même question, même réponse. Le Roi comprit à quoi il tenoit, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y seroit avec Louvois. Pour cette fois le Nôtre n'osa y manquer. Le Roi arrivé, et Louvois présent, il fut question de la fenêtre, que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le Roi voulut que le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il étoit droit et vrai et qu'il diroit librement ce qu'il auroit trouvé. Louvois piqué s'emporta ; le Roi, qui ne le fut pas moins, le laissoit dire ;

et cepenant le Nôtre, qui auroit bien voulu n'être pas là, ne bougeoit. Enfin le Roi le fit aller, et cependant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de la fenêtre, avec audace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le Roi avoit raison de quelques pouces; Louvois voulut imposer, mais le Roi, à la fin trop impatienté, le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivoit le Roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisoit presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on étoit de plein pied à la cour, à quelques marches près, que tout étoit ouvert, et que tout suivoit partout. La vespérie[1] fut forte et dura assez longtemps, avec les réflexions des conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, auroit gâté toute cette façade et auroit engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avoit pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouange, les Tilladets, et ce peu de familiers de toutes ses heures, en furent effrayés, et dans leur inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui étoit arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il étoit perdu, et que, pour quelques pouces, le Roi oublioit tous ses services, qui lui avoient valu tant de conquêtes; mais qu'il y mettroit ordre, et qu'il lui susciteroit une guerre telle qu'il lui feroit avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, et de là s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole : il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg; il la confirma

1. Voyez tome V, p. 215 et note 1.

en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre; il y mit le dernier sceau, pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc de Savoie, qui ne vouloit que la paix, et qu'à l'insu du Roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été mis bien au net depuis.

Pour en revenir à d'Avaux, de retour de Hollande par la rupture, il passa en Irlande avec le roi d'Angleterre, en qualité d'ambassadeur du Roi auprès de lui, avec entrée dans son conseil. Il n'avoit garde de réussir auprès d'un prince avec lequel il ne fut jamais d'accord, qui fut trompé sans cesse, qui s'opiniâtra, malgré les expériences et tout ce que d'Avaux lui put représenter, à donner dans tous les piéges qui lui étoient tendus. Les événements montrèrent sans cesse combien d'Avaux avoit raison; mais une lourde méprise le perdit pour un temps, et ce fut par un bonheur qu'il ne pouvoit guère espérer que ce ne fut pas pour toujours. Il rendoit compte des affaires aux deux ministres de la guerre et des affaires étrangères : des troupes, des munitions, des mouvements et des projets de guerre à Louvois; des négociations du cabinet et de la conduite du roi d'Angleterre, de l'intérieur de l'Irlande et des intelligences d'Angleterre à Croissy, son ancien camarade de Nimègue, et depuis cette époque son ami. Il s'étoit de plus en plus attaché à lui par son ambassade de Hollande. Le fond de son emploi dépendoit de lui; le reste, qui alloit à Louvois, n'étoit que par accident : ainsi l'intérêt et le cœur étoient d'accord en faveur de Croissy. Celui-ci étoit ennemi de Louvois, qui le malmenoit fort, et d'Avaux lui écrivoit conformément à sa passion contre Louvois. Malheureusement le secrétaire de d'Avaux se méprit aux enveloppes; il adressa la lettre pour Louvois à Croissy, et celle pour Croissy à Louvois, qui à sa lecture entra dans une si furieuse colère, que Croissy lui-même

s'en trouva fort embarrassé. D'Avaux en fut perdu : il n'eut d'autre parti à prendre que de demander à revenir; il l'obtint. Son bonheur voulut que Louvois, perdu lui-même auprès de Mme de Maintenon (ce qui n'est pas de mon sujet, mais qui se retrouvera peut-être ailleurs), ne fit plus que déchoir, et alloit être arrêté, comme je l'ai déjà dit plus haut à propos du projet de reprendre Lille, lorsqu'il mourut. Ce fut pour d'Avaux une belle délivrance.

On l'envoya ambassadeur en Suède. Le comte d'Avaux, orné du cordon bleu, plut infiniment en ce pays-là. Il y renouvela les traités et y servit fort bien. Il arriva dans ce même temps que quelque indiscret ou malin se moqua de la crédulité de la cour de Stockholm, et y révéla que ce seigneur n'étoit qu'un homme de robe, nullement chevalier du Saint-Esprit, mais revêtu d'un cordon bleu vénal, dont aucun homme, non-seulement de qualité, mais d'épée, ne voudroit depuis MM. de Rhodes, dont l'histoire fut éclaircie. Les Suédois sont fiers, ils se crurent dédaignés; d'Avaux, dont les manières leur avoient jusque-là beaucoup plu, ne leur fut plus agréable : il essuya des dégoûts qui le pressèrent de hâter son retour.

En 1701, sur le point de la rupture des Hollandois, qu'on desiroit avec passion d'éviter, il fut renvoyé à la Haye comme un homme qui leur étoit personnellement agréable et qui y avoit beaucoup d'amis. En effet il y fut parfaitement bien reçu, et retenu même à diverses reprises; mais tout fut personnel pour lui, et pour amuser en attendant leurs dernières mesures bien prises; leur parti étoit décidé : le roi Guillaume régnoit chez eux, et tous les charmes de d'Avaux ne purent empêcher la rupture. Il se fit tailler peu après son retour; les incommodités qui lui en demeurèrent ne l'empêchèrent pas de vouloir encore être employé, quoique en effet elles l'en rendissent incapable.

C'étoit un homme d'un très-aimable commerce, mais



qui par goût, par opinion de soi, par habitude, vouloit être, se mêler, et surtout être compté. Parmi tant de bonnes choses, une misère le rendit ridicule. Il étoit, comme on l'a dit, de robe, avoit passé par les différentes magistratures jusqu'à être conseiller d'État, de robe aussi. Mais accoutumé à porter l'épée et à être le comte d'Avaux en pays étranger, où ses ambassades l'avoient tenu bien des années à reprises, il ne put se résoudre à se défaire, en ses retours ici, ni de son épée, ni de sa qualité de comte, ni à reprendre l'habit de son état. Il étoit donc à son regret vêtu de noir, n'osant hasarder l'or ni le gris, mais avec la cravate et le petit canif à garde d'argent au côté; et le cordon bleu qu'il portoit par-dessus en écharpe lui contentoit l'imagination, en le faisant passer pour un chevalier de l'ordre en deuil au peuple et à ceux qui ne le connoissoient pas. Il n'alloit jamais à aucun des bureaux du conseil, non plus que les conseillers d'État d'épée. La douleur étoit qu'il falloit pourtant aller au conseil, y être en robe de conseiller d'État comme les autres, et porter l'ordre au col, y voir cependant les conseillers d'État en justaucorps gris ou d'autre couleur, en un mot en épées et avec leurs habits ordinaires.

Cela faisoit un fâcheux contraste avec Courtin et Amelot, conseillers d'État de robe, et longtemps ambassadeurs comme lui, et qui toujours à leur retour avoient repris tout aussitôt leur habit et toutes leurs fonctions du conseil, sans en manquer aucune. Le chancelier de Pontchartrain ne pouvoit digérer cela de d'Avaux; il mouroit d'envie de lui en parler; mais le Roi le voyoit, en rioit tout bas, et avoit la bonté de le laisser faire. Cela arrêtoit le chancelier et les conseillers d'État, qui en douceur le trouvoient très-mauvais. La pierre lui revint, et il mourut de la seconde taille, assez pauvre, sans avoir été marié. Il avoit vendu au président de Mesmes, son neveu, sa charge de l'ordre, avec permission de continuer de le porter. Avec tout cela il eut toujours des amis et de la considération.



Un mois après, il fut suivi par sa cousine germaine, veuve du maréchal-duc de Vivonne. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, dont la singularité étoit digne de s'allier aux Mortemarts. Elle étoit extrêmement riche, et ces Messieurs-là, qui régulièrement se ruinoient de père en fils, trouvoient aussi à se remplumer par de riches mariages. Pour ces deux-ci ils n'eurent rien à se reprocher, et se ruinèrent à qui mieux mieux chacun de leur côté. C'étoient des farces, à ce que j'ai ouï dire aux contemporains, que de les voir ensemble; mais ils n'y étoient pas souvent, et ne s'en devoient guère à faire peu de cas l'un de l'autre.

M. de Vivonne étoit brouillé avec le duc de Mortemart, son fils, que j'ai vu regretter comme un grand sujet et un fort honnête homme aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, ses beaux-frères, et à qui le Roi donna des millions avec la troisième fille de Colbert, dont Mme de Montespan fit le mariage. A l'extrémité du duc de Mortemart, M. de Seignelay fit tant qu'il lui amena M. de Vivonne. Il le trouva mourant, et sans en approcher se mit tranquillement à le considérer, le cul appuyé contre une table. Toute la famille étoit là désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire: « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas, j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père. » On peut juger quel scandale cela fit (ce prétendu père étoit un écuyer de M. de Vivonne). Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et après un peu de silence, il s'en alla. C'étoit l'homme le plus naturellement plaisant, et avec le plus d'esprit et de sel, et le plus continuellement, dont j'ai ouï faire au feu Roi cent contes meilleurs les uns que les autres, qu'il se plaisoit à raconter.

Mme de Vivonne avoit été de tous les particuliers du Roi, qui ne pouvoit s'en passer; mais il s'en falloit bien qu'il l'eût tant ni quand il vouloit. Elle étoit haute, libre, capricieuse, ne se soucioit de faveur ni de privance, et ne vouloit que son amusement. Mme de Montespan et Mme de

Thianges la ménageoient, et elle les ménageoit fort peu; c'étoit souvent entre elles des disputes et des scènes excellentes. Elle aimoit fort le jeu, et y étoit furieuse, même les dernières années de sa vie, qu'elle fût dévote tant qu'elle put, et réduite, après avoir tout fricassé elle et son mari, mort dès 1688, à n'avoir presque rien qu'une grosse pension du Roi, et à loger chez son intendant, avec un train fort court, où elle jouoit peu et aux riens, et conserva toujours de la considération, mais laissa peu de regrets.

Boysseuil mourut en même temps. C'étoit un gentilhomme grand et gros, fort bien fait en son temps, excellent homme de cheval, grand connoisseur, qui dressoit tous ceux du Roi, et qui commandoit la grande écurie, parce que Lyonne[1], qui en étoit premier écuyer, ne fit jamais sa charge. Boysseuil s'étoit mis par là fort au goût du Roi, qui le traita toujours avec distinction. C'étoit un honnête homme, et fort brave, qui vouloit être à sa place et respectueux, mais qui étoit gâté. De la confiance entière de Monsieur le Grand et de Mme d'Armagnac, qu'il conserva toute sa vie, il étoit parvenu à les subjuguer, et à être tellement maître de tout à la grande écurie, excepté du pécuniaire, que Mme d'Armagnac s'étoit réservé et qu'elle fit étrangement valoir, qu'il y étoit compté pour tout, et le comte de Brionne pour rien.

Boysseuil étoit fort brutal, qui traitoit souvent Monsieur le Grand et Mme d'Armagnac, tout hauts qu'ils étoient, à faire honte à la compagnie, gros joueur et fort emporté, qui faisoit des sorties et qui juroit dans le salon de Marly comme il eût pu faire dans un tripot. On le craignoit, et il disoit aux femmes tout ce qu'il lui venoit en fantaisie quand la fureur d'un coupe-gorge le saisissoit.

A un voyage du Roi, où la cour séjourna quelque temps à Nancy, il se mit un soir à jouer je ne sais plus chez qui de la cour. Un joueur s'y trouva qui jouoit le plus gros

1. Le manuscrit porte *Lyonne*, mais il faut lire *Brionne* : voyez la fin du paragraphe.



jeu du monde. Boysseuil perdoit gros et étoit fort fâché. Il crut s'apercevoir que ce joueur trompoit, qui n'étoit connu et souffert que par son jeu; il le suivit, et s'assura par ses yeux si bien, que tout à coup il s'élança sur la table, et lui saisit la main qu'il tenoit sur la table avec les cartes dont il alloit donner. Le joueur, fort étonné, voulut tirer sa main et se fâcher; Boysseuil, plus fort que lui, lui dit qu'il étoit un fripon, et à la compagnie qu'elle alloit le voir, et tout de suite, lui secouant la main de furie, mit en évidence la tromperie. Le joueur, confondu, se leva et s'en alla. Le jeu dura encore du temps, et assez avant dans la nuit. Lorsqu'il finit, Boysseuil s'en alla. Comme il sortoit[1] la porte pour se retirer à pied, il trouva un homme collé contre la muraille, qui lui proposa de lui faire raison de l'affront qu'il lui avoit fait : c'étoit le même joueur qui l'avoit attendu là. Boysseuil lui répondit qu'il n'avoit point de raison à lui faire, et qu'il étoit un fripon : « Cela peut être, lui répliqua le joueur, mais je n'aime pas qu'on me le dise. » Ils s'allèrent battre sur-le-champ : Boysseuil y remboursa deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir; le joueur s'évada sans blessure, et se battit fort bien à ce que dit Boysseuil. Personne n'ignora cette aventure que le Roi, qui la sut des premiers[2], et qui par bonté pour Boysseuil la voulut toujours ignorer, et prit sa blessure pour une maladie ordinaire.

Il n'étoit ni marié ni riche, mais à son aise. Sa physionomie, toujours furibonde en tout temps, faisoit peur, avec de gros yeux rouges qui lui sortoient de la tête.

Janson se retira en ce temps-ci. Il étoit fils du frère du cardinal de Janson, et frère de l'archevêque d'Arles. C'étoit un homme fort bien fait, qui avoit servi avec réputation, et qui étoit maréchal de camp, sous-lieutenant de

1. Il nous semble bien qu'il y a *sortoit*, mais le mot est difficile à lire au manuscrit.

2. On voit clairement que la contradiction de cette phrase n'est qu'apparente

la première compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibes, estimé, bien traité, et fort à son aise. Il étoit veuf depuis cinq ou six ans, et avoit des enfants. Il étoit depuis longtemps dans une grande piété. Vers quarante-trois ou quatre ans, il se retira en Provence, bâtit au bout de son parc un couvent de minimes, se retira parmi eux, vivant en tout comme eux. Il éprouva leur ingratitude sans en vouloir sortir, pour ajouter cette dure sorte de pénitence à ses autres austérités. Il vécut dans une grande solitude, tout occupé de prières et de bonnes œuvres, après avoir donné ordre à sa famille, vécut saintement près de vingt ans de la sorte, et mourut fort saintement aussi.

CHAPITRE XVI.

Mort et caractère de M. le prince de Conti. — Pensions à la princesse et au prince de Conti. — Deuil du Roi et ses visites. — Eau bénite du prince de Conti. — Friponnerie débitée sur moi, bien démentie. — Adresse trop orgueilleuse de Monsieur le Duc, découverte et vaine. — Entreprises inutiles de Monsieur le Duc, forcé d'avouer et de donner des fauteuils aux ducs pareils au sien, au service du prince de Conti, où les évêques n'en purent obtenir.

M. le prince de Conti mourut le jeudi 21 février, sur les neuf heures du matin, après une longue maladie qui finit par l'hydropisie. La goutte l'avoit réduit au lait pour toute nourriture, qui lui avoit réussi longtemps. Son estomac s'en lassa; son médecin s'y opiniâtra, et le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda et obtint de faire venir de Suisse un excellent médecin françois réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avoit pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avoit été charmante; jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avoient des grâces infinies; des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amou-



reux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il étoit encore coquet avec tous les hommes : il prenoit à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'État, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement que le succès en étoit certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avoit de plus distingué, l'amour du Parlement, l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'étoit un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien, qui possédoit les histoires générales et particulières, qui connoissoit les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savoit où il avoit appris chaque chose et chaque fait, qui en discernoit les sources, et qui retenoit et jugeoit de même tout ce [que] la conversation lui avoit appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.

M. de Montausier et Monsieur de Meaux, qui l'avoient vu élever auprès de Monseigneur, l'avoient toujours aimé avec tendresse, et lui eux avec confiance ; il étoit de même avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et avec l'archevêque de Cambray et les cardinaux d'Estrées et de Janson. Monsieur le Prince le héros ne se cachoit pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants ; il fut la consolation de ses dernières années. Il s'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui ; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années.

Chez lui l'utile et le futile, l'agréable et le savant, tout étoit distinct et en sa place. Il avoit des amis : il savoit les choisir, les cultiver, les visiter, vivre avec eux, se mettre à leur niveau sans hauteur et sans bassesse. Il avoit aussi des amies indépendamment d'amour ; il en fut accusé de plus d'une sorte, et c'étoit un de ses prétendus rapports

avec César. Doux jusqu'à être complaisant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politesse distinguée selon le rang, l'âge, le mérite, et mesuré avec tous; il ne déroboit rien à personne; il rendoit tout ce que les princes du sang doivent, et qu'ils ne rendent plus ; il s'en expliquoit même et sur leurs usurpations et sur l'histoire des usages et de leurs altérations. L'histoire des livres et des conversations lui fournissoit[1] de quoi placer, avec un art imperceptible, ce qu'il pouvoit de plus obligeant sur la naissance, les emplois, les actions. Son esprit étoit naturel, brillant, vif; ses reparties promptes, plaisantes, jamais blessantes; le gracieux répandu partout, sans affectation; avec toute la futilité du monde, de la cour, des femmes, et leur langage avec elles, l'esprit solide et infiniment sensé; il en donnoit à tout le monde; il se mettoit sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parloit le langage de chacun avec une facilité nonpareille. Tout en lui prenoit un air aisé. Il avoit la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachoit beaucoup d'art. Les marques de leurs talents pourroient passer pour le dernier coup de pinceau de son portrait; mais, comme tous les hommes, il avoit sa contre-partie.

Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimoit rien. Il avoit et vouloit des amis, comme on veut et qu'on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il étoit bas courtisan, il ménageoit tout, et montroit trop combien il sentoit ses besoins en tous genres de choses et d'hommes; avare, avide de bien, ardent, injuste. Le contraste de ses voyages de Pologne et de Neuchâtel ne lui fit pas d'honneur. Ses procès contre Mme de Nemours et ses manières de les suivre ne lui en firent[2] pas davantage, bien moins encore sa basse complaisance pour la personne et le rang des bâtards, qu'il ne pouvoit souffrir, et pour tous ceux dont il pouvoit avoir besoin, toute-

1. Au manuscrit *fournissoient*, au pluriel.
2. Saint-Simon a écrit *fit*.

fois avec plus de réserve sans comparaison que Monsieur le Prince.

Le Roi étoit véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvoit lui refuser, et qu'il étoit exact à n'outrepasser pas d'une ligne. Il ne lui avoit jamais pardonné son voyage d'Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avoient été écrites et qui avoient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avoient allumé une haine dans Mme de Maintenon et une indignation dans le Roi que rien n'avoit pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'étoit acquise, l'amour général qu'il s'étoit concilié lui étoient tournés en crimes. Le contraste de M. du Maine excitoit un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappoit malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fut point mêlé avec la bâtardise, étoit un autre démérite qui se faisoit sentir à tous moments. Jusqu'à ses amis étoient odieux, et le sentoient.

Toutefois, malgré la crainte servile, les courtisans mêmes aimoient à s'approcher de ce prince : on étoit flatté d'un accès familier auprès de lui ; le monde le plus important, le plus choisi, le couroit; jusque dans le salon de Marly il étoit environné du plus exquis; il y tenoit des conversations charmantes sur tout ce qui se présentoit indifféremment; jeunes et vieux y trouvoient leur instruction et leur plaisir, par l'agrément avec lequel il s'énonçoit sur toutes matières, par la netteté de sa mémoire, par son abondance sans être parleur. Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure des repas. Le Roi le savoit, il en étoit piqué, quelquefois même il n'étoit pas fâché qu'on pût s'en apercevoir. Avec tout cela on ne pouvoit s'en déprendre; la servitude si régnante jusque sur les moindres choses y échoua toujours.

Jamais homme n'eut tant d'art caché sous une simplicité si naïve, sans quoi que ce soit d'affecté en rien. Tout en lui couloit de source; jamais rien de tiré, de recherché; rien

ne lui coûtoit. On n'ignoroit pas qu'il n'aimoit rien, ni ses autres défauts; on les lui passoit tous, et on l'aimoit véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger.

Monseigneur, auprès duquel il avoit été élevé, conservoit pour lui autant de distinction qu'il en étoit capable, mais il n'en avoit pas moins pour M. de Vendôme, et l'intérieur de sa cour étoit partagée[1] entre eux. Le Roi porta toujours en tout M. de Vendôme; la rivalité étoit donc grande entre eux. On a vu quelques éclats de l'insolence du grand prieur; son aîné, plus sage, travailloit mieux en dessous : son élévation rapide, à l'aide de sa bâtardise et de M. du Maine, surtout la préférence au commandement des armées, mit le comble entre eux, sans toutefois rompre les bienséances.

Mgr le duc de Bourgogne, élevé de mains favorables au prince de Conti, étoit au dehors fort mesuré avec lui; mais la liaison intérieure d'estime et d'amitié étoit intime et solidement établie : ils avoient l'un et l'autre mêmes amis, mêmes jaloux, mêmes ennemis, et sous un extérieur très-uni l'union étoit parfaite.

M. le duc d'Orléans et M. le prince de Conti n'avoient jamais pu compatir ensemble : l'extrême supériorité de rang avoit blessé par trop les princes du sang; M. le prince de Conti s'étoit laissé entraîner par les deux autres. Lui et Monsieur le Duc l'avoient traité un peu trop en petit garçon à sa première campagne, à la seconde avec trop peu de déférence et de ménagement. La jalousie d'esprit, de savoir, de valeur, les écarta encore davantage. M. le duc d'Orléans, qui ne sut jamais se rassembler le monde, ne se put défaire du dépit de le voir bourdonner sans cesse autour du prince de Conti. Un amour domestique acheva de l'outrer. Conti charma qui[2], sans être cruelle, ne fut jamais prise que pour lui. C'est ce qui le ternit sur

1. Le manuscrit donne bien le féminin.
2. Cette ellipse hardie est du fait de Saint-Simon. A-t-il par mégarde omis le nom de Madame la Duchesse?



la Pologne, et cet amour ne finit qu'avec lui. Il dura même longtemps après dans l'objet qui l'avoit fait naître, et peut-être y dure-t-il encore, après tant d'années, au fond d'un cœur qui n'a pas laissé de s'abandonner ailleurs. Monsieur le Prince ne pouvoit s'empêcher d'aimer son gendre, qui lui rendoit de grands devoirs; malgré de grandes raisons domestiques, son goût et son penchant l'entraînoient vers lui. Ce n'étoit pas sans nuages : l'estime venoit au secours du goût, et presque toujours ils triomphoient du dépit. Ce gendre étoit le cœur et toute la consolation de Madame la Princesse.

Il vivoit avec une considération infinie pour sa femme, même avec amitié, non sans être souvent importuné de ses humeurs, de ses caprices, de ses jalousies. Il glissoit sur tout cela, et n'étoit guère avec elle. Pour son fils, tout jeune qu'il étoit, il ne pouvoit le souffrir, et le marquoit trop dans son domestique; son discernement le lui présentoit par avance tel qu'il devoit paroître un jour : il eût mieux aimé n'en avoir point, et le temps fit voir qu'il n'avoit pas tort, sinon pour continuer la branche. Sa fille morte duchesse de Bourbon étoit toute sa tendresse; l'autre, il se contentoit de la bien traiter.

Pour Monsieur le Duc et lui, ils furent toujours le fléau l'un de l'autre, et d'autant plus fléau réciproque que la parité de l'âge et du rang, la proximité la plus étroite redoublée, tout avoit contribué à les faire vivre ensemble à l'armée, à la cour, presque toujours dans les mêmes lieux, quelqufois encore à Paris. Outre les causes les plus intimes, jamais deux hommes ne furent plus opposés. La jalousie, dont Monsieur le Duc fut transporté toute sa vie, étoit une sorte de rage qu'il ne pouvoit cacher, de tous les genres d'applaudissements qui environnoient son beau-frère. Il en étoit d'autant plus piqué que le prince de Conti couloit tout avec lui, et l'accabloit de devoirs et de prévenances. Il y avoit vingt ans qu'il n'avoit mis le pied chez Madame la Duchesse lorsqu'il mourut. Elle-même n'osa jamais envoyer savoir de ses nouvelles, ni en de-

mander devant le monde pendant sa longue maladie; elle n'en apprit qu'en cachettes, le plus souvent par Mme la princesse de Conti sa sœur. Sa grossesse et sa couche de M. le comte de Clermont lui vinrent fort à propos pour cacher ce qu'elle auroit eu trop de peine à retenir. Cette princesse de Conti et son beau-frère vécurent toujours avec union, amitié et confiance. Elle entendit raison sur la Choin, que le prince de Conti courtisa comme les autres, et qu'il n'y avoit pas moyen de négliger.

Avec M. du Maine, il n'y avoit que la plus indispensable bienséance; pareillement avec la duchesse du Maine, et avec peu de contrainte d'ailleurs : M. le prince de Conti en savoit et en sentoit trop là-dessus pour ne s'accorder pas quelque liberté, qui lui étoit d'autant plus douce qu'elle étoit applaudie.

Quelque courtisan qu'il fût, il lui étoit difficile de se refuser toujours de toucher par l'endroit sensible, et qu'on n'osoit guère relever, le Roi, qu'il n'avoit jamais pu se réconcilier, quelques soins, quelques humiliations, quelque art, quelque persévérance qu'il y eût si constamment employés, et c'est de cette haine si implacable qu'il mourut à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre à quoi que ce fût, moins encore au commandement des armées, et le seul prince sans charge, sans gouvernement, même sans régiment, tandis que les autres, et plus encore les bâtards, en étoient accablés.

A bout de tout, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin, et dans d'autres amusements qui n'étoient plus de son âge, et pour lesquels son corps étoit trop foible, et que les plaisirs de sa jeunesse avoient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi privé des plaisirs, et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter.

On a vu qu'il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie. Ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même long-

temps en idée. Chamillart, qui trop gouverné, trop entêté avec des lumières trop courtes, avoit le cœur droit et françois, alloit toujours au bien autant qu'il le voyoit, sentoit le désordre des affaires, les besoins pressants de la Flandre, et se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie, pour porter Mme de Maintenon, et le Roi par elle, à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux de cette frontière et de l'armée qui la défendoit par ce même prince, dont la naissance même cédoit à la réputation. Il l'emporta enfin, et il eut la permission de l'avertir qu'il étoit choisi pour commander l'armée de Flandres.

Conti en tressaillit de joie : il n'avoit jamais trop compté sur l'exécution de la ligue d'Italie; il en avoit vu le projet s'évanouir peu à peu; il ne comptoit plus d'être de rien : il se laissa donc aller aux plus agréables espérances. Mais il n'étoit plus temps : sa santé étoit désespérée; il le sentit bientôt, et ce tardif retour vers lui ne servit que [à] lui faire regretter la vie davantage. Il périt lentement, dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par la disgrâce, et de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour inespéré du Roi et par l'ouverture d'une brillante carrière.

Il avoit été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé : il étoit fort instruit; les désordres de sa vie n'avoient fait qu'offusquer ses connoissances sans les éteindre; il n'avoit pas laissé même de lire souvent de quoi les réveiller.

Il choisit le P. de la Tour, général de l'Oratoire, pour le préparer et lui aider à bien mourir. Il tenoit tant à la vie, et venoit encore d'y être si fortement rattaché, qu'il eut besoin du plus grand courage. Trois mois durant, la foule remplit toute sa maison, et celle du peuple la place qui est devant. Les églises retentissoient des vœux de tous, des plus obscurs comme des plus connus, et il est arrivé plusieurs fois aux gens des princesses sa femme et ses filles d'aller d'église en église de leur part pour faire dire des



messes, et de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de si flatteur n'est arrivé à personne. A la cour, à la ville, on s'informoit sans cesse de sa santé; les passants s'en demandoient dans les rues; ils étoient arrêtés aux portes et aux boutiques, où on en demandoit à tous venants.

Un mieux fit plutôt respirer que rendre l'espérance; tandis qu'il dura, on l'amusa de toutes les curiosités qu'on put : il laissoit faire, mais il ne cessoit pas de voir le P. de la Tour et de penser à lui. Mgr le duc de Bourgogne l'alla voir, et le vit seul longtemps; il y fut fort sensible. Cependant le mal redoubla et devint pressant; il reçut plus d'une fois les sacrements, avec les plus grands sentiments.

Il arriva que Monseigneur, allant à l'Opéra, passa d'un côté de la rivière le long du Louvre, en même temps que le saint sacrement étoit porté vis-à-vis, sur l'autre quai, au prince de Conti. Mme la duchesse de Bourgogne sentit le contraste; elle en fut outrée, et en entrant dans la loge, le dit à la duchesse du Lude; Paris et la cour en furent indignés. Mlle de Melun, que Mme la princesse de Conti d'abord, puis Madame la Duchesse avoient mise dans la familiarité de Monseigneur, aidée de Mme d'Espinoy sa belle-sœur, fut la seule qui osa lui rendre le service de lui apprendre le mauvais effet d'un Opéra si déplacé, et de lui conseiller d'en réparer le scandale par une visite à ce prince, chez qui il n'avoit pas encore imaginé d'aller : il la crut; la visite fut courte. Elle fut suivie d'une autre de Messeigneurs ses fils. Madame la Princesse y passoit les nuits depuis longtemps; Monsieur le Prince n'étoit pas en état de le voir; Monsieur le Duc garda quelque sorte de bienséance, surtout les derniers jours; M. du Maine fort peu. M. le prince de Conti avoit toujours vu quelques amis, et les soirs, touché de l'affection publique, se faisoit rendre compte de tout ce qui étoit venu.

Sur la fin, il ne voulut plus voir personne, même les princesses, et ne souffrit que le plus étroit nécessaire



pour son service, le P. de la Tour, M. Fleury, qui avoit été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfants de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentiments de piété, dont j'ai ouï raconter au P. de la Tour des choses admirables.

Les regrets en furent amers et universels; sa mémoire est encore chère; mais disons tout, peut-être gagna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédoit en lui à celle du cœur; il fut très-grand par l'espérance : peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du Roi, s'il y fût entré.

Le Roi se sentit fort soulagé, Mme de Maintenon aussi, Monsieur le Duc infiniment davantage; pour M. du Maine, ce fut une délivrance, et pour M. de Vendôme un soulagement à l'état où il commençoit à s'apercevoir que sa chute étoit possible; Monseigneur apprit sa mort à Meudon, partant pour la chasse; il ne parut pas en lui la moindre altération.

Son fils, qui avoit déjà une pension du Roi de quarante mille livres, en eut une augmentation de trente mille livres, et Mme la princesse de Conti en eut une de soixante mille livres. Le testament parut fort sage; le domestique médiocrement récompensé. Ces pensions furent données le lendemain de la mort.

Le surlendemain, le Roi alla chez Mme la princesse de Conti et chez Mme du Maine, toutes deux belles-sœurs, et Mme la duchesse de Bourgogne ensuite, et prit le deuil en noir le jour suivant pour quinze jours. Il envoya Seignelay, maître de sa garde-robe, faire les compliments de sa part à l'hôtel de Conti, et à Monsieur le Prince et à Madame la Princesse. Monsieur le Prince, depuis longtemps malade et renfermé dans sa chambre, reçut le message; il chargea Seignelay de son très-humble remerciement, et sur-

tout de dire au Roi de sa part qu'en tout temps il auroit fait une grande perte, que lui-même en tout temps en auroit été fort touché, mais qu'en ce temps-ci il l'étoit doublement, où ce prince eût été d'une si grande ressource s'il eût plu à Sa Majesté de se servir de lui ; liberté fort nouvelle pour Monsieur le Prince, si mesuré courtisan : il ne l'eût pas apparemment prise s'il n'avoit pas été instruit de ce qu'il s'étoit passé là-dessus.

M. le prince de Conti avoit choisi sa sépulture à Saint-André des Arcs, auprès de sa vertueuse mère, pour laquelle il avoit toujours conservé beaucoup de respect et de tendresse. Il avoit aussi défendu toute la pompe dont il seroit possible de se passer. Je me doutai que l'orgueil de Monsieur le Duc ne se renfermeroit pas dans des bornes si étroites; je priai donc Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant absent, de faire en sorte que je ne fusse de rien de tout ce qui se feroit en cette occasion : je ne me trompai pas.

Monsieur le Duc obtint l'eau bénite en la forme réservée au seul premier prince du sang, qui l'est aussi pour ce qui est au-dessus, et non pour aucun autre prince du sang : ainsi le mercredi 27 février, M. le duc d'Enghien vêtu en pointe avec le bonnet carré, nommé pour représenter la personne du Roi, et le duc de la Trémoille, nommé par le Roi comme duc, et averti de sa part par Desgranges pour accompagner le représentant, se rendirent, chacun de leur côté, dans la grand'cour des Tuileries, où ils trouvèrent un carrosse du Roi, de ses pages et de ses valets de pied, douze gardes du corps et quelques-uns des Cent-Suisses avec quelques-uns de leurs officiers. M. de la Trémoille, en long manteau, se mit sur le derrière du carrosse du Roi, à côté du prince représentant; Desgranges sur le devant, servant en l'absence du grand maître des cérémonies; les pages du Roi montés devant et derrière le carrosse, qui n'étoit point drapé, et seulement à deux chevaux, environné des Suisses à pied avec leurs hallebardes, et des valets de pied du Roi, aussi à pied, aux portières,

suivi du carrosse du duc d'Enghien, son gouverneur et ses gentilshommes dedans, et de celui du duc de la Trémoille avec les siens. Le marquis d'Hautefort, en manteau long, nommé par le Roi pour porter la queue du prince représentant, étoit aussi dans le carrosse du Roi sur le devant. Les gardes du corps à cheval marchoient immédiatement devant et derrière. Ils arrivèrent ainsi à l'hôtel de Conti, tout tendu de deuil. Monsieur le Duc et le nouveau prince de Conti, accompagnés des ducs de Luxembourg et de Duras, qu'ils avoient invités comme parents, tous quatre en manteau long, tous quatre de front, tous quatre leur queue portée chacun par un gentilhomme en long manteau, reçurent le prince représentant à sa portière, lequel reçut les mêmes honneurs qu'on eût faits à la personne même du Roi; la queue du manteau du duc de la Trémoille toujours portée par un gentilhomme en manteau long. L'abbé de Maulevrier, aumônier du Roi, en rochet, et lors en quartier, présenta le goupillon au prince représentant; un autre, mais le même, le présenta à Monsieur le Duc, à M. le Prince de Conti, et aux ducs de la Trémoille, de Luxembourg et de Duras. Les prières achevées, la conduite se fit comme la réception, le retour comme on étoit venu. M. de la Trémoille et M. d'Hautefort prirent congé de M. le duc d'Enghien dans la cour des Tuileries, d'où chacun reprit son carrosse et s'en alla chez soi. J'oublie de dire que, pendant cette eau bénite, d'autres gardes du corps et Cent-Suisses avec leurs officiers gardèrent et garnirent l'hôtel de Conti, comme il se pratique dans les maisons où le Roi va.

Le même jour, huit archevêques ou évêques en rochet et camail, députés par tous les prélats qui se trouvèrent à Paris, allèrent donner de l'eau bénite après que tous les gardes furent retirés. Le lendemain, Monsieur le Duc, M. le duc d'Enghien, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent donner l'eau bénite, reçus par M. le prince de Conti, tous en long manteau; et quelques heures après, le Parlement y fut aussi, et les autres cours supé-



rieures. M. le duc d'Orléans et les fils de France n'y furent point, comme n'étant pas de même rang; mais le cardinal de Noailles y fut, à la tête du chapitre de Notre-Dame.

Deux jours après cette eau bénite, je sus qu'il s'étoit débité que j'avois trouvé mauvais de n'avoir pas été nommé au lieu du duc de la Trémoille, et dit qu'il y feroit quelque sottise, faute de savoir; que ce propos avoit été tenu chez M. de Bouillon, à Versailles, en présence de M. de la Trémoille, qui sourit et s'en moqua, et qui, sur ce qu'on le lui soutint, tira quatre pistoles de sa poche, et fit taire en offrant le pari, que personne ne voulut accepter. Il leur demanda si eux-mêmes me l'avoient ouï dire, et les confondit. Cette justice et cette marque d'amitié me fut très-sensible. J'étois en effet très-éloigné de soupçonner M. de la Trémoille de se mal conduire, plus encore de le dire, et hors de portée de trouver mauvais que mon ancien m'eût été préféré, quand même j'aurois eu envie de faire cette fonction; et je me sus bon gré de ma précaution avec Desgranges, que je répandis et fis répandre par lui. Je ne pus savoir qui l'avoit dit, mais en général je m'expliquai durement sur quiconque; personne n'osa s'en fâcher.

Le corps de M. le prince de Conti demeura quelques jours exposé chez lui en attendant que tout fût prêt à Saint-André des Arcs. Monsieur le Duc, ardent à empiéter d'adresse où il ne pouvoit de vive force, fit cependant insinuer par ses principaux domestiques, et par ceux de l'hôtel de Conti, aux amis du feu prince et aux siens ducs[1], que bien des gens alloient donner de l'eau bénite et prier Dieu quelque temps près du corps, que cette piété étoit une marque d'amitié qu'on s'étonnoit qu'ils n'eussent pas encore rendue, et que le manteau long étoit l'habit le plus décent pour ce devoir funèbre. Rien de si aisé à attraper que les ducs, ni de si hors de garde en tout et pour tout,

1 A ceux qui étaient ducs.



malgré les expériences. Le duc de Sully et le duc de Villeroy donnèrent dans ce panneau, le maréchal de Choiseul aussi, et d'autres. Saintrailles, premier écuyer de Monsieur le Duc, homme fort du grand monde et ami du duc de Villeroy, l'avoit tonnelé[1], et allégué l'exemple du duc de Sully. Il me le conta, et que son père, piqué au vif, ne verroit jamais Saintrailles. La juste confiance en la facilité des ducs avoit fait commencer par eux, pour venir après aux princes étrangers sur cet exemple; mais le bruit que fit le maréchal de Villeroy éventa la mèche et arrêta tout tout court. Monsieur le Duc n'osa se fâcher, parce qu'au murmure se joignit le ridicule d'avoir tenté par là de vouloir faire garder le corps de M. le prince de Conti.

Il y avoit un temps infini qu'il n'étoit mort de prince du sang : le dernier prince de Conti étoit mort à Fontainebleau, de la petite vérole, qu'il avoit gagnée de Madame sa femme en 1685, 9 novembre, à vingt-cinq ans, sans postérité; Monsieur son père, à Pézenas, 11 février, en 1666, à trente-sept ans; Monsieur le Prince, 11 décembre 1686, à soixante-cinq ans, à Fontainebleau, où il étoit allé de Chantilly sur la petite vérole de Mme la duchesse de Bourbon. Cette garde en effet avoit été l'objet de Monsieur le Duc. Il se souvenoit que la Reine, les filles et les petites-filles de France étoient gardées par des duchesses et des princesses étrangères alternativement, et par des dames de qualité avec les unes et les autres, où toutes se relevoient; il se souvenoit aussi qu'à la mort de Mlle de Condé, sa sœur, en 1700, ils avoient essayé de la faire garder par des dames non titrées, dont presque aucune n'avoit voulu tâter, et qu'ils n'avoient osé le proposer aux titrées; mais il ignoroit ou il avoit oublié que cette garde n'est que pour les princesses, et non pour les princes, pas même pour les rois, près du corps desquels il ne reste que leurs principaux officiers. On se moqua donc du peu

1. Voyez tome IV, p. 113, note 2.

de dupes qui s'étoient laissé persuader, qui crièrent fort haut, et la chose en demeura là.

Mais Monsieur le Duc n'en fut pas moins ardent à tenter des entreprises. Il imagina de faire porter le corps en carrosse : là-dessus force discussions. Il n'y eut pas moyen d'y réussir; il s'en tira par la défense que le prince défunt avoit faite de toutes les cérémonies qui se pouvoient supprimer : c'étoit à quoi il auroit dû penser plus tôt. Lorsqu'il vit qu'il falloit se réduire à l'usage ordinaire, il proposa nettement aux ducs qui seroient invités au convoi d'y être en manteau long. MM. de Luxembourg et de la Rocheguyon, amis intimes de feu M. le prince de Conti, et fort bien avec les princes du sang, le refusèrent encore plus net, dont Monsieur le Duc s'aigrit jusqu'à s'emporter avec menaces. Dépité de la sorte, et déjà un peu brouillé avec Madame sa sœur, il prit prétexte de se dispenser du convoi sur ce qu'un rhume empêchoit M. le prince de Conti de s'y trouver, et il y envoya M. le duc d'Enghien en long manteau. Personne ne fut invité; qui voulut, ducs et autres, se trouvèrent à l'arrivée du corps à Saint-André, mais en deuil, sans manteau. Achevons tout de suite cette triste matière pour n'avoir pas à y revenir.

On fit dans la même église un superbe service, où les évêques et les parents seuls furent invités par la famille, mais où tout abonda. Un prélat officia; le P. Massillon de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont, fit une admirable oraison funèbre. Monsieur le Duc, M. le duc d'Enghien et M. le prince de Conti firent le deuil. Les évêques se formalisèrent de n'avoir point de fauteuils : ils se fondoient sur ce qu'ils étoient dans l'église; ils ne se vouloient point souvenir des exemples de la même prétention dans les derniers temps qui n'a pas été admise, si ce n'est pour les évêques-pairs, mais hors de rang d'avec le clergé, et à part. Néanmoins, après quelques mouvements, les évêques demeurèrent sur leurs formes[1]. La règle est constante que

1. *Forme*, stalles de chœur.

personne en ces cérémonies n'a que le même traitement qu'il auroit chez le prince dont on fait les obsèques s'il étoit vivant.

Par cela même, les ducs y devoient avoir des fauteuils en tout pareils à ceux des princes du sang; Monsieur le Duc, toujours entreprenant, les avoit tous supprimés : il ne s'en trouva que trois pour les trois princes du deuil, et une forme joignant le dernier fauteuil, et plusieurs autres formes de suite. Les premiers arrivés s'en aperçurent, et s'en plaignirent tout haut; Monsieur le Duc fit la sourde oreille. Bientôt après, M. de Luxembourg, la Meilleraye et la Rocheguyon arrivèrent; ils lui en parlèrent : il s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point de fauteuils, et qu'il ne savoit où en prendre; sur quoi ces trois ducs lui déclarèrent qu'ils alloient donc sortir avec tous les autres. Cette prompte résolution étonna Monsieur le Duc; il ne s'y étoit pas attendu : il vouloit faire un exemple par adresse, mais de refuser les fauteuils, il le sentit insoutenable : il protesta qu'il n'avoit jamais imaginé de ne leur pas donner des fauteuils, qu'il ne savoit comment faire; puis voyant que ces Messieurs lui faisoient déjà la révérence pour se retirer, il les arrêta, et dit qu'il falloit pourtant trouver moyen de les satisfaire. Alors la ruse parut tout[1] entière : sur-le-champ il vint des fauteuils par derrière. Monsieur le Duc fit excuse de ce qu'il ne s'en trouvoit pas assez pour tous les ducs, et par composition on en mit un joignant celui de M. le prince de Conti, tout pareil au sien et sur même ligne, et quatre ou cinq autres de suite, puis tant qu'il y en eut d'espace en espace, et un pour le dernier duc, afin que tout ce qui étoit entre-deux fût réputé fauteuil, et tous les ducs y être assis. On vit ainsi qu'il y en avoit en réserve pour une dernière nécessité, dont outre l'entreprise manquée, Monsieur le Duc fut outré.

Qui que ce soit n'eut là de manteau long que les princes

1. Le manuscrit porte bien ici *tout*, invariable.



du deuil et leurs maisons; aussi n'osèrent-ils le proposer à personne après ce qui s'étoit passé là-dessus lors du convoi. Les princes étrangers se tinrent adroitement à l'écart, pour ne rien perdre et ne se point commettre.

Je me suis étendu sur ces obsèques pour faire voir que quelque grand, solide et juste que soit le rang des princes du sang, ils en veulent encore davantage, et n'épargnent ni ruses ni violences pour usurper, en quoi ils ont réussi, et depuis sans cesse à se faire des droits de leurs usurpations.

CHAPITRE XVII.

Rencontre en même pensée fort singulière entre le duc de Chevreuse et moi, origine des conseils mal imités établis à la mort de Louis XIV. — Péril secret du duc de Beauvillier; Harcourt manque à coup près[1] d'entrer au conseil. — Mort et deuil d'un enfant de l'électeur de Bavière. — Mariage du marquis de Nesle avec la fille du duc Mazarin. — Mariage du marquis d'Ancenis avec la fille de George d'Entragues. — Retour de Flandres du maréchal de Boufflers, hors d'état de servir; Villars, sous Monseigneur, général en Flandres; Harcourt, sous Mgr le duc de Bourgogne, général sur le Rhin; Berwick en Dauphiné, le duc de Noailles en Roussillon; M. le duc d'Orléans en Espagne; les princes ne sortent[2] point de la cour; comte d'Évreux ne sert plus, que Mme la duchesse de Bourgogne empêche de se rapprocher de Mgr le duc de Bourgogne. — Roucy admis, la Feuillade refusé de suivre Monseigneur volontaires[3]. — Rouillé en Hollande; caractère de Rouillé. — Conduite de Chamillart à l'égard des autres ministres, dont il embloit[4] le ministère; il s'en désiste à l'égard de Torcy, et en signe un écrit. — Affaire fort poussée entre Chamillart et Desmarets, dont le dernier eut l'avantage.

Cependant tout périssoit peu à peu, ou plutôt à vue d'œil: le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées, et rebutées d'être toujours mal conduites, par conséquent toujours malheureuses; les finances sans

1. Manque à un coup près, manque ou peu s'en faut.
2. Saint-Simon a écrit *sortèrent*.
3. En qualité de volontaires
4. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 215 et note 1.

ressource, nulle dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance: qui que ce soit qui osât porter la main à cette arche chancelante et prête à tomber.

Je m'étois souvent échappé sur tous ces désordres entre les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et encore plus sur leurs causes. Leur prudence, leur piété rabattoit mes plaintes sans pourtant les détruire. Accoutumés au genre de gouvernement qu'ils avoient toujours vu, et auquel ils avoient part, je mettois des bornes à ma confiance sur les remèdes que je pensois depuis longtemps. J'en étois si rempli qu'il y avoit des années que je les avois jetés sur le papier, plutôt pour mon soulagement et pour me prouver à moi-même leur utilité et leur possibilité, que dans l'espérance qu'il en pût jamais rien réussir. Ils n'avoient jamais vu le jour, et je ne m'en étois laissé entendre à personne, lorsqu'une après-dînée, le duc de Chevreuse vint chez moi dans l'appartement de feu M. le maréchal de Lorges, que j'occupois, et monta tout de suite dans un petit entre-sol à cheminée dont je faisois mon cabinet, et qu'il connoissoit fort. Il étoit plein de la situation présente; il m'en parla avec amertume; il me proposa de chercher des remèdes.

A mon tour je l'en pressai; je lui demandai s'il en croyoit de possibles, non que je tinsse[1] les choses désespérées, mais bien les obstacles invincibles. C'étoit un homme qui espéroit toujours et qui vouloit toujours marcher en conséquence, je dis marcher, mais à part soi. Cette manière satisfaisoit son amour du raisonnement, et ne faisoit pas violence à sa prudence si à sa politique[2]. C'étoit cela même qui me dégoûtoit: je haïssois les châteaux en Espagne et les raisonnements qui ne pouvoient aboutir à rien; je voyois manifestement l'impossibilité d'un gou-

1. Saint-Simon a écrit *tins.*
2. Si elle faisait violence à sa politique.

vernement sage et heureux tant que le système présent dureroit; je sentois toute celle d'aucun changement là-dessus, par l'habitude du Roi et l'opinion qu'il avoit prise que la puissance des secrétaires d'État étoit la sienne, ainsi que du contrôleur général, par conséquent impossibilité de la borner ni de la partager, ni de lui persuader qu'il pût sûrement admettre dans son conseil personne qui ne fît preuves complètes de roture, et de nouveauté même, excepté le seul chef du conseil des finances, parce que rien ne dépendoit de lui. Ce que j'avois donc fait là-dessus autrefois pour ma satisfaction seule, je l'avois condamné aux ténèbres, et regardé comme la république de Platon.

Ma surprise fut donc grande lorsque M. de Chevreuse, s'ouvrant de plus en plus avec moi, se mit à déployer les mêmes idées que j'avois eues. Il aimoit à parler, et il parloit bien, avec justesse, précision et choix. On aimoit aussi fort à l'entendre. Je l'écoutois donc avec toute l'attention de voir en lui mes pensées, mon dessein, mon projet, dont je l'avois toujours cru lui et M. de Beauvillier si éloignés, que je m'étois bien gardé de m'en expliquer avec eux, quelle que fût ma confiance en eux sans réserve, et la leur en moi, parce que je comptois sur l'inutilité de heurter de front leur habitude, tournée en persuasion, et de plus avec l'impossibilité de s'en jamais pouvoir promettre quoi que ce fût avec le Roi. M. de Chevreuse parla longtemps, développa son projet, et me récita tout le mien à si peu de choses près, et si peu considérables, que j'en demeurai stupéfait.

A la fin il s'aperçut de mon extrême surprise; il voulut me faire parler à mon tour sur ce qu'il proposoit; et je ne répondois que monosyllabes, absorbé que j'étois dans la singularité que j'éprouvois. A son tour la surprise le saisit : il étoit accoutumé à ma franchise, à m'entendre répandre avec lui, et se voir, si je l'ose dire avec tant de différences entre nous, louer, approuver, ou disputer et reprendre; car les deux beaux-frères me souffroient tout

cela. Il me voyoit morne, silencieux, concentré. « Mais parlez-moi donc, me dit-il enfin; à qui en avez-vous donc aujourd'hui? franchement, est-ce que je dis des sottises? » Alors je n'y pus plus tenir, et sans répondre une parole je tire une clef de ma poche, je me lève, j'ouvre une armoire qui étoit derrière moi, j'en tire trois forts petits cahiers écrits de ma main, et en les lui présentant: « Tenez, Monsieur, lui dis-je, voyez d'où vient ma surprise et mon silence. » Il lut, puis parcourut, et trouva tout son plan : jamais je ne vis homme si étonné, ou plutôt jamais deux hommes ne le furent l'un après l'autre davantage.

Il vit toute la substance de la forme de gouvernement qu'il venoit de me proposer; il vit les places des conseils remplies de noms dont quelques-uns étoient morts depuis; il vit toute l'harmonie de leurs différents ressorts, et celle des ministres de chacun des conseils; il vit jusqu'au détail des appointements, avec la comparaison de ceux des ministres effectifs du Roi. J'avois formé les conseils de ceux que j'y avois crus les plus propres, pour me répondre à moi-même à l'objection des sujets, et j'avois mis les appointements pour me répondre à celle de la dépense, et la comparer à celle du Roi pour le sien. Ces précautions ravirent M. de Chevreuse; les choix lui plurent presque tous, et la balance aussi des appointements.

Lui et moi fûmes longtemps à nous remettre de notre surprise réciproque; après nous raisonnâmes, et plus nous raisonnâmes, plus nous nous trouvâmes parfaitement d'accord, si ce n'est que j'avois plus approfondi et dressé plus exactement toutes les parties du même plan. Il me conjura de le lui prêter pour quelques jours; il vouloit l'examiner à son loisir. Huit ou dix jours après, il me le rendit. Lui et M. de Beauvillier en avoient fort raisonné ensemble; ils n'y trouvèrent presque rien à changer, et encore des bagatelles; mais la difficulté étoit l'exécution : ils la jugèrent impossible avec le Roi, ainsi



que je l'avois toujours cru. Ils me prièrent instamment de le conserver avec soin, pour des temps auxquels on pourroit s'en servir, qui étoient ceux de Mgr le duc de Bourgogne.

On verra dans la suite que ce projet fut la source d'où sortirent les conseils, mais très-informes et mal digérés, lors de la mort du Roi, comme ayant été trouvés dans la cassette de Mgr le duc de Bourgogne à sa mort. Toutes ces choses s'expliqueront en leur temps. On trouvera parmi les pièces[1] ces mêmes conseils tels que je les montrai à M. de Chevreuse, que M. de Beauvillier vit avec lui, car parler à l'un c'étoit parler à l'autre, et qui avec le temps allèrent jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne. S'il eût été question de les exécuter, j'y aurois changé différentes choses, mais rien pour le fond et l'essentiel, et cette exécution auroit eu lieu si ce prince avoit régné, ainsi que plusieurs autres.

Tandis que nous raisonnions de la sorte, le duc de Beauvillier couroit un grand et imminent danger. Il n'en avoit pas le plus léger soupçon. Ce fut merveilles comme je l'appris, et comment il fut paré si à propos qu'il n'y avoit pas une heure à perdre.

Mme de Maintenon s'étoit enfin vengée d'avoir vu son crédit obscurci et le duc de Vendôme triompher d'elle en triomphant de Mgr le duc de Bourgogne, qu'elle avoit entrepris vainement alors de soutenir. Peu à peu elle avoit repris le dessus; elle l'avoit fait reprendre à Mme la duchesse de Bourgogne, et par conséquent à Mgr le duc de Bourgogne; elle avoit éreinté Vendôme; elle avoit fait qu'il ne serviroit plus, et l'avoit fait déclarer. Dès là tous ses particuliers avec le duc de Beauvillier avoient cessé; la matière étoit tarie : il n'y avoit plus à se consulter et à prendre des mesures de concert.

J'ai remarqué que ce rapprochement n'avoit jamais été que sur ce seul point et par la seule nécessité, que la

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.



rancune subsistoit dans le cœur de la fée, qui ne pouvoit pardonner au duc de s'être maintenu malgré elle, et qu'elle voulut toujours depuis regarder en ennemie, toujours attentive aux moyens de le perdre. J'ai aussi remarqué que, dans ces mêmes temps, Harcourt, un peu refroidi avec elle, étoit revenu de Normandie à Fontainebleau, et avoit trouvé les moyens que j'ai expliqués de se raccrocher avec elle plus confidemment que jamais : il sut en profiter.

Mme de Maintenon reprit ses anciennes idées : elle travailla de nouveau à faire entrer Harcourt dans le conseil. C'étoit y mettre sa créature, et elle n'y en avoit plus depuis qu'elle regardoit Chamillart comme un homme qui lui avoit manqué en tout par le mariage de son fils, par le retour de Desmarets, par sa partialité pour Vendôme, enfin par ce projet si avancé de la reprise de Lille par le Roi en personne et sans elle. Elle le vouloit perdre, et Harcourt dans le conseil seroit bien plus fort à l'y servir. Elle vouloit se défaire du duc de Beauvillier, et Harcourt, dans le conseil, n'avoit qu'à lui succéder de plein pied, et avoit double intérêt à le détruire. Mme de Maintenon n'attendit pas ce secours; elle travailla en même temps à chasser Beauvillier et à placer Harcourt : son labeur fut heureux. Je n'ai pas su si la chute de l'un fut promise, et je ne veux donner pour certain que ce qui l'est, quoique ce qui arriva me l'ait fait croire; mais l'entrée du conseil pour Harcourt, le Roi en donna sa parole; ce ne fut pas sans peine : la même raison de l'exemple et des concurrents qui l'avoit déjà empêché une fois s'y opposoit encore celle-ci, quoique avec la considération de M. de la Rochefoucauld de moins, de la situation duquel je parlerai bientôt.

La parole donnée, ou plutôt arrachée, le comment embarrassa le Roi, qui, par la même raison des concurrents, ne voulut pas faire Harcourt ministre en le déclarant, et aima mieux le contour et le masque du hasard. Pour cela il fut convenu que, pendant le premier conseil d'État,



Harcourt, averti par Mme de Maintenon, se trouveroit comme fortuitement dans les antichambres du Roi, qu'à propos des choses d'Espagne le Roi proposeroit de consulter Harcourt, et tout de suite feroit regarder si par hasard il n'étoit point quelque part dans les pièces voisines, que s'y trouvant, il le feroit appeler, qu'il lui diroit tout haut un mot sur ce qui le faisoit mander, et tout de suite lui commanderoit de s'asseoir, ce qui étoit le faire ministre d'État, le retenir en ce conseil, et l'y faire toujours entrer après.

On a vu, à l'occasion de la disgrâce du maréchal de Villeroy, en quelle intime liaison j'étois avec son fils et sa belle-fille. On a vu ailleurs sur quel tour d'intimité le duc de Villeroy étoit avec Mme de Caylus, de l'exil de laquelle il avoit été cause, son retour, l'affection tendre pour elle de Mme de Maintenon, et la liaison intime d'Harcourt avec Mme de Caylus, sa cousine germaine, et qui entra et servit en tant de choses Harcourt auprès de Mme de Maintenon. Le secret de l'entrée d'Harcourt au conseil étoit extrême, et infiniment recommandé par le Roi. Soit imprudence, confiance, jalousie pour son père, quoique en disgrâce, quoi que ce fût, je le sus sur le point de l'exécution, et la manière dont elle se devoit faire. J'ouïs en même temps quelques mots louches sur le duc de Beauvillier, dont le duc de Villeroy n'ignoroit pas avec toute la cour que je ne fusse comme le fils.

Je ne perdis pas un instant; les moments étoient chers: je quittai le duc et la duchesse de Villeroy le plus tôt qu'il me fut possible, sans leur rien montrer; je gagnai ma chambre, et sur-le-champ j'envoyai un ancien valet de chambre, que tout le monde me connoissoit et qui étoit entendu, chercher M. de Beauvillier partout où il pourroit être (et il n'alloit guère), le prier de venir sur-le-champ chez moi, et que je lui dirois ce qui m'empêchoit d'aller chez lui : c'est que je ne voulois pas y aller au sortir de chez ceux d'avec qui je sortois, et que, sans grande précaution, tout se sait dans les cours.



En moins de demi-heure M. de Beauvillier arriva, assez inquiet de mon message. Je lui demandai s'il ne savoit rien ; je le tournai, moins pour le pomper[1], car je n'en avois pas besoin avec lui, que pour lui faire honte de son ignorance, qui si souvent l'avoit jeté dans des panneaux et des périls, et pour le persuader mieux après de ce que je voulois qu'il fît. Quand je l'eus bien promené sur son ignorance, je lui appris ce que je venois de savoir.

Mon homme fut interdit; il ne s'attendoit à rien moins. Je n'eus pas peine à lui faire entendre que, quand bien même son expulsion ne seroit pas résolue, l'inclusion d'Harcourt en étoit le cousin germain et le préparatif certain, qui appuyé de Mme de Maintenon, sans mesure et mal avec Torcy, lié au chancelier, domineroit sur les choses de la guerre, sur celles d'Espagne, et de là sur les autres affaires étrangères et sur celles des finances, avec la grâce de la nouveauté, l'audace qui lui étoit naturelle, et le poids que lui donnoient sa naissance, ses établissements, et les emplois par lesquels il avoit passé.

Après force raisonnements il fallut venir au remède, et le temps pressoit, à vingt-quatre heures près au moins. Il n'en trouvoit qu'à attendre, à se résigner, à se tenir en la main de Dieu, à se conduire au jour le jour, puisqu'il n'y avoit pas de temps assez pour parer cette entrée, qu'il conçut pourtant fort bien être sa sortie, ou en être au moins le signal. Il m'avoua que depuis quelques jours il trouvoit le Roi froid et embarrassé avec lui, à quoi jusqu'alors il m'avoua aussi qu'il avoit donné peu d'attention, mais dont alors la cause lui fut claire.

Je pris la liberté de le gronder de sa profonde ignorance de tout ce qui se passoit à la cour, et de cette charité mal entendue qui tenoit ses yeux et ses oreilles de si court, et lui si renfermé dans une bouteille. Je lui rappelai ce que je lui avois dit et pronostiqué, dans les bas des jardins de Marly, sur la campagne de Mgr le duc de Bourgogne, la

1. Pour lui tirer ses secrets.



colère où il s'en étoit mis, et les événements si conformes à mes pronostics. Enfin, j'osai lui dire qu'il s'étoit mis en tel éclat avec le Roi, par ne vouloir s'avantager de rien, qu'il ne tenoit plus à lui que par l'habitude de ses entrées, comme un garçon bleu, mais que puisqu'il y tenoit encore par là, il falloit du moins qu'il en tirât les avantages dans la situation pressante où il se trouvoit. Il me laissa tout dire, ne se fâcha point, rêva un peu quand j'eus fini, puis sourit et me dit avec confiance : « Eh bien! que pensez-vous donc qu'il y eût à faire? » C'étoit où je le voulois. Alors je lui répondis que je ne voyois qu'une chose unique à faire, laquelle étoit entre ses mains, et du succès de laquelle je répondrois bien, au moins pour lui, s'il vouloit prendre sur lui de la bien faire, si même elle n'empêchoit Harcourt d'entrer au conseil.

Alors je lui proposai d'user de la commodité de ses entrées, de prendre le Roi, le lendemain matin, seul dans son cabinet, et là de lui dire qu'il étoit informé que M. d'Harcourt devoit entrer au conseil, et la façon dont il y devoit être appelé, qu'il n'entroit point dans les raisons du Roi là-dessus, qu'il n'en craignoit que son importunité par le mépris public que M. d'Harcourt faisoit de ses ministres, qui n'étoit pas ignoré de Sa Majesté, l'ascendant qu'il vouloit prendre sur tous et qu'aucun n'aimeroit à endurer, et l'embarras sur les affaires étrangères par sa rupture particulière avec Torcy, qu'il croyoit être obligé de dire cela à Sa Majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence, qu'en même temps il n'en pouvoit avoir sur une chose qu'il remarquoit depuis quelques jours, et dont il ne pouvoit s'empêcher d'ouvrir son cœur avec toute la soumission, le respect et l'attachement qu'il avoit pour sa personne ; et là lui dire ce qu'il remarquoit de lui à son égard, de lui parler un peu pathétiquement et dignement, mais avec un air d'affection, puis d'ajouter qu'il ne tenoit qu'à son estime et à ses bonnes grâces, point à aucune place; lui parler encore avec la même affection et reconnoissance de ce qu'il les lui avoit toutes



données sans qu'il eût jamais songé à pas une, qu'il étoit également prêt à les lui remettre pour peu qu'il le desirât, et sur cela triompher de respect, de soumission, de désintéressement, d'affection et de reconnoissance.

M. de Beauvillier prit plaisir à m'entendre ; il n'eut pas de peine à se rendre à cet avis : il m'embrassa étroitement ; il me promit de le suivre, et de me rendre comment cela se seroit passé.

J'allai chez lui sur la fin de la matinée du lendemain, où j'appris de lui qu'il étoit parfaitement rassuré sur ses pieds. Il avoit parlé de point en point comme je lui avois dit que je croyois qu'il le devoit faire. Le Roi parut étonné, et, à ce qui lui échappa muettement, piqué du secret de l'entrée d'Harcourt au conseil découvert, et si entièrement ; et c'étoit aussi ce que je m'étois proposé. Il parut fort attentif à la courte réflexion sur l'effet de cette entrée par rapport aux ministres, et à l'embarras qui en naîtroit. Il parut embarrassé de ce que M. de Beauvillier lui dit sur lui-même, puis ouvert, l'interrompant, pour l'assurer de son estime, de sa confiance et de son amitié. A la proposition de retraite, il s'y opposa, fit beaucoup d'amitiés à M. de Beauvillier, lui dit beaucoup de choses obligeantes, et parut renouer avec lui plus que jamais ; je sus de lui que la suite y avoit depuis toujours répondu. En un mot, ce fut un coup de partie. M. de Beauvillier m'embrassa encore bien tendrement à plus d'une reprise. De savoir si sans cela il étoit chassé ou non, c'est ce que je n'ai pu découvrir ; mais par le peu qui me fut dit, et par le froid et l'embarras du Roi lorsque M. de Beauvillier l'aborda, et qui dura pendant les premiers temps de son discours, et qui de son aveu avoit précédé et qui fut son thème, j'en suis presque persuadé.

Harcourt, sûr de son fait, et contenant à peine sa joie sur le point immédiat du succès, arriva au rendez-vous. Le temps se forlongea[1]. Pendant le conseil, il n'y a que

1. Voyez tome IV, p. 310, où ce terme de chasse est employé au propre.



du plus subalterne dans ces appartements du Roi, et quelques courtisans qui passent par là pour aller d'une aile à l'autre. Chacun de ces subalternes s'empressoit de lui demander ce qu'il vouloit, s'il desiroit quelque chose, et l'importunoient étrangement. Il falloit demeurer là, il n'en avoit point de prétexte. Il alloit et venoit, boitant sur son bâton, et ne savoit que répondre, ni aux demeurants, ni aux passants, dont il étoit remarqué. A la fin, après une longue attente, fort mal à son aise, il s'en alla comme il étoit venu, fort inquiet de n'avoir point été appelé. Il le manda à Mme de Maintenon, qui à son tour en fut d'autant plus en peine que le soir le Roi ne lui en dit pas un mot, et qu'elle aussi n'osa lui en parler. Elle consola Harcourt; elle voulut espérer que l'occasion ne s'étoit pas trouvée à ce conseil de lui faire de question sur les affaires d'Espagne, et voulut qu'il se trouvât encore au même rendez-vous au premier conseil d'État. Harcourt y fit le même manége, et avec aussi peu de succès. Il s'en alla fort chagrin, et comprit son affaire rompue.

Mme de Maintenon voulut enfin en avoir le cœur net. Elle avoit assez attendu pour ne pas marquer d'impatience; elle en parla au Roi, supposant oubli ou faute de matière, et que la chose étoit toujours sur le même pied. Le Roi, embarrassé, lui répondit qu'il avoit fait des réflexions, qu'Harcourt étoit mal avec presque tous ses ministres, qu'il montroit un mépris pour eux qui feroit des querelles dans le conseil, que ces disputes l'embarrasseroient, que tout bien considéré, il aimoit mieux s'en tenir où il en étoit, n'avoir point la bouderie de gens qu'il considéroit, et qui seroient piqués de cette préférence, dès qu'il admettroit quelqu'un de nouveau et de leur sorte dans le conseil, qu'il estimoit fort la capacité d'Harcourt, et qu'il le consulteroit en particulier sur les choses dont il voudroit avoir son avis. Cela fut dit de façon qu'elle ne crut pas avoir à répliquer : elle se tint pour battue, et Harcourt fut au désespoir. Ce coup manqué pour la seconde fois, il



n'espéra plus y revenir que par des changements également incertains et éloignés.

J'avois été cependant comme à l'affût de ce qui arriveroit de cette entrée, sans dire mot à personne, et je fus fort aise quand le délai si long me fit comprendre qu'elle étoit échouée. Le Roi n'en dit pas un mot à M. de Beauvillier, mais il étoit redevenu libre avec lui et à son ordinaire. Je demandai après doucement au duc de Villeroy à quoi tenoit donc cette entrée, et je sus ce que je viens de raconter, et qu'il n'en étoit plus question. Je ne parus y prendre nulle part. J'étois en mesure avec Harcourt, qui même m'avoit fait des avances à reprises. J'étois content au dernier point que les choses se fussent aussi heureusement conduites, mais je ne m'en gaudis[1] qu'entre les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, qui l'avoient échappé belle.

Monasterol, sans être en grand deuil, donna part au Roi de la mort d'un fils de l'électeur de Bavière, parce qu'en Allemagne on n'en porte aucun des enfants au-dessous de sept ans, comme étoit ce dernier cadet. Néanmoins le Roi le prit pour quinze jours. Voilà où conduisit le deuil d'un maillot de M. du Maine : à porter le deuil d'un enfant que sa propre cour ne porte pas, après n'en avoir point porté ici d'aucun des enfants de la Reine morts avant sept ans.

Le marquis de Nesle épousa la fille unique du duc Mazarin, qui n'avoit qu'un frère. La comtesse de Mailly avoit fort espéré ce mariage pour sa dernière fille, et y avoit fait de son mieux, un peu aidée des cajoleries de Mme de Maintenon; mais la vieille Mailly, qui savoit par expérience combien elles étoient vaines, et qui, à force de travaux, avoit fait une très-puissante maison, voulut pour son petit-fils de grandes espérances. Les biens étoient immenses si le frère venoit à manquer, et de plus l'espérance de la dignité de duc et pair, parce que celle de Ma-

1. Je ne m'en réjouis.



zarin étoit femelle. La beauté de cette mariée fit grand bruit dans les suites, et celles des filles qu'elle laissa encore plus dans le règne suivant, jusqu'à devoir y tenir quelque place dans l'histoire.

Le duc de Charost fut attrapé par une Mme Martel, vieille bourgeoise de Paris, qui étoit un esprit, et qui voyoit assez bonne compagnie. Avec un empire fort ridicule à considérer, elle lui fit accroire des trésors pour son second fils, qui n'avoit rien alors, et qui par l'événement a succédé aux dignités et aux charges de son père; je ne dirai pas aux biens, pour le peu qu'ils valoient. Bref Charost se laissa embarquer, et maria le marquis d'Ancenis à la fille d'Entragues, qui avoit été petit commis, et bien pis auparavant, chez M. de Frémont, beau-père de M. le maréchal de Lorges et grand-père de Mme de Saint-Simon, qui lui avoit commencé une fortune qu'il poussa fort loin, et qui lui fit épouser pour rien la fille de Valencey et d'une sœur du maréchal de Luxembourg et de la duchesse de Meckelbourg. Charost avoit eu le gouvernement de Dourlens de Baule Lamet, père de sa seconde femme, dont il ne lui restoit point d'enfants, que le Roi voulut bien sur sa démission donner à son fils en faveur de ce mariage. Il fut récompensé autant qu'il pouvoit l'être par le mérite de la personne, sa vertu et sa conduite, qui plut fort dans sa famille, et qui réussit fort à la cour et dans le monde.

Le maréchal de Boufflers ayant reçu en Flandres, où il étoit allé tout préparer pour la reprise de Lille par le Roi en personne, et qui en avoit reçu les contre-ordres, s'étoit mis ensuite à faire la tournée de toutes les places de son gouvernement, accompagné de quelques officiers généraux, pour y donner les meilleurs ordres que l'extrême défaut d'argent et de toutes choses pouvoit permettre. Dans ce voyage, mal rétabli des fatigues incroyables qu'il avoit souffertes à Lille, il tomba malade à l'extémité. Il guérit et se rétablit à grand'peine, mais non assez pour oser entreprendre une campagne. Il revint à Paris le



1[er] mars, et eut le lendemain deux audiences du Roi, avant et après sa messe, dans lesquelles il lui rendit compte de son gouvernement, et lui déclara son impuissance de servir pour cette année.

Le Roi, qui s'en étoit bien douté, fit appeler le maréchal de Villars ensuite, après quoi il fut public qu'il commanderoit l'armée de Flandres sous Monseigneur, dans laquelle le roi d'Angleterre, sous l'incognito de l'année précédente, et M. le duc de Berry serviroient volontaires; le maréchal d'Harcourt sur le Rhin, sous M[gr] le duc de Bourgogne; M. le duc d'Orléans en Espagne; le maréchal de Berwick en Dauphiné, et le duc de Noailles en Roussillon, à l'ordinaire. On verra bientôt que ces généraux d'armée allèrent à leur destination, mais qu'aucun des princes ne sortit de la cour.

M. le comte de Toulouse eut charge du Roi de dire au comte d'Évreux qu'il ne serviroit point, lequel n'a pas servi depuis. Ce coup de foudre lui fut adouci de la sorte, moins par égard pour son père que parce qu'il porta sur M. de Vendôme pour le moins autant que sur lui. Ce n'est pas que depuis son retour il n'eût essayé à se faire un protecteur du prince qu'il avoit si fort offensé, et qu'il n'y eût presque réussi ; mais Madame la duchesse [1] en fit tant de honte à son époux, et se montra si irritée, que le comte d'Évreux ne put réussir. Toute la cabale en fut étrangement étourdie, et cruellement mortifiée de cette nouvelle atteinte, qui montroit que ses attentats n'étoient point pardonnés, nonobstant le châtiment de Vendôme, qu'on ne voyoit plus qu'à Marly et à Meudon, sur un ton fort différent de ce qu'il avoit été, et qui ne servoit plus.

Le comte de Roucy, qui n'avoit pas servi depuis la bataille d'Hochstedt, et la Feuillade, noyé depuis celle de Turin, étoient fort de la cour de Monseigneur. Ils virent bientôt après cette déclaration nommer les officiers généraux pour chaque armée. Ils n'avoient pas lieu d'espé-

1. La duchesse de Bourgogne.

rer d'être de leur nombre; ils crurent se raccrocher en suivant Monseigneur, et toucher le Roi par cette conduite. Ils en demandèrent donc la permission au Roi, qui l'accorda au comte de Roucy et la refusa à la Feuillade. Ce fut un dégoût très-marqué pour lui; mais dans le fond la fortune des deux fut pareille. Monseigneur n'alla point, par conséquent le comte de Roucy, qui n'a jamais servi depuis, non plus que la Feuillade, mais qui n'a pas eu le temps de se faire faire maréchal de France aussi scandaleusement et aussi inutilement que lui vingt-cinq ans après.

Harcourt, qui en Normand habile savoit tirer sur le temps, et que le commandement d'une armée ne consoloit point du ministère, obtint du Roi quatre-vingt mille livres comptant pour faire son équipage, et dans un temps aussi pressé que celui où on étoit, bouda encore de n'en obtenir pas davantage. L'électeur de Bavière demeura oisif.

Rouillé partit les premiers jours de mars, pour aller traiter secrètement la paix en Hollande : à force de besoins on s'en flattoit. Bergheyck étoit venu quelque temps auparavant passer deux jours chez Chamillart; il avoit vu le Roi, il croyoit les Hollandois portés à la paix. On leur demanda des passe-ports, qu'ils accordèrent en grand secret et de fort mauvaise grâce. Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, non plus que sur le voyage de Torcy, qu'il[1] y alla furtivement faire quelque temps après. J'en userai de même sur le voyage que firent l'année suivante le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, tôt après cardinal, à Gertruydemberg, et pareillement sur tout ce qui amena et fit la paix d'Utrecht. Torcy, dont la plume et la mémoire ne sont pas moins justes, bonnes, exactes que les lumières et la capacité, a écrit toutes ces trois négociations. Il a bien voulu me communiquer son manuscrit lui-même; je le trouvai si curieux et si important

1. Il y a *qui* au manuscrit, où le verbe *faire*, quatre mots plus loin, est en interligne.

que je le copiai moi-même : il feroit, en trois morceaux mis ici en leur temps, de trop longues parenthèses. Ils sont plus agréables et plus instructifs à voir tous trois de suite, et c'est ainsi qu'ils se trouveront dans les pièces[1].

Il suffira donc ici de faire connoître Rouillé. Il étoit président en la cour des aides, et frère de Rouillé qui, de procureur général de la chambre des comptes, devint directeur des finances, puis conseiller d'État, dont la brutalité et les débauches, à travers beaucoup d'érudition et de quelque esprit, firent tant parler de lui, surtout dans la régence de M. le duc d'Orléans. Celui-ci, qui étoit le cadet, avoit un esprit délicat et poli, aussi sobre et mesuré que son aîné l'étoit peu, et il avoit passé une partie de sa vie en diverses négociations, et en dernier lieu ambassadeur en Portugal. On avoit toujours été content de lui; on verra qu'on ne le fut pas moins, malgré le triste succès de son voyage de Hollande.

Je ne puis mieux placer une double anecdote que fort peu de gens ont sue, et qui ne précéda que de fort peu les dernières choses que je viens d'écrire, mais que j'ai réservée pour mieux accompagner Rouillé en Hollande. Chamillart avoit ouï dire, et vu depuis que le billard l'avoit introduit à la cour, et qu'une charge d'intendant des finances l'en avoit approché, que M. de Louvois faisoit les charges de tout le monde et surtout de ses confrères tant qu'il pouvoit, et souvent de haute lutte. Successeur de sa charge et de celle de Colbert, et plus avant que ni l'un ni l'autre ne furent jamais dans le goût et l'affection du Roi, il s'imagina que l'imitation de Louvois en ces entreprises étoit un droit de sa place ou de sa faveur, et il n'omit rien pour en user de même. Ç'avoit été une des causes principales et des plus continuelles qui l'avoient tenu toujours

1. Voir aux pièces toute la négociation de Rouillé à Bodgrave, de Torcy et de lui à la Haye, et du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac à Gertruydemberg, et sur la paix d'Utrecht. (*Note de Saint-Simon.*) — Voyez tome I, p. 420, note 1.



si brouillé avec Pontchartrain. Il essaya plus d'une fois d'embler[1] aussi la besogne du chancelier, qui lui étant plus étrangère qu'aucune, et appartenant à un homme plus affermi et plus relevé, l'avoit forcé autant de fois à lâcher prise. Je ne me suis pas amusé à rendre tous ces détails trop longs et trop fréquents; il suffit de les marquer en gros.

A l'égard de Torcy, il s'étoit mis dans la tête de lui ôter les négociations de la paix, dont toutefois Torcy étoit le seul ministre, et privativement à tout autre par son département. Chamillart, du su du Roi, tenoit des gens en Hollande, et partout ailleurs, qui faisoient des ouvertures et des propositions, et qui surtout décrioient ceux que Torcy y employoit à même fin, le disoient un homme de paille par qui rien ne réussiroit. Ceux de Torcy, et lui-même, ne s'épargnoient pas à lui rendre la pareille et à ses employés, tellement qu'on eût dit que ces gens servoient dans les pays étrangers les ministres de différents maîtres dont les intérêts étoient tout opposés. Ces manières de se croiser donnoient dans ces pays-là un spectacle tout à fait ridicule, et encore plus nuisible aux affaires, une opinion sinistre de la cour et de notre gouvernement, enfin aux personnages à qui ces gens-là étoient adressés, ou auprès de qui ils s'insinuoient, un grand embarras à traiter pour ceux qui l'auroient voulu sincèrement, et pour les autres un prétexte très-plausible de n'entrer en rien avec des gens si peu d'accord entre eux. Tout en étoit donc non-seulement suspendu, mais dangereusement éventé, et tout se rompoit avant même d'avancer.

Chamillart tomba dans un grand ridicule public par deux voyages qu'il fit faire à Helvétius en Hollande, sous prétexte d'aller voir son père, mais en effet pour négocier, dont personne ni là ni ici ne fut la dupe. Helvétius étoit Hollandois, et médecin fort habile pour plusieurs sortes

1. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.

de maladies, mais qui, pour n'être pas savant à la manière des médecins ni de leurs Facultés, en étoit traité d'empirique. C'est à lui qu'on doit l'usage de l'ipécacuanha[1], si spécifique pour la guérison des dyssenteries, qui lui donna une grande réputation et lui attira la plus cruelle envie des médecins, qui ne consultoient point avec lui. Il ne laissoit pas de l'être[2] de quantité de personnes, et même considérables; d'ailleurs un bon et honnête homme, charitable, patient, aumônier, droit, et qui ne manquoit ni d'esprit ni de sens, et dont le fils [est] maintenant premier médecin de la Reine, avec la plus juste et la plus grande réputation, et qui avec infiniment d'esprit et de génie de cour, auroit son tour dans ces *Mémoires* s'ils s'étendoient jusqu'au temps où il s'est fait considérer à la cour. Son père, occupé comme il l'étoit dans Paris, n'en pouvoit disparoître sans bruit, ni le temps de son absence être obscur, beaucoup moins répétée après un intervalle de quelques mois. Il n'étoit rien moins qu'intrigant, il n'étoit pas même intéressé; il ne parloit même jamais de nouvelles, à la différence de tous les médecins : il n'étoit occupé que de son métier, et tous les jours, à la fin de sa matinée, voyoit chez lui tous les pauvres qui vouloient y venir, les écoutoit, leur donnoit des remèdes, à manger, souvent de l'argent, et ne refusoit jamais d'aller chez aucun. Ainsi grands et petits surent et souffrirent de son absence, et ne s'en turent pas. Il étoit le médecin de Chamillart de tout temps : personne ne l'accusa d'avoir brigué ces voyages; ils portèrent tous sur le ministre. On peut juger de toutes les plaisanteries amères qui se débitèrent partout, dedans et dehors le royaume, sur une négociation d'un médecin, et d'un empirique, et de toutes les piquantes gentillesses qui coururent là-dessus; et toutefois le Roi, à qui Torcy et Chamillart rendoient compte chacun en particulier, les laissoit faire.

1. *Hepiquecuana*, au manuscrit.
2. D'être consulté.

Ainsi chacun alloit son train à part, et faisoit sûrement échouer son confrère.

Torcy, qui sentoit le tort que cette conduite apportoit aux affaires, et qui n'étoit rien moins qu'insensible à celui que lui-même en souffroit, se sentoit foible contre la faveur si déclarée de Chamillart, et se bornoit aux plaintes et aux représentations qu'il lui en faisoit faire par le duc de Beauvillier, mais rarement reçues et toujours éludées. Sur le déclin de l'administration des finances par Chamillart, ce ministre, accablé d'affaires et alors de langueur, avoit promis de ne plus traverser Torcy, ensuite de le laisser faire; mais tôt après, les mains lui démangeant, il besogna tout de nouveau, et tout de nouveau remit Torcy aux champs. Celui-ci, le voyant défait des finances entre les mains de son cousin germain et de son ami de tout temps, et son fils marié à la fille de la duchesse de Mortemart, son autre cousine germaine, espéra tout de ces nouvelles considérations; il attendit donc encore : il fit redoubler les représentations, et il eut encore fort longtemps une patience inutile; à la fin, elle lui échappa.

Convaincu qu'il n'obtiendroit rien par douceur, il déclara au duc de Beauvillier, qui comme lui voyoit le préjudice que ce procédé apportoit aux affaires, que las enfin d'éprouver les continuelles entreprises de Chamillart, quoi qu'il eût pu faire et employer pour les faire cesser, il étoit résolu de faire décider par le Roi qui des deux devoit se mêler des affaires étrangères. Beauvillier parla fort sérieusement à Chamillart, qui sentant son autorité affoiblie, et combien peu il avoit fait de progrès dans ses négociations au dehors, comprit enfin qu'une pareille décision portée devant le Roi ne pourroit lui être favorable, et protesta au duc de Beauvillier qu'il ne se mêleroit plus d'aucune affaire étrangère.

Torcy y avoit été attrapé trop souvent pour tâter encore de pareilles assurances : il voulut un traité préliminaire, nécessaire selon lui pour parvenir à celui de la paix. Il se



fit donc un écrit, par lequel Chamillart s'engagea à n'entretenir plus personne pour s'ingérer de la paix, ni d'au cune affaire étrangère, et promit de plus de renvoyer de bonne foi à Torcy ceux qui en ce genre pourroient s'adresser à lui désormais. Il signa cet ecrit en présence de M. de Beauvillier, qui le remit à Torcy. Celui-ci, content enfin et libre, se raccommoda avec Chamillart. Il n'eut plus d'inquiétude, et Chamillart depuis ne lui en donna plus la moindre occasion. M. de Beauvillier, si lié à ces deux hommes, acheva cette bonne œuvre. J'étois trop intimement uni à lui et à Chamillart pour l'ignorer; pour Torcy, notre liaison ne se fit que depuis la mort du Roi. Venons à l'autre anecdote.

Chamillart, tel qu'on vient de le voir à l'égard des autres départements, démis des finances, en discouroit plus que lorsqu'elles étoient entre ses mains, et libre de ce fardeau, en oublia bientôt le poids. Il ne pensoit qu'à soutenir celui dont il étoit demeuré chargé, et demandoit sans cesse de l'ar gent à son successeur, en homme qui ne s'inquiétoit plus des moyens d'en trouver. Desmarets, toujours embarrassé, fit ce qu'il put. A la fin, piqué de n'y pouvoir suffire, il répondit quelquefois vivement, et comme surpris de trouver si peu de ménagement dans un homme qui ne pouvoit avoir oublié l'épuisement où il avoit laissé les finances et le crédit. Enflé par ses places de contrôleur général, et encore plus de ministre, de se sentir égal à celui auquel il devoit un si grand retour de fortune, et moins sensible au bienfait qu'à l'importunité continuelle de lui fournir ce qu'il ne pouvoit trouver, il se lâcha quelquefois en reproches sur le mauvais état auquel il avoit trouvé les finances, dont le délabrement ne lui pouvoit être imputé, et dont le temps et la guerre générale, si malheureuse depuis longtemps, ne lui avoient pu permettre la réparation.

Il m'en fit souvent des plaintes; je lui remis souvent la cause de son retour devant les yeux : souvent je l'y trouvai docile, souvent aussi je ne pouvois m'empêcher de



sentir qu'il avoit raison. Peu à peu je commençai à craindre que ces deux hommes ne pussent demeurer longtemps amis. Les ducs de Chevreuse et de Beauvillier encore plus étançonnoient leur amitié fugitive, et se portoient continuellement pour modérateurs entre eux.

L'un, pressé des besoins de la guerre, affermi par sa confiance en l'amitié du Roi, grossissant son autorité sur l'autre par ce qu'il avoit fait pour lui, ne pouvoit se défaire d'en exiger durement. Desmarets, devenu son égal, impatient du joug, à bout d'industrie à suppléer aux manquements, s'échappoit aux considérations, et rétorquoit les arguments par accuser l'autre d'avoir ruiné les finances, tellement que tous deux se trouvant aigris et à bout de moyens, Chamillart porta ses plaintes au Roi de se trouver court de fonds. Le Roi, qui ne vouloit ni accoutumer ses ministres ni s'accoutumer lui-même à ce langage, quoique il commençât à devenir fréquent, parla fortement à Desmarets, qui forcé à la justificative, ne pût être retenu par les deux ducs modérateurs, et saisit, sous des apparences en effet honnêtes puisqu'elles paroissoient nécessaires, l'occasion d'éclater. Il rapporta au Roi l'état des sommes qu'il avoit fournies à Chamillart, expliqua quelles en argent, quelles en billets, et comment payées, en déduisit les fonds et les[1] destinations, tout cela par pièces justificatives, et montra que Chamillart étoit plus que rempli. Le Roi le dit à Chamillart, qui, bien étonné, soutint toujours son dire, et avec sa confiance accoutumée offrit d'en faire convenir Desmarets.

Il fut chez lui, où, vérification faite, il se trouva court et rempli. La chose fut rejetée sur ses commis; mais Desmarets, résolu de n'avoir pas le démenti, voulut que les commis fussent appelés, et bien que Chamillart se radoucît, il ne put sortir de chez le contrôleur général que le commis des payements du bureau de la guerre, qui s'appeloit de Soye, ne fût mandé par Chamillart et ne fût venu avec

1. Saint-Simon a écrit *la* au singulier, et *destinations* au pluriel.



ses registres. La somme en débat s'y trouva reçue au temps et en la manière que Desmarets l'avoit soutenu. Alors il[1] fut entre Chamillart et son commis, mais il ne dura guère, parce que Chamillart ayant voulu se fâcher, de Soye, à l'instant même et en présence de Desmarets, lui en montra l'emploi, qui étoit différent de celui auquel le Roi l'avoit destinée, quoique en chose effectivement du bien du service, mais entièrement différente. Alors Chamillart, honteux de son oubli et du mécompte, et Desmarets, radouci par l'issue d'une si forte dispute, se séparèrent honnêtement, et de concert étouffèrent la chose tant qu'ils purent; mais elle demeura d'autant moins secrète qu'il fallut bien que le dénouement en fût porté au Roi. Il l'apprit et le reçut avec une extrême bonté pour Chamillart, sauvé par la multiplicité de ses affaires, que sa mauvaise santé et ses voyages en Flandres avoient arriérées et brouillées dans sa tête. Le public n'en jugea pas si favorablement.

Chamillart, peu après être entré dans l'administration entière des finances, avoit pris en affection un financier appelé la Cour des Chiens, auquel il avoit donné les meilleures affaires ; ce la Cour s'y étoit prodigieusement enrichi. Il étoit habile, intelligent, plein de ressources, et avoit utilement servi en ce genre ; d'ailleurs bon homme, obligeant, éloigné de l'insolence si ordinaire à ces sortes de gens. Mais son opulence et sa prodigalité en toutes sortes de délices avoit irrité le public. Il avoit fait un bijou d'un vilain lieu et d'une méchante maison que Chamillart lui avoit donnée dans son parc de l'Estang, et qu'avec sa permission il vendit à Desmarets lorsqu'il eut les finances. Il venoit de bâtir un hôtel superbe joignant l'hôtel de Lorges, depuis de Conti[2], fille du Roi, et Chamillart ne se cachoit pas que c'étoit pour lui; mais sa fortune ne dura pas jusque-là, et d'Antin l'acheta, qui en fit une demeure somptueuse. La jalousie des gens d'affaires contre la Cour

1. Le débat.
2. Depuis hôtel de la princesse de Conti.

se joignit à l'aversion que le public avoit prise contre ses richesses, qui ramassa mille mauvais discours que ces financiers semèrent de Chamillart et de lui.

Dans les nécessités pressantes d'argent pour les vivres, il étoit échappé au zèle de Chamillart de répondre en son nom de diverses grosses fournitures : sûr de sa probité et de la confiance du Roi, il n'avoit rien appréhendé ; et la Cour, assuré aussi de toute la protection du tout-puissant ministre, étoit entré en des engagements prodigieux ; ils étoient donc tels qu'il n'y pouvoit suffire que très-difficilement, surtout ne s'en contraignant pas davantage sur les dépenses prodigues que lui coûtoient ses plaisirs et ses parents. Tout cela ensemble, sous un autre ministère, donna prise sur la conduite de Chamillart et sur la bourse de la Cour, et bien qu'on ne reprochât rien d'honteux [1] à Chamillart, on l'accusa d'avoir employé ces sommes contestées, avec plusieurs autres, à payer les parties auxquelles il s'étoit imprudemment engagé en son nom, et à se tirer ainsi d'affaires, préférablement à des choses plus pressées pour le service de la guerre, et plus présentes.

Je ne suis pas éloigné de croire qu'il en étoit bien quelque chose, et que ce ministre, désormais hors du maniement des finances, craignant de ne pas trouver toujours les moyens de sortir de ses engagements indiscrets, y employa des sommes dont la destination étoit tout à fait différente. De crime ni de faute, il n'y en avoit pas l'ombre, puisqu'il n'en détourna jamais une pistole à ses usages particuliers, et il eut cet avantage que le soupçon n'en entra jamais dans la tête de personne ; mais cet exemple doit faire sage [2] et ministres et autres de ne s'engager jamais si avant qu'on n'ait entre les mains de quoi en bien sortir.

Depuis cette explication, il n'y eut plus entre ces deux ministres que des dehors et de grandes mesures d'honnêteté. Je l'avois prévu dès les commencements, ainsi

1. Saint-Simon n'aspire pas ici l'*h* de honteux.
2. Il y a bien *sage*, au singulier.



que je l'ai rapporté. Tous deux m'étoient chers encore, et j'en fus aussi touché que MM. de Chevreuse et de Beauvillier.

CHAPITRE XVIII.

Hiver terrible; effroyable misère. — Cruel manége sur les blés. — Courage de Maréchal à parler au Roi, inutile. — Grande mortification au parlement de Paris sur les blés, et pareillement au parlement de Bourgogne. — Étranges inventions perpétuées. — Manége des blés imité plus d'une fois depuis. — Refonte et rehaussement de la monnoie. — Banqueroute de Samuel Bernard. — Ma liaison intime avec le maréchal de Boufflers; sa réception au Parlement. — Belsunce évêque de Marseille.

L'hiver, comme je l'ai déjà remarqué, avoit été terrible, et tel que de mémoire d'homme on ne se souvenoit d'aucun qui en eût approché. Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avoit dès ses premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituroient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avoient couvert la terre pendant ce temps-là; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine d'Hongrie, les élixirs les plus forts et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminées, dans plusieurs appartements du château de Versailles, où j'en vis plusieurs; et soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher, les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très-petite cuisine où il y avoit grand feu et qui étoit de plein pied à sa chambre, une très-petite antichambre entre-deux, les glaçons tomboient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers pé-



rirent; il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très-grand nombre; les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain; le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut; mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia divers édits sur les blés; on fit des recherches des amas; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il étoit évident par les supputations qu'il y avoit pour deux années entières de blés en France, pour la nourrir toute entière, indépendamment d'aucune moisson.

Beaucoup de gens crurent donc que Messieurs des finances avoient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils y voudroient mettre, au profit du Roi, sans oublier le leur. Une quantité fort considérable de bateaux de blé se gâtèrent sur la Loire, qu'on fut obligé de jeter à l'eau, et que le Roi avoit achetés, ne diminuèrent pas cette opinion, parce qu'on ne put cacher l'accident. Il est certain que le prix du blé étoit égal dans tous les marchés du royaume; qu'à Paris des commissaires y mettoient le prix à main-forte, et obligeoient souvent les vendeurs à le hausser malgré eux; que sur les cris du peuple combien cette cherté dureroit, il échappa à quelques-uns des commissaires, et dans un marché à deux pas de chez moi, près Saint Germain des Prés, cette réponse assez claire: *Tant qu'il vous plaira*, comme faisant entendre, poussés de compassion et d'indignation tout ensemble, tant que le peuple souffriroit qu'il n'entrât de blé dans Paris que sur

les billets d'Argenson, et il n'y en entroit point autrement D'Argenson, que la régence a vu tenir les sceaux, étoit alors lieutenant de police, et fut fait en ce même temps conseiller d'État sans quitter la police. La rigueur de la contrainte fut poussée à bout sur les boulangers, et ce que je raconte fut uniforme par toute la France, les intendants faisant dans leurs généralités ce qu'Argenson faisoit à Paris; et par tous les marchés le blé qui ne se trouvoit pas vendu au prix fixé, à l'heure marquée pour finir le marché, se remportoit forcément, et ceux à qui la pitié le faisoit donner à un moindre prix étoient punis avec cruauté.

Maréchal, premier chirurgien du Roi, de qui j'ai parlé plus d'une fois, eut le courage et la probité de dire tout cela au Roi, et d'y ajouter l'opinion sinistre qu'en concevoit le public, les gens hors du commun, et même les meilleures têtes. Le Roi parut touché, n'en sut pas mauvais gré à Maréchal; mais il n'en fut autre chose.

Il se fit en plusieurs endroits des amas prodigieux, et avec le plus de secret qu'il fut possible. Rien n'étoit plus sévèrement défendu par les édits aux particuliers, et les délations également prescrites. Un pauvre homme s'étant avisé d'en faire une à Desmarets en fut rudement châtié. Le Parlement s'assembla par chambres sur ces désordres, ensuite dans la grand'chambre, par députés des autres chambres. La résolution y fut prise d'envoyer offrir au Roi que des conseillers allassent par l'étendue du ressort, et à leurs dépens, faire la visite des blés, y mettre la police, punir les contrevenants aux édits, et de joindre une liste de ceux des conseillers qui s'offroient à ces tournées, par départements séparés. Le Roi, informé de la chose par le premier président, s'irrita d'une façon étrange, voulut envoyer une dure réprimande au Parlement et lui commander de ne se mêler que de juger des procès. Le chancelier n'osa représenter au Roi combien ce que le Parlement vouloit faire étoit convenable, et combien cette matière étoit de son district; mais il ap-

puya sur l'affection et le respect avec lequel le Parlement s'y présentoit, et il lui fit voir combien il étoit maître d'accepter ou de refuser ses offres. Ce ne fut pas sans débat qu'il parvint à calmer le Roi assez pour sauver la réprimande; mais il voulut absolument que le Parlement fût au moins averti de sa part qu'il lui défendoit de se mêler des blés. La scène se passa en plein conseil, où le chancelier parla seul, tous les autres ministres gardant un profond silence : ils savoient apparemment bien qu'en penser, et se gardèrent bien de rien dire sur une affaire qui regardoit le ministère particulier du chancelier. Quelque accoutumé que fût le Parlement, ainsi que tous les autres corps, aux humiliations, celle-ci lui fut très-sensible : il y obéit en gémissant.

Le public n'en fut pas moins touché; il n'y eut personne qui ne sentît que si les finances avoient été nettes de tous ces cruels manéges, la démarche du Parlement ne pouvoit qu'être agréable au Roi, et utile, en mettant cette Compagnie entre lui et son peuple, et montrant ainsi qu'on n'y entendoit point finesse, et cela sans qu'il en eût rien coûté de solide, ni même d'apparent, à cette autorité absolue et sans bornes dont il étoit si vivement jaloux.

Le parlement de Bourgogne, voyant la province dans la plus extrême nécessité, écrivit à l'intendant, qui ne s'en émut pas le moins du monde. Dans ce danger si pressant d'une faim meurtrière, la Compagnie s'assembla pour y pourvoir. Le premier président n'osa assister à la délibération; il en devinoit apparemment plus que les autres : l'ancien des présidents à mortier y présida. Il n'y fut rien traité que de nécessaire à la chose, et encore avec des ménagements infinis; cependant le Roi n'en fut pas plus tôt informé qu'il s'irrita extrêmement. Il envoya à ce parlement une réprimande sévère, défense de se plus mêler de cette police, quoique si naturellement de son ressort, et ordre au président à mortier qui avoit présidé à la délibération de venir, à la suite de la cour,



rendre compte de sa conduite. Il partit aussitôt. Il ne s'agissoit de rien moins que de le priver de sa charge. Néanmoins Monsieur le Duc, gouverneur de la province en survivance de Monsieur le Prince fort malade, s'unit au chancelier pour protéger ce magistrat, dont la conduite étoit irréprochable : ils le sauvèrent moyennant une forte vespérie[1] de la part du Roi, qui permit après qu'il lui fît la révérence. Ainsi, au bout de quelques semaines il retourna à Dijon, où on avoit résolu de lui faire une entrée et de le recevoir en triomphe. En homme sage et trop expérimenté, il en redouta les suites; il craignit même de n'obtenir pas d'être dispensé de recevoir cet honneur; mais il l'évita en mesurant son voyage de façon qu'il arriva à Dijon à cinq heures du matin, prit aussitôt sa robe, et s'en alla au parlement rendre compte de son voyage et remercier de tout ce qu'on avoit résolu de faire pour lui.

Les autres parlements, sur ces deux exemples, se laissèrent en tremblant sous la tutelle des intendants et dans la main de leurs émissaires. Ce fut pour lors qu'on choisit ces commissaires dont j'ai parlé, tirés tous des siéges subalternes, qui chargés de la visite chacun d'un certain canton, devoient juger des délits avec les présidiaux voisins, sous les yeux de l'intendant, et sans dépendance aucune des parlements.

Mais pour donner une amusette plutôt qu'une vaine consolation à celui de Paris, il fut composé un tribunal tiré de toutes ses chambres, à la tête duquel Maisons, président à mortier, fut mis, auquel devoient ressortir les appellations des sentences de ces commissaires dans les provinces. Ils ne partirent que trois mois après leur établissement. Ils firent des courses vaines, et pas un d'eux n'eurent jamais aucune connoissance de cette police. Ainsi ils ne trouvèrent rien, parce qu'on s'étoit mis en état qu'ils ne pussent rien rencontrer; par consé-

1. Voyez tome V, p. 215 et note 1.



quent, ni jugement ni appel, faute de matière. Cette ténébreuse besogne demeura ainsi entre les mains d'Argenson et des seuls intendants, dont on se garda bien de la laisser sortir ni éclairer, et elle continua d'être administrée avec la même dureté.

Sans porter de jugement plus précis sur qui l'inventa et en profita, il se peut dire qu'il n'y a guère de siècle qui ait produit un ouvrage plus obscur, plus hardi, mieux tissu, d'une oppression plus constante, plus sûre, plus cruelle. Les sommes qu'il produisit sont innombrables, et innombrable le peuple qui en mourut de faim réelle et à la lettre, et de ce qu'il en périt après des maladies causées par l'extrémité de la misère, le nombre infini de familles ruinées, et les cascades de maux de toute espèce qui en dérivèrent.

Avec cela néanmoins, les payements les plus inviolables commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel de ville, en tout temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais, puis des retranchements, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et de bien d'autres. En même temps, les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restoit plus de quoi acheter au meilleur marché; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avoient dans les campagnes, on mit dessus une nouvelle monopole[1]. Grand nombre de gens qui les années précédentes soulageoient les pauvres se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissants leurs pauvres à la charge pu-

1. Voyez tome V, p. 378, note 1.



blique, c'étoit à dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au delà de ce qu'ils y étoient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes, peut-être mal géré, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis de plus étrange, pour en parler sagement, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le Roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du Roi, jusqu'avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Il en est de même de l'imposition qui se fait tous les ans dans chaque généralité pour les grands chemins : les finances se les sont appropriées encore avec la même franchise, sans leur faire changer de nom. La plupart des ponts sont rompus par tout le royaume, et les plus grands chemins étoient devenus impraticables. Le commerce, qui en souffre infiniment, a réveillé. Lescalopier, intendant de Champagne, imagina de les faire accommoder par corvées, sans même donner du pain. On l'a imité partout, et il en a été fait conseiller d'État. La monopole[1] des employés à ces ouvrages les a enrichis, le peuple en est mort de faim et de misère à tas, à la fin la chose n'a plus été soutenable et a été abandonnée, et les chemins aussi. Mais l'imposition pour les faire et les entretenir n'en a

1. Voyez page précédente.



pas moins subsisté pendant ces corvées et depuis, et pas moins touchée[1] comme une branche des revenus du Roi.

Ce manége des blés a paru une si bonne ressource, et si conforme à l'humanité et aux lumières de Monsieur le Duc et des Pâris, maîtres du royaume sous son ministère, et maintenant que j'écris, au contrôleur général Orry, le plus ignorant et le plus barbare qui administra jamais les finances, que l'un et l'autre ont saisi la même ressource, mais plus grossièrement, comme eux-mêmes, et avec le même succès de famine factice qui a devasté le royaume.

Mais pour revenir à l'année 1709, où nous en sommes, on ne cessoit de s'étonner de ce que pouvoit devenir tout l'argent du royaume. Personne ne pouvoit plus payer, parce que personne ne l'étoit soi-même; les gens de la campagne, à bout d'exactions et de non-valeurs, étoient devenus insolvables. Le commerce tari ne rendoit plus rien, la bonne foi et la confiance abolies. Ainsi le Roi n'avoit plus de ressource que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes, qui, toute illimitée qu'elle fût, manquoit aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. Plus de circulation, plus de voies de la rétablir. Le Roi ne payoit plus même ses troupes, sans qu'on pût imaginer ce que devenoient tant de millions qui entroient dans ses coffres.

C'est l'état affreux où tout se trouvoit réduit lorsque Rouillé, et tôt après lui Torcy, furent envoyés en Hollande. Ce tableau est exact, fidèle et point chargé. Il étoit nécessaire de le présenter au naturel, pour faire comprendre l'extrémité dernière où on étoit réduit, l'énormité des relâchements où le Roi se laissa porter pour obtenir la paix, et le miracle visible de Celui qui met des bornes à la mer, et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, par lequel il tira la France des mains de toute l'Europe résolue

1. Et n'en a pas moins été touchée.



et prête à la faire périr, et l'en tira avec les plus grands avantages vu l'état où elle se trouvoit réduite, et le succès le moins possible à espérer.

En attendant, la refonte de la monnoie et son rehaussement d'un tiers plus que sa valeur intrinsèque apporta du profit au Roi, mais une ruine aux particuliers, et un désordre dans le commerce qui acheva de l'anéantir.

Samuel Bernard culbuta Lyon par sa prodigieuse banqueroute, dont la cascade fit de terribles effets. Desmarets le secourut autant qu'il lui fut possible; les billets de monnoie et leur discrédit en furent cause. Ce célèbre banquier en fit voir pour vingt millions; il en devoit presque autant à Lyon. On lui en donna quatorze en bonnes assignations, pour tâcher de le tirer d'affaires avec ce qu'il pourroit faire de ses billets de monnoie. On a prétendu depuis qu'il avoit trouvé moyen de gagner beaucoup à cette banqueroute, mais il est vrai qu'encore qu'aucun particulier de cette espèce n'ait jamais tant dépensé ni laissé, et n'ait jamais eu, à beaucoup près, un si grand crédit par toute l'Europe, jusqu'à sa mort arrivée trente-cinq ans depuis, il en faut excepter Lyon et la partie d'Italie qui en est voisine, où il n'a jamais pu se rétablir.

Le Pape enfin, poussé à bout par les exécutions militaires qui désoloient l'État ecclésiastique, le blocus de Ferrare et du fort Urbin, céda à toutes les volontés de l'Empereur, et reconnut l'archiduc roi d'Espagne, sur quoi Philippe V fit défendre au nonce, qui étoit à Madrid, de se présenter devant lui, fit fermer la nonciature, et rompit tout commerce avec Rome, ce qui y tarit une grande source d'argent. Son ambassadeur sortit de Rome et des États du Pape, et cependant les Impériaux ravageoient toujours les terres de l'Église, sans que le marquis de Prié daignât les arrêter. Il donna une comédie et un bal dans son palais, contre les plus expresses défenses du Pape, qui dans cette calamité avoit interdit tous les spectacles et les plaisirs dans Rome. Il envoya faire des remontrances à Prié sur la fête qu'il vouloit donner; il n'en eut

d'autre réponse, sinon qu'il s'y étoit engagé aux dames, à qui il ne pouvoit manquer de parole. Le rare est qu'après ce mépris si public, les neveux du Pape y allèrent, et qu'il eut la foiblesse de le souffrir.

Tessé, qui voyoit[1] venir cet orage qu'il ne pouvoit détourner, même par ces belles lettres qui se trouveront dans les pièces[2], crut ne pouvoir pas mieux prendre son temps pour se faire une opération au derrière, pour vérifier la raison qui politiquement l'avoit tenu depuis très-longtemps chez lui, pour ne se point commettre, et pour y demeurer tant qu'il le jugeroit à propos sans être obligé de voir qui il ne voudroit pas, ni de sortir de chez lui. Le Pape, éperdu, avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour retenir l'ambassadeur d'Espagne, et n'oublioit rien pour empêcher Tessé de partir. Toutefois la partie n'étant plus tenable, et ne faisant plus qu'un personnage inutile et honteux, il partit, et s'en revint fort lentement.

En débarquant en Provence, il apprit la mort de sa femme dans sa province, d'où elle n'étoit jamais sortie, et qui s'appeloit Auber, fille unique du baron d'Aunay, près de Caen, et dont il paroissoit qu'il ne tenoit pas grand compte. A son retour, il ne laissa pas d'avoir une longue audience du Roi, quoique sur un voyage dont le succès avoit été fort désagréable et les affaires vieillies. Tel fut celui de cette ligue d'Italie, si bien pensée, mais qui échoua avant d'être formée, comme je l'ai raconté.

Malgré tant de différence d'âge et d'emplois, et de liaisons encore qui n'étoient pas les mêmes, j'étois ami intime du maréchal de Boufflers; je fus donc ravi de sa gloire et de ses récompenses. Il n'ignoroit pas combien j'étois blessé de la multiplication des ducs et pairs, et j'oserai dire qu'il se trouva flatté de ma joie de le voir revêtu de la pairie. Il crut aussi, par ce qu'il s'étoit passé en diverses choses de cette dignité, que j'y entendois quelque chose, tellement qu'en retournant en Flandres

1. *Voyant*, au manuscrit.
2. Voyez tome I, p. 420, note 1.

pour ce projet de reprendre Lille, qui n'eut pas lieu, il me pria en son absence de voir ses lettres d'érection, qu'il avoit chargé le président Lamoignon de projeter, et me demanda avec confiance, et comme un vrai service, de vouloir bien travailler à les dresser avec la Vrillière, secrétaire d'État en mois[1], qui les devoit expédier, qui étoit mon ami particulier et qui voudroit bien m'en croire. Nous les dressâmes donc la Vrillière et moi, le plus avantageusement et fortement qu'il fut possible, sans outrepasser en rien dans les clauses ce que le Roi avoit bien voulu accorder, mais que nous exprimâmes avec toute la netteté et la clarté qui s'y put répandre.

Dès que le maréchal fut de retour, je lui conseillai de faire un effort sur sa santé pour se faire recevoir au Parlement le jour même que ses lettres y seroient enregistrées, parce qu'il s'épargneroit une double fatigue de visites, et qu'après le péril où il avoit été dans sa maladie en Flandres, il n'étoit pas sage de différer un enregistrement dont dépendoit la réalité de sa dignité, ni sa réception, qui fixoit son rang et des siens[2] pour toujours. Il me crut, et me pria de le conduire sur l'une et sur l'autre, et d'être aussi le premier de ses quatre témoins.

Je fus très-sensible à cet honneur; ainsi je ne voulus pas me contenter de l'usage ordinaire, qui est que le greffier vous apporte chez vous un témoignage tout dressé et qu'on signe, ce qui est une manière de formule un peu diversifiée, pour varier les quatre témoignages que le rapporteur lit tout haut en rapportant. J'en pris occasion de rendre public ce que je pensois d'un si vertueux personnage, que sa dernière action venoit de combler d'honneur; je le dictai donc au greffier lorsqu'il vint chez moi, je le signai, et j'en envoyai un double, signé aussi, au maréchal de Boufflers, dont il fut fort touché. Les trois autres témoins furent le duc d'Aumont, parce qu'il faut

1. Les secrétaires d'État étaient chargés à tour de rôle de tenir la plume au conseil.

2. Et celui des siens.

deux pairs, et deux autres qui furent M. de Choiseul, doyen des maréchaux de France alors, et Beringhen, premier écuyer, tous deux chevaliers de l'ordre.

La vérification ou enregistrement des lettres d'érection et la réception du maréchal se fit tout de suite, le mardi matin 19 mars. Comme il s'agissoit de l'une et de l'autre à la fois, tout le Parlement fut assemblé, en sorte qu'avec les pairs, les conseillers d'honneur et honoraires, et les quatre maîtres des requêtes, qui s'y peuvent trouver ensemble, nous étions près de trois cents sur les fleurs de lis. Tout ce qui put s'y trouver de pairs y assista, et jamais tant de seigneurs, de gens de toutes sortes de qualités, ni une telle affluence d'officiers, surtout de ceux qui sortoient de Lille.

Monsieur le Duc prit cette occasion de mener pour la première fois M. le duc d'Enghien son fils au Parlement, comme font toujours les princes du sang à l'occasion d'une réception de pair, auxquelles toutes tous se trouvent toujours. Pelletier, premier président, en fit un petit mot de compliment à Monsieur le Duc, et y mêla fort à propos quelque chose sur M. le prince de Conti, qui venoit de mourir. Monsieur le Duc répondit si bas que personne ne put l'entendre.

Comme on s'assembloit et qu'on prenoit place, arriva le nouveau pair fort accompagné, qui, outre tout ce que j'ai dit qui vint là l'honorer, trouva par les rues et dans le Palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple criant et applaudissant en manière de triomphe, que je ne vis jamais spectacle si beau ni si satisfaisant, ni homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe.

Tous étants[1] en place, le Nain, lors sous-doyen du Parlement, et magistrat très-vénérable, le doyen étant hors de combat, fit lecture des lettres, puis commença le rapport. Aussitôt je me levai et sortis, comme fit aussi le duc

1. Saint-Simon a bien écrit *étants*, avec une *s*.

d'Aumont, et avec nous le duc de Guiche et les autres pairs parents au degré de l'ordonnance. Les deux présidents Lamoignon père et fils, l'un honoraire, l'autre titulaire, sortirent après nous et aussitôt, par la petite vanité de montrer qu'ils avoient travaillé aux lettres, car ils n'avoient aucune parenté. La foule étoit si grande que les huissiers eurent peine à nous faire faire place. Les deux présidents se retirèrent à la cheminée, et nous vers les fenêtres, autour de notre nouveau confrère, qui y étoit assis et s'étoit un peu trouvé mal. Sitôt que l'arrêt de réception fut prononcé, les huissiers nous vinrent avertir. Les présidents Lamoignon rentrèrent en place un moment après nous. Après que nous y fûmes tous remis, les huissiers vinrent chercher le maréchal, qui prêta son serment à la manière accoutumée, et prit après sa place.

La séance se trouva de manière que son serment se fit derrière moi. Un moment après qu'il fut en place, le premier président lui fit un compliment, auquel le maréchal répondit fort modestement, mais fort intelligiblement. Mon témoignage et ces deux pièces ne sont pas assez longues pour ne tenir pas place ici; j'ai cru ne devoir rien omettre de la brillante réception d'un homme si illustre. Voici le témoignage que je rendis, et que le Nain lut tout haut le premier des quatre :

« Messire Louis duc de Saint-Simon, pair de France, etc., a dit que M. le duc de Boufflers, dont la très-ancienne maison est alliée aux plus grandes du royaume, paroît encore plus illustre par le trophée de dignités et de charges les plus éclatantes que sa vertu a ramassées sur sa tête, sans qu'il en ait jamais recherché aucune, et pour ainsi dire malgré son rare désintéressement et sa modestie singulière : c'est ce qu'a toujours montré sa conduite si uniforme dans les divers commandements des provinces et des armées qu'il a si dignement exercés, et dans lesquels il est si exactement vrai de dire qu'il a bien mérité du Roi, de l'État et de chaque particulier, ainsi que dans les emplois de la cour les plus distingués par leur élévation



et par leur confiance. Il s'est aussi rendu considérable dans les négociations les plus importantes; et partout il a fait également voir une probité, un attachement au Roi, un amour pour l'État, qui l'ont continuellement emporté chez lui sur les considérations les plus chères aux hommes. Mais son dernier exploit est tel dans toutes ses circonstances, que s'il a mérité l'admiration effective de toute l'Europe, l'étonnement, les éloges et les honneurs inouïs des ennemis mêmes, les cœurs de tout ce qui a été plus particulièrement témoin de tous ses travaux et de sa gloire, il est bien juste que, puisqu'il se peut dire qu'il fait honneur à sa nation, il reçoive de l'équité du Roi le comble des honneurs de cette même nation, et que ceux qui en sont revêtus le reçoivent parmi eux avec joie et reconnoissance. C'est donc avec une grande vérité et un plaisir sensible que je le reconnois parfaitement digne de la pairie dont il a plu au Roi de l'honorer. »

Le premier président lui dit :

« Monsieur, la cour m'a chargé de vous marquer la joie sensible qu'elle a de voir récompenser en votre personne, par la dignité éminente de duc et pair de France, les grands services que vous avez rendus depuis si longtemps au Roi et à l'État, et notamment celui que vous venez de lui rendre par la longue, brave et vigoureuse défense que vous avez faite dans la ville et dans la citadelle de Lille. Vous avez fait paroître par votre prudence, votre activité inconcevable et votre intrépidité, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général aussi consommé, d'un sujet aussi reconnoissant, d'un citoyen aussi affectionné que vous l'êtes. »

Le maréchal lui répondit :

« Monsieur, je n'ai point de termes assez forts pour exprimer la vive et sensible reconnoissance de l'honneur que la cour me fait. Je voudrois être digne des grâces que le Roi vient de répandre sur moi, des éloges que vous me donnez, et des marques de bonté que la cour me donne en cette occasion. Si quelque chose pouvoit me les faire mériter, ce ne



pourroit être que mon extrême zèle et dévouement pour le service du Roi et de l'État, et la parfaite vénération que j'ai pour cette auguste Compagnie, et en particulier pour votre personne. »

Je ne sais comment il m'étoit échappé de n'avertir pas le maréchal du compliment qu'il recevroit et de celui qu'il auroit à faire ; mais il ne le fut que le matin même. En arrivant dans la grande chambre, il nous montra et nous consulta[1] sa réponse à M. de Chevreuse et à moi, dont il eut à peine le temps, et que nous louâmes comme elle le méritoit. Aussitôt qu'il l'eut achevée, la cour se leva sans appeler de cause, selon la coutume, parce que la longueur de la vérification avoit emporté tout le temps. Tous les princes du sang et presque nous tous demeurâmes à la grande audience.

En sortant, le maréchal s'adressant à ce grand nombre de gens de guerre qui se trouvèrent là, ou qui l'y avoient accompagné, surtout à ceux qui avoient été dans Lille, leur dit de fort bonne grâce : « Messieurs, tous les honneurs qu'on me fait ici, et toutes les grâces que je reçois du Roi, c'est à vous que je crois les devoir; c'est votre mérite, c'est votre valeur qui me les ont attirées[2]. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions. »

Il ne donna point de repas, comme plusieurs font en cette occasion ; sa santé ne lui permit pas de joindre cette fatigue à toute celle qu'il venoit d'essuyer.

Il dut être bien content des applaudissements universels, et encore plus de lui-même, surtout de la modestie et de la simplicité qu'il y montra d'une façon si naturelle, et qui achevèrent de le faire estimer digne de l'éclat qu'il savoit si bien supporter.

Il fut remarquable que le propre jour du triomphe du défenseur de Lille fut celui même de l'éclair qui précéda la foudre lancée contre celui qui n'avoit pas voulu le

1. Et nous demanda conseil sur....
2. Il y a bien *attirées*, au féminin.



secourir; car ce fut le soir du jour de la réception au Parlement du maréchal de Boufflers que le comte de Toulouse dit, par ordre du Roi, au comte d'Évreux qu'il ne serviroit plus.

Le Roi, après avoir fait ses pâques le samedi saint, à son ordinaire, se trouva surpris d'une forte colique, en travaillant l'aprés-dînée avec le P. Tellier[1] à la distribution des bénéfices. Il ne put entendre qu'une messe basse le jour de Pâques, et fut cinq ou six jours à ne voir presque personne, au bout desquels il n'y parut plus.

Marseille vaquoit, dont le frère du comte du Luc avoit été évêque longtemps, qui avoit passé à Aix, d'où il est enfin venu à Paris, où il a succédé immédiatement au cardinal de Noailles, sans en rien retracer; aussi étoit-ce pour tout le contraire qu'il y fut mis. A Marseille, le Roi nomma l'abbé de Belsunce, fils d'une sœur de M. de Lauzun. C'étoit un saint prêtre, nourrisson favori du P. Tellier, qui avoit été longtemps jésuite, et que les jésuites mirent hors de chez eux dans l'espérance de s'en servir plus utilement, en quoi ils ne se trompèrent pas. Il étoit trop saint et trop borné, trop ignorant et trop incapable d'apprendre pour leur faire le moindre honneur ni le plus léger profit; évêque, il imposa avec raison par la pureté de ses mœurs, par son zèle, par sa résidence et son application à son diocèse, et y devint illustre par les prodiges qu'il y fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon, pour ne pas quitter sa première épouse.

Son aveuglement pour les jésuites, et son ignorance qui parut profonde à surprendre, le livra avec fureur à la constitution[2], dont il pensa être cardinal. Mais au fait et au prendre, il falloit aux Romains et aux jésuites un homme dans cette dignité, dont ils pussent faire un autre usage que de dire ce qu'ils lui auroient soufflé à mesure, et de signer avec abandon tout ce qu'ils lui auroient

1. Saint-Simon a écrit par erreur : « avec le P. le Tellier. »
2. A la constitution *Unigenitus*.

présenté. Si un homme aussi pur d'intention, et aussi distingué par tout ce que je viens de dire, avoit pu se déshonorer, il l'auroit été par son fanatisme sur la constitution, par les écrits étranges en tout sens qu'il adopta et signa comme siens, et surtout par le personnage indigne en lui, infâme en tout autre, qu'il fit en ce brigandage d'Embrun[1].

M. de Lauzun fut aussi aise de l'épiscopat de son neveu que l'auroit pu être le plus petit bourgeois, tant les plus petites choses qui avoient l'air de grâces lui étoient sensibles.

CHAPITRE XIX.

Mort de Monsieur le Prince ; son caractère. — Mlle de Tours chassée de chez Mme la princesse de Conti, fille de Monsieur le Prince, par ordre du Roi, obtenu par le P. Tellier. — Ducs et princes et leurs femmes font leurs visites sur la mort de Monsieur le Prince en manteaux et en mantes, par ordre du Roi, et l'exécutent d'une manière ridicule. — Eau bénite de Monsieur le Prince ; époque de l'entrée des domestiques des princes du sang dans le carrosse du Roi. — Suites de cette usurpation. — Autre entreprise. — Autre nouveauté. — Grand dégoût au duc de Bouillon. — Le corps de Monsieur le Prince conduit à Valery par Monsieur de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, et reçu par l'archevêque de Sens, en présence de Monsieur le Duc et de ses seuls domestiques. — Service à Notre-Dame, en présence des cours supérieures ; ducs parents invités ; cardinal de Noailles, officiant, se retire à la sacristie après l'évangile, parce que la parole fut adressée à Monsieur le Duc à l'oraison funèbre. — Méchanceté atroce de Monsieur le Duc sur moi absent. — Le Roi ni les fils de France ne visitent Mme la princesse de Conti ni Madame la Princesse qu'à Versailles. — Progression des biens de la maison de Condé. — Monsieur le Duc ne change point de nom.

Monsieur le Prince, qui depuis plus de deux ans ne paroissoit plus à la cour, mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

[1] Le concile d'Embrun, présidé par l'archevêque d'Embrun, Guérin de Tencin, condamna Soanen, évêque de Sénez, en septembre 1727



C'étoit un petit homme très-mince et très-maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissoit pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprits, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire; et quand il vouloit plaire, jamais avec tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savoit surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménages bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifice à les introduire imperceptiblement, puis de s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir; de là cette cour rampante aux gens de robe et des finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du Roi, de là encore ces hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manéges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il

étoit occupé sans cesse, aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante; colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès, même sur des bagatelles, difficile en tout à l'excès, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout chez lui dans le tremblement; à tout prendre, la fougue et l'avarice étoient ses maîtres, qui le gourmandoient toujours. Avec cela un homme dont on avoit peine à se défendre quand il avoit entrepris d'obtenir, par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, l'éloquence naturelle qu'il employoit, mais parfaitement ingrat des plus grands services si la reconnoissance ne lui étoit utile à mieux.

On a vu p. 241[1], sur Rose, ce qu'il savoit faire à ses voisins dont il vouloit les terres, et la gentillesse du tour des renards. L'étendue qu'il sut donner à Chantilly et à ses autres terres par de semblables voies est incroyable, aux dépens de gens qui n'avoient ni l'audace de Rose ni sa familiarité avec le Roi; et la tyrannie qu'il y exerçoit étoit affreuse. Il déroba pour rien, à force de caresses et de souplesses, la capitainerie de Senlis et de la forêt d'Hallastre, dans laquelle Chantilly est compris, à mon oncle et à la marquise de Saint-Simon, alors fort vieux, qui en premières noces étoit, comme je l'ai dit ailleurs,[2] veuve de son grand-oncle, frère de la connétable de Montmorency, sa grand' mère. Il leur fit accroire que le Roi alloit supprimer ces capitaineries éloignées des maisons royales, qu'ils perdroient celle-là qui, entre ses mains, seroit conservée : ils donnèrent dans le panneau, et la lui cédèrent[3]. Le Roi n'avoit pas pensé à en supprimer pas une. Monsieur le Prince leur fit une galanterie de deux cents pistoles, et se moqua de leur crédulité; mais à la vérité, tant qu'ils vécurent, il les laissa, et même leurs gens, maîtres de la chasse, comme ils l'étoient auparavant. Dès qu'elle fut entre ses mains, il ne cessa de l'étendre, de ruse et de

1. Pages 423 et 424 de notre tome II.
2. Saint-Simon a répété ici *étoit*, en interligne.
3. Voyez le récit du même fait, tome I, p. 46 et 47.

force, et de réduire au dernier esclavage tout ce qui y étoit compris, et ce fut un pays immense.

Il n'eut les entrées chez le Roi, et encore non les plus grandes, qu'avec les survivances de sa charge et de son gouvernement pour son fils, en le mariant à la bâtarde du Roi; et tandis qu'à ce titre de gendre et de belle-fille, son fils et sa fille étoient, entre le souper du Roi et son coucher, dans son cabinet avec lui, les autres légitimés et la famille royale, il dormoit le plus souvent sur un tabouret au coin de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi, attendant avec tous les courtisans que le Roi vînt se déshabiller.

La duchesse du Maine le tenoit en respect; il courtisoit M. du Maine, qui lui rendoit peu de devoirs et qui le méprisoit. Madame la Duchesse le mettoit au désespoir, entre le courtisan et le père, sur lequel le courtisan l'emportoit presque toujours.

Sa fille mariée avoit doucement secoué le joug; celles qui ne l'étoient pas le portoient dans toute sa pesanteur; elles regrettoient la condition des esclaves : M[lle] de Condé en mourut, de l'esprit, de la vertu et du mérite de laquelle on disoit merveilles.

M[lle] d'Enghien, laide jusqu'au dégoût, et qui n'avoit rien du mérite de M[lle] de Condé, lorgna longtemps, faute de mieux, le mariage de M. de Vendôme, aux risques de sa santé et de bien d'autres considérations. M. et M[me] du Maine, de pitié, et aussi par intérêt de bâtardise, se mirent en tête de le faire réussir. Monsieur le Prince le regardoit avec indignation : il sentoit la honte du double mariage de ses enfants avec ceux du Roi, mais il en avoit tiré les avantages. Celui-ci ne l'approchoit point du Roi, et ne pouvoit lui rien produire d'agréable. Il n'osoit aussi le dédaigner à titre de bâtardise, beaucoup moins résister au Roi si, poussé par M. du Maine, il se le mettoit en gré, tellement qu'il prit le parti de la fuite, et de faire le malade près de quinze mois avant qu'il le devînt de la maladie dont il mourut, et ne remit jamais depuis les pieds à

la cour, faisant toujours semblant d'y vouloir aller, pour s'y faire attendre, et cependant gagner du temps et n'être pas pressé.

M. le prince de Conti, qui lui rendoit bien plus de devoirs que Monsieur le Duc, et dont l'esprit étoit si aimable, réussissoit auprès de lui mieux que nul autre, mais il n'y réussissoit pas toujours. Pour Monsieur le Duc, ce n'étoit que bienséance. Ils se craignoient tous deux : le fils un père fort difficile et plein d'humeur et de caprices, le père un gendre du Roi; mais souvent le pied ne laissoit pas de glisser au père, et ses sorties sur son fils étoient furieuses.

Madame la Princesse étoit sa continuelle victime. Elle étoit également laide, vertueuse et sotte; elle étoit un peu bossue, et avec cela un gousset fin, qui se faisoit suivre à la piste, même de loin. Toutes ces choses n'empêchèrent pas Monsieur le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur et jusqu'à sa mort, la piété, l'attention infatigable de Madame la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent garantir ni des injures fréquentes ni des coups de pied et de poing, qui n'étoient pas rares. Elle n'étoit pas maîtresse des plus petites choses; elle n'en osoit demander ni proposer aucune. Il la faisoit partir à l'instant que la fantaisie lui en prenoit, pour aller d'un lieu à un autre. Souvent montée en carrosse, il l'en faisoit descendre, ou revenir du bout de la rue, puis recommençoit l'après-dînée ou le lendemain. Cela dura une fois quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois, il l'envoyoit chercher à l'église, lui faisoit quitter la grand'-messe, et quelquefois la mandoit au moment qu'elle alloit communier; et il falloit revenir à l'instant, et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'étoit pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre demarche, ni celles-là mêmes sans sa permission; mais les fantaisies étoient continuelles.

Lui-même étoit toujours incertain : il avoit tous les jours quatre dîners prêts, un à Paris, un à Ecouen, un à



Chantilly, un où la cour étoit. Mais la dépense n'en étoit pas forte : c'étoit un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, dont l'autre moitié servoit pour le lendemain.

Il travailloit tout le jour à ses affaires, et couroit Paris pour la plus petite. Sa maxime étoit de prêter et d'emprunter tant qu'il pouvoit aux gens du Parlement, pour les intéresser eux-mêmes dans ses affaires et avoir occasion de se les dévouer par ses procédés avec eux; aussi étoit-il bien rare qu'il ne réussît dans toutes celles qu'il entreprenoit, pour lesquelles il n'oublioit ni soins ni sollicitations.

Toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le Roi ou les ministres, s'il avoit à parler à ceux-ci, qu'il désespéroit alors par ses visites allongées et redoublées; il ne donnoit presque jamais à manger, et ne recevoit personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savants lui tenoient compagnie, très-rarement d'autres gens; mais quand il faisoit tant que d'y en convier, il étoit charmant : personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi; jusqu'au moindre particulier ne pouvoit être si attentif. Aussi cette contrainte, qui pourtant ne paroissoit point, car toute sa politesse et ses soins avoient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisoit qu'il n'y vouloit personne.

Chantilly étoit ses délices. Il s'y promenoit toujours suivi de plusieurs secrétaires, avec leur écritoire et du papier, qui écrivoient à mesure ce qui lui passoit par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et [des] merveilles qu'il y a faites.

Il s'amusoit assez aux ouvrages d'esprit et de science; il en lisoit volontiers, et en savoit juger avec beaucoup de goût, de profondeur et de discernement. Il se divertissoit aussi quelquefois à des choses d'arts



et de mécaniques, auxquelles il se connoissoit très-bien.

Autrefois il avoit été amoureux de plusieurs dames de la cour; alors rien ne lui coûtoit: c'étoit les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. Tantôt il se travestissoit en laquais, une autre fois en revendeuse à la toilette, tantôt d'une autre façon; c'étoit l'homme du monde le plus ingénieux. Il donna une fois une fête au Roi, qu'il cabala pour se la faire demander, uniquement pour retarder un voyage en Italie d'une grande dame qu'il aimoit et avec laquelle il étoit bien, et dont il amusa le mari à faire les vers. Il perça tout un côté d'une rue près de Saint-Sulpice par les maisons, l'une dans l'autre, qu'il loua toutes et les meubla, pour cacher ses rendez-vous.

Jaloux aussi, et cruellement, de ses maîtresses, il eut entre autres la marquise de Richelieu, que je nomme parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue. Il en étoit éperdument amoureux, et dépensoit des millions pour elle et pour être instruit de ses déportements. Il sut que le comte de Roucy partageoit ses faveurs (et c'est elle à qui ce spirituel comte proposoit bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignoit). Monsieur le Prince reprocha le comte de Roucy à la marquise de Richelieu, qui s'en défendit fort. Cela dura quelque temps; enfin Monsieur le Prince, outré d'amour, d'avis certains et de dépit, redoubla ses reproches, et les prouva si bien qu'elle se trouva prise. La frayeur de perdre un amant si riche et si prodigue lui fournit sur-le-champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos; elle lui proposa de donner, de concert avec lui, un rendez-vous chez elle au comte de Roucy, où Monsieur le Prince auroit des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettoit d'une proposition si humaine et si ingénieuse, Monsieur le Prince en fut tellement saisi d'horreur qu'il en avertit le comte de Roucy, et ne la revit de sa vie.

Ce qui ne se peut comprendre, c'est qu'avec tant d'esprit, d'activité, de pénétration, de valeur et d'envie de faire et d'être, un aussi grand homme à la guerre que l'étoit Monsieur son père n'ait jamais pu lui faire comprendre les premiers éléments de ce grand art. Il en fit longtemps son étude et son application principale; le fils y répondit par la sienne, sans que jamais il ait pu acquérir la moindre aptitude à aucune des parties de la guerre, sur laquelle Monsieur son père ne lui cachoit rien, et lui expliquoit tout à la tête des armées. Il l'y eut toujours avec lui, voulut essayer de le mettre en chef, y demeurant néanmoins pour lui servir de conseil, quelquefois dans les places voisines et à portée, avec la permission du Roi, sous prétexte de ses infirmités. Cette manière de l'instruire ne lui réussit pas mieux que les autres. Il désespéra d'un fils doué pourtant de si grands talents, et il cessa enfin d'y travailler, avec toute la douleur qu'il est aisé d'imaginer. Il le connoissoit et le connut de plus en plus; mais la sagesse contint le père, et le fils étoit en respect devant cet éclat de gloire qui environnoit le grand Condé.

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité; on crut y remarquer des égarements qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, dans son appartement de quartier, qui me l'a conté, comme on faisoit son lit et qu'il n'y avoit plus que la courte-pointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah ! le bon lit, le bon lit ! » prit sa course, sauta dessus, se roula dessus sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, et lui dit que son lit étoit si propre et si bien fait qu'il n'y avoit pas moyen de s'en empêcher, et cela sans qu'il y eût jamais rien eu entre eux, et dans un âge où la maréchale, qui avoit toute sa vie été hors de soupçon, n'en pouvoit laisser naître

aucun. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et elle bien autant qu'eux : elle en sortit adroitement par un grand éclat de rire et par plaisanter.

On disoit tout bas qu'il y avoit des temps où tantôt il se croyoit chien, tantôt quelque autre bête, dont alors il imitoit les façons; et j'ai vu des gens très-dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du Roi pendant le prier-Dieu[1], et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on étoit des temps considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre, qui avoit pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignoit pas.

Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même et qu'il n'en écrivît la balance, d'où il résultoit des dissertations qui désoloient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises; il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne vouloit voir personne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des précisions qui le jetoient dans des transports de fureur.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savoit que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que Monsieur le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il étoit mort, et pour toute raison que les morts ne mangeoient point. Si falloit-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivoit, et que par conséquent il falloit qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre médecin qui le voyoit le plus ordinairement avec lui s'avisèrent de convenir qu'il étoit mort, mais de lui soutenir qu'il y avoit des morts qui mangeoient. Ils offrirent de lui en pro-

1 Voyez tome II, p. 398, note 1. Saint-Simon a bien écrit ici *prier Dieu*.



duire, et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés[1], qu'il ne connoissoit point, et qui firent les morts tout comme lui, mais qui mangeoient. Cette adresse le détermina, mais il ne vouloit manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très-bien, et cette fantaisie dura assez longtemps, dont l'assiduité désespéroit Finot, qui toutefois mouroit de rire en nous racontant ce qui se passoit et les propos de l'autre monde qui se tenoient à ces repas. Il vécut encore longtemps après.

Sa maladie augmentant, Madame la Princesse se hasarda de lui demander s'il ne vouloit point penser à sa conscience et voir quelqu'un; il se divertit assez longtemps à la rebuter. Il y avoit déjà quelques mois qu'il voyoit le P. de la Tour en cachette, le même général de l'Oratoire qui avoit assisté Mlle de Condé et M. le prince de Conti. Il avoit envoyé proposer à ce Père de le venir voir en bonne fortune, la nuit et travesti. Le messager fut un sous-secrétaire, confident unique de ce secret. Le P. de la Tour, surpris au dernier point d'une proposition si sauvage, répondit que le respect qu'il devoit à Monsieur le Prince l'engageroit à le voir avec toutes les précautions qu'il voudroit lui imposer, mais que, quelque justice qu'il eût droit d'attendre de sa maison, il ne pouvoit dans son état et dans sa place consentir à se travestir, ni à quitter le Frère qui l'accompagnoit toujours, mais qu'avec son habit et ce frère tout lui seroit bon, pourvu encore qu'il rentrât à l'Oratoire avant qu'on y fût retiré. Monsieur le Prince passa ces conditions. Quand il le vouloit voir, ce sous-secrétaire alloit à l'Oratoire, s'y mettoit dans un carosse de remise avec le général et son compagnon, les menoit à une petite porte ronde d'une maison qui répondoit à l'hôtel de Condé, et par de longs et d'obscurs détours, souvent la lanterne à la main et une clef dans une autre, qui ouvroit et fermoit sur eux un grand nombre de portes, le conduisoit jusque dans la chambre de Monsieur le

1. Et à qui on avait bien fait leur leçon.



Prince ; là, tête à tête avec lui, quelquefois le confessoit, le plus souvent l'entretenoit. Quand Monsieur le Prince en avoit pris sa suffisance, ou que l'heure pressoit, car il le retenoit souvent longtemps, le même homme rentroit dans la chambre, et le remenoit par les mêmes détours jusqu'au carrosse où le Frère les attendoit, et de là à l'Oratoire de Saint-Honoré. C'est le P. de la Tour qui me l'a conté depuis, et la surprise et la joie de Madame la Princesse, quand Monsieur le Prince lui apprit enfin qu'il le voyoit ainsi depuis quelques mois. Alors il n'y eut plus de mystère ; le P. de la Tour fut mandé à découvert, et se rendit assidu pendant le peu de semaines que Monsieur le Prince vécut depuis.

Les jésuites y furent cruellement trompés. Ils se croyoient en possession bien assurée d'un prince élevé chez eux, qui leur avoit donné son fils unique dans leur collége, qui n'avoit qu'eux à Chantilly et toujours pour compagnie, qui vivoit avec eux en entière familiarité. Leur P. Lucas, homme dur, rude, grossier, quoique souvent supérieur dans leurs maisons, étoit son confesseur en titre, qui véritablement ne l'occupoit guère, mais qu'il envoya chercher dans une chaise de poste jusqu'à Rouen, tous les ans à Pâques, où il étoit recteur. Ce Père y apprit son extrémité, arriva là-dessus par les voitures publiques, et ne put ni le voir ni se faire payer son voyage. L'affront leur parut sanglant. Monsieur le Prince pratiqua ainsi ce que j'ai rapporté que le premier président Harlay dit un jour aux jésuites et aux Pères de l'Oratoire en face, qui étoient ensemble chez lui pour une affaire, en les reconduisant, devant tout le monde : « Qu'il est bon, » se tournant aux jésuites, « de vivre avec vous, mes Pères ! » et tout de suite, se tournant aux Pères de l'Oratoire : « et de mourir avec vous, mes Pères ! »

Cependant la maladie augmenta rapidement, et devint extrême. Les médecins le trouvèrent si mal la nuit de Pâques qu'ils lui proposèrent les sacrements pour le lendemain. Il disputa contre eux, puis leur dit qu'il les vouloit

donc recevoir tout à l'heure, que ce seroit chose faite, et qui le délivreroit du spectacle qu'il craignoit. A leur tour, les médecins disputèrent sur l'heure indue, et que rien ne pressoit si fort. A la fin, de peur de l'aigrir, ils consentirent. On envoya à l'Oratoire et à la paroisse, et il reçut ainsi brusquement les derniers sacrements. Fort peu après, il appela Monsieur le Duc, qui pleuroit, régla tout avec lui et avec Madame la Princesse, la congédia avec des marques d'estime et d'amitié, et lui dit où étoit son testament. Il retint Monsieur le Duc, avec qui il ne s'entretint plus que des honneurs qu'il vouloit à ses obsèques, des choses omises à celles de Monsieur son père qu'il ne falloit pas oublier aux siennes, et même y prendre bien garde, répéta plusieurs fois qu'il ne craignoit point la mort, parce qu'il avoit pratiqué la maxime de Monsieur son père, que pour n'appréhender point les périls de près, il falloit s'y accoutumer de loin, consola son fils, ensuite l'entretint des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il y avoit projetées, des bâtiments qu'il y avoit commencés exprès pour obliger à les achever après lui, d'une grande somme d'argent comptant destinée à ces dépenses et du lieu où elle étoit, et persévéra dans ces sortes d'entretiens jusqu'à ce que la tête vint[1] à se brouiller. Le P. de la Tour et Finot étoient cependant retirés à un coin de la chambre, de qui j'ai appris ce détail. Ce prince laissa une grande idée de sa fermeté, et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures.

Finissons par un trait de Verrillon, que tout le monde a tant connu, et qui étoit demeuré avec lui, après avoir été à Monsieur son père, sur un pied d'estime et de considération. Pressé un jour à Chantilly d'acheter une maison qui en étoit fort proche : « Tant que j'aurai l'honneur de vos bonnes grâces, répondit-il à Monsieur le Prince, je ne saurois être trop près de vous ; ainsi je préfère ma chambre ici à un petit château au voisinage; et si j'avois

1. *Vint* est bien à l'indicatif.



jamais le malheur de les perdre, je ne pourrois être trop loin de vous; ainsi la terre d'ici près m'est fort inutile. »

Qui que ce soit, ni domestiques, ni parents, ni autres, ne regretta Monsieur le Prince, que Monsieur le Duc, que le spectacle toucha un moment, et qui se trouva bien affranchi, et Madame la Princesse, qui eut honte de ses larmes jusqu'à en faire excuse dans son particulier. Quoique ses obsèques aient duré longtemps, achevons-les tout de suite pour n'avoir plus à y revenir. L'extrême singularité d'un homme si marqué m'a paru digne d'être rapportée; mais n'oublions pas la vengeance des jésuites, qui fut le coup d'essai du P. Tellier.

Ils venoient de manquer Mlle de Condé, tout nouvellement M. le prince de Conti; et Monsieur le Prince, après avoir toujours été à eux lorsqu'il s'étoit confessé, leur échappoit à la mort. Ne pouvant se prendre aux princes ni aux princesses du sang, et toutefois voulant un éclat qui intimidât les familles, ils se ruèrent sur Mlle de Tours : c'étoit une demoiselle d'Auvergne sans aucun bien, qui avoit beaucoup de mérite, d'esprit et de piété. Elle avoit vécu chez Mme de Montgon jusqu'à sa mort, parce qu'elle étoit parente de son mari; elle s'y étoit fait connoître et considérer de beaucoup de dames de la cour; elle espéroit même obtenir de quoi vivre par Mme de Maintenon lorsqu'elle perdit Mme de Montgon. Elle fit alors pitié à tout le monde, on en parla à Mme la princesse de Conti, fille de Monsieur le Prince, qui la retira auprès d'elle. Sa vertu la rendit suspecte aux jésuites, à qui l'hôtel de Conti l'étoit déjà de tout temps, à cause de l'ancien chrême [1] du vieux hôtel de Conti, qui en effet s'étoit un peu communiqué à celui-ci, même à celui de la fille du Roi. Mlle de Tours fut donc accusée d'avoir introduit le P. de la Tour auprès du prince de Conti, et ensuite par Madame la Princesse et Madame la Princesse sa fille auprès de Monsieur

1. *Chrême* au figuré, dans le sens de liaison.

le Prince. Bien que justifiée avec chaleur par Mme la princesse de Conti sur ces deux points, rien ne la put garantir: Mme la princesse de Conti eut ordre précis de la mettre hors de chez elle. La pauvre fille, outre tout ce qu'elle y perdoit, ne savoit où se retirer: pas un couvent dans Paris qui osât la recevoir, point d'amie qui crût s'y pouvoir commettre; la province, où et comment? Au bout de quelques jours, les jésuites, impatients de la voir encore à l'hôtel de Conti, et plus encore du bruit que cette violence faisoit, eurent un ordre de la recevoir pour le convent[1] qu'elle choisiroit. Mme la princesse de Conti lui continua la pension qu'elle lui avoit donnée, et au bout de quelques années obtint la permission de la reprendre chez elle, où elle est demeurée jusqu'à sa mort. Outre qu'il n'y avoit aucun prétexte à ce traitement, les jésuites ne prirent seulement pas la peine d'en chercher, et voulurent que le crime imputé d'avoir introduit le P. de la Tour pour assister ces princes fût la matière connue et seule de la punition.

Dès que Monsieur le Prince fut mort, Espinac, capitaine des gardes de Monsieur le Duc comme gouverneur de Bourgogne, le fut dire au Roi de sa part, qui le même jour envoya le duc de Tresmes faire compliment de sa part à la famille, sur ce que Villequier, depuis duc d'Aumont, et premier gentilhomme de la chambre aussi, y avoit été envoyé à la mort de feu Monsieur le Prince, père de celui-ci. Le jeudi 4 avril, Monsieur le Duc vint à Versailles.

On se souviendra de la prétention nouvelle des princes du sang de s'égaler aux fils et petits-fils de France pour les visites en manteau long aux occasions de grand deuil de famille, et qu'à la mort de Mme d'Armagnac, l'année précédente, comme je l'ai rapporté alors, ils firent par les bâtards, associés en tout à leur rang, que Monsieur le Grand eut commandement du Roi que ses enfants les visitassent en manteau long, ce qu'ils furent obligés de

1. Il y a bien ici *convent*, et six lignes plus haut *couvent*. Voyez tome III, p. 134 et note 1.



subir. Monsieur le Grand n'échappa pour sa personne que parce que les maris veufs ne vont point que chez le Roi. A la mort de M. le prince de Conti, Monsieur le Duc prétendit la même chose, interprétant l'ordre du Roi des deuils actifs et passifs; mais personne, ducs, princes ni autres, ne voulut prendre de manteau, et le Roi, qui sentoit la nouveauté de la prétention, et qui ne voulut pourtant pas décider contre les princes du sang, les lassa sans rien ordonner, tellement que Monsieur le Duc, qui s'en aperçut, déclara que M. le prince de Conti étoit incommodé et fort fatigué, Mme la princesse de Conti trop affligée, Mesdemoiselles ses filles trop assidûment auprès d'elle pour recevoir personne, et qu'ils ne verroient qui que ce soit.

Six semaines après la mort de Monsieur le Prince, prévue et arrivée, il n'y eut pas lieu à tergiverser davantage. Monsieur le Duc, arrivant à Versailles trois jours après, fit publier qu'ils recevroient le lendemain les visites, mais personne sans manteau : ce fut afficher en vain ; il attendit tout le vendredi, ainsi que le prince de Conti et M. du Maine, chacun dans leur appartement, sans que personne s'y présentât, sinon deux ou trois hommes non titrés, qui furent refusés parce qu'ils étoient sans manteau. Monsieur le Duc s'étoit trop commis pour reculer : il fit par M. du Maine, qui en partageoit l'honneur avec lui, que le Roi envoya sur la fin de cette journée M. le comte de Toulouse chez eux en grand manteau, après quoi il compta que cela iroit tout de suite; mais il fallut encore un ordre, qui fut négocié le soir et que le Roi donna le lendemain à M. de Beauvillier pour les ducs, et à Monsieur le Grand pour les princes, ajoutant que M. le comte de Toulouse y ayant été en manteau, il n'y avoit plus de difficulté. La réponse étoit bien aisée, qui est le réciproque; mais les fils de France et M. le duc d'Orléans, qui y perdoient cette distinction d'avec les princes du sang, n'osant souffler de peur des bâtards, ducs et princes, n'eurent qu'à se taire.

Tous y allèrent donc le samedi après midi, mais tous comme de concert, hommes et femmes, d'une manière si indécente qu'elle tint fort de l'insulte. On affecta généralement des cravates de dentelles au lieu de rabats de deuil, et des collerettes de même sous les mantes, et des rubans de couleur dans la tête; les hommes des bas de couleur blancs ou rouges, peu même de bruns, des perruques nouées, et poudrés[1] blanc, et les deux sexes des gants blancs, et les dames bordés de couleur : en un mot, une franche mascarade. La manière d'entrer et de sortir fut tout aussi ridicule : à peine faisoit-on la révérence en entrant; on ne disoit mot, on se regardoit les uns les autres en riant; un moment après on sortoit; ducs et princes se laissoient conduire jusqu'à la galerie par les princes du sang, sans leur dire une parole : leurs femmes de même par les princesses jusqu'à l'antichambre : souvent on jetoit son manteau avant qu'ils fussent hors de vue, et ces manteaux qu'on ne prenoit qu'en entrant, on les mettoit tout de travers. Les princes du sang le sentirent vivement, mais contents de leur victoire, n'osèrent rien dire en cette introduction; ils eurent même tant de peur qu'on ne s'excusât faute de manteaux qu'il y en avoit des piles à leur porte, qu'on présentoit et qu'on reprenoit avec toutes sortes de respect et sans rien demander. Personne n'y alla ensemble; en un mot, on fit du pis qu'on put.

M. le duc d'Enghien étoit chez Monsieur le Duc, qui crut montrer par là un grand ménagement, pour ne pas faire aller chez lui à la ville. Les princes du sang étoient en grand manteau et en rabat, dans tout l'appareil lugubre, et les princesses du sang en mantes, tant que les visites durèrent.

Le dimanche suivant, le Roi les alla voir, et Mme la duchesse de Bourgogne ensuite, mais elle ne fut point chez les princes ni aucune dame. Madame la Duchesse, grosse

1. Il y a bien *poudrés* au masculin, se raportant à *hommes*.

de sept mois, reçut toutes ses visites au lit, ayant Mlles de Bourbon et de Charolois dans sa chambre, en mante, qui faisoient les honneurs, et qui ne reçurent point de visites chez elles.

M. le prince de Conti, sa queue portée par Pompadour, et accompagné du duc de Tresmes comme duc, fut, le mardi 9 avril, donner l'eau bénite de la part du Roi, dont la cérémonie fut pareille à celle de feu M. le prince de Conti, que j'ai rapportée. Il s'y vit deux nouvelles usurpations, dont la première se hasarda à celle de M. le prince de Conti, et se confirma en celle-ci : c'est que la Noue, gouverneur de M. le duc d'Enghien, monta dans le carrosse du Roi et s'y mit à la portière; en celle-ci, celui de M. le prince de Conti en fit autant. On a vu p. 95[1] les différences des principaux domestiques des fils et petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang bien expliquées et bien prouvées, et par faits, dont deux principales sont que ces derniers n'entrent point dans les carrosses et ne mangent point avec le Roi, etc. Il en fut en cette occasion comme de la visite en manteau : l'association des bâtards aux mêmes distinctions, rangs et honneurs des princes du sang, empêcha les fils de France et M. le duc d'Orléans de se plaindre. Les bâtards, qui eurent à Marly, à table et dans les carrosses leurs dames d'honneur, et à Marly chacun leurs principaux domestiques, sans que les princes du sang, même gendres et petit-fils[2], aient pu l'obtenir pour les leurs, ni Madame la Princesse et Mme la princesse de Conti sa fille pour leurs dames d'honneur, les bâtards, dis-je, n'osèrent rien dire en cette occasion, la première où jamais domestique de prince du sang, même chevalier de l'ordre, ait mis le pied dans les carrosses. Le Roi, qui sentit ce qu'il faisoit pour ses enfants à cet égard, ne voulut rien dire à chose faite, qui passa à la faveur de la jeunesse de ces princes, qu'on ne pouvoit guère séparer de leur gouverneur. Mais cette entreprise, qui ne fut pas

1. Pages 349 et 350 de notre tome I.
2. Il y a bien *petit-fils*, au singulier.



répétée du vivant du Roi, se déborda dans tous les excès lorsqu'après lui Monsieur le Duc fut le maître, d'où il résulta qu'il n'y eut plus de distinction, de bornes ni de mesures à manger avec le Roi et à entrer dans ses carrosses, une des grandes sources de la confusion d'aujourd'hui.

L'autre entreprise, toute neuve à cette eau bénite, et qui n'avoit pas été à la précédente ni à pas une, fut que le prince de Conti, au lieu de retourner dans le carrosse du Roi reprendre le sien dans la cour des Tuileries, où il l'avoit quitté, se fit remener dans le carrosse du Roi de l'hôtel de Condé droit chez lui. C'est ainsi qu'à chaque occasion entreprises nouvelles, que le Roi passoit par divers égards tous réversibles à ses bâtards, sans que par cette même considération personne, à commencer par les fils de France, osât représenter son droit, son intérêt, l'usage continuel et la raison.

Monsieur le Duc, piqué des manteaux contre les ducs, à qui il aima mieux s'en prendre, n'en pria aucun pour l'accompagner, comme ses parents à recevoir M. le prince de Conti à l'eau bénite : il invita les princes de Tarente et de Rohan, le comte de Roucy et Blansac son frère, et Lassay, gendre bâtard de Monsieur le Prince, dont les quatre premiers ne furent pas contents. Apparemment que M. de Bouillon en avoit été informé d'avance, car il défendit au duc d'Albret, invité aussi, de s'y trouver, qui envoya s'excuser sur cette défense. Monsieur le Duc le prit avec tant de hauteur qu'il obtint du Roi un ordre à M. de Bouillon de lui aller faire excuse.

Monsieur de Fréjus, aujourd'hui cardinal Fleury et maître du royaume, dit les oraisons à l'eau bénite, ce qui ne fut pas à M. le prince de Conti, parce qu'il n'étoit pas premier prince du sang.

Tout ce qui avoit été donner de l'eau bénite à M. le prince de Conti y fut aussi à Monsieur le Prince, et de plus le nonce à la tête de tous les ambassadeurs, lesquels tous ensemble, et en manteaux longs, visitèrent Monsieur



le Duc et M. le duc d'Enghien, qui se trouva avec lui. Ces princes se trouvèrent accompagnés de parents invités non ducs, comme à l'eau bénite.

Il en usa de même au transport du cœur, fait par l'évêque de Fréjus aux jésuites de la rue Saint-Antoine, qui fut mis auprès de ceux des deux derniers princes de Condé : il crut apparemment de sa grandeur d'y avoir des ducs, et se ravisa. Monsieur le Duc, qui alla l'y attendre, n'invita de parents pour s'y trouver sans les y mener que les ducs de Ventadour, de la Trémoille et de Luxembourg; il n'y eut rien de rangé aux jésuites, et Monsieur le Duc y évita tout lieu de préséance, parce qu'il y invita aussi le prince Charles, fils de Monsieur le Grand, le prince de Montbazon, le prince de Rohan, les comtes de Roucy et de Blansac avec Lassay.

Ainsi la mort de Monsieur le Prince est la première époque de l'invitation des princes étrangers comme parents, avec des ducs parents aussi, qui l'avoient toujours été, et jamais ces princes. Comme ce n'est pas le Roi qui nomme cet accompagnement, les ducs furent peu touchés d'une préférence et d'une concurrence insipide, qui ne touche en rien leur naissance ni leur rang.

Le corps fut porté de l'hôtel de Condé droit à Valery, terre et sépulture des derniers princes de Condé, auprès de Fontainebleau, en grand'pompe, où l'évêque de Fréjus le présenta à l'archevêque de Sens, diocésain. Il ne s'y trouva que Monsieur le Duc avec M. le duc d'Enghien et leurs domestiques.

Qui eût dit alors à ces princes que M. le duc d'Enghien seroit un jour premier ministre les auroit bien surpris; qui les auroit assurés qu'il en seroit uniquement redevable à ce même évêque de Fréjus les auroit étonnés bien davantage; qui leur auroit prédit qu'il seroit chassé, exilé, et demeureroit le reste de sa vie écarté par ce même évêque, qui prendroit sa place et la tiendroit avec toute-puissance, tout autrement que lui, et que tout cela se

feroit sans le plus léger obstacle, je pense qu'à la fin ils se seroient moqués du prophète.

Tout se termina par un superbe service à Notre-Dame aux dépens du Roi, en présence des cours supérieures, comme premier prince du sang. Le cardinal de Noailles y officia, et le P. Gaillard, jésuite, fit l'oraison funèbre, qui fut très-mauvaise à ce que tout le monde trouva. Il y eut dispute à qui, du cardinal officiant ou de Monsieur le Duc, il adresseroit la parole; à la fin le Roi décida que ce seroit à Monsieur le Duc, mais qu'aussitôt après l'évangile le cardinal se retireroit à la sacristie, comme pour se reposer, et ne reviendroit que l'oraison funèbre achevée. Les stalles de Notre-Dame firent qu'il ne s'agit de fauteuils pour personne. Monsieur le Duc envoya un gentilhomme en manteau long inviter parents et qui il lui plut: plusieurs ducs le furent.

Je le fus aussi. J'étois à la Ferté. Monsieur le chancelier m'avoit forcé, moins par raisons que par me le demander comme une marque d'amitié, d'aller chez Monsieur le Duc et Madame la Duchesse à la mort de M. le prince de Conti: ainsi, en mon absence, Madame de Saint-Simon fit sa visite à Madame la Duchesse, qui se surpassa à la bien recevoir, et les excuses de mon absence tant pour elle que pour Monsieur le Duc. J'étois à la Ferté à la mort de Monsieur le Prince : je me doutai bien qu'elle causeroit des prétentions et du bruit, et je m'en tins éloigné chez moi jusqu'à ce que tout fût fini, et même qu'on n'en parlât plus, pour n'être mêlé en rien. Ces précautions me furent inutiles: j'appris à mon retour que Monsieur le Duc, parlant au Roi sur les manteaux, avoit eu la bonté de lui dire que c'étoit dommage de mon absence, et que j'en ferois de bonnes là-dessus si j'étois à la cour, à quoi je sus aussi que le Roi n'avoit rien répondu. La vérité est que j'en dis mon avis au chancelier sur la visite qu'il m'avoit forcé de faire, et du los[1] que j'en recevois; je m'en dépi-

1. *Los*, louange.



quai tôt après. Madame la Duchesse accoucha de M. le comte de Clermont; je ne fus ni chez Monsieur le Duc ni chez elle, Mme de Saint-Simon non plus, et je ne me contraignis pas de dire que je ne le verrois de ma vie : en effet, je l'ai tenu très-hautement.

Le Roi ne voulut point aller à Paris, ni que les fils de France y fussent voir Mme la princesse de Conti ni Madame la Princesse. Monsieur le Duc y fit tous ses efforts, et y échoua. Le Roi tint ferme, tellement qu'il fallut enfin qu'elles vinssent à Versailles, où le Roi les visita. Cette différence de Paris à Versailles fut nouvelle pour les princes du sang, et les mortifia beaucoup. Autrefois elle n'étoit pas même pour les duchesses, que la Reine femme du Roi y alloit voir de Saint-Germain à toutes les occasions, jusqu'à la mort du duc de Lesdiguières, que la Reine cessa d'aller, et peu à peu après les filles de France à son exemple, comme je l'ai expliqué. p. 427[1].

Le testament de Monsieur le Prince brouilla son fils avec ses filles, et eut de grandes suites, qui se verront en leur temps. Monsieur son grand-père n'avoit en tout de bien que douze mille livres de rente lorsqu'il épousa la fille du dernier connétable de Montmorency; il sut en amasser, et profiter lestement de l'immense confiscation des biens du dernier duc de Montmorency, exécuté à Toulouse en 1632. Monsieur le Prince son fils, et père de celui dont nous parlons, ne gâta pas ses affaires, malgré les dépenses des troubles qu'il excita et de sa longue retraite en Flandres, et il recueillit toute la riche succession de la maison Maillé, par la mort sans alliance du duc de Brezé son beau-frère, amiral de France sous un autre nom[2], tué devant Orbitelle, en 1646, à vingt-sept ans. Monsieur le Prince son fils avoit épousé une des plus riches héritières de l'Europe, et avoit passé à s'enrichir toute sa vie, qu'on

1. Pages 56 et suivantes de notre tome IV.

2. Armand duc de Brezé Fronsac fut amiral de France sous le nom de *surintendant général de la navigation*, après la mort de son oncle le cardinal de Richelieu.



vient de voir finir. Outre les pierreries et les meubles, dont il laissa pour plusieurs millions, les augmentations infinies de l'hôtel de Condé et de Chantilly, il jouissoit avec Madame la Princesse de un million huit cent mille livres de rentes[1], y compris sa pension de cent cinquante mille livres de premier prince du sang, sa charge de grand maître et son gouvernement. Monsieur le Duc son fils n'eut le temps de gâter ni d'augmenter.

Monsieur le Duc, que nous avons vu premier ministre, puis remercié, et comme retiré à Chantilly, où il est mort, et qui n'a rien eu de ses deux femmes, a laissé deux millions quatre cent mille livres de rente, sans le portefeuille, qui est demeuré ignoré, et un amas prodigieux de raretés de toute espèce, avec une très-grande augmentation de pierreries. Sa dépense a été toujours plus que royale en tout genre, en maison, en chasses, en table, en monde à Chantilly, en meubles somptueux, en bâtiments et en ajustements immenses. Il n'avoit pas plus du Roi que Monsieur son grand-père : il avoit fallu prendre sur son bien les reprises et le douaire de Madame sa mère, qui le servit encore, et les dots et partages de Mme la princesse de Conti, de Mme du Maine et de Mme de Vendôme, ses tantes, de Mme la princesse de Conti, de Mmes de Saint-Antoine et de Beaumont, de Mlles de Charolois, de Clermont et de Sens, ses sœurs, et de MM. les comtes de Charolois et de Clermont, ses frères. Il avoit dix-huit ans à la mort de Monsieur son père, trente et un lorsqu'il fut premier ministre; il ne l'a pas été tout à fait deux ans et demi, et il est mort à Chantilly, son continuel séjour depuis, le 27 janvier 1740, à quarante-huit ans. Il n'a rien conservé, en se retirant à Chantilly, de ce qu'il avoit eu comme premier ministre, ni des choses y jointes, qui passèrent en même temps à Monsieur de Fréjus; d'où on peut juger quels biens il a amassés.

Monsieur le Prince fut le dernier de cette branche qui

1. *Rentes* est ici au pluriel; il est au singulier un peu plus haut et un peu plus bas.



ait porté ce nom : il n'étoit premier prince du sang que de grâce, comme je l'ai dit lors de la mort de Monsieur. Monsieur le Duc conserva ce nom, et ne prit point celui de Monsieur son père : le roi le régla ainsi. A cette occasion, il n'est peut-être pas mal à propos de dire un mot de curiosité sur les noms singuliers de *Monsieur le Prince*, *Monsieur le Duc* et *Monsieur le Comte*, même de *Monseigneur*, *Monsieur*, *Mademoiselle*.

CHAPITRE XX.

Disgression sur les noms singuliers ; leur origine, etc. : Monsieur le Prince ; Monsieur le Comte ; Monsieur le Duc. — Succession dernière du comté de Soissons. — Comte de Toulouse. — Extinction du nom tout court de Monsieur le Prince — Chimère avortée d'arrière-petits-fils de France. — Extinction du nom de Monsieur le Duc tout court. — Enfants d'Henri II. — Monsieur. — Filles de France de tout temps tout court Madame, et pourquoi. — Mademoiselle. — Brevet accordé à Mlle de Charolois pour être appelée tout court Mademoiselle. — Monseigneur. — Adroit et insensible établissement de l'usage de dire Monseigneur aux princes du sang et bâtards, puis de ne plus dire autrement parlant à eux. — M. de Vendôme se fait appeler Monseigneur à l'armée, et le maréchal de Montrevel en Guyenne. — Altesse simple, royale, sérénissime.

Jamais on n'avoit ouï parler d'aucun de ces noms avant que les menées de la maison de Lorraine contre le sang royal eussent fait prendre les armes aux huguenots. Le prince de Condé, frère du roi de Navarre et oncle paternel d'Henri IV, se fit leur chef. Il étoit le seul du sang royal dans ce parti, qui s'accoutuma, en parlant de lui, à ne le nommer que Monsieur le Prince : il étoit comme le leur ; aucun du parti n'approchoit de lui en naissance ni en autorité ; son nom étoit leur honneur, leur grandeur, et en partie leur force. Cet usage prévalut, et si bien, tant une fois établis ils ont de force sur la multitude, qu'après la bataille de Jarnac, où ce prince mourut, 1569, son fils, succédant au nom de prince de Condé, ne fut appelé dans le parti que Monsieur le Prince, quoique il ne pût passer

alors pour le chef du parti. Le roi de Navarre, frère aîné du premier prince de Condé, étoit mort, 1562, 1er novembre, des blessures qu'il avoit reçues devant Rouen. Jeanne d'Albret, princesse de Béarn et reine titulaire et héritière de Navarre, étoit huguenote ; elle avoit élevé le prince de Béarn, son fils, qui fut depuis notre Henri IV, dans cette religion. Il avoit un peu plus de quinze ans à la mort du prince de Condé, son oncle, et un an moins que le prince de Condé son cousin germain. Celui-ci ne pouvoit lui rien disputer; aussi n'y songea-t-il pas, et le prince de Béarn, titre qu'il porta tant que la reine sa mère vécut, fut unanimement déclaré, proclamé et reconnu chef du parti huguenot, tandis que, par le jeune âge de ces deux princes, l'amiral de Coligny l'étoit en effet; néanmoins le prince de Navarre porta toujours ce nom dans le parti huguenot, tandis que le prince de Condé, son cousin, y fut toujours constamment appelé tout court Monsieur le Prince. Le commerce que les guerres civiles ne détruisent jamais dans les différents partis, et celui que les divers intervalles de guerre y multiplièrent[1] sous le nom de paix, introduisit dans le parti catholique l'habitude de l'autre sur ce nom de Monsieur le Prince tout court, en parlant du prince de Condé, qui s'établit ainsi par toute la France, et jusqu'à Paris et à la cour.

Ce second prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, 5 mars 1588[2], à trente-six ans, et laissa un fils posthume, qui fut le troisième prince de Condé, père du héros et grand-père de celui dont on vient de rapporter la mort. Avec le nom de son père il hérita de l'habitude générale, et fut comme lui appelé Monsieur le Prince tout court. Henri IV, étant monté sur le trône, le voulut dérober aux huguenots, qui n'avoient que lui de prince du sang, mais en trop bas âge pour être leur chef que de nom. Il étoit premier prince du sang, fils du cousin ger-

1. *Y multiplia*, au manuscrit.
2. Saint-Simon a écrit par erreur : 1688.

main d'Henri IV, et personne alors entre la couronne et lui. Henri IV le fit venir à Saint-Germain, et prit grand soin de son éducation : il n'avoit alors que huit ans, et c'étoit à la fin de 1595. Arrivé dans cet usage, qui avoit si généralement prévalu, d'être appelé tout court Monsieur le Prince, et n'ayant au-dessus de lui que le Roi, ce même usage se continua, qui a duré toute sa vie, et qui a passé à son fils, et de celui-là à son petit-fils.

Le comte de Soissons étoit son oncle paternel, fils du second mariage du premier prince de Condé avec une Longueville, qui fut toujours du parti catholique. L'émulation, qui ne se trouve que trop souvent dans les cadets d'une autre mère et dans les principaux des partis différents, piqua ce prince de voir son aîné Monsieur le Prince tout court, et le porta à imaginer sur cet exemple à se donner aussi un nom singulier : il se fit donc appeler Monsieur le Comte tout court par ses domestiques, puis par ses créatures, par ses amis, enfin par la maison de Longueville et par ses parents. Rien n'égale la promptitude et la facilité des François à suivre les modes et à se soumettre aux prétentions. Sur l'exemple de ceux qui prirent cet usage, et la connoissance que M. le comte de Soissons y étoit attaché, il prévalut bientôt partout. Comme il ne donnoit ni rang ni avantage réel à ce prince, le Roi laissa dire et faire, en sorte que non-seulement le comte de Soissons demeura toute sa vie Monsieur le Comte tout court, mais que cette dénomination passa après lui à Monsieur son fils, qui l'a conservée toute sa vie : nul autre prince du sang ne portoit alors le titre de comte.

Monsieur le Prince, quelque ennemis que le comte de Soissons et lui fussent, n'eut garde de trouver mauvaise une distinction mise à la mode pour un cadet de sa maison ; mais elle lui donna l'idée de multiplier la sienne, et de faire appeler le duc d'Enghien, son fils aîné, Monsieur le Duc tout court. Il y réussit avec la même facilité que son oncle avoit rencontrée à se faire appeler tout court

Monsieur le Comte, et ce nom tout court de Monsieur le Duc a passé depuis, comme de droit acquis, aux fils aînés des deux derniers princes de Condé, en sorte qu'il y en eut quatre de suite appelés Monsieur le Prince, quatre Monsieur le Duc, et deux Monsieur le Comte, parce que la branche de Soissons a fini au second, tué sans alliance à la bataille de Sedan ou de la Marfée, 6 juillet 1641, à quarante-deux ans.

Ce prince n'avoit point de frère et avoit eu quatre sœurs. Deux étoient mortes sans alliance, et l'aînée n'avoit laissé qu'une fille du duc de Longueville, qui épousa ensuite la fameuse sœur de Monsieur le Prince le héros. Cette fille du premier lit fut la dernière duchesse de Nemours, dont il a été parlé plus d'une fois ici, et qui eut tant de procès avec M. le prince de Conti. L'autre sœur, qui n'est morte qu'en 1692, à quatre-vingt-six ans, porta, entre autres biens, le comté de Soissons au prince Thomas, fils de Savoie, appelé le prince de Carignan, mort en 1656, dont elle eut entre autres deux fils, le fameux muet, père du prince de Carignan, mort depuis peu à Paris, mari de la bâtarde du premier roi de Sardaigne et de la comtesse de Verue; l'autre, qui porta le nom de comte de Soissons, qui de la nièce du cardinal Mazarin laissa, entre autres enfants, un autre comte de Soissons, mort dans l'armée du roi des Romains devant Landau, et le fameux prince Eugène. Le feu Roi, dans sa jeunesse et dans les premières années de son mariage, ne bougeoit de chez cette comtesse de Soissons, dont la faveur personnelle, jointe à la toute-puissance de son oncle, dominoit la cour, et en distribuoit les agréments et fort souvent les grâces. Ce nom de comtesse de Soissons dans un éclat si grand lui fit imaginer d'abuser de la servitude françoise, et de s'adopter, sur l'exemple des comtes de Soissons princes du sang, le nom de Madame la Comtesse tout court, et à son mari celui de Monsieur le Comte : elle hasarda de se faire nommer ainsi par ses domestiques et ses familiers. La fleur de la cour, qui

abondoit chez elle, n'eut pas plus tôt aperçu cette ambition qu'elle s'y conforma. Le Roi s'accoutuma à l'entendre sans le trouver mauvais, et cet usage s'introduisit. Son mari, de qui rien ne dépendoit, n'y parvint pas si généralement, et ne vécut pas assez pour le bien établir. Sa veuve étant tombée en disgrâce, l'usage s'interrompit : elle redevint Mme la comtesse de Soissons, mais, par habitude parmi beaucoup de gens, demeura Madame la Comtesse jusqu'à sa fuite hors du royaume, qu'elle ne put s'en faire suivre dans les pays étrangers. On voit ainsi jusqu'où et avec quelle facilité les abus s'introduisent e s'établissent en France.

Le feu Roi avoit bien envie d'introduire l'usage d'appeler M. le comte de Toulouse Monsieur le Comte tout court; parlant de lui, il ne disoit jamais que le Comte, et toute la maison de ce fils naturel ne disoit jamais que Monsieur le Comte tout court. Il y avoit néanmoins deux princes du sang qui portoient le nom de comte de Charolois et de comte de Clermont, mais qui ne pointèrent que sur la fin de son règne, et qui étoient fils de sa fille naturelle, Madame la Duchesse, lesquels alors ni depuis n'ont pas songé à ce nom singulier. Je ne sais comment il est arrivé que le comte de Toulouse, Monsieur le Comte tout court dans le desir et dans la bouche du Roi et dans celle de toute la marine, n'a jamais pu l'être dans le public, excepté un très-petit nombre de bas courtisans, et qui encore n'osoient le hasarder hors de la présence du Roi, ni comment ce monarque, si flatté, si redouté, dont les moindres desirs étoient adorés, et qui a conduit ses bâtards jusqu'à l'apothéose, n'a jamais pu venir à bout de ce qui tout de plein pied avoit réussi à la nièce du cardinal Mazarin, femme d'un prince de la maison de Savoie, par le chausse-pied de la conformité du nom de comtesse de Soissons.

Les princes de Condé, pleinement possesseurs du nom héréditaire de Monsieur le Prince, et pour leurs fils aînés de celui de Monsieur le Duc, commencèrent à prétendre

cette distinction comme un droit de premier prince du sang. Le Roi et le monde le leur passa, comme bien d'autres choses plus importantes ; mais cela même les leur a fait perdre.

M. le duc d'Orléans, vraiment premier prince du sang, négligea cette qualité, offusquée sous son rang si supérieur de petit-fils de France. On a vu en son lieu comment elle passa à Monsieur le Prince, à la mort de Monsieur, qui dès auparavant, à la mort de Monsieur son père, avoit pris le nom de Monsieur le Prince tout court, par cette même raison que M. le duc d'Orléans méprisoit pour soi la qualité de premier prince du sang. Monsieur le Prince fit en même temps passer à Monsieur son fils le nom tout court de Monsieur le Duc, qu'il portoit auparavant. A la mort de Monsieur le Prince dernier, le Roi, dans l'idée que ce nom singulier de Monsieur le Prince avoit été porté par le premier prince du sang, et en dernier lieu par celui qu'il avoit fait tel sans l'être, ne voulut pas qu'il passât à Monsieur son fils, à qui le nom de Monsieur le Duc tout court, qu'il portoit, passa. M. le duc d'Orléans avoit dès ce temps-là un fils portant le nom de duc de Chartres, qu'il conserva.

Mme la duchesse d'Orléans avoit alors des chimères dans la tête, qu'elle n'a pu faire réussir, comme on verra dans la suite : non contente du moderne rang de petit-fils de France, dont elle jouissoit par Monsieur son mari, elle ne pouvoit souffrir que ses enfants ne fussent que princes du sang, et vouloit imaginer un entre-deux, avec un nom d'arrière-petits-fils de France. C'est en effet ce qui empêcha M. le duc de Chartres de s'appeler Monsieur le Prince, et ce qui favorisa encore M. le duc d'Enghien, celui que nous avons vu si courtement premier ministre, à prendre à la mort de Monsieur son père le nom qu'il avoit porté de Monsieur le Duc tout court. Mais à la mort de celui-ci, en 1740, ce nom a péri avec lui, quoique M. le duc de Chartres, premier prince du sang, déterminé alors et rien plus, et portant le nom de duc d'Orléans depuis la

mort de Monsieur son père, eût un fils qu'il fit appeler duc de Chartres. Ainsi, soit que la maison de Condé n'ait osé hasarder le nom tout court de Monsieur le Duc au fils enfant que le dernier Monsieur le Duc a laissé, soit qu'elle se soit ménagé, durant son enfance, le temps d'essayer de lui faire ressusciter le nom tout court de Monsieur le Prince, par l'habitude de la conformité de nom, sur l'exemple très-sauvage de la comtesse de Soissons dont je viens de parler, ils l'ont fait appeler le prince de Condé, sans que jusqu'à présent, dans l'hôtel de Condé même, on l'ait encore nommé Monsieur le Prince tout court.

On ne peut disconvenir que les frères de Charles IX ne se trouvent quelquefois l'un après l'autre appelés Monsieur le Duc tout court, quelquefois Monsieur tout court, dans les Mémoires de ces temps-là; Henri III étant duc d'Anjou presque jamais, et depuis qu'il fut roi, le duc d'Alençon un peu davantage. Jusqu'à eux on n'avoit jamais ouï parler de ces noms; ils vinrent de leurs maisons, et ils y demeurèrent; le gros du monde n'y prit point. Toutes les Histoires et la plupart des Mémoires les nomment toujours ducs d'Anjou et d'Alençon; il ne paroît point qu'ils aient affecté ces noms particuliers. Ainsi ce que j'ai dit du nom de Monsieur le Duc sur les fils aînés des princes de Condé demeure certain, sans que ce peu qui s'est vu de ces fils de France y apporte de variation.

De cela même on doit comprendre que Gaston, frère de Louis XIII, est le premier fils de France qui ait été véritablement et continuellement appelé tout court Monsieur, et qui l'ait affecté. Il est vrai que les Histoires et les Mémoires de son temps l'appellent aussi duc d'Orléans, mais il n'est pas moins vrai qu'il y est très-ordinairement nommé aussi tout court Monsieur, et d'une fréquence suivie tout autrement que les fils de France dont on vient de parler. Il est certain de plus que j'ai ouï dire à mon père, qui l'a vu tant d'années sous Louis XIII et depuis,

qu'on ne lui donnoit jamais d'autre nom en parlant de lui, et que je l'ai su encore de tous ceux que j'ai vus qui ont vécu dans ces temps-là. On doit donc regarder Gaston comme le premier qui ait véritablement porté le nom de Monsieur, et qui, par l'idée qu'on y a attachée, l'a consacré au premier frère du Roi. Cela est si vrai qu'il l'a porté jusqu'à sa mort, parce que les rangs, honneurs et distinctions, une fois acquises, ne se perdent point, à la différence des préséances : Gaston cédoit à M. le duc d'Anjou frère de Louis XIV, qu'il a longtemps vu puisqu'il n'est mort qu'en 1660, pendant le voyage du mariage du Roi son neveu, et néanmoins il demeuroit Monsieur.

A sa mort, M. le duc d'Anjou l'est devenu à sa place. Il est mort en 1701. Non-seulement Monsieur son fils, qui prit alors le nom de duc d'Orléans, avec des honneurs et des avantages que le rang de petit-fils de France, tout grand qu'il est, ne lui donnoit pas, ne fut point appelé Monsieur tout court; mais M. le duc de Berry, fils de France, de même rang que Monsieur, et qui le précédoit partout, ne le prit point, parce qu'il n'étoit pas frère de roi de France, quoique il le fût du roi d'Espagne. On voit donc que ces noms tout courts, qui paroissent si distingués, n'ont dans le fond ni réalité ni avantages, et ne doivent leur être qu'au hasard.

Il en est de même de celui de Madame, de Madame la Princesse, de Madame la Duchesse, de Madame la Comtesse : les femmes prennent les noms de leurs maris par une suite nécessaire. A l'égard des filles de France, la chose est différente : de tout temps elles ont été appelées Madame, par le respect de leur naissance, et tout court Madame, parce que n'ayant point d'apanage comme les fils de France, elles n'ont point de nom que celui de leur baptême et celui de France. Ainsi il peut et il y a[1] maintenant plusieurs Madame tout court, qui pour les cadettes ne peuvent être distinguées que par leur nom de

1. Il peut y avoir et il y a.



baptême, et il n'y peut avoir qu'une Madame par son mari, parce qu'il n'y a qu'un seul prince qui soit Monsieur tout court; on en a vu deux tant que la veuve de Gaston a vécu, mais comme douairière.

Le nom singulier de Mademoiselle est encore plus moderne. J'ai raconté, p. [1], comment mon père engagea Louis XIII à former en sa faveur le nouveau rang de petite-fille de France, inconnu jusqu'alors. Chez Monsieur, dont elle fut dix-huit ans fille unique, elle n'étoit nommée que Mademoiselle tout court. Les Mémoires de ces temps-là apprennent qu'elle figura de bonne heure, et les siens montrent bien franchement le mépris qu'elle avoit pour Madame, sa belle-mère, et quelle différence, bien ou mal à propos, elle mettoit entre elle et ses sœurs, parce qu'elles étoient du second lit. Elle voulut donc une distinction au-dessus d'elles, bien que de rang égal, et à l'exemple du nom singulier de Monsieur et de Madame tout court, elle voulut être nommée tout court Mademoiselle. Cela n'ajoutoit rien à son rang: elle étoit bien l'aînée; point d'autres petites-filles de France qu'elles. Gaston étoit chef des conseils et lieutenant général de l'État pendant la minorité de Louis XIV, et alors craint et ménagé de tous les partis; ce nom unique et nouveau passa donc avec la même facilité que les autres dont on vient de parler; et comme elle ne se maria point, à son très-grand regret, elle fut tout court Mademoiselle toute sa vie, quoique Monsieur frère de Louis XIV eût des filles, par la même raison que lui-même n'étoit devenu Monsieur tout court que par la mort de son oncle Gaston. Ce n'est pas qu'il ne le trouvât mauvais, quoique très-lié d'amitié avec Mademoiselle, dont il ménagea toute sa vie la succession, et qu'il ne fît appeler tant qu'il put l'aînée de ses filles l'une après l'autre Mademoiselle tout court; mais jamais cela ne prévalut, et tout ce qu'il put obtenir de l'usage fut que peu à peu, pour distinguer la fille de Gaston de la sienne, on se mit peu à

1. Saint-Simon a laissé en blanc le chiffre de la page de son manuscrit à laquelle il voulait renvoyer. Voyez tome I, p. 42.



peu [1] à dire Mademoiselle de la sienne, et la grande Mademoiselle de l'autre, dont la taille étoit en effet fort haute; mais jamais Monsieur n'osa proposer qu'elle ajoutât un nom à celui de Mademoiselle; et le Roi, qui aimoit à la mortifier, et qui n'avoit jamais perdu le souvenir du portereau d'Orléans ni du canon de la porte Saint-Antoine, ne songea jamais à donner cet avantage à Monsieur. A sa mort, en 1693, il n'y eut plus de difficulté, et la dernière fille de Monsieur, la seule alors non mariée, devint seule Mademoiselle tout court, jusqu'à son mariage, en 1698, au duc de Lorraine.

Ce nom de Mademoiselle tout court passa ainsi dans l'esprit du monde, pour être affecté à la première petite-fille de France, comme on s'étoit persuadé que Monsieur tout court étoit le nom distinctif du premier frère du Roi. Tant que Louis XIV vécut, personne ne crut qu'il pût descendre plus bas, et Monsieur le Prince et Monsieur le Duc, qui avoient l'un et l'autre des filles non mariées depuis le mariage de Mme la duchesse de Lorraine, tous deux si fertiles en prétentions et si âpres à usurper, n'imaginèrent jamais qu'une princesse du sang pût prétendre au nom tout court de Mademoiselle. Monsieur le Duc, leur fils et petits-fils, devenu premier ministre, osa tout. Il avoit préféré entre ses sœurs filles la cadette, qu'il aimoit, pour la faire surintendante au mariage de la Reine, à l'aînée, qu'il n'aimoit point, qui en fut outrée. Plus entreprenante encore que lui, elle lui fournit un moyen de la consoler, qu'il trouva tellement de son goût qu'il y travailla à l'heure même.

Elle avoit plus de trente-deux ans, et n'avoit pas mené une vie à se marier; demeurant fille, elle voulut être appelée tout court Mademoiselle. Le monde, depuis qu'elle étoit née, étoit accoutumé à l'appeler Mlle de Charolois. Mme la duchesse de Berry, fille de M. le duc d'Orléans, n'avoit paru qu'une seule fois avant son mariage, Mesde-

1. Cette répétition est au manuscrit.

moiselles ses sœurs point du tout. L'aînée étoit bien tout court Mademoiselle au Palais-Royal, mais le monde n'avoit pas eu à se ployer à cet usage, sinon comme en avancement d'hoirie pour Mme la duchesse de Berry, entre la déclaration et la conclusion de son mariage, et de même après pour la reine d'Espagne, mais elles ne paroissoient point dans ces courts intervalles, et on ne les nommoit pas beaucoup. Mlle de Charolois, au contraire, de branche si reculée, qui n'avoit point eu de tantes Mademoiselle, et qui depuis si longtemps passoit sa vie à la cour et dans le plus grand monde, vit bien qu'il auroit peine à se défaire du nom de Charolois; et Monsieur le Duc, pour ne pas se commettre avec le public, fit, dans sa toute-puissance, ce qui n'avoit jamais été imaginé pour le nom singulier de Mademoiselle ni pour tous les autres dont j'ai parlé : il fit donner un brevet à Mlle de Charolois pour être désormais appelée Mademoiselle tout court. Mlle de Beaujolois, dernière fille de Mme la duchesse d'Orléans, étoit morte; il n'en restoit plus que mariées ou religieuse [1]; Mlle de Charolois se trouvoit la première princesse du sang fille, et n'en craignoit point d'autre, parce que M. le duc d'Orléans étoit veuf et ne se vouloit plus remarier. Ce prince n'imagina pas que son fils pourroit avoir des filles, ou n'osa s'opposer à Monsieur le Duc, qui l'accabloit en tout. Ce fut l'époque que prirent Monsieur le Duc et Mlle de Charolois pour cette nouveauté, et la faire passer en titre. Le monde cria, murmura; il n'en fut autre chose, et Mlle de Charolois est demeurée Mademoiselle tout court par brevet.

Jamais Dauphin, jusqu'au fils de Louis XIV, n'avoit été appelé Monseigneur en parlant de lui tout court, ni même en lui parlant; on écrivoit bien Monseigneur le Dauphin, mais on disoit Monsieur le Dauphin, et Monsieur aussi en lui parlant; pareillement aux autres fils de France, à plus forte raison au-dessous. Le Roi, par badinage, se

1. Le duc d'Orléans n'avait qu'une fille religieuse.

mit à l'appeler Monseigneur; je ne répondrois pas que le badinage ne fut[1] un essai pour ne pas faire sérieusement ce qui se pouvoit introduire sans y paroître, et pour une distinction sur le nom singulier de Monsieur. Le nom de Dauphin le distinguoit de reste, et son rang, si supérieur à Monsieur, qui lui donnoit la chemise et lui présentoit la serviette. Quoi qu'il en soit, le Roi continua, peu à peu la cour l'imita, et bientôt après non-seulement on ne lui dit plus que Monseigneur parlant à lui, mais même parlant de lui, et le nom de Dauphin disparut pour faire place à celui de Monseigneur tout court. Le Roi, parlant de lui, ne dit plus que mon fils ou Monseigneur, à son exemple Madame la Dauphine, Monsieur, Madame, en un mot tout le royaume. M. de Montausier, Monsieur de Meaux, qui l'avoient élevé, Sainte-Maure, Florensac, ceux qui avoient été auprès de lui dans sa première jeunesse, ne purent se ployer à cette nouveauté : ils cédèrent à celle de lui dire Monseigneur parlant à lui, mais en parlant de lui ils continuèrent à l'appeler Monsieur le Dauphin, et y ont persévéré toute leur vie.

M. de Montausier, qui avoit été son gouverneur, et qui, tant qu'il a vécu, le servit assidûment de premier gentilhomme de sa chambre, ne lui dit jamais que Monsieur parlant à lui, et ne se contraignit pas de déclamer contre l'usage qui s'étoit introduit de lui dire Monseigneur : il demandoit plaisamment si ce prince étoit devenu évêque. C'est que peu auparavant, dans une assemblée du clergé, les évêques, pour tâcher à se faire dire et écrire Monseigneur, prirent délibération de se le dire et se l'écrire réciproquement les uns les autres : ils ne réussirent à cela qu'avec le clergé et le séculier subalterne; tout le monde se moqua fort d'eux, et on rioit de ce qu'ils s'étoient monseigneurisés. Malgré cela ils ont tenu bon, et il n'y a point eu de délibération parmi eux, sur aucune

1. Saint-Simon a bien écrit *fut*, à l'indicatif.

matière sans exception, qui ait été plus invariablement exécutée.

Monseigneur fut donc Monseigneur toute sa vie, et le nom de Dauphin éclipsé. C'est le premier et jusqu'à présent l'unique Monseigneur tout court qu'on ait connu. Longtemps après que l'usage de ne lui dire plus que Monseigneur, parlant à lui, fut universellement établi, Monsieur le Duc et M. le prince de Conti, ou de hasard, ou de familiarité avec eux, ou d'adresse, commencèrent à être quelquefois appelés Monseigneur à l'armée par leurs principaux domestiques. L'imitation et la fatuité ont grand cours dans notre nation : de jeunes gens, et même grands seigneurs, les plus dans leur privance, croyant se donner avec eux un air de liberté, commencèrent à faire comme leurs principaux domestiques; de retour à Paris, cela continua dans le particulier et les parties de plaisir. D'une campagne à l'autre, le nombre augmenta; quelques gens moins familiers crurent devoir en user de même. On se moqua d'eux d'abord, comme prenant une liberté dont ils n'étoient pas à portée. Cela ne fut pas su assez pour en instruire d'autres. Peu à peu les domestiques de ces princes ne leur dirent plus que Monseigneur parlant à eux; tout le subalterne de l'armée crut que ce seroit manquer de respect que de les traiter autrement. On s'aperçut qu'ils le trouvoient fort bon; nos François ne connoissoient ni bornes ni barrières : la crainte de déplaire et l'exemple de l'un à l'autre gagna; à la fin jusqu'aux officiers généraux, et les plus marqués, leur parlèrent de même. Alors les familiers les plus huppés, qui avoient commencé, n'osèrent plus discontinuer; et comme cette façon de leur parler étoit passée des intimes et des familiers à toute l'armée, au retour elle se communiqua à Paris et à la cour, mais y demeura dans la jeunesse et dans le subalterne. M. le duc d'Orléans, à qui toute sa vie personne n'avoit dit que Monsieur, devint à plus forte raison Monseigneur pour les mêmes. M. du Maine et M. le comte de Toulouse, si égalés en tout aux princes du sang,

le furent en ce nouveau traitement d'usage, par la crainte et la flatterie des mêmes, qui pourtant ne gagna pas jusqu'aux courtisans d'un certain âge d'aucune espèce, pour aucun de ces princes. Cela dura de la sorte jusqu'à la mort du Roi. Alors le grand vol que prirent Monsieur le Duc et M. du Maine, l'un et l'autre ménagés par M. le duc d'Orléans, leur rendit le Monseigneur plus commun. On crut sentir à leurs manières que le Monsieur les blessoit, et rapidement presque personne de tout âge et de toutes conditions ne leur dit plus, ducs, princes étrangers, chancelier, maréchaux de France, à l'exception d'un très-petit nombre, mais de qui que ce soit à l'égard du Régent, qui, avec un air libre et indifférent, laissoit solider cet usage, dont Monsieur son fils devoit profiter.

Je tirai ce parti avec lui de mon ancienne et continuelle privance que de ma vie, ni en public ni en particulier, je ne lui ai dit Monseigneur. En opinant au conseil de régence, ou chez lui en des assemblées particulières, on lui adressoit toujours la parole. J'étois le seul qui lui disse Monsieur. Plusieurs fois le maréchal de Villars, quelquefois le maréchal de Villeroy, et souvent d'autres de cette distinction, m'en reprenoient en particulier, et me disoient que cette singularité à la fin lui déplairoit. Je tins bon, et jamais il ne m'a fait apercevoir qu'elle lui fût désagréable. A plus forte raison je n'ai jamais dit Monseigneur au-dessous [1], qui me voyant toujours dire Monsieur à M. le duc d'Orléans, n'osèrent le trouver mauvais, et jusqu'à présent encore je me suis conservé ce pucelage. Je n'ai jamais dit Monseigneur qu'aux deux fils de France, pour qui cet usage s'introduisit général fort peu après le mariage de Mgr le duc de Bourgogne, comme insensiblement, mais avec rapidité, sans exception que des princes du sang et bâtards, encore tortilloient-ils entre leurs dents; M. de Beauvillier jamais en sa vie [2] que Monsieur, et

1. A ceux qui étaient inférieurs par le rang, par la naissance, au duc d'Orléans.
2. N'a jamais dit en sa vie.

presque toujours aussi M. de Chevreuse. Toutes les dames leur dirent aussi Monseigneur, et à la fin en sont venues pendant la régence, mais surtout pendant que Monsieur le Duc a été premier ministre, à le dire presque toutes aux princes du sang, qui fut le temps où presque de vive force le Monseigneur en leur parlant devint général.

Comme tout va toujours croissant, M. de Vendôme, dans son apogée, l'introduisit à l'armée d'Italie, où qui que ce soit peu à peu n'osa plus lui dire Monsieur. Il soutint cet usage en Flandres; mais il échoua tout à fait à Paris et à la cour, dans les voyages qu'il y fit dans sa plus grande splendeur. Il n'y eut pas jusqu'au maréchal de Montrevel, dans son commandement de Guyenne, qui ne l'établît parmi tous les officiers d'abord, et de là dans toute la noblesse, pour le premier commandant qui l'ait osé, et qui trouvoit tout publiquement très-mauvais que qui que ce fût portant l'épée lui dît Monsieur. Il les y avoit tous ployés, et aucun ne s'y hasardoit. D'abus en abus, quand on les souffre, jusqu'où ne tombe-t-on pas!

La curiosité de cette disgression me la fera allonger pour l'Altesse. Peu à peu les rois ont pris la Majesté, réservée à l'Empereur, comme bien plus anciennement les papes se sont réservé la Sainteté, que prenoient non-seulement les patriarches, mais les évêques. L'Altesse abandonnée, et il n'y a pas encore si longtemps, par les petits rois, fut curieusement ramassée par les autres souverains, et leur est demeurée privativement à tous autres jusqu'au commencement du dernier siècle, et avec eux les fils et les frères des rois. Ceux-ci s'en contentèrent si bien, qu'on ne voit point que les fils puînés d'Henri II aient jamais été traités d'Altesse Royale. En Espagne, encore aujourd'hui, les infants fils de Philippe V n'ont que la simple Altesse, mais on leur dit Monseigneur. J'y fus averti de cela, et de me garder de leur donner de l'Altesse Royale.

Gaston, frère de Louis XIII, prit le premier l'Altesse Royale. Cela étoit encore si nouveau, que son régiment, qui n'eut point d'autre nom que celui de l'Altesse, n'eut

jamais celui d'Altesse Royale, non pas même lorsque Gaston fut lieutenant général de l'État pendant la minorité de Louis XIV. C'est le seul fils de France qui l'ait pris. Monsieur frère de Louis XIV le dédaigna parce que les filles de Gaston l'avoient pris avec le rang de petites-filles de France, quoique Monsieur leur père et Madame sa seconde femme l'aient conservé toute leur vie. Ainsi Monsieur frère de Louis XIV le fit prendre à ses enfants, et se seroit également offensé qu'on le lui eût donné ou qu'on l'eût omis pour eux. Tout le monde, même princes et princesses du sang, l'ont toujours donné aux filles de Gaston et aux enfants de Monsieur en leur parlant, sans en faire aucune façon.

Monsieur de Savoie, depuis roi de Sardaigne, qui pièce à pièce obtint pour ses ambassadeurs les honneurs partout de ceux des têtes couronnées, sur sa prétention de roi de Chypre, et dont la mère, fille du duc de Nemours et d'une fille du duc de Vendôme bâtard d'Henri IV, avoit la première pris le nom bizarre et nouveau de Madame Royale, prit chez lui l'Altesse Royale après son mariage avec la fille de Monsieur, qui l'avoit par elle-même, et le donna aussi à Madame Royale. Peu à peu il l'obtint des cours étrangères, et ce qu'il y a de rare dans cette usurpation, c'est que son grand-père, avec la même prétention de Chypre, fils d'une fille de Philippe II roi d'Espagne, et mari d'une fille d'Henri IV sœur de Louis XIII, n'y avoit jamais songé.

Le grand-duc, à cet exemple, gendre de Gaston, le prit bien des années après; et le duc de Lorraine s'en avisa aussi après son mariage avec la fille de Monsieur, quoique son père, beau-frère de l'empereur Léopold, ni son trisaïeul, gendre d'Henri II, et si follement favorisé de Catherine de Médicis sa belle-mère, n'y eussent jamais pensé, et se fussent contentés de l'Altesse simple. Le duc d'Holstein-Gottorp, père de celui-ci, gendre du czar frère du fameux czar Pierre Ier, fils de la sœur aînée du dernier fameux roi de Suède, et de même maison que le roi de

Danemark, se donna aussi et obtint de l'Empereur l'Altesse Royale. Ces trois derniers ne l'ont jamais pu obtenir du feu Roi.

Ce nouveau titre d'Altesse Royale de Gaston réveilla les souverains. Ils ajoutèrent à leur Altesse simple le Sérénissime, qu'ils prirent apparemment sur la Sérénité des doges de Venise et de Gênes, lesquels ne prennent point l'Altesse. Les princes du sang, qui ne s'étoient pas trop attachés à l'Altesse, la voulurent, et la prirent Sérénissime parce qu'ils ne cèdent à aucun souverain, et qu'ils ne voulurent pas les laisser se hausser de titre sans s'approprier le même.

Alors les cadets de maison souveraines ramassèrent l'Altesse simple réservée aux seuls souverains, qui venoient de l'abandonner. La preuve de cette époque est claire. MM. de Guise, si maîtres en France durant la Ligue, et par là même si considérés dans toute l'Europe, et qui ont, pendant ce qui se peut appeler leur règne absolu,[1] si fort augmenté le rang de leur maison, n'ont jamais été traités d'Altesse. Cela se voit dans tous les Mémoires et les Histoires de tous ces temps-là, qui sont pleines des lettres qu'ils ont écrites et qu'ils ont reçues de toutes sortes de gens, et de toutes sortes d'états, dont aucun ne les traite d'Altesse; et ce qui en pousse l'évidence au dernier degré, c'est qu'on y voit plusieurs lettres du secrétaire du duc de Mayenne à ce prince, pendant qu'il étoit lieutenant général de l'État et qu'il disputoit à main armée la couronne à Henri IV, dans lesquelles il n'y a point d'Altesse. Rien ne prouve donc plus clairement qu'ils ne la prenoient point alors.

Lors donc que longtemps après ils la prirent à l'occasion que je viens de dire, ils ne la prirent que simple, parce que, quelques grands rangs qu'ils aient conservés de leurs usurpations en ce genre pendant la Ligue, il n'étoit plus temps pour eux, non pas de surpasser,

1. Le mot *ont* se trouve ici répété au manuscrit.

mais même de s'égaler aux princes du sang, qui l'avoient prise Sérénissime. Cela dura ainsi jusqu'à ce que MM. de Rohan et de la Tour Bouillon étant devenus princes de la manière que je l'ai rapportée pp. 153 et 154 et pp. 573 jusqu'à 583 [1], et que longtemps après, c'est-à-dire quelques années, ils s'y furent accoutumés et affermis, non contents d'être devenus égaux en distinctions à la maison de Lorraine, ils hasardèrent pour dernier trait de se faire comme eux donner par leurs gens de l'Altesse. Les princes véritables, car en parlant de ceux de Lorraine j'entends aussi les autres qui étoient pour lors en France, et qui firent comme eux, indignés déjà de voir ces deux maisons à leur niveau, ne purent souffrir la communauté d'Altesse, et y ajoutèrent le Sérénissime. Cela leur étoit aisé : personne ne leur a jamais donné d'Altesse que ceux qui en recevoient d'eux réciproquement, et les cardinaux pour en avoir l'Éminence, et encore seulement en s'écrivant, et personne autre, ni en écrivant ou en parlant, que leurs domestiques, et peut-être quelques gens du plus bas étage ; ainsi il ne leur fut pas difficile d'accoutumer leurs gens à les traiter d'Altesse Sérénissime, qui déjà leur donnoient l'Altesse. Ils n'en furent pas plus avancés. MM. de Rohan et de Bouillon ne leur voulurent pas être inférieurs en cela non plus qu'au reste, et se firent donner le Sérénissime chez eux, et on a vu pp. 155 et 156 [2] ce que les cardinaux de Bouillon et de Rohan ont arraché là-dessus de la Sorbonne, qui est le seul lieu où ils l'aient obtenu en France.

CHAPITRE XXI.

Disgrâce de M. de Vendôme. — Éclat entre le duc de Vendôme et Puységur, qui le perd radicalement auprès du Roi. — Affront reçu à Marly, de Mme la duchesse de Bourgogne, par le duc de Vendôme ;

1. Pages 78 et suivantes de notre tome II, et pages 85 et suivantes de notre tome V.
2. Pages 83 et suivantes de notre tome II.

est exclu de Marly. — Vendôme exclu de Meudon. — Vendôme refusé d'aller en Espagne. — Fortune, caractère et retraite du duc de la Rochefoucauld.

La mort de M. le prince de Conti sembla au duc de Vendôme un avantage d'autant plus considérable, qu'il se voyoit délivré d'un émule si embarrassant par la supériorité de naissance, au moment qu'il l'alloit voir en sa place à la tête des armées, porté partout sur les pavois, et qu'il le laissoit encore auprès de Monseigneur sans aucun contre-poids. J'ai déjà dit en son temps son exclusion des armées, parce que cet événement ne se pouvoit reculer hors de temps, par rapport aux dispositions militaires, qui ne se pouvoient transposer. La chute de ce prince des superbes eut trois degrés, tant, de si haut, elle fut profonde. Nous voici arrivés au second, qui laissa encore un espace considérable jusqu'au dernier d'entre deux et trois mois; mais comme ce dernier n'a de connexité avec aucun autre événement, je le rapporterai tout de suite, après avoir averti de l'intervalle, pour n'avoir plus à y revenir.

Quelques raisons de toute espèce qui dussent engager le Roi à ôter à M. de Vendôme le commandement de ses armées, je ne sais si tout l'art et le crédit de Mme de Maintenon n'y eût pas succombé, et si les menées de M. du Maine, qu'il lui cachoit avec tant de soin, aidées du secours journalier des valets intérieurs [1], sans une aventure qu'il faut expliquer ici, pour mettre tout à la fois ce grand tout sous les yeux, de la dernière issue de cette terrible lutte, et si poussée à l'extrême entre Vendôme secondé de sa formidable cabale, et l'héritier nécessaire de la couronne appuyé de son épouse, qui faisoit les délices du Roi et de Mme de Maintenon, qui pour trancher le mot, dont le dedans et le dehors ont été trente ans durant témoins, le gouvernoit entièrement, et dont Vendôme avoit si pleinement et si insolemment triomphé.

1. L'auteur a sauté ici quelques mots. Le sens doit être :... et si les menées de M. du Maine (qui soutenait Vendôme)... n'eussent pas prévalu.



On a vu qu'à son retour de Flandres, il avoit eu une audience du Roi, unique et qui ne fut pas fort longue. Il n'y oublia pas Puységur, dont il fit des plaintes amères, et en dit tout ce qui lui plut de pis, avec son audace accoutumée à être crue sur sa parole.

Puységur, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois, étoit fort connu du Roi, avec une sorte de privance que lui avoit acquise le rapport continuel au Roi des détails si continuels de son régiment d'infanterie, dont il se croyoit le colonel particulier, dans lequel Puységur avoit passé jusqu'alors la plus grande partie de sa vie, major et lieutenant-colonel, avec la confiance du Roi. Elle s'étoit augmentée par des rapports plus importants, lorsque, maréchal des logis de l'armée de M. de Luxembourg, il en étoit l'âme et y faisoit tout jusqu'aux projets. La part qu'il eut après au secret et à l'exécution de l'expulsion de toutes les garnisons hollandoises des places des Pays-Bas espagnols, et de là en beaucoup d'autres choses importantes que le Roi lui confia, soit pour l'en consulter, soit pour l'en charger, dont il s'étoit toujours acquitté avec toute la capacité et la droiture possible en Flandres, en Espagne, et partout où il fut employé, comme on l'a vu quelquefois ici, avoient[1] ajouté pour lui, dans le Roi, le dernier degré de confiance et d'estime. Lui et son ami Montviel, aussi du régiment du Roi, et souvent son aide dans les détails des armées, avoient été mis gentilshommes de la manche de Mgr le duc de Bourgogne, lorsque l'affaire de Monsieur de Cambray en fit chasser Léchelle et du Puis, comme je l'ai rapporté alors. Ils s'étoient extrêmement attachés à M. de Beauvillier, et depuis que leur emploi fut fini, Puységur, dont il avoit goûté la vérité et la capacité, demeura dans son commerce et dans son amitié la plus particulière, conséquemment très-bien auprès de Mgr le duc de Bourgogne, qui, s'il eût régné, ne lui eût pas fait attendre si long-

1. Il y a bien *avoient*, au pluriel.

temps qu'on a fait le bâton de maréchal de France, si dignement mérité, et qu'il n'a eu enfin que par la honte de ne le lui pas donner. Dans cette situation à la cour et dans les armées, il n'étoit pas possible qu'il ne fût toujours tout au milieu de ce qu'il s'y passoit, et le témoin de tous les démêlés de la campagne de Lille, dès lors lieutenant général dans cette armée. Il y étoit le correspondant du duc de Beauvillier, fort exact; et plût à Dieu qu'on l'eût particulièrement attaché à la personne de Mgr le duc de Bourgogne, au lieu de ceux qu'on y mit! Sa capacité et sa vertu furent, dès le commencement de la campagne, fort choquées de la conduite de M. de Vendôme, et le furent dans la suite de plus en plus jusqu'au comble. Il voyoit tout à revers, et dans les sources il ne pouvoit approuver rien de ce que faisoit et vouloit le général; il avoit souvent occasion de le montrer et de le lui témoigner à lui-même. A l'injonction du duc de Berwick, ami particulier du duc de Beauvillier, il s'étoit lié avec lui, et le fut toute la campagne.

C'en étoit trop à la fois pour n'être pas exposé à la haine de Vendôme, malgré tous les ménagements extrêmes qu'il avoit constamment gardés avec lui, qui ne purent adoucir un homme si superbe, et si ennemi né de tout ce qui ne l'étoit pas du prince qu'il vouloit perdre et qu'il ménageoit si peu, bien plus, de tout ce qui lui étoit attaché. C'est ce qui produisit les plaintes que Vendôme en fit au Roi à son retour, tout ce qu'il lui en dit d'étrange, et non content de cette vengeance, de tout ce qu'il en répandit publiquement en propos peu mesurés.

Puységur, si accoutumé aux fréquents particuliers avec le Roi, comprit qu'après une si épineuse campagne, il en auroit où il seroit vivement questionné s'il arrivoit à la chaude, et prudemment se mit six semaines ou deux mois en panne chez lui, en Soissonnois, avant que d'arriver à Paris et à la cour. La curiosité refroidie, instruit d'ailleurs des propos que le duc de Vendôme tenoit sur lui, il ne voulut pas, par un plus long séjour, donner

à penser qu'il étoit embarrassé de se montrer : ainsi il arriva.

Peu de jours après, le Roi, qui l'avoit toujours goûté, peiné de tout ce que M. de Vendôme lui en avoit dit, le fit entrer dans son cabinet, et là, tête à tête, lui demanda raison avec bonté de mille sottises absurdes qui l'avoient embarrassé. Puységur l'en éclaircit si nettement, que le Roi, dans sa surprise, lui avoua que c'étoit M. de Vendôme qui les lui avoit dites. A ce nom, Puységur, qui se sentit piqué, saisit le moment : il dit au Roi d'abord ce qui l'avoit retenu si longtemps chez lui sans paroître, puis détailla naïvement et courageusement les fautes, les inepties, les obstinations, les insolences de M. de Vendôme, avec une précision et une clarté qui rendit le Roi très-attentif, et fécond en questions et en éclaircissements de plus en plus. Puységur, qui les lui donna tous, voyant tant d'ouverture et le Roi demeurer court et persuadé à chaque fois, poussa sa pointe, et lui dit que, puisque Vendôme l'épargnoit si peu après toutes les mesures et les ménagements qu'il avoit toujours gardés avec lui, il se croyoit permis, et même de son devoir pour le bien de son service, de le lui faire connoître une bonne fois. De là, il lui dépeignit le personnel du duc de Vendôme, sa vie ordinaire à l'armée, l'incapacité de son corps, la fausseté de son jugement, la prévention de son esprit, la fausseté et les dangers de ses maximes, l'ignorance de toute sa conduite à la guerre; puis, reprenant toutes ses campagnes d'Italie et les deux dernières de Flandres, il le démasqua totalement, mit au Roi le doigt et l'œil sur toutes ses fautes, et lui démontra manifestement que c'étoit une profusion de miracles si ce général n'avoit pas perdu la France cent fois.

La conversation dura plus de deux heures. Le Roi, convaincu de tout, et de longue main persuadé par expériences, non-seulement de la capacité de Puységur, mais de sa droiture, de sa fidélité et de son exacte vérité, ouvrit à ce coup tout à la fois les yeux sur cet homme que tant



d'art lui avoit si bien caché jusqu'alors, et montré comme un héros et le génie tutélaire de la France. Il eut honte et dépit de sa crédulité, et de cette conversation Vendôme demeura perdu dans son esprit, et bien exclu du commandement des armées, exclusion qui tarda peu après à se déclarer.

Puységur, naturellement humble, doux et modeste, mais vrai et piqué au jeu, et qui n'avoit plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme, après l'éclat qu'il avoit fait contre lui en public et ce qu'il avoit dit au Roi, content d'ailleurs du succès qu'il avoit remarqué dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignoroit pas.

Elle en frémit de rage; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnements misérables, qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès lors sur le côté. Le parti opposé, et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur; et Mme de Maintenon, Mme la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvillier même, surent faire valoir auprès du Roi ce qu'il avoit enfin appris par lui.

La suite, assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclu de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet, où l'herbe commença à croître, et supplia le Roi de trouver bon qu'il ne lui fît guère sa cour qu'à Marly, et Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenoit un peu dans la solitude qu'il s'étoit creusée; elle lui servit comme de témoignage de la satisfaction demeurée au Roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissants et si nécessairement chers n'avoient pu lui enlever : c'est ainsi que sa cabale s'en expliquoit, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde, dans lequel personne ne donna.

Tout abattu qu'il étoit, il soutenoit à Marly et à Meudon

le grand air qu'il y avoit usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée; il y tenoit le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon; et à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant qu'il l'osoit hasarder, avec le Roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de Mgr le duc de Bourgogne lui faisoit supporter sa présence et ses manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard; ses serviteurs particuliers en souffroient, et Mme la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire, épiant les occasions.

Il s'en présenta une au premier voyage que le Roi fit à Marly après Pâques. Le brelan étoit à la mode; Monseigneur y jouoit souvent dans le salon, d'assez bonne heure, avec Mme la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon; il le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant Mme la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur que la présence de M. de Vendôme à Marly lui étoit bien assez pénible sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le supplioit de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avoit pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon, et en fit appeler un autre. Vendôme cependant arrivoit à eux, et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servoit plus, il ne commandoit plus, il n'étoit plus l'idole adorée, il se trouvoit dans la maison paternelle du prince qu'il avoit si cruellement offensé, et c'étoit à son épouse chérie et outrée à qui il avoit affaire. Il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir.

La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qu'il venoit d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avoit trouvée à ce qu'elle venoit de faire, en peine aussi com-

ment le Roi prendroit la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras, car, avec toute son intime familiarité, elle s'embarrassoit aisément, parce qu'elle étoit douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan fut finie, elle courut chez Mme de Maintenon avant que le Roi y fût encore entré, et lui conta ce qu'il lui venoit d'arriver. Elle lui dit qu'après tout ce qu'il s'étoit passé en Flandres, elle avoit une peine extrême à voir M. de Vendôme; que cette affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvoit éviter, sans jamais aller à Versailles, où elle ne le rencontroit jamais, étoit une suite d'insulte à laquelle elle ne pouvoit s'accoutumer; que de plus ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvoit y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle de l'amitié du Roi pour lui, et qu'elle ne pouvoit supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le Roi alloit arriver.

Mme de Maintenon, piquée contre Vendôme du fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si longuement lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au Roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire, et combien ces sentiments-là étoient estimables par rapport à son mari. Le propos réussit sur l'heure : le Roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous ses yeux ceux qu'il jugeoit avec raison être mécontents, comme il n'en pouvoit douter de celui-ci depuis qu'il ne servoit plus, ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de Mme de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Bloin de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans

cesse, et nécessairement dans les mêmes lieux que Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit peine à le voir, il n'étoit pas juste de lui en laisser plus longtemps la contrainte.

On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapoit par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au Roi, et s'enfuit cacher sa rage et sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avoit fait grand bruit; il avoit retenti jusqu'à Paris; les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas : cette nouvelle fit un nouveau fracas dans le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avoit été chassé de Marly. Il le sut; et pour montrer qu'il n'en étoit rien, il y retourna deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le Roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put : Bloin ne lui avoit point parlé de Meudon ; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tous propos, comme auroit fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivoit à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur, pour faire sa cour au Roi, et logeoit chez Bloin, parce qu'il avoit prêté son logement à Mme de Montbazon, sœur du comte d'Évreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne serviroit plus. Il passoit à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeuroit, lui qui dans sa splendeur lui donnoit à peine un jour ou deux, et de Meudon retournoit droit à Anet. Il ne se faisoit point de voyages à Meudon que Mme la duchesse de Bourgogne n'y allât voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour

lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportoit sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence; elle épia quelque occasion.

Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage de Monseigneur, le Roi et Mme de Maintenon y allèrent dîner avec Mme la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'étoit une énigme que cette partie. Au Roi cela lui étoit arrivé, quoique rarement; quelquefois Mme de Maintenon, tout à fait réunie avec Mlle Choin, la vouloit entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le Roi, comme on peut croire, étoit du secret : on verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui à l'ordinaire étoit à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en fut très-blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe, et fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre, et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, Mme la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avoit pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à Mme de Maintenon et s'en plaignit ouvertement au Roi : elle lui représenta combien il lui étoit dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fit ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Mme la princesse de Conti avec quelques dames étoient de ce voyage avec Monseigneur, entre autres Mme de Montbazon.

Le lendemain du jour que le Roi y avoit dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffroit partout de Mme la duchesse de Bourgogne; mais Monseigneur, qu'elle avoit prévenu la



veille, répondit si froidement à Vendôme qu'il se retira les larmes aux yeux. Résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction, il entretint longtemps dans un cabinet Mme de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier Mme la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle étoit fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion que Mme la princesse de Conti parla à Monseigneur le jour même en faveur de M. de Vendôme. Elle ne réussit pas mieux ; tout ce qu'elle en tira fut qu'il falloit que M. de Vendôme évitât Mme la duchesse de Bourgogne quand elle viendroit à Meudon, et que c'étoit bien le moindre respect qu'il lui devoit, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie ; mais il n'étoit pas au bout du châtiment qu'il avoit si trop plus que mérité : le lendemain mit fin à tous ces mouvements et à ces pourparlers.

Vendôme jouoit l'après-dînée à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en étoit la reprise avec un empressement qui fit que M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui répondit qu'il avoit à lui rendre compte de ce dont il l'avoit chargé. « Moi ! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin ; vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire ? » A cette recharge M. de Vendôme comprit qu'[il] y avoit quelque chose, quitta le jeu, et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le Roi lui avoit ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avoit cessé de le mener à Marly, que sa présence choquoit Mme la duchesse de Bourgogne, et que le Roi vouloit aussi que le duc sût qu'il desiroit qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus la fureur transporta Vendôme, et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il reparla le soir à



Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sens froid[1] qu'il lui avoit déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restoit du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser, et le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

Mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Aletz, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, incapable de soutenir une chute si parfaite, après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices et admirer ses plus grandes fautes, canoniser tous ses défauts, d'oser concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté, et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenoit à elle fut charmé de voir ce dont elle étoit capable, et ce qui lui étoit opposé et à son époux en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le Roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureroient; ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leurs succès, s'étoient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avoient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'étoit un

1. Voyez tome II, p. 255, note 1.



plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qui jugeoient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avoit fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de Mgr le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchoit de plus près, et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

M. de Vendôme, sans ressource que celle qu'il chercha dans ses vices et parmi ses valets, ne laissa pas de se vanter souvent parmi eux de l'amitié de Monseigneur, dont il étoit, disoit-il, bien assuré, et de la violence qui avoit été faite à ce prince à son égard. Il en étoit réduit à cette misère d'espérer que cela se répandroit par eux dans le monde, qu'on se le persuaderoit, et que la considération du futur lui donneroit de la considération. Mais le présent lui étoit insupportable. Pour s'en tirer, il songea au service d'Espagne : il écrivit à la princesse des Ursins pour se faire demander. On y avoit besoin de tout; il fut demandé, mais sa disgrâce étoit encore trop fraîche pour devoir espérer de l'adoucir. Le Roi trouva mauvais que le duc de Vendôme voulût s'accrocher à l'Espagne : ses menées lui rompirent aux mains; le Roi le refusa tout plat, et rompit cette intrigue en Espagne, où nous verrons pourtant qu'elle se renoua bientôt.

Personne ne gagna plus à cette chute si profonde que Mme de Maintenon. Outre la joie de terrasser si complétement un homme qui, par M. du Maine, lui devant presque tout ce qu'il avoit conquis, avoit osé lutter contre elle, et avec un si long avantage, elle en vit son crédit devenir de plus en plus l'effroi de la cour, par un si grand exemple de puissance, dont personne ne douta que le coup ne fût parti de sa main. Nous la verrons incessamment en lancer un autre, qui n'épouvanta pas moins.

Elle acheva en même temps d'être délivrée d'un favori, qui pour n'avoir jamais ployé le genou devant elle, et qui

l'avoit constamment affecté toute sa vie, lui étoit d'autant plus odieux que la connoissance qu'elle avoit du cœur du Roi pour lui l'empêcha d'oser jamais travailler à l'entamer. Je dis qu'elle acheva, parce que la faveur étoit usée, et que l'âge et les yeux le jetèrent dans une retraite qui l'ôta de devant elle. C'est du duc de la Rochefoucauld dont je parle, et dont j'ai fait mention plus d'une fois, à propos du procès de préséance de M. de Luxembourg et d'autres occasions, particulièrement sur le mariage du duc de Noailles avec la nièce de Mme de Maintenon, dont le Roi mouroit d'envie pour le prince de Marcillac, et sur lequel M. de la Rochefoucauld fit opiniâtrément la sourde oreille. Quoi que ce soit en lui ne faisoit souvenir de son père, cet homme qui a tant fait de bruit dans le monde par son esprit, sa délicatesse, sa galanterie, ses menées, ses intrigues, et la part qu'il a eue dans les troubles de la minorité de Louis XIV, dont il demeura ruiné, mais avec un grand bien qu'il remit dans sa maison par le mariage de son fils, que j'ai expliqué à propos de Mme de Vaudemont.

Tous les troubles finis, le cardinal Mazarin maître, le Roi marié et ne bougeant de chez la comtesse de Soissons, avec l'élite de la cour, de l'esprit, de la galanterie, du bon goût, des intrigues, parut le prince de Marcillac, avec une figure commune, qui ne promettoit rien, et qui ne trompoit pas. Sans charge, sans emploi, portant encore sur le visage des marques du combat du faubourg Saint-Antoine, fils d'un père à qui le Roi n'avoit jamais pardonné, et qui sans approcher de la cour faisoit à Paris les délices de l'esprit et de la compagnie la plus choisie, ce fils ne fit peur à personne de ce qui environnoit le Roi. Je ne sais comment cela arriva, et personne ne l'a pu comprendre, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui pointoit fort dès lors, et aux vieillards de son temps, mais en fort peu de jours il plut tellement au Roi, dont, au milieu d'une cour en hommes et en femmes si brillante, si polie, si spirituelle, le goût n'étoit pas fin ni délicat, qu'il lui donna des

préférences qui inquiétèrent Vardes, le comte de Guiche et les plus avant dans la privance du Roi. Cette affection alla toujours croissant, jusque-là que le père, de concert avec son fils, se roidit à ne se point démettre de son duché, pour en tirer par cette adresse le rang de prince étranger, qu'il ne se consoloit point d'avoir vu arracher aux Bouillons avec cet immense échange, et tirer ces grands établissements des mêmes crimes qui lui étoient communs avec eux, parce qu'ils avoient plus effrayé que lui. Cet artifice néanmoins échoua, et ne les mena qu'à l'inutile distinction d'être traités de cousin. Mais le fils tira de sa faveur la charge de grand maître de la garde-robe, que le Roi avoit faite pour Guitry, tué sans alliance au passage du Rhin, et celle de grand veneur à la mort de Soyecourt, que le Roi lui apprit lui-même par ce billet dont on lui fit tant d'honneur, qu'il se réjouissoit comme son ami de la charge qu'il lui donnoit comme son maître. On dit alors qu'il l'avoit fait son grand veneur pour avoir mis la bête dans les toiles. Il étoit confident des aventures passagères du Roi, et on l'accusa dans ce temps-là de lui avoir fourni Mlle de Fontanges. Sa mort prompte et soupçonnée de poison n'altéra point la faveur de son ami. Il se lia alors étroitement avec Mme de Montespan, Mme de Thianges et toute sa famille. Cette liaison, qui fit son éloignement de Mme de Maintenon, dura avec eux toute sa vie, et sa faveur aussi, qui lui fit donner avec raison le nom de l'ami du Roi, parce qu'elle fut solide au-dessus de toute autre, et indépendante de tous appuis, comme inébranlable à toute secousse. Il tira du Roi des sommes immenses, qui lui paya trois fois ses dettes, et lui faisoit sans cesse et sourdement de gros présents.

C'étoit un homme haut, de beaucoup de valeur, et d'autant d'honneur qu'en peut avoir un fort honnête homme, mais entièrement confit dans la cour; avec cela noble et magnifique en tout, au-dessus du faste, officieux, serviable, et rompant auprès du Roi les plus dangereuses glaces pour ceux qu'il protégeoit, et souvent pour des in-

connus, du mérite ou du malheur desquels il étoit touché, et les a très-souvent remis en selle.

Je ne sais qui l'avoit mis en inimitié avec M. de Louvois, à moins que ce ne fût une suite de ses liaisons avec Mme de Montespan, qui fut toujours aux couteaux avec ce ministre. Il étoit lors au plus haut point de faveur et de puissance, par les grands succès de la guerre ; mais elle étoit finie, c'étoit en 1679, et il craignoit un favori haut et fougueux, qui lui-même n'appréhendoit rien, parloit au Roi avec la dernière liberté, et s'expliquoit au monde sans mesure. Il songea donc à se le réconcilier par le mariage de sa fille avec son fils, et de le faire avec tant de grâces et de richesses qu'il pût désormais autant compter sur lui comme il avoit eu lieu de le craindre. Mais pour cette affaire-là il falloit être deux, et M. de la Rochefoucauld n'en voulut pas ouïr parler jusqu'à ce que le Roi, entraîné par son ministre et importuné des haines de gens qui à divers titres l'approchoient de si près, se mit de la partie, et força plutôt par autorité M. de la Rochefoucauld à consentir au mariage et à la réconciliation qu'il ne le gagna, malgré tant de trésors dont ce mariage fut la source, et la nouvelle érection de la Rocheguyon, faite et vérifiée en faveur de son fils, qui en prit le nom. La réconciliation ne dura guère entre deux hommes si impérieux et si gâtés : jamais M. de la Rochefoucauld n'aima sa belle-fille, ni ne la voulut souffrir à la cour, quoique son mérite et sa vertu l'ait fait généralement considérer, et que son économie et son travail ait non-seulement rétabli cette maison ruinée, et par M. de la Rochefoucauld lui-même, qui fut toujours un panier percé, mais qui la laissa une des plus puissantes du royaume.

M. de la Rochefoucauld étoit borné d'une part, ignorant de l'autre à surprendre, glorieux, dur, rude, farouche, et ayant passé toute sa vie à la cour, embarrassé avec tout ce qui n'étoit pas subalterne ou de son habitude de tous les jours. Il étoit rogue, en aîné des la Rochefoucaulds, qui le sont tous par nature, et par conséquent très-repous-

sants. J'en ai vu peu de ce nom qui aient échappé à un défaut si choquant, que M. de la Rochefoucauld avoit fort au-dessus d'eux tous; avec cela, bien plus ami qu'ennemi, quoique ennemi dangereux, et même à incartades; mais excepté un bien petit nombre, ami par fantaisie, sans goût et sans choix. Il aimoit moins que médiocrement ses enfants, et quoique ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendoit la vie fort dure; gouverné jusqu'au plus aveugle abandon par ses valets, à qui presque tous il fit de grosses fortunes, partie par crédit, partie en se ruinant pour eux, jusque-là qu'il fallut que sur la fin son fils, le bâton haut, y entrât pour tout ce qu'il voulut.

Les vieillards se souvenoient d'avoir vu Bachelier, son laquais, et[1] leur donner à boire à sa table, en livrée, et s'étonnoient de le voir premier valet de garde-robe du Roi, dont le fils est aujourd'hui premier valet de chambre, de la charge de Bloin, qu'il a achetée. Il faut dire à l'honneur du père qu'il n'y eut jamais homme si modeste, si respectueux, qui se soit moins méconnu, ni qui ait toujours plus exactement vécu à l'égard de M. de la Rochefoucauld et tout ce qui lui a appartenu, que s'il n'avoit pas changé de condition; un fort honnête homme, très-sage et qui se fit considérer. Il refusa beaucoup de M. de la Rochefoucauld, et a souvent obtenu de lui pour ses enfants ce qu'eux-mêmes, ni d'autres pour eux, n'avoient pu faire. On dit aussi du bien de son fils.

Si M. de la Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher s'il avoit quelque sentiment de liberté : jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage; et il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du Roi de

1. Il y a bien ici *et* au manuscrit

tous les jours, il n'en manquoit jamais; quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où étoit le Roi, et sur le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade; jamais malade, et sur la fin, rarement et courtement, la goutte. Les douze ou quinze dernières années, il prenoit du lait à Liancourt, et un congé de cinq ou six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil en Poitou, où il se plaisoit fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du Roi, qui lui mandoit qu'il avoit un anthrax[1], et qui par amitié et confiance le voulut auprès de lui. Il alloit dîner à Paris trois ou quatre fois l'année, un peu plus souvent à une petite maison près de Versailles, où le Roi fut quelquefois, mais il n'y coucha jamais.

Son appartement à la cour étoit ouvert depuis le matin jusqu'au soir. Le mélange des valets d'un trop bon maître, les égards qu'il falloit avoir pour eux, les airs et le ton qu'y prenoient les principaux, en bannissoit la bonne compagnie, qui n'y alloit que rarement et des instants, embarrassée avec lui, et lui empêtré avec elle, qui y laissoit le champ libre aux désœuvrés et aux ennuyeux de la cour, mêlée de subalternes, tous gens qui n'auroient guère eu entrée ailleurs. Ils y établissoient leur domicile et leurs repas, et y essuyoient les humeurs du maître, qui dominoit durement sur eux, et qui se trouvoit toujours déplacé avec mieux qu'eux.

Cette raison et son temps, que son assiduité rendoit fort coupé, l'avoit mis sur le pied qu'il ne faisoit presque aucune visite, et d'amitié il n'alloit guère que chez le cardinal de Coislin, M. de Bouillon et M. le maréchal de Lorges. Pour de femme, elles étoient toutes ses bêtes; à peine pouvoit-il souffrir ses parentes, encore quand il les

1. Nous avons vu précédemment (tome I, p. 334 et note 1) *anthrax* au féminin : *une anthraxe*; ici il y a : *un anthraxe*.



rencontroit, et ce hasard étoit fort rare. Mme la maréchale de Lorges et Mlle de Bouillon étoient les seules qui eussent trouvé grâce devant lui. Mme Sforze, il alloit quelquefois causer chez elle, et elle par les derrières chez lui. C'étoit les restes de Mme de Montespan et de Mme de Thianges sa mère.

On auroit cru qu'il devoit être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquoit; il se fâchoit des choses les plus fortuites et les plus indifférentes, et il étoit si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenoit pour soi ou pour autrui lui sembloit toujours peu de chose. En même temps, jamais homme si envieux : les grâces les moins à la portée de gens en qui il s'intéressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinoient essentiellement. Il étoit né piqué de tout, d'un évêché, d'une abbaye; mais quand il en tomboit sur des émules de faveur, comme M. de Chevreuse, M. de Beauvillier, Monsieur le Grand, le maréchal de Villeroy, il étoit au désespoir à ne pouvoir le cacher. Il haïssoit les trois premiers de jalousie, l'autre un peu moins, parce qu'il étoit en respect avec lui. Il étoit toujours demeuré une sorte de liaison de Monsieur le Prince et de M. le prince de Conti à lui, de l'ancien chrême[1] des pères, mais sans rien d'apparent.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et pour les leurs, et lui firent faire au Roi si souvent des demandes âpres, importunes et si peu convenables, qu'il l'en fatigua et l'accoutuma à le refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, qui mit un malaise entre eux, et lui donna des pensées de retraite qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue étoit déjà fort affoiblie; elle ne lui permettoit plus de monter à cheval : il couroit[2] en calèche, et si on manquoit, c'étoit à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse

1. Voyez ci-dessus, p. 338 et note 1.
2. Il suivait la chasse à courre.

suivante qu'on prenoit. A la mort du cerf, il se faisoit descendre et mener au Roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourroit souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinoit fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche, comme un corps mort. Quelquefois le Roi hasardoit doucement de lui proposer de prendre du repos, et cela perçoit le cœur au favori, qui ne pouvant plus suivre le Roi ni le servir, faute de vue, sentoit qu'il lui devenoit pesant de plus en plus.

Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois, à force d'importuner, refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage : il se retira, mais pitoyablement. Il flottoit entre sa maison de Paris et Sainte-Geneviève, où la mémoire du cardinal de la Rochefoucauld l'eût rendu maître de tout ce qu'il auroit voulu. En l'un et l'autre lieu il n'eût pas manqué de toute espèce de compagnie et de secours; mais ses valets, qui étoient ses maîtres, ne lui permirent ni l'un ni l'autre. Ils le voulurent à portée de le faire marcher à leur gré chez le Roi, pour en arracher des grâces pour eux, et tirer ce qu'ils pourroient d'un reste de crédit et de bonté du Roi pour lui. Ils le confinèrent au Chenil, à Versailles, lieu très-éloigné de tout, et où bientôt il demeura dans un entier abandon à l'ennui, et à la douleur d'un aveugle déchu de toute occupation de toute faveur et de tout commerce. Il en fit encore quelques parties de main pour importuner le Roi, dans le cabinet duquel il alloit par les derrières, la plupart peu fructueuses, qui achevèrent de l'accabler. Il finit ainsi fort amèrement sa vie, entièrement en proie à ses valets, et avec peu de provisions pour se suffire.

CHAPITRE XXII.

Torcy en Hollande. — Cent cinquante mille livres de brevet de retenue à la Vallière sur son gouvernement de Bourbonnois. — Mariage du prince de Lambesc avec Mlle de Duras. — Digne et rare procédé de Monsieur le Grand. — Mariage du marquis de Gesvres avec Mlle Mascrani. — Mariage de Montendre avec Mlle de Jarnac. — Mariage de Donzi avec Mlle Spinola. — Mariage de Polignac avec Mlle de Mailly. — Mort de Saumery; sa fortune; celle de son fils; leur caractère. — Fortune d'Avaray. — Belle-Isle mestre de camp général des dragons; sa fortune. — Mort, famille, singularité étonnante et deuil du prince de Carignan. — Mort, caractère et dépouille du duc de la Trémoille. — Mort, fortune et caractère de la Reynie et de son fils. — Mort du duc de Brissac. — Prince des Asturies juré[1] par les cortès ou états généraux d'Espagne. — Château d'Alicante rendu à Philippe V. — Bataille gagnée par les Espagnols contre les Portugais entièrement défaits. — Chamarande demandé et accordé à Toulon.

Le Roi alla le 1er mai, qui étoit un mercredi, à Marly. Ce fut l'époque de la retraite de M. de la Rochefoucauld, qui n'y vint point, et qui jusque-là, quoique aveugle, n'en avoit point encore manqué de voyage. Ce jour-là même, M. de Torcy alla à Paris, d'où il partit tout de suite pour la Hollande dans le plus grand secret. Je ne sais comment M. de Lauzun l'écuma[2]; mais je le vis le lendemain matin dans le salon accoster le duc de Villeroy et deux ou trois autres, à qui il demanda s'ils n'avoient point vu M. de Torcy, qui lui dirent que non. « Il est pourtant revenu hier au soir fort tard de Paris, leur répondit-il, et je sais qu'il aura des choses singulières aujourd'hui à son dîner, que je ne veux pas vous dire. Je compte bien d'en aller manger ma part; vous devriez bien y venir. » Ils donnèrent dans le panneau. Torcy faisoit une chère fort délicate, et il étoit sur le pied qu'il n'alloit chez lui que la meilleure compagnie, et sans prier. Les dupes y

1. Le texte expliquera, p. 398 cet emploi du verbe *jurer*.
2. Voyez ci-dessus, p. 38, note 1.

furent tard, parce qu'il dînoit tard à Marly, et travailloit jusqu'à ce qu'il fût servi. Ils trouvèrent la porte fermée; ils frappèrent : point de réponse. Enfin ils s'aperçurent qu'il n'y avoit personne, et tous les uns après les autres. Les voilà à pester contre M. de Lauzun, et leur sottise d'avoir donné dans cette bourde, et à chercher où dîner; et le soir M. de Lauzun à leur demander s'ils avoient fait bonne chère chez Torcy, et à se moquer d'eux. Cette plaisanterie, qui se répandit dans Marly, fit qu'on y sut plus tôt le voyage de Torcy que le Roi n'auroit voulu.

La Vallière eut ce même temps cent cinquante mille [livres] de brevet de retenue sur son gouvernement de Bourbonnois, que son père avoit eu pendant la faveur de Mme de la Vallière, la carmélite.

Il se fit aussi trois mariages. Le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, qui étoit le fils aîné de Monsieur le Grand, épousa la fille aînée du feu duc de Duras, frère aîné du maréchal-duc de Duras d'aujourd'hui, tous deux fils du feu maréchal-duc de Duras, qui étoit belle comme le jour, très-bien faite et fort riche. Elle n'avoit qu'une sœur, qui épousa depuis le comte d'Egmont. Le procédé qu'eut Monsieur le Grand, quelque temps après ce mariage, mérite de n'être pas omis. La duchesse de Duras, leur mère, étoit en procès avec son beau-frère pour les biens de ses filles; elle prétendoit beaucoup, et poussoit l'affaire avec grand soin. Monsieur le Grand refusa tout net de la solliciter, défendit à tous ses enfants de le faire, à sa petite-belle-fille elle-même, dit que s'il le pouvoit honnêtement, il solliciteroit pour le duc de Duras, qu'il n'avoit pas pris sa nièce pour le ruiner et sa maison, que sa belle-petite-fille étoit assez riche pour que trois ou quatre cent mille livres de plus ou de moins ne lui fussent pas moins considérables que d'avoir un oncle paternel et chef de sa maison ruiné. L'autre procédé fut pour les partages entre les deux sœurs. Il voulut que l'abbé de Lorraine, son fils, mort

évêque de Bayeux, fût présent à tout, et le chargea de céder et de faire régler en faveur de la cadette tout ce qui pouvoit être litigieux, parce qu'il trouvoit sa petite-fille assez riche; mais qu'il ne lui étoit pas indifférent à lui, après l'avoir fait épouser à son petit-fils, que sa sœur la demeurât assez pour faire une alliance qui leur fût à tous convenable. La vérité [est] que c'est là penser et agir avec grandeur, car tout fut exécuté de la sorte; mais il est vrai aussi que Mme d'Armagnac étoit morte, qui n'auroit pas laissé faire Monsieur le Grand.

Le duc de Tresmes maria son fils aîné, le marquis de Gesvres, à Mlle Mascrani, prodigieusement riche. Elle n'avoit ni père, ni mère, ni frère, ni sœurs[1]. Son père avoit été maître des requêtes, sa mère étoit sœur de Caumartin, ami intime du duc de Gesvres, qui fit ce mariage, lequel bientôt après se tourna fort étrangement, et donna au public des farces fort singulières.

Mlle de Jarnac, aussi sans père ni mère, aussi fort riche, et du nom de Chabot, épousa un cadet de Montendre, de la maison de la Rochefoucauld, qui n'avoit ni bien ni figure, mais beaucoup d'esprit, et fort orné, d'amis et d'envie de faire. Ce fut elle qui, ayant l'âge de disposer d'elle, le choisit, et qui voulut demeurer chez elle, dans ce beau château de Jarnac, sur la Charente, et n'être point obligée d'en sortir, comme jusqu'alors elle y étoit toujours demeurée. C'étoit une personne pourtant plutôt bien que mal, avec de l'esprit, et qui vouloit être maîtresse.

Quelque temps assez court après, il s'en fit deux autres[2] : M. de Donzi, fils du feu duc de Nevers, qui n'avoit pu obtenir le brevet de son père, et à qui, avec ses grands biens, il fâchoit fort de n'en pouvoir espérer. Il passa ici un marquis Spinola, gouverneur d'Ath, lieutenant général des armées d'Espagne, qui avoit acheté la grandesse de Charles II, et le titre de prince de l'Empire

1. *Sœurs* est bien seul au pluriel.
2. Deux autres mariages.

de l'empereur Léopold, et qui n'avoit que deux filles, dont l'aînée héritoit de la grandesse. Il[1] l'épousa, et prit en se mariant le nom de prince de Vergagne, que le public, qui aime à se jouer sur les mots, et qui n'approuvoit pas sa vie, appela le prince de Vergogne. Son beau-père lui fit peu attendre sa dignité, et M. le duc d'Orléans, devenu régent, moins encore celle de duc et pair, sans avoir jamais rien fait, ni été à la guerre, ni même à la cour.

La comtesse de Mailly maria sa dernière fille à Polignac, dont il auroit été le grand-père. Elle étoit fort belle, et ne tarda pas à montrer que Polignac n'étoit pas heureux en mariage, ni sa mère en éducations.

Le vieux Saumery mourut chez lui, près de Chambord, à quatre-vingt-six ans. C'étoit un beau et grand vieillard, très-bien fait et de la vieille roche, plein d'honneur et de valeur, pour qui le Roi avoit de la bonté, et qui étoit estimé. Henri IV, entre autre bagage, avoit amené deux valets de Béarn : l'un avoit nom Joanne; c'étoit peut-être son nom de baptême, car force Basques s'appellent Joannès chez leurs maîtres; l'autre, Béziade : ils furent longtemps bas valets. Lorsqu'Henri IV parvint à la couronne et à en jouir, Joanne devint jardinier de Chambord, et par succession concierge, mais concierge nettoyeur et balayeur, comme sont ceux des particuliers, et non pas comme le sont devenus ceux des maisons royales. Son fils peu à peu se mit sur ce dernier pied, mais toutefois sentant encore le valet, et s'y enrichit pour son état. Cela lui fit épouser une sœur de Mme Colbert, dont le père étoit un bourgeois de Blois qui s'appeloit Charon, dont le petit-fils, par la fortune de M. Colbert, devint intendant de Paris, eut la terre de Ménars, et est mort président à mortier; peu éclairé, mais fort bon homme, et fort honnête homme et fort droit. Lors du mariage de Saumery, c'étoit encore la petite bourgeoisie de Blois, et M. Colbert

1. M. de Donzi.



un très-petit garçon. Arrivé dans la confiance et les affaires du cardinal Mazarin, dont il fut intendant, il y donna accès à Saumery son beau-frère, et lui procura de petits emplois dans les troupes, où il montra de la valeur. Devenu personnage, il le protégea tant qu'il put, suivant sa portée si nouvelle, et le fit enfin gouverneur et capitaine des chasses de Chambord et de Blois. Il laissa deux fils entre autres et deux filles. Montglat, chevalier de l'ordre en 1661, et maître de la garde-robe, dont nous avons de si bons *Mémoires*, se trouvant ruiné, espéra tout de M. Colbert en mettant son fils dans son alliance. Il avoit eu Cheverny de sa femme, petite-fille du chancelier de Cheverny, dont ce fils portoit le nom ; il le maria à la fille de Saumery : Chambord et Cheverny ne sont qu'à deux lieues. C'est le même Cheverny qui eut des emplois au dehors, qui fut menin de Monseigneur et attaché à Mgr le duc de Bourgogne, dont j'ai parlé quelquefois. Des deux fils, l'aîné étoit un grand homme très-bien fait, et d'une représentation imposante, qui avoit été estropié d'un genou en un de ces combats de M. de Turenne. Il n'avoit été que subalterne quelques campagnes, et se retira chez lui, où il se recrépit d'une charge de grand maître des eaux et forêts. Il épousa une fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, dont le crédit, joint à la bonté du Roi pour son père, lui obtint la survivance du gouvernement de Chambord et de la capitainerie de Blois. Avec ces établissements, il comptoit avoir fait une grande fortune, et en jouissoit chez lui, lorsque M. de Beauvillier fut gouverneur des enfants de France, et que le Roi lui laissa le choix de tout ce qui devoit composer leur éducation et leur maison, excepté du premier valet de chambre seul, comme je l'ai dit ailleurs. Il dénicha Saumery des bords de la Loire, et le fit sous-gouverneur. D'abord souple, respectueux, obséquieux, attaché à son emploi, il tâcha de reconnoître un terrain si nouveau pour lui, après de s'y ancrer; il courtisa les ministres et les personnages. Ce qu'il avoit d'esprit étoit tout tourné à l'intrigue, que la probité ne contraignit pas

ni la reconnoissance. Il se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il le fit dire de lui, son pied dans tous les souliers. Jamais homme ne fit tant de chemin tous les jours par tout le château de Versailles, et ne montoit tant d'escaliers; jamais homme aussi ne tira si grand parti d'une vieille blessure. A la fin, il se crut un personnage; il fit le grand dos et l'important, et ne s'aperçut jamais qu'il n'étoit qu'un impertinent. Il ne parloit plus qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche, souvent riochant et s'enfuyant, toujours des riens qu'il ramassoit, toujours mystérieusement. J'ai parlé de sa femme à propos de M. de Duras, qui lui donna de fâcheux ridicules, et devant qui il n'osoit souffler, quelque impudent qu'il fût devenu.

A force d'adresse et de manéges, et de duperies de M. de Beauvillier, il trouva moyen de tirer du Roi près de quatre-vingt mille livres de rente pour lui ou pour ses enfants, qui eurent pour rien les plus gros régiments; avec cela toujours plaintif en dehors, et frondeur en dessous. Il avoit pris l'habitude de ne dire *Monsieur* de personne, ni *Madame* non plus, de ceux-là même dont l'habitude ou le respect en avoit rendu le nom plus inséparable. *Monsieur* étoit son plus grand effort, et il citoit de la sorte les plus considérables personnages, dont il se donnoit pour avoir eu la confiance, et qui lui avoient dit ceci ou appris cela.

Je me souviens qu'étant venu à Dampierre, où j'étois chez M. de Chevreuse, il vit à table un portrait de Mme la princesse de Conti. « Ha ! dit-il, voilà un assez joli portrait de la princesse de Conti ! » De là se mit à raconter que ce pauvre prince de Conti lui disoit..., et puis un marin nommé Preuilly (et c'étoit le frère du maréchal d'Humières); il vint après à M. de Turenne, qu'il n'appela jamais que M. Turenne, et dont il rapportoit des propos avec lui, très-jeune subalterne, et dont sûrement il n'avoit jamais su le nom, qu'il auroit eus à peine avec un officier général de sa confiance; et par-ci par là, riochant d'au-



torité : « Le vieux vicomte, » disoit-il, ou « ce pauvre vieux vicomte ; » et on étoit tout étonné que c'étoit M. de Turenne. C'étoit trop de sa fatuité favorite pour qu'elle fût ignorée et pour qu'elle nous fût nouvelle; mais il en entassa tant ce jour-là, que nous nous mîmes à lui en présenter des occasions pour nous en divertir davantage, et nous y réussîmes pleinement : nous mourions de rire, et il ne doutoit pas que ce ne fût des gentillesses qu'il racontoit avec une autorité et une dignité merveilleuse.

Le lendemain Sassenage, Louville, le petit Renaut et moi étions le matin chez Mme de Chevreuse à parler de l'excès de ces impertinences. Il vint quelqu'un : nous nous mîmes dans une fenêtre sous le rideau à continuer; mais nous en disions là de bonnes, et tout haut se mit à dire le petit Renaut : « Mais nous serions bien étonnés si M. de Saumery nous entendoit et venoit à lever le rideau. » Il n'eut pas achevé que la chose arriva. Nous, au lieu d'être embarrassés, à pâmer de rire, et lui, qui peut-être ne nous avoit pas écoutés, à demander à qui nous en avions. Les rires furent si démesurés, et si bien répondus par presque tout le reste de la chambre, qui savoit de quoi il s'agissoit, que tout effronté qu'il étoit, il en demeura confondu.

Ce galant homme étoit du naturel des rats, qui se hâtent de sortir d'un logis lorsqu'il est prêt[1] de crouler; mais il n'eut pas le nez bon. Il furetoit tant, et en tant de sortes de lieux, qu'il ne lui fut pas difficile de voir le vol que le duc d'Harcourt prenoit, et la décadence de M. de Beauvillier, à qui il devoit en totalité être et fortune. Le drôle ne balança point de se donner à Harcourt, qui le recueillit comme un transfuge par lequel il espéroit de savoir beaucoup de choses sur des gens qu'il vouloit culbuter pour s'élever sur leurs ruines, et avec lesquels Saumery demeuroit en commerce, sans qu'ils voulussent s'apercevoir d'une conduite que chacun voyoit. Il étoit

1. Saint-Simon a bien écrit *prêt*, et non *près*.



particulièrement attaché à M. le duc de Bourgogne, quoique Dénonville fût l'ancien des trois sous-gouverneurs, et y étoit demeuré ensuite, lorsque Cheverny, d'O et Gamaches y furent mis. Cheverny avoit la santé ruinée depuis son ambassade de Danemark, et n'étoit pas sur le pied de suivre à la chasse ni à la guerre. Saumery, sous prétexte de son genou, s'exempta de la chasse; et lorsqu'il fut question de la guerre, il fut malade une fois; les deux autres, il eut besoin des eaux. Il en revint, pendant la campagne de Lille, à Versailles, où trouvant les rieurs pour M. de Vendôme, il se mit de leur côté, et pour être à la mode et s'initier parmi la cabale triomphante, en dit pis que pas un. M. de Chevreuse et M. de Beauvillier, dont l'aveugle charité n'avoit voulu rien voir ni écouter sur la désertion de Saumery, et qui le traitoient bien lorsqu'il leur faisoit l'honneur d'aller chez eux, eurent bien de la peine à entendre ce qu'on leur dit de ses propos sur Mr le duc de Bourgogne; à la fin pourtant la publicité les convainquit : ils furent un peu plus froids, mais ce fut tout. Saumery y gagna M. du Maine, qui le fit dans la suite nommer par le Roi mourant un des sous-gouverneurs du Roi d'aujourd'hui. Sur la fin, c'étoit un seigneur qui se trouvoit fort maltraité de n'être pas chevalier de l'ordre; on va voir que, quelque fou que cela fût, il n'avoit pas tout le tort.

Béziade, camarade de Joanne (qui est devenu le nom de famille de Saumery), eut un emploi à la porte de je ne sais quelle ville, pour les entrées, qu'Henri IV lui fit donner et continuer. Le fils de celui-ci le[1] continua dans ce métier; mais il monta en emploi, et s'enrichit si bien que son fils n'en voulut point tâter, et préféra un mousquet. Il montra de la valeur et de l'aptitude; il eut des emplois à la guerre; il épousa une sœur de Foucault, longtemps après intendant de Caen, enfin conseiller d'État, qui étoit une femme pleine d'esprit d'intrigue et qui eut des amis

1 Saint-Simon a écrit *la*.



considérables; en se mariant, il prit le nom de d'Avaray; il est devenu lieutenant général. Il a bien clabaudé de n'être pas maréchal de France et de voir ses cadets y être arrivés; et à la fin on l'a fait chevalier de l'ordre, qu'il n'a fait la grâce d'accepter qu'avec beaucoup de répugnance et de délais. Il avoit été quelque temps ambassadeur en Suisse, et n'y avoit point mal réussi.

Une autre fortune commença cette année, en ce temps-ci, à poindre grande, et peu espérable alors, traversée depuis d'une manière terrible, montée au comble, avec la rapidité des plus incroyables hasards, mais conduite et soutenue par l'esprit, le travail, la persévérance infatigable, l'art et la capacité de deux frères également unis et amalgamés ensemble, qui peuvent passer pour les prodiges de ce siècle. Belle-Isle, petit-fils de M. Foucquet, si célèbre par sa fortune et sa plus que profonde disgrâce, étoit fils d'un homme qui s'étoit présenté à tout, et dont le Roi n'avoit voulu pour rien à cause de son père, et l'avoit tenu plus de vingt ans en exil. Son mariage avec une sœur du duc de Lévy (je dis duc pour faire connoître l'alliance, car il ne le fut de trente ou trente-cinq ans depuis), ce mariage, dis-je, étrange et encore plus étrangement fait, acheva de le mettre à l'aumône. Sa femme n'avoit rien, et sa famille, bien loin de lui donner, fut plus de vingt ans sans vouloir ouïr parler ni d'elle ni de son mari. Ils furent réduits à vivre chez l'évêque d'Agde, frère de M. Foucquet, longues années exilé hors de son diocèse. Revenus enfin à Paris, au pot de Mme Foucquet, mère de Belle-Isle, jusqu'à la mort de cette espèce de sainte, ils se trouvèrent bien à l'étroit. Belle-Isle étoit un cadet du surintendant; ses aînés emportoient les débris qu'ils avoient pu sauver, mais qui à la fin se sont réunis par la mort de M. de Vaux, sans enfants, et du P. Foucquet, de l'Oratoire. Le fils aîné de Belle-Isle et de la sœur de M. de Lévy prit le nom de comte de Belle-Isle, et son frère celui de chevalier de Belle-Isle. Je m'étends sur eux parce qu'il sera souvent mention d'eux dans la suite, et

beaucoup plus dans les Histoires et dans les Mémoires de ces temps-ci, qui dépasseront les miens.

Tous deux entrèrent dans le service. L'aîné fut refusé avec aigreur d'un régiment de cavalerie; le Roi dit que ce seroit beaucoup encore s'il lui accordoit, avec le temps, l'agrément d'un régiment de dragons. Il l'obtint enfin. Il se signala dans Lille; il fut fait, comme on l'a dit, brigadier en sortant; il y fut dangereusement blessé. Le maréchal de Boufflers le servit si bien, qu'Hautefeuille ayant demandé à se défaire de sa charge de mestre de camp général des dragons, Belle-Isle en eut la préférence, et pour deux cent quatre-vingt mille livres, qui étoit la même somme qu'Hautefeuille en avoit donnée au duc de Guiche et que celui-ci l'avoit achetée de Tessé; et Belle-Isle eut aussi cent vingt mille [livres] de brevet de retenue dessus, comme Hautefeuille l'avoit obtenu lorsqu'il eut la charge. C'étoit un furieux pas, et sous le feu Roi, pour d'où il étoit parti. Quel prodige! et comment le voir aujourd'hui gouverneur absolu d'une grande place et d'une province frontière, chevalier de l'ordre, les entrées chez le Roi, et tout à coup maréchal de France, duc vérifié, ambassadeur extraordinaire pour l'élection de l'Empereur, général d'armée, et le dictateur de l'Allemagne!

Le prince de Carignan mourut le 23 avril, en sa soixante-dix-neuvième année. Il étoit fils du prince Thomas ou de Carignan, et de la fille et sœur des deux comtes de Soissons, dernière princesse du sang de cette branche cadette de Bourbon. Le prince Thomas étoit fils de l'infante Catherine, fille de Philippe II roi d'Espagne, sœur du roi Philippe III grand-père de la Reine épouse de Louis XIV, et du célèbre Charles-Emmanuel duc de Savoie, vaincu par l'industrie, le courage et l'épée de Louis XIII au fameux pas de Suse. Ce prince de Carignan, de la mort duquel je parle, étoit né sourd et muet. Il étoit l'aîné du comte de Soissons, mari de la nièce du cardinal Mazarin, de laquelle j'ai souvent parlé, et oncle, par conséquent, du comte de Soissons si étrangement marié en France, tué



parmi les ennemis devant Landau, et du célèbre prince Eugène; et de cette branche de Soissons-Savoie, il n'en reste plus.

Cette cruelle infirmité affligea d'autant plus la maison de Savoie que ce prince montroit tout l'esprit, le sens et l'intelligence dont son état pouvoit être capable. Après avoir tout tenté, on prit enfin un parti extrême : ce fut de l'abandonner à un homme qui promit de le faire parler et entendre, pourvu qu'il en fût tellement le maître et plusieurs années, qu'on ignoreroit même tout ce qu'il feroit de lui. La vérité est qu'il en usa comme les dresseurs de chiens, et ces gens qui de temps en temps font voir pour de l'argent toutes sortes d'animaux dont les tours et l'obéissance étonnent, et qui paroissent entendre et expliquer par signes tout ce que leur maître leur dit : la faim, la bastonnade, la privation de lumière, les récompenses à proportion. Le succès en fut tel, qu'il le rendit entendant tout, aidé du mouvement des lèvres et de quelques gestes, comprenant tout, lisant, écrivant, et même parlant, quoique avec assez de difficulté. Lui-même, profitant après des cruelles leçons qu'il avoit reçues, s'appliqua avec tant d'esprit, de volonté et de pénétration, qu'il posséda plusieurs langues, quelques sciences, et parfaitement l'histoire. Il devint bon politique, jusqu'à être fort consulté sur les affaires d'État, et faire à Turin plus de personnage par sa capacité que par sa naissance. Il y tenoit sa petite cour, et faisoit la sienne avec dignité toute sa longue vie, qui put passer pour un prodige.

Il épousa en 1684 une Este-Modène, fille du marquis de Scandiano, qui envoya un gentilhomme au Roi pour lui donner part de cette mort et lui présenter une lettre de son fils, à laquelle le Roi répondit, et prit le noir pour quinze jours.

Ce fils prit le nom de prince de Carignan, épousa par amour et pour plaire au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, la bâtarde qu'il avoit de la comtesse de Verue, lesquels brouillés à Turin et venus ici sous un rare

incognito, comme en lieu de conquête assurée pour tout étranger, on les a vus courtiser bassement les gens en place de les servir pendant la jeunesse du Roi, prendre partout, faire toutes sortes d'indignes affaires, la femme la complaisante de celle du garde des sceaux Chauvelin, et le mari se faire le fermier de l'Opéra et le surintendant de ce spectacle, et avec des millions de rapines, le mari dans l'obscurité et dans la basse débauche, la femme dans l'intrigue de toute espèce et l'écorce de la plus haute dévotion, caressant tout le monde, ménageant tout, se fourrant partout, se moquer de leurs créanciers et vivre en bohémiens; le mari mort dans cette crapule à Paris, en 1740, la femme se raccrocher aux Rohans par le mariage de sa fille avec M. de Soubise; et son fils, devenu prince de Carignan, ôté d'avec eux, longtemps avant la mort du père, par le roi de Sardaigne, élevé à Turin, et marié par lui à la sœur de sa seconde femme, Hesse-Rhinfels, et de la seconde femme de Monsieur le Duc, les deux sœurs mortes et Monsieur le Duc aussi.

En même temps mourut le duc de la Trémoille, dont j'ai parlé plus d'une fois, à cinquante-quatre ans, que je regrettai extrêmement, et qui, malgré la disproportion de nos âges, étoit demeuré extrêmement de mes amis depuis que notre commun procès de préséance contre M. de Luxembourg avoit formé notre liaison. C'étoit un fort grand homme, le plus noblement et le mieux fait de la cour, et qui, avec un fort vilain visage, sentoit le mieux son grand seigneur; sans esprit que l'usage du monde, sans dépense, avec des affaires fort mal rangées, et une femme fort avare et fort maîtresse, qu'il avoit perdue depuis assez peu; sans crédit de faveur et sans grand commerce; il avoit tant d'honneur, de droiture, de politesse et de dignité, que cela lui tint lieu d'esprit, lui fit garder une conduite toujours honnête et digne, et lui acquit partout de la considération, même du Roi et des ministres, à qui il ne se prodigua jamais. Il ne laissa qu'un fils, et une fille mariée au duc d'Albret. Il mourut

dans la douleur, dont il m'avoit entretenu souvent, de n'avoir pu obtenir la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son fils, et de trouver le Roi inflexible sur la règle qu'il s'étoit faite de n'en plus donner. C'étoit celle de mon père. Il m'en souhaitoit souvent une d'un camarade avec qui il vivoit fort bien, mais qu'il supportoit avec impatience dans sa même dignité et dans sa même charge. M. de Beauvillier et lui étoient fort amis, et je ne sais comment il étoit arrivé que lui et moi avions assez les mêmes goûts et les mêmes éloignements.

Son fils, à sa mort, étoit considérablement malade. La duchesse de Crequy, sa grand'mère, qui avoit été dame d'honneur de la Reine jusqu'à sa mort, vint le lendemain matin parler au Roi avant son grand lever, et emporta la charge avec quelque difficulté. Hors la jeunesse, que le Roi n'aimoit pas pour les grandes charges, il n'y avoit aucune raison d'en faire. Enfin le nouveau duc de la Trémoille l'eut ; il ne la garda guère. Son fils, enfant, l'eut après lui de M. le duc d'Orléans, au commencement de sa régence. Il vient de laisser un seul fils dans la première enfance, et sa charge en proie à la toute-puissance du cardinal Fleury, qui pourtant, à toute peine et bien évidente, l'arracha pour le duc de Fleury, petit-fils de sa sœur.

Peu de jours après, mourut la Reynie, un des plus anciens conseillers d'État, des plus capables, des plus intègres grands magistrats, et de l'ancienne roche, modeste et désintéressé, qui a formé la place de lieutenant de police dans l'importance où elle est montée, et qui ne l'avoit pas mise sur le dangereux pied et honteux où peu à peu, pour plaire et se faire valoir, ses successeurs l'ont conduite. Il y avoit bien des années que la Reynie ne l'étoit plus. Son nom étoit Nicolas, et homme de fort peu, que son mérite et sa vertu élevèrent, et par les mains duquel il a passé bien des choses importantes et secrètes. Son fils unique lui échappa jeune, s'en alla à Rome, d'où jamais il ne put le faire revenir, quoique exprès il l'y laissât manquer de

tout. Après la mort de son père, il y voulut demeurer, et y est mort longues années après, ne voyant presque personne que des curieux obscurs, et ne se pouvant lasser, sans débauche, de la vie paresseuse et des beautés de Rome, et du *far niente* des Italiens, sans s'être jamais marié. Je le rapporte comme une chose fort singulière.

Le duc de Brissac le suivit de près. Quelques mois auparavant, étant à Meudon, il s'avisa, au sortir de table de Monseigneur, de me prendre sur la terrasse, et de me demander pardon de son procès et de ce qu'il avoit fait contre moi, après tout ce qu'il me devoit, et l'avoir fait duc et pair. Il mourut à Paris subitement, chez lui, d'apoplexie, à quarante et un áns, comme il alloit monter en carrosse pour s'en aller à Meudon.

L'extrémité où les affaires se trouvoient réduites par les malheurs de la guerre en tous lieux, et par la disette et la misère où la France fut cette année, firent craindre au roi et à la reine d'Espagne un abandon à leurs propres forces, dont il se parloit depuis quelque temps à l'oreille. Le prince des Asturies avoit près de vingt mois, et se portoit fort bien. Ces soupçons leur firent[1] prendre la résolution de s'assurer de et de se lier de plus en plus les Espagnols[2], en renouvelant une ancienne cérémonie qui est ce qu'ils appellent faire jurer le prince, c'est-à-dire de le faire reconnoitre pour le successeur de la couronne, et de lui faire rendre hommage et prêter serment de fidélité, comme tel et comme roi futur et nécessaire, par tous les membres de la monarchie.

Las cortes, c'est-à-dire les états généraux, furent convoqués pour cela, et s'assemblèrent le 7 avril dans l'église des Jéronimites du palais du Buen-Retiro, tout à l'extrémité de Madrid. Le palais et le convent[3] de ces religieux sont très-grands et très-magnifiques ; ils se tiennent, à aller à

1. *Fit*, au manuscrit.
2. De s'assurer des Espagnols et de se les lier de plus en plus.
3. Voyez tome III, p. 454 et note 1.

couvert de l'un dans l'autre par plusieurs endroits, et l'église, grande et belle, sert de chapelle au palais. Le Roi et la Reine sous leur dais du côté de l'évangile; les grands tout de suite sur leur banc; les grands officiers, les conseils, les ordres, les députés des villes vis-à-vis et au bas en face de l'autel, et les évêques des deux côtés de l'autel; le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède et diocésain officiant; le prince, porté par la princesse des Ursins, auprès de la Reine. La fonction dura trois heures, et fut fort pompeuse; tous les ordres du royaume y témoignèrent une grande affection. Après la messe, le petit prince fut confirmé par le patriarche des Indes, confirmation étrangement prématurée.

En ces occasions il y a toujours dispute à qui des députés de Tolède et de Valladolid prêtera son serment et sa foi et hommage la première. Valladolid est la première ville de la Vieille-Castille; Tolède de la Nouvelle, mais décorée de la première métropole qui se prétend primatie. Toutes deux sont appelées ensemble les premières de toutes les villes, et toutes deux arrivent de leurs places à toute course au pied de l'autel, à qui s'y trouvera la première; mais quoi qu'il en réussisse, Valladolid est admise la première, et toujours sans conséquence. Les villes, comme représentant le peuple, ne sont appelées que les dernières.

Tôt après, le château d'Alicante se rendit; la ville l'étoit dès l'automne précédent. Le château étoit demeuré bloqué tout l'hiver; une mine qui joua à propos y fit un grand désordre, et à la fin opéra la reddition, qui fut très-importante. Ce succès fut suivi d'un autre fort considérable au commencement de mai : l'armée portugaise, plus forte de quatre ou cinq mille hommes que celle d'Espagne, commandée par le marquis de Bay, la vint attaquer, et fut si bien reçue qu'elle fut entièrement défaite, et son infanterie tout à fait perdue. La marquise d'Ayetone, de la maison de Moncade et grand d'Espagne, y commandoit l'infanterie d'Espagne, et s'y distingua extrêmement de tête

et de valeur, ainsi que Fiennes, aussi lieutenant général des troupes de France, qui commandoit la gauche, et Caylus, maréchal de camp dans celles d'Espagne. Toute la cavalerie ennemie prit la fuite, et abandonna trois régiments anglois, qui furent pris entiers, outre huit ou neuf cents Portugais et quatre ou cinq mille tués. Milord Galloway, qui commandoit les Anglois, rejeta toute la faute sur le comte de Saint-Jean, général de leur armée. Les Espagnols perdirent fort peu.

Chamarande, qui avoit commandé à Toulon la campagne précédente, s'y étoit si dignement conduit que tous les habitants écrivirent au duc de Berwick, dès qu'ils le surent destiné à commander l'armée de Dauphiné, et à Chamillart, pour obtenir qu'il leur fût donné encore celle-ci. La demande fut accordée, et Chamarande destiné pour Toulon en cas d'entreprise de Monsieur de Savoie en Provence.

CHAPITRE XXIII.

Villars et ses fanfaronnades. — Modeste habileté d'Harcourt. — Chamillart ébranlé, puis apparemment raffermi. — Chamillart rudement attaqué. — Sarcasme d'Harcourt sur Chamillart. — Conseil de guerre devant le Roi fort orageux, et l'unique de sa vie à la cour. — Petits désordres à Paris ; billets fous ; placards insolents. — Procession de Sainte-Geneviève. — Harcourt bien pourvu à Strasbourg. — Dangereuses audiences pour Chamillart. — Surville dans Tournay avec dix-huit bataillons. — Manquements de tout en Flandres. — Retour d'Hollande de Torcy. — Princes ne vont point aux armées qu'ils devoient commander. — Besons maréchal de France. — Duchesse de Gramont. — Vaisselles portées à l'orfèvre du Roi et à la Monnoie. — Le Roi et la famille royale en vermeil et en argent ; les princes et les princesses du sang en faïence. — Inondations de la Loire. — Rouillé de retour d'Hollande ; les armées assemblées. — Cardinal de Bouillon rapproché à trente lieues ; superbe du Roi.

Peu de jours après la déclaration des généraux d'armée, le maréchal de Villars, qui devoit commander en Flandres sous Monseigneur, travailla avec lui à Meudon, puis avec

lui chez le Roi, et de là s'en alla en Flandres, à la mi-mars, y disposer toutes choses. Il en revint dans les premiers jours de mai rendre compte de son voyage, pour repartir peu après. Les troupes n'étoient [pas] payées, et de magasins on n'en avoit pu faire nulle part. Villars toutefois se mit à pouffer à la matamore, et à tenir à son ordinaire des propos insensés : il ne respiroit que batailles, publioit qu'il n'y avoit qu'une bataille qui pût sauver l'État, qu'il en livreroit une dans les plaines de Lens à l'ouverture de la campagne, se mit en défis, et par un tissu de fanfaronnades folles; et faisoit transir tout ce qu'il y avoit de gens sages de voir la dernière ressource de l'État commise en de telles mains. Ce n'étoit pas pourtant qu'il ne sentît le poids du fardeau ; mais il pensoit étourdir le monde, les ennemis mêmes, à qui ces propos reviendroient, rassurer le Roi et Mme de Maintenon, et donner de grandes idées de lui. Il travailla avec le Roi, et plusieurs fois avec Monseigneur, se donna pour lui rendre un compte exact de toutes choses ; et ce prince ne fut pas insensible à l'air de se mêler de quelque chose d'important. Sur cette piste, Chamillart et Desmarets lui parlèrent aussi d'affaires, l'un sur les projets et la disposition des troupes, l'autre sur les fonds.

Harcourt, plus sage et plus mesuré, avoit refusé l'armée de Flandres; il avoit modestement allégué qu'il n'étoit plus depuis longtemps dans l'habitude de la guerre, qu'il n'avoit jamais commandé que de petits corps, qu'il ne se sentoit pas assez fort pour une armée si nombreuse et pour des événements si importants. Il aima mieux se conserver la faculté de pouvoir de loin blâmer ce qui s'y feroit, commander une armée aussi à l'abri des événements qu'une armée le pouvoit être, et, déjà bien avec Monseigneur, saisir l'occasion de débaucher au duc de Beauvillier son pupille, ou de faire au moins autel contre autel. Il suivit à l'égard du fils la trace que Villars marquoit à celui du père : il travailla avec Mgr le duc de Bourgogne ; mais en rusé compagnon, il alla plus loin : il pro-

posa au jeune prince que Mme la duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail, et les charma tous deux de la sorte. Il avoit réservé les choses principales pour les déployer devant elle; finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à Mgr le duc de Bourgogne, allongea la séance, et y mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité, pour leur en donner grande idée, et à persuader la princesse de son plus entier attachement. Elle en fut flattée : Harcourt la ménageoit de longtemps; il étoit trop à Mme de Maintenon, et elle à lui, pour que la princesse ne fût pas déjà bien disposée pour lui, et elle étoit fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages.

La destination des généraux fut fort approuvée. Je fus en cela du sentiment de tous; mais je ne pouvois goûter que Chamillart eût laissé remettre Harcourt en voie, et lui donner de plus les moyens de s'emparer de Mgr le duc de Bourgogne. J'en parlai fortement aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, qui à leur ordinaire, tout en Dieu, et froids sur les cabales et les événements, n'en firent pas grand cas, séduits peut-être par la raison que Chamillart m'en avoit lui-même donnée, qu'il aimoit mieux éloigner ce censeur de la cour. Mais le pauvre homme ne voyoit pas qu'en l'éloignant en apparence, il le rapprochoit en effet, en lui donnant lieu, par cette armée, d'entrer dans tout de l'un à l'autre, avec Mgr le duc de Bourgogne, avec Mme la duchesse de Bourgogne, et de plus belle avec Mme de Maintenon et avec le Roi, dont les trois premiers ne lui avoient pas pardonné sa conduite de Flandres et son opiniâtre partialité pour le duc de Vendôme contre Mgr le duc de Bourgogne.

Plus de six semaines avant la déclaration des généraux des armées, il avoit couru de fort mauvais bruits de ce ministre, à la place duquel on avoit publiquement parlé de mettre d'Antin. J'en avois averti sa fille Dreux, la seule de la famille à qui on pût parler avec fruit. La mère, avec très-peu d'esprit et de conduite de cour, pleine d'appa-



rente confiance et de fausses finesses en effet, prenoit mal tous les avis; les frères étoient des imbéciles, le fils un enfant et un innocent, les deux autres filles trop folles; et Chamillart se piquoit de mépriser tout, et de compter sur le Roi comme sur un appui qui ne pouvoit lui manquer. J'avois aussi souvent averti Mme Dreux du ressentiment de Mme la duchesse de Bourgogne : elle lui en avoit reparlé; la princesse lui avoit fort froidement dit qu'il n'en étoit rien, et faute de pouvoir mieux, l'autre s'en étoit contentée. Je l'avois pressée de forcer son père à parler au Roi sur ces bruits de d'Antin : il le fit à la fin, malgré sa sécurité; mais il ne le fit qu'à demi : il lui dit bien les bruits, mais il fit la faute capitale de ne lui nommer personne. Ce qu'il fit de mieux fut qu'il ajouta que s'il avoit le malheur que ceux qui arrivoient en ses affaires le dégoûtassent de lui, il le lui dît sans s'en contraindre. Le Roi parut touché, lui donna toutes sortes de marques et d'assurances d'estime et d'amitié, jusqu'à lui faire son éloge, et le renvoya comblé, et en apparence mieux que jamais avec lui. Je ne sais si déjà Chamillart touchoit à sa perte, et si cette conversation le remit; mais du jour qu'il l'eut eue, les bruits qui s'étoient toujours soutenus sur lui tombèrent tout court, et on le crut tout à fait rétabli.

Ces apparences ne purent me rassurer : je ne pouvois douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui de Mme de Maintenon et de Mme la duchesse de Bourgogne, et il étoit sans cesse coiffé par deux rudes lévriers. Le maréchal de Boufflers ne l'avoit jamais aimé; il se plaignoit nouvellement et avec amertume de tout ce dont il avoit manqué à Lille. Il lui étoit revenu qu'il avoit tu quelques-unes des blessures qu'il y avoit reçues, que le Roi avoit apprises d'ailleurs avec surprise. Impuissance peut-être pour l'un, et pour l'autre ne vouloir pas alarmer, ce n'étoit pas là des crimes, mais le maréchal, sensible, court, littéral, les trouvoit tels. Il m'en avoit fait souvent des plaintes, sans que j'eusse pu lui remettre l'esprit là-dessus. Il étoit per-

suadé de plus que le poids étoit trop fort pour Chamillart. Encouragé par Mme de Maintenon, qui étoit tout pour lui, et entraîné par Harcourt, il se contraignoit peu sur ce ministre, et il s'en faisoit comme un point d'honneur et de bon citoyen.

Le maréchal d'Harcourt le mettoit savamment en pièces dans tous les particuliers qu'il avoit. Un jour, entre autres, qu'il déclamoit rudement contre lui chez Mme de Maintenon, à qui il ne pouvoit douter que cela ne déplaisoit pas, elle lui demanda qui donc il mettroit en sa place. « M. Fagon, Madame, » lui répondit-il froidement. Elle se mit à rire, et à lui remontrer qu'il n'étoit point question de plaisanter. « Je ne plaisante point aussi, Madame, répliqua-t-il : M. Fagon est bon médecin, et point homme de guerre; M. Chamillart est magistrat et point homme de guerre non plus; M. Fagon de plus est homme de beaucoup d'esprit et de sens; M. Chamillart n'a ni l'un ni l'autre. M. Fagon, d'entrée et faute d'expérience, pourra faire des fautes; il les corrigera bientôt, à force d'esprit et de réflexion : M. Chamillart en fait aussi, et ne cesse d'en faire, et qui perdront l'État, et avec cela il n'y a en lui aucune ressource. Ainsi, je vous répète très-sérieusement que M. Fagon y vaudroit beaucoup mieux. »

Il n'est pas concevable le mal que ce sarcasme fit à Chamillart, et le ridicule qu'il lui donna. Le fin Normand comptoit bien sur les plaies profondes que feroit à Chamillart ce bizarre parallèle, et si cruellement soutenu. Il fut au Roi, et de là à bien des gens, qui en jugèrent de même.

Mais il se passa en même temps une scène entre d'Antin et le fils de Chamillart, devant beaucoup de monde, chez Madame la Duchesse, dont je passe l'inutile détail, qui plus que tout dut faire trembler le ministre. D'Antin, si mesuré, si valet de la faveur et des places, d'ailleurs si maître de soi, s'aigrit de commande dans la dispute, et y traita si mal le père et le fils que la duchesse de la Feuillade sortit en colère. L'eclat de cette aventure embarrassa

pourtant d'Antin, qui de propos délibéré avoit voulu faire le chien de meute, et plaire à ce qui prenoit le dessus. Il en vint à de fort sottes excuses, après avoir tâché d'en sortir en badinant. Il n'y eut personne à la cour qui eût quelque lumière qui ne sentît que Chamillart étoit fort ébranlé, puisque d'Antin s'échappoit de la sorte, et sans cause d'inimitié. Lui seul se tenoit fort assuré, et dédaignoit de rien craindre; et sa famille l'imitoit en cette sécurité. Ses vrais amis, et ceux-là en bien petit nombre, gémissoient de cet aveuglement. MM. et Mmes de Chevreuse, de Beauvillier et de Mortemart m'en témoignoient souvent leur inquiétude : c'étoit inutilement que nous cherchions des remèdes dont il s'éloignoit toujours.

Quelque peu après, le Roi fit une chose fort extraordinaire pour lui, et qui fit fort parler le monde. Il entretint dans son cabinet les maréchaux de Boufflers et de Villars ensemble, en présence de Chamillart. Ce fut l'après-dînée du vendredi 7 mai, à Marly. Au sortir de là, Villars s'en alla à Paris, avec ordre d'être de retour à Marly pour le dimanche suivant au matin. Il revint dès le lendemain, samedi au soir.

Si on avoit été surpris de cette manière de petit conseil de guerre de la veille, on le fut bien plus le lendemain après midi. Le Roi tint, pour la première fois de sa vie, dans sa cour un vrai conseil de guerre. Il en avertit Mgr le duc de Bourgogne, en lui disant un peu aigrement : « A moins que vous n'aimiez mieux aller à vêpres. » En ce conseil furent Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne, les maréchaux de Boufflers, de Villars et d'Harcourt, MM. Chamillart et Desmarets, l'un pour les troupes, l'autre pour les fonds. Il dura près de trois heures, et fut orageux. On y traita des opérations de la campagne et de l'état des frontières et des troupes. Les maréchaux, un peu émancipés de la tutelle des ministres, les vexèrent, l'un affoibli, l'autre nouveau et non encore bien ancré. Tous trois tombèrent sur Chamillart, Villars avec plus de

réserve que les deux autres. Le Roi ne prit point son parti, et le laissa malmener par Boufflers et Harcourt, qui se renvoyoient la balle, jusque-là que Chamillart, doux et modéré, mais qui n'étoit pas accoutumé au poinçon, s'aigrit et s'emporta de sorte qu'on l'entendit du petit salon voisin de la chambre du Roi où étoit la scène. Il s'agissoit du dégarnissement des places et du mauvais état des troupes, sur quoi Desmarets voulut aussi dire son mot, mais le Roi le réprima aussitôt.

Les gardes du corps n'étoient pas payés depuis longtemps; Boufflers, capitaine des gardes en quartier, en avoit parlé au Roi; il en avoit été mal reçu : il avoit insisté; le Roi lui dit qu'il étoit mal informé, et qu'ils étoient payés. Boufflers, piqué, s'étoit muni d'un rôle exact et détaillé de ce qui étoit dû à chacun, et l'avoit mis dans sa poche. Le conseil levé, il arrêta la compagnie, tira ce rôle, supplia le Roi d'être persuadé qu'il étoit bien informé quand il lui parloit de quelque chose, et ouvrant le rôle, fit voir en un coup d'œil, avec la plus grande netteté, la misère des gardes du corps, et qu'il n'avoit rien avancé que d'exact. Le Roi, qui ne s'attendoit à rien moins, se redressa, et jetant à Desmarets un regard sévère, lui demanda ce que cela vouloit dire, et s'il ne lui avoit pas bien assuré que ses gardes étoient payés. Desmarets demeura court, et tous[1] confus, prit le rôle, et barbouilla quelque chose entre ses dents, sur quoi Boufflers, piqué au jeu, lui parla fort vivement. Desmarets en silence laissa passer l'ondée, puis avoua au Roi qu'il avoit cru les gardes payés et qu'il s'étoit trompé, sur quoi Boufflers, de nouveau à la charge, lui fit entendre qu'il falloit être sûr de son fait avant d'en répondre si bien, et répéta au Roi qu'il le supplioit de croire qu'il ne lui parloit jamais que bien informé. Les deux autres maréchaux gardoient cependant un profond silence, et Chamillart, qui jusque-là s'étoit contenté de rire dans sa barbe, ne put s'empêcher de rendre à son

1. Il y a bien *tous*, au pluriel.

tour un lardon au contrôleur général. Boufflers étant sur la fin de sa romancine[1], Chamillart ajouta qu'il supplioit le Roi de croire qu'il en alloit ainsi de beaucoup de choses, qu'il n'y avoit pas un seul régiment de payé, et que les preuves en seroient bientôt apportées : cela fut dit avec grande émotion. Le Roi, fatigué d'une fin de conseil si aigre et si peu attendue, interrompit Chamillart par un mot assez ferme à Desmarets, de mieux s'assurer de ce qu'il avançoit et de mieux pourvoir aux choses, et tout de suite les congédia tous.

Boufflers et Villars n'avoient pas toujours été d'accord dans leurs avis sur les opérations de la campagne qui s'alloit ouvrir, mais le premier avec retenue, et le second avec un air de respect, en sorte qu'Harcourt s'y comporta le plus paisiblement. Au sortir de ce conseil, Villars prit congé et s'en retourna en Flandres.

Il y avoit eu divers désordres dans les marchés de Paris, ce qui fit retenir plus de compagnies des régiments des gardes françoises et suisses qu'à l'ordinaire. Argenson, lieutenant de police, courut même fortune à Saint-Roch, où il étoit accouru sur une grande émeute de la populace, fort grossie et fort insolente, à l'occasion d'un pauvre qui étoit tombé et avoit été foulé aux pieds. M. de la Rochefoucauld, retiré au Chenil, y reçut un billet anonyme atroce contre le Roi, qui marquoit en termes exprès qu'il se trouvoit encore des Ravaillacs, et qui à cette folie ajoutoit un éloge de Brutus. Là-dessus le duc accourt à Marly, et tout engoué, fait dire au Roi pendant le conseil qu'il a quelque chose de pressé à lui dire. Cette apparition si prompte d'un aveugle retiré, et son empressement de parler au Roi, fit raisonner le courtisan. Le conseil fini, le Roi fit entrer M. de la Rochefoucauld, qui avec emphase lui donna le billet et lui en rendit compte. Il fut fort mal reçu. Comme à la fin tout se sait dans les cours, on sut ce que M. de la Rochefoucauld étoit venu faire, et

1. Voyez tome IV, p. 33 et note 1.

que les ducs de Bouillon et de Beauvillier, qui avoient reçu les mêmes billets et les avoient portés au Roi, en avoient été mieux reçus, parce qu'ils l'avoient fait plus simplement. Le Roi en fut pourtant fort peiné pendant quelques jours, mais, réflexions faites, il comprit que des gens qui menacent et qui avertissent ont moins dessein de se commettre à un crime que d'en donner l'inquiétude.

Ce qui piqua le Roi davantage fut l'inondation des placards les plus hardis et les plus sans mesure contre sa personne, sa conduite et son gouvernement, qui longtemps durant furent trouvés affichés aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout à ses statues, qui furent insultées de nuit en diverses façons, dont les marques se trouvoient les matins et les inscriptions arrachées. Il y eut aussi une multitude de vers et de chansons, où rien ne fut épargné.

On en étoit là lorsqu'on fit, le 16 mai, la procession de sainte Geneviève, qui ne se fait que dans les plus pressantes nécessités, en vertu des ordres du Roi, des arrêts du Parlement, et des mandements de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Sainte-Geneviève. Les uns en espérèrent du secours, les autres amuser un peuple mourant de faim.

Harcourt, habile en tout, et dont les sorties sur Chamillart avoient intimidé Desmarets avec lui, ne voulut point partir que très-bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. Il entretint fort Monseigneur à Meudon tête à tête, y prit congé de lui, fut le lendemain fort longtemps seul avec le Roi, et partit les derniers jours de mai. Ce même jour de la dernière audience du maréchal d'Harcourt, le Roi en donna une, fort longue aussi, dans son cabinet au maréchal de Tessé. Le prétexte des unes fut le prochain départ pour l'armée, car Harcourt en avoit eu plusieurs, et Boufflers sans cesse, sans qu'elles parussent à l'abri de ses grandes entrées; celle de Tessé pour rendre compte de ses négociations



d'Italie, elles étoient alors plus que prescrites et en fumée. La vérité fut que toutes ces audiences regardèrent Chamillart, comme on le verra bientôt, et toutes ameutées et procurées par Mme de Maintenon.

Surville eut permission de saluer le Roi, et fut envoyé aussitôt après commander dans Tournay, avec dix-huit bataillons.

L'armée de Flandres ne fut pas si heureuse que celle d'Allemagne; aussi n'avoit-elle pas un général si madré, et si craint des ministres : elle manquoit de tout. On fit les derniers efforts pour lui envoyer de l'argent les premiers jours de juin, et y envoyer[1] par mer des blés de Bretagne, et en voiturer de Picardie. De l'argent et du pain, il n'y en vint que chiquet à chiquet; et cette armée abandonnée[2] souvent à sa propre industrie là-dessus, et souvent pendant de long intervalles, avec une frontière fort resserrée. Les armées de Dauphiné et de Catalogne étoient beaucoup mieux pour les subsistances, et les troupes en bon état. Il y avoit déjà du temps que le duc de Berwick étoit à la sienne, et qu'il faisoit un camp retranché sous Briançon.

J'ai déjà averti que je ne dirois rien ici des négociations ni des voyages de Rouillé, de Torcy, du maréchal d'Huxelles, et de l'abbé de Polignac ensuite, et j'en ai dit la raison p. 797[3]. Tout cela se trouvera bien au long, et fort en détail et d'original, dans les pièces[4]. Je me contenterai donc de marquer ici que Torcy arriva de la Haye à Versailles le samedi 1er juin, après un mois juste d'absence. Il ne rapporta rien d'agréable, et fut médiocrement reçu du Roi et de Mme de Maintenon, chez laquelle il alla d'abord rendre compte au Roi. Chamillart et Mme de Maintenon avoient fort blâmé son voyage, parce qu'elle ne l'aimoit pas et que la chose avoit été faite sans elle, Cha-

1. *Envoyer* est biffé au manuscrit, mais n'a pas été remplacé.
2. Fut abandonnée.
3. Ci-dessus, p. 301 et 302.
4. Voyez tome I, p. 420, note 1.

millart par jalousie de métier et dépit du traité, dont j'ai parlé, qu'il fut obligé de signer à Torcy.

Ce retour fit presser dès le lendemain le départ de tous les officiers généraux. L'électeur de Bavière, que Torcy avoit vu à Mons, et le maréchal de Villars, qu'il avoit entretenu à Arras, étoient informés de l'état des affaires. En même temps on déclara qu'aucun des princes destinés aux armées ne sortiroit de la cour; et le Roi envoya le bâton de maréchal de France à Besons, qui commandoit l'armée de Catalogne : il fut fait seul, et n'étoit pas des plus anciens lieutenants généraux. M. le duc d'Orléans pressoit fort le Roi pour lui depuis assez longtemps; mais nous verrons bientôt que son crédit n'étoit pas grand alors. Le Roi lui fit entendre que Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne demeurant à la cour, il convenoit qu'il y demeurât aussi, d'autant plus qu'il pourroit se trouver peut-être dans peu dans la triste nécessité de retirer ses troupes d'Espagne.

Si Mme de Maintenon fut bien fatale dans le plus grand, cette vilaine que le duc de Gramont avoit épousée la fut en petit : c'est le sort de toutes ces créatures. Celle-ci, revenue de Bayonne par ordre du Roi, où ses pillages et d'adresse et de force avoient trop éclaté, où elle avoit impunément volé les perles de la reine d'Espagne, et manqué de respect en toutes façons, étoit au désespoir de se retrouver à Paris exclue du rang et des honneurs de son mariage.

En attendant Rouillé, qui à l'arrivée de Torcy eut ordre de revenir, on avoit jugé à propos de ranimer le zèle de tous les ordres du royaume en leur faisant part des énormes volontés, plutôt que propositions, des ennemis, par une lettre imprimée du Roi aux gouverneurs des provinces, pour l'y répandre et y faire voir jusqu'à quel excès le Roi s'étoit porté pour obtenir la paix, et combien il étoit impossible de la faire. Le succès en fut tel qu'on l'avoit espéré : ce ne fut qu'un cri d'indignation et de vengeance, ce ne furent que propos de donner tout son bien pour

soutenir la guerre, et d'extrémités semblables pour signaler son zèle.

Cette Gramont crut trouver dans cette espèce de déchaînement un moyen d'obtenir ce qui lui étoit interdit, et qu'elle desiroit avec tant de passion. Elle proposa à son mari d'aller offrir au Roi sa vaisselle d'argent, dans l'espérance que cet exemple seroit suivi, et qu'elle auroit le gré de l'invention et la récompense d'avoir procuré un secours si prompt, si net et si considérable. Malheureusement pour elle le duc de Gramont en parla au maréchal de Boufflers, son gendre, comme il alloit exécuter ce conseil : le maréchal trouva cela admirable, s'en engoua, alla sur les pas de son beau-père offrir la sienne, dont il avoit en grande quantité et admirable, et en fit tant de bruit pour y exhorter tout le monde qu'il passa pour l'inventeur, et qu'il ne fut pas seulement mention de la vieille Gramont, ni même du duc de Gramont, qui en furent les dupes, et elle enragée. Il en avoit parlé à Chamillart, son ancien ami du billard, pour en parler au Roi. Cette offre entra dans la tête du ministre, et par lui dans celle du Roi, à qui Boufflers alla tout droit. Lui et son beau-père furent fort remerciés. Aussitôt la nouvelle en vola au Chenil. M. de la Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le Roi, qu'il trouva allant passer chez Mme de Maintenon, et l'embarrassa par une vive sortie de plaintes et de reproches qui n'étonnèrent pas moins le courtisan, car cette fois il l'attendit à son passage. La fin de ce torrent et de ces convulsions énergiques, la cause de son mauvais traitement, de son profond malheur, fut que le Roi, voulant bien accepter la vaisselle de tout le monde, ne lui eût pas fait la grâce de lui demander d'abord la sienne. A ces mots le Roi s'en tint quitte à bon marché, et pour la première fois le courtisan, au lieu d'applaudir, s'écoula en silence en levant les épaules. Le Roi répondit qu'il n'avoit encore rien résolu sur cela, que s'il acceptoit les vaisselles il seroit averti, et qu'il lui savoit gré de son zèle. Le duc redoubla d'empressements et de cris, en aveugle qu'il étoit, avec

lesquels il suivit le Roi tant qu'il put, au lieu des termes, qui ne se présentoient pas souvent à lui, et bien content de soi s'en retourna dans son Chenil.

Ce bruit de la vaisselle fit un grand tintamarre à la cour : chacun n'osoit ne pas offrir la sienne; chacun y avoit grand regret. Les uns la gardoient pour une dernière ressource, dont il les fâchoit fort de se priver; d'autres craignoient la malpropreté de l'étain et de la terre; les plus esclaves s'affligeoient d'une imitation ingrate dont tout le gré seroit pour l'inventeur. Le lendemain, le Roi en parla au conseil des finances, et témoigna pencher fort à recevoir la vaisselle de tout le monde.

Cet expédient avoit déjà été proposé et rejeté par Pontchartrain lorsqu'il étoit contrôleur général, qui devenu chancelier n'y fut pas plus favorable. On objectoit que l'épuisement étoit depuis ce temps-là infiniment augmenté, et les moyens également diminués. Ce spécieux ne le toucha point. Il opina fortement contre, représenta le peu de profit par rapport à l'objet, si considérable pour chaque particulier, et un profit court et peu utile, qui tôt perçu n'apporteroit pas un soulagement qui tînt lieu de quelque chose; l'embarras et la douleur de chacun, et la peine dans l'exécution de ceux-là même qui le feroient de meilleur cœur; la honte de la chose en elle-même; la bigarrure de la cour et de la première volée d'ailleurs en vaisselle de terre, et des particuliers de Paris et des provinces en vaisselle d'argent, si on en laissoit la liberté; et si on ne la laissoit pas, le désespoir général, et la ressource des cachettes; le décri des affaires, qui après cette ressource épuisée, et qui la seroit en un moment et paroîtroit extrême et dernière, sembleroient n'en avoir plus aucune; enfin le bruit que cela feroit chez les étrangers, l'audace, le mépris, les espérances que les ennemis en concevroient, le souvenir de leurs railleries lorsqu'en la guerre de 1688 tant de précieux meubles d'argent massif, qui faisoient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des

étrangers, furent envoyés à la Monnoie, jusqu'au trône d'argent, du peu qui en revint, et de la perte inestimable de ces admirables façons, plus chères que la matière, et que le luxe avoit introduites[1] depuis sur les vaisselles, qui tourneroient nécessairement en pure perte pour chacun Desmarets, quoique celui qui portoit le poids des finances, et que cela devoit soulager de quelques millions, opina en même sens et avec la même force.

Nonobstant de si bonnes raisons et si évidentes, le Roi persista à vouloir, non pas forcer personne, mais recevoir la bonne volonté de ceux qui présenteroient leur vaisselle, et cela fut déclaré ainsi et verbalement, et on indiqua deux voies à faire le bon citoyen : Launay, orfévre du Roi, et la Monnoie. Ceux qui donnèrent leur vaisselle à pur et à plein l'envoyèrent à Launay, qui tenoit un registre des noms et du nombre de marcs qu'il recevoit. Le Roi voyoit exactement cette liste, au moins les premiers jours, et promettoit à ceux-là, verbalement et en général, de leur rendre le poids qu'il recevoit d'eux quand ses affaires le lui permettroient, ce que pas un d'eux ne crut ni n'espéra, et de les affranchir du contrôle, monopole assez nouvelle[2], pour la vaisselle qu'ils feroient refaire. Ceux qui voulurent le prix de la leur l'envoyèrent à la Monnoie. On l'y pesoit en y arrivant ; on écrivoit les noms, les marcs et la date, suivant laquelle on y payoit chacun à mesure qu'il y avoit de l'argent. Pusieurs n'en furent point fâchés pour vendre leur vaisselle sans honte, et s'en aider dans l'extrême rareté de l'argent. Mais la perte et le dommage furent inestimables de toutes ces admirables moulures, gravures, ciselures, de ces reliefs et de tant de divers ornements achevés, dont le luxe avoit chargé la vaisselle de tous les gens riches et de tous ceux du bel air.

De compte fait, il ne se trouva pas cent personnes sur la liste de Launay, et le total du produit en don ou en

1. *Introduit*, sans accord, au manuscrit.
2. Voyez tome V, p. 378, note 1.

conversion ne monta pas à trois millions. La cour et Paris, encore les grosses têtes de la ville, qui n'osèrent s'en dispenser, et quelque peu d'autres, qui crurent se donner du relief, suivirent le torrent; nuls autres dans Paris, ni presque dans les provinces. Parmi ceux même qui cessèrent de se servir de leur vaisselle, qui ne furent pas en grand nombre, la plupart la mirent dans le coffre, pour en faire de l'argent suivant leurs besoins, ou pour la faire reparoître dans un meilleur temps.

J'avoue que je fis l'arrière-garde, et que, fort las des monopoles, je ne me soumis point à une[1] volontaire. Quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnoie, et je fis serrer le reste. J'en avois peu de vieille de mon père, et sans façons, de sorte que je la regrettai moins que l'incommodité et la malpropreté.

Pour M. de Lauzun, qui en avoit quantité, et toute admirable, son dépit fut extrême, et l'emporta sur le courtisan. Le duc de Villeroy lui demanda s'il l'avoit envoyée: j'étois avec lui, le duc de la Rocheguyon et quelques autres: « Non encore, répondit-il d'un ton bas et tout doux; je ne sais à qui m'adresser pour me faire la grâce de la prendre, et puis, que sais-je s'il ne faut pas que tout cela passe sous le cotillon de la duchesse de Gramont? » Nous en pensâmes tous mourir de rire; et lui, de faire la pirouette et nous quitter.

Tout ce qu'il y eut de grand ou de considérable se mit en huit jours en faïence, en épuisèrent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise, tandis que tout le médiocre continua à [se] servir de son argenterie.

Le Roi agita de se mettre à la faïence; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnoie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avoit. Le Roi et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent; les princes et les princesses du sang, de faïence. Le Roi sut peu après que plu-

1. Nous venons de voir à la page précédente *monopole* employé au féminin.

sieurs avoient fait des démonstrations frauduleuses, et s'en expliqua avec une aigreur qui lui étoit peu ordinaire, mais qui ne produisit rien. Elle seroit mieux tombée sur le duc de Gramont et sa vilaine épousée, causes misérables d'un éclat si honteux et si peu utile. Ils n'en furent pas les dupes; ils encoffrèrent leur belle et magnifique vaisselle, et la femme elle-même porta leur vieille à la Monnoie, où elle se la fit très-bien payer.

Pour d'Antin, qui en avoit de la plus achevée, et en grande quantité, on peut juger qu'il fut des premiers sur la liste de Launay; mais dès qu'il eut le premier vent de la chose, il courut à Paris choisir force porcelaine admirable, qu'il eut à grand marché, et enlever deux boutiques de faïence, qu'il fit porter pompeusement à Versailles.

Cependant les donneurs de vaisselle n'espérèrent pas longtemps d'avoir plu : au bout de trois mois, le Roi sentit la honte et la foiblesse de cette belle ressource, et avoua qu'il se repentoit d'y avoir consenti. Ainsi alloient alors les choses, et pour la cour et pour l'État.

Les inondations de la Loire qui survinrent en même temps, qui renversèrent les levées et qui firent les plus grands désordres, ne remirent pas de bonne humeur la cour ni les particuliers, par les dommages qu'ils causèrent et les pertes, qui furent très-grandes, qui ruinèrent bien du monde et qui désolèrent le commerce intérieur.

Rouillé, à qui Torcy, le lendemain de son arrivée, avoit envoyé ordre de revenir, arriva incontinent après, sur quoi les armées de part et d'autre s'assemblèrent en Flandres : les ennemis commandés à l'ordinaire par le duc de Marlborough et le prince Eugène, et le maréchal de Villars dans les plaines de Lens.

Torcy eut aussi ordre d'envoyer au cardinal de Bouillon de pouvoir s'approcher de la cour et de Paris à la distance de trente lieues. On fut surpris que cet adoucissement fût venu du mouvement du Roi, sans que personne lui en eût parlé. Avant la disgrâce de M. de Vendôme, il lui avoit



parlé en faveur du grand prieur, en même temps que le P. Tellier l'avoit pressé pour le cardinal de Bouillon; il les avoit refusés tous deux. Il demanda ensuite à Torcy si M. de Bouillon ne lui avoit pas parlé souvent pour son frère; Torcy lui dit qu'il ne lui en avoit point parlé du tout : « Cela est fort extraordinaire, répliqua le Roi d'un air piqué, qu'un frère ne parle pas pour son frère; M. de Vendôme m'a bien pressé pour le sien. » C'est que le Roi aimoit que toute une famille se sentît affligée d'une disgrâce, et que lors même qu'il la vouloit le moins adoucir, il étoit blessé du peu d'empressement, et qu'on ne lui fournît pas l'occasion de refuser et d'humilier.

CHAPITRE XXIV.

Fautes de Chamillart à l'égard de Monseigneur. — Énormes procédés de Mlle de Lislebonne à l'égard de Chamillart. — Vues et menées de d'Antin contre Chamillart. — Réunion contre Chamillart de Mme de Maintenon avec Monseigneur et Mlle Choin, qui refuse pension, Versailles et Marly. — Bruits fâcheux sur Chamillart; bon mot de Cavoye. — Grands sentiments et admirable réponse de Chamillart. — Durs propos de Monseigneur à Chamillart, qui achève de le perdre. — Cusani, nonce du Pape, comble la mesure contre Chamillart.

Les armées étoient assemblées, et les frontières en fort mauvais état; elles étoient toutefois plus tranquilles que l'intérieur de la cour, où la fermentation étoit extrême. Depuis qu'à la mort du cardinal Mazarin le Roi s'étoit mis à gouverner lui-même, c'est-à-dire en quarante-huit ans, on n'avoit vu tomber que deux ministres : Foucquet, surintendant des finances, qu'il ne tint pas à Colbert et à le Tellier qu'il ne perdît la vie, et qui fut confiné dans le château de Pignerol, où, après trois ans de Bastille, il passa le reste de ses jours[1], qui durèrent plus de seize ans, jusqu'en mars 1680, qu'il mourut à soixante-cinq ans.

1. Saint-Simon a répété ici en interligne : *dans le château de Pignerol.*

M. de Pompone est l'autre, que MM. de Louvois et Colbert, d'ailleurs si ennemis, mais réunis pour le perdre, firent chasser, par leurs artifices, de sa charge de secrétaire d'État des affaires étrangères, en 1679, assez contre le goût du Roi, qui le rappela douze ans après dans le ministère, à la mort de Louvois. Celui-ci, mort subitement la veille du jour qu'il devoit être arrêté, ne peut passer pour le troisième exemple. Chamillart le fut, et le dernier de ce règne, et peut-être le plus difficile de tous à chasser, sans toutefois d'autre appui que la seule affection du Roi, et qui ne céda qu'à regret à toutes les forces qui furent employées à le lui arracher.

Sans répéter ce que j'ai déjà dit des causes qui le perdirent, et qui lui déchaînèrent Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, il faut parler d'une faute précédente, qu'il aggrava sur la fin, mais d'une nature qui n'a été funeste qu'à lui seul. Jamais il n'avoit ménagé Monseigneur. Ce prince, qui étoit timide et mesuré sous le poids d'un père qui, jaloux à l'excès, ne lui laissoit pas prendre le moindre crédit, n'hasardoit[1] que bien rarement de[2] recommandations aux ministres, encore étoit-ce pour peu de chose, et poussé par quelques bas domestiques de sa confiance. Du Mont étoit celui qu'il en chargeoit, et qui, accoutumé à trouver Pontchartrain, lorsqu'il étoit contrôleur général, prompt à plaire à Monseigneur et à en rechercher les occasions, se trouva bien étonné lorsqu'il eut affaire à Chamillart, successeur de l'autre aux finances. Celui-ci, faussement préoccupé qu'avec le Roi et Mme de Maintenon pour lui, tout autre appui lui étoit inutile, et que, sur le pied où étoit Monseigneur avec eux, il se nuiroit en faisant la moindre chose qui, en leur revenant, leur donneroit soupçon qu'il voudroit s'attacher à lui, n'eut aucun égard aux bagatelles que Monseigneur desiroit, en garde même qu'on ne [se] servit de son nom, reçut du Mont si mal que celui-ci, glorieux de la faveur et

1. Voyez tome V, p. 141 et note 1.
2. Il y a bien *de*, et non *des*.

de la confiance de son maître, et de la considération qu'elle lui attiroit des ministres et de tout ce qui étoit le plus relevé à la cour, se plaignit souvent à Monseigneur, le pria de charger tout autre que lui des commissions pour le contrôleur général, et l'aigrit extrêmement contre lui.

Je m'étois bien aperçu, à un voyage de Meudon, que Monseigneur n'étoit pas content de Chamillart; quelques propos de du Mont et quelques bagatelles ramassées m'en avoient mis sur les voies. J'en avertis ses filles à Meudon même, où elles vinrent deux fois ce voyage-là. Elles s'informèrent et trouvèrent qu'il étoit vrai. Elles en firent parler à Monseigneur, qui en usa comme j'ai dit qu'avoit fait Mme la duchesse de Bourgogne en pareil cas, et cela demeura ainsi jusqu'à la catastrophe de Turin.

La Feuillade, noyé à son retour, et dès auparavant courtisan assidu de Mlle Choin, comprit que de la lier à son beau-père leur pouvoit être à tous deux[1] fort utile un jour, et à lui, en attendant, d'un grand usage auprès de Monseigneur. Il la tourna si bien qu'elle y mordit. Elle ne pouvoit rien par Monseigneur, qui étoit en brassière fort étroite; elle étoit donc réduite à ce que sa confiance lui donnoit de considération pour l'avenir, et elle comprit qu'en attendant, l'amitié et le commerce de Chamillart lui pouvoit servir à beaucoup de choses.

La Feuillade, ravi d'avoir pu apprivoiser une créature si importante, que la politique rendoit si farouche, parla à son beau-père, et fut fort surpris de le trouver fort froid. Il le pressa, il déploya son éloquence, et le tout pour néant. Il espéra en venir à bout, et cependant amusa Mlle Choin de compliments, de voyages et de temps mal arrangés. Elle ne laissa pas d'être surprise de voir ces avances languir, elle qui n'étoit occupée que de parades, et de refus de commerce avec ce qu'il y avoit de plus important, qui faisoit tout pour y être admis.

1. *Être* est répété après *deux*.



L'entrevue se différant toujours, parce que Chamillart n'y vouloit point entendre, et que son gendre pallioit toujours de prétextes, Mlle Choin en parla à Mlle de Lislebonne, si intimement avec Chamillart. Celle-ci craignit que cette liaison se fît sans elle, et d'être privée du mérite des deux côtés d'y avoir travaillé, se hâta d'en parler à Chamillart, qui, d'un ton de confiance et d'un air de complaisance, pour ne pas dire de mépris, lui apprit que cette connoissance se seroit faite depuis fort longtemps s'il l'avoit voulu, qu'on l'en pressoit toujours, que la Feuillade le vouloit, mais que, pour lui, il ne savoit pas à quoi cela seroit bon à Mlle Choin ni à lui, qu'il étoit trop vieux pour des connoissances nouvelles, qu'il ne lui en falloit point au delà de son cabinet, que le Roi et Mme de Maintenon lui suffisoient, et que les intrigues et les cabales de cour ne lui alloient point.

Qui fut étonnée? ce fut Mlle de Lislebonne. Elle n'avoit pas le même intérêt que la Feuillade; elle sentit le fait qu'il n'avoit osé avouer à Mlle Choin, qu'il amusoit cependant; elle connoissoit assez Chamillart pour comprendre qu'avec ces belles maximes dont il s'applaudissoit, elle ne lui en feroit pas changer : ainsi elle ne lui en dit pas davantage, pour ne pas lui déplaire inutilement. Mais ce que fit d'honnête cette bonne et sûre amie, sur laquelle Chamillart comptoit si fort, fut de rendre à Mlle Choin cette conversation toute entière, sans y manquer d'un mot, pour se faire un mérite auprès d'elle d'avoir découvert en un moment à quoi il tenoit qu'elle ne vît Chamillart, et l'empêcher d'être plus longtemps la dupe du beau-père et du gendre.

Il est aisé de comprendre quel fut l'effet de ce rapport si fidèle dans une créature devant qui tout rampoit, à commencer par Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, que, comme Mme de Maintenon, elle voyoit de son fauteuil sur un tabouret, et n'appeloit, et devant Monseigneur, que *la duchesse de Bourgogne*, à continuer par Madame la Duchesse et par tout ce que la cour disoit de plus grand, de

plus distingué, de plus accrédité. La Feuillade sentit bientôt quelque altération dans cet esprit contre son beau-père; et Mlle de Lislebonne, qui connoissoit parfaitement le terrain, compta d'un air de simplicité ce qui s'étoit passé aux filles de Chamillart, comme un office de prudence, pour faire passer plus doucement ce qu'une continuation de suspens eût bientôt révélé, et avec plus d'aigreur; et le rare est qu'elle les persuada, tant il est vrai qu'il est des personnes à qui nulle énormité ne nuit, et d'autres destinées à un aveuglement perpétuel. La bonne Lorraine, sachant bien à qui elle avoit affaire, mit ce gabion devant elle, de peur de demeurer brouillée avec Chamillart si sa délation lui revenoit que palliée[1] de cet air de franchise qui n'y entendoit point finesse. Chamillart n'y fit pas plus de réflexion qu'en avoient fait ses filles, et on a vu jusqu'où Mlle de Lislebonne et son cher oncle le conduisirent sur les affaires de Flandres. Longtemps après ce trait, il en arriva encore un autre presque tout pareil.

Mlle Choin avoit un frère major dans le régiment de Mortemart, qu'elle desiroit passionnément avancer. Il étoit bon sujet, et passoit pour tel dans ce régiment et dans les troupes. Il étoit question d'obtenir un de ces petits régiments d'infanterie de nouvelle création, qui vaquoit, dont on avoit donné plusieurs à des gens qui ne le valoient pas. Quelque rebutée et dépitée qu'elle fût sur Chamillart, l'extrême desir d'avancer ce frère, et l'impossibilité d'y réussir sans le secrétaire d'État de la guerre, la forcèrent d'en parler à la Feuillade. Celui-ci, ravi d'une occasion si naturelle de l'apaiser sur son beau-père, se chargea avec joie de l'affaire. Il en parla à Chamillart, ne doutant pas d'emporter d'emblée une chose si raisonnable en soi, dans un temps encore où les avancements avoient si peu de règle, et où celui-ci devoit sembler si précieux à Chamillart pour réparer le passé s'il étoit possible; mais

1. Autrement que palliée.

quelques raisons qu'il pût lui alléguer, quelque crédit qu'il eût auprès de lui, jamais il ne put rien gagner. Il se figura gauchement un mérite auprès du Roi de laisser ce major dans la poussière des emplois subalternes; il s'irrita des plus essentielles raisons de l'en tirer : en deux mots, sa sœur lui devint un obstacle invincible auprès du ministre.

La Feuillade, outré, espéra de sa persévérance, et amusa encore une fois Mlle Choin, qui surprise dès le premier délai, et instruite par l'autre aventure, lâcha encore en celle-ci Mlle de Lislebonne à Chamillart, ou pour réussir par ce surcroît auprès de lui, ou pour en avoir le cœur net. Mlle de Lislebonne en parla à la Feuillade, et tous deux ensemble à Chamillart, pour essayer de le réduire; mais ce fut en vain, jusque-là qu'il s'irrita de nouveau, et qu'il s'échappa un peu sur le crédit que Mlle Choin se figuroit qu'elle pouvoit prétendre. Le régiment fut incontinent donné à un autre, et Mlle Choin instruite de point en point de ce qui s'étoit passé par Mlle de Lislebonne. Ce dernier procédé mit le comble dans le cœur de Mlle Choin, et la rendit la plus ardente ennemie de Chamillart et la plus acharnée.

Je sus ces deux anecdotes dans les premiers moments, trop tard pour y pouvoir rien faire; je n'aurois pas même espéré de réussir où la Feuillade et Mlle de Lislebonne avoient échoué, mais j'en augurai mal.

D'Antin étoit trop initié dans les mystères de Meudon pour ignorer ces diverses lourdises, le dépit de Mlle Choin, tous les mauvais offices qu'elle rendoit à Chamillart auprès de Monseigneur, d'ailleurs irrité contre lui de plus ancienne date, que du Mont n'adoucissoit pas. D'Antin n'ignoroit pas, comme je l'ai dit plus haut, la haine que Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon avoient conçue contre ce ministre, à qui il se flattoit de succéder, et dans cette vue il mit Mme la duchesse de Bourgogne au fait de tout ce qui vient d'être expliqué. Il eut bientôt après le contentement de le voir germer.

Mme de Maintenon n'étoit pas à s'apercevoir de toutes les forces dont elle avoit besoin pour arracher au Roi un ministre en qui il avoit mis toute sa complaisance. Vendôme subsistoit encore, et tout cela ne faisoit qu'un, et lui étoit également odieux. Pour la première fois de sa vie elle crut avoir besoin de Monseigneur. C'est ce qui l'engagea à déterminer le Roi à lui destiner l'armée de Flandres, afin de les mettre dans la nécessité, Monseigneur de se mêler de ce qui regardoit cette armée, et le Roi de le trouver bon, pour se servir après contre Chamillart du fils auprès du père, qui sans ce chausse-pied n'auroit osé parler. De là, profitant de quelque chose que le Roi marqua sur les voyages de Meudon, si continuels pendant l'été, qui emmenoient du monde et laissoient Versailles fort seul, elle le ramassa en ce temps-ci, et pour le faire court, persuada au Roi que, pour les rendre rares et combler Monseigneur à bon marché, il falloit donner à Mlle Choin une grosse pension, un logement à Versailles, la mener tous les voyages à Marly, et mettre ainsi Monseigneur en liberté de la voir publiquement, ce qui le rendroit plus sédentaire à Versailles, et les Meudons moins fréquents.

Jusqu'alors ces deux si singulières personnes s'étoient comme ignorées. Un si grand changement flatta Monseigneur; il combla Mlle Choin, mais il ne séduisit ni l'un ni l'autre : Monseigneur, en acceptant, y auroit perdu la liberté qu'il croyoit trouver à Meudon : et Mlle Choin, qui y primoit, n'auroit été que fort en second vis-à-vis Mme de Maintenon.

Elle craignit de plus qu'un tel changement, qui ne seroit plus soutenu de l'imagination du mystère, car il n'en restoit alors que cela, n'apportât avec le temps du changement à sa fortune, qui n'étoit pas, comme celle de Mme de Maintenon, appuyée de la base du sacrement. Elle se jeta donc dans les respects, la confusion, l'humilité, le néant; Monseigneur, sur ce qu'il ne l'avoit pu résoudre et refusa jusqu'à la pension, sur ce que, dans la situation

malheureuse des affaires et à la vie cachée qu'elle menoit et vouloit continuer, elle en avoit assez.

Tout cela se conduisit avec une satisfaction tellement réciproque, que d'Antin, par qui une partie de ces choses avoit passé, fut chargé des confidences contre Chamillart, et que le dîner qu'on a vu que le Roi et Mme de Maintenon firent à Meudon sans y coucher, et qui causa la dernière catastrophe de M. de Vendôme, ne fut à l'égard du Roi que pour presser Mlle Choin par Mme de Maintenon elle-même, qui n'avoit jamais occasion de la voir, d'accepter ce qu'on vient de voir qui lui étoit offert, et qui étoit dès lors refusé, mais en effet pour s'entretenir de toutes les mesures à prendre pour la chute de Chamillart, et y faire agir Monseigneur, pour la première fois de sa vie qu'il fût entré avec le Roi en chose importante, si on en excepte le conseil d'État.

Ces mesures réciproques firent encore que non-seulement Villars, chargé du commandement de l'armée de Flandres sous Monseigneur, travailla plusieurs fois avec lui, mais qu'Harcourt y travailla aussi, quoique il allât sur le Rhin, et qu'après même qu'il fut déclaré qu'aucun des princes ne sortiroit de la cour, ces généraux, contre tout usage, continuèrent de travailler avec Monseigneur, parce que Mme de Maintenon voulut qu'Harcourt le pût conduire sur ce qu'il avoit à faire et à dire contre Chamillart, et qu'il lui fit même sa leçon pour jusqu'après son départ. La même raison de pousser Chamillart fit tenir au Roi et l'assemblée et le conseil de guerre desquels j'ai parlé, et qui excita tout ce qu'on put à attaquer ce ministre.

Toutes ces choses, qui touchèrent Monseigneur par une considération qu'à son âge il n'avoit pas encore éprouvée,[1] le rapprochèrent de Mme de Maintenon. Jusqu'alors ils étoient réciproquement éloignés. Il lui fit deux ou trois visites tête à tête. Là se prirent les dernières résolutions contre Chamillart, et ce prince le courage et l'appui qui

1. Le manuscrit porte ici *et*, écrit en interligne.

lui étoit nécessaire pour venger son ancien mécontentement et la haine de Mlle Choin, en l'attaquant à découvert auprès du Roi, comme un sacrifice indispensable au soutien des affaires.

Harcourt, lâché par Mme de Maintenon, avoit jusqu'à son départ eu de longues et de fréquentes audiences du Roi, et y avoit frappé les grands coups. Villars, qui avoit été mal avec lui, mais qui étoit raccommodé, y fut plus sobre; mais il ne put refuser, ni se hasarder pour autrui de tromper Mme de Maintenon. Boufflers étoit l'enfant perdu, par les raisons qu'on a vues et par son dévouement à Mme de Maintenon. Il avoit les grandes entrées; il étoit en quartier de capitaine des gardes; il jouissoit encore auprès du Roi de toute la verdeur de ses lauriers; il avoit cent occasions par jour de particulier avec le Roi; il en étoit toujours bien reçu : il marchoit en puissante troupe. Il rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au Roi. Monseigneur fit son personnage avec force; et jusqu'à M. du Maine, que le pauvre Chamillart croyoit son protecteur, n'osa refuser à Mme de Maintenon des lardons secrets et assénés. Tout marchoit en ordre et en cadence, et toujours avec connoissance et sagesse pour ne pas rebuter, en poussant toujours, et toujours avec la même ardeur.

Le Roi, déjà accoutumé par Mme de Maintenon, par les généraux de ses armées, par d'autres canaux plus obscurs, mais qui n'en réussissoient pas moins, par Mme la duchesse de Bourgogne, par quelques mots de Mgr le duc de Bourgogne que son épouse obtenoit de lui, par d'Antin, excité par l'espérance à entendre dire beaucoup de mal de son ministre, et c'étoit déjà beaucoup, étoit ébranlé par raison, mais le cœur tenoit ferme. Il le regardoit comme son choix, comme son ouvrage dans tous ses emplois, jusqu'au comble où il l'avoit porté, et dans ce comble même comme son disciple. Pas un de tous ses ministres ne lui avoit tenu les rênes si lâches; et depuis que toute puissance lui eut été confiée, le Roi n'en avoit jamais senti le joug. Tout l'hommage lui en étoit reporté. Une habitude

longue avant qu'il fût en place, une dernière confiance depuis plus de dix ans, sans aucune amertume la plus passagère, le réciproque attentif de cette confiance, par une obéissance douce et un compte exact de tout, avoit joint le favori au ministre. Une admiration vraie et continuelle, une complaisance naturelle avoit poussé le goût jusqu'où il pouvoit aller. C'étoit donc beaucoup que tant de coups concertés et redoublés eussent pu ébranler la raison. Elle l'étoit; mais quel obstacle ne restoit-il point à vaincre par ce qui vient d'être expliqué! Plus il étoit grand et plus il irritoit, et plus il donnoit d'inquiétude à ceux qui formoient l'attaque et qui commandoient les travailleurs.

Mme de Maintenon, qui savoit que Monseigneur avoit fortement parlé et qu'il avoit été écouté, redoubla d'instances auprès de Mlle Choin et de lui pour le faire recharger. Ce prince s'étoit laissé persuader par d'Antin de travailler à lui faire tomber la guerre. L'estime et l'amitié sont rarement d'accord chez les princes; celui-ci desira de tout son cœur de mettre là d'Antin, et s'en flatta beaucoup. Mme de Maintenon, sans s'engager, se montra favorable pour mieux les exciter.

Tant de machines ne pouvoient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration. Il s'éleva au milieu de la cour je ne sais quelle voix confuse, sans qu'on en pût distinguer les organes immédiats, qui publioit qu'il falloit que l'État ou Chamillart périssent, que déjà son ignorance avoit mis le royaume à deux doigts de sa perte, que c'étoit miracle que ce n'en fût déjà fait, et folie achevée de le commettre un jour de plus à un péril qui étoit inévitable tant que ce ministre demeureroit en place. Les uns ne rougissoient pas des injures, les autres louoient ses intentions, et parloient avec modération des défauts que beaucoup de gens lui reprochoient aigrement; Tous convenoient de sa droiture, mais un successeur tel qu'il fût ne leur paroissoit pas moins nécessaire. Il y en avoit qui, croyant ou voulant persuader qu'ils portoient

l'amitié jusqu'où elle pouvoit aller, protestoient de la conserver toujours, et de n'oublier jamais les plaisirs et les services qu'ils avoient reçus de lui, mais qui avouoient avec délicatesse qu'ils préféroient l'État à leur avantage particulier et à l'appui qu'ils s'affligeoient de perdre, mais que si Chamillart étoit leur frère, ils concluroient également à l'ôter, par l'évidence de la nécessité de le faire. Sur la fin, on ne comprenoit pas ni comment il avoit pu être choisi, ni comment il étoit demeuré en place.

Cavoye, à qui un si long usage de la cour et du grand monde tenoit lieu d'esprit et de lumière, et fournissoit quelquefois d'assez bons mots, disoit que le Roi étoit bien puissant et bien absolu, et plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'étoit pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude. Les choses les plus indifférentes lui étoient tournées à crime ou à ridicule. On eût dit qu'indépendamment de toute autre raison, c'étoit une victime que le Roi ne pouvoit plus refuser à l'aversion publique. Force gens s'en expliquoient tout nettement ainsi, et pas un qui pût énoncer une seule accusation particulière. On s'en tenoit à un vague qui se pouvoit appliquer à qui on vouloit, sans que de tant de personnes qu'il avoit si fort obligées aucune prît sa défense, parmi tant d'autres qui, naguère adorateurs de la fortune, se piquoient de louanges d'admiration, et d'une adulation servile pour un homme qu'ils voyoient si rudement attaqué; et si l'excès de ce qui se donnoit en reproches poussoit quelqu'un à répondre, on insistoit à demander des comptes, ou absurdes, ou de choses sur lesquelles un respect supérieur fermoit la bouche. Les troupes dénuées de tout, les places dégarnies, les magasins vides sautoient aux yeux; mais on ne vouloit plus se souvenir des deux incroyables réparations des armées, l'une après Hochstedt en trois semaines, l'autre en quinze jours seulement après Ramillies, qui tenoient du prodige, et qui néanmoins avoient deux fois sauvé l'État, pour ne parler que de deux faits si importants et si publics. Il

n'en restoit plus la moindre trace, une fatale éponge avoit passé dessus; et si quelqu'un encore osoit les alléguer, faute de réponse on tournoit le dos. Tels furent les derniers présages de la chute de Chamillart.

Je ne lui laissai pas ignorer tant de menaces, ni tous les ressorts qui se remuoient contre lui, et je le pressai de parler au Roi, comme il avoit déjà fait une autre fois à ma prière, et dont il s'étoit si bien trouvé que l'orage prêt à fondre sur lui en avoit été dissipé; mais il pensa trop grandement pour un ministre de robe. Il me répondit qu'il ne croyoit pas que sa place valût la peine de soutenir un siége, ni devoir ajouter au travail qu'elle demandoit celui de s'y défendre; que tant que l'amitié du Roi seroit d'elle-même assez forte, il y demeureroit avec agrément, mais que si cet appui avoit besoin d'art, l'art le dégoûteroit de l'appui et lui rendroit son état insupportable; qu'en un mot, des temps aussi fâcheux demandoient un homme tout entier au timon de la guerre; que se partager entre les affaires de l'État et les siennes particulières ne pouvoit aller qu'à une lutte honteuse à lui, et dommageable au gouvernement par la dissipation où il se laisseroit aller, d'où il résultoit qu'il falloit laisser aller les choses au gré du sort, ou pour mieux dire, de la Providence, content de céder à un homme plus heureux, ou de continuer son ministère avec honneur et tranquillité. Des sentiments pratiques si relevés me touchèrent d'une admiration qui me fit[1] redoubler d'efforts pour l'engager de parler au Roi. Jamais il ne voulut y entendre, ni s'écarter d'une ligne de son raisonnement; et dès lors je compris sa chute très-prochaine et sans remède.

Les choses en étoient là lorsque Chamillart fut à Meudon rendre compte à Monseigneur de l'état de la frontière et de l'armée de Flandres, et lui dire, ce qu'il savoit déjà par le Roi, qu'il ne la commandoit plus. Monseigneur en

1. *Firent*, au manuscrit.

curée, qui avoit déjà parlé contre lui au Roi avec une force qui lui avoit été jusque-là inconnue, et qu'il ne tenoit que des encouragements de Mlle Choin et de Mme de Maintenon, prit ce temps pour reprocher à Chamillart que tous ces manquements n'arrivoient que par ses fautes, et alla jusqu'à lui dire que son la Cour auroit mieux fait de bien fournir les vivres des armées, dont il avoit été chargé, que de lui bâtir de si belles maisons, puis sortit avec lui de son bâtiment neuf, où cette conversation s'étoit faite tête à tête, et revenus au gros du monde, le lui montra tout entier comme s'il ne s'étoit rien passé, et se hâta après d'aller se vanter à Mlle Choin de ce qu'il venoit de dire. Elle applaudit fort à de si durs propos, et s'en avantagea pour exciter Monseigneur à ne pas différer auprès du Roi d'achever un ouvrage si nécessaire et si bien commencé, ce qu'il exécuta aussi, et donna le dernier coup de mort à ce ministre.

Un hasard lui en prépara la voie, et combla la mesure de tout ce qui s'étoit brassé contre lui. J'ai parlé, il y a peu, d'une longue audience que le maréchal de Tessé eut du Roi pour lui rendre compte de son voyage d'Italie. Cusani, Milanois, mort cardinal il n'y a pas fort longtemps, avoit été accepté ici pour succéder au cardinal Gualterio. Il étoit frère d'un des généraux de l'Empereur, et se montra si autrichien pendant tout le cours de sa nonciature, qu'on eut lieu de se repentir de s'y être si lourdement mépris. Ce fut avec lui que se négocia à Paris la ligue d'Italie, dont on a parlé, et lui qui sollicita la permission des levées et de l'achat des armes pour le Pape en Avignon, qui ne fut accordée qu'avec des difficultés et une lenteur inexcusables. Ce nonce en avoit fait des plaintes amères en ce temps-là.

Étant le mardi 4 juin dans la galerie de Versailles, attendant que le Roi allât à la messe, il avisa le maréchal de Tessé qui causoit avec le maréchal de Boufflers, tous deux seuls et séparés de tout le monde. Le nonce, qui n'avoit point vu Tessé depuis son retour, alla à lui, et



après les premières civilités, se mirent bientôt sur les affaires qui avoient mené Tessé en Italie. Les plaintes dont je viens de parler trouvèrent promptement leur place dans la conversation, auxquelles Cusani ajouta qu'il ne seroit jamais venu à bout d'obtenir la permission qu'il demandoit, sans un millier de pistoles qu'il s'étoit enfin avisé de faire offrir à la femme de Chamillart, dont le payement avoit opéré avec promptitude.

Il parloit à deux ennemis de Chamillart, et il ne fut guère douteux qu'il ne s'y méprenoit pas. On a vu les causes de l'acharnement du maréchal de Boufflers contre le ministre. Tessé, plus en douceur, ne le haïssoit pas moins : il ne pouvoit lui pardonner ce qu'il avoit exigé de lui en Dauphiné, en Savoie et en Italie, en faveur de la Feuillade, qu'on a vu en son lieu, pour le porter rapidement au commandement des armées, ce qui ne put se faire qu'à ses dépens. En flexible Manceau, il s'y étoit prêté de bonne grâce dans cette toute-puissance de Chamillart, mais il n'en avoit pas moins senti l'injure d'être obligé de s'anéantir, et de se faire lui-même le pont de la Feuillade, pour lui monter sur les épaules et le chasser pour lui succéder, sans oser n'en être pas lui-même le complice. En arrivant il trouva le temps de la vengeance venu, et de l'exercer encore en plaisant à Mme de Maintenon, à Monseigneur, à Mgr et à Mme la duchesse de Bourgogne, à tous gens encore avec qui il tâchoit d'être uni, et qui étoient tous des personnages. Il se jeta donc à eux tout en arrivant.

Ce fut le lendemain de cette aventure qu'il devoit avoir audience de Mme Maintenon, et du Roi ensuite, pour la première fois depuis son retour. Soit d'hasard[1], soit de concert, Boufflers alla le même lendemain matin chez Mme de Maintenon, où les portes lui étoient toujours ouvertes, et y trouva le maréchal de Tessé. Boufflers lui demanda s'il avoit bien rendu compte de toutes choses,

1. Voyez ci-dessus, p. 17 et note 1.

Mme de Maintenon en tiers. « De toutes celles que Madame m'a demandées, répondit Tessé. — Mais cela ne suffit pas, répliqua le maréchal de Boufflers, il ne lui faut laisser rien ignorer. » Et par ce petit débat la curiosité de Mme de Maintenon étant excitée, elle voulut en savoir la raison. Il y eut encore quelques circuits adroits : Boufflers demanda à Tessé s'il avoit rendu compte à Madame du discours que le nonce leur avoit tenu la veille, et publiquement. Tessé ayant répondu que non d'un air à augmenter la curiosité, Mme de Maintenon voulut en être informée. Tessé lui en fit le récit, mais en se récriant que cela ne pouvoit pas être, et se fondant sur la modicité de la somme, et prise d'un étranger. Boufflers, au contraire, exagéra le crime, et tout ce dont étoit capable une femme en cette place, qui n'avoit pas honte de recevoir si peu, et d'un étranger; combien de malversations elle avoit faites puisqu'elle avoit pu se porter à celle-là; comment le Roi pouvoit être servi, puisqu'une affaire de cette importance s'achetoit et ne réussissoit que par un présent; qu'enfin une femme tentée et succombant à si peu, l'étoit de tout, depuis un écu jusqu'à un million. Tessé peu à peu se mit doucement de la partie, et sans mettre en aucun doute la vérité de ce que le nonce leur avoit dit, ils paraphrasèrent le danger de laisser les affaires entre les mains du mari d'une femme si avide, et laissèrent Mme de Maintenon presque persuadée du fait, et ravie de la découverte.

Deux heures après, Tessé entra dans le cabinet du Roi pour son audience. Boufflers, qui vit le roi de loin à l'ouverture de la porte, fit quelques pas en dedans après Tessé, et le prenant par le bras, lui dit d'un ton élevé, pour que le Roi l'entendît : « Au moins, Monsieur, vous devez la vérité au Roi; dites-lui bien tout, et ne lui laissez rien ignorer. » Il répéta encore une autre fois plus haut, et se retira, laissant [au[1]] Roi un grand sujet de curiosité, et au

1. Saint-Simon a écrit *le*, pour *au*.



maréchal de Tessé la nécessité de lui dire ce qu'il avoit déjà appris à Mme de Maintenon.

Les deux maréchaux avoient déjà répandu le discours du nonce, qui fit un étrange bruit, et ce bruit fut le dernier éclair qui précéda le coup de foudre, qu'une dernière conversation que Monseigneur, venu exprès un matin de Meudon, eut ensuite avec le Roi, acheva de déterminer. Cependant le Roi ne fit aucun semblant d'avoir su cette histoire, ni Mme de Maintenon; et ce silence de leur part fut une des choses que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers regardèrent comme un signal le plus sinistre : ils ne s'y trompèrent pas.

Je ne sais s'il eût encore été temps pour Chamillart. Cette audience de Tessé fut le mercredi, et Chamillart m'a conté depuis sa disgrâce, que, près de succomber, il avoit toujours éprouvé le même accueil et le même visage du Roi, jusqu'au vendredi, surveille de sa chute et surlendemain de l'audience de Tessé, que ce jour-là il le remarqua embarrassé avec lui, et que frappé qu'il fut d'un changement si soudain, il fut sur le point de lui demander s'il n'avoit plus le bonheur de lui plaire, et en cas de ce malheur, la permission de se retirer plutôt que de le contraindre. S'il l'eût fait, il y a lieu de croire, par tout ce qui parut depuis, que le Roi n'auroit pu y tenir, et qu'il seroit demeuré en place. Mais il hésita, et le Roi qui craignit peut-être qu'il n'en vînt là, et qui, par la foiblesse qu'il se sentoit peut-être, ne lui donna pas le temps, à ce qu'il m'ajouta, de se déterminer en lui-même, et ce fut la dernière faute qu'il fit contre soi-même, et peut-être la plus lourde de toutes; et si, avant ce dernier coup de poignard de l'audience de Tessé, et de la conversation de Monseigneur avec le Roi ensuite, Chamillart m'eût voulu encore croire à son retour de Meudon à l'Estang, où il me conta ces propos si durs que Monseigneur lui avoit tenus dans son bâtiment neuf, et que, comme je l'en pressai pour la seconde fois vainement de parler au Roi, il l'eût fait, il ne paroît pas douteux qu'il ne se fût raffermi.

Dans ces derniers jours, Mme de Maintenon, se comptant sûre enfin de la perte de Chamillart, et de n'avoir plus besoin de Monseigneur ni de d'Antin pour jeter par terre un homme qu'elle tenoit pour sûrement abattu, ne crut plus avoir de mesures à garder, et se donna toute entière à profiter de tous les instants pour élever sa créature. Le détail de ce fait si pressé et si court, et qui n'eut point de témoin entre le Roi et elle, m'a échappé; elle ne l'a raconté depuis à personne, ou si elle l'a fait, l'anecdote n'en est pas venue jusqu'à moi. Tout ce qu'on en a pu conjecturer, c'est qu'elle n'y réussit pas sans peine, par deux faits qui suivirent incontinent, et qui seront remarqués en leur temps. Je n'ai pu découvrir non plus si le Roi en vouloit un autre, ou s'il n'étoit point fixé, Monseigneur l'avoit osé presser pour d'Antin, profitant de la nouvelle liberté qu'à l'appui de Mme de Maintenon il avoit usurpée sans danger, de parler au Roi de la situation des affaires et de la nécessité d'en ôter Chamillart et de se voir écouté. D'Antin étoit reçu aussi à parler au Roi de ses troupes, de ses frontières, à lui en montrer des états qu'il s'étoit fait envoyer, à aller même jusqu'à se faire écouter sur des projets d'opérations de campagne, appuyé de Monseigeur, ayant M. du Maine favorable et Mme de Maintenon; et à ce qu'il se figuroit de leurs discours obligeants, il espéroit tout dans ces derniers jours de la crise, et fut bientôt après outré de douleur, et Monseigneur fort fâché de s'y trouver trompés[1]. Le samedi coula à l'ordinaire, et sans rien de marqué.

1. Il y a bien *trompés*, au pluriel.

CHAPITRE XXV.

Disgrâce de Chamillart. — Magnanimité de Chamillart. — Caractère de Chamillart et de sa famille. — Voysin secrétaire d'État; sa femme; leur fortune, leur caractère. — Spectacle de l'Estang; procédé infâme de la Feuillade. — Accueil du Roi à Cani. — Beau procédé de [le] Guerchois.

Le dimanche 9 juin, sur la fin de la matinée, la maréchale de Villars, qui logeoit porte à porte de nous, entra chez Mme de Saint-Simon, comme elle faisoit souvent, et d'avance nous demanda à souper, pour causer, parce qu'elle croyoit qu'il y auroit matière. Elle nous dit qu'elle s'en alloit dîner en particulier avec Chamillart, qu'un temps étoit que c'eût été grande grâce, mais que pour le présent elle croyoit la grâce de son côté. Ce n'étoit pourtant pas qu'elle sût rien, à ce qu'elle nous assura depuis, mais elle parloit ainsi sur les bruits du monde, qui, surtout depuis le mardi et le mercredi que le discours du nonce s'étoit su, étoient devenus plus forts que jamais.

Ce même matin, le Roi, en entrant au conseil d'État, appela le duc de Beauvillier, le prit en particulier, et le chargea d'aller l'après-dînée dire à Chamillart qu'il étoit obligé, pour le bien de ses affaires, de lui demander la démission de sa charge et celle de la survivance qu'en avoit son fils; que néanmoins il vouloit qu'il demeurât assuré de son amitié, de son estime, de la satisfaction qu'il avoit de ses services; que, pour lui en donner des marques, il lui continuoit sa pension de ministre, qui est de vingt mille livres, lui en donnoit une autre particulière, encore à lui, d'autres vingt mille livres, et une à son fils aussi de vingt mille; qu'il desiroit que son fils achetât la charge de grand maréchal des logis de sa maison, à quoi il avoit disposé Cavoye, lequel, sa vie durant, en conserveroit le titre, les fonctions et les appointements,

que le futur secrétaire d'État lui payeroit les huit cent quatre-vingt mille livres de son brevet de retenue, y compris la charge de secrétaire du Roi; qu'il auroit soin de son fils; que, pour lui, il seroit bien aise de le voir; mais que, dans ces premiers temps cela lui feroit peine; qu'il attendît qu'il le fît avertir; qu'il feroit bien de se retirer ce jour-là même; qu'il pouvoit demeurer à Paris, aller et venir partout où il voudroit; et réitéra tant et plus les assurances de son amitié. M. de Beauvillier, touché au dernier point de la chose et d'une commission si dure, voulut vainement s'en décharger; le Roi lui dit qu'étant ami de Chamillart, il l'avoit choisi exprès, pour le ménager en toutes choses.

Un moment après, il rentra dans le cabinet du conseil, suivi du duc, où le chancelier, Torcy, Chamillart et Desmarets se trouvèrent. C'étoit conseil d'État, dans lequel il ne se passa rien, même dans l'air et dans le visage du Roi, qui pût faire soupçonner quoi que ce fût. Il s'y parla même d'une affaire sur laquelle le Roi avoit demandé un mémoire à Chamillart, qui, à la fin du conseil, en prit encore son ordre : le Roi lui dit de le lui apporter le soir en venant travailler avec lui chez Mme de Maintenon.

Beauvillier, dans une grande angoisse, demeura le dernier des ministres dans le cabinet, où, seul avec le Roi, il lui exposa franchement sa peine, et finit par le prier de trouver bon au moins qu'il s'associât dans sa triste commission le duc de Chevreuse, ami comme lui de Chamillart, pour en partager le poids, à quoi le Roi consentit, et dont M. de Chevreuse fut fort affligé.

Sur les quatre heures après midi, les deux beaux-frères s'acheminèrent, et furent annoncés à Chamillart, qui travailloit seul dans son cabinet. Ils entrèrent avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, et sans leur donner le temps de parler : « Qu'y a-t-il donc, Messieurs? leur



dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à me dire ne regarde que moi, vous pouvez parler, il y a longtemps que je suis préparé à tout. » Cette fermeté si douce les toucha encore davantage; à peine purent-ils lui dire ce qui les amenoit. Chamillart l'entendit sans changer de visage, et du même air et du même ton dont il les avoit interrogés d'abord : « Le Roi est le maître, répondit-il; j'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés, et d'en recevoir en ce moment tant de marques. » Puis leur demanda s'il ne lui étoit pas permis de lui écrire, et s'ils ne vouloient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre, et sur ce qu'ils l'assurèrent qu'oui, et que cela ne leur étoit pas défendu, du même sens froid [1] il se mit incontinent à écrire une page et demie de respects et de remerciements, qu'il leur lut tout de suite, comme tout de suite il l'avoit écrite en leur présence. Il venoit d'achever le mémoire que le Roi lui avoit demandé le matin; il le dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour le remettre au Roi, puis cacheta sa lettre, y mit le dessus, et la leur donna. Après quelques propos d'amitié, il leur parla admirablement sur son fils, et sur l'honneur qu'il avoit d'être leur neveu par sa femme. Après quoi les deux ducs se retirèrent, et il se prépara à partir.

Il écrivit à Mme de Maintenon, la fit souvenir de ses anciennes bontés, sans y rien mêler d'autre chose, et prit congé d'elle, écrivit un mot à la Feuillade, à Meudon où il étoit, pour lui apprendre sa disgrâce, manda verbalement à sa femme, qu'il attendoit de Paris ce jour-là, de le venir trouver à l'Estang, où il alloit, sans lui dire pourquoi, tria ses papiers, puis fit venir l'abbé de la Proustière, les lui indiqua, et lui donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fait, sans la moindre émotion, sans

1. Voyez tome II, p. 255, note 1.

qu'il lui fût échappé ni soupir, ni regret, ni reproche, pas une plainte, il descendit son degré, monta en carrosse, et s'en alla à l'Estang tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que de longtemps après on en sût rien à Versailles.

Son fils aussi porta ce malheur fort constamment. En arrivant à l'Estang, où sa femme l'avoit devancé de quelques moments, il entra dans sa chambre, où il la manda avec sa belle-fille, où étant tous quatre seuls, il leur confirma ce qu'elles commençoient déjà fort à soupçonner. Il parla principalement à sa belle-fille sur l'honneur de son alliance, la combla de respects et d'amitiés, qu'elle méritoit par sa conduite et par la manière dont elle vivoit avec eux. Après avoir été quelque temps témoin de leurs larmes, il vit son frère l'évêque de Senlis, et passa chez la duchesse de Lorges, au lit, incommodée, qui avoit sa sœur de la Feuillade auprès d'elle, et Mme de Souvré, qui de hasard s'y rencontra. On peut juger de l'amertume de cette première entrevue. Mme Dreux, qui étoit à Versailles, et qui avoit appris la disgrâce par l'abbé de la Proustière, que son père en avoit chargé en partant, eut une force qui mérite de n'être pas oubliée. Elle sentit le néant où elle retomboit, mariée si différemment de ses sœurs, et le besoin qu'elle avoit de tout. Elle s'en alla chez Madame la Duchesse, qu'elle trouva jouant au papillon, qui commençoit, et la pria qu'elle lui pût parler en particulier après sa reprise. Madame la Duchesse lui offrit plusieurs fois de l'interrompre, Mme Dreux ne voulut pas; et ce qui est étonnant, c'est qu'on ne s'aperçut d'abord de rien à son air; dans la suite on remarqua que des larmes lui rouloient dans les yeux. Ce jeu dura une heure entière, après lequel elle suivit Madame la Duchesse dans son cabinet. Elle lui apprit son infortune, et lui parla comme une personne qui avoit passé avec elle la plupart du temps que son père avoit été en place, et qui s'en vouloit faire une protection. La réponse fut pleine d'amitié, après quoi Mme Dreux se sauva chez elle, qui étoit tout proche, et de là à l'Estang.



Mme de Maintenon, en rentrant de Saint-Cyr chez elle, avoit reçu la lettre de Chamillart. En même temps, Mme la duchesse de Bourgogne y entra. Mme de Maintenon lui demanda si elle ne savoit rien, et lui montra la lettre de Chamillart. Quoique, après tout ce qui avoit précédé, l'adieu qu'il lui disoit fût assez clair, toutes deux n'y comprirent rien, ce qui toutefois est inconcevable, jusque-là que Mme de Maintenon pria Mme la duchesse de Bourgogne de passer dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, qui par les derrières étoit tout contre, savoir s'il n'étoit pas plus instruit.

Dans ce moment-là même, le Roi entra, et ce qui n'arrivoit jamais, le duc de Beauvillier à sa suite. Le Roi fit à l'ordinaire sa révérence à Mme de Maintenon, congédia le capitaine des gardes, et prit Beauvillier dans une fenêtre, qui tira des papiers de sa poche (c'étoit la lettre et le mémoire de Chamillart), et tous deux se mirent à parler bas. Mme la duchesse de Bourgogne, voyant cela, dit à Mme de Maintenon qu'apparemment c'étoit pour elle, et qu'elle s'alloit retirer pour les laisser en liberté. En effet, comme elle alloit sortir par le grand cabinet, elle vit le Roi s'avancer vers Mme de Maintenon, et le duc de Beauvillier s'en aller. Ce mouvement ne mit encore rien au jour; et Madame la Duchesse n'avoit rien voulu dire chez elle depuis que Mme Dreux en fut sortie.

J'allai chez le chancelier, comme je faisois fort souvent les soirs, que je trouvai avec la Vrillière. Un peu après, son fils y entra, qui lui parla bas et s'en alla aussitôt. C'étoit la nouvelle qu'il venoit lui apprendre, et que par considération pour moi ils ne me voulurent pas dire. Revenu chez moi, je me mis à écrire en haut quelque chose sur les milices de Blaye, ce que je cite parce qu'on en verra de grandes suites. Comme j'y travaillois, la maréchale de Villars entra en bas, qui me demanda. J'envoyai mon mémoire à Pontchartrain, et je descendis. Je trouvai la maréchale debout et seule, parce que Mme de Saint-Simon étoit sortie, qui me demanda si je ne savois rien, et qui

me dit : « Le Chamillart n'est plus. » A ce mot il m'échappa un cri, comme à la mort d'un malade, quoique dès longtemps condamné et dont pourtant on attend la fin à tous moments. Après quelques lamentations, elle s'en alla au souper du Roi, et moi par les cours, pour n'être point vu, et sans flambeau, chez M. de Beauvillier, que je venois d'apprendre par la maréchale de Villars avoir été chez lui le congédier. M. de Beauvillier, qui étoit d'année, étoit allé chez le Roi, quoique le duc de Tresmes servît toujours pour lui les soirs. Je trouvai Mme de Beauvillier avec Mme de Chevreuse, Desmarets et Louville. Je jetai d'abord un regard sur le contrôleur général, dans la curiosité de le pénétrer, et je n'eus pas de peine à sentir un homme au large et qui cachoit sa joie avec effort. J'abordai Mme de Beauvillier, qui avoit les larmes aux yeux, et de qui je ne sus pas grand'chose dans cette émotion. J'y fus peu, et me retirai chez moi, où la maréchale de Villars vint souper.

Mme de Saint-Simon étoit allée faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne, dans ce grand cabinet de Mme de Maintenon, où elle entendit quelque bruit confus et tout bas de la nouvelle. Elle demanda à Mme la duchesse de Bourgogne si cela avoit quelque fondement : elle ne savoit rien, parce qu'elle n'avoit pas été rappelée dans la chambre depuis qu'elle en étoit sortie, et n'avoit osé y rentrer ce soir-là d'elle-même. Apparemment que les grands coups s'y ruoient pour le successeur, dont personne ne parloit encore, et que c'étoit pour cela qu'on la laissoit dehors. Elle dit à Mme de Saint-Simon d'aller au souper du Roi, où elle lui apprendroit ce qu'elle auroit découvert en passant dans la chambre. Mme de Saint-Simon y fut, et s'y trouva assisse derrière Mme la duchesse de Bourgogne, qui lui dit la disgrâce, les pensions et la charge de Cavoye. Au sortir du souper, que Mme de Saint-Simon trouva bien long, Mme la duchesse de Bourgogne, prête à entrer dans le cabinet du Roi, vint à elle, et la chargea de faire mille amitiés pour elle aux filles de Chamillart, mais plus parti-

culièrement à l'aînée et à la duchesse de Lorges, qu'elle aimoit, de leur dire combien elle les plaignoit, et de les assurer de sa protection et de tous les adoucissements à leur malheur qui pourroient dépendre d'elle.

Le duc de Lorges n'étoit content d'aucun de la famille. Il passa jusque fort tard avec nous et s'en alla à l'Estang, en résolution de faire merveilles pour eux, et les fit en effet constamment. Je le chargeai d'un mot de tendre amitié pour Chamillart; et par mon billet je le priai de me mander verbalement s'il vouloit absolument être seul ce premier jour, ou s'il vouloit bien nous voir.

Par tout ce qui a été dit de lui en différentes occasions, on a vu quel étoit son caractère, doux, simple, obligeant, vrai, droit, grand travailleur, aimant l'État et le Roi comme sa maîtresse, attaché à ses amis, mais s'y méprenant beaucoup, nullement soupçonneux ni haineux, allant son grand chemin à ce qu'il croyoit meilleur, avec peu de lumière, opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper, confiant sur tous chapitres, et surtout infatué que, marchant droit et ayant le Roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté Mme de Maintenon, étoit inutile; et avec cette opinion, trop ignorant de la cour au milieu de la cour, il se l'aliéna par le mariage de son fils, il augmenta son aversion par son entraînement en faveur de M. de Vendôme contre Mgr le duc de Bourgogne, comme un aveugle qui ne voit que par autrui, enfin il se la déchaîna sciemment, par amour de l'État et par sa passion pour la personne du Roi et pour sa gloire, par le projet de le mener reprendre Lille sans elle.

Cette cabale si puissante, qui lui fit voir, croire et faire tout ce qu'elle voulut, sans aucun ménagement, sur les choses d'Italie, mais surtout sur celles de Flandres, ne lui fut après d'aucun usage. M. de Vendôme étoit perdu; M. de Vaudemont sur le côté, pour avoir trop prétendu; Mlle de Lislebonne, on a vu comme elle en usa entre

Mlle Choin et lui, conséquemment sa sœur, qui n'étoit qu'un avec elle; et M. du Maine avoit trop besoin de Mme de Maintenon pour ne lui pas sacrifier Chamillart, après lui avoir sacrifié sa propre mère.

Chamillart eut un autre malheur, qui est extrême pour un ministre : il n'étoit environné que de gens qui n'avoient pas le sens commun, et qui n'avoient pu acquérir à la cour et dans le monde les connoissances les plus communes, et ce qui n'est pas moins fâcheux que le défaut du solide, qui tous avoient un maintien, des façons et des propos ridicules.

Tels étoient ses deux frères; tels, et très-impertinents de plus, étoient le Rebours, son cousin germain, et Guyet, beau-père de son frère, qu'il avoit faits intendants des finances; ses deux cadettes, les meilleures créatures du monde, et la duchesse de Lorges avec de l'esprit, mais des folles dont l'ivresse de la fortune et des plaisirs a même cessé à peine à sa disgrâce. L'aînée étoit la seule qui, avec de l'esprit, eût du sens et de la conduite, et qui se fit[1] aimer, estimer, plaindre et recueillir de tout le monde. Mais outre qu'elle ne voyoit et ne savoit pas tout, elle n'étoit pas bastante[2] pour arrêter et gouverner les autres, ni être le conseil de son père, qui n'aimoit ni ne croyoit aucun avis. Mme Chamillart passoit ses matinées entre son tapissier et sa couturière, son après-dînée au jeu, ne savoit pas dire deux mots, ignoroit tout, et, comme son mari, ne doutoit de rien, et voulant être polie se faisoit moquer d'elle, quoique la meilleure femme du monde; sans avoir en elle de quoi ni tenir ses filles ni leur donner la moindre éducation, incapable de tout soin de ménage, de dépense, de bien et d'économie, qui fut abandonné en total à l'abbé de la Proustière, leur parent, qui y entendoit aussi peu qu'elle, et qui mit leurs affaires en désarroi.

Le lundi matin, on sut que le triomphe de Mme de Main-

1. Il y a bien *fit*, à l'indicatif.
2. Suffisante.

tenon étoit entier, et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voysin, sa créature, tenoit cette fortune de sa main. Il figurera maintenant jusqu'à la mort du Roi si grandement et si principalement, qu'il faut faire connoître ce personnage et sa femme, qui lui fit sa fortune.

Voysin avoit parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvoit entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son règne, qui est la pleine et parfaite roture, si on en excepte le seul duc de Beauvillier; car M. de Chevreuse, quoique il en fût, n'y entra et n'y parut jamais, le premier maréchal de Villeroy ne fut point ministre, et l'autre ne l'a pas été un an.

Voysin étoit petit-fils du premier commis au greffe criminel du Parlement, qui le devint après en chef, et qui mourut dans cette charge. On juge bien qu'il ne faut pas monter plus haut. Le frère aîné du père du Voysin dont je parle passa avec grande réputation d'intégrité et de capacité par les intendances, fut prévôt des marchands, et devint conseiller d'État très-distingué. C'étoit de ces modestes et sages magistrats de l'ancienne roche, qui étoit fort des amis de mon père, et que j'ai vu souvent chez lui. Il maria sa fille unique, très-riche héritière, à Lamoignon, mort président à mortier, fils du premier président et frère aîné du trop célèbre Basville; et le père de notre Voysin fut maître des requêtes et eut diverses intendances, dans lesquelles il mourut. Son heureux fils fut le seul de trois frères qui parut dans le monde, et une seule fille, mariée à Vaubourg, mort conseiller d'État après beaucoup d'intendances, frère aîné de Desmarets contrôleur général.

Voysin épousa, en 1683, la fille de Trudaine, maître des comptes, et cinq ans après, étant maître des requêtes, fut, je ne sais par quel crédit, envoyé intendant en Hainaut, d'où il ne sortit que conseiller d'État, en 1694. Sa femme avoit un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni de

paré; l'air en étoit doux, simple, modeste, retenu et mesuré, et d'être toute occupé de son domestique et de bonnes œuvres; au fond, de l'esprit, du sens, du manége, de l'adresse, de la conduite, surtout une insinuation naturelle, et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendoit mieux qu'elle à tenir une maison, et à la magnificence quand cela convenoit, sans offenser par la profusion, à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui lui pouvoit concilier le monde.

L'opulence de sa maison, et plus encore ses manières polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avoient extrêmement fait aimer, surtout des officiers, pour le soulagement desquels elle fit merveilles, pendant les siéges et après les actions qui se passèrent en Flandres, et de soins et d'argent et de toutes façons. Elle avoit fait beaucoup de liaison avec M. de Luxembourg, qui y commandoit tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des généraux qui y servirent, surtout avec M. d'Harcourt, qui y eut toujours des corps séparés.

M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il falloit faire pour plaire à Mme de Maintenon venant sur la frontière, et elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinant, où elle fut pendant que le Roi assiégeoit Namur, la salua à son arrivée, pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement, courtisa jusqu'à ses moindres domestiques, se renferma après dans sa chambre, sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la cour, que précisément pour le devoir, donnant ordre à tout de cette retraite, de manière à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison. Une réception si fort dans le goût de Mme de Maintenon la prévint favorablement pour son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empressèrent à lui raconter tout ce qu'elle avoit fait après Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, la libéralité, le bon

ordre de sa maison, et à lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres.

Une bagatelle heureuse, et heureusement prévue, toucha tout à fait Mme de Maintenon. En un instant le temps passa d'une chaleur excessive à un froid humide et qui dura longtemps; aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste et bien ouatée, parut dans un coin de sa chambre. Ce présent, d'autant plus agréable que Mme de Maintenon n'en avoit point apporté de chaude, ne lui en parut que plus galant par la surprise, et par la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de Mme Voysin acheva de la charmer : souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage; elle n'alloit chez elle que lorsqu'elle l'envoyoit chercher, à peine s'y vouloit-elle asseoir; toujours occupée de la crainte d'importuner, et de l'attention à saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi Mme de Maintenon n'étoit pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté devint la source du desir, qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches qu'elle étoit la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manières. Mme Voysin ne s'ingéra jamais de rien, même après qu'elle fut initiée, et finalement plut si fort à Mme de Maintenon, dans ce long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle, et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle iroit à Paris : il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et réussit de plus en plus par ses manières si respectueuses et si réservées. Le voyage de Flandres de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui valut, l'année suivante, une place de conseiller d'État à Voysin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans sa même réserve, ne voyoit Mme de Maintenon que rarement, presque toujours mandée; et devenue plus familière, venoit quelquefois d'elle-même par reconnoissance, par attachement, toujours de loin à loin, toujours obscurément; en sorte que ce com-

merce demeura fort longtemps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Avec le même art, mais diversifié suivant les convenances, elle sut cultiver tous les gens principaux qu'elle avoit le plus vus en Flandres, et jusqu'à Monseigneur, qui y avoit commandé en 1694, et à qui M. de Luxembourg, général de l'armée sous lui, en avoit dit mille biens, et d'autres gens encore depuis.

Le mari, de son côté, assidu à ses fonctions, ne parut songer à rien, jusqu'à ce que Chamillart, trop chargé d'affaires, remit celles de Saint-Cyr, que Mme de Maintenon donna à Voysin. La relation par ce moyen devint entre eux continuelle, et la femme de plus en plus rapprochée, et tous deux d'autant plus goûtés qu'ils se tinrent toujours sagement dans leurs mêmes bornes de retenue qui les avoit si bien servis. Alors néanmoins les yeux s'ouvrirent sur eux, et Voysin devint comme le candidat banal de toutes les grandes places. Lassé de n'en espérer aucune par la stabilité où il voyoit toutes celles du ministère, il desira ardemment, et Mme de Maintenon pour lui, celle de premier président. Il fut heureux que Chamillart tînt ferme pour Pelletier, pour plaire au duc de Beauvillier et pour soi-même, qui par la cascade fit avocat général un fils de son ancien ami Lamoignon, qui tôt après le paya d'une étrange ingratitude. Comme on juge par les événements, on regarda comme une faute grossière en Chamillart de ne s'être pas défait de ce rival à toutes places, en lui faisant tomber celle de premier président. Mais, comme je l'ai remarqué en son temps, rien n'eut tant de part à la promotion de Pelletier que le crédit que son père, qui ne mourut de plus de quatre ans après, conserva toute sa vie auprès du Roi, qui se piqua toujours de l'aimer, et qui lui fit plus de grâces pour sa famille, depuis sa retraite, qu'il n'en avoit obtenu pendant son ministère.

Voysin eut grand besoin de la femme dont la Providence le pourvut. Devenu maître des requêtes sans avoir



eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là passé promptement à l'intendance, il demeura parfaitement ignorant. D'ailleurs sec, dur, sans politesse ni savoir-vivre, et pleinement gâté, comme le sont presque tous les intendants, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence : jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour tout faire et pour répondre à tout. C'étoit sa loi et ses prophètes ; c'étoit son code, sa coutume, son droit ; en un mot, c'étoit son principe et tout pour lui. Aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant, et grand, facile et appliqué travailleur, d'un grand détail, et voyant et faisant tout par lui-même ; d'ailleurs farouche et sans aucune société, non pas même devenu conseiller d'État, et après ministre, incapable jusque de faire les honneurs de chez lui. Le courtisan, le seigneur, l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter, à ses manières douces, mesurées, honnêtes, proportionnées de répondre, même à des importuns et à des demandes et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, se trouvèrent bien étonnés de trouver en Voysin tout le contre-pied : un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupoit la parole, qui répondoit sec et ferme en deux mots, qui tournoit le dos à la réplique ou fermoit la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres, dépourvues de toute politesse, n'étoient que la réponse laconique, pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnoit en maître ; et toujours à tout : « le Roi le veut ainsi. » Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussion dépendantes d'autres règles que de celles des intendants ! elles le sortoient de sa sphère ; il sentoit son foible il coupoit court et brusquoit pour finir. D'ailleurs il n'étoit ni injuste pour l'être, ni mauvais par nature : mais il ne

connut jamais que l'autorité, le Roi et Mme de Maintenon, dont la volonté fut, sans réplique, sa souveraine loi et raison.

Quelque apparent qu'il fût, vers les derniers temps de Chamillart, que Voysin lui succéderoit, l'incertitude en dura jusqu'à sa déclaration. Le choix ne fut déterminé que le soir même de la retraite de Chamillart, entre le Roi et Mme de Maintenon. Au sortir du souper, Bloin eut ordre de mander à Voysin, à Paris, de se trouver le lendemain de bon matin chez ce premier valet de chambre, et sans paroître, qui le mena par les derrières dans les cabinets du Roi, qui là lui parla seul un moment après son lever, et qui lui fit un accueil médiocre; il le déclara ensuite. Voysin avoit auparavant été remercier et recevoir les ordres et les instructions de sa bienfaitrice.

De chez le Roi, il alla dans le cabinet de son prédécesseur, prit possession des papiers et des clefs, que lui donna et montra l'abbé de la Proustière, manda les commis, et de ce jour habita l'appartement avec les meubles de Chamillart, en sorte qu'il n'y parut de changement qu'un autre visage, jusqu'au mercredi suivant qu'on alla à Marly, pendant lequel les meubles se changèrent.

Le soir Mme Voysin arriva à petit bruit droit chez Mme de Caylus, son amie d'ancien temps, et avant qu'elle fût rappelée à la cour. Celle-ci aussitôt la conduisit chez sa tante, où les transports de la protectrice et le néant où se jeta la protégée furent égaux. Peu après, le Roi entra, qui l'embrassa jusqu'à deux fois différentes, pour plaire à sa dame, l'entretint de l'ancienne connoissance de Flandres, et la pensa faire rentrer sous terre. De là, se dérobant à toute la cour, elle regagna son carrosse et Paris, pour y donner ordre à tout, et se mettre en état de ne plus quitter son mari, à qui plus que jamais elle étoit nécessaire auprès de Mme de Maintenon, et à porter l'abord du monde et le poids délicat de la cour, qui s'empressa autour d'eux avec sa bassesse ordinaire, et jusqu'à Monseigneur se piqua de dire qu'il étoit des amis de Mme Voysin depuis leur



connoissance de Flandres. Il oublia ainsi de s'être mépris pour d'Antin, et d'Antin lui-même se fit un de leurs plus grands courtisans. Vaudemont et ses nièces, si intimes de Chamillart, s'oublièrent auprès d'eux moins que personne, et avec les plus grands empressements.

La Feuillade, ce gendre si chéri, avoit gardé le secret, à Meudon, de l'avis qu'il avoit reçu par le billet de son beau-père. Dès le lundi matin, l'air libre et dégagé, il vint prier le Roi, qui alloit à la messe, de se souvenir qu'il avoit donné sa vaisselle, et de lui conserver le logement que Chamillart lui avoit donné. Le Roi ne répondit que par un froid et méprisant signe de tête. Son maintien ne réussit pas mieux dans le public, et tout à la fin de la matinée, il se résolut enfin d'aller à l'Estang.

J'y allai au sortir de table, avec Mme de Saint-Simon et la duchesse de Lauzun. Quel spectacle ! une foule de gens oisifs et curieux, et prompts aux compliments, un domestique éperdu, une famille désolée, des femmes en pleurs, dont les sanglots étoient les paroles, nulle contrainte en une si amère douleur. A cet aspect, qui n'eût cherché la chambre de parade et le goupillon pour rendre ce devoir au mort? On avoit besoin d'effort pour se souvenir qu'il n'y en avoit point, et pour ne trouver pas à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre; et on étoit effrayé de voir ce mort, sur qui on venoit pleurer, marcher et parler d'un air doux, tranquille, le front serein, sans rien de contraint ni d'affecté, attentif à chacun, point ou très-peu différent de ce qu'il avoit coutume d'être.

Nous nous embrassâmes tendrement. Il me remercia, pénétré des termes de mon billet de la veille. Je l'assurai que je n'oublierois point les services et les plaisirs que j'en avois reçus; et je puis dire que je lui ai tenu plus que parole, et à sa famille après lui.

Son fils parut tout consolé, moins sensible à une chute qui le mettoit en poudre qu'à la délivrance d'un travail dont il n'avoit ni le goût ni l'aptitude; des frères stupides, qui parfois s'émerveilloient comment le Roi s'étoit pu sé-

parer de leur frère. La Feuillade voltigeoit et philosophoit sur l'instabilité des fortunes, avec une liberté d'esprit qui ne scandalisa pas moins qu'il avoit indigné le matin à Versailles.

Tout est mode et curiosité à la cour : des uns aux autres il n'y eut personne qui n'allât à l'Estang; et à y voir Chamillart y répondre à tout le monde, on eût dit qu'encore en place il y donnoit audience à toute la cour, tant il y paroissoit tranquille et naturel. Une ignorance de magistrat de beaucoup de choses de la cour et du monde, qu'aucun des siens ne suppléoit, et un air excessif de naïveté, avec une démarche dandinante, lui avoient fait grand tort, et nier trop entièrement l'esprit. Le mardi se passa dans le même abord, ou plutôt dans la même foule. Nous y passâmes encore ce jour-là et le lendemain; mais il leur vint le mardi tant d'avis de l'aigreur avec laquelle Mme de Maintenon s'en expliquoit, de son dépit de ce qu'elle prit pour une marque de considération, du blâme amer de ce que Chamillart avoit laissé forcer, puis ouvert sa porte, que de peur de pis, quoique le Roi ne l'eût pas trouvé mauvais, Chamillart accepta l'offre de sa maison des Bruyères, près le Ménilmontant, où il s'en alla le mercredi, où nous fûmes toujours avec lui, et où M. de Lorges n'épargna rien pour qu'il s'y trouvât au mieux qu'il fut possible.

Le mercredi matin que le Roi devoit aller coucher à Marly, Cani alla pour lui faire la révérence; il attendit à la porte du cabinet, avec tout le monde, qu'il rentrât de la messe. Le Roi s'arrêta à lui, le regarda d'un air d'affection et de complaisance, l'assura qu'il auroit soin de lui et qu'il lui vouloit faire du bien, et se sentant attendrir, il se hâta d'entrer. On fut bien surpris que quelques moments après le Roi rouvrit la porte du cabinet, les yeux rouges qu'il venoit d'essuyer, rappela Cani, lui répéta encore les mêmes choses, et plus fortement.

On vit par là quel fut l'effort que le Roi se fit pour se laisser arracher son ministre, combien il fallut de puis-



sants et d'habiles ressorts, et qu'il ne put encore leur céder que lorsque, par le retour de Torcy, il vit la paix tout à fait désespérée. Le froid accueil fait, contre sa coutume, à un ministre au moment de son choix, qu'on a vu que Voysin avoit essuyé, ce que nous verrons bientôt qui lui arriva encore, dans une nouveauté toujours si brillante, et cette réception faite à Cani, montra bien que, si son père m'eût voulu croire une seconde fois et parler au Roi, ce monarque ne se seroit jamais pu défendre de lui, et qu'il seroit demeuré en place.

La famille de la femme de son fils, bien empêchée de lui à son âge, le détermina, et la sienne, à entrer dans le service, quelque dégoût qu'il y eût pour lui, qui en avoit été comme le petit roi, de dépendre du successeur de son père et de lui-même, d'avoir affaire à ses propres commis, et de devenir camarade, et beaucoup moins, de cette foule de jeunes gens qui lui faisoient leur cour.

Le Guerchois, qui avoit la Vieille-marine[1] et qui venoit d'être fait maréchal de camp, et que Chamillart, à ma prière, avoit fort servi, n'eut pas plus tôt appris ce dessein par le public, qu'il lui envoya d'où il étoit sa démission, sans stipulation quelconque, et tous les autres régiments vendus. Chamillart en fut fort touché, et lui en donna le prix, sans que le Guerchois s'en voulût mêler en façon quelconque. Le jeune homme, qui, par un prodige unique, ne s'étoit point gâté dans la place qu'il avoit occupée, s'y fit aimer, et de tous les militaires, s'y fit estimer, et y servit le peu qu'il vécut avec une valeur, une distinction et une application qui dans un autre genre lui auroit réconcilié la fortune; et le Roi, qui prit toujours plaisir à en ouïr dire du bien, ne cessa point de le traiter avec une amitié tout à fait marquée.

1. Le régiment de la Vieille-marine.

CHAPITRE XXVI.

Voysin ministre. — Voysin rudement réprimandé par le Roi. — Boufflers évangéliste de Voysin. — Chamillart poursuivi par Boufflers. — Louable mais grande faute de Chamillart. — Chamillart chassé de Paris par Mme de Maintenon. — Raisons qui me persuadent la retraite. — Trois espèces de cabales à la cour : des seigneurs ; des ministres ; de Meudon. — Crayon de la cour.

Voysin alla à Meudon le mardi matin, lendemain de sa déclaration, et y fut longtemps seul avec Monseigneur, qui n'avoit pas dédaigné de recevoir les compliments qu'on osa lui faire de la part qu'il avoit eue à la disgrâce de Chamillart. Le lendemain mercredi, le Roi le manda au conseil d'État, et le fit ainsi ministre. Cette promptitude n'avoit point eu d'exemple, et son prédécesseur eut plus d'un an les finances avant de l'être, et le fut beaucoup plus tôt qu'aucun. Le Roi lui dit que ce n'étoit pas la peine de lui faire attendre cette grâce, que Mme de Maintenon lui valut encore, à quoi personne ne se méprit, et à laquelle elle ne fut pas insensible, quelque accoutumée qu'elle fût à régner.

Un si rapide éclat ne laissa pas, incontinent après, d'être mêlé d'amertume. Le maréchal de Villars envoya cinq différents projets pour recevoir les ordres du Roi. La face des affaires, sur laquelle on s'étoit réglé, avoit un peu changé en Flandres, et c'étoit sur quoi il s'agissoit de prendre un nouveau plan. Voysin reçut ces projets à Marly. Il avoit toujours ouï dire, et su depuis par les officiers principaux depuis qu'il fut en Flandres, peut-être même par M. de Luxembourg, qui avec grande raison s'en plaignoit souvent, que Louvois, Barbezieux, et depuis Chamillart, les décidoient, et faisoient les réponses toutes prêtes, qu'ils montroient seulement au Roi. Sur ces exemples il en voulut user de même ; mais le coup d'essai se trouva trop fort pour lui, et il ne put. Il sentit que déterminer un plan de campagne et les partis à prendre sur ses diverses



opérations étoit besogne qui passoit un intendant de frontière et un conseiller d'État, qu'il n'y connoissoit rien, et que la chose dépassoit tout à fait ses lumières : il porta donc au Roi tous les projets, et lui dit qu'il étoit si nouveau dans sa place qu'il croyoit pouvoir lui avouer sans honte que le choix de ces projets le passoit, et qu'en attendant qu'il en sût davantage il le supplioit de vouloir bien le décider lui-même.

Ce n'étoit pas là le langage du pauvre Chamillart, ni celui de Louvois même. C'étoit lui qui avoit réduit les généraux à ce point, après qu'il fut délivré de Monsieur le Prince et de M. de Turenne; mais il savoit combien le Roi étoit jaloux, et à quel point il se piquoit d'entendre la guerre : il fit donc là-dessus, comme depuis Mansart sur les projets de son métier, il fit tout, mais avec l'art de faire accroire au Roi que c'étoit lui-même qui faisoit, dont il exécutoit et expédioit seulement les ordres. Son fils en usa de même; mais Chamillart, tout de bon, laissoit tout au Roi.

Il fut donc également surpris et irrité d'un langage si nouveau : il se fâcha de voir un homme de robe vouloir à l'avenir décider sur la guerre, et le prétendre comme un apanage de sa place, tandis qu'il la donnoit principalement à la robe pour en savoir plus qu'eux et pouvoir compter tout faire. Il se redressa d'un pied, et prenant un ton de maître, lui dit qu'il voyoit bien qu'il étoit neuf, de prétendre décider de quelque chose, qu'il vouloit donc qu'il apprît, et de plus qu'il retînt bien, pour ne l'oublier jamais, que sa fonction étoit de prendre ses ordres et les expédier, et la sienne à lui d'ordonner de toutes choses, et de décider des plus grandes et des plus petites. Il prit ensuite les projets, les examina, prescrivit la réponse que bon lui sembla, et renvoya sèchement Voysin, qui ne savoit plus où il en étoit, et qui eut grand besoin de sa femme pour lui remettre la tête, et de Mme de Maintenon pour le raccommoder, et pour l'endoctriner mieux qu'elle n'avoit encore eu loisir de faire.



Cette romancine[1] fut suivie d'un autre chagrin, aussi nouveau dans cette place que contraire au goût, à l'esprit, aux maximes et à l'usage du Roi. Il défendit à Voysin de rien expédier sans le maréchal de Boufflers, et ordonna à celui-ci de tout examiner, tellement qu'on vit aller continuellement le maréchal et le nouveau ministre l'un chez l'autre, et plus souvent le dernier portant le portefeuille chez le maréchal, et les deux commis des lettres les porter tous les jours, une et souvent plusieurs fois, chez lui, avec le projet des réponses, auxquelles le maréchal effaçoit, ajoutoit et corrigeoit ce qu'il jugeoit à propos. L'humiliation étoit grande pour un ministre d'avoir sans cesse à présenter son thème à la correction d'un seigneur qui n'entroit point dans le conseil et qui n'alloit point commander d'armée. Une fonction si haute et si singulière mit le maréchal dans une grande privance d'affaires avec le Roi et dans une considération éclatante, ajoutée encore à celle où Lille l'avoit mis, et à la part publique qu'il avoit eue à la disgrâce de Chamillart. Voysin fut souple, et sûr de Mme de Maintenon, et par elle du maréchal même, attendit du bénéfice du temps le moment de sortir de tutelle, sans témoigner de s'en lasser, et moins qu'à personne au tuteur qui lui avoit été donné.

Chamillart, ayant passé quelque temps aux Bruyères, vint à Paris, dont il avoit toute liberté, et où un si grand changement de fortune demandoit sa présence pour le nouvel arrangement de ses affaires. Pendant qu'il y étoit, Bergheyck vint faire un tour à la cour, et y travailla deux heures avec le Roi et Torcy. Il trouva le ministère changé et son ami hors de place, qu'il voulut embrasser avant de s'en retourner. C'étoit les premiers jours de juillet; j'étois aussi à Paris, où je fus surpris de voir entrer chez moi le maréchal de Boufflers tout en colère, et qui, à peine assis, me dit que tout à l'heure il

1. Voyez tome IV, p. 33 et note 1.

avoit pensé arriver une belle affaire; qu'étant chez le duc d'Albe, Chamillart y étoit venu avec Bergheyck; qu'heureusement Chamillart avoit été sage, qu'ayant vu son carrosse dans la cour, il n'avoit pas voulu entrer et avoit descendu Bergheyck à la porte; qu'il avoit bien fait, parce que s'il eût monté et se fût avisé de dire quelque chose, il lui auroit fait la sortie qu'il méritoit, et qu'il continuoit de mériter, puisque, hors du ministère et non content de demeurer à Paris, il conservoit commerce avec les ministres étrangers, visitoit les ambassadeurs, et se vouloit encore mêler d'affaires. Le maréchal s'échauffa de plus en plus, se lâcha contre ce mort comme il faisoit de son vivant, et finit par me dire que je ferois bien de l'avertir de prendre garde à sa conduite, pour ne s'attirer pas pis, et de lui conseiller encore de sortir de Paris, où il étoit hardi de demeurer. Je tâchai de l'adoucir, de peur de pis en effet pour le malheureux ex-ministre, et j'y réussis assez bien en ne le contredisant pas sur des choses inutiles.

Je fus ensuite chez Chamillart, que je voyois fort assidûment, qui me conta que Bergheyck l'étant allé voir, et lui ayant affaire dans le quartier du duc d'Albe, chez qui Bergheyck vouloit aller au sortir de chez lui, il l'y avoit mené sans aucun dessein d'y descendre, et seulement pour être plus longtemps avec Bergheyck. Ce qu'il y eut de rare, c'est que le Roi demanda à ce dernier s'il n'avoit pas été surpris de ne plus trouver son ami Chamillart en place; et comme Bergheyck répondit mollement et tâtant le pavé, le Roi le rassura en lui en disant du bien, mais comme en passant et comme quelque chose qui lui échappoit avec plaisir. J'avois fait en sorte de faire parler Chamillart sur cette prétendue visite au duc d'Albe, sans lui dire pourquoi; mais le vacarme qu'en fit Boufflers ailleurs encore que chez moi fit du bruit, qui revint à Chamillart, et qui fit qu'il me demanda si le maréchal ne m'en avoit point parlé : je le lui avouai, mais sans entrer dans un fâcheux détail.



Là-dessus Chamillart, le cœur gros de l'aventure, m'apprit que sans lui Boufflers n'eût pas eu la survivance de ses gouvernements de Flandres et de Lille pour son fils, qu'il fut même obligé d'en presser le Roi à plus d'une reprise, et qu'il lui arracha cette grâce pour le défenseur de Lille, plutôt qu'il ne l'obtint. C'est ainsi que les bienfaits qui semblent le plus naturellement couler de source ne sont souvent que le fruit d'offices redoublés; et une des choses en quoi Chamillart se manqua le plus principalement à soi-même fut de ne se faire valoir d'aucun, pour en laisser au Roi tout le gré et l'honneur, dont sa disgrâce fut le salaire.

J'ai touché déjà les raisons pour lesquelles le maréchal ne l'aimoit pas, entre lesquelles son revêtement de Mme de Maintenon, pour ainsi parler de son dévouement pour elle, et la partialité du ministre pour Vendôme, et son abandon à cette étrange cabale l'avoient tellement aigri qu'il se déchaîna à découvert, et que le brillant de son retour de Lille, joint à l'opinion de sa droiture, de sa vérité, de sa probité, qui en effet étoient parfaites, firent peut-être plus de mal à Chamillart que Mme de Maintenon même, et que tout ce qu'elle avoit su ameuter et organiser contre lui. Mais si le maréchal eût su qu'il lui devoit la survivance de Flandres pour son fils, jamais il ne se fût porté à le perdre, et il étoit homme si généreux et si reconnoissant que, tout politique qu'il étoit, je l'ai connu assez intimement pour avoir lieu de douter que Mme de Maintenon, toute telle qu'elle fût pour lui, l'eût pu empêcher de le servir.

De tous ses ennemis, il n'y eut presque que le maréchal qui ne le visita point et qui ne lui fit[1] rien dire, et il eut raison après s'être si ouvertement déclaré. Le chancelier même et Pontchartrain son fils, l'un lui écrivit, l'autre le visita; et tous ceux qui lui avoient été le plus opposés se piquèrent de procédés honnêtes.

1. Saint-Simon a écrit *visita* à l'indicatif, et *fît* au subjonctif.

Mais la poursuite menaçante de Mme de Maintenon, qui craignoit même son ombre, le contraignit de retourner aux Bruyères, et bientôt après à Mont-l'Évêque, maison de campagne de l'évêché de Senlis, parce qu'elle le trouvoit trop près de Paris. J'y fus des Bruyères avec lui, et j'y demeurai plusieurs jours. Le grand écuyer y vint dîner avec lui de Royaumont. La proximité des Bruyères de Paris lui avoit procuré quantité de visites; l'éloignement de Mont-l'Évêque ne l'en priva pas. Mme de Maintenon fut piquée à l'excès que sa disgrâce ne fît pas son abandon général; elle s'en expliqua avec tant de dépit, et lui fit revenir tant de menaces sourdes s'il ne s'éloignoit entièrement, qu'il jugea devoir céder à une si dangereuse persécution. Il n'avoit point de terres; il en cherchoit pour placer une partie du prix de sa charge; il ne savoit où se retirer au loin : il prit le parti forcé d'aller visiter lui-même les terres qu'on lui proposoit, pour s'éloigner sous ce prétexte, en attendant qu'il pût être fixé quelque part au loin.

La Feuillade avoit fait l'effort de coucher une nuit aux Bruyères et deux à Mont-l'Évêque. Le surprenant est qu'il avoit tellement ensorcelé son beau-père qu'il lui fut obligé de ce procédé, tandis qu'il n'y eut personne, jusqu'à ses ennemis mêmes, qui n'en fût indigné.

Il y avoit longtemps que je m'apercevois que l'évêque de Chartres ne m'avoit que trop véritablement averti des mauvais offices qu'on m'avoit rendus auprès du Roi, et de l'impression qu'ils y avoient faite. Son changement à mon égard ne pouvoit être plus marqué; et quoique je fusse encore des voyages de Marly, je ne pouvois pas douter que ce n'étoit pas sur mon compte; piqué de tant de cheminées qui, pour ainsi dire, m'étoient tombées sur la tête en allant mon chemin, de ne pouvoir démêler la véritable apostume[1], ni son remède par conséquent, d'avoir affaire à des ennemis puissants et violents que je

1. *Apostume* était autrefois féminin; on lui donne aujourd'hui les deux genres indifféremment

ne m'étois point attirés, tels que Monsieur le Duc et Madame la Duchesse, et que les personnages de la cabale de Vendôme, et les envieux et les ennemis dont les cours sont remplies, et d'autre part, à des amis foibles ou affoiblis, comme Chamillart et le chancelier, le maréchal de Boufflers et les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qui ne pouvoient m'être d'aucun secours avec toute leur volonté; vaincu par le dépit, je voulus quitter la cour et en abandonner toutes les idées.

Mme de Saint-Simon, plus sage que moi, me représentoit les changements continuels et inattendus des cours, celui[1] que l'âge y pouvoit apporter, la dépendance où on en étoit, non-seulement pour la fortune, mais pour le patrimoine même, et beaucoup d'autres raisons. A la fin, nous convînmes d'aller passer deux ans en Guyenne, sous prétexte d'y aller voir un bien considérable que nous ne connoissions point par nous mêmes, faire ainsi une longue absence sans choquer le Roi, laisser couler le temps, et voir après le parti que les conjonctures nous conseilleroient de prendre.

M. de Beauvillier, qui se voulut adjoindre M. de Chevreuse dans la consultation que nous lui en fîmes, le chancelier, à qui nous en parlâmes après, furent de cet avis, dans l'impuissance où ils se virent de me persuader de demeurer à la cour; mais ils nous conseillèrent de parler d'avance de ce voyage, pour éviter l'air de dépit, et qu'il ne se répandît aussi que j'eusse été doucement averti de m'éloigner.

Il fallut la permission du Roi pour s'écarter si loin et si longtemps; je ne voulus pas lui en parler dans la situation où je me trouvois: la Vrillière, fort de mes amis, et qui avoit la Guyenne dans son département, le fit pour moi, et le Roi le trouva bon.

Le maréchal de Montrevel commandoit en Guyenne. J'ai déjà remarqué, lors de sa promotion au bâton, quelle

1. *Celle*, au manuscrit.

espèce d'homme c'étoit. La tête avoit achevé de lui tourner en Guyenne : il s'y croyoit le roi, et avec des compliments et des langages les plus polis, usurpoit peu à peu toute l'autorité dans mon gouvernement. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ce dont il s'agissoit entre nous, qui se retrouvera nécessairement ailleurs : il suffit de dire ici en gros qu'il ne m'étoit pas possible d'aller à Blaye que cela ne fût fini avec une manière de fou pour qui le Roi avoit eu toute sa vie du goût, et avec qui les raisons mêmes qui me menoient en Guyenne ne me laissoient pas espérer que raison, droit et justice de mon côté fussent des armes dont je me pusse défendre. Il y avoit deux ans que lui et moi étions convenus de nous en rapporter à Chamillart, sans que ce ministre eût pu prendre le temps de finir cette affaire. Je me mis donc à l'en presser, par la nécessité où je me trouvois là-dessus. Le même défaut de loisir, affaires, voyages, temps rompus, la différèrent toujours tant qu'enfin arriva sa chute, qui lui ôta tout caractère de décider entre nous, et à Montrevel toute envie de s'y soumettre.

Si, depuis cinq ou six mois, je m'étois déterminé à la retraite, cet événement ne fit que m'y confirmer et m'en presser. Un ami éprouvé dans une telle place et dans une telle faveur est d'un grand et continuel secours pour les choses et pour les apparences, et laisse un grand vide par sa disgrâce. Elle m'ôtoit de plus le logement de feu M. le maréchal de Lorges au château, qu'il me fallut rendre au duc de Lorges, logé jusqu'alors dans celui de son beau-père, dont le Roi disposa; et la cour, non-seulement à demeure, comme j'y avois toujours été, mais même à fréquenter, est intolérable et impossible sans un logement, que je n'étois pas alors à portée d'obtenir. Depuis le Marly où éclata le départ de Torcy pour la Hollande, j'en avois été éconduit : ainsi la main du Roi s'appesantissoit peu à peu en bagatelles, peut-être en attendant occasion de pis. D'aller en Guyenne sans que rien fût terminé entre Montrevel et moi, il n'y avoit pas moyen

d'y penser; je pris donc le parti d'aller à la Ferté, résolu d'y passer une et plusieurs années, et de ne revoir la cour que par moments, et pas même tous les ans, s'il m'étoit possible sans manquer au tribut sec et pur du devoir le plus littéral.

Mon assiduité auprès de Chamillart à l'Estang, aux Bruyères, à Mont-l'Évêque, à Paris, avoit déjà déplu. Je partis un mois après qu'il fut allé chercher des terres pour s'éloigner de Paris. Ses filles vinrent s'établir et l'attendre à la Ferté, où il revint de ses tournées, et où je le reçus avec des fêtes et des amusements que je ne lui aurois pas donnés dans sa faveur et dans sa place, mais dont je n'eus pas de scrupule, parce qu'il n'y avoit plus de cour à lui faire ni rien à attendre de lui : aussi y fut-il vivement sensible. Il fut assez longtemps chez moi; il y laissa ses filles, et s'en alla à Paris pour finir plusieurs affaires et le marché de la terre de Courcelles, dans le pays du Maine, qu'il acheta à la fin. Je demeurai chez moi dans ma résolution première, où toutefois je ne laissai pas d'être informé de ce qu'il se passoit. Reprenons maintenant les affaires devant et depuis mon départ de la cour, et qui le retardèrent de beaucoup, et après lequel je soupirois avec un dépit ardent.

L'expression me manque pour ce que je veux faire entendre. La cour, par ces grands changements d'état et de fortune de Vendôme et de Chamillart, étoit plus que jamais divisée. Parler de cabales, ce seroit peut-être trop dire, et le mot propre à ce qui se passoit ne se présente pas. Quoique trop fort, je dirai donc cabale, en avertissant qu'il dépasse ce qu'il s'agit de faire entendre, mais qui, sans des périphrases continuelles, ne se peut autrement rendre par un seul mot.

Trois partis partageoient la cour, qui en embrassoient les principaux personnages, desquels fort peu paroissoient à découvert, et dont quelques-uns avoient encore leurs recoins et leurs réserves particulières. Le très-petit nombre n'avoit en vue que le bien de l'État, dont la si-





tuation chancelante étoit donnée par tous comme leur seul objet, tandis que la plupart n'en avoient point d'autre que soi-même, chacun suivant ce qu'il se proposoit de vague, comme de considération, d'autorité, et en éloignement, de puissance; d'autres, de places et de fortunes à embler[1]; d'autres, plus cachés ou moins considérables, tenoient à quelqu'une des trois, et formoient un sous-ordre qui donnoit quelquefois le branle aux affaires, et qui entretenoit cependant la guerre civile des langues.

Sous les ailes de Mme de Maintenon se réunissoit la première, dont les principaux, en curée de la chute de Chamillart, et relevés par celle de Vendôme, qu'ils avoient aussi poussoté tant qu'ils avoient pu, étoient ménagés et ménageoient réciproquement Mme la duchesse de Bourgogne, et étoient bien avec Monseigneur. Ils jouissoient aussi de l'opinion publique et du lustre que Boufflers leur communiquoit; à lui se rallioient les autres, pour s'en parer et pour s'en servir. Harcourt, même des bords du Rhin, en étoit le pilote, Voysin et sa femme leurs instruments, qui réciproquement s'appuyoient d'eux. En seconde ligne étoit le chancelier, qui [étoit] dégoûté à l'excès par l'aversion que Mme de Maintenon avoit prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du Roi; Pontchartrain, de loin, à l'appui de la boule; le premier écuyer, vieilli dans les intrigues, qui avoit formé l'union d'Harcourt avec le chancelier, et qui les rameutoit tous; son cousin Huxelles, philosophe apparemment, cynique, épicurien, faux en tout, et dont on peut voir le caractère ci-devant, p. 380[2], rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avoit pris la plus grande opinion par la Choin, que Beringhen, sa femme et Bignon en avoient coiffée; le maréchal de Villeroy, qui du fond de sa disgrâce n'avoit jamais perdu les étriers chez Mme de Maintenon, et que les autres ménageoient par là et par cet ancien goût du

1. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.
2. Pages 382-387 de notre tome III.

Roi, qui par elle pouvoit renaître; le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures, et la Rocheguyon, qui ricanant[1] sans rien dire, tendoit des panneaux, et par Bloin et d'autres souterrains savoient tout et avoient toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loin, ne laissoient pas d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit étoit compensé par du sens, beaucoup de prudence, un secret impénétrable, et la confiance de Mme la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savoit tenir de court et haut à la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissoit la naissance, la vertu et les talents de Mgr le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, étoit le duc de Beauvillier, le plus apparent de tous; le duc de Chevreuse en étoit l'âme et le combinateur; l'archevêque de Cambray, du fond de sa disgrâce et de son exil, le pilote; en sous-ordre, Torcy et Desmarets; le P. Tellier, les jésuites, et Saint-Sulpice, d'ailleurs si éloigné des jésuites, et réciproquement; Desmarets, ami du maréchal de Villeroy et du maréchal d'Huxelles, et Torcy, bien avec le chancelier, uni avec lui sur les matières de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassière sur ce recoin d'affaires avec ses cousins de Chevreuse et surtout de Beauvillier, ce qui mettoit entre eux du gauche, et souvent des embarras.

Ceux-ci, plus amis entre eux au besoin, toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis des sarbatanes[2] par leurs places et voyant tout immédiatement, en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main de rendre fantômes les réalités les mieux amenées, et par voir et savoir de source, de rompre la mesure à leur gré, tant

1. *Ricananant*, sans doute par erreur, au manuscrit.
2. L'orthographe de ce mot est aujourd'hui *sarbacane*. Il est pris ici au figuré, dans le sens d'*intermédiaire*.



étoit-il vrai, de tout ce règne, que le ministère donnoit tout en affaires, quelque confiance que Mme de Maintenon y eût usurpée, qui n'osoit questionner ni montrer rien suivre, à qui les choses ne venoient par le Roi qu'à bâtons rompus, et qui par là avoit si grand besoin d'avoir un ministre tout à elle, ceux-ci n'admirent personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avoient qu'à parer, et comme ils étoient en place, ils n'avoient qu'à se défendre, et rien à conquérir; mais les rieurs n'étoient pas pour eux : leur dévotion les tenoit en brassière, étoit tournée aisément en ridicule; le bel air, la mode, l'envie étoit de l'autre côté, avec la Choin et Mme de Maintenon.

Ces deux cabales se tenoient réciproquement en respect. Celle-ci marchoit en silence; l'autre, au contraire, avec bruit, et saisissoit tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la cour et des armées étoit de son côté, que le dégoût et l'impatience du gouvernement grossissoit encore, et quantité de gens sages, entraînés par la probité de Boufflers et les talents d'Harcourt.

D'Antin, Madame la Duchesse, Mlle de Lislebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles, et l'intrinsèque cour de Meudon formoient le troisième parti. Aucun des deux autres ne vouloit d'eux; l'un et l'autre les craignoient et s'en défioient; mais tous les ménageoient, à cause de Monseigneur, et Mme la duchesse de Bourgogne ellemême.

D'Antin et Madame la Duchesse n'étoient qu'un; ils étoient également décriés; ils étoient pourtant à la tête de ce parti, d'Antin par ses privances avec le Roi, qui augmentoient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savoit se parer et même s'avantager solidement; lui et Madame la Duchesse pour les leurs avec Monseigneur. Ce n'étoit pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance, et celle de Mlle Choin au moins plus que les deux autres; elles avoient de plus un autre avantage, mais alors et longtemps depuis inconnu, dont

j'ai parlé d'avance, p. 614[1], qui étoit cette liaison avec Mme de Maintenon, si honteusement mais si solidement fondée, et pour cela même si cachée; mais elles étoient encore étourdies des deux coups de foudre qui venoient de tomber sur Vendôme et Chamillart. Boufflers, Harcourt, et leurs principaux tenants, détestoient l'orgueil du premier, et la suprématie de rang et de commandement où il s'étoit élevé. Chevreuse, Beauvillier et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, n'étoient pas moins éloignés de lui : pas un de ces deux partis n'étoit donc pas pour se rapprocher de ce troisième, qui étoit proprement la cabale de Vendôme, encore troublée du coup, ni les derniers, de plus, de d'Antin, qui dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avoit travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu, donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis la cabale des seigneurs, qui est le nom qui lui fut donné alors, celle des ministres, et celle de Meudon.

Cette dernière avoit été plus touchée de la fâcheuse épreuve de ses forces que de la chute de Vendôme : elle ne le portoit que pour perdre Mgr le duc de Bourgogne, par les raisons qui en ont été expliquées; ce grand coup à la fin manqué à demi, Vendôme de moins les mettoit plus au large auprès de Monseigneur, et ramassoit tout plus à eux. Je dis manqué à demi, car il avoit pleinement porté par leurs artifices auprès de Monseigneur, qui n'en est jamais revenu pour Mgr le duc de Bourgogne, et qui le lui fit sentir le reste de sa vie, même grossièrement. A l'égard de Chamillart, ce coup manqué auprès du Roi, on a vu par le trait que lui fit par deux fois Mlle de Lislebonne auprès de Mlle Choin, combien peu ils s'en soucièrent dès qu'ils le virent sur le penchant; elle et sa sœur comptèrent bien sur le successeur par elles-mêmes,

1. Pages 213-216 de notre tome V.



à cause de Monseigneur, encore plus quand elles virent Voysin l'être par leurs secrets rapports avec Mme de Maintenon.

Pour Vaudemont, outre qu'il n'étoit qu'un avec ses nièces, éconduit qu'il étoit sans retour des usurpations de rang qu'il avoit essayées, établi d'ailleurs comme il étoit, tout cela lui importoit assez peu, et sa considération déjà tombée demeuroit sans souffrir une plus grande diminution.

M. du Maine, régnant dans le cœur du Roi et de Mme de Maintenon, ménageoit tout, n'étoit à aucun qu'à soi-même, se moquoit de beaucoup, nuisoit à tous tant qu'il pouvoit, et tous aussi le craignoient et le connoissoient. Voysin, tout à Mme de Maintenon, lui valoit mieux que Chamillart, qui s'étoit livré à lui; et Vendôme ayant péri dans son entreprise des Titans, l'entreprise échouée, du Maine se trouvoit soulagé d'un audacieux qui n'auroit pas voulu être inférieur à ses enfants, et dont la parité réelle étoit un titre embarrassant.

Monsieur le Duc laissoit faire, embourbé qu'il étoit dans son humeur, qui éloignoit tout le monde de lui comme d'une mine toujours prête à sauter, dans ses affaires de la mort de Monsieur le Prince, dans ses plaisirs obscurs, et dans sa santé, qui commençoit à devenir mauvaise.

Le comte de Toulouse, non plus que M. le duc de Berry, ne prenoit part à rien; M. le duc d'Orléans n'étoit pas en volonté ni, comme on le verra bientôt, en état d'entrer en quoi que ce soit; et Mgr le duc de Bourgogne, enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, ignoroit ce qui se passoit sur la terre, suivoit les impressions douces et mesurées des ducs de Beauvillier et de Chevreuse, n'avoit figuré en rien dans les disgrâces de Vendôme et de Chamillart, et s'étoit contenté de les offrir à Dieu comme il avoit fait les tribulations qu'ils lui avoient causées.

A l'égard de Mme la duchesse de Bourgogne, on a vu qu'elle procura l'une et qu'elle ne s'épargna pas pour l'autre; cela joint à ce qu'elle étoit à Mme de Maintenon, et



Mme de Maintenon à elle, la jetoit naturellement du côté de la cabale des seigneurs, avec le goût qu'Harcourt lui avoit donné pour lui, l'estime qu'elle ne pouvoit refuser à Boufflers, et son amitié pour la duchesse de Villeroy. Mais éloignée à l'excès des ducs de Beauvillier et de Chevreuse, qu'elle craignoit en cent façons auprès de Mgr le duc de Bourgogne, elle s'en étoit fort rapprochée à l'occasion des choses de Flandres, et comme elles avoient duré longtemps, ses préventions s'étoient fort amorties par le commerce qu'elle avoit eu avec eux par elle-même, et par Mme de Lévy, fort bien avec elle, une de ses dames du palais, qui avoit tout l'esprit possible, et qui avoit saisi ces temps favorables à son père et à son oncle, de manière qu'elle ne leur étoit pas opposée, et qu'elle nageoit entre les deux cabales. Pour celle de Meudon, la même de Vendôme, elle ne gardoit que les mesures dont elle ne se pouvoit dispenser sagement, à cause de Monseigneur et de la qualité de bâtarde du Roi de Madame la Duchesse, avec laquelle on a vu qu'indépendamment du reste elle étoit personnellement mal. Le seul d'Antin en fut excepté, par l'usage qu'elle en avoit tiré sur la Flandre, et qu'elle s'en promettoit encore au besoin par ses privances avec le Roi.

Tallart, enragé de n'être de rien, parce qu'on ne se fioit à lui d'aucun côté, ne tenoit qu'à Torcy, qu'il avoit toujours ménagé, et au maréchal de Villeroy, de toute sa vie son parent et son protecteur, sous la disgrâce duquel il gémissoit. Quoique livré aux Rohans, si uns avec Mlle de Lislebonne et sa sœur, cela n'avoit point pris avec lui, et il petilloit de se fourrer de quelque chose, sans y pouvoir réussir. Les ministres avoient moins d'éloignement pour lui que les deux autres partis, mais cela n'alloit pas jusqu'à l'admettre. Il mouroit de jalousie contre ceux qui lui étoient préférés dans le commandement des armées, il pâmoit d'envie du brillant du maréchal de Boufflers, souple toutefois avec eux, mais hors de toute portée.



Villars ne doutoit ni de soi, ni du Roi, ni de Mme de Maintenon : le bonheur, infatigable pour lui, et l'expérience lui en répondoient. Il étoit content, incapable de suite et de vues, hors les purement personnelles; il n'étoit de rien, il ne se soucioit pas d'en être, et aucun des partis ne le desiroit.

Berwick ménageoit et étoit ménagé des deux premiers. Les affaires d'Angleterre l'avoient lié avec Torcy; la piété et la dernière campagne de Flandres, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier; il étoit fort bien d'ancienneté avec d'Antin, et c'étoit le seul de la cabale de Meudon avec qui il fût de la sorte; le maréchal de Villeroy étoit son ami et son protecteur, et il étoit ami d'Harcourt, qu'il avoit toujours cultivé.

Tessé, ami de Pontchartrain, étoit suspect aux seigneurs et aux ministres. Les personnages qu'il avoit faits ne lui avoient acquis l'estime ni la confiance de personne. Sa conduite à l'égard de Catinat l'avoit perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens, et empêcha même les autres de se lier avec lui; et sa bassesse à l'égard de Vaudemont, de Vendôme, de la Feuillade, avoit achevé de l'anéantir. Son ambassade de Rome ne le releva pas, ni ses lettres ridicules au Pape, qu'il n'eut pas honte de publier partout. Il étoit donc souffert dans la cabale de Meudon, mais rien au delà, et rejeté des deux autres. Noailles, riche en calebasses[1] de toutes les sortes, nageoit partout, tâtant tout, reçu honnêtement partout à cause de sa tante et de son langage, mais admis à rien encore, en jeune homme qu'on ne connoissoit pas assez, et dont le grand vol et les nombreux crampons tenoient en égale attention et défiance.

Ces cabales, au reste, avoient leurs subdivisions. Dans celle des seigneurs, Harcourt avoit ses réserves avec tous les autres, quoique cheminant avec eux et souvent par eux, et ne faisoit comparaison avec aucun, pour me ser-

1. Ce mot, on le voit, est pris au figuré. « Les calebasses vidées et séchées ont servi à se soutenir sur l'eau. » (*Dictionnaire de M. Littré.*)



vir de ce terme vulgaire, excepté le chancelier, mais qui n'étoit bon que pour le conseil dans la situation où il se trouvoit avec le Roi et Mme de Maintenon, qui l'excluoit de pouvoir être acteur en rien, sinon quelquefois au conseil, où il étoit sans milieu, nul, ou emportant la pièce avec feu, adresse et subtilité, qui étoit son talent naturel, ce qu'il ne faisoit qu'aux grandes occasions, pour tomber sur le duc de Beauvillier sans l'attaquer directement, mais embarrasser un avis et tâcher de lui donner un air ridicule.

Le maréchal de Villeroy, le moins ardent de tous, par la futilité de son esprit, son incapacité naturelle, et la chute de Vendôme et de Chamillart, ses deux objets de haine, étoit de longue main ami particulier de Desmarets par ses anciennes liaisons avec Bechameil, son beau-père, fort attaché et protégé du chevalier de Lorraine et d'Effiat. Malgré sa disgrâce, on a vu qu'il avoit conservé l'amitié et souvent la confiance de Mme de Maintenon, une relation assez fréquente avec elle, la privance de longues conversations avec elle toutes les fois qu'il alloit à Versailles, ce qui n'étoit pas fréquent; beaucoup plus souvent des lettres de l'un à l'autre, et des mémoires sur les choses de Flandres qu'elle lui demandoit, et qui étoient toujours bien reçus. Leurs paquets passoient le plus ordinairement par Desmarets, rarement par la duchesse de Villeroy. Il étoit assez bien avec Torcy, et en quelque mesure avec Beauvillier, qui tous deux n'en faisoient nul compte, et tous deux fort haïs de la Rocheguyon et du duc de Villeroy autant qu'il en étoit capable; en cela, comme en bien d'autres points, divisé d'avec son père, quoique très-unis sur le principal, et mieux ensemble depuis que leur différent genre de vie, depuis que la disgrâce du père et la charge du fils les avoit séparés de lieux. Chevreuse et Beauvillier, sans secret l'un pour l'autre, étoient réservés avec les leurs, et bien que cousins germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartoit de lui fort au delà du but.

D'Antin et Madame la Duchesse, entièrement unis de vues, de besoins réciproques, de vices, et de lieux, se défioient fort des deux Lorraines, avec des confidences néanmoins et l'extérieur le plus intime, que le dessein commun soutenoit pendant la vie du Roi, en attendant qu'ils s'entr'égorgeassent tous après pour la possession unique de Monseigneur devenu roi. Cette cabale frayoit avec celle des seigneurs ; mais elle en étoit découverte et intérieurement haïe et crainte, comme ayant été celle de Vendôme.

Pour celle des ministres, rien de plus opposé, quoique Torcy et Madame la Duchesse, et par conséquent d'Antin, eussent des ménagements réciproques par la Bouzols, sœur de Torcy, amie intime de tous les temps et de toutes les façons de Madame la Duchesse, et qui, avec une figure hideuse, étoit charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons.

Telle étoit la face intérieure de la cour dans ce temps orageux, signalé par deux chutes si profondes, qui sembloit en préparer d'autres.

TABLE

DES CHAPITRES DU SIXIÈME VOLUME.









FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU SIXIÈME VOLUME.

9196. — Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 7-27.



BIBLIOTHÈQUE VARIÉE, FORMAT IN-16

ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

ALBERT (P.) : *La littérature française des origines à la fin du XVIe siècle.* 1 vol.
ALLARD (Louis) : *La comédie de mœurs en France au XIXe siècle,* (Tome I, de Picard à Scribe (1795-1815) . . . 1 vol.
BALDENSPERGER (F.) *Études d'histoire littéraire* . . . . 2 vol.
Alfred de Vigny . . . . 1 vol.
BARCKHAUSEN : *Montesquieu.* 1 vol.
BRUNETIÈRE (F.), de l'Académie française : *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* 9 vol.
L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature. 1 vol.
L'évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle. 2 vol.
Les époques du théâtre français. 1 vol.
Études sur le XVIIIe siècle. . . . . 1 vol.
Bossuet. . . . . 1 vol.
CHERBULIEZ (V.), de l'Académie française : *L'idéal romanesque en France.* . . . . 1 vol.
DONNAY (Maurice), de l'Académie française : *Alfred de Musset.* . . . . 1 vol.
DOUMIC (René,) de l'Académie française : *Saint-Simon.* . . . . 1 vol.
DUPUY (Ernest) *Poètes et critiques.* 1 vol
— *Alfred de Vigny.* La vie et l'œuvre. 1 vol
FAGUET (E.) : *En lisant les beaux vieux livres.* . . . . 1 vol.
En lisant Corneille . . . . 1 vol.
En lisant Molière. . . . . 1 vol.
GENDARME DE BÉVOTTE (G.) : *La légende de Don Juan* . . . . 2 vol.
GIRAUD (V.) : *Essai sur Taine.* 1 vol.
Pages choisies de Taine. . . . . . 1 vol.
Pages choisies de Chateaubriand. 1 vol.
Le Christianisme de Chateaubriand, Tome I. *Les origines* . . . . . . 1 vol
Moralistes français . . . . 1 vol
Maurice Barrès . . . . 1 vol.
GRÉARD, de l'Académie française : *Prévost-Paradol* . . . . 1 vol.
GRISELLE (E.) : *Fénelon.* . . . 1 vol.
LACRETELLE (de) : *Les origines et la jeunesse de Lamartine* (1790-1812) 1 vol.
LE BRETON (A.) : *Le roman au XVIIe siècle.* . . . . 1 vol.
LENIENT : *La satire en France au XVIe siècle.* 2 vol.
MARSAN (J.) : *La Bataille romantique* 2 vol.
MARTINENCHE (E.) : *Histoire de l'influence espagnole sur la littér. franç. L'Espagne et le romantisme français.* 1 vol.
MASSON (M.) : *Fénelon et Mme Guyon.* 1 vol.
Madame de Tencin . . . . 1 vol.
La religion de J.-J. Rousseau . . . 3 vol.
MÉZIÈRES (A.), de l'Académie française :
En France. . . . . 1 vol.
De tout un peu . . . . 1 vol.
Pages d'automne. . . . . 1 vol.
Ultima verba . . . . 1 vol.
MICHAUT (G.) : *La Fontaine* . . 2 vol.
La jeunesse de Molière. . . . . . 1 vol
Les débuts de Molière à Paris. 1 vol
Les luttes de Molière. . . . . . . 1 vol.
MONOD (G.), de l'Institut : *Jules Michelet.* Sa vie et ses œuvres . . . . . . 1 vol.
MONTÉGUT (E.) : *Mélanges critiques* 1 vol.
Dramaturges et romanciers. . . 1 vol.
Heures de lecture d'un critique. 1 vol.
MORNET (Daniel) : *Le romantisme en France au XVIIIe siècle* . . . 1 vol.
PARIS (G.), de l'Académie française : *La poésie du moyen âge* . . . . . . 2 vol.
La littérature française au moyen âge. 1 vol.
PELLISSIER : *Le mouvement littéraire au XIXe siècle.* . . . . 1 vol.
Le réalisme du romantisme . . . . 1 vol.
PELLISSON (M.) : *Les comédies-ballets de Molière* . . . . 1 vol
REYNIER (G.) : *Les origines du roman réaliste.* . . . . 1 vol.
Le roman réaliste au XVIIe siècle. 1 vol.
RIGAL (E.) : *De Jodelle à Molière.* 1 vol.
ROUJON (H.), de l'Académie française : *Artistes et amis des Arts* . . . . . 1 vol.
SAINTE-BEUVE : *Port-Royal.* 7 vol.
TAINE (H.) : *La Fontaine et ses fables* . . . . 1 vol.
Essais de critique et d'histoire. . . 1 vol.
Nouveaux essais de critique et d'histoire. . . . . 1 vol.
Derniers essais de critique et d'histoire . . . . 1 vol.

9240. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD — 6-27

